



HAL
open science

Verbes labiles et schémas de complémentation en anglais

Romain Delhem

► **To cite this version:**

Romain Delhem. Verbes labiles et schémas de complémentation en anglais. Linguistique. Sorbonne université (Paris ; 2018-..), 2018. Français. NNT: . tel-04335536

HAL Id: tel-04335536

<https://hal.science/tel-04335536>

Submitted on 11 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE « CONCEPTS ET LANGAGES »

Centre de Linguistique en Sorbonne — EA 7332

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Linguistique

Présentée et soutenue par

Romain DELHEM

le 30 juin 2018

**Verbes labiles et schémas de complémentation
en anglais**

Sous la direction de

M. Pierre COTTE – Professeur, Sorbonne Université

Membres du jury :

M. Éric CORRE – Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

M. Pierre COTTE – Professeur, Sorbonne Université

Mme Laure GARDELLE – Professeure, Université Grenoble Alpes

M. Jean-Marie MERLE – Professeur, Université Nice Sophia Antipolis

Mme Élise MIGNOT – Maitresse de conférences, Sorbonne Université

*À Jeanne Delhem, un modèle
d'abnégation et d'humanité*

SOMMAIRE

Remerciements	i
Note aux lecteurs sur l'orthographe	iii
Liste des abréviations	iv
Introduction	1
Partie 1. Transitivité, valence et complémentation du verbe : état des lieux de la recherche et cadres théoriques.....	8
1. Notions préliminaires	8
1.1. Tête et dépendants.....	8
1.2. Valence, rôles sémantiques et structure argumentale	19
1.3. Compléments et adjoints : critères de distinction	29
1.4. Transitivité	47
2. Modification de la complémentation et verbes labiles.....	54
2.1. Opérations explicites de modification.....	54
2.2. Verbes labiles	58
2.3. Catégories sémantiques de verbes labiles	62
3. Approches théoriques de la complémentation du verbe.....	66
3.1. Approches lexicaliste et constructionniste.....	66
3.2. Analyse des innovations lexicales	72
3.3. Problèmes théoriques	76
4. Cadre théorique retenu	80
4.1. Cadre théorique général	80
4.2. Application à la complémentation du verbe et problématiques.....	89

4.3.	Pertinence du domaine syntaxique.....	91
4.4.	Notation du sens.....	95
Partie 2. Schémas de complémentation élémentaires et dérivés		115
5.	Alternances et schémas de complémentation possibles	115
5.1.	Alternances de diathèse.....	115
5.2.	Des alternances à un réseau centré de schémas de complémentation.....	123
5.3.	Détermination du schéma de complémentation de base	127
6.	Le schéma intransitif	147
6.1.	Les verbes intransitifs : une classe sémantique cohérente ?	149
6.2.	Schémas de base et asémantisme	164
6.3.	Sens du schéma intransitif dérivé.....	174
7.	Le schéma en <i>with</i>	200
7.1.	Sémantisme de la préposition <i>with</i>	201
7.2.	Catégories sémantiques associées au schéma en <i>with</i>	209
7.3.	Sens du schéma en <i>with</i> dérivé	216
Partie 3. Statut lexical des schémas de complémentation		232
8.	Schémas de complémentation et unités linguistiques	232
8.1.	La notion d'unité linguistique	232
8.2.	Schémas de complémentation liés et libres.....	242
8.3.	Statut lexical des schémas de complémentation mixtes.....	247
8.4.	Des unités linguistiques (presque) comme les autres.....	256
9.	Un exemple de schéma de complémentation libre : la construction médiopassive ...	271
9.1.	Forme de la construction médiopassive	271
9.2.	Contraintes de la construction médiopassive	275
9.3.	Sémantisme et statut lexical de la construction médiopassive.....	286
Partie 4. Homonymie des schémas de complémentation		302
10.	Le schéma en <i>at</i>	302

10.1. Emplois pleins de la préposition <i>at</i>	304
10.2. Exclusion de catégories verbales non pertinentes.....	311
10.3. Directionnalité et tentative.....	316
10.4. Autres emplois dérivés du schéma en <i>at</i>	332
10.5. Schéma en <i>at</i> et scission constructionnelle.....	349
11. Le schéma transitif.....	353
11.1. La transitivité : sémantisme et problèmes formels.....	353
11.2. Schéma transitif avec contribution sémantique minimale.....	367
11.3. Verbes « ergatifs ».....	369
11.4. Autres catégories de verbes transitifs dérivés.....	383
11.5. Scission du schéma transitif.....	396
12. Les schémas de complémentation : réseaux de sens ou unités distinctes ?.....	400
12.1. Monosémie, polysémie et homonymie des unités linguistiques.....	400
12.2. Schémas de complémentation et réseaux de sens.....	408
12.3. L'homonymie des schémas de complémentation en question.....	413
Conclusion.....	421
Références bibliographiques.....	425
Index des termes.....	441

REMERCIEMENTS

Toute thèse commence par une rencontre. C'est en 2009, dès ma licence, que j'ai pris contact avec Pierre Cotte pour lui demander de travailler sur la complémentation du verbe. Je ne l'ai quasiment pas quitté depuis. Pendant presque dix ans, il a été à mes côtés pour dissiper mes doutes et me donner de précieux conseils. Je l'en remercie chaleureusement.

Je tiens également à remercier Éric Corre, Laure Gardelle, Jean-Marie Merle et Élise Mignot, que je sais très sollicité·e·s, d'avoir accepté d'être membres de mon jury de soutenance et pour les précieuses remarques qu'ils feront sur cette thèse.

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sans la patience et l'appui de mes parents, Annie et Bruno. En me donnant toutes les chances pour réussir, ils ont toujours eu à cœur que je fasse ce qui me passionne et c'est eux qui m'ont convaincu, après de longues études et un concours, de me lancer dans une thèse pour n'avoir aucun regret. J'ai toujours su que je pouvais compter sur leur soutien et toutes ces années n'ont fait que le confirmer. J'espère avant tout qu'ils seront fiers de moi et qu'ils trouveront dans ce travail l'expression de ma plus grande gratitude.

On dit bien trop souvent que la thèse est un exercice solitaire. J'ai eu la chance de ne jamais le ressentir et d'être constamment entouré de mes amis, de ma famille et de mes collègues pour partager joies et épreuves. Je remercie plus particulièrement mes camarades doctorants et docteurs, notamment Sara Benoist, Charles Brasart, Marine Espinat, Caroline Marty, Pierre-Yves Modicom, Asiyat Mustafaeva et Sébastien Saudreau. Ces personnes ont grandement contribué à l'avancement de cette thèse par leurs encouragements, leurs relectures, leurs remarques et conseils toujours pertinents. Je remercie par ailleurs Lucille Gauchez et Maud Sauveur pour avoir vérifié la rigueur des quelques passages traitant de mathématiques, et Amélie & Evan Bonney pour les réflexions qu'ils m'ont livrées sur les nuances sémantiques que renferme la complémentation du verbe.

Je remercie Wilfrid Rotgé, ancien directeur du Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo), pour sa bienveillance et sa disponibilité durant ces années. Je souhaite également remercier

chaleureusement Élise Mignot, qui lui a succédé à la direction du laboratoire. Elle n'a cessé de m'encourager depuis le début — surtout dans les derniers mois de rédaction ! — et elle a toujours gentiment accepté de faire des remarques sur mes travaux malgré le peu de temps libre dont elle disposait.

C'est le CeLiSo qui m'a permis d'aller à la State University of New York, à Albany, encadré par Istvan Kecskés et Muriel Grosbois, grâce à qui j'ai passé un séjour inoubliable et enrichissant en tout point de vue. Ce symposium m'a permis de faire deux très belles rencontres, celles de Mathilde Gaillard et d'Ernest Hounhouayenou-Toffa. Ces quelques jours passés outre-Atlantique ont été les premières pierres d'une grande amitié. Ils m'ont accompagné au quotidien dans mes doutes et mes espoirs et j'ai toujours trouvé auprès d'eux une oreille attentive et une source de rires. Je remercie sincèrement ces deux futurs brillants docteurs de leur gentillesse et de leur sincérité.

Le hasard fait parfois très bien les choses. Je suis arrivé aux oraux de l'agrégation en 2012 avec la boule au ventre sans savoir que j'en repartirais avec mon ami le plus précieux. Alexis Pichard sait tout ce que je lui dois, tant d'un point de vue professionnel que personnel. J'espère que nos destins ne se démêleront pas de sitôt. *Nothing is hidden. Yet everything is.*

Enfin, je n'en serais pas à la moitié de cette thèse sans mon compagnon, Rudy Delemar. Voilà trois ans qu'il supporte mes verbes labiles et toutes les incertitudes qu'une préparation à un doctorat suscitent inévitablement. Depuis le jour où le Père Noël l'a apporté avec un peu de retard dans ma vie, il n'a eu de cesse de m'encourager et de me soutenir, allant même jusqu'à relire l'intégralité de cette thèse. Son amour et son soutien indéfectibles m'ont permis d'aller au bout de ma démarche dans les meilleures conditions. Je le remercie ici du fond du cœur et promets de l'embêter encore longtemps avec ma passion insolite pour les subtilités que renferment les langues.

NOTE AUX LECTEURS SUR L'ORTHOGRAPHE

Bien qu'elles aient été vivement critiquées ces derniers temps, nous avons décidé de prendre en compte les rectifications orthographiques de 1990, malheureusement encore mal connues car mal diffusées. Que les lecteurs et lectrices se rassurent — ou se désolent —, il ne sera point question d'*ognon* dans la présente thèse, quoique nous eussions utilisé cette orthographe avec plaisir. Il leur sera toutefois possible de croiser quelques noms composés dépourvus de trait d'union (*cooccurrence, passetemps*), quelques mots privés d'une lettre muette (*assoir, constructionniste, corolaire, relai*) ou quelques mots orphelins d'un accent circonflexe (parmi lesquels *apparaître, connaître, couter, surement*). Aucun tréma n'a été maltraité durant la rédaction de cette thèse ; dans un souci de conformité avec ces rectifications, nous l'avons simplement déplacé dans les mots *ambigüité* et *contigüité*.

Ces rectifications rationalisent en partie l'orthographe de la langue française qui, « avec celle de l'anglais, est la seule au monde à se satisfaire d'un tel divorce entre ce qui s'écrit et ce qui s'entend », pour paraphraser le professeur Patagos dans *Plumons l'oiseau* d'Hervé Bazin (1967). L'existence de ces rectifications ne suffit pas : il faut que chacun s'en saisisse, et ce n'est qu'en persistant à les employer qu'elles finiront par gagner sinon les cœurs, du moins les usages.

Nous espérons que les personnes qui liront cette thèse ne nous tiendront pas rigueur d'avoir voulu contribuer modestement à changer les pratiques.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

>	direction de la transitivité dans les langues à accord polypersonnel	N _{-v}	nom déverbal ou morphologiquement associé à un verbe
1	première personne	NEG	négation
2	deuxième personne	NOM	nominatif
3	troisième personne	Num	numéral
A	agentif	OBJ ^(d/i)	objet (direct / indirect)
ABS	absolu <i>ou</i> absolutif	OBL ^x	oblique régi par la préposition <i>x</i>
ACC	accusatif	P	patientif
Adj	adjectif	PASS	passif
ALL	allatif	PERF	perfectif
APPL	applicatif	PL	pluriel
AUG	augmentatif	POSS	possessif
C.DÉCL	complément propositionnel déclaratif (en <i>that</i>)	PRED	complément prédicatif, attribut
C.INF	complément propositionnel infinitif	PREP	préposition
C.INT	complément propositionnel interrogatif	Pro _i 's	pronom à la forme génitive indexé sur un autre terme
CAUS	causatif	PROP	proposition
CL	classificateur	PROV	complément de provenance
CL#	classe nominale #	PRS	présent
DAT	datif	PST	passé
DEF	défini	REFL	réfléchi
DEST	complément de destination	SG	singulier
ERG	ergatif	SUB	subordination
FIN	verbe fini	SUJ	sujet
FUT	futur	TEMP	complément de temps
IMP	impératif	TOP	topique, thème
IND	indicatif	V	verbe
LOC	complément de lieu	V.AGT	voix agentive (tagalog)
MAN	complément de manière	V.BEN	voix bénéfactive (tagalog)
MES	complément de mesure	V.INST	voix instrumentale (tagalog)
N	nom	V.LOC	voix locative (tagalog)
		V.PAT	voix patientive (tagalog)

INTRODUCTION

Autrefois langue à morphologie plutôt complexe, l'anglais a peu à peu perdu ses désinences et sa conjugaison pour devenir plus isolante. Délaissant les procédés morphologiques, la langue s'en est davantage remise à la syntaxe pour identifier les différents compléments du verbe. Les fonctions syntaxiques sont désormais marquées principalement par la position relative des constituants dans l'énoncé et par la présence ou non de prépositions. Les moindres changements de place d'un constituant ou de préposition sont donc autant de nuances sémantiques en puissance.

Un exemple désormais classique mais tout à fait parlant est le verbe *kick* :

- (1) a. Benjamin¹ muttered an apology while **kick** a stone with his shoe.
b. She fought to free herself, **kick** at him, trying to peel his hands off of her.
c. Luke got ready to make his move. He planned to **kick** the door open and rush in.
d. Authorities credited a BPS employee and a worker in the building for pouncing on the suspect. [...] A woman who was walking by also stepped in and **kicked** the gun away from the combatants, officials said.
e. If I was on the other side of the field, I would **kick** the ball to Devin Hester.
f. Leveza let me go to shriek out the danger call, to tell the others. I tried to **kick** my way into the cart.
g. Most of the under-10 kids I get only know how to **kick** with their right foot. They may be fairly skilled at **kicking** with their right foot, but when they try to **kick** left-footed, they look incredibly uncoordinated.

Tous les énoncés en (1) contiennent le même verbe *kick*, qui coupé de tout contexte signifie 'donner un coup de pied' ou 'frapper avec le pied'. Malgré la présence invariable de ce verbe,

¹ Un soulignement en pointillé signale un constituant sur lequel repose l'interprétation du complément manquant d'un verbe ; en général, il s'agit du sujet absent d'un verbe à une forme non finie.

ces énoncés ont assez peu en commun d'un point de vue sémantique. Deux approches permettraient de rendre compte de la grande diversité de sens que ces énoncés manifestent.

Une première approche consisterait à postuler que le verbe *kick* est polysémique, c'est-à-dire qu'en fonction de la forme des constituants qui gravitent autour de lui, il pourra prendre des sens aussi divers que 'essayer de donner un coup de pied dans quelque chose' en (b), 'donner à quelque chose une certaine qualité en lui donnant un coup de pied' en (c) ou encore 'envoyer quelque chose à un certain endroit d'un coup de pied' en (d).

Cette approche ne serait pas raisonnable, dans la mesure où elle ignorerait l'élément sémantique commun à tous les énoncés en (1), à savoir le coup de pied, et où elle postulerait des sémantismes verbaux peu plausibles. Il est en effet peu probable que le sens 'se frayer un chemin vers un certain lieu en donnant des coups de pied', en (f), se présente spontanément à quiconque souhaiterait définir *kick*.

La seconde approche émerge des limites de la première. Tous les énoncés en (1) ont en commun la présence du verbe *kick* et l'existence de l'élément sémantique 'donner un coup de pied'. Ils divergent en revanche partiellement par leur sens — ils représentent des événements variés, comme une tentative, un changement de localisation ou encore un retrait d'obstacle — et par leur forme, puisqu'ils ont une configuration syntaxique impliquant des compléments en nombre et en forme variables. Si l'on isole le verbe *kick* et son sémantisme, tous deux présents dans chaque énoncé, on peut donc raisonnablement postuler que les divergences sémantiques qui existent entre ces énoncés résultent en fait directement de l'environnement du verbe, à savoir la configuration de ses compléments, leur nombre et leur forme.

Il est de ce fait beaucoup plus économique de partir du principe que la complémentation du verbe est porteuse de sens au même titre que le verbe lui-même, plutôt que de donner sept sens différents, voire plus, à *kick* — et plus généralement, de donner un grand nombre de sens distincts à quasiment tous les verbes anglais. Le rejet de la polysémie du verbe *kick* en (1) au profit d'une complémentation verbale signifiante permet donc à la fois de ne pas postuler d'acception peu plausible pour ce verbe et de respecter le principe scientifique de parcimonie.

Les divergences sémantiques entre les énoncés en (1) ne sont pas le fait du comportement individuel du verbe *kick*. Comme le montrent les énoncés en (2), l'association de la même

configuration syntaxique à un verbe différent porte un sens similaire à ceux que l'on peut observer avec *kick* :

- (2) a. Eric kept **grabbing** at the bat, but she wouldn't let him have it.
- b. [...] I took a Dr Pepper from the cooler on the seat and raked the ice off the can and **drank it empty** before stepping out onto the yard.
- c. Sulberston rolled the window down farther and the wind **blew the rain into the car**.
- d. Hamoudi, my guide, **sings his way uphill**. He leads a pack mule by a chain, bowed against an icy wind.
- e. At the end of the school year, Johannes's mom **wrote a letter to his music teacher and music therapist** to express her gratitude for the changes she saw in her son.

Les différentes configurations syntaxiques manifestent une certaine régularité sémantique :

- a. La présence d'un sujet et d'un complément prépositionnel en *at* porte un sens d'action tentée dont le résultat n'est pas certain ;
- b. L'utilisation d'une configuration syntaxique impliquant un sujet, un objet et un complément prédicatif signifiera l'attribution d'une qualité à une entité par une autre entité ;
- c. La présence d'un sujet, d'un objet et d'un complément de destination signifiera le déplacement d'un objet vers un lieu par une entité ;
- d. La même configuration syntaxique mais avec un objet instancié par le nom *way* déterminé par un possessif signifiera le mouvement difficile d'un objet selon une trajectoire donnée ;
- e. Enfin, la présence d'un sujet, d'un objet et d'un complément prépositionnel en *to* permet d'exprimer un changement de possession.

Avec la même configuration syntaxique, mais deux verbes différents, une partie du sens de ces paires d'énoncés est donc constante. Ce ne peut être une simple coïncidence ou le résultat du comportement isolé des verbes. Il y a dans les similitudes sémantiques de ces différentes configurations syntaxiques une logique qu'il convient de mettre au jour.

En anglais, le verbe *kick* est loin d'être un cas isolé. Un grand nombre de verbes appartenant à des catégories très diverses peut ainsi avoir des configurations syntaxiques variées. Nous

prenons comme nouvel exemple le verbe *dance*, dont la complémentation offre également une diversité saisissante :

- (3) a. The school's cheerleaders **danced** in crimson and gold skirts, and kids with painted faces mimicked every move.
- b. "It's easy right away to see someone's intentions when they're dancing salsa with you," says Isabella Mariani, who met her husband, Jorge Cortés-Monroy, in Chile.
- c. At her 13th-birthday party, "I invited the whole eighth-grade class, and three people came," she recalls. "Literally, three people dancing to 'Walk Like an Egyptian'."
- d. Other nights all of us would go dancing at The Other Side, a gay bar with a vast, polished-wood dance floor. In utter happiness, we danced the night away.
- e. But after weeks of feeling disconnected, I was grateful to experience this slightly seedy part of Florentine culture that I had been missing out on. My friend and I danced ourselves stupid and drank until three.
- f. Gilby opened his eyes and saw snow, snow, snow! He scrambled out of bed and **danced** into Darren's room.
- g. She grabbed Norah's hands and **danced** her around the room.
- h. The Sisters watched Nikki as she danced her way to the end of the diving board. She bounced up, then hit the water, barely making a ripple.

Ces verbes, parfois qualifiés de « labiles », peuvent donc s'inscrire dans des configurations syntaxiques très diverses, dont le sens est conservé lorsqu'un autre verbe est utilisé. Le nombre particulièrement élevé de verbes labiles est une caractéristique notable de la langue anglaise. En cela, elle contraste avec d'autres langues, comme le français, où les possibilités de complémentation pour un même verbe sont assez limitées.

La présente thèse se propose d'étudier ces verbes labiles et leur complémentation dans toute leur diversité. Des observations élémentaires que nous avons faites jusqu'ici émergent plusieurs problématiques.

- (i) Se pose d'emblée la question de la capacité d'un verbe à avoir des environnements syntaxiques variés. Dans la mesure où une simple polysémie entre les emplois n'est pas acceptable, l'une des problématiques auxquelles nous nous proposons de répondre est de savoir pourquoi les verbes sont labiles, c'est-à-dire quels mécanismes sous-tendent cette capacité.

- (ii) Tous les verbes ne peuvent *a priori* pas avoir les mêmes configurations syntaxiques, comme on le voit déjà avec *kick* et *dance*. Nous pouvons donc nous demander si la compatibilité entre verbe et complémentation peut être expliquée voire prédite, notamment en établissant des catégories sémantiques de verbes suffisamment précises et pertinentes.
- (iii) Dans la mesure où les différentes configurations syntaxiques manifestent une surprenante régularité, nous pouvons nous demander si elles ne sont pas la manifestation d'unités linguistiques à part entière, donc si elles ne peuvent pas, dans certains cas, prendre une certaine part d'autonomie par rapport au verbe.
- (iv) Enfin, puisque la complémentation du verbe porte en elle un sémantisme bien identifiable, nous chercherons à savoir si elle peut, à l'instar des unités lexicales de l'anglais, présenter des cas de polysémie ou d'homonymie dans ses emplois.

La première partie de cette thèse pose tout d'abord les bases théoriques nécessaires à la compréhension de la notion de verbe labile. Nous examinons ainsi les notions de dépendance syntaxique, de valence et d'actance, avant d'interroger la distinction généralement faite entre compléments et adjoints et de remettre en question le concept traditionnel de transitivité. Nous définissons un schéma de complémentation comme un ensemble de fonctions syntaxiques qui sont des compléments, considéré indépendamment du terme recteur et des constituants qui instancient ces fonctions. Un verbe labile est par la suite défini comme un verbe pouvant avoir plusieurs schémas de complémentation différents sans devoir subir de changement morphologique. Après avoir examiné les deux grandes approches de la complémentation du verbe, nous plaidons en faveur de l'approche constructionniste, qui a le double avantage d'être parcimonieuse et de pouvoir analyser sans peine certaines innovations linguistiques dans la configuration syntaxique des verbes.

Dans la deuxième partie, nous défendons l'abandon des alternances de diathèses, fréquemment invoquées dans le domaine de la complémentation du verbe, que nous estimons lourdes et peu pertinentes. Nous favorisons plutôt une vision d'ensemble de tous les schémas possibles d'un verbe en un réseau organisé autour d'un schéma de base, qui reflète de façon non marquée la structure argumentale de la situation représentée par le verbe. Les autres schémas du verbe sont appelés ses schémas dérivés et ne se comprennent qu'à partir du schéma de base. Une analyse du schéma intransitif et du schéma en *with* montre que ces derniers n'ont de réelle contribution sémantique que lorsqu'ils sont associés à un verbe en tant que schémas dérivés. Nous

démontrons ainsi que le schéma de base, s'il peut être motivé, n'est jamais signifiant et ne permet que d'accompagner par défaut le verbe dans l'expression d'une situation.

La troisième partie s'interroge sur le statut lexical de ces schémas. Nous distinguons deux types de schémas de complémentation. Les premiers, liés, n'ont aucune autonomie et sont interdépendants des verbes, à la fois formellement et sémantiquement. Les seconds ont en revanche un sémantisme autonome qui se combine à celui du verbe. Dans ce dernier cas, nous montrons que les schémas de complémentation doivent être considérés comme de véritables unités linguistiques en anglais, et non comme de simples mécanismes de création lexicale. Par la suite, nous étudions plus particulièrement la construction médiopassive, qui est un schéma de complémentation libre, jamais lié à un verbe. Nous montrons ainsi les différentes contraintes qui pèsent sur son utilisation. Par ailleurs, en tant que schéma libre, la construction médiopassive a toujours une contribution sémantique clairement identifiable, que nous caractérisons avec précision.

Enfin, dans une quatrième et dernière partie, nous tirons les conséquences du statut d'unité linguistique à part entière des schémas de complémentation. Puisqu'ils peuvent être analysés comme des unités lexicales classiques, nous examinons le sémantisme de deux schémas de complémentation : le schéma en *at* et le schéma transitif. Tous deux ont des emplois qu'il n'est pas aisé de relier entre eux d'un point de vue sémantique, ce qui complique la recherche d'un sens fondamental unique pour ces deux schémas. Après avoir examiné différents critères pour distinguer la polysémie de l'homonymie, nous déduisons que les schémas de complémentation sont majoritairement polysémiques. Il est toutefois préférable de considérer que le schéma en *at* est homonymique et d'accepter que le « schéma transitif » est en réalité la manifestation formelle de plusieurs unités linguistiques distinctes.

L'étude d'une langue ne saurait se dispenser d'une analyse d'occurrences véritables. Si des énoncés créés de toutes pièces ont une importance pédagogique certaine et permettent souvent de faire apparaître quelques subtilités des langues, le langage est un instrument avant tout produit par des locuteurs dans un contexte donné pour servir un objectif particulier.

Pour pouvoir mener à bien cette recherche, nous baserons donc nos analyses sur des exemples authentiques compilés au sein d'un corpus. Nous avons d'emblée exclu l'idée d'utiliser un corpus compilé par nos soins. Dans tous les textes, les verbes sont majoritairement associés à un schéma intransitif ou transitif. Du fait de la fréquence très importante de ces deux schémas,

il faudrait compiler un nombre colossal de textes pour espérer trouver des occurrences intéressantes d'autres configurations syntaxiques.

Nous avons donc opté pour un corpus informatisé. Ce genre de corpus a le double avantage d'être déjà compilé et de permettre d'interroger de très nombreuses occurrences pour pouvoir dégager des tendances dans l'utilisation de la complémentation du verbe. Le choix de notre corpus a été guidé par trois principes :

- (i) il devait être facile d'accès ;
- (ii) il devait comprendre des textes de genre varié (oral, fictionnel, journalistique, académique, etc.) pour refléter l'utilisation de l'anglais dans toute sa diversité ;
- (iii) il devait refléter une utilisation actuelle de la langue et, de façon secondaire, une période assez large de la langue anglaise.

Au vu des corpus disponibles au commencement de cette thèse, notre choix s'est porté sur le *Corpus of Contemporary American English (CoCA)*. À l'instar du *British National Corpus (BNC)*, le CoCA respecte les deux premiers principes que nous avons édictés. Il a l'avantage d'être complètement actualisé chaque année, là où le BNC s'arrête en 1993, et de porter sur vingt-cinq années de production d'énoncés, là où le BNC ne reflète qu'une dizaine d'années. Par ailleurs, le fait de ne présenter qu'un seul dialecte, l'anglais américain, permet de ne pas avoir à pondérer les résultats trouvés en fonction du pays d'origine du locuteur — de tels calculs auraient été la conséquence de choix nécessairement discutables.

Les statistiques que nous ferons et les énoncés que nous présenterons en exemple seront donc quasiment tous tirés du CoCA. Dans les exemples que nous donnerons, ces énoncés seront marqués d'un losange en exposant ([◊]). Dans le cas où nous utiliserons un énoncé attesté mais provenant d'une autre source, cette source sera explicitée. Enfin, lorsque nous utiliserons des exemples inventés, notamment issus de manipulations d'énoncés authentiques, il n'y aura aucune marque.

PARTIE 1. TRANSITIVITÉ, VALENCE ET COMPLÉMENTATION DU VERBE : ÉTAT DES LIEUX DE LA RECHERCHE ET CADRES THÉORIQUES

1. Notions préliminaires

La notion de verbe labile est en apparence simple, mais elle fait intervenir un très grand nombre de concepts, notamment ceux de complémentation et de transitivité. Ces derniers impliquent eux-mêmes la compréhension des notions de valence et de dépendant syntaxique. Si ces concepts sont généralement tenus pour acquis, toute étude dans le domaine de la complémentation du verbe doit s'appuyer sur des notions clairement définies.

Avant d'étudier les verbes labiles en tant que tels, nous présentons donc — et, parfois, remettons en question — les différentes notions qui sous-tendent leur compréhension et leur traitement dans la littérature.

1.1. Tête et dépendants

1.1.1. Têtes syntaxiques : propriétés et application aux verbes

Au sein d'une structure syntaxique, la **tête** est l'élément qui manifeste un certain nombre de propriétés, généralement mentionnées par les linguistes. Ces propriétés sont présentées ci-après en [1].

- [1]
- i. Elle détermine la distribution syntaxique de la structure.
 - ii. Elle détermine la flexion de mots externes à la structure, ou sa flexion est déterminée par des mots externes à la structure.
 - iii. Elle détermine le sens dénotatif de la structure.
 - iv. Elle pourrait accomplir seule la fonction syntaxique de la structure entière.
 - v. Elle est normalement obligatoire au sein de la structure et en son absence, elle est sous-entendue.

D'après Mel'čuk (2009:31-2), parmi ces propriétés, seules les trois premières (distribution syntaxique, morphologie, sens dénotatif) sont de vraies propriétés définitives des têtes syntaxiques. Les autres propriétés généralement citées ne sont que des tendances qui ne sont pas applicables à toutes les langues, ni même pour toutes les structures syntaxiques au sein d'une même langue.

Par ailleurs, selon Mel'čuk, ces propriétés définitives sont hiérarchisées. Si la tête syntaxique d'une structure peut être déterminée grâce à la première propriété de la hiérarchie, les autres ne sont pas appliquées, ce qui évite les conflits potentiels entre propriétés. La notion de tête étant avant tout syntaxique, il semble cohérent que le critère syntaxique soit le plus élevé dans la hiérarchie, le critère sémantique venant en dernier recours, notamment dans les langues à morphologie peu développée.

La propriété [1](i) est la propriété qui fait l'objet d'un plus grand consensus chez les syntacticiens, et à ce titre elle est unanimement donnée lorsque la notion de tête syntaxique est définie (Huddleston & Pullum 2002:24, Creissels 2006a:20, Mel'čuk 2009:27-28). Selon cette propriété, pour une structure syntaxique donnée, la tête est l'élément qui détermine où la structure peut apparaître dans un énoncé, quelles fonctions elle peut remplir.

- (4)
- a. But again, I think it is important we deal with this issue now. [◇]
 - b. Thrun is perhaps more familiar with this issue than any roboticist. [◇]

Selon la grammaire traditionnelle, une préposition est un mot qui sert à introduire un constituant nominal et à le relier à un autre élément de la phrase. Cette définition ne dit rien d'une quelconque relation de rection entre la préposition et le nom, laissant ouverte la possibilité que ce soit le nom qui régit la structure.

Dans les énoncés en (4), cependant, c'est bien la préposition *with* qui régit la structure soulignée, pour deux raisons. D'une part, c'est elle qui permet l'apparition de cette structure à ces emplacements, à savoir comme complément de *deal* et de *familiar* ; si le nom était tête, la structure pourrait apparaître en fonction sujet ou objet, ce qui n'est pas le cas (**With this issue requires further clarification* ; **We all need to tackle with this issue*). D'autre part, l'utilisation de la préposition *with* dans ces contextes est contrainte par le terme recteur ; il n'aurait pas été possible de lui substituer les préposition *without* ou *against*, par exemple. Dans une structure < préposition + nom >, c'est par conséquent la préposition qui détermine la distribution syntaxique de l'ensemble, et qui régit donc la structure.

La propriété [1](ii) énonce que l'élément qui régit une structure est l'élément qui contrôle la flexion de mots extérieurs à la structure, ou dont la flexion est contrôlée par des mots extérieurs à la structure (Mel'čuk 2009:29). Cet élément est appelé **point de contact morphologique** (*morphological contact point*).

(5) [The other kids] are looking at me as if I'm covered with warts. [◇]

Dans l'énoncé en (5), le point de contact morphologique de la structure *the other kids* est le nom *kids*, puisqu'un changement dans sa flexion, selon le paramètre du nombre, modifie la flexion d'un mot extérieur à la structure, à savoir le verbe : *the other kid is looking at me*. En vertu de cette propriété, le nom est donc la tête de la structure, quand bien même son statut de tête aurait déjà été validé par la première propriété.

Enfin, la dernière propriété définitoire des têtes [1](iii) est qu'il s'agit de l'élément qui détermine le sens dénotatif de la structure entière (Creissels 2006a:20). Selon Langacker (2008:192), la tête d'une structure, qu'il appelle **déterminant du profil** (*profile determinant*), est l'élément qui représente la même entité que la structure entière. La tête d'une structure syntaxique est donc l'élément qui peut lui servir de « paraphrase minimale » (son nœud communicativement dominant, Mel'čuk 2015:21). En d'autres termes, si X est la tête de la structure S, alors S représente un genre ou une occurrence de X (Mel'čuk 2009:31).

- (6) a. In 1995 he obtained a degree in [computer science] from the Johannes Kepler University. [◇]
 b. So we're going to watch this [very carefully]. [◇]

Dans les deux énoncés en (6), les structures *computer science* et *very carefully* contiennent respectivement deux noms et deux adverbes. Étant donné que les structures contiennent deux mots appartenant à la même classe lexicale, ces deux mots sont tous deux potentiellement l'élément qui détermine la distribution syntaxique de ces structures. Malgré cela, *computer science* représente une science, une discipline, et non un ordinateur ; de même, *very carefully* représente une manière d'agir attentive à un degré élevé. Dans ces structures, la tête est donc respectivement *science* et *carefully*.

Au sein d'une structure syntaxique donnée, les mots qui ne sont pas la tête sont appelés les **dépendants** de cette tête ; on dit qu'une tête **régit** ses dépendants. Ceux-ci sont souvent facultatifs : on peut en ajouter ou en supprimer sans modifier le comportement syntaxique du constituant (Creissels 2006a:20, Mel'čuk 2009:42), d'où le postulat de la propriété [1](iv).

(7) But the beginning of his life was [very different].[◇]

Dans l'exemple (7), les mots entre crochets forment un constituant syntaxique. Dans ce constituant, l'adverbe *very* pourrait être enlevé sans porter atteinte à la grammaticalité de l'énoncé (*The beginning of his life was different*). L'inverse, en revanche, n'est pas vrai : l'omission de l'adjectif rendrait l'énoncé agrammatical (**The beginning of his life was very*).

De façon générale, dans tous les énoncés où l'on trouvera une séquence < adverbe + adjectif > en anglais, il sera syntaxiquement possible de supprimer l'adverbe et ses dépendants éventuels pour ne conserver que l'adjectif. En vertu de ce principe, lorsqu'un adverbe et un adjectif forment une structure syntaxique, c'est l'adjectif qui régite l'adverbe.

La propriété [1](iv) est compliquée par le fait qu'il existe des langues où certains dépendants sont obligatoires. C'est le cas du déterminant dans la plupart des syntagmes nominaux en anglais :

(8) Cecily sat down in [a chair] near the fire.[◇]

Avec un nom à fonctionnement discontinu, le déterminant est un élément obligatoire en anglais (**Cecily sat down in chair*). La présence nécessaire de ces deux éléments (nom et déterminant) rend difficile la reconnaissance d'une hiérarchie entre eux ; un grand nombre de linguistes se réclamant de l'approche chomskyenne considèrent par exemple que c'est le déterminant qui régite le nom, le tout formant un syntagme déterminatif (*determiner phrase*, ou *DP* ; Brame 1982, Abney 1987, Sideeg 2016).

Le nom se distingue cependant dans la mesure où c'est lui qui établit quels dépendants sont autorisés ou requis : le nom discontinu *chair* requiert l'article indéfini au singulier et peut n'être précédé d'aucun déterminant au pluriel. Puisque le nom impose ou autorise la présence d'un déterminant et non l'inverse, nous pouvons postuler que c'est le premier qui régit le second.

En (7), étant donné que l'adverbe *very* n'est pas tête, il ne reste pas sous-entendu s'il est omis : *his life was different* ne sous-entend pas *his life was very different*. À l'inverse, comme le dit la tendance [1](v), une tête omise reste sous-entendue :

(9) Immigrants are also blamed for contributing to Florida's violent crime rate, [the nation's worst].[◇]

En anglais, une séquence < déterminant + adjectif > est généralement suivie d'un nom. Cependant, dans la structure entre crochets de l'énoncé (9), on voit que ce n'est pas le cas. Celui-ci reste tout de même sous-entendu : du fait du cotexte gauche, cette structure signifie nécessairement *the nation's worst violent crime rate*. Le nom est mis sous ellipse, c'est-à-dire que même en son absence, il reste sous-entendu ; il serait par conséquent tête de la structure entre crochets s'il apparaissait.

En vertu des principes qui viennent d'être mentionnés, au sein d'une proposition, c'est donc le verbe qui est tête. En effet, ce ne sont pas les autres classes lexicales présentes au sein de la proposition qui déterminent où la proposition peut se placer :

(10) i a. That he was dead became visible in first light.[◇] b. His death became visible in first light.
 ii a. I thought there was a possibility that he was dead.[◇] b. *I thought there was a possibility his death.

Si c'était un nom (par exemple celui en fonction de sujet) qui déterminait la distribution syntaxique de la proposition dont il fait partie, un syntagme nominal et une proposition pourraient occuper les mêmes fonctions syntaxiques. Or si les deux peuvent être sujet d'un verbe, comme on peut le voir en (10), un syntagme nominal ne peut être complément d'un autre nom. Avec le sujet, le verbe est le seul élément obligatoire dans une proposition ; on peut donc postuler que c'est le verbe qui en détermine la distribution syntaxique, et par conséquent qui en est la tête.

En vertu des principes énoncés par Mel'čuk, le critère de distribution syntaxique seul suffit à faire du verbe la tête d'une proposition, mais nous pouvons examiner les autres principes donnés en [1].

- De tous les constituants d'une proposition subordonnée, c'est avant tout le verbe qui peut voir sa forme modifiée en fonction du mot qui régit cette subordonnée. Ainsi, le verbe *insist* peut régir des propositions subordonnées subjonctives, où seul le verbe prend une forme particulière, les autres constituants gardant une forme habituelle (*he insisted [that I be there on time]*, à comparer à *he said [that I was there on time]*).
- Une proposition signifie une situation statique ou dynamique impliquant un certain nombre d'entités, situation que le locuteur peut modaliser ; les verbes sont une classe lexicale dont les membres signifient justement des situations statiques ou dynamiques. La situation ainsi signifiée est parfois appelée **procès** (*process*, Langacker 2008:112)². Pour une proposition donnée, c'est le sens du verbe qui va servir de paraphrase minimale : la proposition *he died of heart disease* signifie un décès et non une personne, par exemple.
- Toute proposition contient un verbe et ses auxiliaires éventuels. Sous certaines conditions (coordination ou structure comparative), un verbe peut être omis — on parle alors de **zeugme** (*gapping*) — mais il est systématiquement récupérable. Ainsi, dans *Jesse spoke a bit of French, and she a bit of English*, le cotexte oriente l'interprétation *she spoke a bit of English*.

Seule la tendance [1](iv) n'est pas vérifiée pour le verbe en anglais, puisque dans les propositions canoniques³, le sujet est un dépendant obligatoire. En prenant pour exemple les énoncés en (11), on pourra opposer que le sujet n'est pas exprimé dans les propositions subordonnées non finies (a) ou dans les constructions impératives (b).

- (11) a. I remember writing a column in 2003.[◇]
b. Don't be sorry. Be proud.

² Dans la Grammaire Cognitive de Langacker, un procès est défini comme une relation entre plusieurs entités qui est saisie de façon séquentielle. Cela contraste avec les adjectifs, les adverbes et les prépositions qui représentent des situations atemporelles, c'est-à-dire saisie de façon globale. Pour une critique de la distinction entre parcours séquentiel (*sequential scanning*) et parcours global (*summary scanning*), voir Broccias & Hollmann (2007).

³ Une phrase canonique (Huddleston & Pullum 2002:46) est syntaxiquement élémentaire, ou non marquée. Cela correspond en anglais à une phrase simple, déclarative positive, à la voix active, et informationnellement neutre.

Les propositions subordonnées non finies sont des constructions particulières puisqu'elles permettent l'omission d'un sujet qui est généralement retrouvable dans le cotexte immédiat. Ainsi en (a), on comprend que le sujet est *I* (*I wrote a column in 2003*). Dans les constructions impératives de l'anglais, le sujet est un élément facultatif. Il reste cependant toujours sous-entendu, puisqu'il s'agit d'un acte directif envers l'allocutaire, qui est alors vu comme devant effectuer l'action, et le sujet peut être réintroduit, comme en (12) — c'est d'ailleurs l'énoncé tel qu'il apparaît en corpus :

(12) Don't you be sorry. You be proud. [◇]

La fonction de tête d'une proposition ne peut être remplie en anglais que par un verbe. Il s'agit là d'une fonction particulière : dans une phrase canonique, le verbe à une forme finie est le seul constituant qui puisse ne pas être inséré dans un ensemble plus grand, contrairement aux autres syntagmes. Le verbe est donc le seul type de mot qui puisse être la tête absolue d'une phrase. De ce fait, cette fonction, remplie par un mot qui peut ne dépendre syntaxiquement de rien d'autre, est parfois spécifiquement nommée **prédicat**⁴, ou plus précisément **prédicat syntaxique**⁵.

1.1.2. Types de dépendants

D'après Creissels (2006a:274), il est possible de décrire la syntaxe d'une langue donnée en ne distinguant que des rôles syntaxiques nucléaires et des rôles syntaxiques périphériques. Les

⁴ Huddleston & Pullum (2002:24) parlent de **prédicateur** (*predicator*).

⁵ Merle (2009) montre que la notion de prédication a été appréhendée de différentes façons dans la tradition grammaticale.

La définition de prédicat syntaxique que nous retenons ici s'oppose à celle qu'en donne la grammaire traditionnelle, à savoir tout ce qui n'est pas le sujet. Dans la tradition linguistique grecque et latine, le sujet a des propriétés particulières (c'est le seul élément qui déclenche un accord sur le verbe, et il représente généralement le thème de l'énoncé) qui font que les grammairiens l'ont isolé et ont considéré que la proposition consistait en une entité (le sujet) dont on disait quelque chose (le prédicat) ou en un support auquel on apportait une prédication.

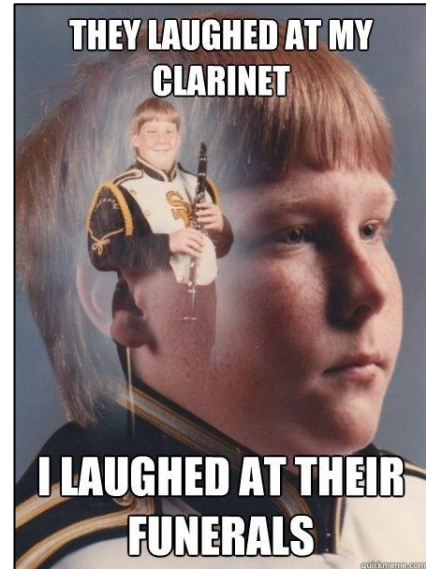
Si le sujet a des propriétés uniques dans la syntaxe de l'anglais, nous pensons qu'il s'agit bien d'un complément du verbe et qu'il est subordonné à ce dernier. Par ailleurs, la recherche en linguistique a peu à peu dissocié les fonctions syntaxiques (sujet, objet, attribut, etc.) et les éléments de la structure informationnelle (thème et propos, foyer, etc.). S'il peut être utile de distinguer le sujet du reste de la proposition, notamment dans le cas des reprises anaphoriques verbales, nous estimons que la séparation entre le sujet et le reste de la proposition n'est pas première et que c'est le verbe, en tant que centre organisateur de la proposition, qui porte l'opération de prédication avec tous ses compléments.

rôles nucléaires représentent toujours des arguments (voir 1.2.1.) de la situation signifiée par le verbe, tandis que le statut sémantique des rôles périphériques dépend du verbe considéré et peut difficilement être établi avec certitude.

Cette vision des dépendants du verbe est mise à mal par certains énoncés, dont celui présent dans l'image ci-contre, que nous reproduisons ici :

(13) They laughed at my clarinet. I laughed at their funeral.

Les deux phrases de cet exemple offrent un parallélisme intéressant. Elles présentent quasiment les mêmes éléments et ont le même ordre linéaire : VERBE + PRÉPOSITION + CONSTITUANT NOMINAL. Selon une première intuition, les deux constituants prépositionnels n'ont cependant pas la même proximité avec le verbe : le verbe contrôle davantage



le premier syntagme prépositionnel que le second. Les deux constituants divergent en effet selon plusieurs aspects :

- la première préposition ne peut être changée sans donner un énoncé agrammatical, tandis que le choix de la préposition est beaucoup plus libre dans l'autre phrase (*I laughed after / before / during their funerals*) ;
- le premier constituant prépositionnel a une position syntaxique fixe tandis que le second peut être antéposé (*at their funerals, I laughed*) ;
- le complément de la première préposition peut apparaître en fonction de sujet dans une construction passive (*my clarinet was laughed at*), pas celui de la seconde ;
- le complément de la première préposition représente l'objet de la moquerie, tandis que le second signifie une circonstance de la situation dite par le verbe.

En dépit de leur forme similaire (*at* + CONSTITUANT NOMINAL), les deux constituants prépositionnels n'ont pas le même comportement syntaxique et, de ce fait, pas la même interprétation sémantique. Le fait de postuler deux fonctions différentes pour ces constituants permet d'expliquer leurs propriétés très différentes. Il est donc nécessaire d'aller au-delà de l'opposition « nucléaire – périphérique » mise en avant par Creissels.

Il est généralement admis qu'il existe deux grands types de dépendants syntaxiques⁶, selon la relation qu'ils entretiennent avec le terme recteur (ici, le verbe) :

- Le premier type de dépendant inclut ceux dont la présence ou l'absence dépend de la tête qui les régit⁷ ou du contexte discursif, qui ont des propriétés syntaxiques nettement distinctes des autres dépendants, et qui entretiennent avec la tête une relation sémantique dont la nature dépend de la tête.
- Le second type de dépendant inclut ceux qui n'ont pas de contraintes de sélection strictes, qui gardent une autonomie sémantique par rapport à leur tête et dont l'absence n'est soumise à aucune condition particulière.

Ces dépendants, que Creissels (2006a:21-22) qualifie respectivement de *fortement régis* et *faiblement régis*, sont généralement appelés en syntaxe **compléments** et **modifieurs**.

Selon Langacker (2008:202-203), les notions de complément et de modifieur sont avant tout conceptuelles ; il est en partie suivi par Mel'čuk (2015:440-442), qui définit ces notions en faisant intervenir des éléments à la fois sémantiques et syntaxiques. L'existence d'une distinction entre ces deux types de dépendants résulte du fait que certaines unités linguistiques représentent des éléments de sens qui ne sont pas conceptuellement autonomes : elles impliquent l'existence d'autres entités au sein de leur structure sémantique. Pour ces deux auteurs, un dépendant est un complément s'il est impliqué par la structure sémantique de sa tête syntaxique. Il s'agira d'un modifieur s'il implique dans sa structure sémantique un élément qui est sa tête syntaxique.

Les modifieurs d'un verbe, ainsi que ses suppléments⁸, sont traditionnellement appelés « compléments circonstanciels » dans la description française de la grammaire anglaise (Larrea & Rivière 2014:298, Brasart 2015:412). Cette étiquette pose problème, dans la mesure où le terme de complément doit être strictement réservé à des dépendants qui ont des conditions

⁶ Aussi légitime que soit la question de la distinction entre les fonctions de modifieur et de déterminant, cette question ne concerne que le syntagme nominal et n'entre pas dans le cadre de la présente thèse. Elle ne sera par conséquent pas traitée.

⁷ Pour l'instant, nous ne statuons pas sur la nature de ces contraintes, c'est-à-dire si celles-ci sont sémantiques (l'absence potentielle d'un complément dépend des propriétés sémantiques de la tête) ou idiosyncratiques (le lexème a son propre fonctionnement et l'absence potentielle d'un complément doit être étudiée au cas par cas).

⁸ Un **supplément** (Huddleston & Pullum 2002:1350) est un élément lié sémantiquement à une attache (*anchor*), dont il est détaché prosodiquement, sans être intégré à la structure syntaxique comme dépendant. Le terme **apposition** a généralement un sens plus restreint, dans la mesure où l'attache est nécessairement un nom.

de sélection strictes, ce qui n'est pas le cas des constituants appelés compléments circonstanciels.

L'étiquette plus simple de « circonstants » (Oriez 2009:101, Mignot 2016:67) pourrait être une solution mais elle correspond déjà à une notion purement sémantique établie par Tesnière (1959:125). Malgré des affinités certaines entre sémantique et syntaxe, la notion de dépendant est syntaxique et la relation entre ces dépendants et les circonstants peut s'avérer complexe. À l'instar de Khalifa (2004:25) ou Mélis (2014), nous utiliserons donc, en lieu et place du terme « complément circonstanciel », celui d'**adjoint** (calque de l'anglais *adjunct*, Huddleston & Pullum 2002:59). Ce terme a non seulement le mérite d'être très majoritairement utilisé dans la tradition grammaticale anglophone, mais également celui de permettre de distinguer les plans sémantique et syntaxique en proposant une étiquette qui puisse n'être utilisée qu'en analyse syntaxique sans préjuger de sa valeur sémantique.

Nous pouvons illustrer la différence entre ces deux types de dépendants avec l'exemple suivant :

(14) **I ate yogurt twice a day because the doctor had suggested it.**[◇]

En vertu des propriétés des têtes syntaxiques que nous avons données, la tête de cet énoncé (en gras dans l'exemple) est le verbe *eat*, ici à la forme verbale prétérit ; les constituants soulignés sont tous des dépendants de ce verbe.

Les compléments du verbe *eat* sont ici *I* et *yogurt*, respectivement sujet et objet du verbe :

- La présence du sujet est obligatoire (**ate yogurt twice a day because the doctor had suggested it*) et sa forme nominale est contrainte : il ne saurait s'agir d'une proposition subordonnée interrogative, comme le verbe *depend* le permet, par exemple. L'objet *yogurt* peut être omis (*I ate twice a day because the doctor had suggested it*), mais il reste sous-entendu et reçoit une interprétation indéfinie générale (*I ate* se comprend comme 'j'ai mangé quelque chose qui se mange généralement'), et cette interprétation n'est permise que par la présence du verbe *eat*⁹.

⁹ L'interprétation d'un objet omis dépend du verbe recteur : *they kissed* ne signifiera pas 'ils ont embrassé quelque chose qui s'embrasse généralement'. L'omission de l'objet ici n'a donc pas d'interprétation indéfinie, mais une interprétation réciproque : 'ils se sont embrassés mutuellement'.

- Il s'agit de dépendants qui sont spécifiques au verbe, ou qui en tout cas ne sauraient apparaître avec tous les verbes : il n'aurait pas été possible d'avoir des énoncés tels que **I rained* ou **He slept yogurt*.
- Le sujet et l'objet sont des fonctions syntaxiques qui, en anglais, ont des propriétés particulières qui leur permettent de se distinguer nettement d'autres fonctions syntaxiques. Le sujet a par exemple une position préverbale fixe, est indexé sur le verbe et déclenche une forme particulière des pronoms ; l'objet, quant à lui, est un élément nominal, postverbal, correspondant le plus souvent au sujet dans une construction passive associée.
- Le sujet et l'objet du verbe *eat* représentent respectivement le mangeur (celui qui fait l'action) et l'entité mangée qui va subir un changement d'état. Avec les mêmes fonctions, mais un autre verbe, leur rôle serait autre : dans *I hate yogurt*, *I* est un expérient (quelqu'un qui éprouve une sensation) et *yogurt* un stimulus (une entité à l'origine d'une sensation). Par ailleurs, étant donné qu'il définit la relation qu'il va entretenir avec ses compléments, le verbe *eat* leur impose également des restrictions sémantiques : le sujet devra représenter un être animé, tandis que l'objet aura plutôt tendance à représenter une substance matérielle comestible.

Les constituants *twice a day* et *because the doctor had suggested it*, en revanche, sont des adjoints (dorénavant signalés par un soulignement double), respectivement de fréquence et de cause :

- Ils n'ont pas de contrainte de sélection particulière, et leur absence n'est pas grammaticalement conditionnée : l'énoncé *I ate yogurt* est tout à fait grammatical, et n'implique pas d'autre dépendant sous-entendu.
- Ils peuvent apparaître avec tous les verbes (*I slept twice a day because the doctor had suggested it*) et ne sont donc pas spécifiques à un verbe particulier. Par ailleurs, s'ils apparaissent avec un autre verbe, leur sémantisme sera constant, puisqu'ils continueront à exprimer une fréquence et une cause.
- Ils n'ont pas de propriétés syntaxiques distinctives : leur forme est libre, dans la limite de leur catégorie sémantique, et ils n'ont pas de position fixe au sein de l'énoncé (*because the doctor had suggested it, twice a day, I ate yogurt*).

Il est à noter que tout constituant ayant un sens traditionnellement associé aux adjoints n'est pas nécessairement un adjectif. En fonction du verbe qui les régit, ces constituants pourront être des compléments¹⁰ :

- (15) a. Joe and Erin would have rather **stayed home**.[◇] [lieu]
b. They reviewed that Surfside project and **postponed it until fall**.[◇] [temps]
c. They **treat us like animals**.[◇] [manière]

Dans les trois énoncés en (15), les éléments soulignés, quoiqu'exprimant un sens typiquement associé aux adjoints, sont bien des compléments des verbes en gras. Ils sont certes omissibles en (a) et (b), mais restent sous-entendus. Ainsi, l'omission de l'expression de lieu en (a) entraîne une interprétation définie (rester à un endroit contextuellement saillant, c'est-à-dire un endroit mentionné plus tôt ou, à défaut, le lieu d'énonciation), tandis que l'omission de l'expression de temps en (b) entraîne une interprétation indéfinie (reporter le projet à une date que le locuteur ne connaît pas ou qu'il ne souhaite pas divulguer).

À l'inverse, l'expression de manière est obligatoire en (c) ; son omission changerait complètement le sens du verbe (il signifierait alors 'soigner' ou 'inviter'). Étant obligatoire, et donc nécessaire au verbe, le dépendant souligné est par définition un complément.

Dans ces trois cas, ces constituants représentent des entités qui sont sémantiquement nécessaires pour que la situation soit complète : on ne peut que rester *quelque part*, reporter un événement *à une certaine date*, et traiter quelqu'un *d'une certaine façon*.

1.2. Valence, rôles sémantiques et structure argumentale

1.2.1. Valence

Les verbes représentent diverses situations dynamiques ou statiques. Ces situations n'existent pas seules ; il est impossible de voir la situation « donner » sans voir les entités qu'elle implique

¹⁰ On lira parfois qu'il s'agit de « compléments circonstanciels obligatoires ». Bien qu'il s'agisse effectivement de catégories sémantiques identiques aux types d'adjoints les plus fréquents, cette étiquette est doublement dérangeante, puisque (i) l'emploi du terme *obligatoire* avec celui de *complément* est parfois pléonasmique et (ii) ces éléments ne sont pas des circonstanciels, comme nous le verrons en 1.2. On préférera donc le terme de « complément de lieu / temps / manière ».

(le donneur, l'objet donné et le destinataire). Une situation est donc toujours référentiellement dépendante d'autres entités.

Afin d'illustrer cette absence d'autonomie référentielle des situations, Tesnière (1959:102) utilise une métaphore théâtrale :

Le nœud verbal [...] exprime tout un petit drame. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un procès, et le plus souvent des acteurs et des circonstances. Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le verbe, les actants et les circonstants.

Le verbe exprime le procès. [...] Les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès. [...] Les circonstants expriment les circonstances de temps, lieu, manière, etc., dans lesquelles se déroule le procès.

Les **circonstants** expriment des éléments qui ne sont pas essentiels à une situation donnée ; selon Mel'čuk (2015:12), ils ne la caractérisent que d'un point de vue externe, en exprimant des types de sémantisme relativement constants (localisation dans l'espace et le temps, causes, conséquences, etc.). Ils s'opposent, selon Tesnière, aux **actants**, qui sont les entités inhérentes à la situation.

Reprenons l'exemple (14) :

(14) I ate yogurt twice a day because the doctor had suggested it.

Dans cet énoncé, les éléments *twice a day* et *because the doctor had suggested it* expriment respectivement la fréquence et la cause. Il s'agit de catégories sémantiques que l'on peut retrouver avec toutes les situations dynamiques. Par ailleurs, le fait de ne pas concevoir de fréquence ou de cause pour cette situation ne changerait pas l'identité de la situation : on pourrait toujours l'exprimer par *eat*. Les deux éléments *I* et *yogurt* sont en revanche essentiels à la situation : *eat* implique, de façon inhérente, un être animé qui mange et une substance qui est mangée, et ces deux rôles sont spécifiques à *eat*.

Une situation n'est pas concevable sans actants, et ces derniers reçoivent leur rôle spécifique de la situation. Cette forte interdépendance a conduit Tesnière à considérer que la situation et les arguments constituent le noyau central d'une proposition. Par ailleurs, le fait que les

situations tirent leur identité des entités qui y participent et du rôle qu'elles y jouent a mené l'auteur à formuler le concept de **valence**.

Cette notion, inspirée de la chimie¹¹, caractérise les procès de façon quantitative : la valence d'un procès est son nombre de créneaux actanciels, c'est-à-dire le nombre d'actants qu'il régit potentiellement. Tesnière (1959:239-255) distingue alors les procès avalents¹² (a), monovalents (b), divalents (c) et trivalents (d) :

- | | | |
|---------|---|-----------------|
| (16) a. | It snowed . | [aucun actant] |
| b. | <u>Mary</u> slept . | [un actant] |
| c. | <u>The teacher</u> punished <u>my son</u> . | [deux actants] |
| d. | <u>He</u> sent <u>his mother</u> <u>a postcard</u> . | [trois actants] |

L'héritage de la théorie tesnièreenne est encore bien présent en linguistique ; en dépit de quelques ajustements terminologiques et définitoires, les principes fondateurs de sa théorie de la valence sont encore la base de nombreuses réflexions sur la complémentation du verbe.

Si ce n'est chez les linguistes qui se réclament de la théorie tesnièreenne, les entités prenant part au procès sont à présent rarement désignées par le terme *actants* ; les termes **arguments** et **participants** sont rencontrés plus souvent dans la littérature, notamment dans les travaux en anglais. Ces trois termes ne divergent que par les approches théoriques qui les emploient ; ils seront par conséquent utilisés indistinctement dans cette partie. Par la suite, nous tâcherons dans la mesure du possible d'utiliser le terme *argument*, emprunté à la logique des prédicats et très populaire auprès de la communauté linguistique.

Encore floue dans les travaux de Tesnière, la notion de participant à un procès va être définie plus précisément par la suite. Selon Mel'čuk (2015:12), dans une situation donnée exprimée par un verbe, un élément — entité ou autre situation — est un participant obligatoire¹³ de cette

¹¹ En chimie, la valence d'un élément est le nombre d'électrons qui sont susceptibles de participer à des liaisons chimiques. Par métaphore linguistique, l'atome devient le procès, et les liaisons deviennent les créneaux actanciels susceptibles d'être instanciés.

¹² Les procès avalents sont des procès un peu particuliers dans la mesure où ils n'impliquent l'existence d'aucune autre entité, et que le procès se suffit donc à lui-même pour exister. Il s'agit principalement de procès météorologiques.

¹³ Il existe, selon Mel'čuk (2015:25-40), des participants facultatifs, dont la conceptualisation n'est pas nécessaire à l'identité du procès mais qui y sont conventionnellement associés. Leurs propriétés seront données plus loin.

situation si et seulement si, lorsqu'on arrête de conceptualiser son existence, ce qui reste (i) ne peut plus être exprimé par ce verbe spécifique ou (ii) cesse d'être une situation.

Pour illustrer son propos, Mel'čuk prend notamment l'exemple du verbe *rent*, qui peut être explicité comme suit : *une personne X loue un produit Y à une personne Z pour une somme d'argent W pendant une durée T*.

Il s'agit d'une situation impliquant cinq éléments, chacun représenté par une variable — ce serait donc un procès pentavalent, alors que Tesnière (1959:108) estimait qu'un procès ne pouvait avoir plus de trois actants. Si l'on arrête de conceptualiser l'un de ces cinq éléments, la situation perd son identité : elle n'est plus, ou ne peut plus être désignée comme elle l'était. Cela ne signifie pas que ces éléments doivent être exprimés : la somme d'argent ou la durée impliquées par *rent* sont souvent passées sous silence, mais restent sous-entendues.

Par exemple, si l'on ne conçoit pas l'existence d'une personne (X) qui donne un produit en location, la situation dite par le verbe *rent* ne peut exister. Si une durée de validité du procès n'est pas conceptualisée, au cours de laquelle Z jouit temporairement de Y, le transfert de possession est permanent et la situation ne peut plus être exprimée par le verbe *rent* : il faut lui substituer le verbe *sell*. De même, si une somme d'argent n'est pas conceptualisée (Z jouit temporairement et gratuitement d'un bien appartenant à autrui), le verbe *rent* est à nouveau inapproprié, et on lui substituera *lend*.

1.2.2. Rôles sémantiques

À la suite des travaux de Tesnière, beaucoup de linguistes vont développer l'idée selon laquelle les verbes représentent des situations dans lesquels des entités jouent un rôle. L'étude de la sémantique d'un verbe va donc cesser d'être purement quantitative (le nombre d'entités nécessaires à l'expression d'un procès) pour devenir qualitative (le type de rôle joué par ces entités dans la situation dite par le verbe).

Afin de faire des généralisations sur le marquage des arguments au sein d'une langue et dans une perspective comparative, les arguments d'un procès vont donc être caractérisés selon le **rôle sémantique** qu'ils y jouent. Selon Hartmann *et al.* (2014), ces rôles sémantiques peuvent être définis selon plusieurs niveaux de granularité.

Le premier niveau est celui des **microrôles**, c'est-à-dire des rôles définis par des procès spécifiques. Il s'agit donc de rôles exclusifs à chaque verbe.

- (17) a. The quake reportedly **destroyed** much of the city's historic, ancient architecture.[◇]
b. Our 5-year-old son **drew** a picture to help “Mr. Dan” feel better.[◇]
c. A dog **was carrying** a bone that he had stolen.[◇]
d. But something was wrong — the ball **rolled** just a little unevenly.[◇]
e. He **hated** his father and pitied his mother.[◇]
f. Although the world generally **annoys** me, I have not lost interest in it.[◇]

Ainsi, les énoncés en (17) impliquent les rôles *destructeur* et *entité détruite* (a), *dessinateur* et *entité dessinée* (b), *porteur* et *entité portée* (c), *entité qui roule* (d), *personne qui hait* et *entité haïe* (e), *entité agaçante* et *entité agacée* (f)¹⁴. Ce niveau de granularité ne permet aucune généralisation de la façon dont les arguments des verbes sont marqués syntaxiquement au sein d'une langue ou entre les langues. Tout au plus, ce niveau permet d'établir un contraste entre les arguments de verbes d'une même famille sémantique.

Le deuxième niveau est celui des **mésorôles**, qui sont des généralisations abstraites faites à partir des microrôles. Quand bien même les énoncés en (17) représentent des situations différentes les unes des autres, il est possible d'opérer des comparaisons et des regroupements entre les rôles tenus par les constituants soulignés.

Ainsi, en (b) et en (c), le sujet représente une entité qui agit de façon consciente ; cela contraste avec le sujet en (a), qui représente une entité naturelle, dépourvue de volonté. Par ailleurs, les objets dans ces trois énoncés représentent des entités qui n'entretiennent pas le même rapport avec l'évènement dénoté par le verbe : en (a), l'objet représente une entité (*architecture*) préexistante à l'évènement dit par le verbe (*destroy*) et presque totalement affectée par celui-ci ; en (b), l'objet (*picture*) représente une entité dont l'existence est la conséquence de l'action (*draw*) ; enfin, en (c), l'objet (*bone*) ne change pas d'état, mais uniquement de localisation.

¹⁴ Étant donné qu'il s'agit de rôles qui se rapportent à des verbes spécifiques appartenant à une langue spécifique, il faudrait plutôt, pour plus d'exactitude, nommer ces rôles dans la langue d'origine (*destroyer, destroyee, drawer, drawee, carrier, carrie, roller, hater, hatee, annoy, annoyee*), puisqu'il n'y a pas nécessairement de correspondance stricte entre les verbes anglais et français. Les appellations françaises ont été conservées pour plus de clarté.

On peut voir par ailleurs qu'il n'y a pas de lien figé entre le mésorôle sémantique et la fonction syntaxique : l'objet en (c) et le sujet en (d) représentent tous deux des entités qui changent de localisation. La dissociation est encore plus nette en (e) et (f) : le sujet en (e) représente une personne qui éprouve une sensation, et la source de cette sensation est l'objet du verbe, tandis que les rôles sont inversés en (f).

Les mésorôles sont le niveau le plus utilisé par les linguistes dans leurs travaux, car ils permettent de faire des généralisations sémantiques plus exploitables que les microrôles sans trop s'éloigner du sens des verbes. La liste suivante répertorie les mésorôles les plus utilisés en linguistique (Huddleston & Pullum 2002:230-233 ; Creissels 2006a:280-281) :

[2] agent : être animé qui effectue une action délibérée	instrument : objet grâce auquel un agent effectue une action
force : entité non animée qui affecte une autre entité de façon inconsciente	destinataire (<i>recipient</i>) : être animé à qui l'on transfère la possession d'une entité
patient : entité qui subit un changement d'état	bénéficiaire (<i>beneficiary</i>) : être animé au profit ou au détriment duquel est effectuée une action
thème : entité qui est localisée ou qui change de localisation	localisation (<i>locative</i>) : lieu où se situe une entité
factitif (<i>factitive</i>) : entité dont l'existence est la conséquence de l'action	destination (<i>goal</i>) : lieu vers lequel se déplace une entité
expérient (<i>experienter</i>) : être qui éprouve une sensation	provenance (<i>source</i>) : lieu à partir duquel se déplace une entité
stimulus : entité à l'origine d'une sensation éprouvée par un être animé	trajectoire (<i>path</i>) : lieu par lequel passe une entité qui se déplace

Creissels (2006a:280) explique cependant à juste titre qu'il est difficile d'établir une liste exhaustive et objective des rôles sémantiques, dans la mesure où ces rôles ignorent certaines subtilités sémantiques (par exemple, le fait que l'agent de l'action « manger » cherche surtout à provoquer un changement d'état chez lui-même, à savoir la satiété) et que l'évolution des recherches en linguistique amène souvent à devoir postuler de nouveaux rôles pour rendre compte de certains phénomènes.

Il est à noter que Fillmore (1976), dans sa Sémantique des cadres (*Frame semantics*), utilise un niveau de granularité qui se situe entre les microrôles et les mésorôles, qu'il nomme **éléments**

de cadre (*frame elements*). Selon l'auteur, chaque unité linguistique est associée à un cadre sémantique, c'est-à-dire une situation stéréotypée basée sur des expériences récurrentes et pour laquelle la langue a fourni des moyens d'expressions spéciaux. Cette approche sémantique est la base du projet FrameNet (<http://framenet.icsi.berkeley.edu>), expliqué en détail dans Ruppenhofer *et al.* (2006) et Fillmore *et al.* (2012).

Il différencie ainsi en (17) le rôle de Créateur (*draw*), qui donne existence à un artéfact (en l'occurrence une représentation graphique), et celui de Porteur (*carry*), qui contrôle le mouvement d'un objet tout en se déplaçant avec l'objet — ces rôles étant par ailleurs partagés par d'autres verbes, comme *paint* ou *sketch* d'un côté et *transport* ou *convey* de l'autre. Il ne s'agit pas d'agents véritables, qui affecteraient un objet préexistant sans être eux-mêmes affectés par l'évènement.

Les éléments de cadre sont donc plus spécifiques que les mésorôles, puisqu'ils prennent en compte les différences de comportement des entités en fonction du type de situation, tout en restant plus abstraits que les microrôles, ce qui permet de faire des généralisations entre les verbes qui font partie d'une même famille sémantique.

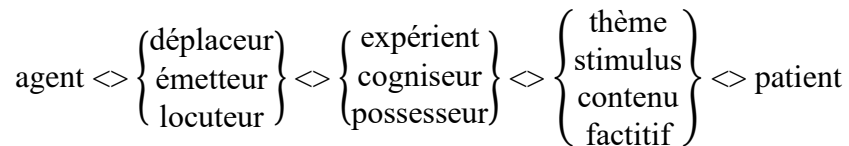
Enfin, le dernier niveau est celui des **macrorôles** (le terme a été inventé par Van Valin 2001:30), plus proche de la façon dont les arguments sont marqués grammaticalement. Selon Van Valin, en dépit du grand nombre de mésorôles qui sont postulés, il y a une opposition fondamentale entre les deux arguments d'une relation transitive, à savoir un rôle plutôt agentif (le participant à qui l'on attribue la responsabilité de l'existence de la situation) et un rôle plutôt patientif (le participant le plus affecté par la situation). Ces deux rôles fondamentaux, ou macrorôles, sont appelés respectivement *actor* et *undergoer*¹⁵ ; le terme *actor* englobe les rôles d'agent, d'expérient et d'instrument parmi d'autres, tandis qu'*undergoer* englobe notamment les rôles de patient, de thème et de destinataire.

Si les mésorôles sont des généralisations faites à partir de microrôles, les macrorôles sont donc à leur tour des généralisations faites à partir de mésorôles. Ce niveau de généralisation permet

¹⁵ En dépit de l'opposition de Creissels (2006a:285), on pourrait donc aisément utiliser les termes *agentif* et *patientif* (voir section 1.4.2) pour traduire les notions d'*actor* et *undergoer*, respectivement. La différence principale entre les deux paires de termes est que ceux utilisés par Van Valin peuvent s'appliquer aux constructions intransitives. Une autre possibilité de traduction serait les termes *proto-agent* et *proto-patient* (Dowty 1991).

de décrire plus simplement la relation que rôles sémantiques et fonctions syntaxiques entretiennent en fonction de la voix verbale.

Selon Van Valin, les mésorôles d'agent et de patient (les prototypes respectifs d'*actor* et *undergoer*) sont les deux pôles d'un continuum sur lequel sont distribués les autres mésorôles :



Ce continuum constitue une hiérarchie préférentielle : dans une relation verbale binaire canonique — donc à la voix active —, l'argument qui est le plus proche du pôle agentif sera marqué comme *actor* (sujet en anglais), et celui qui est plus proche du pôle patientif sera marqué comme *undergoer* (objet en anglais).

La Figure 1 suivante, inspirée de Van Valin (2001:31), montre comment les trois niveaux de granularité des rôles sémantiques des énoncés en (17) sont liés entre eux :

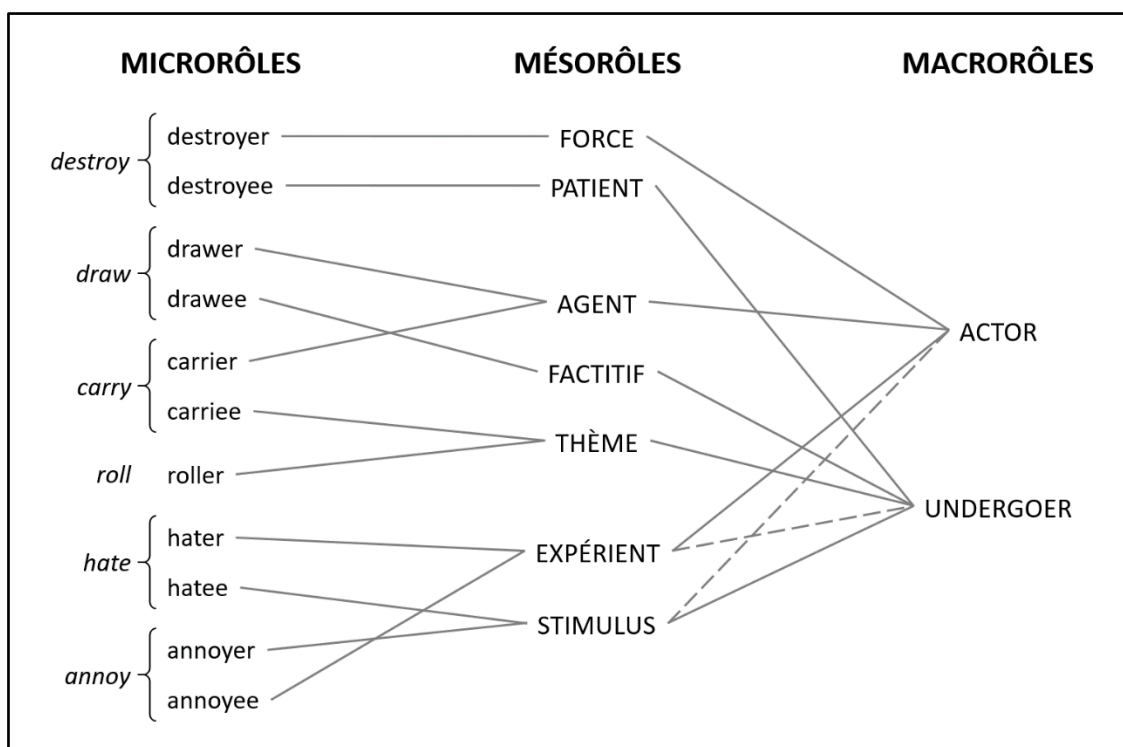


Figure 1. Comparaison des niveaux de rôles sémantiques.

Le problème des macrorôles est double. D'une part, il s'agit d'un niveau beaucoup trop abstrait pour pouvoir faire des généralisations au sein d'une langue et entre les langues. En effet,

certaines langues, comme l'allemand, n'ont pas que deux fonctions syntaxiques nucléaires¹⁶ (c'est-à-dire des fonctions qui marquent nécessairement des arguments). D'autres langues permettent un marquage plus varié de l'argument non-sujet : l'anglais, par exemple, peut marquer cet argument par une variété de prépositions.

D'autre part, il ne prend pas en compte les spécificités lexicales de certains verbes ou types de verbes (comme *annoy*, *satisfy* ou *surprise*) qui permettent un stimulus en fonction de sujet et un expérient en fonction d'objet — donc une inversion des macrorôles tels qu'ils sont théorisés par Van Valin —, ce que nous avons indiqué en pointillés sur la Figure 1.

1.2.3. Structure argumentale et complémentation des verbes

La valence est une notion essentiellement sémantique qui ne se préoccupe que du nombre d'entités nécessaires à un procès pour être sémantiquement complet, parfois en précisant le rôle spécifique qu'ont ces entités dans la situation. La valence est donc avant tout une propriété quantitative des éléments sémantiques, et par extension des mots qui représentent ces éléments sémantiques — donc des verbes, potentiellement.

- (18) a. The second night, the sky was clear and all of us **looked** at the moon.[◇]
b. She pulled me to a bench, where we sat and silently **watched** the moon.[◇]

Les énoncés en (18) contiennent deux verbes différents, mais qui ont la même valence et qui impliquent les mêmes mésorôles : ce sont des verbes de perception impliquant deux entités, un expérient et un stimulus. Abstraction faite de certaines nuances sémantiques, ces deux verbes se ressemblent donc.

En dépit de ces similitudes, les deux verbes ne se construisent pourtant pas de la même façon : le stimulus apparaît sous la forme d'un oblique en *at* avec *look*, et sous la forme d'un objet avec *watch*. Les notions de valence et de rôle sémantique sont donc utiles lorsque l'on se place au niveau du sens, mais elles ne préjugent pas de la forme que les arguments prendront au sein d'un énoncé. Selon la catégorie sémantique à laquelle un verbe appartient, ou parfois même selon les propriétés individuelles du verbe, les arguments auront des contraintes de forme.

¹⁶ Pour remédier à ce problème, Lehmann *et al.* (2004) a proposé un troisième macrorôle, l'*indirectus*, dont le prototype est le destinataire, et qui englobe les mésorôles d'expérient, de bénéficiaire et d'instrument.

On dira donc que les verbes *look* et *watch* ont la même **structure argumentale** (*argument structure*)¹⁷, puisqu'ils ont la même valence et les mêmes types d'argument, mais des **schémas de complémentation**¹⁸ (*patterns of complementation*, Huddleston & Pullum 2002:296) différents, puisque ces arguments ne seront pas exprimés de la même façon d'un point de vue formel.

La terminologie que nous choisissons d'employer mérite que l'on s'y attarde. Ainsi la notion de *structure argumentale* dont nous faisons usage est différente de celle qu'utilisent certains auteurs. Dans certains cas (Du Bois 2003, Siemund & Hole 2006, Áfarli 2007), la notion est utilisée de façon purement syntaxique pour référer à l'ensemble des compléments d'un verbe donné, dans la mesure où ce que nous désignons par *complément* est parfois appelé *argument* en anglais. Goldberg (1995), quant à elle, emploie le terme avec une acception à la fois syntaxique et sémantique : les unités qu'elle appelle des constructions argumentales (*argument structure constructions*) apportent à l'énoncé à la fois des compléments syntaxiques et des mésorôles (qu'elle appelle *arguments*).

Nous partons à rebours de Langacker, pour qui les classes lexicales (2008:95) et les fonctions syntaxiques (2008:210) ont une assise conceptuelle. Dans la mesure où la syntaxe et la sémantique sont parfois nettement déconnectées (De Mattia-Viviès 2012), nous préférons distinguer ces deux plans. Nous choisissons d'attribuer exclusivement le terme *argument* au domaine sémantique et de réserver celui de *complément* à un usage syntaxique. Dès lors, nous estimons impossible d'appeler l'ensemble des compléments du verbe sa structure argumentale. En effet, comme nous allons le voir, les arguments d'un verbe sont parfois exprimés par des adjoints, tandis que certains compléments ne représentent pas des entités nécessaires à l'identité de la situation signifiée par le verbe. Nous choisissons donc de retenir un terme qui utilise explicitement le mot « complémentation » pour faire référence à l'ensemble des compléments d'un verbe donné dans un contexte donné.

Dans la présente thèse, lorsque nous référerons aux schémas de complémentation des verbes en tant qu'objets d'étude indépendants des verbes auxquels ils se rapportent, nous les noterons entre chevrons : ⟨...⟩. Ainsi, le schéma de complémentation de *look* en (a) peut être noté ⟨SUJET,

¹⁷ On parle parfois de **schéma de valence** (*valency pattern*, Haspelmath & Müller-Bardey 2004, Kulikov 2010) ; Radden & Dirven (2007:267) parlent de **schème évènementiel** (*event schema*).

¹⁸ Parmi les autres termes rencontrés dans la littérature, on trouve ceux de **cadre de sous-catégorisation** (*subcategorization frame*, utilisé par les approches issues des théories chomskyennes) et de **valence** (Creissels 2006a:22 et 2006b:1), ce dernier terme étant ambigu, au vu de la définition de la notion de valence généralement acceptée (voir 1.2.1).

COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *at*) ou, de façon abrégée, ⟨SUJ OBL^{at}⟩¹⁹. La notation ne servira dans un premier temps qu'à faire référence à des schémas de complémentation en tant qu'objet d'étude, sans préjuger de leur autonomie sémantique ou lexicale.

1.3. Compléments et adjoints : critères de distinction

Afin de caractériser une signification verbale donnée avec précision, il est donc nécessaire de connaître son schéma de complémentation, c'est-à-dire de savoir quelles entités participent à la situation que représente le verbe, et comment ces entités sont codées dans un énoncé. À cette fin, il est donc fondamental d'identifier, dans les énoncés dans lesquels apparaît le verbe, de quel type sont ses dépendants, puis d'écarter les adjoints.

Cependant, pour pouvoir écarter les adjoints d'un verbe, et ainsi conserver ses compléments et déterminer leur forme, il est nécessaire d'avoir des critères pour distinguer ces deux types de dépendants. Pour être pertinents, ces critères doivent idéalement donner un résultat non ambigu.

La distinction entre compléments et adjoints est un problème épineux des domaines syntaxique et typologique. La question a été largement traitée dans la littérature, et les auteurs ont souvent donné des critères, des tendances ou des tests syntaxiques afin de déterminer le statut d'un dépendant donné. Nous passons ces critères en revue.

1.3.1. Critères de sélection

• **Spécificité au verbe.**

Les compléments sont liés à des verbes ou des classes verbales spécifiques (Koenig *et al.* 2003 ; Haspelmath & Hartmann 2015) ; en d'autres termes, les compléments nécessitent la présence d'un verbe qui les admette, et tous les types de compléments ne peuvent apparaître avec tous les verbes (Huddleston & Pullum 2002:219). À l'inverse, les adjoints n'ont pas ces contraintes

¹⁹ La liste des abréviations est disponible au début de la présente thèse.

de sélection : ils ne sont pas spécifiques à un verbe particulier et peuvent apparaître avec tous les verbes.

Cette sélectivité implique généralement une détermination syntaxique du type de syntagme ou de proposition ainsi admis (Huddleston & Pullum 2002:220 ; Herbst 2010:229). C'est notamment le cas des syntagmes prépositionnels : un syntagme prépositionnel est complément d'un verbe s'il est régi par une préposition fixe, c'est-à-dire une préposition qui ne peut commuter avec une autre préposition sans déclencher un sémantisme différent du verbe ou un énoncé agrammatical :

(19) Picture quality depends on/*off/*in/*over the device you use. [◇]

• **Obligation et latence.**

Les compléments sont parfois obligatoires, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être omis sans perte de grammaticalité ou sans changement de sens non systématique du verbe. Les adjoints, en revanche, sont toujours facultatifs (Huddleston & Pullum 2002:221, Hoffmann 2007). Par ailleurs, la présence ou l'absence de compléments et leur interprétation est soumise aux propriétés du verbe ou au contexte discursif (Creissels 2006a:21, Forker 2014), tandis que l'absence des adjoints n'est pas grammaticalement ou discursivement conditionnée : un adjectif non mentionné n'est jamais sous-entendu.

- (20) a. If 100 patients arrived at the hospital with this type of injury, I would expect two or three of them to survive. [◇]
b. If 100 patients **arrived** with this type of injury, I would expect two or three of them to survive.
c. If 100 patients **arrived** at the hospital, I would expect two or three of them to survive.

Dans l'exemple (20), le sujet est obligatoire. Les deux dépendants postverbaux peuvent être omis, mais leur interprétation diffère alors. En (b), même si le complément de lieu est omis, le lieu impliqué par la situation *arrive* est nécessairement récupéré de façon endophorique ou exophorique. En (c), en revanche, l'absence d'un dépendant d'accompagnement n'entraîne aucune interprétation particulière : on comprend alors que sur cent patients, peu importe leur condition, seuls deux ou trois ont des chances de survie.

1.3.2. Critères formels : codage

• **Classe lexicale.**

Selon Tesnière (1959:102-103) puis Huddleston & Pullum (2002:223), dans les cas les plus simples, les compléments sont des noms (ou des syntagmes nominaux) et les adjoints des adverbes :

(21) Few studies **have** actually tested this hypothesis empirically.[◇]

Le critère de classe lexicale n'est en réalité qu'une simple tendance, qui ne peut donc servir de test pour obtenir des résultats certains ou quasiment certains. Si les noms et les syntagmes nominaux ont tendance à être compléments, certains d'entre eux peuvent être adjoints, notamment lorsqu'ils expriment le temps ou la fréquence :

- (22) a. The semester's over next week.[◇]
b. New Hampshire elects governors every two years.[◇]

De la même façon, tous les adverbes ne sont pas nécessairement des adjoints ; certains peuvent être compléments de manière, comme nous l'avons vu plus haut dans l'exemple (15).

• **Propriétés syntaxiques distinctives.**

D'après Creissels (2006:274-275), un constituant qui a une fonction syntaxique nucléaire est un complément. Cela correspond en anglais aux fonctions syntaxiques de sujet et d'objet (Huddleston & Pullum 2002:216).

Mel'čuk (2015:83-85) élargit ce critère : il postule que le sujet et l'objet sont des compléments du verbe et, de façon inductive, définit comme complément tout élément dont le comportement morphosyntaxique est similaire à ces fonctions nucléaires. Pour l'auteur, la seule condition nécessaire et suffisante pour attribuer à un élément le statut de complément est qu'il ait un nombre suffisant de propriétés en commun avec un complément déjà établi. Parmi les propriétés en question, on retrouve le caractère obligatoire, la position linéaire, l'influence morphologique réciproque avec le verbe ou encore la participation à certains procédés linguistiques (pronominalisation, changements diathétiques, relativisation, réflexivisation). L'application de ce critère reste néanmoins subjective, dans la mesure où l'auteur ne donne pas le nombre ou la

proportion de propriétés communes nécessaires qu'un constituant doit manifester pour qu'il puisse être considéré comme un complément.

• **Position linéaire.**

En anglais, les compléments postverbaux apparaissent tout de suite après le verbe, et ne peuvent en être séparés par un autre élément que dans des conditions très strictes, notamment si le complément est particulièrement long ou complexe. Lorsqu'ils sont postverbaux, les adjoints ne viennent généralement qu'après les compléments.

- (23) a. Well, I'm going to put it on the table for you right now so you can see. [◇]
b. *I'm going to put it for you on the table right now so you can see.
c. *I'm going to put it for you right now on the table so you can see.
d. I'm going to put it on the table right now for you so you can see.

En (23), outre son caractère obligatoire, le constituant *on the table* doit être placé juste après l'objet. Il ne saurait être inséré entre deux adjoints, comme en (b) ou en (c), alors que les adjoints ont une position relativement libre les uns par rapport aux autres, comme on le voit en (d), où *right now* et *for you* peuvent être inversés. La rigidité syntaxique de *on the table* ainsi que son incapacité à être permuté avec des adjoints en fait donc un complément du verbe *put*.

De façon générale, les compléments sont assez restreints quant aux positions qu'ils peuvent occuper au sein de la proposition (Huddleston & Pullum 2002:225) : un complément a une position de base ou par défaut, et son apparition dans d'autres positions n'est autorisée que sous un nombre limité de conditions²⁰. Les adjoints ont tendance à avoir une position linéaire moins contrainte.

Un corolaire de ce critère est qu'il est difficile d'antéposer des syntagmes prépositionnels et des subordinées infinitives qui ont une fonction de complément, tandis que les mêmes catégories syntaxiques en fonction d'adjoint n'ont pas cette difficulté, comme on peut le voir en (24).

²⁰ Un objet, par exemple, ne peut apparaître en position finale que s'il est particulièrement long et complexe, et en position initiale que si (i) il représente de l'information ancienne et entretient un lien avec une entité évoquée précédemment et (ii) le contenu propositionnel non focalisé doit pouvoir être inféré du cotexte gauche.

- (24) i a. I was looking for you.[◇] b. *For you, I was looking.
 ii a. I'd do anything for you.[◇] b. For you, I'd do anything.
 iii a. We are trying to win the game.[◇] b. *To win the game, we are trying.
 iv a. We are cheating to win the game.[◇] b. To win the game, we are cheating.

1.3.3. Critères formels : comportement

• Alternance avec des fonctions nucléaires.

Selon Needham & Toivonen (2011), si un constituant donné — généralement un syntagme prépositionnel — peut alterner avec un sujet ou un objet sans que le verbe change de forme, il s'agit d'un complément :

- (25) a. I'll load the truck with beams and boards.[◇]
 b. I'll load beam and boards into the truck.

En (25), le verbe *load* présente deux schémas de complémentation possibles : l'un où l'objet est suivi d'un complément prépositionnel en *with* (a), l'autre où il est suivi d'un complément de destination, généralement régi par les prépositions *into* ou *on(to)* (b). Si le sens des énoncés n'est pas exactement le même²¹, le complément prépositionnel en (a) a le même rôle sémantique que l'objet en (b), et inversement, ce qui en fait selon Needham & Toivonen des compléments.

Ce critère ne fonctionne cependant pas dans tous les cas :

- (26) a. A homeless man on the next bench laughed heartily.
 b. A homeless man on the next bench laughed a hearty laugh.[◇]

En (a), il semble difficile d'admettre que l'adverbe est un complément, même si le sens de l'énoncé est extrêmement proche du sens de l'énoncé (b), où l'élément de sens représenté par l'adverbe est remplacé par l'objet *a hearty laugh*. Nous verrons en quatrième partie qu'il y a de bonnes raisons de considérer les constituants généralement désignés par le terme « objet cognat » comme de vrais objets. On ne peut donc pas attribuer automatiquement le statut de

²¹ En (a), le contenant (ici, le camion) sera généralement considéré comme rempli une fois l'action terminée, alors que cette interprétation n'est pas automatique en (b).

complément à un dépendant sur la seule base d'une alternance avec un complément dans un autre énoncé sémantiquement équivalent.

• **Itérabilité.**

Selon Bresnan (1982:164-165) et Mel'čuk (2009:37-9), les adjoints peuvent généralement être itérés, pas les compléments :

- (27) a. I always go to the movies on Friday.[◊]
b. I always go to the movies on Friday in the afternoon at three fifteen.
c. *I always go to the movies to the museum to the park on Friday.

Le critère d'itérabilité n'est indiscutable que si l'on considère que le terme *adjoint* recouvre une fonction unique — donc que les différentes catégories sémantiques qui y sont associées ne forment pas plusieurs fonctions distinctes — tandis que celui de *complément* recouvre un ensemble de fonctions syntaxiques différentes (sujet, objet, complément prédicatif, etc.). Dans ce cas, les adjoints sont effectivement itérables indéfiniment, dans la mesure où l'on pourra avoir, au sein d'une même proposition, plusieurs adjoints de catégories différentes.

L'autre possibilité consiste à considérer qu'il y a autant de fonctions d'adjoints que de catégories sémantiques de circonstants. En (b), les constituants soulignés représentent non pas plusieurs moments distincts, mais un seul et même moment répété (puisque'il s'agit d'une action habituelle) qui est ici exprimé selon des niveaux d'inclusion différents. Les trois constituants réfèrent à des périodes de temps qui sont emboîtées les unes dans les autres. L'itérabilité d'adjoints de la même catégorie n'est en revanche pas possible lorsque les constituants réfèrent à des périodes de temps qui s'excluent mutuellement :

- (28) *I always go to the movies on Friday on Saturday on Sunday.

L'énoncé serait cependant acceptable si les trois expressions de temps étaient coordonnées. Cela porte à croire qu'il est impossible d'avoir deux expressions linguistiques non coordonnées qui ont le même rôle dans la situation dite par le verbe, que ce rôle soit porté par un argument ou un circonstant.

• Coordination.

Il est possible de coordonner deux compléments ou deux adjoints, mais pas deux dépendants de type différent :

- (29) a. You look rather fit yourself this fine morning. Are you playing golf today?[◇]
b. Are you playing golf or basketball today?
c. Are you playing golf today or tonight?
d. *Are you playing basketball or tonight?

Par ailleurs, des éléments en *wh*- de fonctions différentes ne peuvent être coordonnés que s'il s'agit de deux adjoints appartenant à des domaines sémantiques différents :

- (30) a. Where and when shall I meet you?[◇]
b. *Who and where shall I meet?

Ce critère ne peut cependant être appliqué que si l'on connaît le statut de l'un des constituants ainsi coordonnés. Cela signifie qu'en cas de résultat agrammatical, il est nécessaire de supposer que l'un d'eux est un adjectif pour conclure que l'autre est un complément ; le critère n'est donc pas indépendant dès lors qu'il s'agit de déterminer le statut d'un dépendant et nécessite l'application d'autres critères.

• Anaphore verbale.

La différence de proximité des compléments et des adjoints par rapport au verbe se vérifie avec plusieurs tests faisant intervenir une forme d'anaphore verbale. Dans ces cas, la portée des expressions anaphoriques inclut les compléments, considérés comme liés plus étroitement au verbe, mais pas les adjoints, qui peuvent apparaître après cette expression anaphorique (Cowper 1992:31 ; Culicover & Jackendoff 2005:124-128 ; Huddleston & Pullum 2002:222-223 ; Lakoff & Ross 1966). Ce comportement peut être observé en (31) avec les anaphores en *do so* (i), les reprises avec *happen* (ii), les antépositions de verbe (iii) et les pseudo-clivées avec focalisation sur le verbe (iv) :

- (31) i a. We had about 24 hours to move half a million people, **and we did so successfully**.[◇]
 b. *We had about 24 hours to move, and we did so half a million people.
- ii a. They settled some issues they had with the scheme, **and it happened behind closed doors**.[◇]
 b. *They settled behind closed doors, and it happened some issues they had with the scheme.
- iii a. Yet, he had told us to wait... **and wait we did through a long morning of pretending to read the next number of *Household Words* for the printer**.[◇]
 b. *Yet, he had told us to wait... and wait we did for him.
- iv a. Instead, **what couples do at this stage is identify** the real issues -- what the priorities of your relationship really are.[◇]
 b. *What couples do the real issues is identify at this stage.

Un constituant qui peut apparaître avec une anaphore verbale est nécessairement un adjectif. Un constituant qui échoue à ce test n'est cependant pas nécessairement un complément, étant donné qu'il existe des adjectifs qui ne sauraient être utilisés dans de tels contextes, comme les adjectifs de modalité, qui sont soulignés en (31)' :

- (31)' a. *We had about 24 hours to move half a million people, and we did so evidently.
 b. *They settled some issues they had with the scheme, and it happened undoubtedly.
 c. *Yet, he had told us to wait... and wait we did arguably.
 d. *Instead, what couples do possibly is identify the real issues.

Si ces adjectifs de modalité ne pourraient être utilisés seuls dans ces contextes, il est en revanche possible de les placer en position centrale (juste avant le verbe) s'ils sont accompagnés d'autres adjectifs. Nous reprenons en (32) deux énoncés de l'exemple (31) dans lesquels ont été insérés les adjectifs de modalité donnés en (31)' :

- (32) a. They settled some issues they had with the scheme, and it undoubtedly happened behind closed doors.
 b. What couples possibly do at this stage is identify the real issues.

Il s'agit donc d'adjectifs qui, d'une certaine façon, sont encore plus externes au verbe que des adjectifs typiques comme ceux de manière ou de temps. Cela reflète le fait que, sémantiquement, les adjectifs de modalité représentent non pas une circonstance de la situation, mais une

évaluation par le locuteur de la véracité de la situation exprimée par le reste de la proposition. Les éléments modaux ne sont pas des éléments situationnels, mais méta-situationnels, d'où leur plus grande distance avec le verbe²².

1.3.4. Critère sémantique

La prise en compte du critère sémantique implique que le verbe ne soit pas considéré comme un élément lexical qui implique d'autres éléments lexicaux et contrôle leur comportement, mais comme un élément de sens qui représente une situation statique ou dynamique.

Selon Huddleston & Pullum (2006:226-8), les compléments correspondent typiquement aux arguments d'une situation, tandis que les adjoints correspondent typiquement à ses circonstants. En tant qu'entités inhérentes à la situation dite par le verbe, les arguments jouent nécessairement un rôle spécifique dans cette situation, et ces rôles ne peuvent être remplis que par des entités appartenant à des catégories sémantiques particulières. Ainsi, un instrument ne pourra être un lieu puisqu'il doit être manipulable, tandis qu'un agent ne pourra être un objet puisqu'il doit agir consciemment. Les circonstants, en revanche, ont un rôle constant avec tous les verbes et leur forme n'est contrainte que par la catégorie sémantique (lieu, temps, degré, cause, etc.) à laquelle ils appartiennent et non par les propriétés sémantiques du verbe²³.

Le critère d'actance s'avère complexe. Huddleston & Pullum (2002:226) montrent que la corrélation entre compléments et arguments est compliquée par certains cas :

- (33) a. Why does it always **rain** on my birthday? [◇]
b. Men must love God before they can truly love their neighbors. The theologians don't **seem** to understand that fact. [◇]

En (a), le verbe *rain* a pour seul complément son sujet, le pronom *it*. Il s'agit cependant d'un sujet contraint : on ne pourrait avoir un autre pronom personnel. Le verbe pourrait être

²² À ce propos, on se référera utilement à Huddleston & Pullum (2002:576), pour qui la proximité syntaxique des adjoints avec le verbe est corrélée à leur apport sémantique. Les adjoints qui représentent des aspects de la situation dite par le verbe (manière, durée, degré, ordre sériel) se placent plus près de celui-ci. À l'inverse, ceux qui représentent une modification des conditions d'application du contenu propositionnel (modalité, évaluation, illocution) seront plus éloignés du verbe, souvent détachés prosodiquement.

²³ Par exemple, en anglais, un adjectif de manière ne pourra être que de la forme d'un syntagme adverbial, d'un syntagme prépositionnel, ou d'un syntagme nominal avec pour tête un ensemble limité de noms (comme *way* ou *manner*).

paraphrasé de la sorte : *it rains* ⇔ ‘water falls from the sky / the clouds’. Il n’y a pas de variable à instancier dans le sémantisme de *rain*, qui à l’instar des autres verbes météorologiques est souvent considéré comme avalant (Tesnière 1959:106). Le sujet est donc un **complément postiche** (*dummy complement*), qui ne représente pas un participant de la situation dite par *rain* et ne sert qu’à remplir la fonction de sujet qui serait sinon laissée vide, ce qui est agrammatical en anglais.

Dans l’énoncé (b), le constituant *the theologians* est un complément du verbe *seem*, puisqu’il en est le sujet. Ces deux termes ne sont cependant pas directement liés d’un point de vue sémantique, dans la mesure où le référent du sujet est un argument de la situation ‘*understand*’. Il n’y a donc pas toujours de correspondance stricte entre la sémantique et la syntaxe.

La relation entre adjoints et circonstants est également loin d’être aussi simple, dans la mesure où il est difficile de considérer certains adjoints comme des circonstants, comme on peut le voir dans l’exemple (34) :

(34) Honestly, I didn't know what to do. [◇]

Dans cet exemple, l’adverbe *honestly* est un adjectif d’illocution (*speech act-related adjunct*, Huddleston & Pullum 2002:773). Le détachement prosodique de l’adverbe par rapport au reste de la phrase et le caractère statique de la situation signifiée par le verbe *know* font qu’il est impossible de l’interpréter comme un adjectif de manière. L’adverbe ne porte pas sur le contenu propositionnel du reste de l’énoncé — il n’est d’ailleurs ni focalisable ni niable (**it is not honestly that I didn't know what to do*) —, mais sur l’acte d’énonciation lui-même : ce qui est honnête, ce n’est pas le fait de savoir quoi faire, mais la façon qu’a le locuteur de s’adresser à son allocutaire (« je te dis de façon honnête que je ne savais pas quoi faire »). De ce fait, l’adverbe ne se rapporte pas directement au verbe sémantiquement, et ne peut donc être considéré comme un circonstant de la situation signifiée par le verbe *know*.

Enfin, la prise en compte de la dimension sémantique du verbe dans la détermination du statut des dépendants fait émerger la problématique des entités ayant un statut actanciel intermédiaire.

(35) I wonder how many people learned that Russians **drink** tea out of glasses the same way that I did [...]. [◇]

En (35), la situation représentée par le verbe *drink* a deux arguments obligatoires. Le sujet et l'objet du verbe sont sémantiquement contraints : le sujet doit représenter une entité pourvue d'une bouche et d'un système digestif, tandis que l'objet doit représenter une substance liquide. Le fait de modifier la nature de la substance ingérée, en substance solide par exemple, modifie invariablement la nature de la situation, puisque celle-ci ne devrait plus être nommée *drink*, mais *eat*.

Le constituant *out of glasses*, en revanche, n'a pas un rôle déterminant dans l'identité de la situation ; si le contenant dans lequel se trouvait le liquide bu n'est pas envisagé, la situation peut toujours être désignée par le verbe *drink* : on peut boire directement au robinet sans utiliser de contenant. Il ne s'agit donc pas d'un argument obligatoire de la situation. D'un autre côté, il semble difficile d'envisager les verres comme des circonstances de la situation, dans la mesure où ils s'apparentent davantage à des entités utilisées dans la situation qu'à des éléments de son cadre. Par ailleurs, l'expression de la source reste contrainte avec les verbes d'ingestion : il s'agira nécessairement d'un syntagme prépositionnel en *from* ou en *out*.

Pour expliquer cette difficulté de catégorisation, Mel'čuk (2015:32) met donc en avant la notion d'**argument facultatif**. Il définit comme tel tout élément \mathcal{E} qui, dans une situation désignée par le verbe \mathcal{V} , satisfait la plupart des critères donnés en [3] :

- [3] i. Le rôle sémantique rempli par \mathcal{E} représente davantage une entité intervenant dans la situation qu'une circonstance de celle-ci.
- ii. Toute entité autre que \mathcal{E} employée de la même façon avec \mathcal{V} aura le même rôle que \mathcal{E} .
- iii. Il y a peu de restrictions lexicales imposées à \mathcal{E} .
- iv. Le rôle sémantique rempli par \mathcal{E} ne peut être rempli que par des éléments d'une classe sémantique particulière.
- v. \mathcal{V} est un élément définitoire de \mathcal{E} ou de l'hypéronyme de \mathcal{E} .

Les arguments facultatifs sont des entités qui ne sont pas nécessaires à l'identité d'une situation donnée, mais qui y sont conventionnellement associées. Dans l'expérience humaine, les gens boivent généralement dans des contenants ; par ailleurs, un verre est par définition un récipient servant à boire, ce qui fait de la situation 'DRINK' un élément définitoire de *glass*.

Comme l'explique Creissels (2014), le critère d'actance n'est donc pas dichotomique. L'actance doit être vue comme le degré d'implication d'un participant à une situation donnée. De ce fait, des participants non essentiels à la situation peuvent démontrer un degré

d'implication supérieur à des circonstants prototypiques : les bénéficiaires existent par le désir d'un autre participant d'agir en leur faveur, tandis que les instruments facilitent l'action d'un participant.

1.3.5. Pour une approche multidimensionnelle de la complémentation

L'opposition entre compléments et adjoints peut typiquement se comprendre comme une distinction dans l'étroitesse de la relation qu'ils entretiennent avec le verbe. En cela la vision de la complémentation du verbe que nous proposons rejoint celle de Lazard (1993), qui avait postulé la notion de « distance actancielle » ou « distance syntaxique ». Contrairement à l'auteur, nous n'estimons cependant pas que cette distance doit être fondée sur des critères morphosyntaxiques seuls (Lazard 1995), mais que certains critères sémantiques peuvent être pris en compte.

Le degré d'étroitesse ou de proximité d'un dépendant avec le verbe se traduit de plusieurs façons en anglais :

- (i) Les compléments n'apparaissent qu'avec des verbes qui autorisent leur présence et leur forme est généralement déterminée par le verbe. À l'inverse, les adjoints ne reçoivent du verbe aucune contrainte de sélection ou de forme.
- (ii) Généralement, l'omission d'un complément entraîne un énoncé agrammatical ou déclenche une interprétation particulière selon le verbe ou le contexte discursif, tandis que les adjoints sont toujours facultatifs.
- (iii) La position des compléments relative au verbe est plutôt contrainte, tandis que celle des adjoints est plutôt libre : le placement de ces derniers sert avant tout à distinguer des catégories sémantiques²⁴ ou à structurer l'information.

²⁴ Ainsi, dans l'énoncé *His letters to Munson **frankly** discuss his love affairs with men*, l'adverbe *frankly* est un adjectif de manière qui porte sur le verbe *discuss* ; la catégorie sémantique aurait été la même si l'adverbe avait eu une position finale (*His letters to Munson discuss his love affairs with men **frankly***). En revanche, si l'adverbe avait eu une position initiale avec détachement prosodique (***Frankly**, his letters to Munson discuss his love affairs with men*), l'adverbe aurait nécessairement été interprété comme un adjectif d'illocution. La position des adjoints est ainsi corrélée à leur proximité avec le verbe : les adjoints de manière sont plus intégrés à la proposition et portent sur un aspect de la situation dite par le verbe, tandis que les adjoints d'illocution sont le plus souvent détachés et portent sur l'acte d'énonciation.

- (iv) Les compléments sont inclus dans les expressions anaphoriques portant sur le verbe, pas les adjoints.
- (v) Les compléments représentent des éléments sémantiquement nécessaires à l'identité de la situation représentée par le verbe, dans laquelle ils jouent un rôle spécifique. Leur rôle sémantique est prévisible et il est souvent indiqué par la position syntaxique dans l'énoncé. Les adjoints ont un rôle constant avec tous les verbes ; leur rôle n'étant pas prévisible grâce à la structure syntaxique, il doit être indiqué par le circonstant lui-même.

Il s'agit donc de propriétés de nature différente, dont l'opposition n'est pas systématiquement tranchée. Certaines de ces propriétés (spécificité, position) sont contradictoires : la non-appartenance à une catégorie entraîne nécessairement l'appartenance à l'autre catégorie ; d'autres (obligation et latence, anaphore verbale) sont simplement contraires : la non-appartenance à une catégorie n'entraîne pas nécessairement l'appartenance à l'autre catégorie ; d'autres enfin, comme le critère d'actance, sont plus complexes et exigent de reconnaître l'existence de statuts intermédiaires.

Ces propriétés typiques nous donnent des indications sur les différents critères à prendre en compte afin de déterminer le statut d'un dépendant donné. Comme nous l'avons vu plus haut, l'utilisation d'un test donné ne donne pas nécessairement un résultat binaire. Pour chaque test, il est donc nécessaire de ne prendre en compte que les réponses qui sont directement interprétables.

Le tableau ci-après récapitule, pour chaque critère de distinction que nous n'avons pas écarté, les questions à poser et l'interprétation qu'il faut en faire en fonction de la réponse qu'on leur donne. Les symboles ✓ et ✗ indiquent respectivement une réponse positive et négative à la question posée ; leur apparition dans l'une ou l'autre colonne indique que le dépendant appartient à la catégorie concernée (complément ou adjoint). L'absence de symbole signifie qu'une réponse opposée est non concluante pour le critère en question²⁵.

²⁵ Par exemple, si un constituant peut apparaître avec une construction verbale anaphorique (✓), il est automatiquement considéré comme adjoint ; si ce n'est pas possible, aucune conclusion ne peut être tirée : il peut être complément ou adjoint. Si un constituant est spécifique au verbe recteur (✓), il est automatiquement considéré comme complément ; s'il n'est pas spécifique au verbe recteur (✗), il est automatiquement considéré comme adjoint.

		COMPLÉMENT	ADJOINT
Spécificité	Le constituant est-il spécifique au verbe recteur ou a-t-il une forme déterminée par ce verbe ?	✓	✗
Obligation & Latence	Le constituant est-il obligatoire ? Si non, a-t-il une interprétation définie lorsqu'il est absent ?	✓	
Position	Le constituant a-t-il une position syntaxique contrainte par des critères qui ne sont pas sémantiques ou informationnels ?	✓	✗
Anaphore verbale	Le constituant peut-il apparaître avec une construction verbale anaphorique ?		✓
Actance	Le constituant représente-t-il un argument obligatoire dans la situation représentée par le verbe ?	✓	
	Le constituant représente-t-il un circonstant dans la situation représentée par le verbe ?		✓

Le degré d'étroitesse de la dépendance au verbe relève donc de plusieurs dimensions. Ces dimensions ne sont pas nécessairement en accord les unes avec les autres : un bon exemple est celui des compléments postiches, dont les tests syntaxiques suggèrent qu'ils sont compléments, mais qui ne se situent nulle part sur l'échelle d'actance, puisqu'ils ne représentent pas d'entité qui participerait à la situation signifiée par le verbe.

Étant donné ces divergences occasionnelles entre les critères mentionnés ci-dessus, Jacobs (1994) estime que la valence n'est pas un phénomène unifié ; il s'agirait plutôt d'un terme général qui recouvre un certain nombre de relations²⁶ indépendantes les unes des autres, mais typiquement corrélées.

D'autres linguistes, comme Zifonun *et al.* (1997), Forker (2014) ou Haspelmath (2014), ont emprunté cette vision et estiment nécessaire d'avoir une approche multidimensionnelle de la complémentation du verbe ; selon eux, celle-ci est faite de différents paramètres sans lien les uns avec les autres : un dépendant peut donc être complément selon une dimension et adjoint selon une autre.

Les interprétations de cette multidimensionalité divergent. Ainsi, Haspelmath estime que les notions de complément et d'adjoint n'ont pas besoin d'être bien définies pour effectuer des

²⁶ Selon Jacobs, la valence peut être déconstruite en sept dimensions distinctes : obligation (*Notwendigkeit*), implication dans la situation (*Beteiligung*), nécessité sémantique (*Argumenthaftigkeit*), exocentricité (*Exozentrität*), spécificité formelle (*formale Spezifität*), restrictions de contenu (*inhaltliche Spezifität*) et associativité (*Assoziiertheit*).

comparaisons entre les langues. Selon lui, les dépendants des verbes peuvent être comparés dans leur codage selon les différentes dimensions qui composent la complémentation du verbe et cette déconstruction rend superflue une définition globale de ces notions. Il y a donc, pour Jacobs et Haspelmath, autant de définitions des notions de complément et d'adjoint que de dimensions qui composent la valence.

Pour d'autres linguistes comme Arka (2014) ou Forker, ces critères sont autant de propriétés qui, cumulées, servent à déterminer ce que sont les compléments et les adjoints prototypiques. Compléments et adjoints ne sont pas des catégories discrètes, mais deux pôles d'un continuum entre lesquels se situeraient d'autres types de dépendant, qui seraient plus ou moins proches de l'un des deux pôles. Cette vision est également partagée par Langacker (2009:25), pour qui l'appartenance d'un dépendant à la catégorie des compléments ou des adjoints est une question de degré. Si Mel'čuk (2015:80-81) affirme qu'il n'existe pas d'éléments phrastiques ayant un statut intermédiaire entre compléments et adjoints, il admet cependant, quelques pages plus loin (2015:85), que comme pour toute distinction, la limite entre les deux types de dépendant peut être estompée.

Arka va plus loin et estime que ces différentes dimensions peuvent être agrégées pour calculer un indice actanciel (*argument index*, élaboré dans Arka 2005), qui correspond à la proportion de propriétés typiques des compléments que satisfait un dépendant. Le score agrégé d'un constituant donné permet donc de mesurer précisément sa distance par rapport au complément prototypique ou à l'adjoint prototypique.

Sans nécessairement aller jusqu'à quantifier le degré de conformité d'un dépendant donné au complément ou à l'adjoint prototypique, cette vision de la complémentation du verbe comme continuum semble être validée par des dépendants comme *out of glasses* dans l'exemple (35). Certaines de ses caractéristiques le rangent plutôt du côté des compléments. Le dépendant a une position fixe et pourrait difficilement être détaché prosodiquement de l'énoncé. Il ne saurait par ailleurs être employé avec n'importe quel verbe, même si sa forme est en partie contrainte par son sémantisme, puisqu'il exprime d'une certaine façon une source. D'un autre côté, le constituant est facultatif et n'est pas sous-entendu en son absence. De plus, le test de l'anaphore verbale semble concluant (*Russians drink tea, and they do so out of glasses*). Le dépendant indiquant le récipient de la situation dite par le verbe *drink*, qui a la forme d'un syntagme

prépositionnel en *from* ou *out*, est donc difficilement caractérisable puisqu'il se situe au croisement des deux types de dépendants.

Cette vision gradiente de la complémentation explique la difficulté à caractériser certains dépendants, tels que le dépendant introduit par *with* avec une interprétation instrumentale comme en (36) :

- (36) a. Then as Gracy folded over the cord, the boy wrapped the linen thread around it and **cut** the cord with a pair of silver scissors shaped like a stork.[◇]
b. But then the housekeeper came and **opened** the door with a key.[◇]

Dans les deux énoncés en (36), les constituants soulignés ne sont pas spécialement spécifiques aux verbes : de façon générale, on pourra faire apparaître un instrument avec toutes les situations dynamiques. La préposition qui les régit n'est déterminée que par son sémantisme, et non par les verbes recteurs. Par ailleurs, dans les deux cas, le dépendant peut être omis sans recevoir aucune interprétation définie et il a une position syntaxique relativement mobile, puisqu'il peut être antéposé dans certains cas. Il semble en revanche difficile de les utiliser avec une construction verbale anaphorique.

Les deux dépendants soulignés en (36) divergent en revanche par leur degré d'actance. Le verbe *cut* implique nécessairement un instrument de nature spécifique (un outil à bord tranchant) ; les dépendants instrumentaux en *with* du verbe *cut* représentent donc des arguments du verbe.

La situation est plus complexe pour *open*. Le verbe exprime une situation qui ne nécessite qu'un seul argument, à savoir le thème (ici *the door*) ; un agent est souvent conceptualisé en sus. Dans tous les cas, la situation *open* n'a pas besoin d'un instrument pour exister. En revanche, *key* est un candidat sérieux au statut d'argument facultatif : l'instrument est activement impliqué dans le déroulement de la situation ; il y a peu de restrictions lexicales imposées à l'instrument de *open* et tout objet approprié peut constituer un instrument pour ouvrir une porte ; le verbe *open* est un élément définitoire du mot *key*.

Deux instances d'un même type de dépendant (en l'occurrence, un dépendant instrumental) peuvent donc se trouver à différentes distances du complément prototypique. On pourra donc dire que le dépendant à sens instrumental du verbe *cut* est davantage un complément que celui du verbe *open*, même si tous deux auront tendance à être considérés comme des adjoints.

À l'inverse, ces tests montrent que les dépendants en *for* qui marquent les bénéficiaires ne sont jamais des compléments :

(37) Rubbing his neck with one hand and coughing into the other, he walked to the passenger side and **opened** the door for his wife.[◇]

En (37), le bénéficiaire *his wife* ne représente pas un argument obligatoire de la situation dite par le verbe *open* : on peut concevoir l'ouverture d'une porte sans que quelqu'un bénéficie de cette action. Il ne s'agit pas non plus d'un circonstant prototypique, puisqu'un bénéficiaire n'est pas un simple élément du cadre situationnel mais une entité en faveur de laquelle est dirigée l'action. D'un point de vue sémantique, les bénéficiaires sont donc dans une position intermédiaire entre argument et circonstant.

Leur statut est bien plus clair lorsque l'on considère les paramètres non sémantiques. Les dépendants en *for* qui marquent les bénéficiaires ne sont pas spécifiques à des verbes particuliers : ils peuvent apparaître avec quasiment tous les verbes représentant des situations dynamiques avec un sémantisme constant. Ils ne sont jamais obligatoires et en leur absence ils ne déclenchent pas d'interprétation définie ; *X did Y* n'implique jamais *X did Y for Z*. Ils ont une position syntaxique libre, puisqu'ils peuvent être placés en début d'énoncé sans aucun changement de sens (*for his wife, he opened the door*). Enfin, il s'agit de dépendants qui peuvent apparaître avec une construction verbale anaphorique sans problème (*he opened the door, and he did it for his wife*).

Pour ce type de dépendant, aucun test n'établit qu'il s'agit d'un complément et la quasi-totalité des tests qui servent à repérer les adjoints ont un résultat positif. Par conséquent, même si les bénéficiaires sont traités comme des compléments dans certaines langues (Creissels 2014), ce n'est pas le cas en anglais.

Une question que soulève le gradient complément–adjoint est celle du statut des adjoints : sont-ils définis négativement par rapport aux compléments ou ont-ils des propriétés positives ? La première solution, schématisée par la Figure 2 ci-après, considère qu'il existe uniquement des compléments prototypiques, par rapport auxquels se situent les différents dépendants — les dépendants les plus éloignés du prototype étant donc des adjoints.

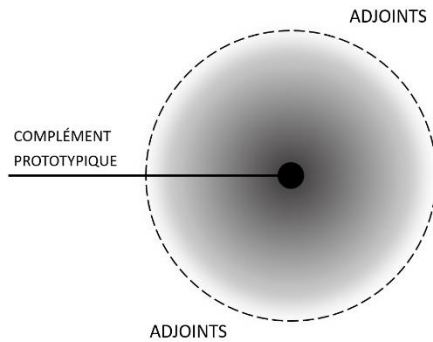


Figure 2

La seconde solution (Figure 3) considère à l'inverse qu'il existe également des adjoints prototypiques, et que complément et adjoint fonctionnent comme deux pôles attracteurs entre lesquels se situent les différents types de dépendants.

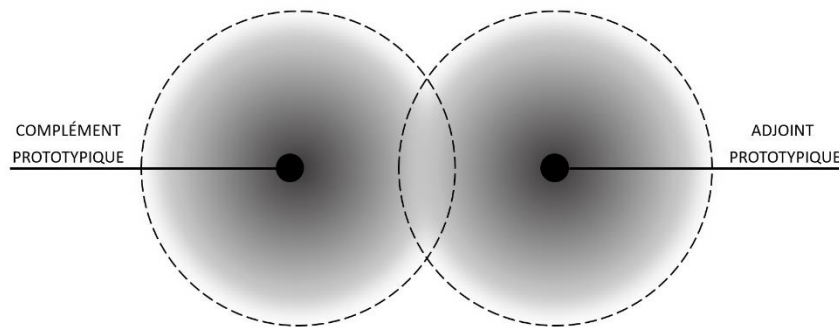


Figure 3

Étant donné la terminologie qu'il emploie, Creissels (2006:21-22) semble favoriser la première solution, à savoir qu'un dépendant est plus ou moins complément. Le fait de parler de *dépendants fortement régis* et de *dépendants faiblement régis* indique qu'il y aurait un prototype du complément dont s'éloigneraient les autres types de dépendants à mesure que diminuerait la force de rection du verbe.

Cette vision des dépendants du verbe suggère cependant que les différences dans les propriétés des dépendants qui sont éloignés du complément prototypique importent peu. Or nous avons vu que les adjoints d'illocution, par exemple, ne sont pas des circonstants. Il existe donc des dépendants qui n'ont aucune propriété de complément sans être nécessairement des adjoints prototypiques, puisqu'ils auront également moins de propriétés d'adjoint que d'autres dépendants.

La présente thèse exige de retenir une notion unique de complément, c'est-à-dire (i) d'admettre une notion globale de la valence et de la complémentation et (ii) de scinder en deux le continuum complément–adjoint de façon plus ou moins arbitraire. Afin de limiter cette arbitrarité, nous considèrerons que les compléments seront les dépendants du verbe qui seront plus proche du complément prototypique que de l'adjoint prototypique ; en d'autres termes, un complément — plus ou moins prototypique — sera défini comme un dépendant que les tests valident davantage comme un complément que comme un adjoint.

1.4. Transitivité

1.4.1. Définition traditionnelle et limites

Le terme de transitivité recouvre en grammaire des réalités très différentes (Pino Serrano 2010). En grammaire traditionnelle, la transitivité est l'aptitude d'un verbe à accepter un ou plusieurs objets.

- (38) a. She was **crying** and **laughing** at the same time. [◇] [intransitif]
 b. She only **wants** a cheap phone. [◇] [monotransitif]
 c. She **handed** the girl a five-dollar bill. [◇] [ditransitif]

On distingue alors les verbes ayant un emploi **intransitif** (pas d'objet), **transitif** ou **monotransitif** (un seul objet²⁷) et **ditransitif** (deux objets²⁸) (Huddleston & Pullum 2002:216-7). Cette définition présente cependant deux problèmes majeurs.

Premièrement, la notion d'objet est particulièrement difficile à définir à l'échelle des langues du monde, à l'instar de la notion de sujet. Les fonctions syntaxiques doivent être définies

²⁷ La grammaire traditionnelle distingue, notamment pour le français, les verbes transitifs directs et les verbes transitifs indirects, qui se construisent respectivement avec un objet direct et un « objet indirect » (ce que nous appelons *complément prépositionnel*). Cette distinction entre deux types d'objet, dont le bien-fondé en français est déjà discutable, n'a pas lieu d'être en anglais, dans la mesure où les compléments du verbe introduits par une préposition n'ont pas les propriétés typiques des objets. Les compléments prépositionnels ne sont donc pas concernés par la définition de la transitivité telle qu'elle vient d'être donnée.

²⁸ Les emplois ditransitifs peuvent poser problème en grammaire traditionnelle. En français, est considéré comme ayant un emploi ditransitif tout verbe se construisant avec un objet et un complément datif (qui, à la troisième personne, peut être pronominalisé en *lui* ou *leur*), ce qui correspond généralement aux verbes de don. En anglais, un verbe se construisant avec deux objets, comme en (38), est clairement ditransitif, mais il est parfois accepté que les verbes de don ou de transfert construits avec un objet et un complément prépositionnel en *to* sont ditransitifs. Or cette définition n'est jamais appliquée à d'autres types de verbes, comme dans *He convinced me of his*

individuellement pour chaque langue étudiée, et toute généralisation excessive peut être problématique²⁹. La transitivité est donc une notion qui, avec une telle définition, est inutilisable d'un point de vue typologique.

Deuxièmement, si l'on limitait tout de même cette notion à l'étude de la langue anglaise, où la notion d'objet est claire³⁰, la transitivité entre d'une certaine façon en conflit avec la notion de valence introduite par Tesnière. De prime abord, les deux notions semblent redondantes : le terme de *verbe transitif* peut être systématiquement remplacé par celui de *verbe divalent*. Mais la catégorie des verbes intransitifs regroupe en réalité les verbes avalents (qui sont parfois nommés verbes impersonnels) et les verbes monovalents, la différence étant que dans les langues qui marquent obligatoirement le sujet d'une façon ou d'une autre, les verbes impersonnels sont plus contraints que les verbes intransitifs dans le choix de leur sujet. En effet, le verbe sera nécessairement indexé à la troisième personne du singulier et, si la langue le contraint (c'est le cas du français ou des langues germaniques), le sujet qui apparaîtra sera une proforme neutre de troisième personne du singulier.

Par ailleurs, la transitivité telle qu'elle est définie par la grammaire traditionnelle et telle qu'elle est utilisée, notamment par les lexicographes, est une notion dont l'utilité est discutable. Dans un dictionnaire, il est généralement indiqué si un verbe peut être intransitif ou transitif ; dans la section intransitive, les différentes acceptions du verbe sont ensuite données en indiquant s'il est suivi ou non d'une préposition. Il n'y a donc aucune plus-value à mentionner que le verbe est intransitif en premier lieu, et il vaudrait mieux indiquer tout de suite s'il se construit avec ou sans objet, avec un complément prépositionnel, etc. (c'est d'ailleurs ce que proposent Haspelmath & Hartmann 2015).

Après l'introduction des concepts de valence et de structure argumentale, et avec la meilleure connaissance progressive du fonctionnement des langues non européennes, la notion de

innocence. La notion d'emploi ditransitif ne pose plus problème dès lors que l'on admet qu'un verbe de don construit avec un complément prépositionnel en *to* ou *for* n'est pas ditransitif.

²⁹ Les langues à alignement ergatif, par exemple, marquent de la même façon (au cas absolu ou absolutif) l'unique complément d'un verbe intransitif et le complément typiquement patientif d'un verbe transitif. L'application rigide de la notion d'objet à ces langues signifierait donc qu'un même cas servirait à marquer le sujet lorsqu'un verbe est intransitif et l'objet lorsqu'un verbe est transitif, ce qui pose un problème de cohérence.

³⁰ D'après une définition de Huddleston & Pullum (2002:245-247), en anglais, l'**objet** d'un verbe est un complément, généralement nominal, typiquement positionné juste après le verbe et correspondant généralement au sujet d'une proposition passive associée. Les différentes propriétés des objets en anglais seront abordées au chapitre 11, au moment où nous étudierons le schéma transitif.

transitivité telle qu'elle était définie par la grammaire traditionnelle a donc perdu son pouvoir explicatif. Deux approches linguistiques se sont alors approprié cette notion : la linguistique typologique, qui compare les phénomènes linguistiques à l'échelle des langues du monde, et la linguistique cognitive.

1.4.2. Approche typologique de la transitivité

Dans la tradition typologique, Creissels (2006a:282-5) part de l'observation que toutes les langues possèdent des lexèmes à vocation verbale qui représentent une action effectuée par un agent sur un patient, et qui se construisent avec deux termes nominaux représentant ces rôles. Par analogie, un certain nombre de verbes se construisent également avec deux termes nominaux ayant un comportement syntaxique identique à ceux des verbes d'action prototypiques, sans que le verbe en question puisse être considéré comme un verbe d'action :

- (39) a. Robert punched Peter, twice, in the face. [◇]
b. I was watching an old tape of Malcolm X the other night on cable. [◇]
c. In her sleep, her smile resembles the cat's. [◇]

En (39), si l'énoncé (a) représente bien une situation impliquant un agent et un patient, l'énoncé (b) dénote une situation de perception impliquant un expérimenteur et un stimulus, tandis que l'énoncé (c) dénote une situation relationnelle impliquant deux entités comparées l'une à l'autre, l'une des deux servant de repère à la comparaison. Bien que les compléments des deux derniers verbes ne forment pas un couple agent-patient à proprement parler, ils présentent des propriétés syntaxiques (propriétés de codage et de comportement³¹) identiques à celles des compléments représentant l'agent et le patient des verbes d'action prototypiques, puisqu'ils sont sujet et objet du verbe. Des compléments nominaux ayant ainsi les mêmes propriétés syntaxiques que l'agent et le patient d'un verbe d'action prototypique sont appelés respectivement **agentif** et **patientif**.

³¹ Les **propriétés de codage** (*coding properties*) concernent les caractéristiques formelles que l'on peut observer immédiatement ou après commutation : l'ordre linéaire des constituants, leur marquage (par des cas ou des adpositions) et leur indexation (sur le mot recteur, généralement appelé **accord** pour un verbe). Les **propriétés de comportement** (*behavioral properties*) concernent les différences apparaissant lors de mécanismes syntaxiques comme la réflexivisation, l'impératif ou encore la relativisation (Keenan 1976).

À partir de ces notions, les typologues définissent alors une construction transitive comme une construction dans laquelle figure un couple agentif–patientif, c’est-à-dire une construction dont les termes nominaux sont marqués de la même façon que ceux des verbes d’action prototypiques. Par rapport à la définition traditionnelle de la transitivité, cette définition a l’avantage de pouvoir s’appliquer à toutes les langues du monde sans avoir recours à la notion d’objet, sur laquelle il n’y a pas d’accord général.

1.4.3. Approche cognitive de la transitivité

En linguistique cognitive, la notion de transitivité est quelque peu différente. Elle se base sur la définition d’un évènement conceptualisé comme prototypique.

Selon Langacker (2008:355-356), l’un des archétypes conceptuels ancrés dans l’expérience humaine de base est le « modèle de la boule de billard », selon lequel les évènements sont conçus comme étant composés d’objets discrets qui se déplacent et interagissent les uns avec les autres. Selon l’auteur, l’évènement prototypique représente une « chaîne d’action impliquant une transmission d’énergie du sujet à l’objet, le premier étant agentif et le second subissant un changement d’état » (1990:220).

Le sujet et l’objet représentent deux entités respectivement en amont et en aval d’une chaîne d’action, l’énergie transmise par la source d’énergie (*energy source*) au puits d’énergie (*energy sink*) entraînant chez ce dernier un changement d’état ou de position, ce qu’il schématise de cette façon :

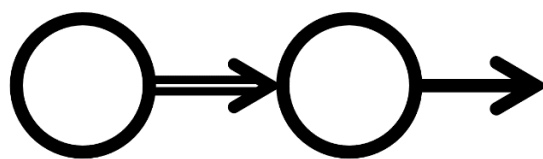


Figure 4. Schéma de l'évènement transitif, Langacker (2009:8)

Hopper & Thompson (1980) voient la transitivité comme une notion multifactorielle pouvant être décomposée en dix paramètres³² :

³² Le tableau originellement donné par Hopper & Thompson utilise la lettre O pour représenter le patient d’une action. Au vu des remarques faites plus haut sur la notion d’objet, nous estimons préférable d’utiliser la lettre P, qui est de plus compatible avec le terme de patientif.

	Degré de transitivité	Haut	Bas
A.	PARTICIPANTS	deux ou plus, dont un agent[A] et un patient[P]	un
B.	DYNAMICITÉ	évènement	état
C.	ASPECT	télique	atélique
D.	PONCTUALITÉ	ponctuel	non ponctuel
E.	VOLITION	volontaire	involontaire
F.	POLARITÉ	positive	négative
G.	MODE	réalis	irréalis
H.	AGENTIVITÉ DE A	haute	basse
I.	AFFECTATION DE P	P totalement affecté	P pas affecté
J.	INDIVIDUATION DE P	P hautement individué	P non individué

Une proposition maximalement transitive implique donc selon eux un évènement réel non duratif, impliquant un agent volontaire agissant sur un patient individué totalement affecté en conséquence de cet évènement. Dans les énoncés en (40), même si les deux énoncés ont un sujet et un objet — et seraient considérés comme tous deux transitifs à la fois par la grammaire traditionnelle et la linguistique typologique —, la linguistique cognitive considèrera donc que le premier est beaucoup plus transitif que le second, puisque l'énoncé (a) a une haute transitivité dans les dix paramètres donnés par Hopper & Thompson, tandis que l'énoncé (b) n'est hautement transitif selon aucun paramètre (y compris le premier, puisqu'il n'implique ni agent ni patient) :

- (40) a. He had killed a man in cold blood. [◇]
b. If I didn't have assistants around, hell, I'd be in trouble. [◇]

On pourra notamment remarquer qu'un verbe comme *resemble* (état, impliquant de fait une situation non volontaire sans agent ni patient) se construit toujours transitivement. À l'inverse, un verbe comme *look [at]* (action volontaire) se construit toujours prépositionnellement, même s'il est plus conforme au prototype que *resemble* selon les critères donnés par Hopper & Thompson.

Givón (1995:76) donne également une définition de l'évènement transitif prototypique qui s'approche de celle qu'ont donné Hopper & Thompson. Selon lui, l'évènement transitif prototypique est un évènement compact (non duratif), borné, séquentiel et non hypothétique, impliquant un agent doué de volonté activement responsable agissant sur un patient inactif et inanimé qui subit un changement d'état du fait de cet évènement.

Les trois définitions de Langacker, Hopper & Thompson et Givón, assez proches les unes des autres, posent les bases de la notion de transitivité. Celle-ci correspond alors au degré de conformité de l'évènement représenté par un verbe à l'évènement prototypique, c'est-à-dire une action, effectuée par un agent volontaire, qui affecte un patient concret et individué.

Selon Cotte (communication personnelle), l'analyse qui met au centre du jeu le verbe d'action n'est pas nécessaire. Il suffit, s'il y a deux constituants nominaux réunis dans une unité syntaxique, d'envisager une relation quelconque qui peut être action, cognition ou relation sans postuler le caractère prototypique de l'action.

Le simple postulat d'une relation entre deux référents dans une structure transitive n'est toutefois pas un sens distinctif du schéma transitif ; il est possible de considérer que tout schéma impliquant deux créneaux à instancier signifie une relation entre deux entités. Si le fait que les verbes d'état transitifs soient très éloignés du prototype transitif donné plus haut pose effectivement problème, nous verrons au moment d'étudier le schéma transitif que le sens prototypique ainsi donné permet d'expliquer un grand nombre d'emplois inattendus de ce schéma.

Selon la définition qu'en donne l'approche cognitive, la transitivité n'est donc pas une propriété binaire (un verbe est transitif ou non) mais une propriété gradable (un verbe est plus ou moins transitif). Si un évènement quelconque, dans une langue donnée, s'éloigne de l'évènement transitif prototypique par certains paramètres — ces paramètres étant variables selon les langues —, il est probable que le verbe subisse un changement dans sa forme, ou que les compléments subissent un changement dans leurs propriétés de codage. En d'autres termes, une baisse du degré de transitivité d'un évènement (une déviance par rapport au prototype) est corrélée à une hausse de la probabilité d'un changement de marquage de cet évènement.

1.4.4. Points communs des approches et conséquences

Ces deux visions non traditionnelles de la transitivité ne sont pas équivalentes. Chez les typologues, la transitivité est une propriété binaire, dans la mesure où toute construction n'ayant pas de couple agentif-patientif est strictement non transitive. À l'inverse, chez les cognitivistes, la transitivité est une propriété gradable, les verbes ou les propositions pouvant être plus ou

moins transitifs, c'est-à-dire s'éloigner plus ou moins du prototype tel qu'il a été défini plus haut.

Cependant, ces deux approches ont le point commun de s'appuyer toutes deux sur un prototype pour définir la notion de transitivité : une action matérielle, effectuée par un être animé volontaire sur une entité et qui entraîne chez cette entité un changement d'état. Il s'agit de l'évènement de base, la représentation qui vient immédiatement à l'esprit lorsque l'on envisage une action. Par ailleurs, les deux approches utilisent ce prototype pour expliquer les divergences morphosyntaxiques qui existent entre différents verbes, selon qu'un verbe ne se construit pas par analogie avec le prototype (approche typologique) ou qu'il diverge du prototype selon certains paramètres (approche cognitive).

Cette nouvelle vision de la notion de transitivité a au moins deux conséquences importantes, en corrélation l'une avec l'autre :

- D'une part, le fait que les verbes d'action servent de modèle au codage des compléments d'autres verbes, et qu'ils soient considérés comme des évènements prototypiques conduit les typologues à considérer que la voix transitive est la voix basique, par défaut, par rapport aux autres voix possibles.
- D'autre part, le fait que cette représentation prototypique de l'évènement transitif soit ancrée dans l'expérience humaine basique explique très probablement la fréquence très élevée des constructions transitives en anglais, si ce n'est dans les langues du monde (Haspelmath 2015).

2. Modification de la complémentation et verbes labiles

À l'échelle des langues du monde, il existe plusieurs stratégies pour modifier la configuration syntaxique des compléments d'un verbe. Nous mentionnons d'abord les cas où cette modification est explicitement marquée avant de nous attarder sur les verbes labiles.

2.1. Opérations explicites de modification

L'une des stratégies couramment utilisées pour modifier le nombre et le marquage des compléments d'un verbe consiste à réorganiser les compléments d'un verbe selon certains critères sémantiques et discursifs et à accompagner cette réorganisation d'un changement régulier dans la forme du verbe (Creissels 2006b:5). On parle dans ce cas de **voix**.

À l'échelle des langues du monde, il existe de nombreux types de voix (Kulikov 2010), qui permettent une diminution ou une augmentation du nombre de compléments, ou encore une réorganisation de ceux-ci. Le tswana, à partir d'un verbe donné, marque les opérations passive (b), applicative³³ (c) et causative (d) morphologiquement³⁴. Ces différents marqueurs ont la particularité de pouvoir se cumuler, comme on peut le voir en (e) :

- (41) a. Ke tlaa kwal-a lokwalo
A1SG FUT écrire-FIN lettre
J'écrirai une lettre.
- b. Lokwalo lo tlaa kwal-w-a
lettre(CL11) A3.CL11 FUT écrire-PASS-FIN
La lettre sera écrite.
- c. Ke tlaa kwal-el-a Mpho lokwalo
A1SG FUT écrire-APPL-FIN Mpho lettre
J'écrirai une lettre à Mpho.

³³ Une opération applicative permet typiquement de donner une fonction de complément à un constituant généralement marqué comme adjoind. Dans l'exemple donné, le verbe *kwal-* n'a que deux compléments nucléaires, l'agentif et le patientif. L'adjonction du marqueur applicatif permet de marquer également comme complément le terme qui correspond au destinataire ou au bénéficiaire de l'action.

³⁴ Les énoncés en (41) sont tirés de Creissels (2006b:7-8).

- d. Kitso o tlaa n-kwad-is-a lokwalo
 Kitso(CL1) A3.CL1 FUT P1SG-écrire-CAUS-FIN lettre
Kitso fera en sorte que j'écrive une lettre.
- e. Mpho o tlaa kwad-is-ed-iw-a lokwalo
 Mpho(CL1) A3.CL1 FUT écrire-CAUS-APPL-PASS-FIN lettre
Il sera fait en sorte qu'une lettre soit écrite à Mpho.

En anglais, comme dans beaucoup de langues indo-européennes, cette stratégie est plutôt limitée, dans la mesure où il n'existe que deux « voix » : la voix active, souvent considérée comme la voix par défaut, et la voix passive³⁵.

- (42) a. At least eight grizzlies were killed by hunting parties. [◇] [voix passive]
 b. Hunting parties killed at least eight grizzlies. [voix active]

La différence entre les deux énoncés en (42) ne se fait pas dans leurs conditions de vérité : si l'un des énoncés est vrai (ou faux), alors l'autre l'est également. Leur différence réside dans la manière dont le contenu informationnel est présenté. L'énoncé au passif présente deux intérêts :

- (i) L'objet de la version active est thématiqué, c'est-à-dire que le locuteur en fait le point de repère de l'énoncé, l'élément dont il parle et à partir duquel il dit quelque chose ;
 (ii) Le sujet de la version active est potentiellement mis à l'arrière-plan discursif, dans la mesure où *by hunting parties* aurait pu être omis en (a) sans que l'énoncé soit agrammatical.

Le terme de « voix » est parfois étendu à certains phénomènes comme l'**alignement austronésien**, présent de façon notable en tagalog³⁶ :

- (43) a. B<um>ili ng damit ang babae parasa bata
 acheter<V.AGT> PREP vêtement TOP femme pour enfant
La femme a acheté un vêtement pour l'enfant.

³⁵ Lorsqu'il désigne traditionnellement la construction passive en anglais, le terme de voix pose problème. En effet, l'opération passive implique non seulement un changement morphologique du verbe, mais également l'ajout de l'auxiliaire *be*. Les typologues préfèrent généralement conserver ce terme pour les opérations sur la complémentation verbale qui impliquent exclusivement un changement morphologique du verbe corrélé à une réorganisation de ses compléments.

³⁶ Les exemples sont de nouveau de Creissels (2006b:18).

- b. B<in>ili ng babae ang damit sa tindahan
 acheter<V.PAT> PREP femme TOP vêtement OBL magasin
Le vêtement a été acheté par la femme au magasin.
- c. B<in>il<han> ng babae ng damit ang tindahan
 acheter<V.LOC> PREP femme PREP vêtement TOP magasin
Le magasin a été le lieu où la femme a acheté le vêtement.
- d. <I>b<in>ili ng babae ng damit ang bata
 acheter<V.BEN> PREP femme PREP vêtement TOP enfant
L'enfant a reçu un vêtement acheté par la femme.
- e. <I>pinam>bili ng babae ng damit ang pera
 acheter<V.INST> PREP femme PREP vêtement TOP argent
L'argent a servi à la femme à acheter un vêtement.

Dans ces énoncés, différents infixes adjoints au verbe sont déclenchés en fonction du constituant qui représente le thème de l'énoncé, respectivement l'agent (a), le patient (b), le lieu (c), le bénéficiaire (d) et l'instrument (e). La présence d'un infixe est corrélée au fait que l'un des dépendants du verbe est précédé du marqueur *ang*, qui signale le constituant thématifié dans l'énoncé. Les autres dépendants sont marqués normalement, en fonction de leur rôle sémantique. Le tagalog présente donc effectivement une stratégie morphologique de topicalisation, comme avec les voix classiques, mais pas de réorganisation particulière des constituants, dont le marquage varie peu.

Enfin, les stratégies de réorganisation de la complémentation verbale incluent également les **constructions sérielles**, notamment dans les langues à faible morphologie. Elles sont illustrées ici par des énoncés en vietnamien :

- (44) a. Sau đây là cách **viết** bức thư tình bằng tiếng Anh³⁷
 voici être manière écrire CL lettre d'amour PREP anglais
Voici comment écrire une lettre d'amour en anglais.
- b. Ngày càng có ít trẻ em **viết** thư **cho** ông già Noel³⁸
 davantage il y a peu enfant écrire lettre donner Père Noël
De moins en moins d'enfants écrivent de lettre au Père Noël.

³⁷ <https://english4u.com.vn/bai-viet-tieng-anh-hay/cach-viet-buc-thu-tinh-bang-tieng-anh-n576>

³⁸ <https://tuoitre.vn/tre-phat-trien-toan-dien-hon-nho-viet-thu-cho-ong-gia-noel-2017121511224989.htm>

- c. Lá thư **được** **viết** vào năm 2070³⁹
 CL lettre recevoir écrire PREP année 2070
La lettre a été écrite en 2070.

En vietnamien, *cho* et *được* sont des lexèmes à vocation verbale qui ont un sens plein, respectivement ‘donner’ et ‘recevoir, obtenir’. Lorsqu’ils sont utilisés en conjonction avec d’autres verbes, ici *viết* ‘écrire’, ils forment avec ce dernier un prédicat unique. Dans ce cas le sens « plein » de ces verbes se grammaticalise. *Cho* permet d’ouvrir un créneau actanciel et d’indiquer le bénéficiaire de l’action. *Được* permet de sous-spécifier l’argument agentif du verbe et implique généralement que l’action a un effet positif pour le patient⁴⁰. Les constructions sérielles du vietnamien permettent donc notamment de faire des opérations sur la complémentation du verbe, en l’occurrence des opérations applicatives ou passives.

L’évènement transitif étant l’évènement prototypique, il est généralement non marqué — ni sur le verbe, ni sur le codage de ses dépendants ; ce sont des déviations éventuelles, comme la modification du nombre d’arguments ou la modification de leur rôle sémantique qui peuvent déclencher un marquage spécifique.

Du fait de l’absence courante de marquage morphosyntaxique sur les verbes présentant un haut degré de transitivité, la plupart des linguistes ont tendance à considérer qu’il y a une voix basique transitive et que toutes les autres voix rencontrées à l’échelle du monde en sont dérivées (Dixon 2010:167-168). Cette vision est confortée par le fait que les autres voix amènent généralement plus de matériau linguistique (le verbe sera plus complexe ou un complément sera marqué de façon inhabituelle) et qu’elles impliquent une situation dont la compréhension se base sur celle de la situation transitive.

Le terme de **diathèse** tel qu’il est actuellement utilisé est ambigu, car il recouvre des réalités différentes en fonction de la théorie au sein de laquelle il est employé. Historiquement, dans la tradition grammaticale grecque, la diathèse (*διάθεσις*, disposition) était une catégorie verbale qui correspond au terme de voix tel qu’il a été défini plus haut (Dixon

³⁹ <https://vnexpress.net/tin-tuc/khoa-hoc/moi-truong/la-thu-duoc-viet-vao-nam-2070-2394686.html>

⁴⁰ Le verbe *bi* ‘subir’ est le pendant détriminaire de *được* et s’emploie de la même façon.

2012:205). Le terme est donc parfois repris et employé comme celui de voix, sans différence de sens. Pour d'autres (Kulikov 2010, Mel'čuk 2015:52), la diathèse représente la façon dont les arguments sémantiques sont projetés sur des fonctions syntaxiques. Du fait de cette ambiguïté terminologique, le terme de diathèse ne sera pas utilisé dans la présente thèse⁴¹.

2.2. Verbes labiles

Dans certains cas la réorganisation de la complémentation du verbe n'est pas marquée explicitement : il n'y a aucun changement morphologique sur celui-ci. C'est notamment le cas des verbes anglais *kick* et *dance*, comme nous l'avons vu dans les exemples (1) et (2) de l'introduction. Les verbes ayant la capacité de voir leur schéma de complémentation modifié sans devoir subir de changement morphologique sont appelés **verbes labiles**⁴² (Tournadre 1996:89 ; McMillion 2006 ; Novakova 2006:115 ; Næss 2007:57-61 ; Letuchiy 2009 ; Kulikov 2010).

Si l'utilisation de la voix en anglais a des possibilités assez limitées, cette langue fait à l'inverse un grand usage des verbes labiles. Au cours de son évolution, l'anglais a perdu une grande partie de sa morphologie⁴³. Les compléments verbaux ont donc perdu leurs cas — et la liberté positionnelle qui découle généralement de la morphologie casuelle — et en anglais contemporain, le codage des compléments ne peut s'appuyer que sur deux grandes stratégies, à savoir l'ordre des mots et l'utilisation de prépositions.

Puisque les verbes anglais ont peu de possibilités de changer de forme, ils s'appuient sur différentes stratégies de codage de leurs compléments pour exprimer diverses nuances sémantiques par rapport à la situation qu'ils représentent. De ce fait, les verbes anglais ont une

⁴¹ Notons toutefois qu'il s'agirait d'un terme court et fort commode pour désigner la configuration syntaxique par défaut d'un verbe, que nous postulons dans les parties suivantes.

⁴² Ce terme est plus ou moins équivalent à celui de **verbe ambitransitif** (Dixon 1994:18-19, Creissels 2006b:2), mais ce dernier fait explicitement référence à la notion de transitivité, qui est encore peu stable théoriquement, et il implique généralement qu'un verbe n'a que deux (*ambi-*) schémas de complémentation possibles. Pour ces raisons, nous utiliserons exclusivement le terme de verbe labile.

⁴³ En vieil-anglais, les noms pouvaient avoir jusqu'à cinq cas, les adjectifs s'accordaient avec les noms auquel ils se rapportaient, la flexion verbale était plus élaborée et les verbes avaient pour la plupart encore la trace de certaines dérivations morphologiques du proto-indo-européen ou du germanique commun, comme la suffixation causative.

grande flexibilité dans leur complémentation, et il est plutôt rare de trouver un verbe anglais qui ne soit pas labile.

Comme nous l'avons vu, les typologues considèrent que dans une langue donnée, lorsqu'un verbe peut apparaître à plusieurs voix, c'est la voix transitive qui est vue comme basique puisqu'elle est généralement non marquée. Il y a donc une primauté de la construction transitive motivée par des contrastes morphologiques.

Cette primauté semble en revanche plus difficile à tenir pour les verbes labiles, dans la mesure où leur définition implique une absence de différence morphologique potentielle. Cependant, les divers schémas de complémentation d'un même verbe vont impliquer la même situation, mais pas nécessairement les mêmes rôles. Nous avons vu en 1.2.1 qu'un verbe, en tant que situation, implique un certain nombre de rôles spécifiques. En dépit de l'absence de dérivation morphologique, nous pouvons nous demander si certains schémas de complémentation, par rapport à d'autres, ne viennent pas modifier en quelque façon la représentation de base de la situation dite par le verbe.

(45) a. This individual acted dangerously. He shot at the officers. [◇]

(45) b. This individual acted dangerously. He shot the officers.

Comme nous le verrons au moment d'étudier le schéma en *at*, la différence entre les énoncés (a) et (b) tient au fait que dans le premier, *the officers* représente une cible (sans préjuger si cette cible a été atteinte), tandis que dans le second, *the officers* représente un patient, puisque les référents ont nécessairement été touchés.

La définition des verbes labiles pose problème : si un même verbe peut avoir plusieurs schémas de complémentation, comment savoir si deux mots sont le « même verbe » ? Autrement dit, si un verbe labile est un lexème verbal pouvant avoir plusieurs schémas de complémentation, comment établir si deux mots ayant la même forme mais une complémentation différente sont des occurrences du même lexème ou s'il s'agit d'homonymes ?

Il semble peu risqué d'avancer qu'en (45) et (45)', les deux formes *shoot* sont deux occurrences du même lexème : dans les deux cas, *shoot* peut être défini comme 'tirer un projectile en direction de quelqu'un avec une arme à feu afin de le blesser'. La différence entre ces deux énoncés — et donc, entre les deux schémas de complémentation — réside dans la représentation

du résultat de l'action. À l'inverse, l'homonymie des deux occurrences de *box* en (46) ne fait aucun doute :

- (46) a. Janice, we need to pack and **box** these supplies.[◇]
b. Why would you **box** a man 23 years younger than you are?[◇]

Ces deux verbes sont dans une structure transitive et ont le même paradigme (*boxes, boxed, boxing*), mais il s'agit là des seules similitudes. D'une part, ces deux verbes n'ont pas la même étymologie, ce qui en règle générale constitue un critère suffisant — mais pas nécessaire — pour que deux mots de même forme soient homonymes. D'autre part, leur sémantisme est totalement différent : le premier (que nous noterons *box*₁) signifie 'mettre quelque chose en boîte', le second (que nous noterons *box*₂) 'se battre contre quelqu'un'. De fait de cette dissimilitude sémantique, chacune de ces deux versions n'aura pas les mêmes possibilités de complémentation : *box*₁ pourra se voir adjoindre un complément de destination, tandis que *box*₂ pourra apparaître sans objet, ou être suivi d'un complément prépositionnel en *with*, par exemple.

Si l'homonymie semble assez claire pour le verbe *box* qui aura, de ce fait, deux entrées dans le dictionnaire, la distinction entre homonymie et labilité est beaucoup moins tranchée pour certains verbes, avec lesquels on pourrait envisager une polysémie entre toutes les acceptions :

- (47) a. There was silence. I **looked** at her, but I did not speak.[◇]
b. When I see you dancing, you **look** happy.[◇]
c. Actually, I **was looking** for someone named Joey.[◇]
d. My dad had a heart attack, and I'm here to **look** after him.[◇]
e. "I **look** upon myself as an extremely lucky man", he said.[◇]
f. I'll **look** into the matter, and get back to you.[◇]

Chacun des énoncés en (47) représente un sens différent des autres : diriger son regard dans une direction spécifique (a), avoir une certaine apparence (b), chercher quelque chose (c), s'occuper de quelqu'un (d), considérer quelqu'un d'une certaine façon (e), et examiner quelque chose (f). Si le sens de *look* tel qu'il est utilisé en (a) semble central — c'est la première acception donnée dans tous les dictionnaires —, le problème est que tous ces emplois impliquent typiquement, mais pas nécessairement, le regard : une personne ayant perdu la vue ne saurait utiliser les emplois (a) ou (b) littéralement, mais pourrait sans problème utiliser les autres.

Une solution possible serait de postuler l'homonymie du verbe *look* : tous les emplois auraient exactement la même forme et la même conjugaison, mais auraient des sens considérés comme

indépendants les uns des autres. Ils constitueraient donc autant de verbes différents, avec des schémas de complémentation potentiels différents. C'est la solution mise en avant par Dixon (2005:134), qui considère par exemple que *look (at)* et *look (for)* sont deux lexèmes distincts.

L'autre solution consisterait en revanche à dire que *look* est polysémique, puisque tous ses emplois ont la même étymologie, à savoir le verbe *lōcian*⁴⁴ en vieil-anglais. Par ailleurs, on peut considérer, comme Evans (2005) l'a fait pour le mot *time*, que même s'il a des sens différents, le verbe *look* a une acception centrale et que les autres acceptions y sont reliées de proche en proche, y compris celles n'impliquant pas nécessairement le regard.

Une question qui pourrait nous permettre de déterminer l'unité sémantique ou non d'un verbe labile donné est la prévisibilité des différents schémas de complémentation de ce verbe. Par exemple, l'acception (b) d'apparence de *look* a des schémas de complémentation ((SUI PRED), (SUI[it] OBL[as if/like PROP]), etc.) qui sont cohérents par rapport aux autres verbes appartenant à cette catégorie, comme *sound* ou *feel*. En revanche, ces derniers verbes ne pourront pas être utilisés de la même façon que *look* avec des prépositions comme *after* ou *into*⁴⁵. Seule la préposition *for* peut être utilisée avec d'autres verbes de perception (*listen, taste, smell, feel*) pour leur donner un sens de recherche ; on peut donc considérer que les occurrences de *look* en (a) et en (c) sont deux instances de la même acception. Pour *look*, l'alternance entre tous les schémas de complémentation du verbe n'est donc pas complètement prévisible, malgré le lien sémantique qu'entretiennent toutes ses acceptions ; nous sommes donc, à défaut d'homonymie, au moins en présence d'un verbe en état de polysémie avancée.

Afin de maintenir une certaine cohérence entre les différents schémas de complémentation potentiels des verbes, on pourra considérer que ce qui est labile est en réalité l'acception d'un verbe et non le verbe lui-même ; cela permet de maintenir la cohérence sémantique des verbes polysémiques dont l'alternance entre tous les schémas de complémentation potentiels n'est pas entièrement prévisible. Par raccourci de langage, nous appellerons *verbe labile* toute acception d'un verbe (polysémique ou non) ayant plusieurs schémas de complémentation potentiels. La vigilance devra être de mise afin de bien différencier les acceptions selon leur sémantisme et

⁴⁴ *The American Heritage Dictionary of the English Language*, 5^{ème} édition.

⁴⁵ Même si le sens d'apparence de *look* est clairement lié à celui de regard, Lacassain-Lagoïn (2012) fait l'hypothèse que les verbes d'apparence de l'anglais ont en réalité une origine nominale ; il ne s'agit donc pas des mêmes acceptions.

non selon leurs possibilités de complémentation, même si les divergences dans leur complémentation peuvent être des indications d'une acception différente.

2.3. Catégories sémantiques de verbes labiles

Levin (1993:1) postule que le comportement d'un verbe, et en particulier l'expression et l'interprétation de ses compléments, est en grande partie déterminée par son sémantisme. Ses travaux ont par la suite influencé Goldberg, même si les deux auteurs adoptent des approches opposées de la complémentation du verbe. Le **principe de cohérence sémantique** (*semantic coherence principle*) mis en avant par Goldberg (1995:50) énonce ainsi qu'un verbe ne peut être associé qu'à des schémas de complémentation avec lesquels il est sémantiquement compatible. Si l'on suit le raisonnement de Goldberg jusqu'au bout, il serait donc possible de prédire les configurations syntaxiques possibles d'un verbe en connaissant la catégorie sémantique à laquelle il appartient.

Ces deux auteurs partent donc du principe que les possibilités de complémentation dépendent étroitement du sémantisme du verbe. Levin le démontre en reprenant un argument de Hale & Keyser (1987) à propos du verbe *gally* :

*A speaker of English who is unfamiliar with this verb might assume that gally means "see" (The sailors saw the whales), while a second speaker might take gally to mean "frighten" (The sailors frightened the whales). What is striking is that, on the basis of these assumptions about the meaning of gally, the two speakers are able to make judgments about its syntactic behavior. [...] The speaker who believes that gally means "see" would not allow the middle construction Whales gally easily (cf. *Whales see easily), although the speaker who interprets gally as "frighten" will find this construction perfectly acceptable (cf. Whales frighten easily). Thus the two speakers' different treatment of gally may be explained by their different assumptions concerning its meaning. [...]*

The gally example and others like it suggest that general principles of grammar are at work, allowing the syntactic behavior of a verb to be predicted from its meaning.

Their existence should explain a speaker's ability to make the judgments discussed in the previous section. (Levin 1993:4-5)

Dixon (2005) a entrepris une démarche similaire de catégorisation des verbes. Contrairement à Levin, qui prend la syntaxe pour point de départ, Dixon se base avant tout sur les rôles sémantiques impliqués par les verbes pour les regrouper en diverses familles sémantiques (mouvement, localisation, altération, don, perception, etc.). Il tâche toutefois de montrer que les verbes d'une même famille manifestent bien souvent les mêmes configurations syntaxiques. Il estime donc, comme Levin, que syntaxe et sémantique sont le plus souvent en concordance.

Dans son ouvrage, Levin a donc entrepris d'examiner le comportement syntaxique d'un très grand nombre de verbes anglais afin de délimiter diverses catégories sémantiques. Ces catégories servent à leur tour à prédire le comportement d'un verbe dès que l'on connaît son sémantisme. Au terme de l'étude de différentes alternances de diathèse (voir chapitre 5), l'auteure ne dénombre pas moins de 191 catégories sémantiques de verbes.

Afin de vérifier ses hypothèses, nous prenons l'exemple de *dance*, vu dans l'exemple (2). Selon Levin (1993:268-269), le verbe appartient logiquement à la catégorie des verbes de danse, qui inclut entre autres *boogie*, *bop*, *foxtrot*, *jive*, *polka*, *rumba*, *squaredance*, *tango* ou encore *waltz*. L'auteure estime à raison que ces verbes sont typiquement compatibles avec des configurations comme le schéma intransitif (a), le schéma directionnel (b) ou le schéma de mouvement causé (c).

- (48) a. He wanted to **rumba** and **cha-cha**, **tango** and **foxtrot**—really **swing**, like those legendary ballroom kings. \diamond
- b. Austin **is jiving** down the street and comes across a stoned-face red-coated Buckingham palace guard standing at attention just outside his guard box. \diamond
- c. She dropped her packages and allowed him to **waltz** her around the room. \diamond

Par ailleurs, le schéma en *way*, celui en *to* (*dance to the music*) et celui en *away* (*dance the night away*) seraient tout à fait compatibles avec les verbes de cette famille, à l'instar de *dance*.

Toutefois, ce dernier est également compatible avec la présence d'un objet dont le référent est une danse de n'importe quel type (*It's easy right away to see someone's intentions when they're*

dancing salsa with you). Ce n'est pas le cas des autres verbes de cette catégorie (**waltz the tango*, **rumba the quickstep*). Il s'agit en effet de verbes hyponymiques, plus spécifiques, qui incorporent dans leur forme verbale le type de danse pratiqué par l'agent. Avec ces verbes, le seul objet possible est donc un objet cognat. Ce seul exemple montre déjà que la catégorie sémantique seule ne suffit pas à prédire le comportement d'un verbe. Il faut également prendre en compte d'autres paramètres, comme de degré de granularité sémantique des verbes. Cela signifie qu'il y a des chances pour que les verbes hyperonymiques se comportent parfois de façon différente de leurs hyponymes, comme nous le verrons plus en détail dans la deuxième partie, au moment d'étudier le schéma intransitif.

Parmi les catégories sémantiques proposées par Levin, certaines ont un périmètre douteux. C'est le cas des verbes de soin corporel (1993:227-230), dans lesquels elle inclut les verbes d'habillement. Certains verbes ayant une affinité sémantique certaine sont placés dans des sous-catégories sémantiques distinctes du fait de leurs divergences de comportement syntaxique. Des verbes comme *wash* et *shampoo* sont donc traités différemment dans la mesure où le second est nécessairement accompagné d'un objet. Dans la même catégorie que *dress*, *shave* ou *shower*, on trouvera le verbe *exercise*, qui a davantage à voir avec les verbes impliquant l'effort que le soin corporel. Enfin, la catégorie *Other alternating verbs of change of state* (1993:244-246) manifeste une très faible cohérence sémantique : il s'agit d'une catégorie résiduelle, qui comprend les verbes de changement d'état qui n'ont pas les propriétés syntaxiques remarquables de verbes comme *break*, *bend* ou *cook*. Les catégories sémantiques mise en avant par l'auteure sont donc parfois bien trop arbitraires.

Par ailleurs, le classement des verbes dans ces catégories occulte le fait que certains d'entre eux ne se comportent pas de la même façon que la majorité des autres membres de la catégorie. Ainsi la plupart des verbes de transfert de possession (*give*, *hand*, *lend*, *sell*, etc.) et des verbes de communication (comme *ask* ou *tell*) peuvent avoir une configuration ditransitive ⟨SUJET, OBJET DIRECT, OBJET INDIRECT⟩. Ce n'est pourtant pas le cas des verbes *donate* et *explain*, qui se construisent nécessairement avec le schéma datif en *to* ⟨SUJET, OBJET, COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *to*⟩. Le rapport entre comportement syntaxique et catégorie sémantique n'a donc rien de systématique.

La démarche entreprise par Levin est toutefois particulièrement intéressante. Dans un grand nombre de cas, le comportement syntaxique d'un verbe est une indication de sa catégorie et la

catégorie d'un verbe permet généralement de prédire son comportement syntaxique. Tout au long de cette thèse, nous tâcherons donc de voir si l'utilisation de divers schémas de complémentation se fait autour de familles de verbes particulières, tout en gardant à l'esprit l'existence de comportement idiosyncratiques qui ne sont par définition pas prévisibles.

3. Approches théoriques de la complémentation du verbe

3.1. Approches lexicaliste et constructionniste

L'étude des schémas de complémentation du verbe est particulièrement intéressante en anglais, dans la mesure où la très grande diversité dans le marquage des dépendants du verbe vient compenser la faible morphologie de celui-ci, en comparaison avec d'autres langues. De ce fait, le marquage des compléments renferme un haut potentiel de distinction sémantique.

Dans le domaine de la complémentation du verbe, et plus particulièrement l'étude des verbes labiles, une problématique à laquelle les différents travaux tentent de répondre est de savoir si le passage d'un schéma de complémentation à un autre découle d'une logique qui peut être mise au jour.

Dans ce champ d'étude, deux grandes approches s'opposent. Ces deux approches ont un but commun, à savoir de donner une corrélation systématique entre le sens d'un verbe donné et les différentes structures dans lesquelles il peut apparaître. Elles diffèrent cependant dans leur vision de la compétence linguistique, et cette vision va avoir une incidence sur la façon dont la complémentation du verbe et les verbes labiles seront étudiés.

La première approche adhère à une vision traditionnelle de la langue, selon laquelle les connaissances d'un locuteur donné consistent en un ensemble fini d'éléments lexicaux et un certain nombre de règles grammaticales qui s'appliquent à ces éléments lexicaux pour les modifier ou les combiner entre eux. Étant donné que cette approche sépare nettement la connaissance du lexique et la connaissance des règles grammaticales, elle est désignée comme un « modèle dictionnaire + grammaire » (*dictionary plus grammar book model*, Taylor 2012:8), où les locuteurs auraient besoin d'une liste d'unités lexicales d'un côté et de l'autre, d'une liste de règles pour les combiner afin de former des énoncés.

Dans cette approche, les mots sont des formes phonologiques (donc des éléments avec une matérialité sonore) accompagnées d'une structure argumentale, qui contient les informations sur les mots avec lesquels ce mot peut se combiner (Müller & Wechsler 2014). Étant donné que ce genre d'approche accorde une place prépondérante aux propriétés des lexèmes, elle est généralement appelée **approche lexicale** ou **lexicaliste** (Goldberg 2013b).

Par ailleurs, des règles lexicales spécifient les liens qui existent entre les différents schémas de complémentation d'une même forme (par exemple entre *he failed the exam* et *he failed*), ou entre cette forme et d'autres mots qui y sont morphologiquement liés (par exemple entre le verbe *fail* et le nom *failure*). Des règles syntaxiques permettent de combiner ces mots dans des unités plus larges, comme des syntagmes ou des propositions.

Selon l'approche lexicaliste, la structure syntaxique d'une phrase dépend directement des propriétés lexicales du lexème verbal, étant donné que celui-ci est prédicat syntaxique. Le comportement syntaxique d'un verbe est avant tout déterminé par ses propriétés sémantiques, donc en partie par sa structure argumentale inhérente. On retrouve là les thèses de Levin, que nous avons exposées dans le chapitre précédent.

La seconde approche se base avant tout sur la notion de **construction** et, de ce fait, elle est généralement appelée **approche constructionnelle** ou **constructionniste**. D'après la définition donnée par Goldberg (1995:4),

C est une construction si et seulement si C constitue un couple forme–sens <F_i, S_i> tel qu'il existe un aspect de F_i ou de S_i qui ne soit pas strictement prévisible à partir des composants de C ou d'autres constructions préalablement établies.⁴⁶

En d'autres termes, tout élément linguistique qui est l'association non prévisible d'une forme et d'un sens est selon Goldberg une construction. Cela concerne bien entendu les lexèmes, dont le sens ne peut être prédit de leur forme phonologique, mais également des éléments plus complexes, comme les unités phrastiques idiomatiques ou les structures syntaxiques.

Goldberg (2006:5) ajoute qu'une construction peut être un élément dont la forme ou le sens est totalement prévisible (par exemple *I love you*) mais qui apparaît à une fréquence suffisante.

Selon cette approche, les connaissances linguistiques du locuteur consistent en un inventaire de constructions de natures variées, parfois appelé en anglais *constructicon* (Jurafsky 1992:8, Goldberg 2013a), mot-valise composé de *construction* et *lexicon*. Le postulat fondamental de ces approches est que la connaissance d'une langue donnée consiste en un vaste réseau de constructions, et rien d'autre (Hilpert 2014:2).

⁴⁶ *C is a construction iff C is a form–meaning pairing <F_i, S_i> such that some aspect of F_i or some aspect of S_i is not strictly predictable from C's component parts or from other previously established constructions.*

Les approches constructionnistes n'utilisent pas de règles lexicales. Pour expliquer les différences de complémentation entre les verbes, Goldberg (1995:3) postule l'existence de **constructions argumentales** (*argument structure constructions*) qui sont en fait des schémas de complémentation, c'est-à-dire des ensembles de fonctions syntaxiques. Un même verbe peut être associé à différentes constructions argumentales, qui ont un sens indépendant de celui du verbe. Le sens global d'une structure quelconque est le résultat de l'association de chacune des constructions qui composent cette structure.

Dans cette approche, les propriétés sémantiques d'un verbe peuvent influencer les constructions argumentales avec lesquelles il est associé, mais c'est avant tout le sens de la construction argumentale qui prime ; en cas d'incompatibilité entre le verbe et la construction argumentale, c'est cette dernière qui force son sens sur celui du verbe, ce que Goldberg appelle **coercition** (*coercion*, 1995:159).

Afin de comparer les deux approches, nous allons d'abord étudier la façon dont elles analysent une complémentation marquée, mais répandue, comme en (49) :

(49) **He wrote her a poem**, which he read to her in her sister's presence. [◇]

Selon l'approche lexicaliste, les mots sont des éléments qui consistent en une forme phonologique (ou orthographique) et une structure argumentale, qui spécifie les termes avec lesquels ce mot se combine *a minima*. Le verbe *write*, par exemple, exige la présence de deux constituants, un sujet et un objet, qui représentent respectivement l'auteur et le texte créé. Ces informations sont généralement représentées sous la forme suivante (Runner & Aranovich 2003) :

$$\begin{bmatrix} \text{PHON} & \text{write} \\ \text{ARGST} & \langle \text{he}_i, \text{poem}_j \rangle \end{bmatrix}$$

où PHON indique la forme phonologique (ici, orthographique) de l'élément lexical, et ARGST la structure argumentale de l'élément lexical, c'est-à-dire les termes avec lesquels il se combine minimalement dans un énoncé donné.

La représentation donnée ci-dessus ne symbolise cependant pas l'énoncé en gras de l'exemple (49). Cela signifie que l'utilisation de verbe *write* dans cet exemple n'est pas celle qui est

stockée dans la liste des unités lexicales de l’anglais. Bien que commune, il s’agit donc d’une utilisation inattendue, qui diverge de celle que l’on s’attend à rencontrer.

L’approche lexicaliste postule donc l’existence d’une règle lexicale qui vient modifier la complémentation du verbe *write* pour lui ajouter un complément, à savoir un objet indirect.

$$\left[\begin{array}{c} \text{PHON} \\ \text{ARGST} \end{array} \begin{array}{c} \text{write} \\ \langle \text{he}_i, \text{poem}_j \rangle \end{array} \right] \xrightarrow{\text{LEX}} \left[\begin{array}{c} \text{PHON} \\ \text{ARGST} \end{array} \begin{array}{c} \text{write} \\ \langle \text{he}_i, \text{poem}_j, \text{she}_k \rangle \end{array} \right]$$

De façon plus générale, l’approche lexicaliste va postuler des règles lexicales régulières, valables pour certaines catégories sémantiques de verbes, qui vont modifier la complémentation des verbes auxquels les règles s’appliquent ainsi que leur sémantisme.

Mel’čuk (2015:95-96) offre une approche alternative, tout en restant dans une approche lexicaliste. Sa Théorie Sens–Texte (*Meaning–Text Theory*) est fortement modulaire : le passage du sens à la forme phonétique, et inversement, se fait en plusieurs étapes. L’auteur postule notamment l’existence de fonctions syntaxiques profondes qui font le lien entre les créneaux actanciels de la situation signifiée par le verbe et les fonctions syntaxiques de surface, qui sont spécifiques à chaque langue — Mel’čuk (2009:52-58) en dénombre cinquante-deux pour l’anglais. Les fonctions syntaxiques profondes de la Théorie Sens–Texte sont en nombre très limité — Mel’čuk (2013:62) en donne douze — et elles sont suffisamment abstraites pour être considérées comme universelles.

La Théorie Sens–Texte part de l’observation que la structure syntaxique de surface du verbe *write* en (49), complété par un sujet, un objet direct et un objet indirect n’est pas en adéquation avec la diathèse de ce verbe, qui n’implique qu’un sujet et un objet pour refléter les deux arguments (auteur, texte) présents dans la structure sémantique de la situation ‘WRITE’. Pour expliquer cette divergence, Mel’čuk (2013:37-42) estime que la solution la plus simple est d’introduire, dans la structure syntaxique profonde du verbe, une unité fictive (*fictitious unit*), «FOR», pour éviter de postuler une nouvelle fonction syntaxique profonde qui ne serait pas universelle. Cette unité fictive permet donc d’ouvrir un nouveau créneau actanciel dans la situation signifiée par le verbe, celui du destinataire ou du bénéficiaire, qui va se traduire par l’ajout d’un complément du verbe dans sa structure syntaxique.

Dans le cadre de l’approche lexicaliste, la labilité d’un verbe s’explique donc par la pluralité de règles lexicales qu’on peut lui appliquer pour modifier sa complémentation. Ce sont les

propriétés sémantiques du verbe qui déterminent son comportement et les règles lexicales que l'on peut lui appliquer : en tant que verbe de création, *write* peut se voir adjoindre un objet indirect, comme d'autres verbes de la même catégorie sémantique (par exemple *he cooked her a nice meal*) ; il pourra également apparaître sans objet avec un sens général d'activité (par exemple *she writes for a living ; he cooked all day long*).

Dans l'approche constructionniste, l'existence de transformations, et donc de règles lexicales, est rejetée ; de ce fait, Goldberg postule l'existence de constructions argumentales pour expliquer les changements de sens corrélés aux changements dans la complémentation du verbe.

Selon l'auteure, une forme verbale avec ses compléments est le résultat de l'association de deux éléments :

- un verbe, avec une forme phonologique pleine, qui représente une situation relativement spécifique impliquant un certain nombre de microrôles (que Goldberg appelle *participants*), ces entités n'étant que potentiellement exprimées en contexte (le tueur et le tué pour *kill*, l'entité qui s'en va et la destination pour *go*, le mangeur et l'objet ingéré pour *eat*) ;
- une construction argumentale, c'est-à-dire un ensemble de fonctions syntaxiques, qui représente une situation plus abstraite ('X agit', 'X fait en sorte que Y devienne Z', 'X se déplace en direction de Y', etc.) impliquant des mésorôles (que Goldberg appelle *arguments*).

Reprenons le segment en gras de l'exemple (49) :

(49) He wrote her a poem.

Le verbe *write* représente une situation avec deux microrôles, un écrivain (en l'occurrence *he*) et un texte écrit (*a poem*) ; la construction argumentale ditransitive (avec sujet, objet direct et objet indirect) représente une opération de transfert, avec un agent (*he*) qui transfère un thème (*a poem*) à un destinataire (*her*).

Lorsque qu'un verbe et une construction argumentale sont associés, leurs rôles sont fusionnés, c'est-à-dire alignés les uns avec les autres. Le résultat de cette interaction dépend du nombre de microrôles et de mésorôles impliqués.

- Si le nombre de microrôles et de mésorôles est le même, la fusion n'est pas problématique. Chaque microrôle est aligné au mésorôle avec lequel il a le plus d'affinités sémantiques en vertu du Principe de Correspondance (*Correspondence Principle*, Goldberg 1995:50).
- S'il y a plus de microrôles que de mésorôles, la construction argumentale impose alors la non-mention d'un participant : par exemple, l'objet mangé de *eat* ou la destination de *go* ne seront pas mentionnés dans une construction intransitive.
- S'il y a plus de mésorôles que de microrôles, la construction argumentale impose l'ajout d'un ou plusieurs arguments (comme dans l'exemple (49)).

La figure ci-dessous montre la façon dont Goldberg schématise la fusion entre verbe et construction argumentale.

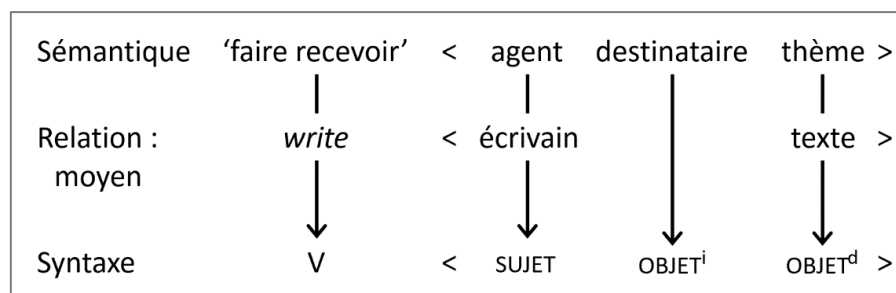


Figure 5. Modélisation de la construction ditransitive en (49), d'après Goldberg (1995)

Une fois fusionnés, les rôles sémantiques sont projetés sur les fonctions syntaxiques prévues par la construction argumentale. Pour le verbe *write* en (49), l'écrivain-agent est aligné sur la fonction sujet, le texte-thème sur la fonction objet direct, et le destinataire (qui ne correspond à aucun microrôle du verbe) sur la fonction objet indirect fournie par la construction ditransitive.

Dans l'approche constructionniste, la labilité d'un verbe s'explique donc plutôt par la compatibilité du verbe avec plusieurs constructions argumentales, qui viennent ajouter, ôter ou remanier ses arguments de base.

Pour les cas les plus fréquents, les deux approches ont deux points communs majeurs :

- Les verbes représentent des situations qui impliquent de façon inhérente un certain nombre d'entités (ainsi *write* implique un écrivain et un texte) ;

- Par l'application de certains mécanismes linguistiques, un verbe donné peut être utilisé de façon innovante dans un énoncé avec des éléments sémantiques supplémentaires (ainsi en (49), 'X écrit Y dans le but de transférer Y à Z').

En dépit de postulats différents sur les connaissances des locuteurs, ces approches ont donc, dans le domaine de la complémentation des verbes, le même point de départ — en tout cas sur le sémantisme des verbes particuliers — et les mêmes conclusions.

La distinction fondamentale entre les deux approches se fait sur l'autonomie de la complémentation verbale et sur l'utilisation potentielle de plusieurs schémas de complémentation avec un même verbe :

- L'approche lexicaliste considère que la complémentation est un trait inhérent du verbe, c'est-à-dire que chaque verbe porte en lui un ensemble de fonctions syntaxiques ; l'approche constructionniste considère en revanche qu'il existe des schémas de complémentation (des « constructions argumentales ») qui sont des unités linguistiques indépendantes des verbes ;
- L'approche lexicaliste postule que les verbes qui ne sont pas utilisés avec leur ensemble inhérent de fonctions (leur structure argumentale de base) font l'objet d'une transformation lexicale qui vient changer la complémentation du verbe ; l'approche constructionniste considère que toute utilisation d'un verbe dans un énoncé donné résulte de la combinaison (formelle et sémantique) entre ce verbe et un schéma de complémentation donné, sans association préférentielle entre le verbe et un schéma particulier.

3.2. Analyse des innovations lexicales

Les divergences entre les deux approches sont encore plus perceptibles dans leur traitement de la complémentation des innovations lexicales.

(50) Bye Ryan Braun [...]. Can't **jew your way out of it** this time.

Ce tweet à caractère antisémite commente une décision de suspension du joueur de baseball Ryan Braun pour dopage en 2013, deux ans après un test de dépistage que le joueur avait réussi

à faire invalider, notamment en tentant d'accuser d'antisémitisme l'employé qui avait effectué le test.

L'auteur du tweet emploie ici un mot qui n'a jamais été utilisé comme verbe, à savoir *jew*, formé par conversion à partir du nom *Jew*, et qui pourrait signifier 'invoquer son judaïsme dans une situation particulière'. Il combine ce verbe innovant à une complémentation en *way*, c'est-à-dire que le verbe a pour compléments un sujet, un objet ayant la forme du nom *way* déterminé par un pronom possessif indexé sur le sujet, et un complément de destination ou de trajectoire. L'utilisation de cette complémentation signifie généralement 'se frayer un chemin vers un endroit', l'endroit en (50) étant métaphoriquement l'extérieur d'une situation difficile dans laquelle le joueur se trouve.

La notion de construction fonde son existence sur les expressions idiomatiques, et par conséquent l'approche constructionniste n'a pas de difficulté particulière à analyser cet exemple : l'énoncé se structure autour d'un schéma de complémentation, à savoir la construction en *way*, qui a son propre sémantisme, auquel on associe un lexème qui est normalement un nom mais qui, placé ainsi en fonction de prédicat syntaxique, obtient temporairement une identité verbale. Le verbe *jew*, qui dans l'absolu a un sémantisme minimal ('faire quelque chose en rapport avec le judaïsme'), reçoit le sens donné plus haut en majeure partie grâce au contexte.

L'approche lexicaliste nécessite de postuler une première transformation du nom *Jew* au verbe *jew*, ce qui est somme toute commun, les verbes dénominaux étant pléthore en anglais. La complexité est que d'après cette approche, tout lexème a une complémentation inhérente, et que cette complémentation découle du sémantisme du lexème ; or le sémantisme du verbe *jew* est sous-spécifié, comme nous l'avons dit plus haut.

Cela signifie soit que le verbe *jew* ainsi créé signifie déjà 'invoquer son judaïsme pour se sortir d'une situation difficile', avec une complémentation en *way*, soit que le verbe a une complémentation non spécifiée, et qu'une nouvelle règle lexicale vient lui adjoindre la complémentation en *way*.

Ces solutions sont acceptables : le verbe *jew* est clairement un néologisme, ce qui est très fréquent en anglais, notamment dans les contextes oraux⁴⁷. Les différentes règles mobilisées

⁴⁷ Nous utilisons le mot « oral » dans le sens conceptionnel que lui a donné Modicom (2015), qui fait une distinction entre le support (écrit/graphique et parlé/phonique) et le type d'énonciation (proximale/orale et distale/scripturale). L'oralité, qu'elle ait un support phonique ou graphique, est notamment caractérisée par le dialogisme, une relation de familiarité entre participants, une plus forte implication émotionnelle ou une plus

pour élaborer l'énoncé (50) ont une raison d'être, dans la mesure où le verbe tel qu'il a été employé par l'auteur du tweet pourra très bien se retrouver employé de la même façon dans une autre situation future.

La question de l'emploi futur pose en revanche problème avec les mots *ad hoc*.

(51) RICHARD: Working at a private medical co-op, moving to L.A.? This is not my Addison. My Addison is a world-class neonatal surgeon. My Addison lives to cut.

ADDISON: Your Addison would've been promoted to chief of surgery, so stop **addisoning** me.

(*Private Practice*, saison 1, épisode 1)

Le personnage d'Addison, agacé de la répétition de son nom par l'autre personnage à des fins de réprimande, lui demande d'arrêter d'utiliser le mot *Addison* de façon insistante. Elle utilise son propre nom comme un verbe transitif (en gras dans le texte), sans doute en calquant la structure sur celle du verbe *lecture*.

L'utilisation du verbe *addison*, dérivé du nom propre, est d'autant plus délicate que le mot a été créé dans un contexte particulier, qu'il ne peut être que compris par rapport au contexte dans lequel il apparaît (contrairement à *jew one's way out of something*), et qu'il ne sera probablement pas utilisé dans un autre contexte.

L'approche constructionniste analyse cette innovation de la même façon que l'exemple précédent : un lexème est utilisé en fonction de prédicat, acquérant de la même façon les propriétés typiques des verbes (notamment celle d'avoir une forme en *-ing*) ; il est associé à un schéma de complémentation, ici le schéma transitif (impliquant les fonctions de sujet et d'objet), qui a un sens propre ('agir sur quelque chose') ; le sens qui émerge de cette association ('faire quelque chose à quelqu'un en utilisant le nom Addison') est précisé par le contexte.

L'approche lexicaliste a dans ce cas une tâche paradoxale : expliquer par des règles de création lexicale régulières l'utilisation d'un mot qui ne sera plus utilisé par la suite. Le point de départ étant le prénom *Addison*, l'approche lexicaliste peut généraliser cet emploi à tous les autres

grande spontanéité. Il peut donc y avoir des énoncés oraux qui ne sont pas des énoncés parlés (et inversement), comme c'est le cas de l'exemple (50), extrait d'un réseau social.

noms et doit postuler une règle lexicale qui transforme un nom propre en un verbe transitif ayant pour sens ‘sermonner quelqu’un en utilisant son prénom de façon insistante’.

Le problème de cette règle est son manque de plausibilité. D’une part, le sens qui résulte de cette règle est extrêmement spécifique, d’autant que la construction *addison someone* pourrait très bien, dans un autre contexte, signifier ‘faire à quelqu’un quelque chose qui est typique de la personne nommée Addison’, c’est-à-dire d’utiliser non pas l’élément linguistique *Addison* mais son référent. D’autre part, même si ce sens pourra être réutilisé dans une autre situation, il est raisonnable de penser que ces situations seront peu nombreuses. La règle lexicale exposée est un mécanisme linguistique trop rare pour être entreposé dans la mémoire collective des locuteurs et son existence est donc peu plausible. C’est d’autant plus vrai que le verbe *addison* n’est pas utilisé comme néologisme potentiel, qui nommerait une situation d’un genre nouveau afin que d’autres puissent réutiliser ce mot à l’avenir : il s’agit d’un mot créé pour une occasion particulière.

Le mécanisme des règles lexicales tel qu’il est envisagé est encore moins en mesure d’expliquer l’utilisation de nouveaux « verbes » formés à partir de constructions qui ont une complexité interne supérieure à celle du lexème :

(52) AMANDA: What are you doing here?

JACK: Taking Ethan to school.

AMANDA: What do you mean you're taking him to school? [...]

JACK: He called me and said he needed a ride. [...]

AMANDA: You need to tell me this stuff.

JACK: I thought Ethan would. [...]

ETHAN: Hi, dad. Bye, mom.

AMANDA: **Don't "bye mom" me.** OK? You tell me if you want dad to pick you up, OK?

(*Stalker*, épisode 16)

Dans cet extrait, la mère est contrariée de n’avoir été prévenue de la situation ni par le père, dont elle est séparée, ni par son fils ; elle l’est encore plus lorsque son fils passe devant elle en lançant « bye mom » comme si de rien n’était. Le reproche dit par l’énoncé *don't bye mom me* est double : celui de ne pas avoir pris congé de façon appropriée, puisqu’il a simplement dit au revoir sans aucun autre signe (reproche sur la forme de la prise de congé), et celui de dire cela

de façon insouciant alors que la situation exige une clarification de sa part (reproche sur l'existence de la prise de congé).

Cette innovation lexicale *ad hoc* est encore plus délicate à traiter que les exemples précédents dans le cadre de l'approche lexicaliste, car celle-ci n'applique des règles lexicales qu'à des unités lexicales existantes. Or *bye, mom* est un énoncé entier, qui est repris dans son intégralité et placé en fonction de prédicat syntaxique, acquérant ainsi temporairement les propriétés d'un verbe. De plus, dans cette innovation, deux sens se superposent ('tu n'as pas à me dire au revoir de cette façon' et 'tu n'as pas à me dire au revoir alors que nous avons encore des choses à éclaircir'), et cette superposition est difficile à gérer pour une règle lexicale qui ne laisserait pas au contexte une grande part de la détermination du sens.

3.3. Problèmes théoriques

Bien qu'elles soient en mesure d'expliquer la grande majorité des utilisations de verbes labiles en anglais, plusieurs problèmes émergent de chacune de ces deux approches.

3.3.1. Limites de l'approche lexicaliste

L'une des limites de l'approche lexicaliste vient d'être mentionnée : il s'agit d'une approche qui ne gère pas efficacement les termes *ad hoc*. Le fait de passer par des règles lexicales pour expliquer un certain nombre de contrastes et d'innovations alourdit grandement le système linguistique lorsqu'il faut expliquer l'utilisation de mots qui ne sont créés que pour une situation unique et qui n'ont pas vocation à rester au sein de l'inventaire des unités lexicales d'une langue donnée.

Ainsi, dans l'exemple (51), le « verbe » *addison* est issu d'un nom propre, et son interprétation est exclusivement dépendante du contexte ; comme nous l'avons mentionné, un autre contexte aurait sans doute permis une toute autre interprétation de cette innovation lexicale. Il y a deux solutions à ce grand nombre d'interprétations possibles.

La première solution consiste à postuler qu'il existe un très grand nombre de règles lexicales qui permettent de former des verbes ou d'autres types de mots à partir de noms propres, et qui

donnent individuellement le sens que peut prendre ce nouveau mot ; s'il s'agit d'un verbe, le sens pourra donc par exemple être 'sermonner quelqu'un en utilisant le nom *X* de façon insistante', comme en (51), ou encore 'faire à quelqu'un quelque chose qui est typique de la personne nommée *X*', comme nous l'avons également vu. Cette solution impliquerait toutefois de prévoir un trop grand nombre de règles avec un trop grand nombre de sens, parfois pour des utilisations uniques dans le cadre de contextes particuliers. Elle est donc à la fois trop lourde et trop peu plausible.

L'autre solution consiste à exiger une seule règle lexicale, qui permettrait de transformer n'importe quel nom propre en un verbe en sous-spécifiant le sens du verbe nouvellement créé. Le sens serait assez vague, ce qui donnerait au contexte un rôle prépondérant dans l'interprétation du verbe ainsi créé. Cette solution n'est toutefois pas satisfaisante non plus : si le sens des innovations lexicales ainsi dérivées dépendent en majeure partie du contexte d'énonciation, il n'est pas utile d'établir en premier lieu des règles lexicales qui ne peuvent rien expliquer de plus par rapport au contexte lui-même.

Par ailleurs, l'approche lexicaliste postule que tous les lexèmes, y compris les verbes, ont une structure argumentale qui détermine en majeure partie leur comportement. Ainsi, la structure argumentale d'un verbe donné va établir les différentes complémentations possibles du verbe ou les différentes dérivations morphologiques qu'il va pouvoir subir. Boas (2014) montre cependant que l'information contenue dans le verbe, donc sa structure argumentale, n'est généralement pas suffisante pour prédire les schémas de complémentation qui seront compatibles avec ce verbe. Ainsi, si *nibble*, *devour*, *ingest* et *munch* ont la même structure argumentale (une entité qui ingère une substance), ils ne pourront pas subir les mêmes changements morphologiques et leurs schémas de complémentation potentiels ne seront pas les mêmes.

Enfin, la dernière limite de l'approche lexicaliste est fondamentale, car elle touche à ses principes mêmes : il s'agit de la question de l'existence des règles grammaticales que cette approche postule. Pour expliquer le phénomène des verbes labiles en anglais, cette approche pose l'existence de manipulations qui sont de nature semblable aux règles transformationnelles des théories chomskyennes. À l'inverse, l'approche constructionniste parvient à expliquer ce phénomène en se servant uniquement des éléments qui sont observables directement dans le discours.

De ce point de vue, l'approche lexicaliste souffre donc d'un défaut majeur par rapport à l'approche constructionniste. Contrairement à cette dernière, elle ne peut pas se contenter des données de surface et il lui faut postuler un état antérieur théorique des énoncés pour rendre compte du sémantisme et de l'emploi de certaines formes. Par ailleurs, l'existence de cet état sous-jacent pose problème, puisqu'il est inaccessible et que l'on ne peut ni prouver son existence, ni son inexistence. L'approche lexicaliste déroge donc au principe de parcimonie, puisqu'elle admet des éléments qui ne sont pas nécessaires pour rendre compte d'un phénomène, et au critère scientifique de validité, puisqu'elle pose des hypothèses qui ne sont pas réfutables.

3.3.2. Limites de l'approche constructionniste

L'approche constructionniste, quant à elle, fonde son approche des verbes labiles sur l'existence de constructions argumentales ayant un sens indépendant de celui du verbe et se combinant à celui-ci pour faire émerger un sens plus complexe. Ce mécanisme fonctionne bien dans les énoncés (49) et (50), où les constructions argumentales utilisées (la construction ditransitive et la construction en *way*) ont un sémantisme qui semble indiscutable, à savoir respectivement une intention de transfert et un mouvement difficile vers un endroit donné.

La détermination du sémantisme d'une construction argumentale n'est en revanche pas toujours aussi simple. Si l'on reprend les verbes transitifs donnés dans l'exemple (39) plus haut, en 1.4.2, à savoir *punch*, *watch* et *resemble*, et qu'on y ajoute les verbes *addison* et *bye-mom* tels qu'ils sont employés en (51) et (52), il est difficile de trouver un sens commun, voire un sens tout court, à cette construction argumentale transitive. Il y a donc des constructions argumentales dont le sémantisme va s'avérer bien plus difficile à déterminer que d'autres.

Par ailleurs, Goldberg met en avant le principe de cohérence sémantique (*Semantic Coherence Principle*, 1995:50) : un verbe donné et une construction argumentale donnée doivent être compatibles pour pouvoir être associés. Cette compatibilité est souvent d'ordre sémantique, étant donné que l'association entre les deux éléments consiste à faire correspondre entre eux les rôles impliqués par les deux situations que représentent le verbe et la construction argumentale.

Il semble cependant compliqué de prédire cette compatibilité dans certains cas : Goldberg (1995:64) affirme, par exemple, que ce qu'elle appelle la construction conative (impliquant un sujet et un complément prépositionnel en *at*) va être particulièrement compatible avec les verbes

dont le sémantisme implique une directionnalité, notamment les verbes de regard. Si c'est effectivement le cas de *look*, ce n'est pas celui de *watch* (**we watched at the moon*), alors même que ces deux verbes font partie de la même famille sémantique et ont la même structure argumentale, comme nous l'avons vu en 1.2.3. Il semble donc difficile de prévoir de façon systématique la compatibilité entre un verbe ou une famille de verbe et une construction argumentale. En dépit de la volonté qu'a l'auteure de donner aux constructions argumentales une véritable autonomie par rapport aux verbes, les divergences de comportement syntaxique entre les verbes d'une même famille sémantique indiquent qu'il est périlleux de vouloir se passer totalement des propriétés individuelles des verbes et des autres éléments lexicaux.

L'un des enjeux de la présente thèse est donc de prendre en compte les différents problèmes que posent ces deux approches afin de trouver une analyse des verbes labiles qui tente de minimiser autant que possible ces défauts.

4. Cadre théorique retenu

4.1. Cadre théorique général

4.1.1. Une approche fonctionnaliste

Newmeyer (2003:687) fait une analogie entre la syntaxe et le jeu d'échecs. Les échecs forment un système autonome : la disposition du plateau, les pièces et leurs mouvements possibles ne sont pas influencés par des éléments externes au jeu. Toute partie d'échecs s'appuie sur l'application de règles préétablies, et un programme qui connaîtrait tous les principes de ce jeu pourrait générer n'importe quelle partie d'échecs. Ce programme ne s'intéresserait donc pas aux raisons qui poussent un joueur à jouer certains coups, ni aux motivations qui président à sa stratégie.

Selon l'auteur, la syntaxe fonctionne de la même façon que le jeu d'échecs : elle est autonome. Elle peut être influencée par des conditions externes, mais la grammaire et l'usage ne sont pas inextricables. Pour Newmeyer, il n'est donc pas nécessaire de connaître le contexte d'utilisation des énoncés pour être en mesure de décrire un système linguistique donné.

Une approche de la syntaxe, et du langage en général, qui ne prendrait en compte que les principes syntaxiques permettant de « générer » tous les énoncés possibles feraient passer la motivation au second plan. Cette vision est acceptable si l'on considère que le langage est seulement un ensemble de règles, et non un instrument.

Néanmoins, l'apprentissage d'une langue ne consiste pas seulement à apprendre les principes de combinaison des unités linguistiques les unes avec les autres.

- (53) a. He gave the car to his brother.
b. Who did he give the car to?
c. He gave the car to who?

En (53), à partir de l'énoncé en (a), une connaissance des règles du système linguistique de l'anglais permettrait de produire l'énoncé (b) en changeant la séquence soulignée par un élément en *wh-*, en plaçant cet élément en début d'énoncé, et en antéposant l'auxiliaire postiche *do* au sujet. Ces connaissances permettraient également de produire l'énoncé (c) en changeant

seulement la séquence soulignée par un élément en *wh*- sans procéder aux autres modifications (*wh*- in situ).

Mais qu'il s'agisse de l'acquisition de la langue maternelle ou d'une langue seconde, l'apprenant ne doit pas seulement se contenter de connaître toutes les possibilités de combinaison possibles. Il lui faudra également apprendre que la combinaison en (b) exprime une question, c'est-à-dire une demande d'information sur l'identité d'une entité participant à une situation donnée (en l'occurrence l'identité du destinataire). Il lui faudra également savoir que l'énoncé (b) est un énoncé standard, et que dans certains contextes des constructions alternatives sont possibles : l'énoncé (c) peut être produit pour demander une répétition de l'information, souvent en exprimant sa surprise, ou dans le cadre d'interrogatoires.

Nous rejetons donc l'approche formaliste, selon laquelle la structure linguistique peut être comprise sans prendre en compte l'utilisation du langage. Nous estimons au contraire nécessaire de conceptualiser le langage non pas comme une structure complexe uniquement faite de règles, mais comme un ensemble de ressources que les locuteurs vont employer pour organiser, traiter et transmettre des informations.

4.1.2. Une approche cognitive

La thèse se propose de suivre une approche cognitive du langage, selon laquelle celui-ci n'est pas une compétence humaine séparée. Le langage est intégré à la cognition humaine, et reflète l'organisation des concepts, les principes de catégorisation, les mécanismes cognitifs humains et les influences environnementales auxquelles nous sommes soumis.

Le langage n'est pas une entité autonome, mais un des aspects de la capacité cognitive humaine générale. De ce fait, selon Geeraerts & Cuyckens (2007), cela implique que le langage ne reflète pas le monde de façon objective ; il constitue plutôt un instrument servant à organiser les connaissances des locuteurs en reflétant les besoins et les expériences des individus et des cultures dans leur diversité. De ce fait, le sens d'un énoncé est le résultat de la représentation d'une situation chez un locuteur, et non de l'application de conditions de vérité objectives.

Les approches cognitives ont tendance à être des approches basées sur l'usage (*usage-based approaches*, Barlow & Kemmer 2000). Ces approches considèrent que l'acquisition d'une

langue se fait par des généralisations progressives que font les apprenants à partir d'énoncés qu'ils ont entendus, en testant la recevabilité de leurs généralisations. La compétence linguistique ne serait donc pas génétiquement programmée et il n'y aurait pas de Grammaire Universelle innée.

Elles considèrent également que les locuteurs sont paradoxalement répétitifs et créatifs. D'un côté, ils s'appuient sur des expressions préfabriquées, déjà entendues, qu'ils vont utiliser à une fréquence importante. De l'autre, ils se basent sur des unités connues pour en former de nouvelles, afin d'exprimer de nouvelles idées dans des contextes qu'ils n'auront pas rencontrés jusque-là.

Les approches cognitives admettent l'existence d'éléments de base du langage. Ces éléments sont formés de deux pôles : un pôle phonologique (sa forme) et un pôle sémantique (son sens). La caractéristique de ces éléments est que le lien entre ces deux pôles n'est pas prévisible⁴⁸, et doit être stocké dans la mémoire des locuteurs.

Au sein des approches cognitives, ces éléments sont généralement appelés **constructions**. Cette appellation est généralement motivée par le fait qu'elle se situe à une échelle supérieure à celle du mot. Saussure (1916:97-100) avait cependant déjà postulé l'existence de **signes**, c'est-à-dire d'associations arbitraires entre un **signifiant** (une image acoustique) et un **signifié** (un concept), sans préciser que les signes n'étaient que des mots ou des morphèmes. Nous utiliserons le terme plus neutre d'**unité linguistique** (*linguistic unit*), déjà utilisé par Langacker (2008:38), pour désigner toute association non prévisible d'une forme phonologique et d'un sens (à ce propos, voir aussi Taylor 2012:122).

Les unités linguistiques peuvent être de nature variée : le sens 'chat' ne peut être prédit de la forme //kæt//⁴⁹ ; il s'agit d'une association arbitraire qu'il faut apprendre. C'est également le cas du schéma de complémentation ditransitif : le sens de transfert ne peut être déduit de la présence d'un verbe complété par un sujet, un objet direct et un objet indirect. Par conséquent, tout élément d'une langue, du morphème à l'énoncé, est soit une unité linguistique, soit une

⁴⁸ Nous éviterons de trop utiliser le terme *arbitraire* pour parler du lien entre la forme et le sens de ces éléments. En effet, les approches cognitives tentent parfois de montrer que sans être prévisible, l'existence de ce lien peut être expliquée : on parle alors de **motivation**.

⁴⁹ Lorsque la forme phonologique d'une unité linguistique sera explicitée, celle-ci sera donnée non pas en phonèmes, mais en diaphonèmes, marqués par des doubles barres obliques. Cela permet de considérer le système linguistique de l'anglais dans son ensemble, sans faire de discrimination entre variétés linguistiques.

combinaison d'unités linguistiques, c'est-à-dire une association d'éléments dont le sens global est strictement prévisible à partir des divers éléments qui la composent. Les différents types d'unité linguistique sont généralement différenciés selon deux dimensions :

- leur degré de **complexité**, c'est-à-dire si elles peuvent être davantage divisées en parties signifiantes (*unités linguistiques complexes*) ou non (*unités linguistiques atomiques*) ;
- leur degré de **schématicité**, c'est-à-dire si elles ont une forme phonologique entièrement spécifiée (*unités linguistiques spécifiques*) ou si elles contiennent des créneaux qui peuvent être instanciés par d'autres éléments (*unités linguistiques schématiques* ou *abstraites*).

Ces deux dimensions indépendantes l'une de l'autre forment deux continuums : les unités linguistiques peuvent être plus ou moins complexes et plus ou moins schématiques. Ces dimensions peuvent être illustrées par le graphique ci-après, où des unités linguistiques de différentes natures sont positionnées en fonction de ces deux dimensions⁵⁰.

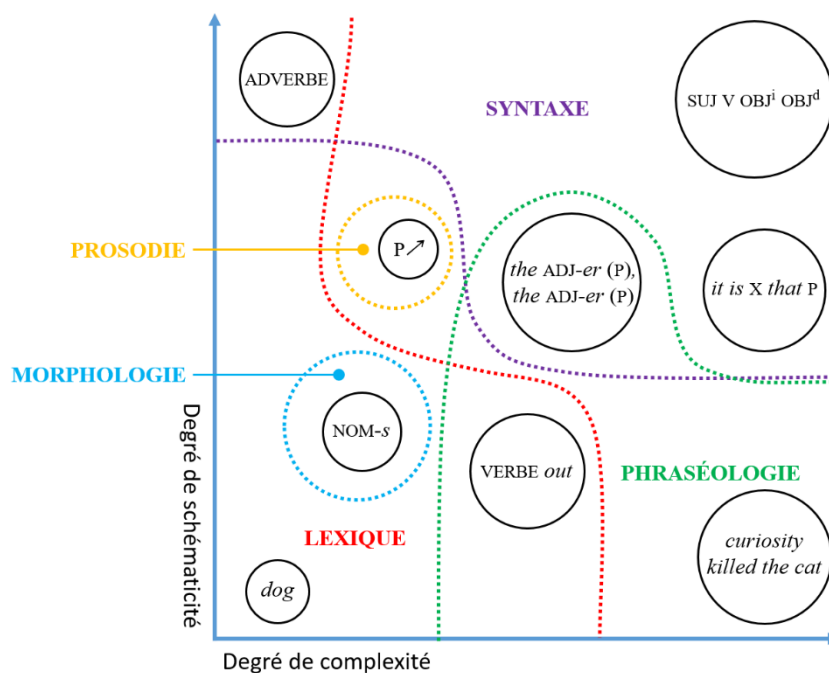


Figure 6. Types de constructions selon le degré de complexité et de schématicité

Complexité et schématicité sont donc deux propriétés qui forment des continuums. Par ailleurs, un même type d'unité linguistique (classes lexicales, idiomes verbaux, constructions

⁵⁰ Cappelle (2015) suggère d'ajouter une troisième dimension qui distingue les séquences emmagasinées par les locuteurs et celles qu'ils créent en discours.

syntaxiques complexes) peut généralement être rangé dans plusieurs domaines linguistiques distincts, comme le montre le graphique. De ce fait, la linguistique cognitive part du principe que la division entre lexique et grammaire est arbitraire⁵¹ : il s'agit en réalité des deux extrémités d'un même continuum dans lequel il est difficile de tracer une limite nette. Tous les types d'unités linguistiques qui apparaissent sur le schéma ne diffèrent les uns des autres que selon la complexité et la schématicité de leur forme. Pour le reste, chacune de ces unités linguistiques a une forme particulière (même si elle n'est pas toujours phonologiquement spécifiée) et un sémantisme particulier, et doit être entreposée dans la mémoire des locuteurs.

4.1.3. Une approche monostratale

Nous proposons enfin de suivre une approche monostratale, qui associe directement la forme de surface, c'est-à-dire ce que l'on perçoit, au sens, c'est-à-dire ce que l'on conçoit. Les approches cognitives sont généralement monostratales dans le sens où elles ne postulent pas l'existence d'étapes successives dans la construction de l'énoncé : pour produire son énoncé, le locuteur puise dans un inventaire d'unités linguistiques qu'il associe directement, sans faire de manipulations dont nous n'avons aucune preuve tangible.

Les approches cognitives appréhendent donc la langue dans sa forme de surface (*what you see is what you get*, Goldberg 2006:10). Nous suivrons donc une approche qui ne postule aucune forme sous-jacente, qui ne postule pas de dérivations ou de transformations d'une structure profonde à une structure de surface, et qui ne postule pas d'éléments phonologiquement vides. Un exemple d'un tel élément, postulé dans de nombreuses approches théoriques, est l'article zéro :

(54) I love what the city offers, but I love \emptyset **nature** too.

Dans les approches qui admettent les éléments vides, on postule généralement que tout nom doit être déterminé. Si l'on ne perçoit pas de déterminant devant un nom, comme c'est le cas en (54) devant *nature*, c'est qu'il doit y en avoir un, mais qu'il n'a pas de forme phonologique. Un « article zéro » est donc postulé, d'autant que le fait de ne pas percevoir de déterminant

⁵¹ Cette vision part de la difficulté à catégoriser les idiomes au sein de cette distinction traditionnelle, puisqu'il s'agit d'éléments lexicaux complexes, pouvant être partiellement ou intégralement spécifiés.

devant un nom a une signification, généralement une absence de limite référentielle au concept dit par le nom.

Il existe toutefois une différence entre dire que l'absence d'un élément généralement présent est signifiante, et dire que toute absence significative implique un élément « zéro », c'est-à-dire phonologiquement vide (Lapaire 1993:96-97). Dans l'exemple (54), le verbe *offer* est trivalent et implique un destinataire qui n'est ici pas exprimé. L'absence du destinataire est signifiante, puisqu'on pourrait l'interpréter comme étant soit le locuteur, soit les gens en général ; pour autant, personne ne postule d'objet zéro. De façon générale, aucun « complément zéro » n'est postulé lorsqu'un constituant est omis mais sous-entendu. Si l'on postule une omission ou une absence signifiante pour les compléments du verbe, il est donc tout à fait possible de l'envisager pour les déterminants sans avoir recours à des éléments qui n'auraient pas de forme.

Dans une approche monostratale, une phrase très simple en apparence contient donc généralement au moins une demi-douzaine d'unités linguistiques différentes. Prenons pour exemple la phrase suivante :

(55) She called. [ʃi'kɔ:ɪd\]

L'énoncé de l'exemple (55) contient les unités linguistiques suivantes :

1. Le verbe *call* [//kɔ:l//]. Il s'agit d'un verbe polysémique, qui dans l'acception qu'il a en (55) peut être explicité de la façon suivante : un *locuteur* tente de communiquer une *information* à un *allocutaire* à une *adresse* virtuelle particulière (le numéro de téléphone) en utilisant le téléphone. À l'instar des autres verbes, il n'est donc pas sémantiquement autonome : il représente une situation dans laquelle sont impliquées un certain nombre d'entités, indiquées en italiques, dont l'identité varie en fonction de la situation spécifique à laquelle le locuteur réfère⁵².

2. Le schéma <SUJET>, ou schéma intransitif. Cette structure schématique ne détermine que la présence de certains constituants ayant une certaine fonction syntaxique dans la phrase, sans donner d'ordre spécifique entre eux. Le schéma de complémentation intransitif va impliquer la présence d'un verbe (en l'occurrence *call*), qui sera tête de proposition, et d'un sujet, c'est-à-dire d'un constituant ayant certaines propriétés de

⁵² Une situation peut également impliquer des participants fixes, qui sont toujours présents et ne sont pas sujets à variation, comme c'est le cas du téléphone pour le verbe *call*.

codage et de comportement (forme spécifique pour certains pronoms, accord avec le verbe, reprise dans un *tag* interrogatif, comportement distinct lors d'une inversion ou dans une interrogative ouverte, etc.).

Étant donné que *call* signifie une situation au moins divalente, la présence du sujet comme seul complément signifie que l'allocutaire n'est pas exprimé. Dans ce contexte, on interprète l'allocutaire comme étant contextuellement saillant : une entité précédemment mentionnée ou, par défaut, un participant de la situation d'énonciation.

3. Le pronom *she* [//ʃi//]. Ce pronom personnel féminin de troisième personne du singulier a une forme contrainte par la fonction syntaxique qu'il occupe, et représente une personne féminine non locutrice, non allocutaire et contextuellement saillante.

4. La forme prétérit du verbe. La forme prétérit se caractérise, pour les verbes dits réguliers (dont *call* fait partie) par l'adjonction du suffixe *·ed* //d// à la racine du verbe. En l'absence de déclencheurs d'irréel (subordonnée conditionnelle, verbes tels que *wish*), la forme verbale va ici signifier que la situation était vraie à un moment antérieur à la situation d'énonciation.

5. L'ordre des mots déclaratif. Il s'agit du type de proposition par défaut, n'ayant pas les propriétés des autres types de propositions. De fait, l'ordre canonique des mots sera Sujet > Prédicat. Ce type de proposition exprime un acte de langage assertif, où le locuteur produit un énoncé afin d'apporter une information nouvelle à l'allocutaire en s'engageant sur la véracité de la proposition exprimée.

6. L'intonation descendante [//\//]. Combiné à un ordre de mots déclaratif, ce contour intonatif (marqué à l'écrit par un point en fin de phrase) marque une transmission d'information complète et émotionnellement neutre, dans la mesure où il s'agit de l'intonation par défaut pour les assertions (Wells 2006:25).

Il s'agit par ailleurs d'un énoncé qui n'est pas informationnellement marqué ; le pronom est désaccentué, ce qui signifie que le locuteur transmet l'information de façon neutre. Une structure accentuelle marquée, comme une accentuation du pronom et une désaccentuation du verbe (*she called*), ou comme une suraccentuation du verbe (*she called*) aurait respectivement focalisé le pronom (c'est elle qui a appelé, pas quelqu'un d'autre) et le verbe (elle a appelé, mais elle n'est pas passée nous voir, par exemple).

C'est la combinaison formelle et sémantique de ces six unités linguistiques qui permet de former l'énoncé et de lui donner un sens global. Toute description d'énoncé sous forme de combinaison d'unités linguistiques doit pouvoir donner un seul résultat. Le fait de ne pas prendre en compte l'intonation (ou la ponctuation, à l'écrit) pour l'exemple (55) aurait donc impliqué que cet énoncé aurait eu le même sens que s'il avait été prononcé avec une intonation montante (*she called?*, surprise) ou descendante-montante (*she called... [but]*, ajout d'information à venir), ce qui n'est pas le cas.

On voit donc que les unités linguistiques sont très variées :

- certaines unités linguistiques sont extrêmement complexes et schématiques (le schéma de complémentation intransitif) tandis que d'autres sont à l'inverse phonologiquement spécifiques et se situent à une échelle inférieure à celle du mot (la marque du prétérit) ;
- certaines unités, comme les pronoms, varient en forme selon les contextes syntaxiques dans lequel elles apparaissent ;
- certaines unités, comme les verbes, représentent des éléments de sens qui doivent être complétés par d'autres éléments ;
- d'autres unités enfin, comme l'intonation, ont une forme suprasegmentale et s'appuient nécessairement sur la production d'une séquence phonétique segmentale pour exister.

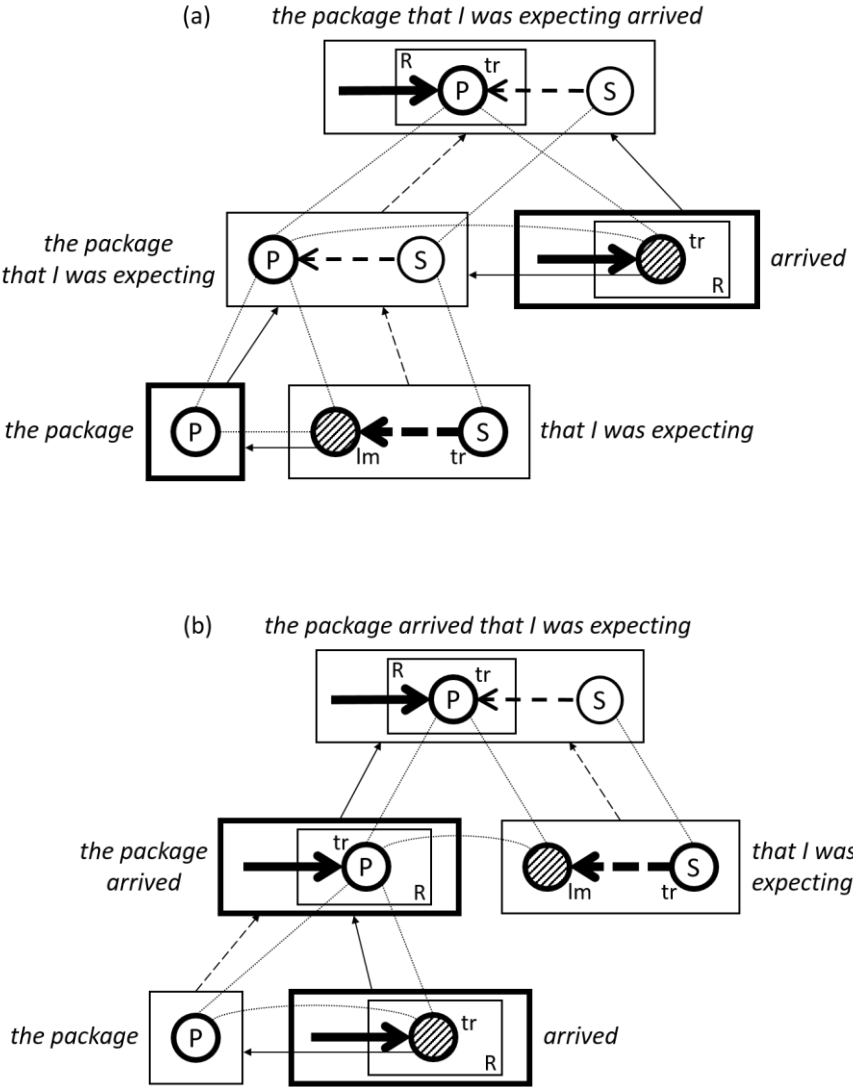
Dans une approche monostratale, les unités traditionnellement appelées « lexicales » et les structures syntaxiques sont fondamentalement de même nature. Il n'y a de ce fait aucune raison de les hiérarchiser. Par conséquent, il n'y a ni étape dans la construction de l'énoncé ni ordre d'assemblage entre les différentes unités : toutes les unités linguistiques qui composent un énoncé sont combinées en même temps. Ces unités peuvent être données dans un certain ordre lors d'une description pour faciliter cette dernière, comme nous l'avons fait plus haut, mais il s'agit d'un ordre purement descriptif et non combinatoire.

Cette vision tranche avec la vision chomskyenne de la construction des phrases, dans laquelle les différentes unités d'un énoncé sont assemblées par étapes, deux par deux, jusqu'à ce que l'énoncé soit complètement formé.

Pour illustrer cette différence, Langacker (2008:212-4) prend pour exemple deux énoncés : *the package that I was expecting arrived* (a) et *the package arrived that I was expecting* (b). En (b), la proposition relative est séparée de sa tête (le nom *package*). L'analyse chomskyenne en

constituants considère qu'il y a deux structures syntaxiques distinctes, la structure de l'énoncé (b) étant dérivée de celle de l'énoncé (a).

Les approches cognitives du langage, notamment celle de Langacker, ont généralement une vision conceptuelle des relations grammaticales. Elles ne reposent pas sur une structure en constituants ; par conséquent, l'ordre dans lequel les différentes unités linguistiques sont assemblées importe peu. Les deux énoncés comportent les mêmes unités de base (*the package*, *arrived* et *that I was expecting*) et ont donc la même structure composite finale, comme on le voit sur les représentations ci-après.



La conceptualisation d'un énoncé simple est donc globale et se fait en une seule fois, et non par étapes arbitraires successives. Dans notre exemple (55), nous avons vu qu'il y avait six unités linguistiques qui n'étaient pas hiérarchisées, certaines ayant dans leur structure conceptuelle des créneaux pour accueillir d'autres éléments. Les unités linguistiques sont ensuite assemblées, d'un point de vue phonologique et sémantique, en une seule fois⁵³.

4.2. Application à la complémentation du verbe et problématiques

Afin d'étudier la complémentation du verbe et les verbes labiles, nous avons donc choisi une approche qui ne postule pas de distinction arbitraire entre lexique et grammaire. Ceux-ci forment un continuum allant d'unités atomiques et phonologiquement spécifiées à des unités complexes et maximale ment schématiques. Toutes les unités linguistiques de la langue anglaise se situent quelque part entre ces deux pôles.

Des deux grandes approches de la complémentation du verbe présentées, c'est l'approche constructionniste qui satisfait ces principes, puisque l'approche lexicaliste postule l'existence d'unités lexicales d'un côté et de règles grammaticales de l'autre. Nous avons également vu que l'approche constructionniste avait l'avantage de pouvoir expliquer un certain nombre d'innovations et d'énoncés inattendus sans postuler de sens peu plausibles. Il est donc logique que nous adoptions le point de vue constructionniste pour étudier les verbes labiles dans le cadre de cette thèse.

Étant donné que l'approche constructionniste n'admet pas de séparation entre des domaines linguistique distincts, elle postule le minimum de relations possibles entre le passage du sens à la forme, et inversement. Elle ne suppose pas de phases différentes dans la construction de l'énoncé, et n'admet pas de transformations. Toutes les unités linguistiques, quelle que soit leur nature, sont disponibles au locuteur et sont associées en une seule fois. Par ailleurs, cette approche admet que les objets linguistiques sont de même nature : elle ne distingue pas les éléments lexicaux d'un côté et les règles grammaticales de l'autre. L'approche constructionniste

⁵³ On voit toutefois l'émergence d'approches syntaxiques qui prennent en compte la temporalité inhérente à la chaîne parlée, comme la chronosyntaxe (Macchi 2005) ou la grammaire instructionnelle (Col & Aptekman 2016). Dans ces approches, la compréhension d'un énoncé ne se fait pas globalement une fois celui-ci terminé. Les différentes unités qui composent un énoncé sont perçues selon leur ordre linéaire mais ne sont traitées que lorsque les éléments qu'elles impliquent sont apparus.

que nous adoptons respecte donc le rasoir d'Ockham, ou principe de parcimonie, selon lequel les hypothèses suffisantes les plus simples sont les plus vraisemblables.

Nous rappelons à présent les postulats qu'a faits Goldberg (1995 et 2006) pour l'étude de la complémentation du verbe dans la cadre de la Grammaire de construction :

- Il n'y a pas de division stricte entre lexique et grammaire (1995:7). Les unités linguistiques sont toutes de même nature — des associations arbitraires entre une forme et un sens — et ne diffèrent que par leur degré de complexité interne et par la spécification de leur forme phonologique. Les structures syntaxiques doivent donc être analysées comme le sont les mots et font partie de l'inventaire des connaissances linguistiques des locuteurs au même titre que les unités lexicales (2006:6).
- Il existe, parmi ces unités linguistiques, des schémas de complémentation (ce qu'elle appelle *constructions argumentales*) qui représentent des ensembles de fonctions syntaxiques (1995:3, 2006:23). Les constituants qui occupent ces fonctions sont parfois partiellement ou totalement spécifiés d'un point de vue phonologique. L'interprétation d'une proposition est le résultat de l'association formelle et sémantique d'un schéma de complémentation avec un verbe spécifique (2006:38).
- Ces schémas de complémentation sont tous signifiants. Leur sémantisme est souvent indépendant de celui du verbe auquel ils sont associés (2006:7), mais le sémantisme du verbe et celui du schéma de complémentation peut être redondant (c'est le cas, par exemple, du verbe *give* et du schéma ditransitif, les deux unités représentant un transfert).
- Le fait que le sémantisme des schémas de complémentation ne soit pas strictement prévisible de leur forme (c'est-à-dire de la présence des fonctions qu'il implique) en fait une unité linguistique de plein droit au même titre que des lexèmes.
- Les schémas de complémentation représentent chacun une famille de sémantismes étroitement apparentés les uns aux autres, plutôt qu'un seul sens abstrait fixe ; puisqu'il s'agit d'unités linguistiques au même titre que les mots, on peut logiquement s'attendre à ce qu'ils soient polysémiques (1995:31-2). Le sens d'un schéma de complémentation s'organise autour d'un prototype, puis s'étend à d'autres sens possibles en ajoutant ou en modifiant certains éléments sémantiques.
- Pour mieux comprendre leur sémantisme individuel, les schémas de complémentation doivent être analysés indépendamment les uns des autres (2006:25), sans postuler de

transformation ou d'alternance d'un schéma à l'autre. Par exemple, certains emplois ditransitifs peuvent être paraphrasés par une construction dative en *to*, d'autres par une construction bénéfactive en *for*. Afin de faire des généralisations valables, il est cependant préférable d'analyser la structure ditransitive pour elle-même afin de voir ce que les différents emplois de ce schéma ont en commun.

- Les schémas de complémentation sont façonnés par l'usage (2006:58-59). À force d'employer des verbes ayant le même schéma de complémentation qu'un verbe général, ce schéma devient indépendant et acquiert son propre sémantisme. Le verbe qui est le plus fréquemment associé à un schéma de complémentation est celui qui donne son sens prototypique à ce schéma. Ce verbe est généralement schématique, dans le sens où il représente une expérience humaine élémentaire (1995:40). Par exemple, *go* a le même sémantisme que le schéma (SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION) ; on peut rapprocher de la même façon *give* et le schéma ditransitif ou *make* et le schéma résultatif.

La présente thèse se place dans le cadre de la grammaire cognitive et va donc tout naturellement adopter une approche constructionniste de la complémentation et des verbes labiles. L'un des enjeux de cette thèse sera donc de vérifier l'applicabilité et la pertinence des différentes affirmations mises en avant par Goldberg, et d'y apporter des nuances ou des amendements le cas échéant.

4.3. Pertinence du domaine syntaxique

La linguistique cognitive considère que les unités linguistiques n'ont que deux aspects : un pôle phonologique (la partie de l'élément que l'on perçoit) et un pôle sémantique (la partie de l'élément que l'on conçoit). De ce fait, les approches cognitives du langage ne postulent généralement que deux grands domaines de l'étude du langage : la forme et le sens.

Ce postulat ne va pas de soi. La linguistique est traditionnellement divisée en plusieurs champs, chacun ayant sa portée explicative : la phonétique et la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, l'analyse du discours et l'étude du lexique. Chaque champ a son propre objet d'étude et tous se situent à des échelles de grandeur différentes. L'analyse d'une

forme grammaticale est généralement faite par étapes successives, du plus concret (les sons) au plus abstrait (les concepts et l'énonciation), ou inversement. L'organisation de la grammaire selon des domaines distincts forme ce que Croft (2001:14-15) appelle le modèle componentiel (*componential model*).

La syntaxe fait donc partie des différents domaines linguistiques qui sont postulés par les modèles componentiels. Pour Chomsky (1995), la syntaxe est même le composant central de la grammaire, ce que Jackendoff (1997:15) appelle « syntaxocentrisme ». En effet, selon les approches chomskyennes, les éléments reçoivent un contenu phonologique et sémantique uniquement après que du matériau lexical a été inséré dans une séquence syntaxique.

Un certain nombre de linguistes, y compris parmi ceux qui se détachent de façon assumée de la grammaire traditionnelle et de la grammaire chomskyenne, s'appuient encore sur cette division de la linguistique en champs distincts. Sans placer la syntaxe au centre de leur approche du langage, ils estiment néanmoins que ce domaine doit être présent dans toute description d'un système linguistique. C'est le cas notamment de la *Parallel Architecture* de Jackendoff (1997), de la Théorie Sens–Texte (*Meaning–Text Theory*) de Mel'čuk (1997) et Polguère (1998), de la *Role and Reference Grammar* de Van Valin (2001) ou de la *Functional Discourse Grammar* de Keizer (2015).

Ces approches postulent différents domaines qui sont autant d'interfaces intermédiaires nécessaires dans le passage du sens à la forme, et inversement. Ces domaines sont liés les uns aux autres par les règles de correspondance qui permettent d'effectuer des transitions entre chaque domaine.

D'après Mel'čuk (2009:23), le sens d'un énoncé est une combinaison d'éléments sémantiques qui forment un réseau, tandis que sa forme est une chaîne d'unités lexicales. Polguère (1998) représente le sens d'un énoncé par un graphe orienté quelconque, et la forme d'un énoncé par un graphe orienté composé d'une suite de sommets et d'arêtes consécutifs, c'est-à-dire une chaîne.

Pour illustrer cette affirmation, nous prendrons pour exemple l'énoncé *She swallowed every tiny bit before responding*. Comme tous les énoncés, sa forme est un enchaînement de sons regroupés en unités linguistiques distinctes. Le sens est composé d'unités sémantiques qui

forment un réseau complexe. Sur le schéma, les flèches vont des prédicats à leurs arguments⁵⁴, les cercles en pointillés représentent les éléments qui n'ont pas de lexème dédié dans l'énoncé, et les lettres grecques indiquent les arguments d'un prédicat (donc les éléments nécessaires à celui-ci) qui ne sont pas exprimés (pour le nom *bit*, un élément est forcément le morceau d'un autre élément ; pour le verbe *respond*, on répond forcément à une autre entité).

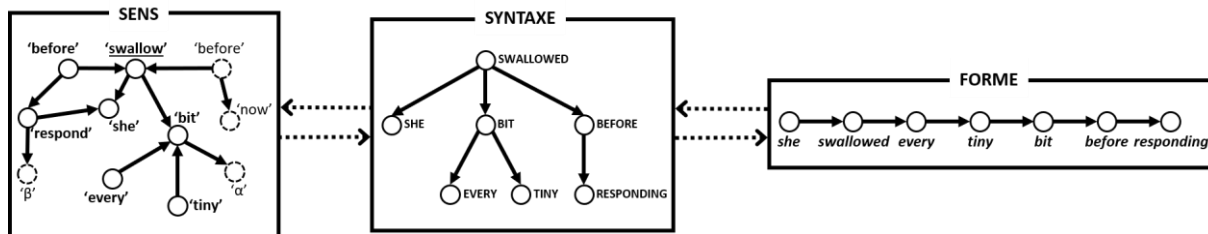


Figure 7. Représentation des différents niveaux d'analyse linguistique de l'énoncé *She swallowed every tiny bit before responding*, inspiré par Polguère (1998)

Les partisans de l'existence d'un domaine syntaxique distinct partent de l'observation qu'il est difficile de passer directement du sens à la forme, c'est-à-dire transformer directement un réseau complexe d'éléments en une chaîne où chaque élément est relié à deux autres au plus.

Dans le domaine syntaxique, toutes approches confondues, un énoncé donné est formalisé par un graphe sous la forme d'une arborescence⁵⁵, c'est-à-dire d'un graphe orienté dans lequel un sommet (appelé *racine*) n'a pas de prédécesseur. Cette représentation constitue l'intermédiaire le plus pratique entre un réseau sémantique et une chaîne parlée : il est plus facile d'arboriser un réseau, puis de linéariser un arbre que de convertir directement une représentation rétifforme en une représentation linéaire, et inversement.

Pour analyser les énoncés, le fait de postuler un domaine syntaxique distinct permettrait donc de faciliter l'explication du passage de la forme au sens ou du sens à la forme. Ce domaine constituerait une sorte de palier et permettrait, pour les humains comme les machines, de ne pas traiter l'information en une seule fois, mais par étapes.

⁵⁴ La numérotation des arguments n'a pas été indiquée pour moins de complexité, mais celle-ci est fondamentale en temps normal : *X before Y* n'est pas la même chose que *Y before X*. La même remarque s'applique au niveau syntaxique, où l'étiquetage des fonctions est essentiel, dans la mesure où *she swallowed every bit* n'est pas la même chose que *every bit swallowed her*.

⁵⁵ L'arbre est la représentation privilégiée par les deux approches syntaxiques majoritaires, à savoir la syntaxe de constituance et la syntaxe de dépendance. Kahane & Mazzotta (2015) ont toutefois proposé l'utilisation de polygraphes syntaxiques qui regroupent les avantages des arbres de constituance et de dépendance sans en avoir les inconvénients.

Cependant, Haspelmath (2011) montre qu'il n'y a pas de bon critère ou de bonne combinaison de critères pour définir un concept universel de mot valide qui soit en accord avec la pratique orthographique des langues individuelles et qui ne s'appuie pas sur la seule intuition des locuteurs. Pour emprunter les mots de Dixon & Aikhenvald (2002:6), la morphologie est l'étude de la composition des mots, tandis que la syntaxe s'intéresse à leur combinaison. La séparation entre morphologie et syntaxe, souvent considérée comme allant de soi, dépend de la stabilité de la notion de mot, qui selon Haspelmath n'est pas acquise⁵⁶. Il n'y a donc pas lieu de faire une distinction entre morphologie et syntaxe au sein de la linguistique. Il admet que l'on peut continuer à parler de « mots » et de « syntagmes », en s'appuyant sur la représentation orthographique, tant que l'on ne les conceptualise pas comme des éléments ayant des propriétés fondamentalement différentes.

Bien qu'elle ne postule pas de pôle syntaxique, la linguistique cognitive ne réfute toutefois pas l'existence d'éléments syntaxiques comme les fonctions. Elle rejette simplement le fait que la syntaxe, en tant que mise en ordre des unités au sein de l'énoncé, soit artificiellement séparée des autres domaines formels, à savoir la phonologie et la morphologie, qui étudient la forme des unités et leurs changements réguliers.

Cette thèse se place clairement au carrefour de la syntaxe et de la sémantique, et s'appuiera fortement sur l'utilisation des fonctions syntaxiques pour distinguer ses objets d'étude. Il n'en demeure pas moins que l'existence d'unités linguistiques purement syntaxiques (c'est-à-dire d'unité ne spécifiant que des fonctions syntaxiques sans préjuger de l'ordre des constituants entre eux) ne rend pas nécessaire l'existence d'un plan syntaxique distingué des plans morphologique, lexical ou phonétique. Nous considérerons simplement qu'il s'agit d'unités plus schématiques que de simples mots, dans la mesure où elles impliquent des créneaux qui seront remplis par d'autres unités.

En accord avec le principe du rasoir d'Ockham décrit plus haut, toute approche scientifique d'un objet d'étude se doit être aussi parcimonieuse que possible, c'est-à-dire ne pas postuler plus que nécessaire. La linguistique cognitive n'admet pas de domaine syntaxique distinct des domaines phonologique et morphologique et il n'est donc pas essentiel d'avoir une étape syntaxique distincte pour construire un énoncé. En conséquence, lorsque nous décrirons un

⁵⁶ Cette question sera traitée dans la troisième partie, lorsque nous nous interrogerons sur le statut lexical des schémas de complémentation.

schéma de complémentation, seuls deux éléments apparaîtront : sa forme, c'est-à-dire l'ensemble des fonctions syntaxiques qui constituent le schéma, et sa description sémantique.

4.4. Notation du sens

La forme d'un énoncé quelconque (sa phonologie, sa morphologie, sa syntaxe) est relativement facile à étudier et à représenter, dans la mesure où elle se base sur des données plutôt objectives et tangibles. Les sons sont des éléments acoustiques qui peuvent être étudiés selon des paramètres objectifs (comme la hauteur, la durée ou l'intensité), et ces sons apparaissent en séquence : l'ordre des sons ne peut donner lieu à contestation. Le domaine de la forme devient plus difficile à décrire lorsque l'on se place à un niveau plus abstrait. L'identification des phonèmes d'un système linguistique, le découpage de séquences phonétiques en unités distinctes ou encore la détermination de fonctions syntaxiques ne sont pas immédiatement accessibles. Elles donnent donc parfois lieu à des désaccords entre linguistes, même si des critères objectifs et des manipulations peuvent généralement mener à des consensus.

Le sens est bien plus difficile à saisir. Il n'est disponible qu'indirectement, par le biais de la forme, qui elle est perçue directement. De plus, l'interprétation du sens varie parfois d'un locuteur à l'autre, au risque de divergences parfois importantes. Il est donc difficile d'étudier le sens de façon objective et il est très aisé de ne pas arriver à un consensus sur le sémantisme d'une unité linguistique donnée.

Malgré cette difficulté, le sens transcende les langues : chaque locuteur a accès au sens. De plus, en dépit des conceptions du monde qui divergent d'une culture à l'autre, chacun partage les mêmes expériences primitives (temps, espace, causalité, négation, probabilité, perception, action, énonciation, etc.).

Pour étudier les divers schémas de complémentation, il va nous falloir étudier leurs différences tant dans la forme que dans leur sens. Une approche sémantique de ces éléments va donc nous obliger à établir très clairement leur sens, notamment par rapport au sens apporté par le verbe lui-même. Il faudra également voir comment ces différents sémantismes se combinent entre eux pour former un énoncé impliquant verbe et compléments.

Il est donc nécessaire de recourir à une représentation sémantique des verbes et des schémas de complémentation. Cette représentation devra obéir à deux principes :

- (i) elle devra être rigoureuse, pour éviter toute ambiguïté potentielle ;
- (ii) elle devra être la plus claire possible, ce qui implique de ne pas la complexifier de façon excessive ou d'utiliser trop de termes techniques.

4.4.1. Méthodes de représentation minimale

4.4.1.1. *La notation logique*

Les premières tentatives de modéliser le langage naturel se sont basées sur la notation logique, et plus précisément la logique des prédicats (Gamut 1991:65). Les verbes, entre autres, y sont représentés sous forme de prédicats (c'est-à-dire de relations qui lient plusieurs éléments) ayant un certain nombre d'arguments. Ces arguments sont le plus souvent notés par des variables (x , y , z , w) qui peuvent être instanciées par divers éléments. L'énoncé $X \text{ cuts } Y$, avec un sujet et un objet non instanciés, peut ainsi être représenté $\text{cut}(x, y)$ (voir à ce propos Lemaréchal 1991).

La représentation logique des énoncés est initialement assez simple, et va par la suite être complexifiée (quantification des énoncés, λ -calcul). S'il s'agit d'une modélisation qui peut facilement être traitée par un ordinateur, elle souffre cependant de plusieurs défauts cruciaux.

Tout d'abord, la notation logique ne donne finalement pas beaucoup d'informations sur le sémantisme du verbe lui-même. Elle ne permet que de donner le nombre d'arguments du prédicat représenté par le verbe, c'est-à-dire sa valence (on parlera d'**arité** en logique⁵⁷), sans aucune considération pour les propriétés sémantiques distinctives de la situation signifiée par le verbe. En dehors du nom du prédicat, il n'y a donc aucune différence entre deux verbes divalents d'une même famille sémantique, comme *gaze* (regarder de façon insistante) et *glance* (jeter un coup d'œil), ou même entre deux verbes divalents qui n'appartiennent pas à la même famille, comme *gaze* et *resemble*.

Ensuite, cette notation ne peut que représenter des assertions, c'est-à-dire des énoncés qui peuvent être évalués de façon binaire selon leur véracité (0 : faux ; 1 : vrai). La logique des prédicats ne peut en aucun cas représenter d'autres types d'actes de langage, comme des

⁵⁷ Les prédicats à une, deux, trois places seront donc parfois appelés prédicats **unaires**, **binaires**, **ternaires**, etc.

énoncés directifs, dont le but n'est pas l'évaluation de la véracité du prédicat ou la spécification d'un argument manquant mais l'acceptation éventuelle de l'allocutaire.

Enfin, la notation logique tente de mathématiser un objet d'étude, le langage, qui ne peut probablement pas l'être. À l'inverse des mathématiques, le langage naturel humain est composé d'éléments en constante évolution, dont la compréhension change parfois d'un groupe ou d'un locuteur à l'autre, et qui ne sauraient tous être quantifiés. Les énoncés peuvent être modalisés de diverses façons, avec des nuances parfois ténues que la logique dans son état actuel ne peut représenter.

4.4.1.2. La Grammaire fonctionnelle-discursive

La Grammaire fonctionnelle-discursive (*Functional Discourse Grammar*, Keizer 2015) est séparée en plusieurs niveaux d'organisation, du niveau pragmatique au niveau phonologique. Ces niveaux ont des structures qui se ressemblent, avec une tête, des variables, des modificateurs et des opérateurs (c'est-à-dire des informations exprimées grammaticalement). Le sémantisme des unités lexicales est étudié par le niveau représentationnel (*Representational Level*).

Dans cette approche, les verbes représentent, dans l'extralinguistique, des états de choses (*state-of-affairs*, Keizer 2015:124-131), c'est-à-dire des entités localisées dans l'espace et le temps, donc qui peuvent avoir lieu à un endroit et un moment particulier. Les états de choses sont la combinaison d'une propriété verbale (en d'autres termes, un prédicat) et d'un ou plusieurs participants obligatoires qui sont ses arguments. Nous donnons ci-dessous la représentation du verbe *cut* dans cette approche :

$$X \text{ cuts } Y \text{ with } Z : (e1: [(f1: \text{cut}_V) (x_{1N})_A (x_{2N})_U]: [(f2: \text{with}_{\text{Adp}}) (x_{3N})_{\text{Ref}}] \text{ } ^\circ)$$

La représentation des verbes dans la Grammaire fonctionnelle-discursive est plus élaborée que la notation logique. Elle fait la différence entre différentes strates dans l'organisation des énoncés, elle spécifie les modificateurs et les opérateurs des unités lexicales et elle indique le marquage prépositionnel des arguments. La représentation ci-dessus montre que le verbe *cut* représente un état de choses (*e*) qui implique trois participants (x_n) ; ces participants ont tous une forme nominale, le dernier étant marqué par la préposition *with*.

Toutefois, du point de vue du sémantisme du verbe lui-même, cette représentation ne dit rien, à l'instar de la notation logique. Elle ne permet pas de différencier le verbe *cut* de verbes de la

même famille sémantique, comme *slice* ou *prune*. La Grammaire fonctionnelle-discursive prend les unités lexicales telles quelles et montre les relations sémantiques qui existent entre elles (rection syntaxique, macrorôles) sans donner le sémantisme des unités elles-mêmes.

4.4.2. Méthodes de décomposition sémantique

4.4.2.1. *La Métalangue sémantique naturelle*

La Métalangue sémantique naturelle (*Natural semantic metalanguage*, ou NSM) est une méthode de décomposition sémantique initiée par Wierzbicka (1996) et poursuivie ces dernières années par Goddard (2010).

Cette approche tente d'analyser le sémantisme des unités linguistiques d'une langue donnée en les paraphrasant. Pour ce faire, elle se base sur l'utilisation de **primitifs sémantiques** (*semantic primes*), qui sont des éléments ayant deux propriétés majeures.

- (i) Il s'agit de concepts universaux, puisqu'ils sont exprimables dans toutes les langues. Selon les langues, ils peuvent apparaître sous forme de mots, de formes liées ou de phrasèmes.
- (ii) Ils sont irréductibles, c'est-à-dire que si l'on essaie de décomposer un primitif sémantique, cela entraîne une circularité (Apresjan 2000:220) ou une complexification contreproductive. Il s'agit de concepts élémentaires qui ont une signification intuitive car ils font partie de l'expérience humaine quotidienne.

Ces primitifs sont établis sur une base empirique. Si un élément candidat au statut de primitif sémantique n'est pas présent dans une langue donnée ou peut être décomposé de façon plus simple, il n'est pas déclaré comme primitif.

Au cours de ces dernières années, la liste des primitifs sémantiques utilisés par la Métalangue sémantique naturelle s'est stabilisée à une soixantaine⁵⁸. Le tableau ci-après a été adapté en français de Goddard & Wierzbicka (2014:12). Certains primitifs ont des variantes combinatoires (marquées par ~), qui ont la même valeur sémantique mais qui ne peuvent être utilisées dans le même contexte.

⁵⁸ La liste originelle de Wierzbicka (1988:10) n'en comportait que quinze. Depuis, certains de ces primitifs (IMAGINE et BECOME, auxquels on peut ajouter le candidat WORLD) ont été abandonnés, et beaucoup d'autres sont venus grossir leurs rangs.

JE, TU, QUELQU'UN, QUELQUE CHOSE~CHOSE, GENS, CORPS I, YOU, SOMEONE, SOMETHING~THING, PEOPLE, BODY	substantifs
TYPE, PARTIE KIND, PART	substantifs relationnels
CE~CELA, MÊME, AUTRE THIS, THE SAME, OTHER~ELSE	déterminants
UN, DEUX, CERTAINS, TOUS, BEAUCOUP, PEU ONE, TWO, SOME, ALL, MUCH~MANY, LITTLE~FEW	quantifieurs
BIEN, MAL GOOD, BAD	évaluateurs
GRAND, PETIT BIG, SMALL	descripteurs
SAVOIR, PENSER, VOULOIR, NE PAS VOULOIR, SENTIR, VOIR, ENTENDRE KNOW, THINK, WANT, DON'T WANT, FEEL, SEE, HEAR	prédicats mentaux
DIRE, MOTS, VRAI SAY, WORDS, TRUE	énonciation
FAIRE, ARRIVER, BOUGER DO, HAPPEN, MOVE	actions et évènements
ÊTRE (QUELQUE PART), IL Y A, ÊTRE (QUELQU'UN/QUELQUE CHOSE), (EST) À MOI BE (SOMEWHERE), THERE IS, BE (SOMEONE/SOMETHING), (IS) MINE	relations
VIVRE, MOURIR LIVE, DIE	vie et mort
QUAND~MOMENT~FOIS, MAINTENANT, AVANT, APRÈS, LONGTEMPS, PEU DE TEMPS, POUR QUELQUE TEMPS, INSTANT WHEN~TIME, NOW, BEFORE, AFTER, A LONG TIME, A SHORT TIME, FOR SOME TIME, MOMENT	temps
OÙ~ENDROIT, ICI, AU-DESSUS, AU-DESSOUS, LOIN, PRÈS, CÔTÉ, DANS, TOUCHER WHERE~PLACE, HERE, ABOVE, BELOW, FAR, NEAR, SIDE, INSIDE, TOUCH	espace
NE...PAS, PEUT-ÊTRE, POUVOIR, À CAUSE DE, SI NOT, MAYBE, CAN, BECAUSE, IF	concepts logiques
TRÈS, PLUS VERY, MORE	intensifieur, augmentateur
COMME~FAÇON LIKE~AS~WAY	similarité

Tableau 1. Liste des primitifs sémantiques en français.

L'utilisation de ces primitifs permet de mettre au jour des nuances entre des mots de sens voisin au sein d'une même langue ou dans deux langues différentes. La comparaison entre deux expressions se fait en évitant toute terminologie linguistique : les termes utilisés lors d'une décomposition sont donc compréhensibles par tous. Par ailleurs, en établissant des concepts de base, indéfinissables, à partir desquels toutes les autres unités linguistiques d'une langue donnée peuvent être définies, la circularité dont font preuve les dictionnaires est évitée⁵⁹.

⁵⁹ Ainsi, dans le Concise Oxford Dictionary (9^e édition), le verbe *exist* est défini comme 'have a place as part of objective reality'. À son tour, *reality* est défini comme 'what is real or existent or underlies appearances'. Enfin, *existent* est défini comme 'existing, actual, current', tandis que *real* a pour définition 'actually existing as a thing or occurring in fact'. *Exist* veut donc dire, de façon récursive, 'have a place a part of what objectively has a place as part of what objectively has a place...'

Les primitifs sémantiques peuvent être vus comme des atomes sémantiques, qui ne peuvent être réduits davantage et servent de base à la construction d'autres éléments de sens. La NSM admet par ailleurs l'existence de **molécules sémantiques**, c'est-à-dire d'éléments de sens qui ne sont pas des primitifs sémantiques mais qui apparaissent dans la structure sémantique de mots plus complexes. Par exemple, les verbes exprimant le mouvement pédestre, comme *walk* ou *run*, incluent dans leur décomposition les molécules *foot* et *ground*, des mots qui sont eux-mêmes décomposables en concepts plus simples. Les molécules sont donc des concepts de niveau intermédiaire, parfois universels, auxquels on fait appel pour ne pas surcharger les décompositions sémantiques.

Nous donnons ci-dessous un exemple de décomposition sémantique, celle du verbe *cut*, donné par Goddard (2012). La décomposition est divisée en plusieurs étapes, la première (le cadre lexicosyntaxique, *lexico-syntactic frame*) étant toujours présente dans les décompositions sémantiques de verbes. Le symbole [m] est placé derrière les éléments qui sont des molécules sémantiques ; ces molécules peuvent être explicitées par ailleurs, mais Goddard ne le fait pas pour ce verbe.

Someone X is cutting thing Y with thing Z:

someone X is doing something to thing Y with thing Z for some time	LEXICO-SYNTACTIC
because of this, something is happening at the same time to thing Y as this someone wanted	FRAME
at many times someone does something like this to something when it is like this:	PROTOTYPICAL
a short time before, this someone thought like this about it:	MOTIVATIONAL
"I don't want this something to be one thing anymore, I want it to be two things	SCENARIO
because of this, I want to do something to this something for some time	
when I do this, I want something to happen to this something all the time as I want"	
when someone does something like this, they do it with something	INSTRUMENT
this something is not part of this someone's body	
some parts of this something are sharp [m]	
when someone does something like this with something,	
this someone holds [m] part of this thing with one hand [m] all the time	
when someone does something like this with something,	USING THE
the sharp [m] parts of this thing touch this other thing for some time	INSTRUMENT
during this time this someone's hand moves as someone wants	
because of this, during this time the sharp [m] parts [m] of this thing touch	
this other thing in some places as this someone wants	
because of this, something happens to this other thing in these places as this someone wants	WHAT IS HAPPENING
because of this, after this, thing Y is not like it was before	TO THE OBJECT

Cette approche postule qu'il n'y a pas de frontière nette entre lexique et grammaire : les deux peuvent être décomposés en unités sémantiques simples. Cette limite poreuse entre lexique et

grammaire est illustrée par le tableau ci-après (Goddard 2010), qui montre comment les catégories grammaticales peuvent être exprimées par les mêmes primitifs sémantiques qui servent à décomposer les éléments lexicaux :

UN, DEUX, CERTAINS, BEAUCOUP, PEU ONE, TWO, SOME, MUCH~MANY, LITTLE~FEW	systèmes de marquage du nombre (dont duel, paucal)
LA MÊME CHOSE, AUTRE THE SAME, OTHER~ELSE	transphoricité, obviation, réflexifs, réciproques
VOULOIR WANT	impératifs, constructions intentionnelles, marquage involontaire
SAVOIR, VOIR, ENTENDRE, DIRE KNOW, SEE, HEAR, SAY	systèmes évidentiels
MOTS WORDS	verbes délocutifs, logophoricité, noms propres
FAIRE, ARRIVER DO, HAPPEN	marquage casuel et transitivité, voix passive, inchoatifs
PENSER, SENTIR THINK, FEEL	constructions expérientielles, interjections
BIEN, MAL GOOD, BAD	bénéfactifs, adversatifs
GRAND, PETIT BIG, SMALL	diminutifs, augmentatifs
TRÈS VERY	superlatifs, expressifs
MAINTENANT, AVANT, APRÈS, LONGTEMPS, PEU DE TEMPS, POUR QUELQUE TEMPS, INSTANT NOW, BEFORE, AFTER, A LONG TIME, A SHORT TIME, FOR SOME TIME, MOMENT	temps (dont degrés d'éloignement), aspect
ICI, AU-DESSUS, AU-DESSOUS, LOIN, PRÈS, CÔTÉ HERE, ABOVE, BELOW, FAR, NEAR, SIDE	déixis locative élaborée
PARTIE PART	possession inaliénable
TYPE KIND	constructions à classificateur

Tableau 2. Affinités entre primitifs sémantiques et catégories linguistiques présentes dans les langues du monde.

Si elle semble à première vue totalement compatible avec la linguistique cognitive, la métalangue sémantique naturelle postule toutefois que tous les éléments d'une langue peuvent être exprimés lexicalement. À l'inverse, les approches cognitives du langage admettent que les catégories peuvent avoir des limites floues et que les éléments « grammaticaux » ont souvent un sens qui est plus abstrait que les éléments « lexicaux ».

Le potentiel explicatif d'une telle approche sémantique est important. En utilisant des termes qui sont à la fois irréductibles et universels, l'approche permet de déceler des nuances entre différentes unités linguistiques. Elle a l'avantage de pouvoir être comprise dans toutes les

langues, puisque toutes ont ces concepts élémentaires dans leur inventaire d'unités linguistiques.

En utilisant un nombre réduit d'éléments sémantiques, qui plus est universels, la Métalangue sémantique naturelle semble appropriée pour une approche plus rigoureuse du sens. Par ailleurs, cette universalité facilite potentiellement le traitement automatique des langues. Ainsi, en traduction automatique, il suffirait qu'un algorithme détermine les unités linguistiques qui ont les mêmes primitifs sémantiques ou le plus grand nombre de primitifs sémantiques en commun.

En dépit de ces avantages, la Métalangue sémantique naturelle souffre de plusieurs problèmes. Le premier d'entre eux touche à son essence même, à savoir l'emploi de la paraphrase. Dans une critique de cette approche, Barker (2004) adopte les arguments de Kripke en affirmant que les dénominations propres (*proper names*) et les termes d'espèce naturelle (*natural kind terms*) reçoivent leur sémantisme par transmission historique. Un acte originel d'attribution du nom a lieu, puis l'utilisation du terme est progressivement généralisée par une communauté. Les dénominations propres comme les termes d'espèce naturelle sont des désignateurs rigides qui ne dépendent pas d'un amalgame de propriétés, et ne sauraient donc être exprimés de façon adéquate par de la paraphrase linguistique.

Par ailleurs, les explications sémantiques données font la part belle à l'intention du locuteur ou du sujet et à des scénarios prototypiques. Cela complexifie nécessairement la décomposition des unités linguistiques et rend les explications parfois particulièrement longues, comme on l'a vu pour le verbe *cut*. Malgré l'objectif d'universalité de l'approche, cette complexification réduit la probabilité d'avoir des correspondances exactes entre langues, pourtant souhaitables en traduction automatique. Ainsi, si l'intention du sujet est souvent présente pour le verbe *cut*, il est tout à fait possible de couper un objet sans le vouloir. Les décompositions en NSM pourraient donc être réduites afin de saisir le sémantisme minimal des unités étudiées.

Pour finir, la méthode de décomposition mise en avant par Goddard et Wierzbicka souffre parfois d'un problème de rigueur. D'après Apresjan (2000:22), chaque mot apparaissant dans une décomposition sémantique devrait être utilisé dans une seule acception. Or certains primitifs sémantiques utilisés dans la Métalangue sémantique naturelle ont plusieurs possibilités de combinaison qui recouvrent en réalité des sens pas tout à fait identiques. Ainsi, HAPPEN peut être utilisé seul, avec le sens général d'évènement qui se produit, ou accompagné d'un patient, mais jamais d'un agent, avec un sens de passivité (la présence d'un agent entraîne

l'utilisation de DO), comme si HAPPEN pouvait intrinsèquement impliquer un patient seul. Il est donc nécessaire d'expliquer clairement quelle acception est un primitif sémantique et quelles sont ses possibilités combinatoires, c'est-à-dire quels sont les arguments, omissibles ou non, de cet élément de sens.

Enfin, l'utilisation de certains éléments est difficilement compréhensible. L'élément *with*, par exemple, recouvre plusieurs sens, comme nous le verrons dans la deuxième partie de la thèse. Bien que n'ayant pas le statut de primitif, il est utilisé dans trois cas en NSM : dans son sens instrumental avec DO, dans son sens d'accompagnement avec DO également, et dans son sens de coprésence avec BE (SOMEWHERE). Si le concept d'instrument peut être conçu comme inhérent à un grand nombre d'actions, celui d'accompagnement est bien plus complexe, et pourrait probablement être décomposé davantage. Enfin, la mention du *with* spatial dans les variantes du *be* de localisation est difficilement tenable, dans la mesure où ce sens peut être décomposé ($X \text{ is with } Y \equiv X \text{ is at the same place as } Y$) en gardant volontairement la même imprécision que le sens spatial de la préposition.

4.4.2.2. *Autres méthodes de décomposition sémantique*

La Métalangue sémantique naturelle a inspiré certaines approches, qui estiment nécessaire d'avoir des éléments de sens constitutifs, des concepts atomiques qui ne peuvent être décomposés davantage. Elles divergent généralement dans leur formalisation du sémantisme des unités linguistiques.

La Théorie Sens–Texte de Mel'čuk (2015:45-46), qui se place dans le sillon de l'École sémantique de Moscou, adhère au principe des primitifs sémantiques et des molécules sémantiques (appelées *concepts intermédiaires*). Dans la représentation d'un énoncé donné, les liens entre les différents éléments sémantiques sont représentés sous forme d'un réseau (voir 4.3). Selon Polguère (1998), ces liens peuvent également être représentés comme des prédicats et des arguments tel que cela est fait en notation logique. Du point de vue de la représentation du sens, la Théorie Sens–Texte est donc un mélange entre Métalangue sémantique naturelle et notation logique, puisque cette approche postule la nécessité d'avoir des éléments sémantiques atomiques représentés sous forme de structure prédicat–argument.

La méthode de décomposition choisie par l'École sémantique de Moscou diffère de la Métalangue sémantique naturelle en deux points. Contrairement à la NSM, les représentations de l'École sémantique de Moscou montrent explicitement (Mel'čuk 2015:190) les éléments

sémantiques qui sont présupposés par l'unité linguistique étudiée, c'est-à-dire ce qui est tenu pour acquis et ne peut être questionné, nié ou modalisé dans un énoncé.

Par ailleurs, les deux approches postulent un ensemble différent de primitifs (Apresjan 2000:215-216), tels que ENSEMBLE (au sens mathématique du terme), FONCTION ou NORME. Apresjan est conscient du fait que ces primitifs sont assez peu naturellement utilisés dans le langage courant. Il prend l'exemple du primitif CAUSER, qui fait partie des prédicats minimaux postulés par Mel'čuk (2015:45), dont l'utilisation n'est pas naturelle mais qui est nécessaire dans les décompositions sémantiques⁶⁰ (Apresjan 2000:21-22).

La Métalangue sémantique naturelle a également inspiré la représentation sémantique de la *Role and Reference Grammar* de Van Valin (2005:31-49). Selon l'auteur, c'est le type de situation (également appelé **aspect sémantique**⁶¹, ou **aktionsart**), au sens de Vendler (1967), qui détermine en majeure partie les propriétés sémantiques des verbes. Dans cette approche de la grammaire, les verbes sont essentiellement décomposés en prédicats élémentaires, accompagnés d'opérateurs comme BECOME (changement non ponctuel), INGR (changement ponctuel), SEML (action unique) et CAUS (relation de cause à effet entre deux situations) qui permettent de différencier les verbes selon leur aspect sémantique.

La méthode de représentation du sens utilisée dans la *Role and Reference Grammar* a, à son tour, inspiré le *Lexical Constructional Model* (LCM). Selon les partisans de cette approche, le sémantisme du verbe *cut* peut être représenté de la façon suivante (Marial Usón & Faber 2002:55) :

[[**do'** (w, [**use.sharp-edged.tool**(α)**in**(β)**manner'** (w, x))] & [**BECOME be-at'** (y, x)]]
CAUSE [[**do'** (x, [**make.cut.on'** (x, y)]] CAUSE [**BECOME pred'** (y, (z))]]], $\alpha = x$.

Cette décomposition, particulièrement complexe, peut être explicitée comme suit : *Un agent (w) utilise un outil à bord tranchant (x) de façon à ce que l'outil vienne en contact avec un*

⁶⁰ Dans son sens naïf, on pourrait instinctivement rapprocher les primitifs CAUSE et BECAUSE. Mel'čuk (2012:243-288) fait toutefois une analyse sémantique particulièrement complexe du primitif CAUSE, que nous ne reproduisons pas ici. Dans tous les cas, nous retiendrons plutôt BECAUSE comme primitif, qui a l'avantage de pouvoir être exprimé de façon naturelle dans *a priori* toutes les langues.

⁶¹ Nous suivons en cela la terminologie de Corre (2009:11-12), pour qui l'aspect sémantique désigne la structuration temporelle d'une situation telle qu'elle est encodée dans le sémantisme du verbe. Cette notion est parfois appelée « aspect lexical » ; l'auteur conserve ce dernier terme pour désigner les cas où un verbe de phase ou un adverbe donne des informations sur la structure événementielle.

*patient (y) ; à cause de cela, x fait une entaille sur y ; à cause de cela, y acquiert un certain état final (z)*⁶².

Dans ses décompositions, la NSM n'utilise que des primitifs sémantiques ; si un élément présent peut être décomposé davantage, cela est indiqué. Bien que le LCM soit inspiré de la philosophie de la NSM, la représentation ci-dessus pose le problème du statut des éléments utilisés. Ainsi le prédicat **use.sharp-edged.tool** comporte au moins trois éléments (*sharp, edge, tool*) qui peuvent être encore décomposés. De même, la présence du prédicat **make.cut.on'** dans la décomposition du verbe *cut* pose un vrai problème de circularité. Si le nom *cut* est un primitif sémantique qui n'a pas besoin d'être explicité, il n'est pas nécessaire de décomposer le verbe *cut* et il est difficilement concevable que le nom *cut* soit sémantiquement plus simple que le verbe *cut*.

Le *Lexical Constructional Model* s'inspire également des fonctions lexicales de Mel'čuk (2009:84 et 2015:166). Dans la Théorie Sens–Texte, une fonction lexicale est une relation sémantique entre deux unités lexicales, la seconde étant morphologiquement dérivée de la première ou formant avec la première une collocation. Le LCM reprend ces fonctions lexicales en tant qu'opérations sémantiques ; ces fonctions lexicales permettent de distinguer des verbes qui ont la même structure aspectuelle.

Dans la décomposition du verbe *order* ci-dessous, le module sémantique (qui inclut les fonctions lexicales) apparaît en premier entre chevrons, suivi du module aspectuel entre crochets, suivi de la correspondance entre les variables qui représentent les participants du verbe *order* dans les modules lexical (nombres) et aspectuel (lettres). C'est la caractérisation sémantique du verbe dans le premier module qui permet donc de le différencier de verbes au sens très proche, comme *tell* ou *command*.

order: <MAGN_{1[PERM]} 2' LOC^{SOC↑}₍₁₎> [**do'** (x, [**say'** (x,y))]] CAUSE [**do'** (y, ∅)] x= 1,
y=2

⁶² Ce résultat peut être omis (ce qui sous-entendra alors *en morceaux*) ou précisé lexicalement : en bandelettes, en cubes, etc. Il pourra également s'agir d'un autre prédicat statique, notamment lors de constructions résultatives (*free, open, etc.*).

Cette représentation peut être explicitée comme suit : *Un locuteur x, de statut social supérieur, est en position de pouvoir par rapport à un allocataire y ; x dit quelque chose à y de façon vigoureuse ; à cause de cela, y fait quelque chose.*

La représentation omet un élément important : elle ne donne pas le contenu du propos et, de ce fait, on ne sait pas si l'allocataire agit en conformité avec ce qui lui a été dit. La représentation signifie uniquement qu'une action quelconque a été provoquée par une prise de parole antérieure. Outre ce problème, la formalisation avancée du LCM contraste avec l'approche de Goddard & Wierzbicka (2014:161), où la décomposition du verbe *order* ne demande pas de familiarisation particulière :

X ordered Y to do something (A)

someone X said something to someone else Y at that time
this someone wanted something to happen because of it

this someone said something like this:

"I want you to do this (A)"

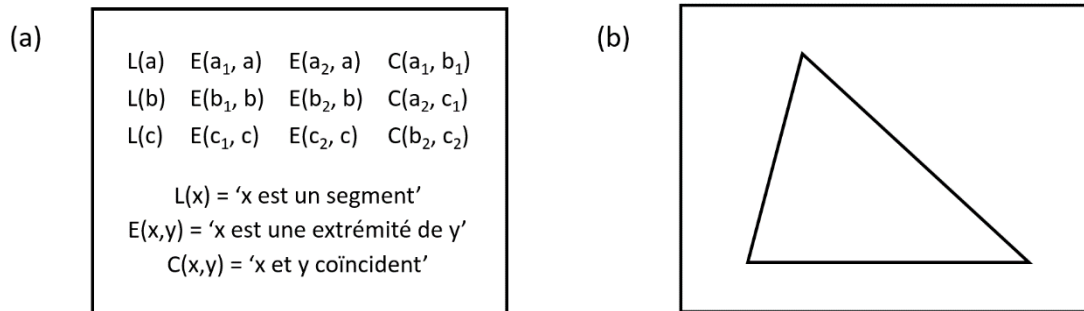
this someone said it like someone can say something like this to someone else
when this someone thinks like this:

"I know that because I say this, after this, this someone can't not do it
this someone knows the same"

4.4.3. Représentation diagrammatique

Selon Langacker (2008:10-11), le langage n'est pas un système formel bien défini qui pourrait être mathématisé. De ce fait, l'auteur estime qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser une représentation mathématique pour rendre compte de phénomènes linguistiques. Pour analyser la structure conceptuelle d'unités linguistiques données, Langacker a souvent recours à des diagrammes de complexité variable, suffisamment précis et explicites pour faire aboutir son argumentation.

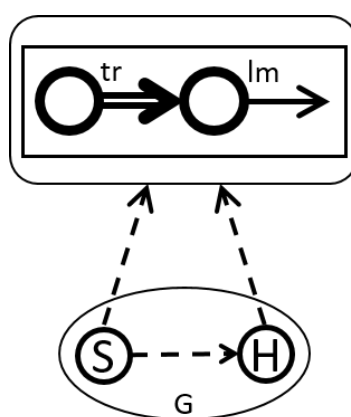
Pour défendre cette vision, l'auteur prend l'exemple du concept de *triangle* (2008:12). Ce concept peut être représenté sous forme de propositions formelles (a) ou sous forme de diagramme (b) :



D'après l'auteur, les deux représentations sont acceptables. Les linguistes décrivent habituellement les structures sémantiques en utilisant des représentations formelles comme en (a). Ces représentations ont l'avantage d'être précises et univoques. L'auteur estime cependant que contrairement à la représentation (a), la représentation sous forme de diagramme en (b) est intuitive. Étant donné que les diagrammes sont beaucoup plus accessibles aux non-initiés, il est préférable de les utiliser.

Malgré l'usage fréquent de représentations graphiques, Langacker ne prétend pas que la structure sémantique est essentiellement de nature visuelle ou spatiale. L'utilisation de ce type de représentation peut être étendue à tous les domaines cognitifs afin de présenter l'organisation conceptuelle du langage d'une façon intuitive et suffisamment explicite pour servir de base à l'analyse sémantique d'unités linguistiques.

Nous donnons ci-après le diagramme qu'utilise Langacker (2008:470) pour représenter le verbe *order* dans sa version non performative⁶³ :



⁶³ Dans les diagrammes de Langacker, *S* et *H* représentent respectivement le locuteur et l'allocutaire (*speaker* et *hearer*), *G* représente la situation d'énonciation (*ground*), et *tr* et *lm* représentent respectivement le trajecteur et le repère (*trajector* et *landmark*), c'est-à-dire les deux participants les plus saillants d'une relation.

Les diagrammes qu'utilise Langacker peuvent donc représenter non seulement des notions élémentaires, mais également des concepts qu'il est *a priori* difficile de visualiser. Pour l'instant, cette méthode de représentation souffre parfois d'un manque de rigueur, ce que l'auteur admet volontiers (2008:10).

L'autre problème majeur de la représentation sous forme de diagramme se présente lorsque les concepts représentés sont complexes ou abstraits. Lorsqu'il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte, ou lorsque la représentation passe du domaine spatial à d'autres domaines, comme le domaine énonciatif ou le domaine émotionnel, ces diagrammes ne sont plus autosuffisants. En l'absence de toute explication, le diagramme ci-dessus pourrait donc très bien représenter d'autres actes langagiers directifs, comme *tell* ou *ask*.

Il faut donc souvent « faire parler » le diagramme, ou préparer le terrain en amont en annonçant que tel aspect du sens d'un mot sera représenté par telle forme ou telle lettre. La représentation du verbe *order* ci-dessus est éloquente : elle ressemble trait pour trait à celle de l'évènement transitif prototypique donnée en 1.4.3. Il s'agit donc de formes qui symbolisent l'action d'un agent sur un patient ; si l'on veut davantage caractériser l'action en question, il faudra expliciter le diagramme.

4.4.4. Discussion et choix de la représentation sémantique

La représentation sémantique d'une unité linguistique donnée, notamment d'un verbe, ne saurait se contenter de ne donner que les arguments impliqués par la situation en question. Son objectif est de donner les propriétés spécifiques d'une unité linguistique, c'est-à-dire ce qui la différencie sémantiquement des autres. Ni la notation logique dans son état actuel ni la Grammaire fonctionnelle-discursive ne représentent réellement le sens des unités ; elles sont de ce fait inutilisables.

Le *Lexical Constructional Model* a trois désavantages majeurs par rapport à des méthodes de décomposition sémantique plus classiques. Il s'agit tout d'abord d'une approche en état avancé de formalisation. Cela signifie qu'elle est difficile à saisir lorsque l'on n'en connaît pas les codes. Comme nous l'avons vu plus haut pour le verbe *order*, cette approche contraste avec l'approche de Goddard et Wierzbicka, qui ne demande pas d'initiation particulière et qui est instantanément compréhensible.

Ensuite, cette approche sépare artificiellement le contenu sémantique du verbe étudié et sa structure aspectuelle, alors que la structure temporelle d'une situation fait partie de son identité sémantique. Par exemple, l'opérateur BECOME signale un changement d'état dans la situation qui est en fait inhérent au sens des verbes. Enfin, les fonctions lexicales qui servent à distinguer des verbes ayant la même structure aspectuelle peuvent très bien être exprimées par des primitifs sémantiques. Ainsi, la fonction lexicale BON pourra être exprimée par le primitif GOOD/BIEN, tandis que la fonction MAGN pourra être exprimée par VERY/TRÈS ou BIG/GRAND.

L'approche de Wierzbicka a le double avantage d'être naturelle, c'est-à-dire d'utiliser des mots qui existent forcément dans les différentes langues, et d'utiliser de vrais primitifs qui ne peuvent être décomposés davantage. Cependant, comme nous l'avons vu, la Métalangue sémantique naturelle propose des décompositions parfois beaucoup trop longues.

De son côté, l'approche défendue par l'École sémantique de Moscou a également deux avantages. Il s'agit d'une approche minimaliste, dans la mesure où les décompositions ne donnent que le sens qui est nécessaire pour distinguer précisément deux unités linguistiques. Elle est également rigoureuse, puisqu'elle sépare clairement ce qui est présupposé et ce qui est affirmé dans le sémantisme de ces unités. En revanche, certains des primitifs utilisés par cette approche sont plutôt complexes sémantiquement, comme *normal*, *usually*, *effort* ou *lie* (Aprésjan 2000:220) et pourraient être décomposés davantage.

Il faudra donc idéalement tendre vers l'élaboration d'une méthode de décomposition qui ait tous les avantages de ces deux écoles. Il devra s'agir d'un véritable métalangage naturel fait d'éléments sémantiques indécomposables, tout en maintenant une exigence de rigueur et de minimalisme.

Selon Mel'čuk (2006:253-254), les primitifs sémantiques peuvent bien être décomposés, mais ils ne peuvent pas être définis de façon simple à l'aide d'autres unités linguistiques dans une langue donnée. Leur définition requiert l'utilisation de notions extralinguistiques (logiques, psychologiques, mathématiques ou physiques). Il prend pour exemple la négation. En logique, la négation (généralement notée \neg) est une opération telle que si la proposition A est vraie, la proposition $\neg A$ est fausse, et inversement. Il y a toutefois peu de chances que toutes les cultures du monde aient accès à la formalisation logique que nous venons de donner ; à l'inverse, il est

fort probable que toutes les langues aient un moyen d'exprimer la négation d'une façon ou d'une autre. L'auteur estime donc que le sens 'no/not', qui correspond à la négation, est un primitif sémantique car il est impossible de définir le sens des unités *no* ou *not* à l'aide d'unités sémantiquement plus simple en anglais.

Dans tous les cas, selon Apresjan (2000:17), une unité linguistique doit être décomposée de façon à représenter la chose ou la situation qu'elle exprime de façon naïve. L'auteur prend l'exemple du concept 'eau' : il ne s'agit pas de donner sa définition scientifique (substance chimique comprenant deux atomes d'hydrogène et un atome d'oxygène) mais la façon dont le référent est conceptualisé au sein d'une langue (liquide incolore transparent typiquement utilisé pour boire). La définition scientifique caractériserait le référent de l'unité étudiée plutôt que son sens linguistique.

Le choix d'une méthode de représentation sémantique va donc se faire entre les méthodes décompositionnelles et les diagrammes de Langacker. Les deux approches sont plutôt simples à comprendre : les méthodes décompositionnelles utilisent un langage relativement naturel, tandis que les diagrammes sont accessibles de façon quasiment instantanée du fait de leur nature visuelle. De plus, les deux méthodes de représentation sont en mesure d'exprimer des concepts relativement complexes, qui impliquent la conceptualisation d'un grand nombre d'éléments. La différence majeure porte essentiellement sur la représentation des concepts élémentaires de l'expérience humaine, ou vus comme tels. Pour illustrer cette différence, nous prendrons l'exemple de la couleur.

Selon Goddard & Wierzbicka (2014:80), le concept de couleur n'est pas universel : certaines langues australiennes, papoues ou asiatiques ont des termes de couleur, mais pas de terme pour désigner le concept de couleur. Puisqu'il n'est pas partagé par toutes les langues, c'est donc qu'il peut être décomposé en éléments plus simples. En anglais, selon les auteurs, le terme *color* recouvre trois aspects qui le distinguent d'autres propriétés physiques : son ancrage dans l'expérience visuelle, son lien avec la vision de jour (ou lorsque la luminosité n'est pas faible) et l'existence d'un ensemble restreint de mots pour capturer cet aspect de l'expérience visuelle :

What color is this thing (X)?

people can think like this about many things:

“if someone sees this thing at some time when people can see things well,
this someone can know something of one kind about it because of this”

I want to know something of this kind about this thing (X)

when someone knows something of this kind about something,

this someone can say it with a word of one kind

I want to know with what word people can say something of this kind about this thing (X)

Le terme *color* constitue alors une molécule sémantique qui permet ensuite d’expliquer le sens des termes de couleur en anglais :

X is blue

when people think about the color [m] of X, they can think like this:

“the color [m] of the sky [m] can be like this at many times during the day [m]
it can be like this when people can see the sun [m]
it can be like this when people can’t see the sun [m]
the color [m] of the sea [m] can be like this”

Cette décomposition du concept de couleur est bien meilleure que celle qui avait été initialement proposée⁶⁴. L’explication donnée (propriété physique des objets qui ne se voit qu’avec une bonne luminosité) peut cependant s’appliquer à au moins deux autres notions : les motifs (rayé, à pois, etc.) et l’éclat.

À la décharge de Goddard & Wierzbicka, les motifs et les formes qui apparaissent sur des surfaces présupposent le concept de couleur. Un motif à pois, par exemple, ne se remarque que par le contraste de deux couleurs ; une surface unie n’a, par définition, qu’une seule couleur et aucun ornement. En revanche, l’éclat d’une surface, qui se mesure selon un continuum brillance–mateur, implique une réflexion plus ou moins prononcée de la lumière. On peut considérer qu’il s’agit d’une propriété indépendante de la couleur ou bien qu’elle est regroupée avec celle-ci. Il n’est donc pas nécessairement impossible d’expliquer la couleur, mais il faudra sans doute travailler davantage la décomposition de ce concept ou délimiter clairement les notions de couleur et de brillance.

⁶⁴ Wierzbicka (1996:309-310) propose la décomposition suivante pour le mot *blue* :

at some times people can see the sun above them in the sky
when one sees things like X one can think of the sky at these times
in some places there is a lot of (very much) water
when people are far from these places
they can see this water
when one sees things like X one can think of this

Le concept *blue* était donc expliqué sans référence à celui de *color*. Par ailleurs, l’explication donnée est que *blue* est une propriété d’un objet qui nous fait penser au ciel et à la mer, ce qui pourrait aussi bien correspondre au concept d’immensité, par exemple.

Langacker (2008:33) estime à l'inverse de Goddard & Wierzbicka que la couleur et la luminosité font partie des notions fondamentales de l'expérience humaine, à l'instar de la notion spatiale de ligne ou de la notion temporelle de précédence. Il s'agit de catégories élémentaires qui permettent à leur tour de conceptualiser des structures plus complexes.

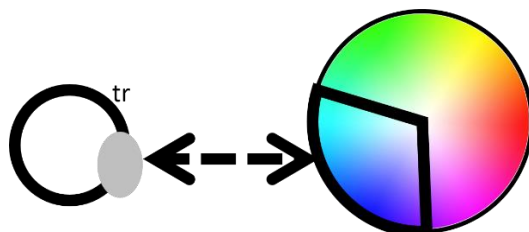


Figure 8. Représentation diagrammatique de (be) blue

Le diagramme ci-dessus représente une relation entre la sensation visuelle (la zone grisée) que produit un trajecteur et une région spécifique de l'espace colorimétrique, les contours de cette région n'étant pas nécessairement précis.

Pour certaines notions, comme les couleurs et les formes, la représentation sémantique sous forme de diagramme telle que Langacker l'utilise est effectivement appropriée. Il s'agit de concepts intuitifs qu'une représentation visuelle permet de saisir instantanément. Cependant, ce n'est pas parce qu'un concept est facilement appréhendé qu'il est impossible de le décomposer davantage en éléments signifiants.

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'approche de Wierzbicka et la linguistique cognitive partent du principe commun que les humains partagent des expériences élémentaires et que celles-ci forment la base de ce que l'on conceptualise. Il y aura donc probablement peu de cas où les deux approches divergeront.

Les schémas de complémentation du verbe en anglais ont un sémantisme souvent complexe qui se distingue parfois des autres par quelques nuances sémantiques. Utiliser des diagrammes risquerait de surcharger le travail d'explication du sens : il faudrait faire des diagrammes particulièrement complexes ou les expliciter longuement. Dans le cadre de cette thèse, le sens des verbes et des schémas de complémentation sera donc représenté sous forme de décomposition sémantique, comme le font la Métalangue sémantique naturelle ou l'École sémantique de Moscou.

Nous admettons cependant que la décomposition sémantique au moyen d'un langage naturel réduit, tout comme les diagrammes, n'est qu'un moyen de représentation parmi d'autres. Nous considérons qu'il s'agit d'une simple méthode heuristique pour accéder au sens d'un énoncé sans le refléter de façon exacte.

Comme nous l'avons vu pour le verbe *cut*, les décompositions offertes par la Métalangue sémantique naturelle sont parfois trop longues, car elles incluent des éléments qui ne sont pas nécessaires, comme la motivation du sujet. Nous avons donc choisi de n'inclure que les éléments sémantiques nécessaires et suffisants à la compréhension des unités linguistiques étudiées. Nous appliquerons également le principe de décomposition minimale mis en avant par Apresjan (2000:221-222) et Mel'čuk (2012:186) selon laquelle la décomposition du sens d'une unité est psychologiquement plus acceptable si elle inclut des unités qui ne sont pas elles-mêmes trop décomposées. En d'autres termes, nous éviterons de décomposer en primitifs des sémantismes trop complexes, ce qui résulterait en une analyse incompréhensible.

Nous donnons ci-dessous un exemple de décomposition minimaliste du verbe *cut*, c'est-à-dire comprenant uniquement les éléments nécessaires et suffisants pour caractériser la situation dite par le verbe :

$cut\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y \text{ OBL}^{with}_Z \rangle \Leftrightarrow$ '[[Z is not a part of someone's body; some parts of Z are sharp]
 X holds a part of Z with one hand;
 X's hand moves;
 because of this, during this time the sharp parts of Z touch Y in some places;
 because of this, something happens to Y in these places;
 because of this, after this, Y is not like it was before in these places'

La représentation sémantique ci-dessus appelle plusieurs remarques.

Tout d'abord, nous avons pris le parti de séparer sens présupposé et sens posé. Tous les éléments de sens qui ne sont pas affecté par la négation, l'interrogation ou la modalisation (les présuppositions) seront, dans la mesure du possible, indiqués entre double crochets. Les autres éléments de sens décrivent donc la situation signifiée par le verbe.

Ensuite, cette décomposition — ainsi que les suivantes — n'a pas la prétention d'atteindre le niveau des primitifs sémantiques. L'objectif est simplement d'explicitier le sens du verbe tel qu'il pourrait contraster avec celui d'autres verbes. Nous n'avons donc pas décomposé davantage les éléments SHARP et HOLD, qui sont des molécules sémantiques décomposables, et décomposées par ailleurs (Goddard & Wierzbicka 2014:74 pour SHARP ; Goddard &

Wierzbicka 2016:10 pour HOLD), afin de ne pas alourdir inutilement l'analyse sémantique du verbe.

Enfin, nous avons choisi d'indiquer la forme de l'association entre le verbe et le schéma de complémentation d'une façon particulière. Dans les décompositions de la Métalangue sémantique naturelle, les auteurs donnent la forme du verbe de façon linéaire (*X cuts Y with Z*). Le problème est qu'il faut s'appuyer sur des connaissances grammaticales préalables pour déterminer que X est le sujet et Y l'objet. Cette représentation donne donc l'ordre linéaire des constituants qui instancient les arguments sans préciser leur fonction exacte. Or l'identification précise de la fonction d'un constituant permet d'avoir des informations sur l'ordre par défaut des constituants, mais également sur leur forme (notamment pour les mots qui sont sensibles au cas comme les pronoms) et leur comportement. En cela, nous rejoignons des auteurs comme Herbst (2010), qui estiment essentiel de montrer comment les arguments du verbe sont projetés de façon précise sur des fonctions syntaxiques.

Notre représentation formalisée est moins « naïve » que celle de Goddard et Wierzbicka, donc sans doute moins accessible de prime abord. Elle est toutefois bien plus précise et permet de décrire tous les cas possibles, y compris ceux où un constituant est déplacé ou omis du fait d'un type de proposition non canonique ou d'une structure informationnelle particulière.

Pour indiquer clairement comment les arguments d'une situation sont projetés sur les compléments du verbe, nous indiquerons en indice à quelle variable actancielle la fonction syntaxique correspond. Par exemple, le constituant en fonction d'objet du verbe *cut* représentera l'argument marqué par la variable Y, c'est-à-dire le patient dans la décomposition que nous avons donnée. Enfin, lorsque le constituant est instancié par un constituant bien identifié de façon générale (comme le sujet des verbes météorologiques, instancié par le pronom *it*) ou dans un énoncé spécifique, nous l'indiquerons entre crochets (par exemple *hail*{SUI[*it*]}) et, si besoin, le constituant viendra remplacer la variable correspondante dans la décomposition sémantique.

PARTIE 2. SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION ÉLÉMENTAIRES ET DÉRIVÉS

5. Alternances et schémas de complémentation possibles

5.1. Alternances de diathèse

5.1.1. Définition

Depuis les années 1990, la recherche dans le domaine de la complémentation du verbe a été menée en grande partie sur ce que Levin (1993:2) a appelé les **alternances de diathèse** (*diathesis alternations*). Il s'agit, pour un même verbe labile, de variations dans la façon dont les arguments d'un verbe sont codés, parfois accompagnées d'une différence de sens plus ou moins subtile.

Levin donne l'exemple de l'alternance locative :

- (56) a. For example, one friend **sprayed** me with perfume on my visit on Tabaski. [◇]
b. For example, one friend **sprayed** perfume on me on my visit on Tabaski.
- (57) a. I **loaded** my car with all my supplies and the stool, and slid inside to rest my head against the steering wheel. [◇]
b. I **loaded** all my supplies and the stool into my car, and slid inside to rest my head against the steering wheel.

Cette alternance consiste en une opposition entre deux schémas de complémentation : dans le premier, observable dans les énoncés (a), l'objet est suivi d'un complément prépositionnel en *with* ; dans le second, observable dans les énoncés (b), l'objet est suivi d'un complément de destination⁶⁵.

⁶⁵ Un **complément de destination** (*goal complement*, Huddleston & Pullum 2002:646) est un complément qui a la forme d'un syntagme prépositionnel dont la tête est une préposition non spécifiée, c'est-à-dire qui a un

Dans les deux cas, la situation implique :

- (i) un agent, invariablement en fonction de sujet ;
- (ii) un thème, c'est-à-dire une entité qui change de localisation du fait de l'agent ;
- (iii) un lieu par rapport auquel le thème est déplacé, faisant généralement office de destination du mouvement.

Les deux schémas de complémentation diffèrent dans le marquage syntaxique des deux derniers rôles :

- en (a), le thème a une fonction de complément prépositionnel en *with* et le lieu (très souvent une destination) prend la fonction d'objet.
- en (b), la fonction d'objet est en revanche occupée par le thème, tandis que le lieu remplit la fonction de complément de destination.

En (a), la préposition *with* est contrainte, tandis que le choix est plus large en (b) et dépendra des propriétés de l'entité qui tient le rôle de destination. Ainsi, en (56), *me* est régi par la préposition *on* du fait que le parfum entre en contact avec la surface de la peau. En (57), la voiture, en tant que contenant, est régie par la préposition *into*.

Outre les différences de forme qui existent entre ces deux schémas de complémentation, Levin (1993:50-51) observe que de nombreuses recherches ont mis au jour une différence sémantique entre eux. Selon celles-ci, le schéma en (a) impliquerait que l'entité ayant le rôle de lieu serait totalement couverte ou remplie, tandis que ce n'est pas nécessairement le cas pour le schéma en (b). Pour l'exemple (57), cela reviendrait à dire que dans l'énoncé (a), la voiture est désormais remplie, tandis que l'énoncé (b) peut signifier, sans que cette interprétation soit nécessaire, qu'il reste encore de la place pour d'autres objets.

Selon Levin, les locuteurs natifs sont en mesure d'émettre des jugements très précis sur les différentes catégories de verbe qui manifestent ces alternances. Bien qu'ayant un schéma de complémentation en commun avec les verbes *spray* et *load*, les verbes *fill*, incompatible avec le schéma en (b), et *pour*, incompatible avec le schéma (a), ne font donc pas partie de la même catégorie sémantique.

sémantisme contrastif et peut être remplacée par d'autres prépositions. Il s'agit d'une fonction qui bloque principalement les prépositions qui expriment la provenance.

- (58) a. He **filled** the sty with hay and **poured** gasoline over it.[◇]
 b. *He **filled** hay into the sty and **poured** it with gasoline.

Levin défend une approche lexicale de la complémentation du verbe, selon laquelle le sémantisme d'un verbe détermine son comportement syntaxique. De ce fait, selon l'auteure, les différentes alternances possibles pour chaque verbe permettent d'opérer des regroupements et d'inscrire les verbes anglais dans des catégories sémantiques plus ou moins larges et précises en fonction des alternances qu'ils manifestent, comme nous l'avons vu dans la première partie.

Un autre exemple possible d'alternance est l'opposition entre un emploi intransitif et un emploi transitif avec certains verbes qui représentent une perte d'intégrité physique.

- (59) a. Next morning, the eggs **broke** as I tried to pick them up from the straw in the chicken coop.[◇]
 b. Next morning, I **broke** the eggs as I tried to pick them up from the straw in the chicken coop.
- (60) a. This implant had been intact, but the shell is so fragile it **tore** as it was being pulled out.[◇]
 b. This implant had been intact, but the shell is so fragile we **tore** it as we were pulling it out.

À l'instar de verbes comme *eat*, ces verbes peuvent avoir un emploi intransitif ou transitif. Ils se distinguent néanmoins par le fait que le rôle porté par le sujet de la version intransitive est le même que celui porté par l'objet de la version transitive — généralement patient ou thème. De tels verbes sont souvent appelés **verbes ergatifs** (*ergative verbs*, Keyser & Roeper 1984).

Pour les verbes de perte d'intégrité physique comme pour d'autres catégories, le choix de l'emploi intransitif ou transitif a des conséquences sémantiques. L'opposition entre les deux schémas de complémentation réside dans la présence ou non d'un élément de sens causatif. La version intransitive représente un évènement qui est vu comme le résultat d'une autre action ou comme ayant lieu de façon autonome (Dixon 2005:118). Comme c'est le cas en (59) et en (60), cela permet généralement au causateur de se dédouaner, au moins partiellement, de la responsabilité de l'évènement décrit. À l'inverse, la version transitive représente le même évènement, mais vu comme ayant été causé directement par un agent ou une force naturelle.

Il est à noter que cette alternance ne peut se manifester chez tous les verbes représentant une perte d'intégrité physique. Le verbe *destroy*, par exemple, ne peut être utilisé de façon intransitive :

- (61) a. On August 7, two truck bombs destroyed the American embassies in both countries. [◇]
b. *On August 7, the American embassies in both countries destroyed.

Les catégories sémantiques de verbes auxquelles recourt Levin posent donc problème. La première solution consisterait à affiner ces catégories en mettant des verbes dans des catégories sémantiques différentes dès lors qu'ils n'ont pas exactement le même comportement syntaxique. Cette solution présente un grand risque d'émiettement : il est rare que deux verbes aient exactement le même comportement, et il y aurait presque autant de catégories qu'il existe de verbes. Les catégories perdraient alors de leur pertinence. La seconde solution consisterait à maintenir ces généralités de comportement sur une catégorie de verbe tout en admettant l'existence de verbes ayant parfois un comportement syntaxique différent. Si cette solution prend davantage en compte la complexité de la situation, elle peut entraîner une perte de cohérence de la catégorisation.

5.1.2. Limites de la notion d'alternance

Étudier des alternances revient donc généralement à étudier la différence de forme et de sens entre deux schémas de complémentation pour un verbe ou une famille de verbes donnée : verbes de perte d'intégrité physique, mais également verbes de transfert de possession comme *give* ou *send*, ou verbes d'impact comme *kick* ou *hit*, par exemple. Puisque nous avons choisi de nous situer dans le cadre des approches constructionnistes, nous proposons une définition de la notion d'alternance qui prend en compte l'indépendance postulée des schémas de complémentation par rapport au verbe. Nous définissons donc une alternance comme une opposition formelle et sémantique d'une paire de schémas de complémentation pouvant être associés à un verbe ou à une catégorie de verbes donnée.

Cette définition implique que pour un verbe labile donné, n'importe quel schéma de complémentation associé à ce verbe peut être confronté à n'importe quel autre schéma. Cela signifie que chaque verbe labile présente autant d'alternances potentielles que l'on peut établir

de couples de schémas de complémentation à comparer⁶⁶. En conséquence, si un verbe labile donné a n schémas de complémentation potentiels, le verbe compte $\frac{n(n-1)}{2}$ alternances possibles.

En introduction, nous avons vu que le verbe *kick* avait au moins sept schémas de complémentation potentiels. Cela signifierait que ce verbe labile a vingt-et-une alternances possibles, comme le montre le schéma ci-dessous :

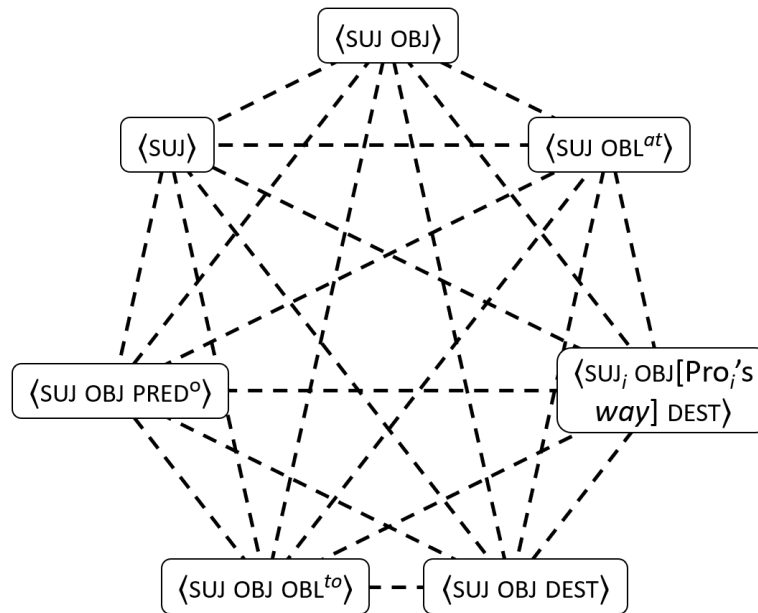


Figure 9. Alternances possibles entre les schémas de complémentation du verbe *kick*

Pourtant, les travaux linguistiques qui étudient les alternances de façon générale (Levin 1993:41, Huddleston & Pullum 2002:298) n'en mentionnent qu'une seule pour ce verbe : il s'agit de l'alternance dite « conative », qui oppose les emplois d'un même verbe avec objet et avec complément prépositionnel en *at* (⟨SUJ OBJ⟩ vs ⟨SUJ OBL^{at}⟩).

En dépit du nombre et de la diversité des schémas de complémentation des verbes anglais, les linguistes qui étudient les alternances opposent généralement entre eux un nombre limité de schémas de complémentation. Dans l'ouvrage de Levin, par exemple, au moins 70 schémas de complémentation sont mentionnés mais il n'y a qu'un peu plus de 80 alternances qui sont étudiées sur les 2415 mathématiquement possibles.

⁶⁶ Il s'agit là du même problème mathématique que celui dit des « poignées de main », qui consiste à trouver, pour n personnes, le nombre de poignées de main échangées entre elles, sachant que toutes les personnes doivent se serrer la main une seule fois.

De fait, seuls certains schémas de complémentation sont opposés les uns aux autres. Parmi les alternances les plus fréquemment étudiées, on trouve les alternances inchoative-causative (*inchoative-causative alternation*) et à objet inexprimé (*unexpressed object alternation*). Ces schémas opposent un schéma intransitif à un schéma transitif et diffèrent selon que le rôle du sujet intransitif est respectivement le même que celui de l'objet ou du sujet de la version transitive. On pourra également trouver l'alternance dative (*dative alternation*), qui oppose un schéma ditransitif à un schéma avec objet et complément prépositionnel en *to* ($\langle \text{SUJ OBJ}^i \text{OBJ}^d \rangle$ vs $\langle \text{SUJ OBJ OBL}^{to} \rangle$).

Il s'agit là d'un choix arbitraire, et nous pouvons nous demander pourquoi les linguistes qui étudient la complémentation du verbe n'opposent pas entre eux tous les schémas de complémentation potentiels d'un même verbe labile. Par exemple, l'étude de la complémentation du verbe *give* consiste généralement à opposer du point de vue de la forme et du sens les deux schémas impliqués dans l'alternance dative. L'alternance dative n'est cependant pas la seule possible pour ce verbe ; à ces deux schémas, on peut également opposer le schéma transitif, avec lequel il existe également une différence formelle et sémantique. Ainsi associé à *give*, le schéma transitif permet d'omettre un destinataire saillant : en (c), le site internet ayant été mentionné juste avant, on comprend qu'il s'agit du destinataire, même si *give* n'a pas d'objet indirect.

- (62) a. I'll **give you five dollars** to come back and pick me up in two hours. $\langle \text{SUJ OBJ}^i \text{OBJ}^d \rangle$ \diamond
- b. The same day, Riady's wife Aileen also **gave \$15,000 to the DNC** and \$5,000 to the California [Democratic] party. $\langle \text{SUJ OBJ OBL}^{to} \rangle$ \diamond
- c. You go to the Nyadswimforrelief.com. Everybody who gives one dollar, they get a hundred percent goes to the Sandy victims. $\langle \text{SUJ OBJ} \rangle$ \diamond

Si l'on suit la définition de la notion d'alternance, celle-ci n'est qu'une simple confrontation de deux schémas de complémentation. Dès lors que l'on étudie les alternances de façon exhaustive, il faudrait donc être cohérent et opposer tous les schémas de complémentation d'un verbe entre eux, ce que ne font pas les linguistes. Ce choix apparemment arbitraire s'explique par la lourdeur de la tâche et son manque de pertinence.

Lorsqu'un verbe labile a un nombre très limité de schémas de complémentation, les liens sémantiques qui existent entre ces différents schémas — ses différentes alternances — seront assez faciles à étudier. Par exemple, un verbe avec trois schémas de complémentation n'aura que trois alternances possibles, ce qui ne posera pas de problème particulier de description. La situation se complexifie si le nombre de schémas de complémentation augmente. Comme le montre le schéma ci-dessous, le fait de passer de trois à six schémas de complémentation fait passer le nombre d'alternances à étudier de trois à quinze :

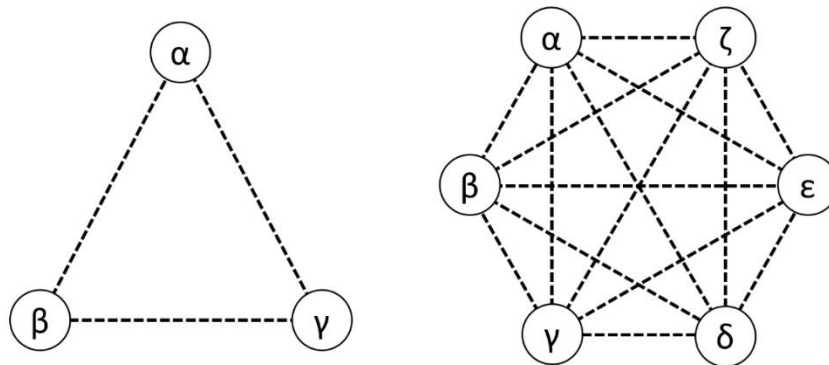


Figure 10. Comparaison du nombre d'alternances selon le nombre de schémas de complémentation

Plus un verbe aura de schémas de complémentation potentiels, plus le nombre d'alternances possibles à étudier sera donc élevé. Par ailleurs, l'écart entre le nombre de schémas de complémentation et le nombre d'alternances croît de façon polynomiale, et non linéaire ; cela signifie que l'écart entre ces deux nombres sera de plus en plus important à mesure que le nombre de schémas augmentera. Un corolaire de cette croissance polynomiale est que plus on établira de schémas de complémentation pour un verbe donné, plus le nombre d'alternances augmentera vite, ce que l'on appelle une explosion combinatoire.

À titre d'illustration, avec au moins sept schémas de complémentation possibles, le verbe *kick* présente vingt-et-une alternances potentielles. Une étude en corpus pourrait tout à fait déceler un huitième schéma de complémentation ; un autre cas possible serait que les locuteurs se mettent à progressivement associer le verbe avec un nouveau schéma de complémentation. L'existence d'un huitième schéma de complémentation du verbe *kick* ferait qu'il y aurait sept alternances à ajouter à celles qui existent déjà, soit un total de vingt-huit alternances. Le simple ajout d'un seul schéma de complémentation entraîne une augmentation toujours plus importante du nombre d'alternances, ce qui alourdit considérablement le travail du linguiste.

Nous pouvons par ailleurs remarquer une certaine régularité dans le choix des alternances étudiées par les linguistes. Parmi les schémas de complémentation mentionnés jusqu'ici, un certain nombre sont opposés entre eux par Levin :

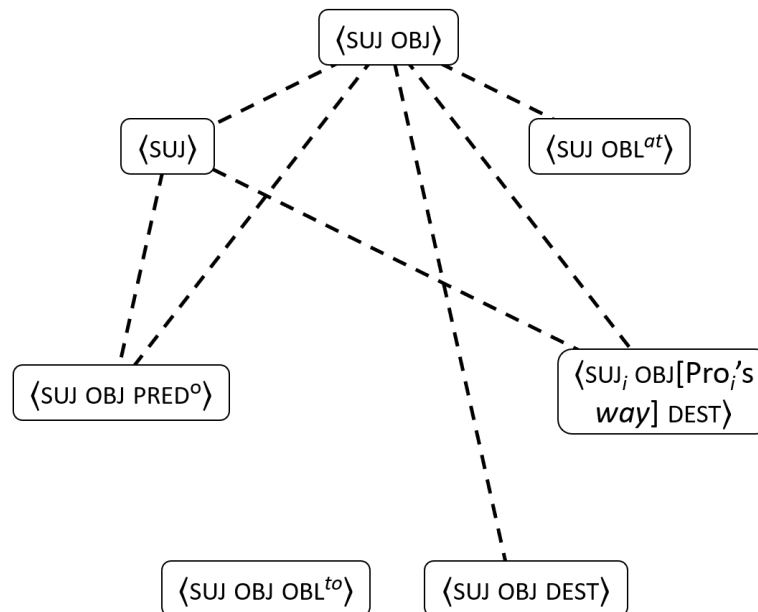


Figure 11. Alternances étudiées par Levin (1993)

Parmi les schémas de complémentation d'un verbe labile donné, certaines oppositions se comprennent mieux que d'autres. Pour le verbe *kick*, il est par exemple pertinent d'opposer le schéma intransitif et le schéma transitif, selon que le locuteur veut omettre le patient en discours ou non, ou encore le schéma transitif et le schéma en *at*, selon que l'action est nécessairement vue par le locuteur comme réussie ou non. Ces différentes paires de schémas manifestent une certaine proximité sémantique ; souvent, on peut accéder au sens de l'un de ces schémas de complémentation en l'opposant au sens de l'autre afin de déceler entre eux des nuances parfois subtiles.

Il n'est en revanche pas nécessairement pertinent d'opposer le schéma en *way* et le schéma datif en *to*, ou encore le schéma en *at* et le schéma résultatif. Associés au verbe *kick*, ces schémas de complémentation ne sont en effet pas assez proches sémantiquement pour être comparés. Il y a trop peu de similitudes entre une action opposée à une difficulté et un transfert de possession, ou entre une action simplement tentée, voire échouée, et une action qui entraîne un changement d'état. Ces schémas de complémentation ne pourront être confrontés directement, et il sera sans doute nécessaire d'utiliser un autre schéma comme intermédiaire. La seconde motivation qui pousse les linguistes à ne pas analyser toutes les alternances possibles d'un verbe est donc le manque de pertinence de cette tâche.

5.2. Des alternances à un réseau centré de schémas de complémentation

L'existence des alternances en tant que confrontation de deux schémas de complémentation sémantiquement proches n'est pas nécessairement injustifiée. Les linguistes qui les étudient ne font cependant pas part des décisions qui les ont menés à choisir certains schémas à confronter, et pas d'autres. Il nous faut donc trouver une représentation qui justifie ce choix d'un nombre limité d'alternances.

Le problème de l'explosion combinatoire existe dans d'autres domaines. C'est le cas en traduction automatique, par exemple, où une solution a été trouvée. Imaginons qu'un logiciel de traduction offre un catalogue de huit langues. Afin de traduire un énoncé d'une langue x à une langue y , deux solutions s'offrent aux concepteurs du logiciel.

La première consiste à faire en sorte que l'énoncé soit directement traduit de la langue x à la langue y . Cela signifie qu'il faudra que les concepteurs installent dans leur programme autant de dictionnaires bilingues que de paires de langues. Pour huit langues, il faudra donc installer vingt-huit dictionnaires, ce qui peut être lourd et complexe, notamment si l'on en vient à ajouter d'autres langues à l'avenir.

La seconde solution consiste à choisir une de ces huit langues et à en faire un intermédiaire entre toutes les autres langues ; une telle langue est généralement désignée par le terme de **langue pivot**. Cela signifiera que la traduction d'un énoncé d'une langue x à une langue y se fera en deux étapes. L'énoncé en langue x sera d'abord traduit dans la langue pivot, puis l'énoncé en langue pivot sera traduit dans la langue y . Cette solution implique donc une étape supplémentaire quand la langue pivot n'est ni la langue-source ni la langue-cible. Elle permet cependant de minimiser le nombre de dictionnaires à installer, puisque seuls sept suffiront pour établir un lien entre n'importe quelle langue du programme. Le choix d'une langue pivot (généralement l'anglais, Paul *et al.* 2009) permet donc d'établir ce que nous appelons un réseau centré.

Le schéma ci-après montre le nombre de liens nécessaires pour relier entre elles chaque entité d'un réseau selon que ce dernier est un réseau non centré ou centré :

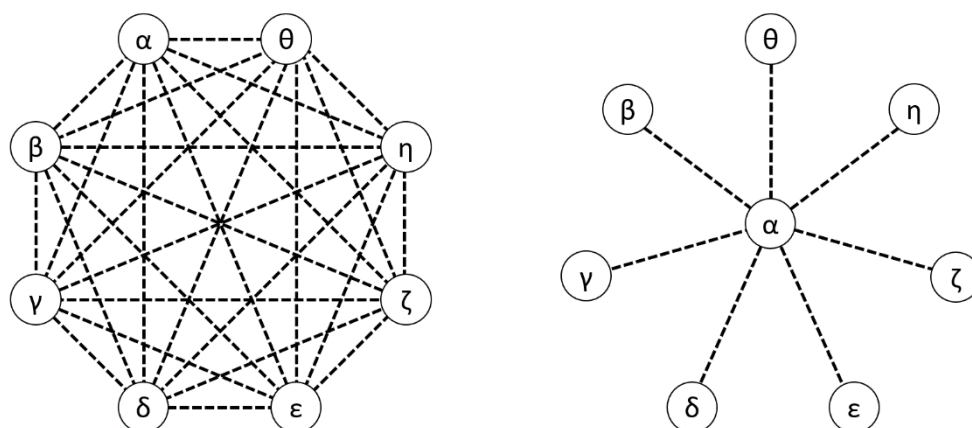


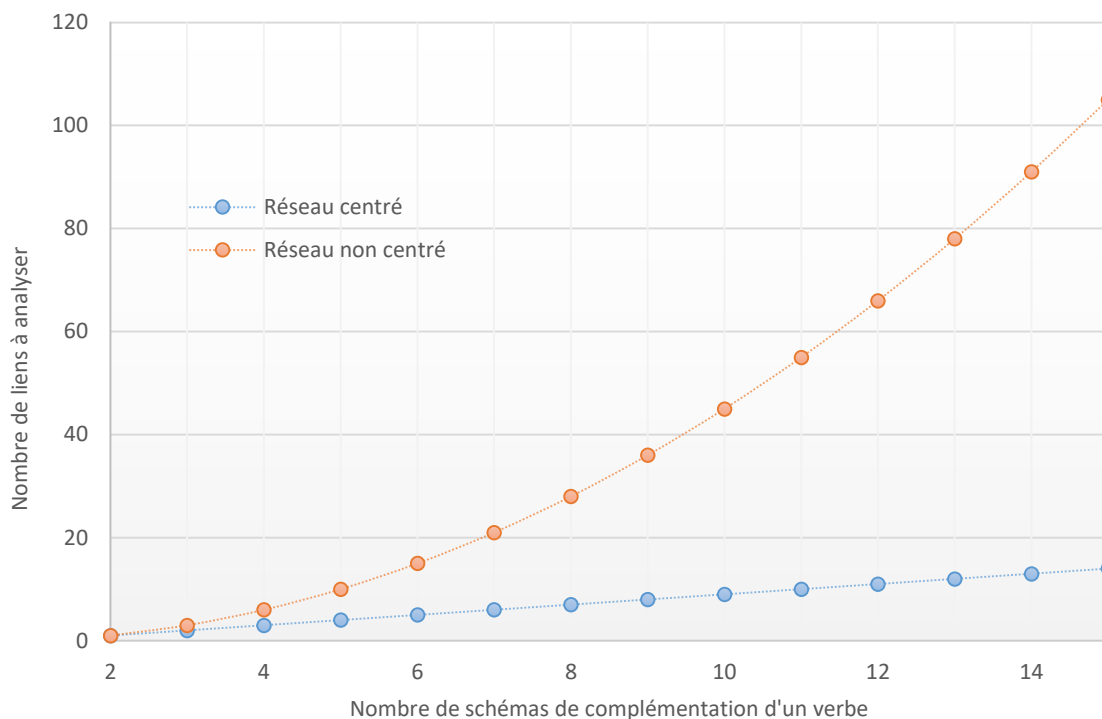
Figure 12. Comparaison entre le nombre de liens dans un réseau non centré (gauche) et dans un réseau centré (droite)

Cette organisation des différentes langues en réseau peut s'appliquer à celle des schémas de complémentation d'un verbe donné. La première solution consiste à envisager ces schémas comme un réseau non hiérarchisé. C'est la représentation classique des alternances telle que nous l'avons décrite plus haut.

La seconde solution, à l'inverse, considère que l'ensemble des schémas de complémentation d'un verbe forme un réseau dont les liens finissent par converger vers l'un de ces schémas. Elle consiste donc à sélectionner parmi eux un schéma qui servira de pivot. Ce schéma sera central et permettra de faire le relai entre tous les autres.

Ce principe d'organisation des schémas de complémentation d'un même verbe en un réseau centré offre une solution à la profusion d'alternances qui peuvent exister. Il permet de réduire le nombre d'alternances d'un verbe donné, puisqu'il y aura toujours $n - 1$ alternances pour n schémas de complémentation, et de garder une croissance linéaire en cas d'ajout de nouveau schéma.

Le graphique ci-après permet de visualiser les conséquences du choix de l'une ou l'autre organisation. Le choix d'un réseau centré permet de n'avoir qu'un seul nouveau lien à étudier en cas d'ajout d'un schéma de complémentation. Nous pouvons en revanche observer l'explosion combinatoire déclenchée par le choix d'un réseau non centré : l'augmentation du nombre de liens à analyser est de plus en plus rapide et de plus en plus disproportionnée par rapport à l'augmentation du nombre de schémas de complémentation, qui est linéaire.



La simple organisation en réseau centré règle le problème du nombre d'alternances, mais n'est pas suffisante pour régler celui de la pertinence de certaines alternances. Cette question trouve sa solution dans le choix du schéma de complémentation qui fera office de pivot pour les autres.

Ce schéma pivot a donc pour but de simplifier les relations que les schémas de complémentation d'un verbe entretiennent entre eux. Il doit idéalement permettre à tous les autres schémas de complémentation d'avoir un point de référence unique dans leur définition. En d'autres termes, il s'agira d'un schéma de base à partir duquel le sens des autres schémas de complémentation du verbe pourra être expliqué.

On remarquera par exemple dans la Figure 11 que la quasi-totalité des schémas de complémentation du verbe *kick* convergent vers le schéma transitif. Cela signifie que les schémas potentiels de ce verbe se comprennent par rapport à ce schéma. En cela, la version transitive de *kick* est un bon candidat à la fonction de schéma pivot.

Il est à noter que l'utilisation d'un schéma central parmi tous les schémas d'un verbe ne signifie pas nécessairement qu'il est l'origine de tous les liens entre ces schémas. Pour un même verbe labile, il est peu raisonnable d'envisager que toutes les alternances pertinentes impliqueront nécessairement le schéma pivot. Nous l'avons dit plus haut, les alternances ne sont pertinentes que si elles impliquent deux schémas de complémentation dont le sens est suffisamment proche pour être comparé. Il est donc tout à fait acceptable d'envisager, selon les verbes, des schémas

de complémentation intermédiaires pour faire le relai entre le schéma pivot et un autre schéma dont le sémantisme serait beaucoup plus complexe. L'utilisation d'un schéma pivot permet idéalement d'avoir le moins de liens possibles entre les différents schémas d'un même verbe, mais son but, plus modeste, est de rationaliser et de minimiser les alternances d'un verbe, donc de simplifier l'analyse.

L'existence d'un schéma de complémentation central pour chaque verbe est un rare cas de consensus en linguistique. Dans toutes les approches théoriques, les linguistes reconnaissent que chaque verbe a une valence de base, c'est-à-dire un ensemble inhérent d'arguments. Cette valence de base est un élément essentiel des approches lexicales de la complémentation du verbe, notamment mises en avant par Müller & Wechsler (2014). Cette notion est également présente chez Dixon (2005:309), pour qui les verbes peuvent être essentiellement intransitifs ou transitifs, et chez Mel'čuk (2015:12), selon lequel tous les verbes ont une diathèse qui fait le lien entre arguments et compléments. La Grammaire de Construction de Goldberg postule que le sens global d'une proposition vient de l'association d'un verbe et d'un schéma de complémentation. Malgré cela, elle ne postule pas de combinaison libre entre ces deux entités ; selon elle, les schémas de complémentation sont conventionnellement associés aux membres de certaines familles de verbes (1995:50). Elle ne postule pas non plus que le verbe est une coquille sémantique vide qui n'implique référentiellement aucun autre élément. Elle admet donc que les verbes ont un sens inhérent (1995:140) et donne une méthode (1995:43) pour le déterminer :

A useful heuristic for determining the basic meaning of a verb is to interpret the verb in gerundial form in the following frame: No ____ing occurred.

The number and type of participant roles implicitly understood to be involved in the interpretation of this expression correspond to the number and type of participant roles in the frame semantics associated with the verb. For example:

No kicking occurred (two-participant interpretation)

La méthode, assez imprécise, rejoint cependant celle que Mel'čuk (2015:12) avait présentée afin de déterminer le nombre et la nature des arguments : elles permettent de trouver quels éléments sont indispensables à une situation, c'est-à-dire quels éléments doivent être conceptualisés pour que la situation existe et puisse être nommée comme telle.

Il y a donc un consensus global sur la théorie tesnièreenne de la valence selon laquelle les situations dites par les verbes ont un nombre inhérent d'arguments qui contribuent à leur identité. Une tâche importante de la lexicographie consiste, pour les verbes étudiés, à indiquer quelles sont les entités impliquées par une situation donnée et de quelle façon elles sont projetées sur des fonctions syntaxiques.

Cependant, aussi louable que soit cette démarche, certains linguistes ne justifient pas la façon dont ils déterminent le schéma de complémentation de base d'un verbe donné. C'est le cas de Dixon (2005:119) qui se base très vaguement sur l'intuition de locuteurs natifs lorsqu'il justifie l'attribution d'un schéma de complémentation comme schéma de base d'un verbe. Il nous faut donc trouver un moyen de déterminer le schéma de base d'un verbe sur des critères clairs et vérifiables.

5.3. Détermination du schéma de complémentation de base

Afin de déterminer le schéma de complémentation de base d'un verbe, nous proposons deux méthodes différentes. La première est sémantique et implique la décomposition du sens des verbes ; la seconde est statistique et implique des analyses quantitatives sur corpus.

5.3.1. Méthode sémantique

La première solution pour déterminer le schéma de base d'un verbe part de l'observation que pour chaque verbe labile, certains schémas de complémentation semblent porter un sens plus complexe que d'autres.

- (63) a. He kicked the door, wincing at the idea of possible damage to his highly polished boot, and waited for Yuri to answer. [◇]
b. Lando took a step backwards, **kicked the door open**, and walked through. [◇]

En (63), par exemple, nous pouvons considérer que l'énoncé (a) est moins complexe sémantiquement que l'énoncé (b) et va permettre de l'expliquer. Si l'on pose arbitrairement

l'ensemble *kick*(SUJET, OBJET) sans le définir, on peut alors décomposer l'énoncé (b) comme suit :

kick(SUJ[Lando] OBJ[the door] PRED[open]) ⇔ 'Lando kicks the door;
because of this, after this, the door is open'

Dans l'énoncé (b), il y a un élément sémantique supplémentaire par rapport à l'énoncé (a), à savoir un élément résultatif. Pour emprunter la terminologie d'Apresjan (2000:223), on dira que l'énoncé (b) a une charge sémantique supérieure à l'énoncé (a).

La moindre complexité sémantique de l'énoncé (a) par rapport à l'énoncé (b) peut être démontrée en faisant l'exercice inverse. Il faut pour cela poser que pour *kick*, le schéma résultatif est plus simple que le schéma transitif, et essayer d'expliquer le schéma transitif à partir du schéma résultatif. Cela reviendrait à estimer que dans toute utilisation transitive du verbe *kick*, il y a un état résultant sous-jacent qui n'est pas exprimé : le fait de mettre un coup de pied dans un objet entraînerait nécessairement un changement d'état de cet objet.

(64) The key would not enter the lock, no matter how hard I pushed. Everything was wrong:
I **kicked** the door with my knee, and then with my foot, and then again and again. [◇]

Dans l'énoncé en (64), on ne peut cependant affirmer qu'il y a un état résultant à la situation *kick*, car il n'y a aucun changement dans l'état de la porte. Avant l'action, la porte était fermée et ne s'ouvrait pas à cause de la clé. L'agent, qui est aussi le locuteur, met alors un coup de genou dans la porte pour tenter de l'ouvrir mais cette action n'a clairement aucun effet sur la porte puisque l'agent poursuit l'action. S'il y avait un adjectif sous-jacent, on pourrait éventuellement dire que l'énoncé impliqué serait *I kicked the door not open*, mais cet énoncé est tout au plus humoristique et pourrait être compris comme *I kicked the door shut*, ce qui est faux. La situation dite par le verbe *kick* n'implique donc pas forcément de changement d'état chez le patient.

Une généralisation peut donc être faite à partir de l'exemple (63) : pour le verbe *kick*, le schéma transitif est plus simple sémantiquement que le schéma résultatif, puisque le premier permet d'expliquer le second :

kick(SUJ_X OBJ_Y PRED_Z) ⇔ 'X kicks Y;
because of this, after this, Y is Z'

Lorsque deux schémas de complémentation sont comparables, c'est-à-dire lorsqu'ils ont un certain nombre de similitudes sémantiques, il est donc possible de déterminer que l'un des deux est sémantiquement plus simple que l'autre. Par conséquent, il est sans doute possible de trouver, sur l'ensemble des schémas de complémentation d'un verbe labile, le schéma qui est plus simple que les autres.

Pour déterminer le schéma de complémentation de base d'un verbe donné, la première solution consiste donc à sélectionner comme tel le schéma qui est sémantiquement le plus simple. Ce schéma doit être celui à partir duquel tous les autres se comprennent. Un parallèle peut être fait avec la Métalangue sémantique naturelle de Wierzbicka, qui a cherché des concepts atomiques permettant de construire le sens d'autres concepts plus complexes. Le but est donc de trouver le schéma de complémentation d'un verbe qui ne pourra pas être expliqué avec ce même verbe : il faudra le décomposer à l'aide d'autres concepts. En revanche, ce schéma pourra apparaître dans l'explication des autres schémas de complémentation associés à ce verbe. Le plus simple des schémas de complémentation d'un verbe sera appelé **schéma élémentaire**. Nous proposons ci-dessous une définition de la simplicité sémantique :

Pour un verbe labile donné, le schéma de complémentation α qui lui est associé est sémantiquement plus simple que le schéma β si et seulement si le sens de β dépend de celui de α . En d'autres termes, le schéma α est sémantiquement plus simple que le schéma β si, pour comprendre le sens de β , il est nécessaire de comprendre celui de α .

Comme nous l'avons esquissé plus haut, cette méthode implique d'effectuer une décomposition sémantique de l'utilisation d'un verbe donné avec chacun de ses schémas de complémentation potentiels. Il est alors possible de trouver le schéma élémentaire d'un verbe :

Le schéma de complémentation ω d'un verbe donné est son schéma de complémentation élémentaire si et seulement si aucun autre schéma n'est sémantiquement plus simple que lui, c'est-à-dire s'il a la moindre charge sémantique parmi tous les schémas de complémentation du verbe.

Il s'agira donc du schéma de complémentation dont la représentation sémantique comprend le moins d'éléments parmi tous les schémas du verbe. Pour comprendre le sens de ce schéma, il ne sera pas nécessaire de comprendre celui d'un autre schéma de complémentation associé à ce même verbe ; il faudra simplement comprendre le sens de base du verbe seul.

Cette notion de schéma de base qui servirait de point de départ aux autres schémas de complémentation est importante. Par exemple, de façon inhérente, le verbe *eat* a deux arguments, c'est-à-dire deux entités nécessaires à l'existence de la situation qu'il représente : un mangeur et une entité mangée. Voici une explication possible de l'utilisation prototypique du verbe *eat*⁶⁷, adaptée de Goddard (2015) :

eat(SUX OBJ_Y) ⇔ ‘[[Y is not like water]]
 X wants Y to be inside X's body;
 because of this, X does something to Y many times like this:
 X opens X's mouth; at the same time X puts some of Y in X's
 mouth;
 after this, X does something to it with X's teeth;
 because of this, something happens to it at this time;
 after this, X swallows it;
 because of this, after this, it is inside another part of X's body
 for some time
 after this, all of Y is somewhere inside X's body for some time’

Il est cependant possible d'associer le verbe *eat* à un schéma de complémentation intransitif, c'est-à-dire sans objet :

(65) Here, you can find several good motels and a few places to **eat**, including one of my favorites, the Brass Rail, a famous Basque-style restaurant. [◇]

Puisque la forme de l'énoncé en (65) a un élément en moins par rapport à la version transitive de *eat*, on pourrait croire que la situation ainsi représentée est plus simple. Ce n'est cependant pas le cas : quand le verbe *eat* n'a pas d'objet, la substance ingérée est toujours sous-entendue même si elle n'est pas exprimée. La situation implique toujours une entité qui mange quelque chose, mais la substance n'est pas spécifiée car son identification n'est pas considérée comme pertinente en contexte. Elle reçoit alors une interprétation indéfinie ('manger quelque chose que l'on mange habituellement'). À l'inverse, dans la version transitive de *eat*, l'objet, qui représente la substance ingérée, peut être rempli par n'importe quel syntagme nominal compatible avec le verbe. Étant donné que l'interprétation de la version intransitive de *eat* est plus contrainte que celle de la version transitive, elle est d'une certaine façon plus complexe.

eat(SUX) ⇔ ‘X eats something;
 people normally eat this something’

⁶⁷ Lorsque la substance ingérée est suffisamment petite (un grain de raisin, par exemple), il ne sera pas nécessaire de décomposer l'action en plusieurs sous-parties identiques, puisque la substance ne sera pas ingérée par étapes, mais en une seule fois.

La même réflexion peut s'appliquer au verbe *give*. Celui-ci est trivalent de façon inhérente : il implique un donneur, un destinataire et un objet transféré.

$give\langle \text{SUI}_x \text{ OBJ}_y^i \text{ OBJ}_z^d \rangle \Leftrightarrow$ ‘[[X has Y];
X wants Y to have Z;
because of this, X does something to Z;
because of this, after this, Y has Z’

Comme nous l'avons vu plus haut, le verbe *give* peut être utilisé de façon transitive. Tout comme le verbe *eat*, cette apparente simplification formelle — il y a une fonction syntaxique en moins — ne s'accompagne pas d'une simplification sémantique. Lorsque *give* est transitif, le destinataire reste sous-entendu malgré son omission, et reçoit une interprétation définie, comme nous l'avons vu plus haut.

Nous reproduisons ici deux énoncés de l'exemple (62) :

- (66) a. I'll **give** you five dollars to come back and pick me up in two hours.
b. You go to the Nyadswimforrelief.com. Everybody who gives one dollar, they get a hundred percent goes to the Sandy victims.

L'absence d'une fonction attendue ne simplifie donc pas le sémantisme du verbe. Même en son absence, le destinataire est sous-entendu, mais l'interprétation définie est contrainte :

$give\langle \text{SUI}_x \text{ OBJ}_z \rangle \Leftrightarrow$ ‘person X gives thing Z to someone;
you know who this someone is’

Ce n'est pas le cas pour le schéma ditransitif, dans lequel l'objet indirect est présent et peut être instancié par n'importe quel syntagme nominal compatible, qu'il soit défini ou non. Étant plus libre, on peut donc considérer que le schéma de complémentation ditransitif est sémantiquement plus simple que le schéma transitif lorsqu'il est associé à *give*.

Il faut donc différencier la simplicité formelle de la simplicité sémantique. Le schéma de complémentation désigné comme étant sémantiquement le plus simple ne sera pas nécessairement celui qui emploiera le moins de matériau linguistique. Il s'agira plutôt de celui dont le sens ne s'appuiera sur aucun autre schéma de ce verbe, peu importe si sa forme est plus complexe.

5.3.2. Méthode statistique

La seconde solution pour déterminer le schéma de base d'un verbe découle d'une approche du langage basée sur l'usage. Dans ce cadre, le langage est façonné par l'utilisation qu'en font les locuteurs d'une communauté donnée. Une conséquence de cette vision du langage est que le sens des unités linguistiques est changeant et ancré dans l'utilisation quotidienne de ces unités.

Dans cette optique, on pourra donc considérer que la fréquence d'association de certains schémas de complémentation avec certains verbes donne une indication de la façon dont les situations dites par les verbes sont généralement conceptualisées. Si une situation peut être vue de différentes façons, comme c'est le cas avec les verbes labiles, alors le schéma de complémentation le plus utilisé avec ce verbe représente l'aspect de la situation dite par le verbe qui est le plus facile à conceptualiser.

Le schéma de complémentation qui sera le plus souvent associé à un verbe donné sera appelé son **schéma préférentiel**. La méthode statistique est celle sur laquelle Dixon s'appuie pour déterminer si un verbe est, de façon sous-jacente, intransitif ou transitif, puisqu'il se base sur l'intuition des locuteurs, même si aucune méthodologie n'est donnée.

Afin de déterminer le schéma préférentiel d'un verbe labile, il est nécessaire d'analyser la façon dont celui-ci est utilisé au sein de la communauté linguistique. Rappelons que le terme de verbe labile est un raccourci de langage : ce sont en réalité les acceptions d'un verbe donné qui peuvent être utilisées avec plusieurs schémas de complémentation. Les deux méthodes impliquent donc de choisir l'une des acceptions pour l'étudier ; pour des questions de simplicité, nous choisirons la plus littérale possible, ce qui correspond généralement à un sens plutôt matériel.

Étudier l'utilisation d'un verbe au sein d'une communauté linguistique implique de pouvoir interroger une partie représentative de cette communauté. Le schéma préférentiel d'un verbe pourrait donc être déterminé grâce à une étude auprès de locuteurs natifs. Il s'agirait de leur donner un verbe et de leur demander de produire la première phrase qui leur vient à l'esprit. Pour chaque énoncé produit, les dépendants du verbe qui ne sont pas des compléments seraient écartés. Il suffirait alors de regrouper entre eux les énoncés ayant le même schéma de complémentation et de déterminer lequel est le plus fréquent.

Même si cette solution permettrait de se faire une idée de l'utilisation des verbes labiles au sein de la communauté anglophone, elle est beaucoup trop lourde à mettre en place. Elle implique un travail préliminaire de terrain afin d'avoir un véritable échantillon représentatif du monde anglophone, qui soit suffisamment large pour éviter des marges d'erreur trop importantes et qui soit suffisamment diversifié pour refléter toutes les variétés de l'anglais. Elle implique également d'avoir beaucoup de temps disponible pour interroger chaque locuteur.

Afin d'avoir une vision globale de la complémentation des verbes labiles, il est nécessaire de trouver une solution alternative. L'étude auprès de locuteurs natifs pourrait être remplacée par une étude sur corpus informatisé. Dans ce cas, le schéma préférentiel d'un verbe serait le schéma qui lui est le plus fréquemment associé dans ce corpus. Pour cela, nous prendrons en corpus un nombre représentatif d'occurrences aléatoires de ce verbe dans son acception littérale. Pour des questions de faisabilité, le nombre d'occurrences représentatif est fixé à cent. L'échantillon étant aléatoire, les résultats qui découleront de l'étude sur corpus ne peuvent être acceptés tels quels. Pour tout échantillon, il faudra calculer son intervalle de confiance I :

$$I = \left[f_0 - \frac{1}{\sqrt{n}}; f_0 + \frac{1}{\sqrt{n}} \right]$$

où f_0 est la fréquence constatée d'une valeur donnée (dans notre étude, la fréquence d'un schéma de complémentation) et n la taille de l'échantillon. Pour un échantillon de cent occurrences aléatoires, l'amplitude de cet intervalle de confiance sera de $\frac{2}{\sqrt{100}}$, soit 0,2. Cela signifie que pour une fréquence f_0 constatée en échantillon, la fréquence réelle du schéma de complémentation sur la totalité des occurrences du verbe sera au maximum à plus ou moins dix points de pourcentage de f_0 .

Comme le montre le tableau ci-contre, sur un échantillon aléatoire de cent occurrences du verbe *eat*, soixante-cinq manifestent un schéma de complémentation transitif⁶⁸.

Schéma associé à <i>eat</i>	Nombre
<SUJ OBJ>	65
<SUJ>	35
Total	100

⁶⁸ L'échantillon semble comporter une occurrence d'un schéma de complémentation qui serait de la forme *eat*<SUJ OBJ OBL^{for}> : *While waiting we chatted about what we had eaten for lunch*. Le dépendant en *for* représente un argument facultatif de la situation *eat* : il a un rôle sémantique constant qui ne peut être rempli que par des éléments de la classe sémantique des repas, et la situation *eat* est un élément définitoire de la notion de repas. Les seuls autres tests concluants vont dans des directions opposées : il s'agit d'un dépendant relativement libre dans sa

L'intervalle de confiance de ce schéma est [0,55 ; 0,75], tandis que l'intervalle de confiance du schéma intransitif, le deuxième en termes de fréquence, est [0,25 ; 0,45]. Les deux intervalles ne se chevauchent pas ; par conséquent nous pouvons affirmer, avec un degré de confiance de 95%, que le schéma transitif est le schéma de complémentation préférentiel du verbe *eat*. Cette observation est cohérente par rapport au schéma élémentaire du verbe déterminé plus haut. Nous pourrions donc dire que le schéma de base du verbe *eat* est le schéma transitif.

De façon générale, pour un échantillon de cent occurrences aléatoires d'un verbe labile, si le schéma de complémentation le plus fréquent est à plus de 20 points du suivant, nous pourrions le considérer comme le schéma préférentiel de ce verbe avec un risque d'erreur de 5%. En revanche, si l'écart entre ces deux schémas est moindre, cela signifiera que sur un échantillon plus grand, voire sur la population totale, le deuxième schéma pourrait très bien être le plus fréquent. Il faut dans ce cas effectuer une nouvelle étude avec un échantillon aléatoire plus grand afin d'obtenir des intervalles plus petits, donc qui auront des chances de ne pas se chevaucher⁶⁹.

5.3.3. Conflits entre les deux méthodes

Le schéma de complémentation de base d'un verbe labile sera donc, selon l'approche choisie, (i) le schéma le plus simple sémantiquement, c'est-à-dire le schéma nécessaire pour comprendre les autres schémas de complémentation potentiels du verbe, ou (ii) le schéma qui sera statistiquement le plus fréquemment associé au verbe.

Le fait d'avoir deux méthodes distinctes pour déterminer le schéma de complémentation de base d'un verbe fait qu'il est *a priori* possible d'avoir des résultats différents. Le schéma élémentaire d'un verbe peut donc ne pas être son schéma préférentiel, et inversement. Cette divergence peut notamment être observée chez le verbe labile *break*. Nous reprenons ici l'exemple (59).

position syntaxique (il peut notamment être antéposé), ce qui est typique des adjoints ; il est cependant assez spécifique à une certaine catégorie de verbes et ne pourrait être utilisé avec n'importe quel verbe, ce qui est typique des compléments. Étant donné qu'il n'y a pas de raisons suffisantes de traiter ce dépendant comme un complément, nous avons choisi de lui octroyer le statut d'adjoint et d'inclure cette occurrence parmi les instances de schéma de complémentation transitif.

⁶⁹ Ainsi, pour réduire l'amplitude de l'intervalle de confiance de moitié, il faut multiplier la taille de l'échantillon aléatoire par quatre. Un intervalle de confiance de plus ou moins cinq points implique donc un échantillon de 400 occurrences.

- (59) a. Next morning, the eggs **broke** as I tried to pick them up from the straw in the chicken coop.
- b. Next morning, I **broke** the eggs as I tried to pick them up from the straw in the chicken coop.

Une analyse sur corpus (voir tableau ci-contre) montre que le schéma de complémentation le plus fréquemment associé au verbe *break* est de loin le schéma transitif : sur 100 occurrences, 64 sont construites avec un objet seul. À ces occurrences, nous pouvons ajouter les sept autres qui se construisent avec un objet et un complément de destination (qui exprime généralement l'état dans lequel se trouve le patient après l'évènement, comme *into small pieces*) ou, fait plus rare, avec un objet et un complément de provenance (*[he] broke a twig from its trunk*).

Schéma associé à <i>break</i>	Nombre
<SUJ OBJ>	64
<SUJ>	20
<SUJ OBJ DEST>	6
<SUJ PRED>	3
<SUJ DEST>	6
<SUJ OBJ PROV>	1
Total	100

Le schéma transitif est à plus de vingt points devant le schéma suivant. L'analyse fait donc clairement apparaître que ce schéma est le schéma préférentiel du verbe *break*.

La décomposition des deux schémas les plus fréquemment utilisés avec *break* donne en revanche des résultats différents. Nous l'avons dit plus haut, en tant que verbe ergatif, *break* porte un élément de sens causatif dans sa version transitive :

break<SUJ_X OBJ_Y> ⇔ 'X does something to thing Y
because of this, something happens to thing X in one moment
because of this, after this, X is not one thing'

La version intransitive de *break*, en revanche, présente l'évènement comme s'étant produit de façon plus au moins autonome, sans indiquer de cause :

break<SUJ_Y> ⇔ 'something happens to thing Y in one moment
because of this, after this, Y is not one thing'

En faisant une décomposition sémantique des deux emplois du verbe *break*, on remarque que la version transitive est sémantiquement plus lourde que la version intransitive : elle contient plus d'éléments sémantiques, du fait de sa composante causative. La version transitive du verbe

est d'ailleurs souvent paraphrasée par *cause to break*, où l'on retrouve le verbe *break* dans sa version intransitive.

On passe donc par la version intransitive du verbe pour expliquer sa version transitive. Par ailleurs, la version intransitive de *break* peut difficilement être expliquée par une autre version du verbe ; pour en atteindre le sens, il faudra la décomposer à l'aide d'autres mots. Par conséquent, la version intransitive est plus simple sémantiquement que la version transitive. Elle a une moindre charge sémantique, puisque sa décomposition est moins complexe et que les éléments sémantiques qui contribuent à la construction de son sens sont moins nombreux. De ce fait, le schéma élémentaire du verbe *break* est le schéma intransitif.

Le même phénomène peut être observé avec un autre verbe labile classique comme *open* :

- (67) a. Without a warning knock or greeting, the door to my room **opened**.[◇]
 b. Without a warning knock or greeting, someone **opened** the door to my room.

Statistiquement, la version transitive du verbe est loin devant sa version intransitive. Le schéma préférentiel du verbe *open* est donc le schéma de complémentation transitif.

Schéma associé à <i>open</i>	Nombre
<SUJ OBJ>	65
<SUJ>	32
<SUJ OBJ DEST>	3
Total	100

Les résultats de la méthode sémantique sont différents. La situation dite par le verbe *open* peut impliquer trois éléments : un agent qui effectue l'action, un espace clos que l'agent souhaite mettre en communication avec l'extérieur, et une partie mobile qui ferme cet espace. Cependant, que ce soit en anglais ou en français, l'espace clos et la partie mobile ne peuvent être exprimés en même temps. On peut par exemple *ouvrir une pièce* ou *ouvrir une porte* mais ces deux éléments ne pourront pas dépendre simultanément du même verbe *open* : si l'un est objet, l'autre ne sera pas complément du verbe⁷⁰.

Pour le verbe *open*, l'objet transitif et le sujet intransitif peuvent donc représenter l'un de ces deux arguments, empêchant de fait l'expression de l'autre argument. C'est ce que Mel'čuk

⁷⁰ Si l'on veut exprimer ces deux éléments, il faudra recourir à des stratégies de contournement : syntagme prépositionnel, comme dans l'exemple que nous avons donné, ou structure relative (*ouvrir la porte qui ferme la pièce / qui empêche l'accès à la pièce*). De ce fait, l'élément ainsi introduit ne sera pas un complément direct du verbe dont il est pourtant un argument obligatoire.

(2015:44) appelle une **variable scindée** (*split variable*) : un complément qui correspond à deux arguments différents de la même situation dont l'expression est incompatible dans la même proposition. Dans la décomposition du verbe *open*, la partie mobile et l'espace clos sont donc respectivement symbolisés par les variables Y^1 et Y^2 .

Selon Mel'čuk (2015:16), les arguments qui composent une variable scindée doivent avoir un lien métonymique, c'est-à-dire entretenir une relation de contigüité. C'est le cas dans notre exemple, puisqu'une porte est généralement vue comment étant l'une des parties d'une pièce. Cette relation partie-tout est indiquée dans la partie présupposée de la décomposition sémantique (*thing Y^1 is a part of place Y^2*).

open(S_{UJ_X} OBJ_Y) ⇔ ‘[[thing Y^1 is a part of place Y^2 ; Y^1 can move;
 Y^1 is in a certain position; because of this, nothing can move into Y^2]]
 X does something to Y^1 ;
 because of this, Y^1 moves;
 because of this, after this, many things can move into and out of Y^2 ’

open(S_{UJ_Y}) ⇔ ‘[[thing Y^1 is a part of place Y^2 ; Y^1 can move;
 Y^1 is in a certain position; because of this, nothing can move into Y^2]]
 Y^1 moves;
 because of this, after this, many things can move into and out of Y^2 ’

Tout comme pour le verbe *break*, la version transitive de *open* est sémantiquement plus complexe que la version intransitive, puisqu'on y trouve le même élément causatif en sus (*X does something to Y; because of this, —*). Le schéma élémentaire du verbe *open* est donc le schéma intransitif.

L'existence de deux méthodes distinctes pour déterminer le schéma de base entraîne une incertitude pour les verbes dont les schémas élémentaire et préférentiel ne sont pas concordants. Cette contradiction entre les résultats relance la perpétuelle question de la primauté du transitif ou de l'intransitif chez les verbes ergatifs.

Le fait de pouvoir aisément utiliser les verbes ergatifs de façon intransitive et transitive ainsi que la difficulté à déterminer lequel des deux schémas est le schéma de base ont amené les linguistes à trouver divers arguments pour régler ce problème. Une ligne de fracture s'est créée entre les partisans d'un mouvement causatif, pour lesquels la version intransitive porte le sémantisme de base de *break*, et ceux d'un mouvement anticausatif, pour lequel le schéma de base est le schéma transitif.

La morphologie de l'anglais s'est peu à peu simplifiée au cours de son évolution. De ce fait, il n'y a pas lieu de parler de dérivation morphologique entre les deux versions et il est impossible de déterminer une version de base en s'appuyant sur la morphologie. Le sémantisme des deux schémas diffère par la présence ou l'absence d'un élément causatif. S'il doit y avoir une dérivation, celle-ci sera purement sémantique. Il faut donc déterminer s'il est plus simple, et plus cohérent par rapport à d'autres verbes, de dire que l'élément causatif est ajouté à la version intransitive ou qu'il est retiré de la version transitive.

La fréquence plus importante du schéma transitif confirme la théorie cognitive selon laquelle les événements les plus faciles à conceptualiser sont les événements hautement transitifs. Nous verrons cependant lors de l'étude du schéma transitif, dans la quatrième partie, qu'il y a de bonnes raisons de considérer que pour les verbes ergatifs, c'est le schéma intransitif qui est sémantiquement plus simple.

5.3.4. Choix du schéma de base d'un verbe

Les deux solutions pouvant donner des résultats contradictoires, il est essentiel d'en retenir une seule en cas de conflit. Afin de résoudre ce problème, nous allons étudier le verbe *seem*. Ce verbe a trois emplois principaux que nous pouvons observer en (68) :

- un emploi copulatif (a), dans lequel le verbe sert à relier un sujet et un complément prédicatif ;
- un emploi impersonnel (b), où le sujet a nécessairement la forme du pronom personnel *it* et où le verbe est suivi d'une proposition en *that* ou introduite par *like* ;
- un emploi infinitif (c), où *seem* est suivi d'une proposition infinitive sans sujet explicite.

L'emploi copulatif se forme parfois non pas directement avec un complément prédicatif, mais avec la préposition *like* elle-même suivie d'un complément prédicatif. Dans les trois emplois, le verbe est parfois suivi d'un complément prépositionnel en *to* qui représente le rôle sémantique d'expérient.

- (68) a. Though my own life still **seemed to me** a fountain of infinite promise, hers felt blandly curtailed. \diamond [emploi copulatif]
- b. It was her third summer working here, and it **seemed she** was always happy here, no matter what her job was. \diamond [emploi impersonnel]
- c. BURNS: That was Defense Secretary Donald Rumsfeld speaking to the Council on Foreign Relations a little more than a week ago, and saying something remarkable. The Third World is better at media relations than the First?
 GABLER: That's what he **seems to be saying**. \diamond [emploi infinitif]

Une étude sur corpus à partir d'un échantillon aléatoire de cent occurrences montre une claire préférence des locuteurs pour les emplois infinitif et copulatif. Les deux emplois ayant des intervalles de confiance qui se chevauchent, nous ne sommes pas en mesure de déterminer un schéma préférentiel clair pour ce verbe avec l'échantillon choisi. Nous pouvons en revanche observer que l'emploi impersonnel est de loin le moins employé de tous.

Schéma associé à <i>seem</i>	Nombre
<SUJ (OBL ^{to}) C.INF>	48
Total emploi infinitif	48
<SUJ PRED (OBL ^{to})>	32
<SUJ (OBL ^{to}) OBL[[like+PRED]]>	7
Total emploi copulatif	39
<SUJ[it] (OBL ^{to}) OBL[like+PROP]>	7
<SUJ[it] (OBL ^{to}) C.DECL>	6
Total emploi impersonnel	13
Total	100

D'un point de vue sémantique, le verbe *seem* implique un expérient qui, par la perception de certains éléments, est amené à croire qu'une situation donnée est vraie. Contrairement à d'autres verbes d'apparence, comme *look*, *sound* ou *feel*, la nature de la perception n'est pas spécifiée avec *seem* : l'expérient peut s'appuyer sur n'importe quel sens, voire sur une combinaison de différents sens, pour porter son opinion.

L'expérient qui émet le jugement est exprimé par un oblique en *to*. Il s'agit d'un complément facultatif ; en son absence, on comprend que l'expérient est le locuteur (\equiv 'it seems to me') ou, dans le cadre d'une narration, le personnage à travers lequel l'histoire est racontée. Dans les deux cas, lorsque l'expérient n'est pas exprimé en discours, on comprend que le jugement est fondé sur la perception de la personne qui est le point de référence du discours.

Les trois emplois principaux de *seem* ont tous ces éléments sémantiques en commun. Les décompositions suivantes permettent de mettre au jour leurs divergences :

seem ⟨S_{UJ_X} C.INF[V] OBL^{to_Z}⟩ ⇔ ‘I want to say something about X;
I say this:
“Z { sees
hears } something;
feels
because of this, Z thinks like this: X V;
Z thinks: maybe this is not true”’

seem⟨S_{UJ_X} PRED_Y OBL^{to_Z}⟩ ⇔ ‘I want to say something about X;
I say this:
“Z { sees
hears } something;
feels
because of this, Z thinks like this: X is Y;
Z thinks: maybe this is not true”’

seem⟨S_{UJ}[it] C.DÉCL[S_{UJ_X} V] OBL^{to_Z}⟩ ⇔ ‘Z { sees
hears } something;
feels
because of this, Z thinks like this: X V
Z thinks: maybe this is not true’

Dans les trois décompositions, les éléments sémantiques de base du verbe *seem* sont présents : le fait qu’un expérient se base sur sa perception pour affirmer l’existence d’une situation (notée « X V », qui remplace n’importe quelle situation exprimée par un verbe et ses dépendants) et le fait qu’il ne s’engage pas sur l’exactitude de ses propos, ceux-ci étant avant tout une opinion découlant de sa perception.

Des trois emplois possibles du verbe, l’emploi impersonnel (troisième décomposition) est le plus simple. Sa décomposition comporte tous les éléments sémantiques nécessaires pour décrire ce qu’implique la situation *seem* et n’inclut rien d’autre. À l’inverse, les autres emplois du verbe sont plus complexes, puisqu’ils impliquent la thématization d’un participant de la situation (*I want to say something about X*), c’est-à-dire l’instauration d’un élément comme point de départ de l’énoncé.

L’emploi copulatif est légèrement plus complexe, puisqu’en plus de thématiser un participant, il implique que la situation envisagée par l’expérient soit exprimée par le verbe *be*. En d’autres termes, on pourrait reformuler l’emploi copulatif de *seem* à l’aide des autres emplois par *it seems that X is Y* ou *X seems to be Y*. Ainsi, dans les exemples en (68), l’emploi copulatif en (a) pourrait être reformulé : *I say about my old life: it seemed to me that it was still a fountain of infinite promise.*

Le fait que l'emploi impersonnel de *seem* soit sémantiquement primitif fait l'objet d'un consensus en linguistique. Dans l'emploi infinitif, les auteurs (Huddleston & Pullum 2002:65, Gardelle 2010, Aarts 2013:193-195, Mignot 2016:279-282) s'accordent sur le fait que le sujet de *seem*, même s'il fonctionne syntaxiquement avec ce verbe, se rapporte sémantiquement à la situation dite par le verbe de la proposition subordonnée infinitive.

Dans l'énoncé *That's what he seems to be saying*, *he* est bien le complément du verbe *seem*, mais il représente sémantiquement le locuteur de la situation *say*, et non un élément de la situation *seem*. Les compléments d'un élément surordonné à celui auquel ils se rapportent sémantiquement sont généralement appelés **compléments montés** (*raised complements*, Huddleston & Pullum 2002:226-227). Ces éléments contrastent avec les compléments postiches, qui ne représentent aucun argument de la situation dite par le verbe et qui sont utilisés pour éviter un énoncé sans sujet, donc généralement agrammatical. Lorsqu'un élément est un complément monté, il est bien argument, mais de la situation représentée par le verbe d'une proposition subordonnée au verbe dont il est complément.

Le terme de complément monté vient de la grammaire générative, approche dans laquelle il existe plusieurs niveaux d'analyse grammaticale. La structure de surface d'un élément linguistique est la forme syntaxique qu'il prend en discours. La structure profonde, en revanche, est un niveau d'analyse abstrait qui permet d'expliquer les similitudes sémantiques qui existent entre des énoncés qui manifestent des formes différentes. Les trois emplois du verbe *seem* auraient donc la même structure profonde, et les différences formelles et sémantiques entre ces emplois seraient dues à différentes transformations.

L'énoncé *The question seemed to alarm him*, par exemple, aura la même structure profonde que l'énoncé *It seemed that the question alarmed him*. Dans ce niveau d'analyse, le complément *the question* est situé dans une proposition subordonnée ; la représentation de *seem* en structure profonde ressemble donc à SEEM[ALARM(QUESTION,HE)]. Du fait d'une transformation syntaxique, le complément est ensuite déplacé dans une proposition surordonnée.

L'approche théorique dans laquelle nous nous situons réfute l'existence d'étapes syntaxiques théoriques et de transformations. L'approche transformationnelle n'est cependant pas inintéressante, car elle postule que les verbes ont une configuration syntaxique de base. Elle montre notamment qu'il n'y a sémantiquement qu'un seul élément qui se rapporte à *seem*, et que cet élément (*alarm* dans notre exemple) représente lui-même une situation. Dans le cadre de cette approche, l'emploi de base du verbe *seem* serait donc son emploi impersonnel.

Il est clair que ni le *it* impersonnel ni le sujet de l'emploi infinitif ne sont directement liés à *seem* d'un point de vue sémantique. Comme le font remarquer Huddleston & Pullum (2002:960), notre exemple a un sens qui s'approche de celui d'un énoncé comme *The question seemingly alarmed him*. Le verbe *seem* porte donc sur un évènement dans sa globalité : la proposition *the question alarmed him* sera le seul argument de la situation.

À nos yeux, un schéma de complémentation de base doit permettre deux choses :

- Le schéma de complémentation de base d'un verbe doit être aussi peu marqué que possible. Il doit représenter aussi fidèlement que possible le sens du verbe, donc ne pas inclure des éléments qui ne seraient pas nécessaires à la compréhension du sens de ce verbe.
- Le schéma de complémentation de base d'un verbe doit être un point de référence pour les autres schémas de complémentation possibles de ce verbe. En d'autres termes, le schéma de complémentation de base doit pouvoir être utilisé pour expliquer le sens des autres schémas, tandis que son sens ne pourra pas être expliqué par l'utilisation d'un autre schéma de complémentation.

Comme nous l'avons vu plus haut, l'emploi de *seem* avec un sujet monté est beaucoup plus courant que l'emploi impersonnel. Le fait que le sujet de *seem* soit rarement un *it* impersonnel tient sans doute à des questions de cohérence discursive. Les locuteurs ont tendance à prendre des entités diverses comme points de référence de leur discours, à partir desquels ils vont développer un énoncé. L'emploi impersonnel, dont la configuration syntaxique implique généralement que le contenu propositionnel de la subordonnée représente de l'information nouvelle, ne permet pas cela. Il n'est donc pas surprenant que les schémas préférentiels de *seem* (comme nous l'avons vu, il y a une incertitude statistique qui empêche d'isoler un seul schéma comme préférentiel) soient des schémas de complémentation où le sujet a un référent clair.

En revanche, la fréquence d'utilisation ne garantit pas le respect des deux conditions posées plus haut. Au contraire, nous avons vu que les emplois infinitif et copulatif de *seem* étaient sémantiquement marqués par rapport à l'emploi impersonnel, puisque leur sémantisme implique un élément de thématization supplémentaire. Par ailleurs, l'emploi infinitif ne pourrait pas vraiment servir de point de référence pour expliquer le sens de l'emploi impersonnel. En effet, en termes de structure informationnelle, l'emploi impersonnel n'inclut aucun thème : le contenu propositionnel de la subordonnée constituera généralement de l'information nouvelle.

Il serait donc difficile d'expliquer l'emploi impersonnel par le truchement de l'emploi infinitif, qui suppose d'ériger un référent connu comme point de départ de l'énoncé.

De ce fait, nous allons privilégier la méthode sémantique, qui permet de déterminer le schéma de complémentation élémentaire d'un verbe donné. Par une décomposition sémantique, cette méthode permet de déterminer le sémantisme minimal du verbe, c'est-à-dire d'indiquer clairement quels éléments — ses arguments et les relations qu'ils entretiennent — sont nécessaires et suffisants à l'existence de la situation. Cependant, cette méthode ne permet que de donner les arguments du verbe sans indiquer comment ils sont marqués syntaxiquement.

S'il est indispensable de connaître la valence et les rôles sémantiques de la situation qu'un verbe exprime, il est tout aussi nécessaire de savoir comment les arguments de cette situation sont projetés sur des fonctions syntaxiques de façon neutre. Pour cela, il faut faire une décomposition sémantique de chaque schéma de complémentation du verbe, puis garder comme schéma élémentaire celui qui exprime de façon non marquée les arguments du verbe⁷¹.

Le schéma de base d'un verbe reflètera donc en partie la structure argumentale de la situation qu'il signifie : il impliquera notamment tous les arguments qui sont projetés sur des fonctions de complément. Ce schéma est au centre du réseau sémantique formé par tous les schémas de complémentation d'un verbe labile, et c'est à partir de lui que les autres schémas se comprennent directement ou indirectement.

Les autres schémas de complémentation du verbe seront appelés **schémas dérivés**. Le terme « dérivé » ne doit pas être pris dans son sens morphologique : par définition, les verbes labiles ne manifestent pas de changement de forme lorsque leur complémentation est modifiée. Ce terme ne doit pas non plus être interprété à travers le prisme de la grammaire transformationnelle. Nous ne considérons pas que les schémas dérivés d'un verbe sont issus de transformations syntaxiques subies par son schéma de base. Il faut donc comprendre ce terme d'un point de vue sémantique ; il s'agit de schémas de complémentation dont l'interprétation repose sur la compréhension d'un autre schéma, généralement le schéma de base.

⁷¹ Cela ne signifiera pas que les compléments qui représentent les arguments de la situation seront obligatoires. Comme nous l'avons déjà vu pour le verbe *rent*, certains des compléments qui représentent les arguments pourront sans problème être omis en discours. Il n'en demeure pas moins que lorsque qu'ils sont (ré)insérés en discours, ils ont une forme neutre bien déterminée.

Nous laissons ouverte la possibilité qu'un verbe n'ait pas qu'un seul schéma de complémentation de base. Ce serait le cas si deux schémas de complémentation permettaient d'exprimer tous les arguments d'une situation donnée sans que l'un soit sémantiquement marqué par rapport à l'autre.

Ce peut notamment être le cas pour le verbe *give*. Selon Hamelin (2009), dans certains cas, le choix du schéma de complémentation associé à ce verbe découle des principes auxquels obéit la structure informationnelle de l'anglais. En anglais, les constituants focalisés⁷² ont tendance à être placés vers la fin de l'énoncé (Huddleston & Pullum 2002:1372) ; c'est également le cas des constituants lourds, c'est-à-dire longs ou complexes. Ces deux principes sont respectivement appelés *principle of end-focus* (Quirk *et al.* 1985:1356-1357) et *principle of end-weight*. Si le constituant ainsi placé en fin d'énoncé représente l'objet transféré, *give* sera associé au schéma ditransitif ((SUJ OBJⁱ OBJ^d)) ; s'il représente le destinataire de l'action, le schéma datif en *to* ((SUJ OBJ OBL^{to})) sera utilisé. Nous reprenons ici l'exemple (62) :

- (62) a. I'll **give you five dollars** to come back and pick me up in two hours.
b. The same day, **Riady's wife Aileen** also **gave \$15,000 to the DNC** and \$5,000 to the California [Democratic] party.

Dans l'énoncé (a), la somme d'argent (*five dollars*) est davantage focalisée que le pronom personnel de deuxième personne : l'enjeu de l'énoncé est de savoir si, pour le service que l'allocutaire lui rendrait, le locuteur est prêt à lui donner de l'argent et si oui, combien. Il y a donc un certain nombre d'alternatives au référent de l'objet direct (*nothing, two dollars, ten dollars, etc.*) qui n'ont pas été choisies, d'où la focalisation et le positionnement de *five dollars*, davantage en aval de l'énoncé que *you*.

Dans l'énoncé (b), à l'inverse, les sommes d'argent sont moins importantes que la façon dont elles ont été réparties. C'est l'identité des destinataires qui intéresse le locuteur car ceux-ci auraient pu être les partis adverses (le Comité national républicain et le Parti républicain californien). Le fait de mentionner cette action permet donc avant tout de révéler la sensibilité

⁷² Un constituant est focalisé si, d'une façon ou d'une autre, un marquage sur celui-ci indique l'existence d'alternatives qui sont pertinentes pour l'interprétation de ce constituant (Krifka 2006). En d'autres termes, le locuteur focalise un constituant lorsqu'il le marque d'une façon spécifique pour indiquer que c'est son référent qui participe à une situation donnée, et non d'autres référents, comme ç'aurait pu être le cas.

politique de la donatrice. Le destinataire de l'action étant focalisé, il vient après la somme d'argent dans l'énoncé.

Dans ces deux cas, le choix d'un schéma ou de l'autre est contraint et dépend avant tout du statut informationnel des référents ou de la complexité de leur expression linguistique. Pour le verbe *give*, il existe donc des cas où ces deux schémas ne diffèrent pas d'un point de vue sémantique. Puisque l'un n'est pas marqué par rapport à l'autre, on peut donc admettre que ces deux schémas de complémentation constituent les schémas de base du verbe *give*. Nous donnons ci-dessous la décomposition amendée du verbe qui prend en compte les deux schémas de complémentation alternatifs :

$$give \langle \text{SUJ}_x \left\{ \begin{array}{l} \text{OBJ}_Y^i \text{ OBJ}_Z^d \\ \text{OBJ}_Z \text{ OBL}_{to_Y} \end{array} \right\} \rangle \Leftrightarrow \begin{array}{l} \llbracket X \text{ has } Y \rrbracket; \\ X \text{ wants } Y \text{ to have } Z; \\ \text{because of this, } X \text{ does something to } Z; \\ \text{because of this, after this, } Y \text{ has } Z' \end{array}$$

La possibilité d'avoir deux schémas de complémentation de base existe également pour les verbes qui se construisent indifféremment avec une proposition en *that* ou un oblique :

- (69) a. I wish I could **convince** you of the danger you and the others are $\langle \text{SUJ OBJ OBL}^{of} \rangle$
in.[◇]
- b. I wish I could **convince** you that you and the others are in danger. $\langle \text{SUJ OBJ C.DECL} \rangle$

Huddleston & Pullum (2002:1019-1022) ont montré que les propositions en *that* (qu'ils appellent **propositions subordonnées déclaratives**) ne devaient pas être analysées de la même manière que les syntagmes nominaux. Même s'ils ont un sens extrêmement proche, les deux éléments soulignés dans les énoncés de l'exemple (69) n'ont pas la même fonction : le premier est oblique du verbe, lié à lui indirectement par la préposition *of* ; le second est un complément propositionnel du verbe.

Étant donné que ces deux énoncés n'impliquent pas les mêmes fonctions syntaxiques, le verbe *convince* a deux schémas de complémentation différents dans les deux énoncés en (69). En dépit de cela, ces deux schémas peuvent être décomposés de la même manière :

$convince \langle \text{SUI}_x \text{ OBJ}_y \left\{ \begin{array}{l} \text{OBL}^{of}_z \\ \text{C.DECL}_z \end{array} \right\} \rangle \Leftrightarrow$ ‘X says something to Y;
 if Y thinks about this, Y cannot say: this is not
 true;
 because of this, after this, Y thinks like this: Z is
 true’

Aucun des deux n’est donc marqué par rapport à l’autre. Il serait même éventuellement possible de voir ces deux formes comme deux variantes du même schéma, selon que l’argument qui a le rôle de contenu prend la forme d’un nom ou d’une proposition. Selon Langacker (2008:43), le fait d’utiliser une forme ou une autre implique une différence conceptuelle : le nom implique une saisie holistique, tandis que la proposition implique la représentation d’une situation se déroulant dans le temps. Cette différence n’est cependant pas exprimable lexicalement, mais uniquement en utilisant un métalangage grammatical. Sans différence sémantique exprimable entre ces deux schémas de complémentation, nous pouvons donc considérer qu’ils constituent tous les deux les schémas de base du verbe *convince*.

6. Le schéma intransitif

Le schéma de complémentation intransitif est un schéma de la forme ⟨SUJET⟩ ; en d'autres termes, lorsqu'un verbe est associé à un schéma de complémentation intransitif, le seul complément du verbe a une fonction syntaxique de sujet.

- (70) a. She shook her head, picked up her suitcase, and **left**.[◇]
b. He **died** quietly that night, as she knew he would.[◇]
c. If I don't get better, I **ll quit**.[◇]
d. The spread between the two markets has widened sharply since the government controls **began**.[◇]

Dans une proposition canonique, le sujet est le seul complément obligatoire en anglais. De ce fait, le schéma intransitif est le schéma de complémentation verbale le plus simple, car il implique les deux éléments minimaux d'une proposition (un verbe et son sujet).

Il est à noter que nous distinguons le schéma de complémentation intransitif de celui qui est associé aux verbes *rain* et *hail* dans l'exemple suivant :

- (71) Carol, I love you. You're a great liberal. You defend your side well. If it is hot, it is global warming. If it is cold, it is global warming. If it **rains**, it's global warming. If it **hails**, it is global warming.[◇]

Avec ces deux verbes météorologiques, le sujet est contraint : il sera nécessairement instancié par le pronom *it*, dont la référentialité fait débat⁷³.

À l'inverse, le schéma de complémentation intransitif permet un nombre théoriquement illimité de sujets possibles en adéquation avec le sens du verbe. De plus, contrairement au sujet du

⁷³ Ainsi, selon Cotte (1998:211), le pronom n'a pas de référent identifiable : il vient simplement remplir la fonction de sujet. Malgré cela, le choix du pronom est motivé, puisqu'il marque la reprise d'une connaissance situationnelle. Il évoque les conditions météorologiques qui valent au moment de l'énonciation et qui sont définies *a priori*, puisque chacun peut supposer qu'une certaine situation météorologique a lieu à chaque instant.

Langacker (2008:390) a une approche similaire. L'auteur considère en effet qu'il vaut mieux considérer le *it* « non référentiel » comme maximale non spécifique dans sa référence. Le pronom n'a donc pas de référent bien délimité : il représente tout aspect de la conscience globale du conceptualisateur qui peut être considéré comme pertinent. Pour les verbes météorologiques, il s'agit de l'environnement atmosphérique des interlocuteurs. En cela, ces verbes se rapprochent des constructions à sujet cadre (voir 7.3.3) où un cadre spatial ou temporel sert de point d'accès initial à la conception de la situation.

schéma associé à *rain* ou *hail*, le référent du sujet représente bien un argument de la situation que le verbe représente.

Le schéma intransitif est très souvent étudié au sein d'une alternance. Pour une catégorie de verbe donnée, les linguistes comparent l'utilisation du schéma intransitif avec celle d'un autre schéma, la plupart du temps le schéma transitif. Huddleston & Pullum (2002:296), par exemple, étudient les oppositions suivantes, en fonction de la correspondance entre le référent du sujet intransitif et de l'un des deux compléments transitifs :

- | | | | | |
|------|---------------------------------|----------------------------|-----------|---------------------------------------|
| | [+ objet] | | [- objet] | |
| (72) | a. She drank some water. | b. She drank . | | [sujet intransitif = sujet transitif] |
| | c. He broke the vase. | d. The vase broke . | | [sujet intransitif = objet transitif] |

Levin (1993:99) oppose également le schéma intransitif et le schéma en *way* (SUJ_i OBJ[Pro_i's way] DEST) pour certains verbes :

- (73) a. The rain intensified, as did the wind, and the temperature continued to drop. By the time we set up camp, the conditions were so bad that we could barely rig a cooking tarp. We dove into the tents, soaked to the soul, and tried to **sleep** our way through the storm.[◇]
- b. He is a hilarious guy, and I have to say, we **laughed** our way through Southwest Asia. I love the guy.[◇]
- c. Ivena picked through the branches again, hoping that she was wrong. Dried dirt grayed her fingers. They weren't as young or as smooth as they once had been, but years of working delicately around thorns had kept them nimble. Graceful. She could **walk** her way through a rosebush blindfolded without so much as touching a thorn. But today she felt clumsy and old.[◇]

D'un point de vue purement syntaxique, tous ces verbes auraient pu être associés à un schéma de complémentation intransitif (*[we] tried to sleep, we laughed, she could walk*), et représentent des situations typiquement monovalentes. Ainsi, *sleep* et *laugh* représentent deux activités corporelles, tandis que *walk* représente une simple façon de se mouvoir ; ces trois situations ne nécessitent qu'un agent pour pouvoir être réalisées. Dans le cadre de cette alternance, c'est donc l'apport sémantique du schéma en *way* par rapport au schéma intransitif qui est généralement étudié. Dans tous les cas, l'utilisation du schéma de complémentation intransitif ou son sémantisme sont rarement étudiés seuls.

6.1. Les verbes intransitifs : une classe sémantique cohérente ?

Les verbes intransitifs ont donc un unique complément qui peut être instancié par une grande variété de noms et de syntagmes nominaux. Ce complément représente l'unique argument exprimé de la situation signifiée par le verbe. Le type de situation exprimé par le verbe et le rôle sémantique porté par son sujet manifestent une très grande diversité :

- (74) a. Weaker now than when he'd set out this morning, he was afraid that if [thème]
he stumbled and **fell**, he might not be able to get up again. \diamond
- b. As he slipped, Joe kicked away from the wall and leapt for the pines. [patient]
 Twigs gouged his hands. Branches bent, then cracked, and he went
 down hard among the police. \diamond
- c. "Look, I'll write about what happened and try to explain but only if [agent]
you promise to **behave** and stop flapping about in my head like sheets
 in the wind." \diamond
- d. A month before his forty-third, when she asked him what he wanted, [locuteur]
he had lied. He said he had no idea, that gifts were not important to
 him anymore. \diamond
- e. They say that when that woman came in dressed in her finery and took [expérient]
 a seat, everybody turned and **stared** until she got up and left their
 church. \diamond
- f. "So then, can you imagine reaching inside yourself and being uncertain [cogniseur]
 about what's there? Not being sure you can really feel what you crave.
 Can you imagine that?" " In the dark, he took his time to **ponder**. \diamond
- g. FLATOW: You know, draft beer is not pasteurized, correct? [résultat]
 BAMFORTH: It depends. A lot of -- when you say draft, it can have two
 different definitions there. \diamond
- h. She said: "So he's a kind of agnostic?" [entité]
 "Well in a way. But he's not really concerned with the question of
 whether or not God exists. Because it's unanswerable, he doesn't see
 it as a real question." \diamond

Les situations représentées par les différents verbes intransitifs en (74) sont très diverses. Pour reprendre la terminologie de Halliday & Matthiessen (2004:170-172), nous sommes en présence de différents types de procès : matériels (*fall, bend*), comportementaux (*behave*), verbaux (*lie*), mentaux (*stare, ponder*), relationnels (*depend*) et existentiels (*exist*). De ce fait, le participant impliqué dans ces différentes situations y contribue de diverses façons, ce qui explique la variété des mésorôles sémantiques possibles avec les verbes intransitifs, comme nous l'avons indiqué. Il semble *a priori* difficile de trouver un point commun entre tous ces emplois intransitifs.

6.1.1. Schéma intransitif et prototype

Malchukov (2005) signale que la construction transitive se conforme plus ou moins à un prototype (voir chapitre 1) mais que ce n'est pas le cas de la construction intransitive. Selon l'auteur, cette dernière est avant tout définie de façon négative comme n'ayant pas les propriétés formelles et sémantiques de la construction transitive.

Creissels (2006a:284) estime par exemple que toute construction qui ne se conforme pas au prototype transitif — c'est-à-dire qui ne contient pas de couple agentif-patientif — doit être considérée comme intransitive. De ce fait, une construction intransitive telle que définie par l'auteur peut se présenter sous des formes très diverses en anglais, tant qu'il n'y a pas d'objet. Cela correspond à des cas où le sujet est le seul complément, mais également où le verbe se construit avec un attribut du sujet (*she is clever*) ou un complément prépositionnel (*she's looking for her keys*). Quand bien même une construction intransitive ne serait postulée qu'en présence d'un sujet seul, ses propriétés sont donc données de façon négative par rapport à la construction transitive.

Dans la tradition générativiste, les verbes intransitifs sont généralement scindés en deux classes distinctes selon le degré de contrôle du référent du sujet sur la situation signifiée par le verbe (Perlmutter 1978 ; Perlmutter & Postal 1984 ; Kuno & Takami 2004). Les verbes dont le participant unique est vu comme doué d'intention et agissant volontairement, comme *lie* ou *stare*, sont appelés **verbes inergatifs** (*unergative verbs*). À l'inverse, les verbes dont le participant unique n'est pas nécessairement vu comme agissant volontairement, comme *fall* ou *bend*, sont appelés **verbes inaccusatifs** (*unaccusative verbs*). La différence se fait donc au

niveau du mésorôle sémantique porté par le référent du sujet : le sujet d'un verbe inergatif aura un rôle d'agent ('X does something'), tandis que le sujet d'un verbe inaccusatif aura un rôle de non-agent, typiquement un rôle de patient ('something happens to X').

Cette scission des verbes intransitifs en deux ensembles est également faite par Van Valin. Sans employer les notions de verbes inergatifs et inaccusatifs, l'auteur s'appuie également sur les rôles sémantiques pour faire sa distinction. Dans la *Role and Reference Grammar*, toute relation transitive implique deux entités, l'une avec un rôle agentif et l'autre avec un rôle patientif, appelées respectivement *actor* et *undergoer*. Pour l'auteur (2001:30), l'argument unique d'un verbe intransitif est soit un *actor* (comme pour *lie* et *stare*), soit un *undergoer* (comme pour *fall* et *bend*). Le choix de l'un ou l'autre de ces macrorôles se fait selon le principe d'affectation suivant (2005:63) :

For verbs which take one macrorole,

1. If the verb has an activity predicate in its logical structure, the macrorole is actor.

2. If the verb has no activity predicate in its logical structure, the macrorole is undergoer.

En d'autres termes, Van Valin fait une distinction dans les verbes intransitifs selon le type de situation qu'ils représentent. Le sujet d'un verbe intransitif ayant l'élément 'DO'/'FAIRE' dans sa représentation sémantique aura un rôle d'*actor*. En revanche, si cet élément sémantique n'est pas présent dans la représentation du verbe, le sujet aura un rôle d'*undergoer*.

L'approche générativiste différencie donc les verbes intransitifs selon le degré de contrôle du participant unique sur l'évènement, tandis que celle de Van Valin le fait selon la dynamicité de l'évènement. Dans les deux cas, cette distinction crée deux catégories opposées, ce qui ne permet pas de faire émerger un prototype cohérent pour le schéma de complémentation intransitif.

Goldberg (1995:40) se base sur les travaux de Langacker et affirme que le langage se structure autour d'archétypes conceptuels, c'est-à-dire d'aspects récurrents de notre expérience, qui forment des prototypes. Ces prototypes sont ensuite étendus pour décrire de nouvelles situations dont nous faisons l'expérience. Cela nous permet d'utiliser un nombre limité de constructions pour décrire un nombre illimité de situations possibles.

Dans le cadre de sa Grammaire de Construction, l'auteure se base sur deux postulats *a priori* raisonnables :

- Un verbe fréquemment utilisé a de grandes chances d'avoir un sens schématique, donc un sens qui peut se retrouver dans le sémantisme d'autres verbes ;
- La fréquence de l'association entre un verbe sémantiquement schématique et un schéma de complémentation peut finir par influencer sur le sens des autres verbes associés à ce schéma ou sur le type de verbe qui peut y être associé.

Pour Langacker et Goldberg, les verbes les plus fréquemment utilisés représentent des scènes de base de l'expérience humaine. Ces verbes, comme *go*, *put* ou *make*, font également partie des premiers mots acquis et utilisés par les enfants.

Goldberg (2006:77-78) remarque que le sens de ces verbes génériques est remarquablement similaire à celui des unités qu'elle appelle constructions argumentales (qui correspondent à ce que nous appelons « schémas de complémentation »). Par exemple, le schéma ditransitif partage avec le verbe *give* le sens de transfert de possession, tandis que le schéma directionnel {SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION} partage avec le verbe *go* le sens de changement de localisation.

L'auteure remarque par ailleurs (1995:36) que *give* et *go* sont respectivement les verbes les plus fréquemment associés au schéma ditransitif et au schéma directionnel. L'auteure fait l'hypothèse que la fréquence d'association entre un verbe et un schéma de complémentation établit, lors de l'acquisition du langage, une corrélation inconsciente entre le sens de ce verbe et le schéma (2006:79). De ce fait, selon elle, le sens du verbe le plus fréquemment utilisé avec un schéma de complémentation « déteint » sur le sens de ce dernier.

Contrairement à d'autres schémas de complémentation, les schémas intransitif et transitif ne sont pas analysés en détail par Goldberg. Elle affirme cependant que le verbe qui correspondrait au sens associé à ces deux schémas serait le verbe *do* (1995:40). Le sens prototypique du schéma intransitif serait donc 'X fait quelque chose' ou 'X agit'. L'auteure n'explique toutefois pas comment elle en vient à considérer ce verbe comme le prototype de ce schéma de complémentation.

Shibatani (2006) définit le prototype intransitif en contraste avec la situation transitive typique. Dans cette dernière, l'action est issue d'un agent volontaire, se prolonge au-delà de la sphère personnelle de l'agent et déclenche un effet voulu chez un patient distinct. À l'inverse, dans

une situation intransitive typique, le développement de l'action est confiné à la sphère personnelle de l'agent, de telle sorte que l'effet de l'action revient à l'agent lui-même.

6.1.2. Schéma intransitif et action

Le sens prototypique proposé pour le schéma intransitif implique donc la notion générale d'action cantonnée à un seul participant, soit parce que les autres participants sont relégués à l'arrière-plan discursif, soit parce que l'action est effectuée par l'agent pour lui-même. Ce rapprochement entre schéma intransitif et action est conforté par des verbes tels que ceux que l'on peut observer en (75) :

- (75) a. I **ran** and **ran** and **ran** in the night, **ran** till my body was slick with sweat, till it soaked my clothes and filled those sneakers, and then I **ran** some more. \diamond
- b. “They **were** all **sleeping** when the rebels came in and took my father, three brothers and two sisters,” he said, adding that he survived only because he **was sleeping** somewhere else that night. \diamond
- c. Then I'm going to bring back some junk and hand it down to you. It'll be dusty, so be prepared to **sneeze**. \diamond

Les verbes des deux premiers énoncés ci-dessus représentent des situations très courantes de l'expérience humaine. Décomposer leur sens s'avère particulièrement difficile, ce qui montre que les expériences les plus communes ne sont pas nécessairement les moins complexes. Courir implique une comparaison avec la marche (notion qu'il faut donc comprendre pour pouvoir accéder au sens de *run*), notamment en termes de vitesse et de mode de déplacement.

run(SUX) \Leftrightarrow 'X does something many times like this:
X puts one of X's feet on the ground,
a moment after this, X removes this foot from the ground,
a moment after this, X puts X's other foot on the ground,
a moment after this, X removes this other foot from the ground;
when X does this, for an instant X's two feet do not touch the ground;
because of this, X moves more quickly than when X walks'

Dormir implique une absence de conscience et une suspension des fonctions corporelles volontaires, deux éléments particulièrement complexes à décrire :

sleep\langleSUI_X\rangle ⇔ ‘X closes X’s eyes;
 some time after this, X does not know what X feels, what X thinks, what
 is around X;
 because of this, X cannot do many things as X wants for some time;
 if X does this for some time, after this, X can do many things as X could
 do before’

Les verbes *run* et *sleep* représentent deux situations qui se conforment au prototype du schéma intransitif tel qu’il a été décrit plus haut. Elles n’impliquent aucun autre participant et représentent des actions qu’un agent effectue pour lui-même, respectivement pour se mouvoir ou pour récupérer de l’énergie. Les énoncés *I ran* et *He was sleeping* sont des réponses tout à fait acceptables aux questions *What did you do?* et *What was he doing?*. Les deux verbes n’ont pas été décomposés jusqu’au niveau des primitifs sémantiques ; si cela avait été fait, l’élément ‘DO’ serait apparu dès la première ligne, plaçant ainsi d’emblée ces verbes dans la catégorie des situations dynamiques.

Le verbe *sneeze* représente une situation tout aussi courante et tout aussi complexe à décomposer :

sneeze\langleSUI_X\rangle ⇔ ‘air moves with force and noise out of X’s body through X’s nose and
 mouth in one moment;
 if X wants to stop, X cannot stop’

Comme le montre la décomposition ci-dessus, la situation représentée par *sneeze* n’est pas volontaire. Il s’agit bien d’une situation dynamique, puisqu’elle implique un début et une fin (qui sont confondues) et un changement dans la situation extralinguistique. Cette action n’est cependant pas prototypique : elle n’est pas voulue et la personne qui l’effectue n’a aucun contrôle sur elle.

Dans le cadre de la *Role and Reference Grammar* de Van Valin, ces trois verbes ont **do’** dans la représentation de leur structure logique (ils sont de la forme (SEML) **do’** [x, [**predicate’** [x]]], où **predicate’** représente la situation dite par le verbe étudié). Ils représentent bien des actions plus ou moins typiques et sont donc en conformité avec le prototype intransitif donné par Goldberg et Shibatani.

Le sens donné à ce prototype pose problème pour certains verbes dont l’emploi intransitif a deux interprétations possibles :

- (76) a. I wonder about cooking, though. If you're cooking, can you tell me, is it better to use a microwave, a Crockpot, the oven? What really saves you money? \diamond
- b. They say that if you drop a live frog into a pot of boiling water, it'll hop right out again. But if you put it in cold water and slowly heat the pot to boiling, the frog just sits there until it cooks. It can't detect the slow temperature change. \diamond

Dans les énoncés de l'exemple (76), le verbe *cook* est associé à un schéma de complémentation intransitif. Son sémantisme de base peut être décomposé comme suit :

$cook\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y (\text{LOC}_Z) \rangle \Leftrightarrow$ ‘[[X is a person; Y¹ is a set of ingredients;
 Z is { a container
 a heating instrument }]]
 (X places Y¹ inside Z)
 X applies heat to Y¹;
 because of this, Y¹ becomes not like before, Y¹ becomes Y²;
 because of this, after this, people can eat Y²’

Le verbe représente une situation qui implique donc un certain nombre d'arguments :

- Un agent à l'origine de l'action (X) ;
- Une source de chaleur, toujours présente dans la situation mais qui n'est jamais exprimée par un complément ;
- Un ou des ingrédients (Y¹), dont la substance est modifiée sous l'effet de la source de chaleur en une autre entité (Y²), qui peut alors être consommée ;
- Éventuellement, un contenant posé sur la source de chaleur ou un instrument qui produit de la chaleur lui-même (Z), dans lequel les ingrédients sont placés.

Le verbe *cook* est particulier, dans la mesure où il peut avoir deux interprétations différentes lorsqu'il est associé au schéma de complémentation intransitif.

Dans l'énoncé (a), seul l'agent de la situation est mentionné, en l'occurrence les gens en général via un *you* générique. On sait que cet agent prépare quelque chose en vue d'un repas, mais on ne précise pas quoi ni avec quels ingrédients.

Il est en revanche clair qu'il y a toujours une source de chaleur sous-entendue. Il est par exemple impossible d'utiliser le verbe *cook* si le résultat est une salade composée. Dans la version de base, la source de chaleur n'est pas exprimée par une variable ; il est donc normal qu'elle ne le soit pas non plus dans la version intransitive.

cook(SUX) ⇔ ‘[[X is a person]]
 (X places a set of ingredients inside { a container
 a heating instrument })
 X applies heat to these ingredients;
 because of this, these ingredients become not like before, they become
 something else;
 because of this, after this, people can eat this something’

L'énoncé (b) est d'apparence plus simple que les autres sémantiquement. En effet, il semble décrire simplement le changement d'état d'un ingrédient (ici, une grenouille) sous l'effet d'une source de chaleur quelconque. La situation représentée est toutefois plus complexe.

Le fait que les ingrédients soient transformés à des fins de consommation est un élément définitoire du verbe *cook*. Si cet élément de sens n'est pas présent, il est impossible de désigner la situation par le verbe *cook* ; on lui préférera un verbe comme *burn*. L'existence d'une intention, celle de manger l'élément transformé, fait qu'un être animé est nécessairement à l'origine de l'action. La situation dite par cet emploi intransitif du verbe *cook* signifie donc que quelqu'un a laissé quelque chose cuire. En d'autres termes, un agent a posé la nourriture sur la source de chaleur et a laissé le processus suivre son cours, sans nécessairement surveiller ou contrôler le processus.

Nous avons vu que pour certains verbes comme *open*, la version intransitive était plus simple : il est possible de conceptualiser une porte s'ouvrant spontanément, sans cause apparente. Dans cet emploi intransitif du verbe *cook*, quelqu'un est nécessairement à l'origine de l'action. Même si les interlocuteurs savent qu'un agent place des ingrédients sur une source de chaleur, le début de l'action passe à l'arrière-plan. Ces éléments sont donc présupposés et l'emploi intransitif de *cook* ne se concentre que sur le processus de transformation d'un aliment par la chaleur.

cook(SU_Y) ⇔ ‘[[Y¹ is a set of ingredients
 (someone places Y¹ inside { a container
 a heating instrument })
 this someone applies heat to Y¹]]
 because of the heat, Y¹ becomes not like before, Y¹ becomes Y²;
 because of this, after this, people can eat Y²’

La décomposition des deux emplois intransitifs du verbe *cook* fait apparaître qu'il s'agit du même type d'évènement que celui signifié par le verbe *cook* dans son sens de base. L'emploi transitif et les deux emplois intransitifs font partie de la même acception du verbe : il ne s'agit ni d'extensions métonymiques, ni d'extensions métaphoriques. Les emplois de *cook* diffèrent

selon le degré de spécification des arguments de la situation et le statut informationnel de certaines étapes de l'action (posées ou présupposées). Cette acception de *cook* est donc labile. La version intransitive du verbe se distingue d'autres verbes labiles dans la mesure où le sujet du verbe peut se voir attribuer le mésorôle sémantique d'agent (une entité consciente et volontaire qui prend l'évènement en charge) ou de patient (une entité subit un changement d'état).

L'ambiguïté potentielle créée par la pluralité d'interprétations possibles est résolue par les connaissances extralinguistiques des locuteurs. La situation de base signifiée par le verbe *cook* implique un agent et un patient. Les locuteurs savent — consciemment ou non — que les agents sont des entités qui font une action volontairement ; il doit donc s'agir d'un être animé, doué de volonté, ce que sont les humains. Le patient de *cook* doit être une denrée comestible, pouvant ou devant *a priori* être encore transformé par la chaleur pour être consommé — on ne cuirait pas un yaourt, selon toute vraisemblance.

Le rôle du sujet intransitif de *cook* est donc déterminé par les locuteurs en fonction de l'identité du référent du sujet. Lorsqu'il est associé au verbe *cook*, le schéma de complémentation intransitif se conforme donc au prototype uniquement si le sujet a un référent humain, puisqu'il aura un rôle d'agent.

Pour d'autres verbes, il est beaucoup moins aisé de maintenir que la situation intransitive prototypique est une action. Certains verbes, comme ceux des énoncés en (77), sont effectivement des évènements :

- (77) a. He **died** quietly that night, as she knew he would. [◇]
 b. Next morning, the eggs **broke** as I tried to pick them up from the straw in the chicken coop. [◇]

À l'instar du prototype intransitif, ces situations qui impliquent un changement d'état chez une entité, marqué par l'élément 'AFTER THIS'.

die(SUX) ⇔ '[[X is alive]]
 something happens to X in one moment
 because of this, after this, X is not alive'

break{SUI_X} ⇔ ‘something happens to thing X in one moment
because of this, after this, X is not one thing’

Ces deux verbes représentent bien des événements (d’où la présence de l’élément sémantique ‘HAPPEN’ dans leur décomposition) mais ces événements sont à la fois soudains (‘IN ONE MOMENT’) et subis par le participant à la situation (‘HAPPEN TO X’). Il ne s’agit pas d’actions à proprement parler : dans ces deux exemples, le participant est un patient, non un agent. Les énoncés *he died quietly* et *the eggs broke* ne seront pas des réponses valables à la question *What did he / the eggs do?*. Il s’agit donc de deux verbes qui sont très éloignés du prototype intransitif proposé plus haut.

Il y a enfin des cas où le verbe intransitif représente une situation dont les caractéristiques sont à l’opposé de celles de la situation intransitive prototypique telle qu’elle est définie par Goldberg et Shibatani :

- (78) a. When we returned from the refugee camp, shattered by the desperation of the children who had swarmed around us in the streets, eight of us met and prayed for the “sheep without a shepherd”. Frankly, a standard Catholic response to each of those situations might have been a Mass; but, in these instances, it did not fit.[◇]
- b. FLATOW: You know, draft beer is not pasteurized, correct?
BAMFORTH: It depends. A lot of — when you say draft, it can have two different definitions there.[◇]
- c. She said: “So he's a kind of agnostic?”
“Well in a way. But he's not really concerned with the question of whether or not God exists. Because it's unanswerable, he doesn't see it as a real question.”[◇]

Le schéma de base de *fit* est transitif et son sémantisme peut être décomposé comme suit :

fit{SUI_X OBJ_Y} ⇔ ‘[[someone has to choose something for Y]]
I think for some time;
after this, I think like this: X is good for Y;
because of this, I think like this: people have to choose X’

Lorsque le verbe *fit* est associé à un schéma de complémentation intransitif, l’argument représentant l’objectif (Y) n’est pas exprimé et reçoit alors une interprétation définie. Dans l’exemple (a) en (78), le référent de l’objet sous-entendu est la situation narrative, contrastée avec d’autres situations dans lesquelles la célébration d’une messe aurait été appropriée.

Le verbe *depend* a pour schéma de base le schéma $\langle \text{SUJ V OBL}^{on} \rangle$. Son sémantisme de base peut être décomposé comme suit :

$$depend\langle \text{SUJ}_X \left\{ \begin{array}{l} \text{OBL}^{on}_Y \\ \text{C.INT}_Y \end{array} \right\} \rangle \Leftrightarrow \text{'if someone knows the answer to question Y, this someone can know the answer to question X'}$$

Dans l'exemple en (78), le verbe a un emploi intransitif, auquel cas le déterminant (l'argument marqué Y) est sous-entendu et reçoit une interprétation définie : les interlocuteurs savent *a priori* de quoi dépend le référent du sujet. Dans cet exemple, il est possible d'accéder à l'identité du second argument grâce au cotexte droit. Dans ce contexte, l'énoncé *it depends* signifie donc 'il est possible de connaître la réponse à la question *is beer pasteurized?* si l'on connaît la réponse à la question *what is the definition of pasteurized?*'.

Le verbe *exist* est généralement vu comme un primitif sémantique : c'est le cas pour l'École sémantique de Moscou. Dans la Métalangue sémantique naturelle, c'est son quasi-équivalent 'THERE IS' qui est utilisé. Son statut de primitif est dû au fait qu'on ne peut décomposer ce verbe sémantiquement sans le complexifier. Ainsi, le Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi) définit le verbe *exister* par 'posséder une réalité'. Le terme *réalité* est à son tour défini par 'ce qui existe indépendamment du sujet, ce qui n'est pas le produit de la pensée'. Il s'agit là d'une définition circulaire : un terme est utilisé pour définir l'autre, et inversement. L'un des deux doit donc être érigé en primitif sémantique à partir duquel d'autres concepts pourront être expliqués. La notion de réalité est plus complexe que celle d'existence : elle implique également le concept de pensée, de conceptualisation ('ce qui existe toujours même lorsque l'on arrête d'y penser'). La notion d'existence, à l'inverse, est plus simple, plus intuitive et peut donc être utilisée comme primitif sémantique.

Dans leur acception prototypique, les verbes *fit*, *depend* et *exist* ont en commun un paradigme défectif — ils ne sont pas utilisés à l'impératif ou au progressif — et l'incompatibilité avec certaines unités linguistiques, comme les verbes de phase (*start*, *continue*, *stop*) ou la construction *spend time V-ing*. La décomposition sémantique de ces trois verbes montre qu'il n'existe aucun élément commun qui permettrait d'expliquer ces similarités. Il est pourtant clair que le comportement syntaxique et sémantique de ces verbes vis-à-vis d'autres unités linguistiques est motivé.

Pour Apresjan (2000:229-230), il faut donc postuler dans le sémantisme de ces verbes la présence d'un élément si petit qu'il ne peut être matérialisé sous la forme d'une unité linguistique de langue naturelle. L'auteur reprend à son compte l'analogie faite par Goddard et Wierzbicka dans le cadre de la Métalangue sémantique naturelle, pour qui la structure sémantique peut être comparée à celle de la matière. Le sens des mots peut être décomposé en atomes sémantiques (les primitifs), qui sont des unités linguistiques dont le sens intuitif ne peut être décomposé sans risquer la circularité ou une complexification inutile. Ces atomes peuvent être regroupés en molécules sémantiques, qui servent à leur tour à construire le sens d'autres unités linguistiques. Parmi ces molécules, on trouve notamment certaines parties du corps, certains descripteurs physiques (long, plat, rond, tranchant, etc.) ou encore certains éléments naturels (sol, ciel, soleil, eau, feu, etc.).

L'auteur met donc en avant la notion de **quark sémantique** (repris par d'autres auteurs de l'École sémantique de Moscou, comme Mel'čuk 2012:183-184). Il s'agit d'un trait sémantique qui existe dans les langues naturelles mais qui n'est pas matérialisé dans leur inventaire d'unités linguistiques. En d'autres termes, un quark sémantique est un élément de sens qui n'est exprimé pleinement et naturellement par aucune unité linguistique. Mel'čuk donne pour exemple de quarks sémantique les traits « actionnalité » ou encore « performativité ».

Les auteurs avancent le fait que dans toutes les langues naturelles, un grand nombre de verbes représentent des états, des propriétés et des relations homogènes et ont un comportement quasiment identique. Ces similitudes dans le comportement seraient donc dues à la présence dans leur sémantisme du quark « stativité », notamment porté par les primitifs '(be) GOOD', 'KNOW' et 'THERE IS', qui sont bien présents dans la décomposition des verbes *fit*, *depend* et *exist* respectivement.

En tant que verbes statiques, les verbes *fit*, *depend* et *exist* ne satisfont pas du tout le prototype intransitif tel qu'il a été défini plus haut. Non seulement l'unique argument exprimé n'est pas un agent mais il ne s'agit même pas de situations dynamiques. Ces verbes n'impliquent aucun changement dans le monde et n'ont pas de structure temporelle interne : ils n'ont pas de phases différenciables et sont identiques en tout point de leur durée (Huddleston & Pullum 2002:119).

6.1.3. Absence de sémantisme cohérent

Les verbes pouvant être associés à un schéma de complémentation intransitif ont donc des profils sémantiques très variés. De ce fait, les rôles sémantiques portés par le référent du sujet dans l'emploi intransitif de ces verbes manifestent une grande diversité. Nous venons de voir que les verbes intransitifs ne représentaient pas tous des actions ; il est impossible d'affirmer que le schéma de complémentation intransitif signifie une situation dans laquelle un agent fait quelque chose. Il faut donc se garder d'associer de façon simpliste un schéma de complémentation à un sémantisme unique : les verbes intransitifs sont sémantiquement très divers, et le sens d'un même verbe varie parfois selon le référent du sujet, comme c'est le cas pour *cook*.

Il est possible d'admettre, comme le font Goldberg et Shibatani, que le schéma de complémentation intransitif a comme prototype 'X does something' ou 'X acts'. Cela signifierait que le sens central de ce schéma est une situation dynamique impliquant un agent : les verbes intransitifs centraux représentent exactement ce sens et les autres verbes s'éloignent petit à petit de ce prototype, comme c'est le cas pour *die* ou *break*.

Le passage d'une action totalement contrôlée par un agent, comme *run*, à une situation statique comme *exist* est cependant difficile à expliquer. Toute situation dynamique est au moins conceptualisée avec une borne initiale, qui marque un changement de situation dans l'extralinguistique. Les actions existent généralement par la volonté de l'agent et sont décomposables en différentes sous-parties distinctes. En tant qu'état, *exist* n'a pas de borne : il s'agit d'une situation involontaire qui peut se prolonger indéfiniment. Elle est par ailleurs semblable en tout point : elle n'est pas saillante et n'implique ni évolution interne ni transformation du monde. Du point de vue de leurs caractéristiques aspectuelles inhérentes, tout oppose les situations dynamiques et les situations statiques. Sémantiquement, le participant unique d'une situation dite par un verbe intransitif peut être n'importe quelle entité, qu'elle soit animée ou non, concrète ou non.

À l'instar de Langacker (2008:34), nous pouvons donc essayer de trouver le point commun entre tous les verbes ayant un emploi intransitif. Selon l'auteur, toutes les catégories grammaticales, comme les classes lexicales ou les fonctions syntaxiques, peuvent être caractérisées sémantiquement par deux éléments :

- Un sens prototypique, valable pour les instances centrales de la catégorie ; il s'agit d'un archétype conceptuel ancré dans l'expérience des locuteurs ;
- Un sens schématique, valable pour toutes les instances de la catégorie, qui consiste en un modèle abstrait obtenu en recoupant les similitudes inhérentes à un ensemble d'instances.

Comme nous l'avons vu en première partie, les événements transitifs ont été très étudiés par les linguistes se réclamant de l'approche cognitive. Ceux-ci considèrent l'évènement transitif prototypique comme une action physique, c'est-à-dire un transfert d'énergie entre un agent à l'origine de l'action et un patient affecté par ce transfert d'énergie. Ce prototype ne s'applique qu'à un certain nombre de verbes, comme *hit* ou *kill*, qui sont donc vus comme les verbes transitifs par excellence. Il ne peut en revanche pas s'appliquer à des verbes de perception (*see*) ou de relation (*resemble*). Selon Langacker (2008:388), la construction transitive représente schématiquement une relation asymétrique entre deux entités maximale-ment distinctes⁷⁴.

Si nous voulons appliquer la même méthode aux verbes intransitifs, il nous faut donc effectivement un prototype. Celui-ci doit être ancré dans l'expérience humaine quotidienne, donc représenter une situation matérielle. Toute situation matérielle n'impliquant qu'un seul participant pourrait donc constituer le prototype de l'évènement intransitif. De ce point de vue, le prototype mis en avant par Goldberg et Shibatani, à savoir une action physique effectuée par un agent pour lui-même, respecte ces conditions.

Le sens schématique de l'évènement intransitif représente ce que tous les verbes intransitifs ont en commun. Étant donné le schème de l'évènement transitif donné par Langacker, ce sens schématique peut très bien être abstrait. Si l'on compare tous les verbes intransitifs, leur seul point commun est qu'ils représentent une situation dont un seul participant est mis en saillance.

Dans les cas les plus simples, la situation en question implique un participant unique : c'est le cas du verbe *sleep*, pour lequel seul le dormeur peut être conceptualisé. Dans la plupart des cas, cependant, il s'agira de situations qui impliquent plusieurs participants entretenant entre eux des relations diverses. Lorsque ces verbes sont associés au schéma de complémentation intransitif, exception faite d'un argument, tous les participants à cette situation et leurs relations

⁷⁴ Sur l'hypothèse d'une distinction maximale entre agent et patient dans une relation transitive prototypique, voir aussi Næss (2007:27-49).

sont mis à l'arrière-plan. Les interlocuteurs savent que ces participants existent, qu'ils sont nécessaires à l'existence de la situation, mais le locuteur choisit de les ignorer et de ne se focaliser que sur un participant.

Le schéma ci-après illustre comment est conceptualisée une situation représentée par un verbe intransitif. La situation en question peut impliquer plusieurs participants ; dans ce cas, certains participants et leurs relations sont indiqués en pointillés pour montrer qu'ils sont mis à l'arrière-plan. Les traits épais montrent à l'inverse qu'un seul participant est mis en exergue.

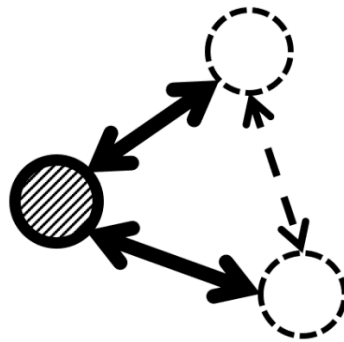


Figure 13. Représentation diagrammatique du sens du schéma intransitif

Le fait qu'un seul participant d'une relation donnée soit mis en saillance ne constitue cependant pas le sémantisme du schéma intransitif à proprement parler. Les schèmes donnés par Langacker relèvent davantage de conceptualisations abstraites. En aucun cas il ne s'agit d'un élément de sens plein qui pourrait être matérialisé par une unité linguistique dans une langue naturelle, *a fortiori* en anglais. On pourrait donc éventuellement considérer qu'il s'agit d'un quark sémantique (celui de « monovalence »), dans le sens qui a été donné plus haut. Il est en revanche beaucoup plus difficile de trouver un sémantisme unique cohérent qui soit exprimable en anglais ou dans toute autre langue naturelle.

Il n'existe que deux schémas de complémentation en anglais qui n'impliquent qu'une seule fonction : le schéma impersonnel <SUJ[*it*]> et le schéma intransitif⁷⁵. Comme nous l'avons vu plus haut, le schéma impersonnel est particulier dans la mesure où la fonction de sujet est nécessairement saturée par le pronom *it*. Par conséquent, les verbes associés à ce schéma ne représentent pas des situations dont l'identité des participants peut varier. Dès que les locuteurs voudront signifier une situation où il n'y a qu'un seul argument — ou en tout cas, un seul

⁷⁵ Il existe en revanche davantage de schémas de complémentation dont seule une des fonctions est à instancier, comme le schéma existentiel, le schéma extraposé ou encore le schéma transitif à objet cognat, que nous verrons en quatrième partie. Ces schémas sont cependant formellement et sémantiquement plus complexes que le schéma intransitif.

argument mis en avant —, il leur faudra presque automatiquement employer le schéma de complémentation intransitif par défaut. C'est cette contrainte qui entraîne la diversité des sémantismes que l'on retrouve dans les verbes intransitifs.

6.2. Schémas de base et asémantisme

6.2.1. Contribution sémantique du schéma intransitif

Malgré l'absence de cohérence sémantique parmi les différents verbes intransitifs, nous pouvons tout de même déterminer les différents sens que peut porter le schéma de complémentation intransitif.

Rappelons que selon Goldberg (1995:3, 2006:23), les connaissances linguistiques des locuteurs incluent des schémas de complémentation (ce qu'elle appelle *constructions argumentales*) qui sont des ensembles de fonctions syntaxiques rattachées à un verbe. Ces schémas de complémentation sont des unités linguistiques à part entière et, de ce fait, sont tous signifiants.

S'il est simple d'un point de vue formel, le schéma intransitif n'est pas toujours le plus simple sémantiquement : l'interprétation de la version intransitive d'un verbe s'appuie parfois sur la connaissance du sens d'une autre configuration syntaxique. C'est le cas du verbe *cook*, qui a un schéma transitif de base : lorsqu'il est associé à un schéma intransitif, un ou plusieurs arguments sont indéterminés. Il est donc nécessaire de connaître le sens prototypique du verbe, avec les arguments pleinement exprimés, pour comprendre ensuite que l'identité de l'un d'eux n'est pas donnée lors de l'utilisation d'autres schémas.

Nous pouvons en revanche nous demander si le postulat de Goldberg donné plus haut est tenable dans tous les cas. Si la contribution sémantique du schéma intransitif dérivé est claire, elle n'est pas aussi évidente lorsque le schéma intransitif est le schéma de base du verbe.

Prenons pour premier exemple le verbe *smile*.

- (79) a. The woman behind the counter **smiled** and nodded ⟨SUJ⟩
 encouragingly when Marina indicated she would like to sit
 outside. [◇]
- b. “We'd plant and pick the peas, thrash them with brown sticks, ⟨SUJ OBL^{at}⟩
 and then we'd eat those dried peas for breakfast after
 seasoning them with sage.” Masterson **smiles at the memory**
 and adds, “It's been a long time since I had a pea pattie.” [◇]
- c. After her speech twenty-eight years earlier, my mother had ⟨SUJ OBL^{at}⟩
 never said much about my father or about us as a family.
 Maybe she knew she didn't need to. But that night my mother
 raised her wine glass, **smiled at each of us** in turn, and said,
 “I am the luckiest mother, mother-in-law, grandmother [...]
 and especially, wife.” [◇]
- d. She flashed him a grin, a very un-Japanese gesture, but then ⟨SUJ_i OBJ[Pro_i's N]⟩
 she had spent years in the United States attending college
 before their marriage. He dearly enjoyed seeing her grin, and
he **smiled his pleasure**. [◇]
- e. When Rachel whispered " lipstick, " Stella fetched her own ⟨SUJ OBJ[a Adj N~v]⟩
 and again applied enough to cover the cut. She told Rachel
 she looked beautiful now. Rachel **smiled a quick smile**,
 opening the cut in the lip again. [◇]

Chacun des emplois du verbe *smile* dans ces énoncés peut respectivement être décomposé comme suit :

smile⟨SUJ_X⟩ ⇔ ‘the corners of X's mouth curve up’

smile⟨SUJ_X OBL^{at}_Y⟩ ⇔ ‘X { **sees**
hears } Y;
because of this, a moment after this, X feels something;
because of this, at the same time, the corners of X's mouth curve
 up’

smile⟨SUI_X OBL^{at}_Y⟩ ⇔ ‘[[Y is a person]]
X feels something;
because of this, the corners of X's mouth curve up;
at the same time X looks at Y;
X wants Y to see that X smiles’

smile⟨SUI_X OBJ[Pro_i's N_Y]]⟩ ⇔ ‘**X feels Y;**
because of this, the corners of X's mouth curve up’

smile⟨SUI_X OBJ[*a* Adj_Y *smile*]]⟩ ⇔ ‘the corners of X's mouth curve up;
because of this, X has an expression on X's face;
this expression is Y’

Dans chacune de ces décompositions, les éléments sémantiques qui divergent des autres emplois du verbe *smile* sont indiqués en gras. Dans les quatre dernières décompositions, il est donc possible de voir la division du travail sémantique entre le verbe *smile* et le schéma de complémentation qui lui est associé. Par rapport au sens de base du verbe, ces schémas apportent systématiquement une plus-value sémantique clairement identifiable. Avec *smile*, la contribution du schéma intransitif est en revanche nulle ; il semble donc difficile de lui attribuer un sens indépendant de celui du verbe.

Ce premier constat est renforcé par d'autres verbes, comme *walk* :

- (80) a. Under the hospital porte-cochere, he turned off the engine and strode with a masculine sense of purpose inside, long legs, arms pumping easily back and forth. She liked the way he **walked**, for that day she was his purpose. [◇] ⟨SUI⟩
- b. Samuel closed the pasture gate after letting out the heifers and **walked** toward the main house. [◇] ⟨SUI DEST⟩
- c. It was hard. I knew we had no money. My dad would **walk** two miles to bring us a lunch at school every day 'cause he'd have to find money for that day to get us lunch. [◇] ⟨SUI MES⟩⁷⁶
- d. She could **walk** her way through a rosebush blindfolded without so much as touching a thorn. But today she felt clumsy and old. [◇] ⟨SUI_i OBJ[Pro_i's way] DEST⟩

⁷⁶ Le problème du statut des expressions de mesure en tant que compléments sera abordé dans la quatrième partie.

À nouveau, nous indiquons en gras les éléments sémantiques qui ne font pas partie du sémantisme de base du verbe, donc qui sont apportés par le schéma de complémentation auquel *walk* est associé :

walk(S_{UJ_X}) ⇔ ‘X does something many times like this:
 X puts one of X’s feet on the ground,
 after this, X puts X’s other foot on the ground,
 after this, X removes the first foot from the ground;
 when X does this, one of his two feet always touches the ground;
 because of this, X moves’

walk(S_{UJ_X} DEST_Y) ⇔ ‘X does something many times like this:
 X puts one of X’s feet on the ground,
 after this, X puts X’s other foot on the ground,
 after this, X removes the first foot from the ground;
 when X does this, one of his two feet always touches the ground;
 because of this, X moves
because of this, X goes Y’

walk(S_{UJ_X} MES_Y) ⇔ ‘X does something many times like this:
 X puts one of X’s feet on the ground,
 after this, X puts X’s other foot on the ground,
 after this, X removes the first foot from the ground;
 when X does this, one of his two feet always touches the ground;
 because of this, X moves;
before X does this, X is somewhere;
after X does this, X is somewhere else;
there is a distance of Y between these two places’

walk(S_{UJ_{iX}} OBJ[Pro_i’s
 way] DEST_Y) ⇔ ‘[[**when people want to go Y, there are obstacles; because of this, it is difficult to go Y**]
X wants to go Y
because of this, X does something many times like this:
 X puts one of X’s feet on the ground,
 after this, X puts X’s other foot on the ground,
 after this, X removes the first foot from the ground;
 when X does this, one of his two feet always touches the ground;
 because of this, X moves;
when X does this, X removes what prevents X from moving;
because of this, X goes Y’

Dans les exemples (b) et (d), le schéma de complémentation permet d’ajouter une destination au mouvement. En outre, le schéma en *way* de l’exemple (d) implique que le mouvement est difficile car freiné par des obstacles que le marcheur surmonte. Dans l’exemple (c), le mouvement dit par *walk* est nécessairement borné : il a un point de départ et un but, et l’écart spatial entre ces deux bornes est mesuré. En revanche, à l’instar du verbe *smile*, nous pouvons

à nouveau remarquer que par rapport à d'autres schémas, le schéma intransitif ne porte pas de sens indépendant clairement identifiable lorsqu'il est associé au verbe *walk*.

Lorsque le schéma intransitif est le schéma de complémentation de base d'un verbe donné, ce schéma n'apporte vraisemblablement aucune contribution sémantique. Dans ce cas-ci, l'emploi du schéma intransitif permet simplement d'accompagner le verbe dans son expression de base. Le fait d'employer un autre schéma de complémentation avec ce verbe entraîne l'ajout d'un destinataire ou d'un message à l'action de sourire. De ce fait, associer le verbe *smile* à un schéma de complémentation qui n'est pas le schéma intransitif complexifie le sémantisme du verbe, puisqu'on lui ajoute des éléments sémantiques qui ne sont pas dans la situation de base décrite par le verbe. Dès qu'un locuteur voudra faire référence à une occurrence de décès, de sourire ou à l'existence d'une entité quelconque, il sera contraint d'employer le schéma intransitif par défaut.

Dans ce dernier cas, en tant que schéma de complémentation de base de ces verbes, il est donc difficile d'attribuer un sens quelconque au schéma intransitif. En effet, il s'agit de la seule façon d'exprimer de façon simple les situations n'impliquant qu'un seul argument. Il est donc nécessaire de différencier les emplois intransitifs « inhérents » de ceux qui sont sémantiquement « dérivés », c'est-à-dire qui impliquent un ou plusieurs autres arguments non exprimés. Si le schéma intransitif est le schéma de base du verbe, il n'apportera aucune contribution sémantique à l'énoncé ; il n'aura une plus-value sémantique que s'il s'agit d'un schéma de complémentation dérivé pour ce verbe.

6.2.2. Nécessité d'un schéma de base asémantique

Pour toutes les langues naturelles, Mel'čuk (2012:193) distingue deux grandes classes d'éléments sémantiques : les **prédicats sémantiques** (*semantic predicates*) et les **noms sémantiques** (*semantic names*), deux notions empruntées à la logique et à l'informatique.

Les prédicats sémantiques dénotent des situations ou des faits (2012:194-195) : des événements, des états, des propriétés, des relations, etc. La plupart du temps⁷⁷, un prédicat est

⁷⁷ Selon Mel'čuk (2012:198), tous les prédicats ne sont pas liants et il existe des **prédicats à zéro place** (on parle parfois de **prédicats nullaires**). Ces prédicats se retrouvent parmi les verbes impersonnels (généralement les verbes météorologiques) et les interjections. Ces différentes unités représentent bien des situations, et leur

un élément de sens « liant » : il est incomplet et porte des créneaux ouverts qui doivent être remplis par d'autres éléments de sens. Un élément de sens inséré dans l'un des créneaux ouverts d'un prédicat sémantique est appelé **argument** de ce prédicat⁷⁸. En anglais, les prédicats sémantiques peuvent avoir pour expression linguistique une unité appartenant à n'importe quelle classe lexicale : verbe, adjectif, adverbe, préposition, interjection ou encore nom déverbal ou déadjectival.

Tout élément de sens qui n'est pas un prédicat, donc qui n'appelle pas la présence d'autres éléments pour être complet, est un nom sémantique (2015a:193). Ces éléments représentent des entités : individus, substances et objets naturels, lieux, points et intervalles temporels, nombres. Ils ont pour expression linguistique principalement des noms propres et des noms communs morphologiquement non dérivés d'une autre classe lexicale⁷⁹.

L'opposition entre prédicat sémantique et nom sémantique peut être partiellement recoupée avec l'opposition entre **chose** (*thing*) et **relation** (*relationship*) chez Langacker. Ces deux oppositions ne se font pas sur les mêmes critères : Mel'čuk s'appuie sur les créneaux actanciels des éléments de sens, et Langacker sur la façon dont ces éléments sont conceptualisés. Pour illustrer ces divergences, prenons les exemples suivants :

- (81) a. The male noble heads of the noble clan of the descent group section traditionally **chose** chiefs from members of their own clan, but election usually was confirmed by all components of the section. [◇]
- b. The basic unit of plot is the move. "As in game theory, a Move is the **choice of an action among a number of alternatives**, in a certain strategic situation and according to certain rules". [◇]

décomposition sémantique fait apparaître un prédicat avec des créneaux actanciels déjà saturés. Les unités linguistiques qui sont représentées par un prédicat à zéro place incorporent donc leurs arguments.

⁷⁸ Il faut noter qu'un prédicat peut avoir pour argument un autre prédicat, lui-même avec ses propres arguments, et ainsi de suite de façon récursive : *I think that Leo knows that Alan is in love with Helen* = THINK(I, KNOW[LEO, BE-IN-LOVE(ALAN, HELEN)]).

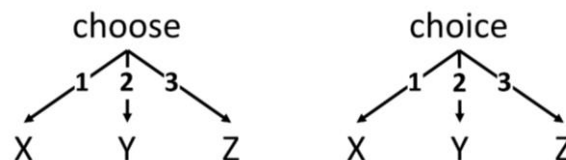
⁷⁹ Il existe, selon Mel'čuk & Polguère (2008) et Mel'čuk (2012:200-202), une troisième catégorie intermédiaire d'éléments de sens qu'il appelle **quasi-prédicats**, comme *uncle* ou *minister*. Comme les prédicats, ces mots représentent des éléments de sens liants, qui impliquent d'autres éléments de sens (on est nécessairement l'oncle de quelqu'un ou le ministre d'un gouvernement particulier, généralement avec un portefeuille défini), mais à l'instar des noms sémantiques, ils représentent des entités (ici des personnes) et non des faits.

Dans son sens de base, le verbe *choose* représente une situation dans laquelle un être animé est confronté à un éventail de possibilités et préfère l'une de ces possibilités aux autres, estimant qu'elle est meilleure. Le verbe peut donc être décomposé comme suit :

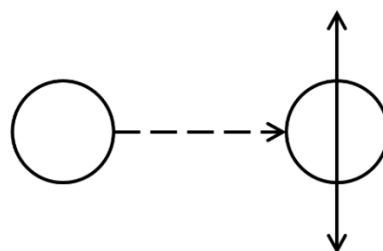
choose⟨SUI_X OBJ_Y PROV_Z⟩ ⇔ ‘[[X can do many things Z]]
 X thinks about all Z
 after this, X thinks: Y is better than all the other Z;
 because of this, X wants Y’

Mel'čuk et Langacker s'accordent sur le fait que *choose* représente une situation ou une relation, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un élément de sens qui dépend de trois autres éléments pour pouvoir être conceptualisé. En revanche, les auteurs analysent un nom déverbal comme *choice* de deux façons différentes.

Pour Mel'čuk, *choice* représenterait le même type de situation que *choose*. Les deux unités linguistiques ont le même contenu sémantique et impliquent les mêmes entités ; il n'existe aucune différence sémantique entre elles. Ces unités ne divergent que par leur forme phonologique et la classe lexicale à laquelle elles appartiennent. Le nom *choice* est donc un prédicat sémantique, ayant la même représentation que le verbe *choose* (le premier argument représente le cogniseur, le deuxième l'élément choisi, et le troisième l'ensemble des possibilités) :

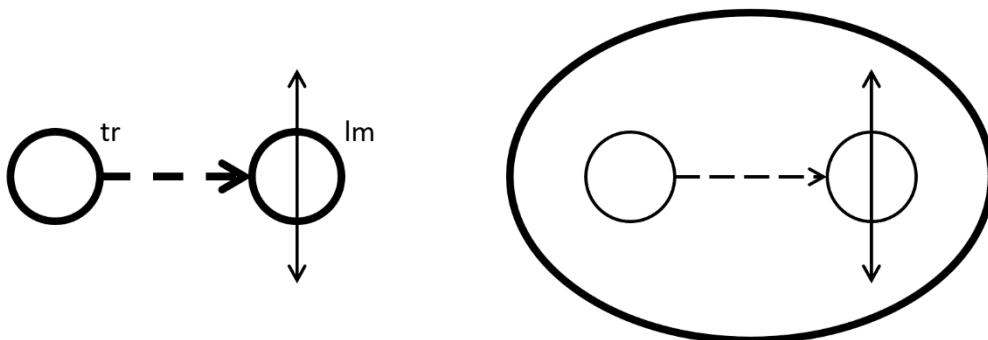


Pour Langacker (2008:100-101), les deux unités linguistiques *choose* et *choice* ont le même contenu conceptuel : elles représentent la même situation. Ces unités impliquent en effet une entité qui s'engage dans une activité mentale (représentée par une flèche discontinue dans le schéma ci-après) lui permettant d'isoler une entité parmi un éventail d'alternatives (représenté par une double flèche verticale).



Langacker (2008:43) remarque qu'au niveau conceptuel, nous sommes capables d'appréhender ce contenu de façon assez neutre, ce que montre le schéma précédent. Cependant, dès que nous encodons ce contenu linguistiquement, nous lui imposons une certaine interprétation (*construal*). La différence de classe lexicale reflète une différence universelle de conceptualisation : le verbe *choose* représente une relation entre plusieurs entités, tandis que le nom *choice* représente une chose, c'est-à-dire une entité conceptualisée de façon autonome, pouvant elle-même participer à une relation.

Les deux schémas ci-dessous montrent comment, à partir du même contenu conceptuel, les unités *choose* et *choice* (respectivement à gauche et à droite) diffèrent dans la façon dont elles sont appréhendées. Une relation comme *choose* saisit une situation de façon analytique, en distinguant les différentes entités reliées entre elles. Le nom *choice* représente une réification de la situation de base : il s'agit d'une instance de « choisir ». Une chose saisit une situation de façon synthétique ou holistique : le locuteur ne s'attarde pas sur les différents éléments qui participent à la situation, mais conceptualise le tout qu'ils forment. Cette saisie globale de l'évènement comme un tout qui pourra à son tour participer à une autre relation est représentée par une ellipse dans le schéma ci-dessous.



Dans le cadre de la présente thèse, qui n'étudie que les verbes, les similitudes entre les deux approches surpassent largement leurs divergences :

- Il est possible de différencier deux catégories d'éléments sémantiques : les membres de la première catégorie doivent s'appuyer sur d'autres éléments pour pouvoir être conceptualisés, tandis que les membres de la seconde sont référentiellement autonomes ;

- Les verbes font invariablement partie de la première catégorie : ils représentent des situations qui impliquent au moins une autre entité pour pouvoir exister.

Les noms peuvent donc souvent représenter quelque chose à eux seuls. C'est le cas des noms qui représentent des éléments naturels (*sun, ocean, mountain*) ou des membres de classes naturelles (*tree, llama, woman*). Ainsi, pour que le mot *llama* puisse être conceptualisé, il n'y a nul besoin d'associer cette unité lexicale à une autre : on dit alors que *llama* est référentiellement indépendant. Pour reprendre la terminologie de Lyons (1977:442-447), il s'agit d'une **entité de premier ordre** (*first-order entity*), c'est-à-dire une entité concrète, localisée dans le temps et l'espace et dont on peut évaluer l'existence.

Les verbes, comme beaucoup d'autres unités linguistiques appartenant à d'autres classes lexicales⁸⁰, représentent des **entités de deuxième ordre** (*second-order entities*). Il s'agit d'états de fait, localisés dans l'espace et le temps, dont on peut évaluer la réalité. Contrairement aux noms qui représentent des entités de premier ordre, les verbes ne sont pas référentiellement autonomes : on ne peut concevoir une situation indépendamment des entités qui y participent. Il est donc impossible de voir « choisir » ; ce que l'on conceptualise, c'est une entité qui choisit une autre entité (un objet ou une ligne de conduite) parmi un éventail disponible. La syntaxe des verbes suit donc leur sémantisme. Dans une proposition canonique, un verbe est nécessairement accompagné de constituants sans lesquels l'énoncé serait agrammatical.

Cette absence d'indépendance conceptuelle est donc reflétée par la contrainte d'avoir un schéma de complémentation de base, qui est le pendant syntaxique de la structure argumentale de la situation dite par le verbe. Il s'agit d'un schéma de complémentation contraint, qui ne peut servir que de support d'expression à ce verbe sans y ajouter son propre sémantisme.

En cela, la relation entre les schémas de complémentation et les verbes peut être comparée à celle qui existe entre les différents types de phrases et l'intonation. Tout énoncé parlé a

⁸⁰ Cette association entre un schéma de complémentation et un verbe pourrait d'ailleurs s'appliquer aux autres parties du discours, dans la mesure où les prépositions et parfois les adjectifs et les adverbes appellent deux arguments (parfois trois, comme *between*). Les verbes se différencient néanmoins de façon spectaculaire des autres classes lexicales par le nombre élevé d'arguments potentiels (jusqu'à six, comme *exile*, Mel'čuk 2012:197) et par la diversité de marquage de ces arguments.

nécessairement un contour intonatif et chaque type de phrase est associée à un contour intonatif par défaut (Wells 2006:15) :

	Type de phrase	Contour intonatif
(82) a. He ate his broccoli.	[déclarative]	} [descendant]
b. Eat your broccoli.	[impérative]	
c. What did you eat?	[interrogative ouverte]	
d. Did you eat your broccoli?	[interrogative fermée]	[montant]

Un contour intonatif associé à un type de phrase dont il est le contour par défaut n'apporte aucune contribution à l'énoncé : sa seule fonction est d'accompagner la phrase. En revanche, un contour intonatif associé à un type de phrase dont il n'est pas le contour par défaut est signifiant. Une phrase déclarative associée à un contour intonatif ascendant, par exemple (*He ate his broccoli?*), permet notamment au locuteur d'exprimer sa surprise ou son doute face à un fait qui lui est rapporté.

Si les phrases ne peuvent apparaitre sans intonation par défaut, les différents contours intonatifs peuvent avoir un sens indépendant clairement identifiable. C'est notamment le cas lorsqu'ils ne sont pas associés à une proposition canonique :

- (83) a. Yes. //jès//
 b. Yes? //jés//
 c. Yes... //jěs//
 d. Yes! //jêš//

Tous ces énoncés ont la même structure segmentale, c'est-à-dire le même enchaînement de consonnes et de voyelles : //jes//. Ils diffèrent uniquement par leur structure suprasegmentale, en l'occurrence par le contour intonatif que porte la syllabe de l'énoncé. Ces énoncés ne sont par ailleurs pas équivalents :

- Associé à un contour descendant, *yes* a une valeur définitive : il permet de clore une interrogation en y répondant de façon positive ;
- Avec un contour ascendant, en revanche, *yes* s'apparente davantage à une invitation : le locuteur montre une certaine ouverture et invite l'allocutaire à lui faire part d'une demande ou d'une remarque ;

- Un contour descendant-ascendant signifie une acceptation ou une réponse partielle : le locuteur signale qu'il y a davantage à dire sur la question, sans nécessairement développer ;
- Enfin, un contour ascendant-descendant associé à *yes* permet au locuteur d'exprimer une approbation teintée d'étonnement ou d'admiration.

Ces quatre énoncés n'ont pas le même sens et ne divergent que par leur contour intonatif. L'intonation porte donc un sens indépendant de l'énoncé auquel elle est associée. Un contour intonatif n'apporte rien à une phrase s'il lui est associé par défaut, mais peut être signifiant dans le cas contraire.

L'association entre les verbes et les schémas de complémentation obéit aux mêmes mécanismes. Dans un énoncé, tout verbe est nécessairement associé à un schéma de complémentation. Dans le cas où le schéma de complémentation associé au verbe est son schéma de complémentation par défaut, il n'aura pas de sens propre clairement identifiable. En revanche, tout schéma de complémentation associé à un verbe dont il n'est pas le schéma par défaut sera pleinement signifiant. Il est alors possible de déterminer clairement la contribution sémantique de ces deux éléments au sens global de l'énoncé.

Le fait de s'inscrire dans une approche qui associe nécessairement par défaut un verbe à un schéma de complémentation est justifié par les caractéristiques sémantiques des verbes. Le schéma de base d'un verbe est asémantique : il s'agit du schéma que les locuteurs utilisent lorsqu'ils veulent employer le verbe dans son sens élémentaire, sans aucune plus-value sémantique. De ce fait, vouloir étudier le sens d'un schéma de complémentation donné revient à analyser le sens qu'il porte lorsqu'il est employé en tant que schéma dérivé.

6.3. Sens du schéma intransitif dérivé

Dans le cadre de l'étude du sens du schéma intransitif dérivé, nous ne traiterons pas certains cas, illustrés par les exemples suivants :

- (84) a. Very often the things we take least seriously have the biggest impact. We incorporate messages while watching movies without even **thinking**.[◇]
- b. She has a large apartment in an affluent neighborhood, a maid, a cleaning lady, because, of course, they are essential since she **entertains** a lot, and that's part of the rigid schedule of every day life, can't do otherwise.[◇]
- (85) a. PETER: I was supposed to leave tomorrow, but I've decided to take in the sights and sounds of Berlin for a couple of more days.
 PAUL: The gallery isn't going to pay for the extra time that you're here.
 PETER: I **know**.[◇]
- b. My uncle and my aunt had driven fourteen hours to see us before moving to Thailand for a job offer my uncle received to work on developing new face creams for men. I don't understand, my mother said to my uncle the first night they **arrived**. What do men need face creams for? They're supposed to have terrible, rough-looking faces.[◇]
- c. "Don't worry," he said in a pre-game telephone call pep talk. "You guys will **win**." Right, coach. The team that was supposed to lose out-hit and out-played us.[◇]

Dans les énoncés en (84), les arguments non exprimés (contenu de la pensée pour *think*, invités pour *entertain*) reçoivent une interprétation indéfinie simple. Dans ces cas-ci, seul un argument de la situation dite par le verbe est exprimé (le cogniseur pour *think*, l'hôte pour *entertain*), les autres restant sous-entendus. Il s'agit ici du même mécanisme que celui présent dans l'énoncé *I'm renting my apartment* : il n'est pas fait mention du prix, du destinataire ou de la durée mais les interlocuteurs savent que ces éléments existent ; dans le cas contraire, le verbe *rent* n'aurait pas été utilisé. Les arguments ainsi omis ne reçoivent en revanche aucune interprétation particulière. Ils sont simplement indéterminés : le locuteur ne connaît pas l'identité des référents des arguments ou ne souhaite pas la divulguer, souvent par manque de pertinence.

Dans les exemples en (85), les arguments omis ne sont en revanche pas indéterminés. Au contraire, leur identité est connue, soit car elle a déjà été mentionnée précédemment, soit car elle est évidente grâce au contexte.

- En (a), le locuteur s'appuie sur ce que l'allocutaire vient de dire pour éviter d'avoir à répéter la proposition entière. La proposition qui représente le contenu du verbe *know*

peut donc être récupérée dans le cotexte gauche immédiat et interprétée comme *I know that the gallery isn't going to pay for the extra time that I'm here.*

- La destination du verbe *arrive* en (b) peut également être récupérée du cotexte, mais de façon moins directe. Le cotexte gauche permet en effet de comprendre que l'oncle et la tante ont fait le trajet pour rendre visite à la famille du locuteur. Il faut donc interpréter *the first night they arrived at our place.*
- L'identité de la compétition du verbe *win* en (c), enfin, est claire pour les deux interlocuteurs : leur dialogue a pour sujet une rencontre de baseball à venir et c'est cette rencontre que le coach espère voir ses joueurs gagner.

Dans ces cas-ci, l'omission de ces arguments n'est pas due à une mise à l'arrière-plan ; elle est en réalité le fait d'une extrême saillance du référent. Le locuteur se permet d'en dire moins, de ne pas spécifier l'identité du deuxième argument car il sait que l'allocutaire sera capable de la retrouver en s'appuyant sur le contexte ou le cotexte.

Le fait de ne pas mentionner une entité dont l'identité n'est pas pertinente ou dont l'identité est au contraire suffisamment claire grâce au contexte est peu exceptionnel et dépend en trop grande partie des propriétés individuelles des verbes ou de celles du contexte. En effet, certains verbes permettent un emploi intransitif avec interprétation définie dans certains contextes syntaxiques ou situationnels spécifiques :

(86) "Can he have a candy bar, too, please?" Zo asked instead.

The woman laughed. "**Catch!**" A candy bar sailed toward me.

"Thanks," I called, putting the candy bar in the bag Mom had insisted I bring. [◇]

S'il est possible d'employer le verbe *catch* de façon intransitive dans une phrase impérative, où l'identité du thème est claire grâce au contexte, il n'est pas possible de laisser ce thème sous-entendu dans une phrase déclarative où son identité est récupérable dans le cotexte (**The woman threw [a candy bar]_i; and I caught ____i*). D'autres verbes ne peuvent jamais être associés à un schéma intransitif, y compris avec un contexte favorable : c'est le cas du verbe *devour*, alors que ce mécanisme est tout à fait possible pour son hypéronyme *eat*.

Nous allons par conséquent nous concentrer, dans les pages à venir, sur les cas où l'argument non représenté en discours reçoit une interprétation particulière, fortement liée au sémantisme du verbe.

6.3.1. Interprétation réfléchie

La première catégorie de verbes avec un emploi intransitif dérivé que nous étudions se caractérise par la présence d'un élément de sens réfléchi dans leur version dérivée, absent de leur version de base :

- (87) a. As if he'd been expecting a visitor **he'd shaved** so recently that tiny beads of blood shone on the underside of his jaw. [◇]
- b. “Did you **moisturize** this morning?” asks Kate, who had told me to apply body lotion to help prolong the tan. Oops, I forgot. [◇]
- c. When he finally did drift off, the 6:00 A.M. alarm brought him back to life. **He dressed** quickly, gobbled a cinnamon roll, and drank a cup of hot chocolate before heading out into the frosty Alaska morning to feed his teammates. [◇]
- d. Rumsfeld cautioned against concluding that the Taliban's retreat from the north means the hunt for bin Laden and al-Qaida is almost over. He said U.S. officials don't know where **he is hiding**. [◇]

Tous ces verbes représentent des situations qui impliquent au moins deux arguments. Le verbe *hide*, par exemple, représente par défaut une situation où un être animé place une entité quelconque à un certain endroit afin que cette entité ne puisse être trouvée par un autre être animé. Avec un sujet pour seul complément, l'interprétation de ces emplois intransitifs est que le référent de l'un des arguments omis est le même que celui du sujet ($X V \equiv X V X$).

Creissels (2006b:21-41) regroupe le réfléchi avec d'autres mécanismes tels que le réciproque, l'anticausatif, le moyen ou encore l'autocausatif⁸¹ sous le terme **opérations de type moyen**. De façon générale, on remarque que ces opérations se traduisent assez facilement par l'utilisation d'une forme dite « pronominale » — terme que l'auteur récuse — en français :

⁸¹ Selon Creissels (2006b:29-30), l'autocausatif a en commun avec le réfléchi qu'il signifie que le sujet est à la fois source et cible de l'interaction dite par le verbe. Plusieurs différences existent cependant entre les deux opérations :

- Dans un emploi autocausatif, la cible ne peut être focalisée de la même façon que pour un emploi réfléchi (*il n'aime que lui-même*, **elle n'assoit qu'elle-même*) ;
- Dans un emploi réfléchi, mettre le sujet au pluriel résulte généralement en une interprétation réciproque (*ils s'aiment* est généralement interprété comme *ils s'aiment l'un l'autre*), ce qui n'est pas le cas pour les emplois autocausatifs (*elles s'assoient* signifie *chacune d'entre elles s'assoit*).
- Il est possible d'omettre la marque moyenne dans une construction causative pour les emplois autocausatifs en gardant la même interprétation (*je l'ai fait assoir*) mais pas pour les emplois réfléchis (*je l'ai fait aimer*, nécessairement interprété comme *j'ai fait en sorte que quelqu'un d'autre l'aime*).

- | | | | |
|---------|---------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| (88) a. | Evan aime beaucoup Amélie. | Evan s'aime beaucoup. | [réfléchi] |
| b. | Charles a assis Gabriel sur la table. | Gabriel s'est assis sur la table. | [autocausatif] |
| c. | Lucille a salué Maud. | Lucille et Maud se sont saluées. | [réciproque] |
| d. | Sophie a ouvert la porte. | La porte s'est ouverte. | [anticausatif] |
| e. | Rudy boit le vin blanc frais. | Le vin blanc se boit frais. | [moyen] |

Ces mécanismes sont définis par Creissels (2006b:9-10) comme des opérations morphologiques ou syntaxiques — il serait possible de les étendre jusqu'au niveau sémantique — appliquées à un verbe transitif résultant en un emploi intransitif. Le sujet n'a pas de rôle sémantique qui s'identifie clairement à celui de l'agentif ou du patientif ; il retient de manière variable des traits caractéristiques de l'un ou de l'autre. Contrairement aux opérations passives, où le référent du sujet a exactement le même rôle que celui de l'objet dans la version active, les opérations de type moyen impliquent un véritable remodelage des rôles sémantiques et non un simple réarrangement.

Outre la propriété commode selon laquelle ces opérations se traduisent par un emploi pronominal du verbe en français, on voit donc plus largement que ce type d'opération implique une suppression de l'objet et un déplacement de son référent sur la fonction de sujet. De ce fait, le sujet reçoit tout ou partie des propriétés typiques de l'objet tout en retenant potentiellement les propriétés typiques du sujet. Certaines opérations, comme le réfléchi et le réciproque, vont même jusqu'à fusionner les référents du sujet et de l'objet de la version de base du verbe.

Les verbes qui manifestent un emploi intransitif avec interprétation réfléchie sont issus de deux grandes catégories sémantiques :

- Les verbes de soin corporel (*bathe, floss, moisturize, rinse, scrub, shampoo, shave, shower, soap, wash*), qui représentent des situations où un agent s'occupe du corps ou d'une partie du corps d'une entité pour que cette dernière ait un aspect net.
- Les verbes d'habillement (*change, disrobe, dress, strip, undress*), qui représentent des situations où un agent met (ou enlève) une pièce tissée sur le corps ou sur une partie du corps d'une entité afin de la couvrir ou la protéger.

À ces deux grandes familles sémantiques de verbe, il faut ajouter des verbes isolés comme *hide, identify* ou *prepare*.

Les verbes d'habillement sont la plus simple des deux catégories. Dans leur sens de base, l'agent est humain et le patient un être animé. Il s'agit typiquement d'un être humain également, mais dans ces situations le patient peut être un animal ou toute entité à laquelle sont attribuées, de façon temporaire ou permanente, des qualités anthropomorphiques :

(89) **Dress your dog** in sun-safe clothing. Sun-protective apparel will shield your pet's skin from ultraviolet rays. [◇]

De même, il est possible d'habiller un jouet anthropomorphique comme une poupée, un squelette de cours de sciences de la vie et de la terre ou encore un arbre. En dépit de leurs différences, ces entités peuvent être conceptualisées, dans certaines situations spécifiques, comme humaines ; l'être humain reste donc le point de référence du patient de ces verbes.

Dans la version intransitive de ces verbes, la même personne cumule les rôles d'agent et de patient. Dans l'énoncé (c) de l'exemple (87), on comprend que le référent du sujet couvre son corps de vêtements, ou en tout cas une surface corporelle suffisante pour pouvoir affronter le froid alaskain. Le référent habille donc sa propre personne, d'où le sens réfléchi que l'on attribue à cet emploi intransitif du verbe ; en d'autres termes, *X dresses* est équivalent à *X dresses X*.

Creissels (2006b:26) fait cependant remarquer qu'en anglais et en français, les verbes d'habillement ont un emploi qui ne manifeste pas de véritable sens réfléchi. Selon l'auteur, l'emploi typique du réfléchi rend possible un contraste avec d'autres référents auxquels la prédication ne s'applique pas. Les verbes *admire*, en anglais, et *admirer*, en français, représentent une situation dans laquelle les référents de l'expérient (le sujet) et de stimulus (l'objet) sont le plus souvent distincts ; il est donc possible de focaliser l'objet lorsqu'il a le même référent que le sujet : *Evan only admires himself / Evan n'admire que lui-même*. Ce test n'est en revanche pas concluant pour les verbes *dress* et *habiller* ; il s'agit d'une action pour laquelle la plupart des gens sont à la fois l'agent et le patient, d'où le caractère douteux d'énoncés comme *?Amélie only dressed herself / ?Amélie n'a habillé qu'elle-même*. Si l'emploi intransitif des verbes d'habillement a un sens réfléchi, comme nous l'avons montré, il ne s'agit donc pas d'un emploi réfléchi typique.

Les verbes de soin corporel ont un comportement plus complexe, étant donné que la plupart d'entre eux impliquent une focalisation sur une partie du corps particulière.

Le tableau ci-après étudie le degré de solidarité entre ces verbes et certaines parties du corps. Il montre, pour chaque verbe, le nombre d'occurrences de la séquence VERBE – POSSESSIF – NOM où le nom représente une partie du corps, ainsi que les parties les plus souvent associées à ces verbes :

NOMBRE D'OCCURRENCES 'VERBE + POSSESSIF + NOM'	PARTIE DU CORPS FORTEMENT ASSOCIÉE (≥50%)	AUTRES PARTIES DU CORPS (≥20%)
<i>bathe</i> 118		<i>face</i> (33)
<i>braid</i> 141	<i>hair</i> (115)	
<i>brush</i> 2627		<i>tooth</i> (1102)
<i>comb</i> 648	<i>hair</i> (539)	
<i>file</i> 43	<i>nail</i> (34)	
<i>floss</i> 33	<i>tooth</i> (31)	
<i>manicure</i> 5	<i>nail</i> (4)	
<i>moisturize</i> 39		<i>skin</i> (12)
<i>plait</i> 12	<i>hair</i> (10)	
<i>pluck</i> 135		[<i>eye</i>] <i>brow</i> (44)
<i>shampoo</i> 53	<i>hair</i> (48)	
<i>shave</i> 742		<i>head</i> (325)
<i>wash</i> 3448		<i>hand</i> (1502)

Tableau 3. Association entre verbes et parties du corps dans le Corpus of Contemporary American English.

Certains de ces verbes sont des interactions dont la cible est nécessairement une partie du corps, sans qu'il s'agisse nécessairement d'une partie du corps spécifique. C'est le cas du verbe *moisturize* :

moisturize(SUX OBJ_Y) ⇔ 'X wants Y to become less dry;
because of this, X rubs cream on Y;
after this, this cream goes into Y'

Lorsque ces verbes sont utilisés de façon intransitive, la partie du corps n'est pas exprimée mais reste sous-entendue. Généralement il s'agira de la partie du corps la plus souvent associée au verbe en question, comme l'indique le tableau ci-dessus. Il est probable que la fréquence d'association entre ces termes (verbe et nom exprimant la partie du corps) est telle que le verbe en est venu à se spécialiser, au point que l'omission de cette partie du corps permette une simple économie de texte sans perdre cette association privilégiée.

moisturize⟨SUI_X⟩ ⇔ ‘X wants X’s skin to become less dry;
because of this, X rubs cream on X’s skin;
after this, this cream goes into X’s skin’

Le cas d’un verbe comme *shave* est plus compliqué, car la partie du corps sous-entendue lorsque le verbe est intransitif n’est pas évidente.

shave⟨SUI_X OBJ_Y PROV_Z OBL^{with_w}⟩ ⇔ ‘[[Y is hair]]
X removes Y from surface Z with a sharp-edged tool’

Le tableau 1 ci-dessus montre que sur le Corpus of Contemporary American, le lemme qui apparaît le plus souvent dans la suite *shave* + POSSESSIF + NOM est *head*. Dans l’expérience quotidienne, il ne s’agit pas de la partie du corps qui est la plus souvent rasée. C’est sans doute là un élément d’explication : étant donné qu’il s’agit d’une partie du corps inattendue, c’est justement elle qui est mentionnée le plus souvent. Les autres parties du corps sont ordinaires, donc il n’est pas nécessaire de préciser cette information.

En dépit de cela, la partie du corps qui est sous-entendue lorsque *shave* est intransitif est généralement le visage ; c’est donc la pilosité faciale qui est retirée. La barbe étant un attribut principalement masculin, il ne s’agit pas de ce qui

<i>shave</i> + <i>her</i> + NOM		<i>shave</i> + <i>his</i> + NOM	
<i>head</i>	59	<i>head</i>	112
<i>leg</i>	39	<i>beard</i>	44
<i>hair</i>	5	<i>face</i>	14
<i>armpit</i>	3	<i>leg</i>	11
		<i>mustache</i>	11

est rasé lorsque le sujet de *shave* est de genre féminin. Le tableau ci-contre montre, pour le verbe *shave*, quel lemme nominal est le plus fréquent selon que le déterminant est un possessif masculin ou féminin. Dans les deux cas, la partie du corps la plus fréquente est la tête, comme nous l’avons vu plus haut. En dehors de cela, le tableau montre une nette préférence pour les jambes lorsque le référent du sujet est féminin, probablement car il s’agit de la partie du corps qui est la plus susceptible d’être vue. De façon générale, les poils peuvent se trouver n’importe où sur le corps. Lorsque le sujet de la version intransitive de *shave* a un référent féminin, il n’y a donc qu’une interprétation indéterminée et réfléchie (*she shaved* ≡ *she shaved hair from her own body*). Il n’y a une interprétation réfléchie spéciale que lorsque le référent du sujet est masculin : il s’agira de la barbe ou de la moustache.

shave⟨SUI_X⟩ ⇔ ‘[[X is a man]]
X removes hair from X’s face with a sharp-edged tool’

La précédente analyse sur corpus montre qu'avec des verbes de soin corporel, la version intransitive implique une action sur une partie du corps particulière. Cette interprétation peut souvent s'expliquer par une fréquence d'association élevée entre ces verbes et une partie du corps particulière lorsqu'ils sont utilisés dans leur version de base. Cette analyse n'explique cependant pas pourquoi la version intransitive de ces verbes reçoit automatiquement une interprétation réfléchie. Le sémantisme de la version de base de ces verbes implique un agent qui effectue une action sur une partie du corps particulière, mais ne spécifie pas si le possesseur de cette partie du corps est le même que le référent du sujet ou non. Il nous faut donc comprendre pourquoi une interprétation non réfléchie est systématiquement écartée lorsque ces verbes sont associés à un schéma de complémentation intransitif.

Le tableau ci-après montre la cooccurrence des verbes de soin corporel suivis d'un syntagme nominal commençant par un déterminant⁸² :

	<i>a</i>	<i>the</i>	dém.	poss.	quant.
<i>bathe</i>	22	242	8	150	9
<i>braid</i>	15	56	3	157	6
<i>brush</i>	352	1421	71	2840	147
<i>cleanse</i>	18	273	16	172	17
<i>comb</i>	39	552	26	727	36
<i>floss</i>	0	2	0	34	0
<i>groom</i>	57	92	10	118	9
<i>lave</i>	0	6	0	8	0
<i>manicure</i>	2	7	1	5	1
<i>moisturize</i>	1	15	1	38	0
<i>plait</i>	3	7	0	17	1
<i>pluck</i>	501	514	30	156	54
<i>scrub</i>	44	581	30	345	53
<i>shampoo</i>	4	7	2	59	0
<i>shave</i>	129	205	109	797	106
<i>soap</i>	4	11	1	45	3
<i>wash</i>	193	1929	107	3638	204

Tableau 4. Cooccurrence de verbes de soin corporel et de syntagmes nominaux objets commençant par un déterminant

Pour un grand nombre de verbes de soin corporel, le syntagme nominal en fonction d'objet commence majoritairement par un possessif. Une analyse de ces possessifs révèle que pour ces verbes, la part des possessifs coréférentiels avec le sujet est plus élevée que celle des possessifs

⁸² Abréviations : dém. : démonstratif ; poss. : possessif ; quant. : quantifieur.

non liés au sujet du verbe (*floss* : 32 sur 34 ; *moisturize* : 25 sur 38⁸³ ; *plait* : 13 sur 17 ; *shampoo* : 44 sur 59 ; *soap* : 30 sur 45).

Ces résultats semblent montrer que les verbes de soin corporel privilégient la coïncidence entre l'agent et le possesseur de la partie du corps qui subit l'action, ce qui se traduit par une coréférentialité fréquente entre le référent du sujet et celui du possessif qui introduit l'objet. Nous pouvons dès lors supposer qu'en l'absence d'objet explicite avec ces verbes, cette coréférentialité fréquente est maintenue, d'où l'interprétation réfléchie associée à l'emploi intransitif de ces verbes. Cette solidarité entre soin corporel et réflexivité découle de l'expérience humaine commune : pour que son corps soit propre, un être humain typique va s'en charger seul. De façon conventionnelle, les êtres humains se lavent plus souvent qu'ils ne lavent les autres ou qu'ils ne se font laver par d'autres.

	NON RÉFLÉCHIS	RÉFLÉCHIS
<i>bathe</i>	259	43
<i>braid</i>	80	7
<i>cleanse</i>	96	87
<i>comb</i>	163	1
<i>floss</i>	1	0
<i>groom</i>	160	60
<i>lave</i>	20	0
<i>manicure</i>	2	0
<i>moisturize</i>	9	1
<i>plait</i>	11	1
<i>scrub</i>	195	48
<i>shampoo</i>	14	0
<i>shave</i>	212	28
<i>shower</i>	259	8
<i>soap</i>	9	25
<i>wash</i>	1571	185
<i>wax</i>	20	1

Tableau 5. Cooccurrence de verbes de soin corporel et de pronoms personnels objets

En dépit de cette solidarité entre soin corporel et réflexivité, le tableau ci-dessus montre qu'il est peu fréquent de trouver un pronom personnel réfléchi après un verbe de soin corporel. Ce type de pronom apparaît dans quelques contextes spécifiques :

⁸³ Le verbe *moisturize* est particulier dans la mesure où les possessifs qui introduisent le syntagme nominal objet ne sont dans une partie importante pas coréférentiels avec le référent du sujet. Cela est notamment dû au fait que le sujet représente souvent l'instrument de la situation dite par le verbe, c'est-à-dire le produit qui permet l'hydratation. Si l'on admet que ces produits sont appliqués par le référent du possessif, la part de possessifs représentant à la fois l'agent et le patient monte à 36 sur 38.

- (90) a. And frantically I shake this trunk, then that one, then this, **showering myself** with petals and perfume. [◇]
- b. I didn't want anything. I wanted to take a bath. I **scrubbed myself** so hard it was like my skin was coming off my face. [◇]
- c. The— but in order for a girl who made a baby when she was 15, which was much too early for her to work, she has to have at least a high school degree, she has to be able to know how to **wash herself**, how to type, how to drive a car. [◇]

Dans l'exemple (a), le narrateur apparente le fait que des pétales lui tombent dessus à une douche : il s'agit d'un emploi métaphorique où les pétales remplacent l'eau et où l'action n'a pas pour but de laver le corps de l'agent. Dans la situation de l'exemple (b), l'emploi du pronom réfléchi permet de montrer qu'il ne s'agit pas d'une instance typique de *scrub*. Les verbes de soin corporels, dans leur interprétation réfléchie, signifient des situations où un agent agit sur lui-même dans son propre intérêt, celui d'être propre. À l'inverse, l'exemple (b) décrit une situation où l'agent subit véritablement l'action qu'il effectue sur lui-même et devient détrimentaire plutôt que bénéficiaire : il se frotte le visage avec une telle intensité qu'au lieu de se rendre propre, il va presque jusqu'à s'infliger une douleur. L'apparition d'un pronom personnel réfléchi avec un verbe de soin corporel semble donc corrélé à un éloignement de la situation prototypique de soin corporel.

Cet éloignement du prototype est confirmé par l'exemple (c). Lorsque l'agent et le patient sont la même entité, il est plus fréquent d'utiliser *wash* dans sa version intransitive⁸⁴. Dans le cas présent, la capacité du référent du sujet à se laver seul est mise en doute. Il faut noter que des pronoms comme *herself* sont effectivement réfléchis, mais également emphatiques (Creissels 2006b:23-24). Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'emploi d'un pronom personnel réfléchi permet d'accentuer le fait qu'une action habituellement attendue sur une autre entité (*admire, look, denounce*) est réalisée sur soi. Le verbe *wash* représente une action que l'on effectue seul dans l'expérience humaine quotidienne. Être propre ne nécessite pas l'intervention de quelqu'un d'autre, sauf certains cas dans lesquels la cible de l'action est une entité avec une autonomie réduite (personnes à mobilité réduite, enfants, animaux et entités anthropomorphiques). Avec ces verbes la présence d'un pronom personnel réfléchi ou

⁸⁴ Une analyse de 500 occurrences aléatoires du verbe *wash* sur le Corpus of Contemporary American donne 16 occurrences du verbe dans son emploi intransitif à interprétation réfléchie contre 3 emplois avec un pronom personnel réfléchi.

emphatique n'est généralement pas nécessaire car il est attendu que l'action se fasse de façon autonome. L'emploi d'un pronom réfléchi marque en revanche une attente de non-réflexivité : on pense que le référent du sujet n'est pas en mesure de se laver seul. Cette attente peut éventuellement être déçue dans le cas où la personne que l'on croyait incapable de se laver l'a fait de façon autonome.

Comme c'est le cas des verbes d'habillement, les verbes de soin corporel se situent sémantiquement entre le réfléchi et l'autocausatif, d'où la possibilité de faire apparaître un pronom personnel réfléchi en fonction d'objet dans certains contextes très spécifiques. Le caractère exceptionnel de l'apparition du pronom réfléchi avec ces verbes s'explique par la difficulté de contraster le patient avec d'autres référents humains auxquels la prédication ne s'applique pas. En effet, dans ces situations courantes, l'agent et le patient sont le plus souvent identiques.

Les verbes de soin corporel et d'habillement ont donc des propriétés syntaxiques et sémantiques communes. On peut attribuer cela au fait qu'il s'agit de deux grands types de situations qui impliquent le corps. Il ne s'agit cependant pas des seules situations qui ont une incidence sur le corps : on peut notamment penser aux massages ou aux modifications corporelles comme les tatouages ou les piercings. Ces situations diffèrent de l'habillement ou du soin corporel de plusieurs façons :

- Il est relativement rare de se tatouer, se percer ou se masser soi-même ; contrairement aux deux types de situations qui nous intéressent, l'agent et le patient sont le plus souvent distincts ;
- S'habiller et se laver sont des actions quotidiennes, très courantes, tandis qu'il est plus exceptionnel d'être massé et de modifier son corps ;
- Les verbes de soin corporel et d'habillement représentent des situations qui sont nécessaires pour pouvoir paraître en public.

Dans le cas des verbes ayant un emploi intransitif dérivé, l'emploi de ce schéma permet donc de supprimer l'expression d'un des arguments de sémantisme de base du verbe. Lorsque cet emploi a une interprétation réfléchie, l'un des arguments non exprimés a pour référent le même que celui du sujet. Cet emploi n'est pas possible pour tous les verbes de l'anglais. Les caractéristiques des familles de verbes qui permettent cet emploi sont donc avant tout conventionnelles plus que sémantiques.

6.3.2. Interprétation définie spéciale

L'emploi intransitif dérivé avec interprétation réfléchie est très proche de celui que l'on peut observer avec les verbes intransitifs suivants :

- (91) a. “Fine, Edward. I’m going to get a ride. You can take the bus if you want. I’ll see you there or I’ll see you at home.” Edward **shrugged**. He could be so careless when he didn’t care. He started walking in the direction of town. [◇]
- b. “We both knew this was to make life easier. And now it’s silly, isn’t it?” She **nodded**, agreeing with herself. “Being married? Isn’t it?” [◇]
- c. “You’re Natalie Goldberg?” a man says and clasps her hand. “It’s a pleasure to meet you.” Behind us, a gray-haired woman turns from the stacks of new arrivals. “Natalie?” She **blinks** as if she can hardly believe her good fortune. “All my friends are going to your reading tonight. We’re so excited.” [◇]

Il s’agit là de verbes dénotant le mouvement d’une partie du corps spécifique. Ces verbes et ceux qui ont un emploi intransitif réfléchi ont en commun le fait que leur version intransitive représente une action qui n’implique que soi-même ($X \text{ blinks} \equiv X \text{ blinks } X\text{'s eyes}$). Ils diffèrent cependant sur deux points.

- Les verbes de soin corporel et d’habillement, dans leur version transitive, n’impliquent pas nécessairement l’action d’un agent sur lui-même. À l’inverse, peu importe le schéma de complémentation, les verbes de mouvement corporel impliquent toujours une partie du corps du référent du sujet ; il y a donc nécessairement un élément réfléchi dans le sémantisme du verbe.
- La version intransitive des verbes de mouvement corporel implique toujours une partie du corps spécifique, tandis que l’objet omis des verbes de soin corporel peut parfois être interprété comme « soi-même » dans leur version intransitive. C’est une partie du corps ou le corps entier qui peut être lavé ou rasé, mais par métonymie c’est la personne entière qui peut être considérée comme plus propre. Cette extension métonymique n’est pas possible avec les verbes de mouvement corporel : seule une partie du corps change de position momentanément.

Nous décomposons ci-dessous le sémantisme de la version intransitive du verbe *shrug*, qui implique nécessairement un mouvement des épaules :

shrug{S_{UJ_X}} ⇔ ‘X raises X’s shoulders momentarily;
after this, X lowers X’s shoulders momentarily’

Comme le montre l'exemple (91), ce mouvement sert notamment à signifier l'indifférence (*he could be so careless when he didn't care*), mais cette émotion n'est pas un élément définitoire du verbe. Il est possible d'utiliser le verbe *shrug* pour signifier tout mouvement d'épaule tel qu'il vient d'être décrit, y compris lorsque l'on ne sait pas si l'agent essaie de transmettre une émotion ou un message spécifique. L'absence de connaissance ou d'intérêt est généralement interprété lorsqu'il y a un haussement d'épaules, mais il ne s'agit pas d'un élément nécessairement associé à cette action.

Une analyse sur corpus des noms qui suivent le verbe *shrug* et un déterminant possessif montre que certains objets du verbe ne représentent pas des parties du corps :

- (92) a. She shrugged his sport coat from her shoulders and handed it over. [◇]
 b. Lisa shrugged her backpack onto her shoulder. [◇]

Dans ces cas-ci, il s'agit d'un schéma de complémentation particulier, à savoir le schéma de mouvement causé (*caused-motion construction*), où le verbe a pour compléments un sujet, un objet et un complément de provenance, de trajectoire ou de destination. Dans ces deux cas, la situation décrite implique toujours une ou les deux épaules : le référent du sujet effectue un mouvement d'épaule afin d'enlever le manteau ou de mettre son sac dessus. À défaut d'être le référent de l'objet, les épaules sont le référent de l'expression de lieu.

Il est à noter que dans ces cas-ci, le verbe *shrug* perd son association usuelle avec l'absence de connaissance ou d'intérêt : il s'agit simplement d'un mouvement corporel qui n'est pas déclenché par une émotion particulière.

Comme indiqué dans le tableau ci-contre, lorsque *shrug* est utilisé dans une structure strictement transitive avec un objet introduit par un possessif, c'est le lemme *shoulder* qui apparaît comme tête du constituant objet dans 99,2% des cas où l'objet représente une partie du corps. Il y a donc une solidarité apparente entre ces deux termes.

SHOULDER	837
EYEBROW	4
HELPLESSNESS	2
SHRUG _N	2
WING	2
BROW	1
DISINTEREST	1
EAR	1
INDIFFERENCE	1
PALM	1
UNCERTAINTY	1

Cette fréquence d'association explique l'interprétation du verbe lorsqu'il est intransitif. Il est tellement fréquent de croiser cette partie du corps avec ce verbe qu'en l'absence d'objet, on associe automatiquement le mouvement dit par le verbe avec cette partie du corps.

Les résultats de l'analyse sur corpus des objets de *shrug* font en revanche apparaître que d'autres parties du corps sont possibles en tant que référent de l'objet de ce verbe⁸⁵ :

- (93) a. He taps the text with his ballpoint. “Shouldn’t the Earth’s rotational speed be corrected for the latitude of St. Louis, the way an LP record moves faster at its edge than halfway in toward its hole? And then there’s the wobbling of the earth’s axis, right? — that causes the precession of the equinoxes. Plus or minus the couple of millimeters a year that the crustal plates grind along.” He grins and **shrugs his eyebrows**.[◇]
- b. “It's okay,” he said with a wag of his tail. “Tiger has gone on patrol. I’m supposed to keep you away. Just make sure that you watch out for him. It takes quite a while for Tiger to get all the way around the whole yard. What are you doing here, anyway? You look like somebody has been taking care of you.” Spike stretched out and touched his nose against the fence. I shrugged my ears. “I got dumped. I think.”[◇]
- c. MR. GHOSH: Yes, well then, perhaps you can tell me why I would permit my son to marry your daughter.
Mr. Ghosh raises his palms. It’s all over as far as he’s concerned. [...]
 UNCLE #1: Are you saying there’s no way you’d consider this match?
Mr. Ghosh shakes his head, shrugs his palms.
 UNCLE #1: Perhaps some inducement? Would that be of any help?
 MR. GHOSH (*considering this*): What could he possibly offer?
 UNCLE #1: Probably nothing. But perhaps, in fairness, we should find out.[◇]

La possibilité de faire apparaître après *shrug* un objet qui réfère aux sourcils, aux oreilles ou aux paumes de la main semble indiquer que ce verbe n'implique pas forcément les épaules. Il indiquerait donc plus largement le mouvement vertical léger et rapide d'une partie du corps⁸⁶ :

⁸⁵ L'utilisation du verbe *shrug* et d'autres verbes de mouvement corporel avec des noms abstraits comme *disinterest*, *helplessness*, *indifference* et *uncertainty* sera abordée lors de l'étude de la structure transitive. Nous remarquerons simplement que la présence de ces noms au voisinage de ce verbe indique à quelles émotions l'action signifiée par *shrug* est couramment associée.

⁸⁶ Il est toutefois plus probable que *shrug* désigne le mouvement d'une partie du corps spécifique (à savoir les épaules) et, par extension métaphorique, d'autres parties du corps, plutôt qu'un mouvement spécifique qui aurait

shrug(S_{UJ_X} O_{B_{J_Y}}) ⇔ ‘X raises X’s Y momentarily;
after this, X lowers X’s Y momentarily’

Cet emploi intransitif est limité aux verbes qui signifient un mouvement d’une partie du corps, mais tous les verbes de cette catégorie ne peuvent être utilisés de cette façon. Si certains verbes sont fréquemment associés à une partie du corps spécifique, cette partie ne peut être omise sans perte de grammaticalité. C’est le cas, par exemple, des verbes *bat* (typiquement associé aux noms *eyelash* ou *eyelid*), *purse* (*lips*) ou *wag* (*tail*). Si l’emploi défini spécial a une cohérence sémantique, il ne faut donc pas négliger une grande part d’idiosyncrasie.

6.3.3. Interprétation réciproque

Nous pouvons établir un troisième ensemble de verbes intransitifs dérivés, à l’instar de ceux présents dans les exemples suivants :

- (94) a. JOHN QUIÑONES (voiceover): *We run the entire scene once more. Our cowboys greet each other. And Elizabeth explodes over what she sees.*
ELIZABETH: There’s two men **kissing** and holding hands over there. I mean, it’s not natural. [◇]
- b. As a married couple, we desperately wanted to be together, yet we felt we constantly had to be on guard with each other, just like when we **were dating**. [◇]
- c. That didn’t stop Holmes and Louis Phillips in their collaboration on a 352-page book (Renaissance Books, \$12.95, paperback) outlining the origins of hundreds of individual and team sports nicknames.
They might derive from a favorite expression (“Say Hey” Willie Mays) or the athlete’s performance (“The Great One” Wayne Gretzky), or they might **rhyme** (Stan “The Man” Musial). [◇]
- d. More than five years after the quakes began a sharp and steady increase, the strongest action by the Republican governor, Mary Fallin, has been to name a council to exchange information about the tremors. The group **meets** in secret, and has no mandate to issue recommendations. [◇]

finir par se spécialiser. Les reconstructions étymologiques ne remontent qu’au moyen-anglais ; en l’absence de données tangibles, les deux hypothèses peuvent être envisagées.

Tous ces verbes représentent des situations qui impliquent au moins deux arguments : *kiss* implique nécessairement une entité animée qui entre en contact avec une autre entité. Nous dirons provisoirement que lorsque ces verbes sont associés à un schéma de complémentation intransitif, la situation qu'ils représentent est réciproque ($X \text{ and } Y V \equiv X \text{ and } Y V \text{ each other} \equiv X V Y \text{ and } Y V X$).

Comme nous l'avons dit plus haut, l'étude du réciproque va souvent de pair avec celle du réfléchi. En effet, comme pour le réfléchi, le réciproque n'implique pas de sous-spécification d'un référent, mais un remodelage du rôle des référents impliqués dans la situation dite par le verbe.

Si les opérations réfléchies peuvent n'impliquer qu'un seul référent qui interagit avec lui-même, les opérations réciproques impliquent nécessairement un sujet qui représente une **entité plurielle**, c'est-à-dire une entité analysable comme une somme d'individus qui, pris un par un, possèdent la propriété signifiée par le nom (Creissels 2006a:113). Dans le cas le plus simple, les référents du sujet sont au nombre de deux et lors d'une interaction réciproque, chacun assume, simultanément ou tour à tour, les deux rôles sémantiques impliqués par le verbe.

Dans des cas plus complexes, le nombre de référents du constituant sujet est supérieur à deux. Dans cette situation, selon Creissels (2006b:21), il serait trop restrictif de dire que chacun des référents qui constituent l'entité plurielle assume les deux rôles, tour à tour ou simultanément, avec chacun des autres référents constitutifs de l'entité plurielle. L'auteur définit donc plutôt comme réciproque une interaction avec un rôle A et un rôle B qui implique un groupe d'entités dont une proportion significative joue, par rapport à d'autres membres du groupe, tantôt le rôle A, tantôt le rôle B.

La pluralité des référents peut être inhérente, si le sujet est une unité linguistique qui implique dans son sémantisme une pluralité de référents, comme *couple* ou *everyone*, ou construite grâce à certains procédés morphologiques ou syntaxiques, comme le pluriel ou la coordination.

La plupart des verbes ayant ce contraste entre un emploi transitif et un emploi intransitif réciproque (*court, date, divorce, embrace, fuck, hug, kiss, marry, wed*) semblent impliquer généralement l'affection, le sentiment amoureux ou amical. Ce sentiment ne fait pas partie de la définition du verbe : il est tout à fait possible d'épouser quelqu'un non pas par amour mais par intérêt financier, par exemple. Cette association est cependant usuelle. Dans la représentation psychologique collective, lorsque deux personnes se marient ou s'embrassent, nous pensons par défaut que ces personnes sont sûrement amoureuses (ou qu'elles entretiennent

une relation) car c'est l'expérience quotidienne que nous avons de ces situations. Il s'agit donc d'une catégorie de verbes labiles non pas sémantique mais connotationnelle, pour laquelle le sens de réciprocité de la version intransitive est dû à la notion de relation affective.

Nous décomposons ci-dessous le sémantisme des versions transitive puis intransitive du verbe *date*. La notation « X+Y » indique que le référent du sujet doit être une entité duelle, que cette dualité soit lexicalement inhérente (unités linguistiques impliquant sémantiquement une pluralité) ou construite (pluriel ou coordination). Les deux référents qui composent cette entité duelle sont les mêmes que les référents du sujet et de l'objet de la version transitive du verbe.

$date\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y \rangle \Leftrightarrow$ 'X begins to have a romantic relationship with Y;
because of this, X does many things with Y regularly'

$date\langle \text{SUI}_{X+Y} \rangle \Leftrightarrow$ 'X and Y begin to have a romantic relationship together;
because of this, X and Y does many things together regularly'

Comme nous le verrons en étudiant le schéma en *with*, la réciprocité est tellement ancrée dans ces verbes qu'il est possible de se demander si la version intransitive n'est pas également la version de base aux côtés de la version transitive. Le verbe *rhyme* est dans le même cas. Il s'agit d'un verbe dont le sémantisme implique nécessairement la réciprocité du fait de la similarité phonétique entre ses arguments. Il n'y a donc aucune différence purement sémantique entre la version intransitive de ce verbe et celle où il est suivi d'un complément prépositionnel en *with*. La seule différence est informationnelle et réside dans le choix du sujet, donc souvent dans celui de thème de l'énoncé.

$\left\{ \begin{array}{l} rhyme\langle \text{SUI}_{X+Y} \rangle \\ rhyme\langle \text{SUI}_X \text{ OBL}^{with}_Y \rangle \end{array} \right\} \Leftrightarrow$ '[[X and Y are words]]
X ends in the same sounds as Y'

Le verbe *kiss* diffère de *date* et *rhyme* dans la mesure où les versions intransitive et transitive n'ont pas le même sens ; ils ne diffèrent pas simplement d'un point de vue informationnel. Dans son sens de base, le verbe *kiss* peut être décomposé comme suit :

$kiss\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y \text{ LOC}_Z \rangle \Leftrightarrow$ '[[Z is a part of Y's body]]
X's lips move as X wants;
because of this, X's lips touch Y at place Z'

Lorsque le verbe est intransitif, le référent de son sujet est nécessairement une entité plurielle. De plus, par rapport à la version de base, la version intransitive implique un remodelage des rôles sémantiques impliqués par la situation. Ces deux propriétés sont des marqueurs potentiels

d'une opération réciproque. La version intransitive de *kiss* ne possède pas tout à fait les mêmes propriétés qu'un verbe dont l'objet est *each other*, comme *notice* dans l'exemple suivant :

- (95) Although for a time they both attended Wheaton College in Illinois, Sam transferred to Columbia University after Phoebe's freshman year. "We had noticed each other from a distance," says Phoebe, "but we never actually met."[◇]

Dans une interaction réciproque classique impliquant deux entités, l'interaction peut être décomposée en deux sous-interactions distinctes, simultanées ou successives. Ces sous-interactions sont de même type et impliquent exactement les mêmes rôles, mais il y a une inversion entre les entités qui remplissent ces rôles d'une sous-interaction à une autre.

notice(S_{UJ_{X+Y}} OBJ[*each other*]) ⇔ '[[X does not know that Y is at the same place as X]
after this, X $\left\{ \begin{array}{l} \text{sees} \\ \text{hears} \end{array} \right\}$ Y;
because of this, after this, X knows that Y is at the same
place as X

[[Y does not know that X is at the same place as Y]
after this, Y $\left\{ \begin{array}{l} \text{sees} \\ \text{hears} \end{array} \right\}$ X;
because of this, after this, Y knows that X is at the same
place as Y'

Comme nous le montrons ci-dessous, la version intransitive du verbe *kiss* est quelque peu différente et ne se décompose pas exactement de la même façon :

kiss(S_{UJ_{X+Y}}) ⇔ 'X's lips move as X wants;
Y's lips move as Y wants;
because of this, X's lips touch Y's lips'

Lorsque *kiss* est intransitif, le référent du sujet est une entité duelle dont les parties constitutives agissent chacune de façon volontaire. Cela signifie que le contact est désiré par les deux personnes, ce qui n'est pas nécessairement le cas de la version transitive, où le référent de l'objet peut très bien ne pas être consentant.

Par ailleurs, la décomposition de la version intransitive montre que *kiss*(S_{UJ_{X+Y}}) ne signifie pas simplement 'X kisses Y and Y kisses X'. Il est difficile de conceptualiser cette situation comme deux interactions distinctes regroupées en une seule : en réalité, lorsque X embrasse Y et que Y embrasse X, X et Y ne se touchent qu'en un seul endroit. Il ne s'agit donc pas simplement de deux actions parallèles, mais plutôt d'une action unique initiée par deux entités avec un seul point de contact. Creissels (2006a:30) regroupe ce genre de sémantisme sous le terme de **réciproque coopératif**. Les deux mouvements sont nécessairement simultanés et par défaut ce

sont les lèvres qui sont le point de contact ; s'il s'agit d'une autre partie du corps comme les joues, cela sera précisé :

(96) AGENT PIRO: He told me that we would see each other again, which I knew wasn't going to happen. And then he said goodbye in the traditional Arab manner. And I was a little surprised. I kind of saw him tear up.

PELLEY: You said he said goodbye in the traditional Arab manner.

AGENT PIRO: Yes. That's where you kiss on the cheek three times.

PELLEY: Left, right, left.

AGENT PIRO: Left. Yes. [◇]

Il est à noter qu'il ne sera pas possible d'utiliser la version intransitive de *kiss* si les deux participants s'embrassent l'un l'autre sur le bras simultanément, par exemple. Pour que *kiss* puisse être utilisé de façon intransitive avec une interprétation réciproque, il faut que la partie du corps impliquée soit en contact chez les deux participants. Étant donné que l'action se fait prototypiquement avec les lèvres, la partie du corps cible doit donc nécessairement se situer non loin de celles-ci, ce qui laisse finalement peu de possibilités.

Avec ces verbes, il est possible de trouver *each other* ou *one another* en fonction d'objet. Dans ce cas, les pronoms réciproques ont la même fonction que les pronoms réfléchis et servent à focaliser l'objet.

- (97) a. U.S. census data found that twenty-seven percent of agricultural workers are mostly likely to **marry each other**. [◇]
- b. "The fact to remember here is that both ISIS and al-Nusra are designated terrorist organizations," she said. "Yes, they've been fighting each other for months, but that doesn't change our view of both of those groups." [◇]

Dans les deux exemples ci-dessus, ce qui nous intéresse n'est pas l'action mais l'identité du référent de l'objet. Utiliser ces verbes de façon transitive avec un pronom réciproque signifie que les agriculteurs peuvent épouser des gens venant d'autres catégories socioprofessionnelles, ou que les organisations terroristes pourraient combattre d'autres entités politiques. L'utilisation du pronom réciproque permet donc d'explicitier qu'il y avait des alternatives possibles à celle qui représente la cible de l'interaction.

Parmi les verbes intransitifs à interprétation réciproque, deux fonctionnements distincts semblent donc se dégager.

Une première catégorie de verbes (*kiss, hug, fuck, fight*) a pour sémantisme de base une action asymétrique : *X kissed Y* n'implique pas *Y kissed X*, ni même que Y était d'accord pour être embrassé. À l'inverse, l'action devient symétrique lorsque le verbe est associé à un schéma de complémentation intransitif : *X and Y kissed* signifie que l'action était volontaire pour les deux participants.

La seconde catégorie (*marry, date*) a un sémantisme de base qui indique a priori une action symétrique : *X dated Y* implique nécessairement *Y dated X* et l'on suppose que les deux participants sont consentants. Dans ce cas, la version intransitive n'apporte aucune plus-value sémantique et représente exactement la même situation. La seule différence entre les deux versions se fait alors dans la sélection du sujet, qui est soumise à des considérations discursives.

Un emploi intransitif avec interprétation réciproque n'est pas possible avec tous les verbes. Le verbe *resemble* est un exemple typique : *A resembles B* implique nécessairement *B resembles A*, la seule différence résidant dans le choix, parfois contraint, du point de référence de la comparaison. Même s'il s'agit du même mécanisme que pour le verbe *marry*, il est impossible d'utiliser *resemble* avec un schéma de complémentation intransitif. Il ne faut donc pas négliger le fait que dans certains cas, la possibilité d'emploi de la version intransitive est due aux propriétés idiosyncratiques des verbes et non à une logique sémantique.

6.3.4. Interprétation indéfinie spéciale

Nous étudions enfin une dernière catégorie de verbes intransitifs :

- (98) a. I would say every smoker has the right to **smoke** until the smoke hits my nose. And then it ceases to become a right. \diamond
- b. I wonder about cooking, though. If you're cooking, can you tell me, is it better to use a microwave, a Crockpot, the oven? What really saves you money? \diamond

- c. Up next, it's an emotional question so many baby boomers are struggling with:
Should their parents still **be driving**? That's right after this. [◇]

Il s'agit de verbes représentant des situations qui impliquent au moins deux arguments, mais dont un seul est mentionné. En (a), l'argument omis représente du tabac, généralement sous forme de cigarettes ; en (b), il s'agit de nourriture, donc d'ingrédients transformés en vue d'être mangés ; enfin, en (c), il s'agit d'un véhicule routier.

L'interprétation de ce type d'emploi intransitif est donc indéfinie. L'argument qui est omis en discours n'est pas un élément saillant du contexte : le locuteur n'attend pas de l'allocataire qu'il connaisse son identité, généralement par manque de pertinence. Cet emploi implique par contre que l'entité non mentionnée appartient à une catégorie sémantique bien définie. Comme nous pouvons le voir, il s'agit d'entités attendues, non exceptionnelles, qui sont typiquement impliquées dans les situations dites par ces verbes.

Les verbes ayant cet emploi proviennent de catégories sémantiques très variées :

- Les verbes d'ingestion (*drink, eat, smoke*) désignent une situation dans laquelle un agent fait entrer une substance dans son corps par la bouche.
- Les verbes de création (*draw, paint ; type, write*) représentent des situations où un agent crée un produit (ici une représentation ou un texte).
- Les verbes de cuisine (*bake, cook*) désignent des situations où un agent applique de la chaleur à un ou plusieurs objets en vue de le transformer.
- Les verbes de conduite (*drive, fly, ride*) signifient une situation dans laquelle un agent contrôle le mouvement d'un véhicule.

À ces verbes, il faut ajouter d'autres comme *dust, hunt, read* ou *wash*.

L'entité omise de cet emploi intransitif appartient donc à une catégorie sémantique particulière qui dépend du verbe utilisé. Le verbe *eat* représente fondamentalement une situation dont l'un des arguments est une entité matérielle. Malgré cela, lorsque le verbe a un emploi indéfini spécial, l'argument omis en discours représente nécessairement de la nourriture, c'est-à-dire des choses qui sont conventionnellement mangées par les êtres humains en général.

(99) Kathy Dobson's four children learned this lesson last year when they loaded their lunch hours with activities—at the expense of... lunch. “They told me they didn't have time to **eat**,” says the mom from Ingleside, Ontario. [◇]

Dans l'exemple (99), on ne s'attend ainsi pas à ce que les enfants mangent de l'herbe ou des insectes, puisqu'il ne s'agit pas de choses qui sont conventionnellement mangées dans l'aire culturelle anglophone.

Si divers aliments comme des pommes de terre ou du saumon peuvent occuper le rôle de patient avec le verbe *bake*, le verbe implique exclusivement de la pâtisserie (gâteaux, tartes) dans son emploi intransitif spécial. L'argument omis du verbe *read* devra être un texte d'une longueur minimale destiné à être lu pendant un certain temps, comme un livre ou un journal, mais pas un mode d'emploi ; celui du verbe *write* obéira aux mêmes principes : il devra s'agir d'une composition personnelle destinée à être lue pendant un certain temps, et non une liste de courses par exemple. Les verbes *iron* et *wash* impliquent exclusivement des éléments textiles comme des vêtements ou des draps. Enfin, un verbe assez générique comme *drive*, qui implique la manipulation d'un véhicule, ne peut pas avoir pour argument omis un bateau ou un train mais nécessairement un véhicule routier.

Dans leur version de base, ces verbes représentent des situations qui sont généralement classifiées comme des **accomplissements** (*accomplishments*), selon la classification de Vendler (1957) :

- Il s'agit de situations dynamiques, qui contrastent avec les situations statiques par le fait qu'elles impliquent un changement et qu'elles ont une structure temporelle interne avec des phases que l'on peut distinguer.
- Ces situations sont duratives, c'est-à-dire qu'elles impliquent une évolution sur une durée minimale : il est impossible de dire que le début et la fin de l'action sont confondus.
- Enfin, ces situations sont téliques : elles ont un point terminal inhérent, une fin naturelle au-delà de laquelle elles ne peuvent se poursuivre.

Ainsi, si l'on affirme que quelqu'un mange quelque chose, comme une madeleine, cette personne ne pourra pas continuer de manger la madeleine après qu'elle sera arrivée dans son

estomac. Les accomplissements impliquent la notion de complétude : elles doivent arriver à leur terme pour pouvoir affirmer qu'elles se sont déroulées.

En sous-spécifiant l'un des arguments de la situation à laquelle ils renvoient, l'emploi intransitif de ces verbes permet également de mettre l'entité qui remplit ce rôle à l'arrière-plan. Reprenons l'énoncé (b) de l'exemple (98) :

(100) I wonder about cooking, though. If **you're cooking**, can you tell me, is it better to use a microwave, a Crockpot, the oven? What really saves you money?

Le verbe *cook* n'est plus vu comme un accomplissement, mais comme une activité : la situation reste dynamique et durative, mais son terme n'est plus pris en compte. Cela peut notamment signifier qu'il y a une quantité non définie d'entités affectées, comme plusieurs plats à cuisiner. Dans ce cas, la situation peut donc théoriquement se poursuivre sans jamais prendre fin.

Si les catégories sémantiques de verbes qui permettent cet emploi sont très variées, nous pouvons observer que très peu de verbes dans chacune de ces catégories sont concernés par cet emploi :

- Les verbes de cuisine trop spécifiques (par exemple *boil, char, microwave, roast, sauté, steam* ou *toast*) sont proscrits ;
- Les verbes de conduite ne peuvent avoir cet emploi si le véhicule utilisé est déjà lexicalement incorporé dans le verbe (par exemple *balloon, cycle, punt, raft, skate* ou *sledge*) ;
- Des verbes comme *consume* ou *ingest* sont impossible, de même que les verbes *devour, gobble, munch* ou *nibble* pour *eat*, les verbes *guzzle, quaff, sip* ou *slurp* pour *drink* ou les verbes *puff* ou *sniff* pour *smoke* ;
- Si le verbe *read* peut être utilisé de façon intransitive avec une interprétation indéfinie spéciale, ce n'est pas le cas des verbes *decipher, peruse, skim* ou *scan*, pourtant de la même catégorie sémantique ;
- De même, il est possible d'utiliser le verbe *write* avec ce sens, mais pas les verbes *author, chronicle, draft* ou *pen*.

La plupart de ces verbes sont donc des hyponymes des verbes qui permettent l'emploi intransitif spécial, mais il peut s'agir d'hypéronymes comme *consume, ingest* ou *author*. Il semblerait donc que les verbes ayant un sens trop vague ou trop spécifique soient exclus de cet emploi.

Cela montre qu'il ne faut pas uniquement raisonner en catégories sémantiques de verbes labiles comme le fait Levin. D'autres critères sont à prendre en compte, comme le degré de granularité du verbe.

La granularité n'est pas la seule explication possible. Dans une interview de Sweet Brown devenue virale sur internet, celle-ci utilise de façon intransitive le verbe *barbecue*, pourtant très spécifique d'un point de vue sémantique :

(101) Well, I woke up to go get me a cold pop. And then I thought somebody **was barbecuing**. I said, "Oh, Lord Jesus, it's a fire!" Then I ran out, I didn't grab no shoes or nothin', Jesus, I ran for my life! And then the smoke got me, I got bronchitis! Ain't nobody got time for that!

Dans ce cas, le verbe *barbecue* ne signifie pas tant le mode de cuisson des aliments qu'une occupation. L'association du verbe avec le schéma intransitif permet de délaissé l'aspect technique de son sémantisme au profit de son aspect social. Utilisé de façon intransitive, le verbe représente donc davantage un évènement au cours duquel plusieurs personnes se rassemblent à l'extérieur pour se sustenter et se divertir.

Les verbes qui permettent cet emploi signifient donc des tâches courantes de la vie quotidienne, pouvant être effectuées pendant un certain temps et qui occupent une partie de la journée de l'agent. Encore une fois, l'explication de l'emploi de certains schémas de complémentation n'est donc pas à chercher du côté de la sémantique mais du côté de la conventionalité.

6.3.5. Le schéma intransitif a-t-il un sens véritable ?

Lorsqu'il est associé à un verbe dont il n'est pas le schéma de complémentation de base, le schéma intransitif est donc signifiant : il apporte une plus-value sémantique au verbe. Cette plus-value peut être un ajout de matériau sémantique, comme c'est le cas pour le verbe *kiss*, ou un resserrement des possibilités de référence pour l'un des arguments dont l'expression a été omise en discours.

Lorsque ce schéma a un sens, on peut difficilement considérer qu'il s'agit d'un sens général d'action. La version intransitive du verbe *kiss*, par exemple, a un sens qui ne peut se résumer à un simple 'X agit' : c'est une situation qui implique deux personnes agissant volontairement l'une sur l'autre. Les autres catégories de verbes que nous avons étudiées échappent également

au prototype intransitif généralement donné. Il ne s'agit pas simplement d'actions effectuées par un agent pour lui-même, mais d'actions faites sur une entité dont l'identité — l'agent lui-même, une partie du corps spécifique, une catégorie d'objet — varie selon le verbe qui est associé au schéma de complémentation intransitif.

En tant que schéma de complémentation dérivé, l'association du schéma intransitif et d'un verbe implique nécessairement l'omission d'un ou plusieurs arguments de la situation dite par le verbe. L'interprétation de cette omission changera selon le contexte d'utilisation et le sémantisme du verbe.

Pour certaines catégories de verbe, l'interprétation de la version intransitive (réflexivité, réciprocité, généricité) est prévisible et motivée par notre expérience quotidienne. Pour un certain nombre de verbes, il nous faut cependant admettre que l'interprétation de la version intransitive n'est due qu'à leurs propriétés idiosyncratiques. C'est notamment le cas du verbe *behave*, dont les deux arguments, un agent et une manière, sont respectivement projetés sur les fonctions de sujet et de complément de manière.

behave(SUX MAN_Y) ⇔ 'X does things in way Y for some time'

Lorsque le complément de manière est absent, rendant de fait le verbe intransitif, l'interprétation de l'argument non exprimé est totalement spécifique au verbe :

(102) In every town across America you hear stories about youngsters who steal cars and get into fights, who just can't seem to **behave**.[◇]

On ne doit alors pas interpréter l'argument omis de façon indéfinie ('X se comporte d'une certaine façon'), mais d'une façon plus spécifique : 'X se comporte de façon convenable'.

Comme nous l'avons dit plus haut, le point commun de tous ces emplois intransitifs dérivés est qu'ils représentent des situations dont un seul participant est mis en saillance. Cette propriété est contrainte par la forme du schéma de complémentation : puisqu'il s'agit d'un schéma n'impliquant strictement qu'une seule fonction, seul un argument trouve une expression en discours. Le fait de n'avoir qu'un seul complément implique une réorganisation sémantique, soit en sous-spécifiant un argument, soit en donnant une interprétation spéciale à l'argument non exprimé, comme une interprétation réfléchie ou réciproque. Cette mise en saillance d'un seul participant est davantage une propriété commune de tous les emplois intransitifs dérivés qu'un sens commun, dont l'existence semble difficile à justifier.

7. Le schéma en *with*

Si le sémantisme de la préposition *with* a été étudié en linguistique, ce n'est pas le cas du schéma de complémentation comprenant un sujet et un complément prépositionnel en *with*, ni des verbes qui y sont fréquemment associés.

- (103) a. He added that his government **agreed** with elements of Moscow's statement, including the value of maintaining economic ties between Lithuania and the Soviet Union. [◇]
- b. I used to work on the military base closing commission, where we **dealt** with shutting down military bases all over the country. [◇]

Avec ces verbes, la préposition *with* est contrainte : elle n'est pas en concurrence avec d'autres prépositions et introduit un constituant nominal dont le référent instancie un argument de la situation dite par le verbe recteur.

Étant donné que nous étudions exclusivement les compléments marqués par la préposition *with*, nous ne prenons pas en compte les cas où la préposition sert à marquer l'instrument (a) ou l'accompagnant (b) de la situation dite par le verbe :

- (104) a. The first time J. Dee was there, he looked around the room, noticed that his was the only black face, contemplated his wings, then commenced **eating** with a fork. [◇]
- b. At lunchtime, I **ate** with a small group of men. I had never seen men like these. [◇]

La seule propriété qui les classerait dans la catégorie des compléments est la contrainte linéaire qui pèse sur ces constituants. Dans ces énoncés, les éléments soulignés ne peuvent être déplacés. Cela est principalement dû au fait qu'ils dépendent d'un verbe intransitif qui ne possède aucun autre dépendant. Les autres propriétés orientent ces constituants vers la catégorie des adjoints :

- (i) Le choix de la préposition *with* n'est pas dû au verbe recteur mais au sémantisme exprimé par le constituant et il s'agit de dépendants qui ne sont pas spécifiques à une catégorie verbale particulière ;
- (ii) Ces constituants ne sont pas syntaxiquement obligatoires ;
- (iii) Ils peuvent apparaître aux côtés d'une anaphore verbale (...*he commenced eating, and he did so with a fork ; I ate at lunchtime, and I did so with a small group of men*) ;
- (iv) Ils représentent des circonstants, c'est-à-dire des entités qui ne sont pas nécessaires à l'identité de la situation dite par le verbe.

Nous analysons le sémantisme de la préposition dans tous ses emplois avant de nous intéresser au schéma de complémentation dans son ensemble et ses possibilités d'association avec les verbes.

7.1. Sémantisme de la préposition *with*

7.1.1. Origine de la préposition

Selon le *American Heritage Dictionary of the English Language*, la préposition *with* proviendrait de l'association de deux éléments en proto-indo-européen :

- la racine **wi-*, signifiant 'séparé', que l'on retrouverait également dans le mot *wide* ;
- le suffixe comparatif **-tero*⁸⁷, généralement affixé à des éléments spatiaux (*after*, *further*, *exterior*) ou pronominaux (*other*, *whether* [de **kwo-tero*, 'lequel plus que l'autre'], *iterate* [de **i-tero*, 'plus de cela']).

L'ancêtre indo-européen reconstruit de la préposition *with* (**wi-tero*) signifierait donc 'plus séparé'. En germanique commun, l'ancêtre supposé de l'anglais, allemand, néerlandais et des langues scandinaves, le terme serait devenu **wiþr* et aurait acquis la signification 'contre'. Ce sens est toujours présent chez les descendants allemand (*wider*) et néerlandais (*weder*) de la préposition⁸⁸.

Jusqu'en vieil-anglais, la préposition *wiþ* signifiait exclusivement 'contre' :

(105) Strēam-as wund-on sund wið sand-e.
courant-NOM.PL tourner\PST-3PL mer[ACC.SG] contre sable-DAT.SG

Les courants faisaient tordre la mer contre le rivage. (*Beowulf*, vers 212-213)

Ce sens adversatif peut encore se retrouver dans son emploi préfixal, comme dans les verbes *withstand* ou *withhold*. Ce préfixe n'est toutefois plus productif, contrairement à d'autres

⁸⁷ Il est possible que ce suffixe soit lui-même une grammaticalisation de la racine indo-européenne **terǝ-* (qui a notamment donné la préposition *through* en anglais), signifiant 'traverser' ou 'dépasser' — donc aller au-delà d'une limite établie.

⁸⁸ Dans les langues nordiques, les équivalents *vid* (suédois), *ved* (danois et norvégien) ou *við* (islandais) signifient une relation de proximité ou de contigüité. Pour l'expression d'un lien de proximité inscrit dans l'utilisation spatiale de la préposition *contre*, voir Dendale (2001).

comme *re·* ou *un·* : il est impossible de créer de nouveaux mots en l'utilisant. Dans son emploi prépositionnel, *with* a gardé son sens adversatif avec les verbes de dispute ou d'affrontement comme *argue* et *fight*.

Les autres emplois contemporains de la préposition *with* n'étaient pas exprimés par son ancêtre en vieil-anglais. La colocalisation, l'instrument et l'accompagnement étaient signifiés par la préposition *mid*. Celle-ci est reconstruite comme provenant de la racine indo-européenne **me-* qui signifierait 'au milieu de, parmi'. La préposition porte donc génétiquement une opération d'incorporation d'une entité à un groupe repère composé de plusieurs individus.

Au cours de l'évolution de ce qui est devenu l'anglais contemporain, *wip* a peu à peu supplanté *mid*, si bien que cette dernière a simplement disparu ; il y en a tout au plus un reliquat dans la préposition *amid(st)*. Cette substitution est visible dès le moyen-anglais :

(106) And weddede the Queen Hippolyta
And brought her home **with** him to his country
With muchel glory and great solemnity.

Geoffrey Chaucer, "The Knight's Tale" (vers 10-12), *The Canterbury Tales*

Selon Gatinais (2010), ce remplacement progressif a été facilité par le fait que ces deux prépositions expriment fondamentalement une même opération de dissociation.

- Si *mid* implique que le repéré fait partie intégrante d'un groupe, la préposition implique une opération de dissociation cognitive : on sépare le repéré de l'ensemble dont il fait partie afin de se concentrer dessus d'un point de vue informationnel.
- *Wip*, quant à lui, exprime originellement la dissociation spatiale de deux entités qui étaient originellement considérées comme étant au même endroit ou comme constituant une seule entité. Ce mouvement cognitif a par la suite été inversé pour signifier que deux entités distinctes se dirigent vers un même endroit pour s'affronter puis, suite à une évolution, pour s'associer.

7.1.2. Emplois pleins et incolores

Il est possible de distinguer deux grands emplois prépositionnels, selon l'apport sémantique de la préposition au sens global de l'énoncé. Selon Creissels (2006a:237), dans un ensemble < ADPOSITION + NOM >, ce sont les adpositions qui régissent le nom, puisqu'elles déterminent la distribution syntaxique de l'ensemble. L'auteur distingue par la suite deux cas :

- (i) ceux où l'adposition contribue sémantiquement à l'interprétation de la phrase de manière autonome en assignant de manière indépendante un rôle sémantique à son complément ;
- (ii) ceux où l'adposition explicite seulement une relation inscrite dans la signification même du mot dont dépend le groupe adpositionnel — généralement un verbe, un adjectif ou un nom.

Ces deux cas sont respectivement appelés **utilisation pleine** et **utilisation incolore** (Spang-Hanssen 1963) des prépositions.

Selon Huddleston & Pullum (2002:601), lorsqu'une préposition a un emploi incolore (les auteurs parlent d'**emploi grammaticalisé**), son utilisation est contrainte par le terme recteur. Dans cet emploi, la préposition sert avant tout à marquer un complément de ce terme et a souvent la même fonction que les cas grammaticaux dans d'autres langues. Par exemple, la préposition *to* a parfois la même fonction que le cas datif de l'allemand ou des langues slaves, tandis que la préposition *of* est parfois équivalente au cas génitif.

Comme les énoncés suivants le montrent, lorsqu'une préposition a un emploi incolore, elle est rarement en concurrence avec d'autres prépositions (b) et n'accepte pas les modifieurs que peuvent prendre les prépositions pleines à sens spatial (c) :

- (107) a. She's also figured a way to **deal** with those pesky moles who find the corms so delicious. [◇]
- b. *She's also figured a way to deal **without** those pesky moles.
- c. *She's also figured a way to deal **right** with those pesky moles.

Le terme *incolore* fait référence au fait que la préposition a en quelque sorte perdu sa coloration sémantique : elle a été désémantisée. Il est difficile d'identifier un sémantisme indépendant de la construction dans laquelle la préposition apparaît, puisqu'elle a transféré son autonomie sémantique au terme recteur. Même si le lien entre le sens du terme recteur et le sens originel

de la préposition est motivé, comme nous le verrons par la suite, c'est le terme recteur qui détermine en grande partie le rôle du terme marqué par la préposition *with*.

Nous appellerons dorénavant le syntagme nominal complément d'une préposition incolore un **oblique** du verbe (Huddleston & Pullum 2002:216). Il ne s'agit pas d'une fonction syntaxique, mais d'une étiquette commode que deux observations justifient :

- (i) La préposition n'a qu'une fonction de marquage syntaxique et sémantique ; elle n'a qu'une très faible charge sémantique et c'est en réalité le référent du syntagme nominal qu'elle introduit qui joue un rôle dans la situation signifiée par le verbe ;
- (ii) Le syntagme nominal a des propriétés syntaxiques particulières (pronominalisation, passivation, trou syntaxique des propositions creuses, etc.) proches de celles des objets, comme nous le verrons dans la quatrième partie ; on ne saurait cependant lui attribuer cette fonction dans la mesure où il ne dépend pas directement du verbe mais y est relié par le truchement de la préposition.

Lorsque la préposition *with* a un emploi plein, elle constitue un véritable apport sémantique à l'énoncé. Dans ce cas, elle prend un sens particulier et elle est généralement en concurrence avec d'autres prépositions.

- (108) a. To explain her point, McGraw describes a situation in which she had set up a horse statue she wanted very much to paint. "Then I saw some gorgeous hydrangeas," she recalls, "so I put them **with the statue**. Then I added a dark glass and some grapes. [...]"[◇]
- b. And then Vivianne said she had an announcement to make, hitting her glass **with a knife**.[◇]
- c. "Will you be having any lunch?" It took a minute for it to register in Annabelle's brain that Dalmar had changed the subject. "Lunch," she repeated blankly. "Oh, I always go home and eat **with my son**."[◇]
- d. Obviously, managers manage and workers work. But each group must treat each other **with deep respect**, as must the employees within each group.[◇]

- e. Mr. Lee felt that while the activities were meaningful, they might have been “too rushed and not covered in enough depth to be effective” (teacher journal). **With only 50 minutes of the class devoted to composition**, the students were often not provided with enough time to complete activities. [◇]

L'énoncé en (a) illustre l'utilisation spatiale de *with*. Contrairement aux autres emplois pleins, le syntagme prépositionnel n'a pas une fonction d'adjectif mais de complément, car il est syntaxiquement obligatoire avec certains verbes de localisation ou de déplacement comme *be* ou *put*. Dans ces cas-ci, il ne s'agit pas d'un complément prépositionnel en *with*, où la préposition n'aurait pas de sens indépendant et servirait simplement à marquer un argument de la situation. Dans son sens spatial, *with* a un vrai contenu sémantique et est en concurrence avec d'autres prépositions ; il s'agit donc, selon le verbe, d'un complément de lieu (avec *be* par exemple) ou de destination (avec *put*).

Dans l'énoncé (a), il aurait par exemple été possible de permuter la préposition avec d'autres, comme *near*, *on* ou *in front*. Ces prépositions expriment des relations spatiales très diverses, certaines vagues (*near* exprime une simple proximité, celle-ci étant subjective et non mesurable), d'autres configurationnelles (*in front* dépend de la configuration du repère ou, à défaut, de la position de l'observateur). Comparé à ces prépositions, *with* exprime un lien spatial minimal et pourrait toutes les remplacer : après la réalisation de l'action dite par le verbe *put*, le locuteur considère simplement que les hortensias et la statue sont au même endroit. Gatelais (2010) ajoute que l'élément repéré doit pouvoir être déplacé pour que la préposition puisse être utilisée avec succès. La préposition exprime donc la coprésence de deux entités dans un espace plus ou moins grand, objectivement délimité ou non.

Dans certains syntagmes nominaux, le nom peut être modifié par un syntagme prépositionnel introduit par *with*, où la préposition est l'équivalent sémantique de la suite < RELATIVISEUR + HAVE > :

- (109) Despite these mandates, **students with severe disabilities** have been found to have the lowest levels of participation in extracurricular activities among all students with disabilities. [◇]

Dans cet énoncé, *students with severe disabilities* équivaut sémantiquement à *students who have severe disabilities* ; en cela, *with* permet d'exprimer la même relation qu'une relative dont la tête est *have*, mais de façon plus compacte. Dans la Théorie des opérations énonciatives, le verbe *have* est typiquement analysé comme exprimant l'opération de différenciation

(Bouscaren & Chuquet 1988:131-133). Cette opération signifie que deux entités différentes sont tout de même liées au sein d'une même situation. L'affinité du verbe avec *with*, qui exprime le même sémantisme, n'est donc pas inattendue.

En (b), la préposition permet d'introduire un syntagme nominal qui représente l'instrument dans une situation dynamique. Il s'agit d'une entité normalement concrète, manipulée par un agent afin de réaliser une action sur un patient qui fonctionne en quelque sorte comme un intermédiaire entre la source et la cible de l'interaction représentée par le verbe.

L'énoncé (c) illustre l'utilisation de la préposition *with* pour marquer le rôle sémantique d'**accompagnant**. Un accompagnant est une entité animée qui fait la même chose que l'agent tout en étant réunie avec lui. Cela peut se traduire de deux façons.

- (i) L'accompagnant fait le même type d'action que l'agent, il est à proximité de lui et la plupart du temps interagit avec lui d'une façon ou d'une autre⁸⁹. C'est le cas dans l'énoncé (c) : pour pouvoir affirmer *X is eating with Y*, il faut que X et Y soit ensemble physiquement (à la même table) et socialement, avec une interaction minimale.
- (ii) L'accompagnant est conceptualisé au sein de la même action que l'agent : il participe à la même action afin d'atteindre un but commun. Dans l'énoncé *I need to find the right guy to write this book with me*, les deux participants participeraient tous deux à la même action (écrire un seul livre spécifique) pour atteindre le même objectif.

Si les constituants syntaxiques qui représentent un accompagnant sont systématiquement des adjoints, les accompagnants en tant que rôle sémantique ne sont pas des circonstants typiques. Ils ne font pas partie du cadre de la situation et s'apparentent davantage à des participants de l'action, à l'instar des bénéficiaires. Il ne s'agit cependant jamais d'arguments obligatoires, mais de participants supplémentaires non nécessaires à l'identité de la situation dite par le verbe.

La préposition peut également être utilisée pour exprimer la manière, comme en (d). Dans ce cas elle est en concurrence avec d'autres expressions de manière comme les adverbes. L'énoncé est donc sémantiquement équivalent à *each group must treat each other very respectfully*, où

⁸⁹ Le type de proximité attendu varie selon les verbes. Ainsi *walk* exprime un mouvement, ce qui implique un changement constant de localisation. Exprimer un accompagnant avec ce verbe implique donc une proximité entre celui-ci et le référent du sujet à chaque instant. Il faut pour cela que les deux personnes effectuent le même trajet, qu'elles soient côte à côte et qu'elles soient vues comme étant socialement connectées : elles devront converser, se tenir la main ou avoir décidé préalablement de faire le trajet ensemble.

very a la même fonction que *deep*, c'est-à-dire marquer l'intensité du respect. La différence principale entre les deux emplois réside dans les possibilités de modification du mot qui exprime la manière. L'énoncé '*each group must treat each other deeply respectfully* est douteux ; à l'inverse, les possibilités de modification du nom *respect* par un adjectif sont assez peu restreintes⁹⁰.

Enfin, un syntagme prépositionnel en *with* peut également servir à marquer la cause de la situation dite par le verbe recteur. L'énoncé (e) équivaut sémantiquement à *because the students only had 50 minutes of the class devoted to composition, they were often not provided with enough time to complete activities*.

7.1.3. Sens fondamental et primauté du spatial

Si l'on adopte la terminologie de Cadiot (1997), *with* est une préposition mixte avec un sens spatial concret (la coprésence), des usages étendus métaphoriquement à d'autres domaines, mais également des usages en « valence figée », c'est-à-dire des emplois incolores.

Selon Huddleston & Pullum (2002:647-648), les prépositions centrales, dont *with* fait partie, ont pour la plupart un sémantisme spatial à l'origine, qui exprime la localisation ou le changement de localisation. Ces notions sont également étendues à la dimension temporelle et à d'autres domaines par le truchement de diverses métaphores.

En cela, les auteurs ont une théorie sémantique des prépositions qui les rapproche de la linguistique cognitive sans qu'ils justifient ce qui les amène à théoriser cela. Lyons (1977:718) fait effectivement l'hypothèse que les expressions spatiales sont plus élémentaires que les autres, d'un point de vue à la fois grammatical et sémantique, et servent à les structurer. Selon cette hypothèse dite « localiste », l'organisation de l'espace est prépondérante dans la cognition humaine. L'être humain utilise donc l'espace et la façon dont il l'organise pour structurer les domaines cognitifs qu'il ne peut percevoir directement, comme les relations temporelles, causales ou sociales.

⁹⁰ Pour la suite < *with* ADJECTIF *respect* >, le Corpus of Contemporary American English donne notamment des adjectifs qui n'ont pas d'équivalent adverbial (*cool, extra*) ; certains d'entre eux sont des adjectifs composés (*newfound, nonpartisan, soft-spoken*), d'autres sont fléchis au superlatif (*deepest, greatest, highest*), d'autres enfin ont une forme de participe (*baffled, dawning*).

Pour Langacker (2008:389), la préposition *with* représente une relation de repérage (*reference point relationship*) dans laquelle une cible se trouve dans la sphère (*dominion*) d'un point de référence, qui est une entité saillante invoquée mentalement afin d'accéder à une autre entité pour permettre à l'interlocuteur de la localiser.

Ainsi, si l'on reprend l'énoncé (a) de l'exemple (108) et que l'on dit *The hydrangeas are now with the statue*, cela signifie que l'on prend la statue comme point de repère spatial, dont l'emplacement est connu, à partir duquel il sera possible de connaître la localisation d'autres entités, parmi lesquelles les hortensias. En d'autres termes, sachant que le locuteur considère que les hortensias font partie de la sphère de la statue, si l'allocutaire connaît l'emplacement de cette dernière, il connaîtra logiquement celui des hortensias. La préposition *with* permet donc, selon Langacker, un accès mental séquentiel à une entité via le repérage d'une autre entité.

Rappelons que la linguistique cognitive considère que les éléments dits « grammaticaux » se distinguent des éléments « lexicaux » par la plus grande schématicité de leur sens. Les prépositions, entre autres, ont donc un sens prototypique, ancré dans l'expérience quotidienne, et un sens schématique qui rassemble les similitudes présentes dans tous leurs emplois.

Le sens prototypique de la préposition *with*, à l'instar d'autres prépositions, est spatial. Il s'agit d'un sens concret, immédiatement appréhensible. Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit du concept de coprésence : plusieurs entités sont conceptualisées comme étant localisées au même endroit.

Le sens schématique, nécessairement moins concret, englobe et dépasse ce sens prototypique. On peut considérer que la préposition exprime, de façon plus abstraite, la conceptualisation de plusieurs éléments au sein du même domaine. Ces éléments peuvent être des entités ou des situations :

- Dans son sens d'accompagnement, la préposition signifie soit que deux entités occupent le même espace pendant toute la durée de l'évènement, soit qu'elles sont conceptualisées au sein de la même action et qu'elles œuvrent ensemble à sa réalisation.
- L'emploi de manière peut être considéré comme une extension de cet emploi : il s'agit d'une attitude visible qui accompagne l'agent à chaque instant de la réalisation de l'action.
- L'emploi causal de la préposition permet de lier explicitement deux situations conceptualisées comme interdépendantes : la cause est invoquée pour expliquer la conséquence, tandis que la conséquence n'existerait pas sans la cause mentionnée.

- Enfin, l'emploi instrumental permet de signifier qu'un objet est manipulé par un agent pour effectuer une action pendant toute la durée de cette action, donc que cet objet se trouve dans le même espace que l'agent, à savoir son corps.

7.2. Catégories sémantiques associées au schéma en *with*

7.2.1. Catégories verbales

Le sémantisme de la préposition *with* ayant été déterminé, nous nous intéressons à présent aux verbes pouvant être associés au schéma de complémentation comprenant un sujet et un complément prépositionnel en *with* ($\langle \text{SUJ OBL}^{with} \rangle$), que nous appellerons « schéma en *with* » pour plus de clarté. Sont exclus de fait les verbes comme *be*, qui sont en surface suivis d'un complément marqué par cette préposition. En effet, dans ce cas, le complément introduit par *with* est un complément de lieu, et la préposition peut facilement commuter avec toute autre préposition exprimant un sens spatial.

Dans une séquence $\langle \text{VERBE} + \textit{with} \rangle$, il nous faut donc exclure les cas où la préposition régit en réalité un constituant qui a une fonction de complément de lieu ou de destination. Une fois ce tri effectué, la liste de ces verbes, par ordre de fréquence d'association avec le schéma de complémentation qui nous intéresse, est donnée ci-après.

Si l'on examine ces verbes, il est possible de regrouper les verbes entre eux selon des catégories de trois ordres de grandeur : de grandes catégories sémantiques, des catégories intermédiaires et des verbes seuls.

DEAL	61886	GRAPPLE	2349	TAMPER	941	MATE	450	FLOW	245
DO	51634	CONSULT	2313	CONFLICT	840	TREMBLE	438	GLEAM	244
ASSOCIATE	37370	CHAT	2166	BURST	829	GLISTEN	403	SPLIT	240
AGREE	21709	ALIGN	2163	BLEND	819	ALTERNATE	401	SPAR	239
START	19524	FIT	2100	OVERFLOW	794	CHOKE	395	DOVETAIL	238
BEGIN	18965	SIGN	2056	FLOOD	790	DIFFER	391	VIE	235
COMPARE	17835	WRESTLE	2056	TEAM	771	COUNTER	389	MANAGE	234
MEET	17646	OPEN	1970	STOP	770	SUFFER	370	HUDDLE	230
PLAY	13483	ENGAGE	1967	DISPENSE	734	CRAWL	367	SPARKLE	224
TALK	13473	AFFILIATE	1901	ALLY	720	ORIGINATE	367	ACHE	222
SPEAK	11467	PROCEED	1869	GLOW	694	TANGLE	363	CRACKLE	220
COMBINE	7022	FLIRT	1846	CONTRACT	687	BUZZ	361	PART	219
COPE	6956	CHECK	1822	BURN	666	OVERLAP	361	CONFORM	215
DISAGREE	6869	MESS	1802	INTEGRATE	664	REASON	351	FUSE	207
STRUGGLE	6039	PARTNER	1562	RING	659	BEAT	347	RELATE	204
INTERACT	5970	PAIR	1560	CONFER	656	CULMINATE	345	SHIVER	204
CONNECT	5924	RESONATE	1523	SHAKE	652	BARGAIN	344	SEETHE	201
STICK	5860	CONTRAST	1517	CONVERSE	633	TEEM	343	CONSORT	200
COMPETE	5692	LINK	1509	COORDINATE	623	UNITE	343	ECHO	199
END	5470	MERGE	1504	FLUSH	616	BATTLE	340	ERUPT	197
INTERFERE	5341	COLLIDE	1485	MATCH	616	RHYME	338	GLITTER	195
SLEEP	4796	JOIN	1471	BOND	613	ACCORD	337	BUSTLE	187
COMMUNICATE	4675	MINGLE	1465	FUMBLE	611	QUARREL	320	BLAZE	186
COMPLY	4644	CONCLUDE	1383	RECONNECT	603	BIND	314	JIBE	186
IDENTIFY	4525	SIDE	1317	COEXIST	591	FUSS	301	QUIVER	186
HELP	4401	DISCUSS	1300	SHINE	579	FUCK	295	BEAM	184
MIX	4193	CONTEND	1280	TRADE	578	ROAR	295	FIDGET	182
CORRELATE	4070	VISIT	1210	SWELL	534	SWARM	291	HARMONIZE	180
EXPERIMENT	3944	TIE	1182	DRIP	531	BULGE	286	ABOUND	178
COUPLE	3779	SYMPATHIZE	1151	EQUATE	519	CONSPIRE	284	INTERWEAVE	177
STAND	3769	HANG	1143	EMPATHIZE	509	INTERVENE	284	FREEZE	175
COINCIDE	3335	FIDDLE	1091	INTERTWINE	506	VIBRATE	273	INTERVIEW	175
COOPERATE	3300	TOY	1085	CONCUR	488	HUM	268	HOBNOB	173
FINISH	3289	CLOSE	1065	ROLL	488	BEAR	262	LEVEL	168
ARGUE	3053	TINKER	1052	SOCIALIZE	486	GATHER	261	THROB	165
NEGOTIATE	3012	CLASH	1041	BRISTLE	477	KEEP	259	PULSE	151
CONTINUE	2983	REUNITE	1017	JOKE	473	RACE	258	COMPORT	146
RESPOND	2793	ASSIST	1011	RECONCILE	466	BELONG	249	INTERMINGLE	144
COLLABORATE	2473	BRIM	1005	EXPLODE	460	COMPROMISE	248	CONVERGE	143
FIGHT	2386	CORRESPOND	963	INTERSECT	451	SQUARE	248	FLASH	142

Tableau 6. Liste des 200 verbes les plus fréquemment associés au schéma en with

Une partie importante de ces verbes peut être regroupée en quelques grandes catégories sémantiques :

- Les verbes de conversation (*chat, communicate, converse, correspond, flirt, hobnob, interact, interview, joke, socialize, speak, talk*) signifient un échange verbal entre des

interlocuteurs qui sont alternativement locuteur et allocutaire⁹¹. Parmi les verbes qui satisfont à cette définition, on peut par ailleurs distinguer deux sous-catégories :

- Avec les verbes de discussion (*bargain, compromise, confer, conspire, discuss, negotiate, reason*), les interlocuteurs essaient de comprendre ou de décider d'un sujet précis.
- Avec les verbes de dispute (*argue, clash, quarrel, spar*), les interlocuteurs expriment une opinion incompatible à propos d'un sujet.
- Les verbes de rassemblement (*gather, hobnob, huddle, join, meet, reunite, unite*) désignent des situations dans lesquelles des individus se retrouvent au même endroit et forment un groupe.
- Les verbes de confrontation (*battle, fight, grapple, struggle, wrestle*) expriment typiquement l'opposition physique entre deux adversaires qui attaquent ou défendent avec tous les moyens dont ils disposent ;
- Les verbes de compatibilité (*accord, agree, align, clash, comport, concur, conflict, consort, disagree, do⁹², dovetail, fit, jibe, match, rhyme, side, square, stand*) permettent d'exprimer que deux objets peuvent exister ou fonctionner ensemble (ou non) sans conflit dans un certain contexte.
- Les verbes de collaboration (*ally, associate, collaborate, cooperate, pair, partner, team*) signifient des situations dans lesquelles plusieurs partenaires travaillent ensemble à un projet commun.
- Les verbes d'amalgamation (*bind, blend, bond, combine, fuse, integrate, intermingle, intertwine, interweave, merge, mingle, mix*) désignent des situations où plusieurs entités, à la suite d'un processus, n'en deviennent qu'une seule sans qu'il soit possible de distinguer les éléments constitutifs précédents.
- Les verbes d'acte sexuel (*couple, fuck, mate, sleep*) signifient le rapport charnel entre plusieurs personnes à des fins de plaisir.

⁹¹ Malgré leurs similitudes, il faut différencier les constituants en *with* qui dépendent de verbes de conversation et ceux qui expriment l'accompagnement. Lorsqu'une expression d'accompagnement est présente, la proposition signifie une situation dans laquelle un agent a effectué une action qui aurait pu être conduite seule. L'accompagnement représente alors quelqu'un qui a contribué à la réalisation de l'action avec l'agent ou qui était simplement présent lors de cette réalisation, parfois en faisant la même action. L'accompagnement n'est donc jamais nécessaire à l'identité de la situation dite par le verbe. À l'inverse, les verbes de conversation signifient des situations qui impliquent nécessairement un locuteur et un allocutaire.

⁹² Il est à noter que lorsqu'il a cette acception et qu'il est associé avec ce schéma de complémentation, le verbe *do* ne se rencontre que dans des contextes non assertifs, associé à la périphrase *have to*.

- Les verbes de phase (*begin, close, conclude, continue, end, finish, keep, open, proceed, start, stop*) impliquent un évènement duratif complexe pouvant être découpé en plusieurs étapes. Les verbes de cette catégorie ont cet évènement pour référent du sujet et désignent ses différentes étapes.

Il s'agit de catégories sémantiques dont les membres sont des verbes utilisant en grande majorité le schéma de complémentation en *with*. Nous faisons l'hypothèse qu'avec ce schéma, ces catégories sont productives. Cela signifie que si un nouveau verbe ou un nouvel idiome verbal apparaît dans la langue anglaise et qu'il s'agit d'un synonyme ou d'un hyponyme d'un ou plusieurs verbes appartenant à l'une de ces catégories sémantiques, il y a de très fortes chances qu'il puisse être associé au schéma en *with*.

Le verbe *sext*, par exemple, est apparu dans les années 2010 par dérivation inverse du nom *sexting*, lui-même étant un mot-valise formé à partir de *sex* et de *texting*. Ce verbe représente une situation dans laquelle deux personnes échangent des messages ou des images à contenu explicitement sexuel via leur téléphone mobile. Lors de sa création, ce verbe n'était pas nécessairement accompagné d'un schéma de complémentation prédéfini. En dépit de cela, le verbe est le plus souvent associé avec le schéma intransitif ou le schéma en *with* :

(110) The court papers allege Terri and Michael Cook exchanged sexually explicit text messages and pictures. Cook has admitted to KGW that he sexted with Terri, but denied having sex with her. [◇]

Puisque le verbe *sext* signifie une situation de communication, il s'est donc construit de la même façon que les verbes de la même famille sémantique et a adopté le même schéma de complémentation.

Les grandes catégories données plus haut sont pour la plupart liées entre elles : dispute et confrontation impliquent toutes deux l'affrontement, verbal ou physique ; amalgamation, rassemblement et collaboration impliquent un oubli, au moins temporaire, des différences entre plusieurs entités pour les conceptualiser ensemble. Les catégories évoquées ci-dessus ne sont donc pas étanches et il n'est dès lors pas surprenant de trouver des verbes dont la catégorisation est multiple. Ainsi *converge* peut à la fois signifier l'accord, un processus d'amalgamation ou une rencontre ; *hobnob* implique certes un échange verbal, mais également le fait de rencontrer et de se mêler à des personnes ayant un statut social particulier.

La liste fait également apparaître des catégories sémantiques moyennes, ce qui recouvre en fait deux réalités :

- Des catégories sémantiques dont le nombre de membres est assez restreint par rapport aux grandes catégories sémantiques données ci-dessus ; c'est notamment le cas des verbes de compétition comme *compete*, *contend*, *tie* ou *vie* ;
- Des catégories où les verbes qui utilisent le schéma de complémentation en *with* sont minoritaires, comme *compare* et *correlate* dans les verbes de comparaison, *comply* et *conform* dans les verbes de complaisance ou *clash* et *collide* dans les verbes d'impact.

Enfin, la liste fait apparaître des verbes qui n'entrent pas dans une catégorie sémantique importante, voire qui sont seuls dans leur catégorie. Le verbe *level*, par exemple, signifie 'être honnête avec quelqu'un' lorsqu'il est associé au schéma en *with*. S'il a en commun avec les verbes de conversation le fait de signifier une prise de parole, il n'implique pas nécessairement une réciprocité et comporte également dans son sémantisme une indication sur la disposition d'esprit du référent du sujet. Ces verbes, que nous nommerons **isolats**, rendent les généralisations particulièrement difficiles.

7.2.2. Conceptualisation au sein du même espace

Rappelons que dans le cadre de la Grammaire de Construction de Goldberg, les schémas de complémentation peuvent manifester un certain degré de polysémie. Ils s'articulent autour d'un sémantisme prototypique, généralement abstrait, qui s'ajoute à celui des verbes auxquels il est associé ou le répète, partiellement ou en totalité.

Ce principe général peut à première vue être appliqué au schéma en *with*. Nous avons vu que la préposition *with*, dans son sens schématique, signifiait la conceptualisation de plusieurs entités au sein du même domaine. Nous proposons que le schéma en *with* signifie que plusieurs entités initialement séparées se retrouvent conceptualisées ensemble. Ce sens appelle plusieurs remarques :

- Ces entités sont typiquement au nombre de deux mais peuvent être davantage ;

- Leur séparation originelle peut être ontologique (il s'agit de deux entités différentes), spatiale (elles ne sont pas au même endroit) ou conceptuelle (elles n'ont rien à voir l'une avec l'autre dans l'esprit du locuteur) ;
- Par la suite, ces entités sont regroupées ensemble au sein d'un même espace (littéral ou métaphorique) ou sont considérées comme ne formant qu'une seule et même entité.

De façon un peu plus simpliste, nous pourrions dire que le sens du schéma $\langle \text{SUI}_X \text{ OBL}^{\text{with}}_Y \rangle$ est 'X rejoint Y'. S'il s'agit d'un sémantisme que l'on peut retrouver dans tous les emplois du schéma de complémentation, ce sens se manifeste chez d'autres schémas. Certains verbes (*reach, find*) signifient le rapprochement d'une entité avec une autre sans pour autant être associés avec le schéma en *with*. Le sens que nous lui avons donné n'est donc pas distinctif. Le sémantisme putatif de ce schéma de complémentation n'explique pas les différences de comportement qui existent entre certains verbes de sens très proche. Il n'y a pas de raison de traiter le même type de situation tantôt comme une action sur une entité, tantôt comme un mouvement de rapprochement. Il s'agit de propriétés idiosyncratiques, qui ne peuvent être justifiées par le sémantisme seul de ces verbes. Celles-ci ne peuvent s'expliquer qu'en admettant des schémas de complémentation de base et en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas lieu de leur attribuer de sens.

Le sens proposé n'est par ailleurs pas suffisant dans certains cas. Le verbe *meet* peut par exemple être utilisé avec un schéma transitif ou avec un schéma en *with* ; dans les deux cas, le sens de rapprochement est présent. Cela signifierait que pour le verbe *meet* uniquement, le sens proposé du schéma en *with* ne permet pas d'établir de distinction sémantique et doit être affiné. Avec d'autres verbes, en revanche, affiner ce sens n'est pas souhaitable, car un excès de précision ne permettrait pas de rendre compte du sens de ce schéma avec justesse.

Deux raisons peuvent expliquer l'impossibilité de trouver un sens distinctif à un schéma de complémentation :

- (i) le sens proposé est faux ou à remanier car il n'est pas assez précis ;
- (ii) le schéma de complémentation n'est porteur de sens que lorsqu'il est en opposition avec un autre schéma selon la catégorie de verbe.

Nous avons argué en faveur de l'existence de schémas de complémentation de base. Il n'est donc pas pertinent de déterminer le sens du schéma en *with* lorsque celui-ci est le schéma de base du verbe auquel il est associé, comme *deal* par exemple.

Comme nous l'avons fait pour le schéma de complémentation intransitif, il nous faut donc considérer le sens de ce schéma uniquement lorsque, pour un même verbe, il est en concurrence avec un autre. Cela signifie également qu'il ne faut pas considérer les cas où le schéma en *with* est le schéma de base du verbe, mais seulement ceux où il apporte une plus-value sémantique au sens de base du verbe auquel il est associé.

Parmi les différents verbes exclus de notre analyse, il nous faut considérer deux cas :

- (i) Les verbes qui n'ont pas le schéma en *with* pour schéma de base, mais dont l'omission d'un argument résulte nécessairement en une interprétation indéfinie.

Le verbe *discuss*, par exemple, a un schéma de base qui comprend un objet en plus des deux fonctions syntaxiques impliquées par le schéma en *with* :

discuss⟨SUI_X OBJ_Y OBL^{with}_Z⟩ ⇔ 'people can have many different ideas about Y;
X&Z want to show these ideas;
because of this, X&Z talk about many aspects of Y'

Avec le schéma en *with*, le verbe n'a pas d'objet et le thème de la discussion n'est donc pas exprimé. Les interlocuteurs savent qu'il existe mais le locuteur ne le connaît pas ou estime qu'il n'est pas assez pertinent pour être mentionné. Le complément prépositionnel en *with*, quant à lui, marque le même rôle que dans la version de base. L'omission d'un argument avec interprétation indéfinie est un procédé courant qui n'est pas spécifique aux verbes associés au schéma en *with* : comme pour le schéma intransitif, nous n'allons donc pas étudier ces cas.

- (ii) Les verbes dont le schéma en *with* est le schéma de base mais dont on peut expliciter le sens lorsqu'ils y sont associés.

Par exemple, le référent du sujet du verbe *talk* est le locuteur ou l'inclut mais le rôle exact du deuxième participant va avoir une incidence sur le choix de la préposition.

- Le verbe *talk* signifiant avant tout un échange verbal entre plusieurs participants, la préposition par défaut pour marquer l'interlocuteur est *with*. Cette préposition permet de signifier que les participants sont tour à tour locuteur et allocataire.
- Si l'autre participant est marqué par la préposition *to*, le verbe *talk* implique alors uniquement un locuteur et un allocataire et non une action réciproque. Elle indique

cependant (i) qu'il y a chez le locuteur la volonté de créer une discussion ou (ii) que l'on se situe dans le cadre d'un échange tout en se focalisant uniquement sur une partie de cet échange, laissant le reste à l'arrière-plan.

- La nuance sémantique apportée par la préposition *at* est plus importante : dans ce cas, on considère que le locuteur s'adresse à l'allocataire sans attendre de réponse de sa part, donc qu'il n'y a pas de véritable échange entre les deux interlocuteurs.

Associé à ce verbe, le schéma en *with* se distingue donc clairement d'autres schémas d'un point de vue sémantique. Pour autant, il reste le schéma de base du verbe et, en tant que tel, ne lui apporte aucune plus-value sémantique. Les différents schémas de complémentation pouvant être associés à ce verbe seront abordés dans la quatrième partie en étudiant le schéma en *at*.

7.3. Sens du schéma en *with* dérivé

7.3.1. Schéma en *with* et réciprocité

Une première catégorie de verbes qui manifestent une opposition entre le schéma en *with* et un autre schéma est celle des verbes symétriques.

Ces verbes ont deux propriétés majeures :

- (i) Ils peuvent être associés avec le schéma en *with* ou le schéma intransitif ; dans ce dernier cas, le référent du sujet est nécessairement une entité plurielle dont les éléments constitutifs seraient répartis sur le sujet et l'oblique si le verbe était associé au schéma en *with* ;
- (ii) Ils sont inhéremment réciproques : si *X fights with Y* est vrai, alors *Y fights with X* est vrai également.

Tous les verbes pouvant être associés au schéma en *with* ne sont pas symétriques : les référents du sujet et l'oblique ne sont pas commutables en gardant les mêmes conditions de vérité et le référent du sujet intransitif ne sera pas nécessairement une entité plurielle. Des verbes comme *cope* ou *drip* sont des exemples de verbes non symétriques.

Schéma en *with*

Schéma intransitif

- (111) a. But, first, could I say, I agree with Congressman Levin that we need vigorous enforcement. [◇] But, first, could I say, Congressman Levin and I agree that we need vigorous enforcement.
- b. Television networks collaborated with websites throughout the campaign. [◇] Television networks and websites collaborated throughout the campaign.
- c. They kept telling us we were leaving 15 minutes from now, 30 minutes from now, 15 minutes from now, for 12 hours. The flight attendants; were fighting with [us]_j, we_j were fighting with [them]_i. [◇] They kept telling us we were leaving 15 minutes from now, 30 minutes from now, 15 minutes from now, for 12 hours. We_{i+j} were fighting.

Cette réciprocité appelle deux remarques. L'expression de la réciprocité inhérente par un schéma de complémentation n'est pas exclusive au schéma en *with*. Des verbes comme *resemble*, *date* ou *adjoin* sont inhéremment réciproques : si X sort avec Y, Y sort automatiquement avec X ; si X jouxte Y, Y jouxte nécessairement X. Inversement, ce n'est pas parce qu'un verbe a une interprétation intransitive réciproque qu'il est réciproque de façon inhérente. Nous avons par exemple vu que *kiss* avait un emploi intransitif où les deux participants effectuaient l'action de façon volontaire et entraient en contact sur la même partie du corps. Pour autant le verbe *kiss* signifie de façon première le contact des lèvres d'une personne avec une surface, et non une action mutuelle consentie. Il faut donc bien distinguer, pour reprendre la terminologie de Pasero *et al.* (2010), les verbes qui expriment une relation de symétrie inscrite (les verbes symétriques inhérents) et ceux, comme *kiss*, dont la symétrie est construite selon leur environnement syntaxique.

Les verbes symétriques impliquent des participants qui contribuent à la même action, en coopération ou en opposition, et qui convergent de façon volontaire. Il n'y a en réalité qu'un seul argument qui représente une entité plurielle inhérente ou construite (par une coordination par exemple). Lorsqu'un verbe symétrique est associé au schéma en *with*, il représente exactement la même situation que s'il avait été associé au schéma intransitif. La différence réside dans la structure informationnelle de l'énoncé. Un membre de l'ensemble qui constitue l'unique argument de la situation est isolé pour devenir le thème de l'énoncé. Avec ces verbes, par rapport au schéma intransitif, le schéma en *with* n'a donc pas de plus-value sémantique mais

une plus-value informationnelle. Le locuteur ne se concentre pas sur toutes les entités constitutives de l'entité plurielle, mais sur une seule ou une partie d'entre elles.

La différence entre les deux schémas peut aller au-delà de la structure informationnelle. L'énoncé (a) de l'exemple (111) offre deux interprétations possibles : soit M. Levin a convaincu le locuteur, qui n'avait pas nécessairement réfléchi à la question, soit M. Levin a exposé une opinion que le locuteur partageait déjà. Dans les deux cas, il est clair que le locuteur n'a pas eu la primeur d'exposer l'opinion en question. Si le schéma intransitif présente l'accord de façon neutre — et donc semble être le schéma de base du verbe —, le schéma en *with* offre un point de vue de la situation légèrement plus complexe : une entité repère présente une opinion à laquelle le référent du sujet se rattache par la suite.

7.3.2. Schéma en *with* et schéma transitif

D'autres verbes pouvant être associés avec le schéma en *with* peuvent avoir une version transitive. Nous nous intéressons donc, pour ces verbes, à la différence sémantique entre les deux schémas de complémentation et plus spécifiquement à l'apport sémantique du schéma en *with*.

La différence entre les deux schémas de complémentation est visible en premier lieu pour le verbe *meet*, dont nous rappelons ci-dessous le sens élémentaire :

meet(SUI_X OBJ_Y) ⇔ 'X is in some place;
Y is in the same place;
X sees Y;
after this, X and Y start talking'

Ce verbe peut donc être associé avec le schéma en *with*, acquérant ainsi un sens légèrement différent :

(112) Trump has said his comments about immigration are bigger than poll numbers—that they're closer to a movement. In his appearances, he **has met** with families of those killed by people in the country illegally.[◇]

Dans l'exemple (112), l'utilisation de la version transitive de *meet* aurait pu signifier une rencontre fortuite : plusieurs personnes se croisent sans l'avoir nécessairement prévu et se mettent à échanger. Avec le schéma en *with*, la rencontre ne peut être fortuite : les participants à cette rencontre se sont contactés en amont et ont décidé d'un commun accord de se voir à un

certain endroit, à un certain moment pour évoquer un ou plusieurs sujets précis. De ce fait, la situation dite par l'ensemble *meet with* implique comme arguments non seulement deux personnes qui se rejoignent pour évoquer certains sujets, mais également un lien et un moment précis.

meet(SUX OBL^{with}_Y) ⇔ ‘[[X wants to discuss a certain topic with Y]
because of this, X&Y decide that they will speak together after
this time at some place and time;
after this, X&Y speak together at this place and time’

Ce changement de sens d'un schéma à l'autre ne se retrouve que chez le verbe *meet*. Lorsqu'un verbe de la même catégorie sémantique peut être associé à la fois avec le schéma transitif et le schéma en *with*, il ne manifeste pas cette alternance sémantique. Les verbes *join* et *rally* expriment des opérations de rapprochement non symétriques ; associés avec le schéma en *with*, ils deviennent symétriques, sans acquérir le sens de préméditation qu'a *meet*.

La relation sémantique qui existe entre ces deux schémas de complémentation de *meet* ne peut être transposée à aucun des autres verbes de la même catégorie sémantique. Cet emploi du schéma en *with* ne semble donc pas productif. Il est probable que le verbe *meet* ait peu à peu été associé à ce schéma de complémentation par analogie avec des verbes de sens voisin. En revanche, cette utilisation du schéma n'est pas pleinement signifiante : elle ne peut être appliquée à d'autres verbes. Il est donc sans doute plus prudent de dire que la séquence *meet with* est sémantiquement liée à *meet* mais qu'il ne s'agit pas d'une seule et même acception labile. Le verbe *meet* est donc dans une situation de polysémie et ses différentes acceptions ont des schémas de complémentation différents.

La version transitive de *fight* est univoque quant à l'interprétation de l'objet : son référent sera toujours l'adversaire du référent du sujet. La séquence *fight with* est en revanche ambiguë.

- (113) a. He's going to the Internet to raise more to continue to **fight** with his ex-girlfriend to get his dog back from California. [◇]
- b. Grouping the few leftist elements in Polonia, the organization professed adherence to the course followed by Joseph Pilsudski in Poland. He had fought with the Austrians against the Russians and later agreed for a time to raise a force within the Polish districts from which Germany had driven the Russian Army in 1915. [◇]

En (113), l'énoncé (a) est potentiellement ambigu. Le référent du sujet se bat pour récupérer son chien et son ex-petite amie est impliquée dans cette bataille. Sans contexte, il est en revanche impossible de savoir si son ex-petite amie est la partie adverse ou si elle est du même côté que lui. Lorsque le verbe *fight* est uniquement suivi d'un constituant prépositionnel en *with*, il est nécessaire de s'appuyer sur le contexte pour déterminer de quel côté se trouve le référent de l'oblique.

Dans l'énoncé (b), en revanche, la présence d'un constituant prépositionnel en *against* lève l'ambiguïté potentielle. Dans la première partie de cette thèse, nous avons posé le principe de l'unicité des rôles sémantiques. Lorsque nous avons mentionné le critère d'itérabilité pour distinguer les compléments des adjoints, nous avons montré qu'un rôle ne peut être rempli que par une seule entité en l'absence de coordination. Avec le verbe *fight*, la préposition *against* marque nécessairement l'adversaire du référent du sujet ; dans ce cas, la préposition *with* prend son sens d'accompagnant et marque l'allié du référent du sujet.

De ce fait, en l'absence d'un constituant prépositionnel en *against*, la préposition *with* marque simplement une entité impliquée dans un combat. Elle ne précise pas s'il s'agit d'un adversaire ou d'un allié du référent du sujet : la préposition est sous-spécifiante. Cependant, lorsque *with* marque l'accompagnant dans une situation, il est nécessairement adjoint et ne fait pas partie du schéma de complémentation du verbe dont il dépend. Lorsqu'il est associé au verbe *fight*, le schéma de complémentation en *with* n'est donc pas ambigu : c'est la séquence *fight with* qui peut l'être.

L'association du verbe *fight* avec le schéma transitif ou le schéma en *with* ne change donc pas le rôle sémantique du référent du constituant non sujet. Les deux schémas ne sont pas tout à fait équivalents pour autant. Une analyse en corpus des différents lemmes nominaux qui peuvent suivre la séquence *fight with* (voir tableau ci-contre) fait apparaître que ceux-ci ne peuvent avoir que des référents humains lorsque le constituant est complément. Le référent peut être un individu (membre de la famille, ami, etc.), un groupe d'individu (*police, government, army*) ou une entité sociale dont le fonctionnement repose sur des individus (*company*). Il sera en revanche impossible de trouver des référents non humains (**fight with cancer*). Le verbe *fight* a donc un sémantisme minimal lorsqu'il est associé au schéma de complémentation transitif : dans ce cas, il représente simplement une confrontation au sens large. Associé au schéma en *with*, *fight* est plus spécifique puisqu'il

POLICE	33
TALIBAN	23
PEOPLE	19
FORCE	18
ARMY	17
PARENT	17
BROTHER	16
MOTHER	16
MAN	15
WIFE	15
CHILD	14
FRIEND	14
SISTER	14
TROOP	14
COMPANY	13
GOVERNMENT	12
REBEL	12
FATHER	11
HUSBAND	11
BOYFRIEND	9

implique la réciprocité : *X fights with Y* implique *Y fights with X*, tandis que *X fights Y* n'implique pas nécessairement *Y fights X*. La préposition *with* est complétée par un nom dont le référent est une entité qui est consciente de la confrontation dans laquelle elle est impliquée et qui est en mesure de répliquer de façon volontaire, ce qui explique que son complément ait un référent humain.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les verbes de phase désignent les différentes étapes d'un événement duratif complexe qui constitue le référent du sujet de ces verbes. Il s'agit de verbes ayant un emploi intransitif de base signifiant que l'évènement en question entre dans une certaine étape de son déroulement.

- (114) a. The development of worldwide communication networks **started** with the telegraph, telephone, and wireless and, in the twentieth century, **continued** with the radio, television, and computer. [◇]
- b. Thanks, everybody. Welcome to the program. Thank you. Let me **start** with a question. How well do you think you really know your friends and family? [◇]

En (114), l'énoncé (a) aurait pu se passer grammaticalement des deux compléments prépositionnels en *with*, avec une perte informationnelle conséquente. L'énoncé *The development of worldwide communication networks started and, in the twentieth century, continued* est peu intéressant dans la mesure où il n'apporte aucune localisation temporelle à l'évènement. Le référent du sujet des deux verbes de phase est le développement des réseaux mondiaux de communication, un processus potentiellement complexe. Les compléments prépositionnels des verbes *start* et *continue* permettent de spécifier respectivement l'étape initiale de ce processus et l'étape suivant cette étape initiale.

L'énoncé (b) est sémantiquement plus complexe que l'énoncé (a). En effet, le sujet du verbe n'a pas pour référent un évènement mais une personne : il y a donc dérivation sémantique. Cette personne est considérée comme impliquée dans un évènement duratif — ici l'animation d'un programme mentionné juste avant — dont la première étape est une question. Avec des verbes de phase, la préposition *with* permet donc de spécifier le sous-évènement par lequel un évènement complexe commence, se poursuit ou s'achève.

Des verbes comme *drip* ou *ooze* représentent des mouvements, mais diffèrent d'autres verbes de mouvement à deux égards :

- (i) l'entité qui se déplace est nécessairement un fluide ;
- (ii) ces verbes ne représentent pas simplement le mouvement d'une entité : ils impliquent également l'entité dont le fluide se sépare à la suite du déplacement.

Le schéma de complémentation de base de ces verbes fait donc apparaître un complément de source :

drip⟨S_{UJ_X} PROV_Y⟩ ⇔ ‘[[X is like water]]
 X is on Y;
 after this, very small round-shaped amounts of X move quickly, not all at the same time;
 after this, these amounts of X are below Y, not on Y’

De ce fait, avec cette famille de verbes, le schéma transitif et le schéma en *with* sont deux schémas de complémentation dérivés.

- (115) a. We'd only run the bags once and the boy **was** already **dripping sweat**. "Now you're doing all right," I said. "Sweatin' like a whore in church!"[◇]
- b. Carry a towel and wipe off equipment when you're finished. Even if it's not covered in sweat. And if you're **dripping with sweat**, use your towel—not the drinking fountain—to clean yourself off.[◇]

Avec ces deux schémas, le fluide est en quelque sorte démis de la fonction de sujet et devient respectivement objet et oblique, tandis que la source est promue en fonction de sujet. La version transitive ne diffère *a priori* de la version de base que par l'attribution des fonctions aux deux rôles (fluide et source), la seule différence se trouvant alors dans la structure informationnelle de l'énoncé.

Il est possible d'associer le verbe *drip* avec un schéma de complémentation impliquant un sujet, un objet et un complément de destination :

- (116) I'm pumping away, minutes at a time. I felt so bad for Kristen, because I **was** just **dripping sweat all over her**. In most of the takes you can see her moving her face from side to side to try to avoid all the sweat.[◇]

En d'autres termes, lorsque le liquide est codé comme objet, il est possible de spécifier la destination du mouvement signifié par *drip*. Cette spécification est impossible lorsque le liquide est codé comme oblique en *with* (**I was dripping with sweat all over her*).

L'association de *drip* et du schéma en *with* signifie tout de même un mouvement avec changement de localisation. Même si la destination ne peut être mentionnée, l'association de *drip* avec le schéma en *with* ne peut avoir d'interprétation locale, selon laquelle le fluide resterait à la surface du référent du sujet. Cela contreviendrait en effet au sens fondamental du verbe, qui implique un mouvement et une séparation de la source, c'est-à-dire du référent du sujet.

Il est à noter qu'avec ces deux schémas, le fluide n'est pas nécessairement produit par le référent du sujet lui-même. Le tableau ci-contre montre les dix noms à référent physique les plus fréquents après la séquence *drip with*. Si certains fluides sont clairement produits par le référent du sujet lui-même (*sweat, blood*), cela n'a rien de systématique. Le fluide peut provenir d'une source extérieure (*rain*) et s'être déplacé sur le référent du sujet. Par la suite, le fluide est en quantité telle sur la surface du référent que le liquide se déplace à nouveau, ce que dit le verbe *drip*.

SWEAT	67
BLOOD	31
MOSS	24
WATER	13
BUTTER	10
RAIN	10
HONEY	7
MOISTURE	7
OIL	7
PERSPIRATION	7

Il semble donc que lorsqu'un verbe de mouvement fluidique est associé au schéma de complémentation en *with*, le mouvement signifié par le verbe est en quelque sorte mis à l'arrière-plan. Avec ce schéma, c'est moins le mouvement qui nous intéresse — et donc sa destination — que sa cause, à savoir le fait qu'une surface donnée est saturée d'un fluide.

Ainsi, dans les exemples en (115), l'énoncé (a) signifie simplement qu'après son effort, le référent du sujet laisse tomber quelques gouttes de transpiration ; l'énoncé (b) ajoute à cela le fait que le visage du référent du sujet est couvert de sueur.

Comme nous le verrons lors de l'étude du schéma transitif, le passage d'une fonction de sujet dans un schéma de base à une fonction d'objet entraîne la plupart du temps une interprétation causative. Une interaction transitive est typiquement voulue par l'agent, et il est possible d'interpréter la version transitive de *drip* comme volontaire : nous prenons pour exemple Jackson Pollock, dont le mode d'expression caractéristique consistait à laisser couler de la peinture sur ses tableaux par la technique dite du « dripping ». Avec le schéma en *with*, en revanche, l'action est nécessairement involontaire : le mouvement du fluide n'est pas dû à la volonté du référent du sujet, mais à sa quantité excessive sur la surface de ce référent.

drip⟨S_{UJ_X} OBL^{with}_Y⟩ ⇔ ‘[[Y is like water; Y is on X]]
there cannot be more Y on X;
because of this, Y drips from X’

Au vu du sémantisme que nous venons de donner, il est possible de rattacher cet emploi du schéma de complémentation à celui que l’on trouve avec les verbes de la catégorie suivante.

7.3.3. Expression de la saturation et de la cause interne

Le schéma en *with* peut être utilisé avec certaines catégories verbales comme les verbes de mouvement (*brim, bristle, bustle, crawl, overflow, seethe, swarm, teem*) ou d’émission sonore (*buzz, hum*) pour exprimer un sens proche de celui que nous venons d’analyser.

- (117) a. Besides getting a closer look at the sleet on the rock, they saw bizarre starfish, and animals that looked like plants, swaying in the tidal pools. There were messy, ill-smelling piles of seaweed **swarming with flies** and a sea tortoise sunning itself on the sand. ◊
- b. There was nothing romantic about this field during the day: It buzzed with mosquitoes, and smelled of the overflowing septic tank. But at night, these things could be ignored. ◊
- c. Lacking streetlights to guide them, residents venture out at night sporting small flashlights to illuminate the cozy dark. You half expect to round a dark corner and come upon a brightly lit cottage **bustling with toy-making elves**—real ones, not Keebler’s. ◊

Avec ces verbes, le schéma en *with* est un schéma dérivé et non le schéma de base. Ces verbes représentent par défaut des situations monovalentes impliquant un mouvement ou une émission sonore, dont l’unique argument est le complément de la préposition en *with* dans les exemples que nous avons donnés.

Lorsque ces verbes sont associés au schéma en *with*, le complément de la préposition a nécessairement pour référent un groupe d’entités animées. Quant au sujet, son référent est une entité qui ne fait pas partie de la représentation de base de la situation :

- soit le référent du sujet est normalement conceptualisé comme un lieu avec des limites plus ou moins bien définies : une surface (*this field*) ou un intérieur (*a brightly lit cottage*) ;
- soit le référent du sujet est un être animé ou un objet (*messy, ill-smelling piles of seaweed*) qui participe d'habitude à diverses situations, mais qui est dans ce cas-ci envisagé comme un lieu dans lequel la situation dite par le verbe se déroule.

À première vue, l'énoncé (a) représente une situation qui aurait pu être décrite par un autre énoncé comme *There were flies swarming on messy, ill-smelling piles of seaweed*. De façon générale, cet emploi du schéma en *with* semble exprimer le même sens que si le verbe avait eu pour dépendant un sujet et une expression de lieu, avec une inversion dans l'attribution des référents.

En premier lieu, les deux structures propositionnelles diffèrent dans la façon dont elles présentent l'information. Avec le schéma en *with*, le lieu dans lequel se déroule l'activité dite par le verbe est thématiqué : c'est donc lui qui sert de point de départ de l'énoncé.

Par ailleurs, si *X is swarming with Y* implique *Y are swarming in/on X*, l'inverse n'est pas vrai. Avec ces verbes, le schéma en *with* a donc une plus-value sémantique. Au lieu de présenter l'action comme se déroulant dans un certain endroit de façon neutre, les trois énoncés en (117) expriment une sorte d'encombrement ou de saturation. Il y a une telle quantité d'entités qui s'adonnent à l'activité dite par le verbe dans le lieu en question qu'on a l'impression que ce dernier en est totalement rempli.

Avec ces verbes, le schéma en *with* exprime donc sensiblement la même chose qu'avec les verbes de mouvement fluidique comme *drip*. La différence se trouve dans la réalité de la saturation et dans son rapport de causalité avec l'évènement exprimé par le verbe. Avec *drip*, c'est la saturation du référent du sujet qui entraîne cet évènement ; avec *swarm*, c'est le grand nombre d'entités impliquées dans l'activité dite par le verbe qui entraîne l'impression de saturation du lieu dans lequel elles se trouvent.

$V\langle \text{SUX OBL}^{with}_Y \rangle \Leftrightarrow$ 'Y are in/on X;
 Y V;
 because of this, people can think like this:
 "there can be no more Y in/on X"

Pour Langacker (2008:386-387), il s'agit d'une structure propositionnelle qui diffère de la structure transitive prototypique. L'auteur affirme que les participants d'une situation sont

généralement alignés avec les fonctions nucléaires du verbe, à savoir le sujet et l'objet. Dans le modèle canonique, les cadres — spatiaux, temporels ou autres — sont généralement exprimés par des expressions relationnelles, c'est-à-dire des adverbes ou des prépositions. Dans le cas qui nous intéresse, le sujet n'est pas un participant, mais plutôt le lieu où se déroule la situation dite par le verbe. La structure grammaticale d'une proposition représente une façon particulière de voir la situation. Ici, le point de départ de l'énoncé est le lieu où la situation se déroule et le reste de la proposition consiste alors en une sorte de zoom sur ce qu'il s'y passe.

Langacker (2008:387-389) rapproche cette structure d'autres constructions, qu'il appelle **constructions à sujet cadre** (*setting-subject constructions*) et dans lesquelles le sujet n'est pas un participant de la situation dite par le verbe :

- certains verbes formellement transitifs comme *contain*, *reach* ou *approach* qui s'éloignent de l'interaction agent-patient canonique ;
- des verbes comme *see* ou *witness* qui permettent un sujet représentant un cadre spatial ou temporel (*The 1980s saw a surge of acreage devoted to blueberries*).

Dans ces cas, l'une des fonctions nucléaires est occupée par un lieu et la construction globale résiste à la passivation. Langacker (2008:390) explique l'exclusivité mutuelle entre le passif et les constructions à sujet cadre par le fait que chacune représente une alternative distincte à l'alignement transitif canonique. Ces constructions sont deux manières distinctes de réorienter le cadre de vue propositionnel de manière à ce que l'attention des interlocuteurs soit dirigée sur autre chose que l'agent.

Certains verbes ont un emploi du schéma en *with* dans lequel l'oblique est un nom signifiant une émotion :

- (118) a. "I've always suspected the phenomenon has something to do [sensation visuelle] with being observed in a terrarium in a science lab."
 "The Heisenberg uncertainty principle?"
 "The observer effect. My students confuse those all the time."
I flush with embarrassment, because I know the difference. \diamond
- b. When I pulled back the curtains, she was in the yard, looking [mouvement] right at me. But her whole body was quivering with fear, and when I moved, she turned so fast I only glimpsed her white tail disappearing. \diamond

Dans ces deux cas, la situation subie par le référent du sujet (rougissement, tremblement) est due à une émotion que celui-ci a ressentie. Avec ces verbes, l'emploi du schéma de complémentation peut donc se décomposer comme suit :

$V\langle \text{SUJ}_x \text{ OBL}^{\text{with}}_y \rangle \Leftrightarrow$ ‘**X feels Y;**
because of this, X V;
X does not want to V’

Étant donné le sens causal du constituant prépositionnel, son statut syntaxique pose problème. Quand il exprime la cause, *with* est généralement adjoit et exprime la cause externe d'une action. Il signifie alors qu'une autre situation est à l'origine de celle dite par le verbe recteur. Dans le cas qui nous intéresse, la cause est nécessairement interne au référent du sujet : c'est une émotion, pouvant par ailleurs être causée par un élément extérieur, qui est à l'origine de l'action. Si le sens exprimé est plus proche des circonstants, les autres critères de classification penchent plutôt en faveur du statut du complément :

- (i) le dépendant ne peut être utilisé avec n'importe quel verbe en gardant le même apport sémantique (*I walked with embarrassment*) ;
- (ii) le dépendant n'est pas déplaçable (**with embarrassment, I flushed*) ;
- (iii) le dépendant ne peut pas apparaître avec une expression verbale anaphorique (**I flushed, and I did so with embarrassment*) ;
- (iv) il est assez rare que le nom qui complète la préposition *with* représente autre chose qu'une émotion : le complément est donc plutôt réservé à une catégorie sémantique particulière.

Les décompositions sémantiques montrent que la saturation et la cause interne sont deux sémantismes distincts. Cette séparation est cependant mise à mal par l'existence de certains verbes comme *glitter*, qui rendent la distinction parfois difficile à faire :

- (119) a. A slave stood behind each seat, and Hael handed his weapons to the attendant as he sat. Shazad was seated across from him, her eyes **glittering** with amusement. [◇]
- b. By dinnertime Wendy was standing in an evening dress at the edge of the field, sipping French champagne, while a pair of pilots stunted to impress them. White tables **glittered** with silver and china. [◇]

Glitter représente une situation monovalente dans laquelle l'unique argument produit une certaine sensation visuelle. Dans l'énoncé (a), cette sensation ne peut être produite que par le référent du sujet, puisque le référent de l'oblique n'est pas concret. Le schéma de complémentation permet alors de signifier que la situation est due au fait que Shazad s'amuse. En revanche, dans l'énoncé (b), la situation dite par le verbe s'applique en premier lieu aux référents de l'oblique. On s'attend davantage à ce que des objets en porcelaine ou en argent brillent plutôt qu'une table. Le schéma de complémentation permet cependant une sorte de transfert : étant donné qu'un grand nombre d'assiettes et de couverts sont disposés sur la table, on considère que la table dans son ensemble brille également.

Malgré des divergences sémantiques entre eux, ces deux emplois du schéma de complémentation en *with* ont en commun l'expression d'un lien de causalité et l'absence de contrôle du référent du sujet. Lorsque le schéma exprime la saturation, comme pour *drip*, le fluide est en telle quantité sur l'objet qu'il ne peut qu'en tomber. Lorsque *with* introduit une cause interne, l'émotion saisit complètement le référent du sujet au point que celui-ci produit la sensation visuelle ou auditive dite par le verbe. Bien que ces deux sémantismes soient distincts, ils constituent sans doute les deux pôles d'un continuum, ce qui explique l'existence de verbes comme *glitter* qui rendent flous les contours de ces deux catégories.

7.3.4. Unité sémantique du schéma en *with*

Les analyses sémantiques auxquelles nous venons de procéder ne contredisent pas nécessairement le sens abstrait que nous avons initialement donné au schéma de complémentation en *with*.

Les différents sens que peut prendre le schéma de complémentation sont finalement assez proches de ceux que peut prendre la préposition *with* dans ses emplois pleins. Le sens basique de coprésence se retrouve avec les verbes de phase comme *start* et dans le sens de saturation

que le schéma prend avec *drip* ou *swarm*. Celui d'accompagnement est assez proche de ce qui est exprimé par le complément prépositionnel des verbes symétriques. Enfin, le sens de cause de la préposition est très proche de ce qu'exprime le complément prépositionnel avec des verbes comme *quiver*.

Nous avons vu que les emplois de cette préposition convergent de proche en proche vers un sens primaire, celui de coprésence. Lorsque la préposition est utilisée en « valence figée », elle transfère en quelque sorte la responsabilité de l'apport sémantique au schéma de complémentation. Celui-ci manifeste le même éventail sémantique que la préposition ; il est donc tout à fait envisageable que tous ses emplois puissent se rattacher au sens de conceptualisation au sein d'un même espace littéral ou figuré.

À l'instar du schéma de complémentation distransitif, le schéma en *with* est donc un schéma polysémique dont les emplois sont connectés entre eux au sein d'un réseau sémantique. Malgré cela, les différentes nuances sémantiques que prend le schéma de complémentation selon le verbe avec lequel il est associé ne sont pas prévisibles. Le verbe *drip* en est un exemple. Un apprenant qui connaît le sens du verbe et de la préposition sans connaître le sens de leur association au sein du schéma en *with* pourra déduire que le mouvement est effectué non par le référent du sujet mais par celui de l'oblique. L'apprenant pourra comprendre que le fluide était sur le référent du sujet du fait du sens de coprésence de la préposition. Il est en revanche impossible de déduire, à partir du verbe et de la préposition, que c'est la quantité excessive de fluide qui déclenche son mouvement. Il est donc impossible de comprendre l'association entre la préposition et les verbes de cette catégorie sans connaissance préalable du sémantisme qui naît de leur interaction.

En dépit du sémantisme abstrait qui lie tous les emplois dérivés du schéma en *with*, l'attribution de ces emplois varie de façon importante et non prévisible. De ce fait, il est nécessaire d'affiner son sémantisme et il est préférable de spécifier le sens exact que prend le schéma de complémentation en fonction des verbes ou des catégories verbales auxquels il est associé.

En cela, le fait d'invoquer des catégories sémantiques de verbes labiles permet d'expliquer les divergences sémantiques dans l'emploi des schémas de complémentation. De ce point de vue, la démarche de Levin (1993) de catégoriser les verbes selon leur sens et leur comportement est bonne. Elle permet de montrer que les possibilités de complémentation ne sont pas uniques à chaque verbe et peuvent donner lieu à des généralisations.

Cette démarche de catégorisation a cependant des limites. Elle ne permet pas d'expliquer systématiquement le comportement de l'ensemble des verbes d'une même catégorie. Si la quasi-totalité des verbes de confrontation peuvent être associés au schéma de complémentation en *with*, ce n'est par exemple pas le cas du verbe *confront*, qui est nécessairement transitif.

Une solution serait d'affiner davantage les catégories afin de prendre en compte toutes ces divergences de comportement. Cela signifierait cependant qu'une petite différence de comportement entraînerait la création d'une nouvelle catégorie dont seuls un ou deux verbes seraient membres, en dépit d'une cohésion sémantique. Établir des catégories verbales sur le seul critère du comportement syntaxique produirait invariablement de très petites catégories (Ibrahim 2003), et celles-ci perdraient alors leur pouvoir explicatif.

Il vaut donc mieux raisonner en termes de prototypes ou de centres attracteurs : les catégories sémantiques ont des contours plus ou moins nets et sont organisées autour de verbes prototypiques dont le comportement déteint sur la plupart des autres verbes appartenant à cette catégorie. Cela permet de ne pas négliger le comportement individuel de certains verbes, qui n'est pas uniquement dû à leur sémantisme. Les verbes d'une même catégorie ne fonctionnent pas tous de la même façon. Il y a parfois dans leurs différences de comportement des raisons diachroniques : ce qui nous paraît arbitraire aujourd'hui ne l'a pas toujours été nécessairement. Dans le cadre d'une approche du langage basée sur l'usage, Goldberg (2006:12) précise d'ailleurs que la catégorisation linguistique se base sur des procédés de généralisation mais qu'il existe également des connaissances spécifiques à certaines unités qui échappent à ces généralisations.

Si les schémas de complémentation de base n'ont aucune plus-value sémantique, donc ne sont pas strictement signifiants, il reste tout à fait possible de dire que le choix du schéma de base de certains verbes n'est pas arbitraire. Comme nous l'avons dit, le sémantisme de ces verbes est en effet proche de celui de la préposition *with*, puisqu'ils expriment la conceptualisation au sein d'un même espace.

Il est à ce propos important de ne pas confondre ce qui est prévisible et ce qui est explicable. L'emploi d'une forme est prévisible si elle est systématique. Par exemple, lorsque le schéma de complémentation ditransitif est associé à un verbe de création, le transfert signifié par le schéma de complémentation sera voulu mais pas nécessairement effectif puisqu'il peut échouer. À l'inverse, l'emploi d'une forme est explicable si elle est motivée. Ainsi, certains verbes ont le

schéma en *with* pour schéma de base car ils représentent un rapprochement, littéral ou métaphorique, entre deux entités. L'association entre un verbe et un schéma de complémentation est systématique si l'on comprend le sens de leur association à partir du sens des parties constitutives. Elle est motivée si l'on est en mesure d'expliquer pourquoi elle est utilisée avec un verbe particulier.

Nous pouvons donc dire que l'utilisation du schéma en *with* comme schéma de base de verbes de certaines catégories sémantiques est motivée. Comme nous l'avons dit, la conceptualisation de situations semblables comme rapprochement ou comme interaction asymétrique tient parfois de l'arbitraire. L'association du schéma en *with* avec certains verbes n'est donc pas prévisible, puisqu'il y aurait pu avoir une autre stratégie linguistique à l'œuvre, mais le processus qui a mené à cette association est explicable et a du sens. Il est en revanche faux de dire qu'avec ces verbes, le schéma de complémentation a un sens. Il n'apporte rien au verbe sinon l'opportunité d'exprimer ses arguments de façon non marquée et en accord avec certains principes de cohérence conceptuelle.

PARTIE 3. STATUT LEXICAL DES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION

8. Schémas de complémentation et unités linguistiques

8.1. La notion d'unité linguistique

8.1.1. De l'unité lexicale à l'unité linguistique

La grammaire traditionnelle et, plus tard, les grammaires transformationnelles estiment que deux outils sont nécessaires et suffisants pour décrire le fonctionnement d'une langue efficacement :

- Un ensemble fini de mots (un « lexique ») ;
- Un ensemble fini de règles (une « grammaire ») qui édictent comment les mots se forment, se transforment et se combinent entre eux pour former des énoncés.

Haspelmath (2011) remarque que la notion de mot — et, de fait, la distinction entre morphologie et syntaxe — est souvent tenue pour acquise par les linguistes. Selon l'auteur, cependant, aucun des critères régulièrement donnés pour définir ce concept n'est nécessaire et suffisant s'il est utilisé seul :

- (i) Pausés potentielles : les locuteurs peuvent marquer des pauses entre chaque mot ;
- (ii) Occurrence libre : les mots peuvent être utilisés seuls comme des énoncés complets, par exemple pour répondre à une question ;
- (iii) Mobilité : les mots peuvent apparaître à des positions différentes tandis que les affixes ont un ordre fixe ;
- (iv) Ininterrompabilité : les mots ne peuvent être interrompus par d'autres unités, tandis que les syntagmes le peuvent ;
- (v) Non-sélectivité : les mots peuvent se combiner avec un large éventail d'unités, tandis que les affixes sont sélectifs dans leurs possibilités de combinaison ;

- (vi) Coordonnabilité : les mots peuvent être coordonnés, pas les affixes ;
- (vii) Ilot anaphorique : les mots sont des expressions dont les parties constitutives ne peuvent être reliées anaphoriquement à d'autres parties de la phrase ;
- (viii) Non-extractibilité : les parties constitutives des mots ne peuvent être extraites, par exemple dans une construction interrogative ou une dislocation ;
- (ix) Idiosyncrasies morphophonologiques : les combinaisons base–affixe (les mots) manifestent souvent des comportements particuliers, contrairement aux combinaisons hôte–clitique ;
- (x) Déviations de la biunicité : les marques morphologiques peuvent ne pas respecter le principe selon lequel une forme correspond à un sens, et vice versa (forme qui exprime aucun ou plusieurs sens, sens exprimé par aucune ou plusieurs formes), tandis que les constructions syntaxiques respectent ce principe (dit **principe de biunicité**).

La combinaison de plusieurs de ces critères entre eux ne donne par ailleurs aucune définition de la notion de mot qui soit en accord avec les pratiques orthographiques des linguistes. Haspelmath conclut donc que les linguistes devraient être très prudents lorsqu'ils utilisent la notion de mot, qui n'a aucune réalité typologique et qui est difficile à définir au sein d'une seule langue.

Mel'čuk (2012:38) abandonne partiellement la notion de mot au profit de celle d'unité lexicale. Il définit comme telle soit un lexème, soit un idiome, et exclut de cette définition les grammèmes (les valeurs que peuvent prendre les catégories flexionnelles : singulier / pluriel, passé / présent, etc.) et les dérivatèmes (les significations non grammaticales exprimées morphologiquement, comme la notion d'agentivité signifiée par le suffixe *-er* par exemple). Le terme d'unité lexicale et la distinction qu'il implique entre grammaire et lexique pose cependant problème.

La distinction entre éléments « lexicaux » et « grammaticaux » sert parfois de premier critère de différenciation des classes lexicales (Brasart 2015:23). Ainsi les noms, les verbes, les adjectifs et les adverbes seraient tous des mots « lexicaux » ou « pleins », plus facile à définir. Ce n'est pourtant pas le cas des noms *thing*, *person* ou *place*, dont le sens est particulièrement difficile à caractériser puisqu'il est extrêmement schématique ; ces noms doivent être davantage vus comme des primitifs sémantiques.

À l'inverse, les mots appartenant aux autres catégories — les mots « grammaticaux » — auraient un sémantisme plus difficile à exprimer lexicalement. Les prépositions ont cependant un sens souvent spatial qui est bien plus aisé à décrire que celui de certains mots « lexicaux » au sens abstrait. La préposition *with*, dans son sens spatial, peut par exemple être décomposée comme suit : *X is with Y* ⇔ 'X is in the same place as Y'. Goddard (2010) a par ailleurs montré que toutes les catégories grammaticales présentes dans les langues du monde (nombre, temps et aspect, évidentialité, classification, aliénabilité, etc.) pouvaient être expliquées à l'aide des primitifs sémantiques que postule la Métalangue sémantique naturelle. Si Langacker (2008:22) estime que les unités « lexicales » tendent à être spécifiques d'un point de vue sémantique tandis que les unités « grammaticales » ont souvent un sens plus schématique, cela n'a rien de systématique.

Dans les approches cognitives du langage, la séparation entre unités « lexicales » et unités « grammaticales » est arbitraire. Les premières sont généralement simples et ont une forme phonologique spécifique. Les secondes sont généralement complexes et impliquent des créneaux vides que d'autres unités viennent instancier. Il existe entre ces deux pôles une myriade d'autres éléments, certains simples mais schématiques, d'autres complexes mais avec une forme phonologique totalement spécifiée.

Dans toute langue, il existe *a priori* des éléments signifiants dont le niveau d'analyse se situe traditionnellement en-deçà ou au-dessus de l'échelle du « mot » :

- (120) a. She brought her face close to Nadine, so the smell of her perfume was [affixes]
unavoidable—irritating her nostrils, her skin. [◇]
- b. Yanni Chryssomalis was born in Greece, Kalamata, to be exact, a town [structure
 known for its olives. He was a Greek national swimming champion at syntaxique]
 14, but it was music that was his passion. [◇]

D'après Mel'čuk (2012:38), les affixes comme ceux en (a) représentent des dérivatèmes et ne font pas partie du lexique, dans la mesure où ils produisent des sortes de « variantes » syntaxiques des lexèmes auxquels ils sont attachés. Les structures clivées comme en (b) ont également un apport qui ne peut être exprimé par des sémantèmes. Mel'čuk (2012:344) estime qu'un énoncé clivé a la même représentation sémantique qu'un énoncé non clivé, puisqu'ils ont le même contenu propositionnel. Ils diffèrent en revanche dans leur structure communicative, l'un des éléments de la structure clivée étant focalisé.

Les deux affixes *un-* et *-able* sont des éléments liés, nécessairement attachés à une racine. Lors de leur description, il serait d'ailleurs préférable de les présenter sous la forme *un*·ADJECTIF et VERBE·*able*. Cette dépendance morphologique se traduit sémantiquement par le fait que la racine à instancier (*avoid* dans notre exemple) apparaîtra dans leur décomposition sémantique. Elle devrait d'ailleurs être décomposée, ce que nous ne faisons pas pour des raisons de lisibilité.

the smell of her perfume is unavoidable ⇔ ‘**people cannot** avoid the smell of her perfume’

De la même façon, Goddard (2008:51) a montré qu’il était possible de décomposer le sens d’une structure clivée — donc le processus de focalisation — avec des primitifs sémantiques. La décomposition ci-dessous est inspirée de ce que l’auteur a présenté pour d’autres énoncés :

it was music that was his passion ⇔ ‘something is Yanni’s passion;
it is like this: this something **is** music;
I know that someone can think that it is something else’

Il semble donc que les « mots » ne soient pas les seuls éléments d’une langue à avoir un sens clairement identifiable.

Le fait que d’autres éléments que les « mots » manifestent un lien arbitraire entre leur forme et leur sens a conduit certains linguistes à mettre en avant la notion de **construction**. La définition la plus connue est probablement celle de Goldberg (1995:4) :

C is a construction iff C is a form–meaning pairing <F_i, S_i> such that some aspect of F_i or some aspect of S_i is not strictly predictable from C’s component parts or from other previously established constructions.

L’auteure a par la suite amendé⁹³ cette définition (Goldberg 2006:5) :

Any linguistic pattern is recognized as a construction as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component parts or from other

⁹³ La définition prend ainsi en compte un certain nombre de schémas compositionnels, dont le sens est prévisible de leurs parties constitutives, mais suffisamment fréquents pour être stockés par les locuteurs comme *I love you*, *I’m sorry to hear that*, *Can I come in?* ou *I see what you mean* (Goldberg 2013a).

constructions recognized to exist. In addition, patterns are stored as constructions even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency.

Les constructions d'une langue donnée, dont font partie les affixes *un·* et *·able* et la structure clivée, manifestent donc des degrés de complexité et de schématicité variés. L'arbitrarité du lien entre forme et sens avait déjà été théorisée par Saussure (1916) dans sa théorie du signe. Le terme de construction a été élaboré pour désigner des signes plus complexes, se situant généralement à l'échelle syntaxique. Comme nous l'avions expliqué dans la première partie, la notion saussurienne de signe n'exclut pas les constructions syntaxiques complexes. Afin de rester neutre quant à l'équivalence entre les termes de signe et de construction, nous utiliserons celui d'**unité linguistique** pour désigner toute association non prévisible entre une forme et un sens, les termes de « forme » et de « sens » étant à comprendre au sens large⁹⁴. Ce terme permet également d'éviter d'utiliser celui de « construction », qui n'est pas accepté par la majorité des linguistes pour désigner des mots ou des affixes. Nous garderons cette appellation pour désigner des unités syntaxiques complexes comme la construction passive ou la construction extraposée.

Dans le cadre des approches constructionnistes, tout élément du langage est une construction ou une association de plusieurs constructions. De ce fait, l'ensemble des connaissances des locuteurs d'une langue donnée est l'inventaire des constructions de cette langue, parfois désigné par le mot-valise *constructicon* (Jurafsky 1992, Goldberg 2013a). Aucun adjectif n'est lié à ce terme ; en conséquence, nous utiliserons l'adjectif « lexical » pour désigner non pas ce qui n'est pas grammatical, mais ce qui se rapporte à l'inventaire des unités linguistiques d'une langue donnée.

8.1.2. Débats sur la notion de construction

Il n'existe pas une grammaire de construction, mais des grammaires de constructions. Outre le postulat de la construction comme unité de base, ces approches, que Goldberg (2013a) nomme **constructionnistes** (*constructionist approaches*), partagent selon l'auteure les hypothèses suivantes :

⁹⁴ Ainsi la forme concerne toutes les informations phonétiques, phonologiques, orthographiques, morphologiques et syntaxiques, tandis que le sens concerne les informations sémantiques, pragmatiques, informationnelles et discursives.

- (i) Les constructions syntaxiques, à l’instar des unités lexicales, sont des associations conventionnelles entre une forme et une fonction ;
- (ii) La grammaire n’implique aucun composant transformationnel ou dérivationnel : le sens est directement associé à la forme de surface ;
- (iii) Les différents types de constructions sont liés au sein d’un réseau [le *constructicon*] dans lequel elles entretiennent des liens d’héritage (*inheritance links*) ;
- (iv) Les langues varient de façon importante et les convergences qui existent entre elles sont expliquées par des processus cognitifs généraux ou par la fonction des constructions utilisées.

Les points communs s’arrêtent ici. En dehors de ces principes, les différentes grammaires de construction diffèrent dans leur formalisation et, surtout, dans ce qu’elles considèrent être des constructions.

Certains linguistes estiment qu’il existe des constructions qui sont sémantiquement vides. Pour Kay & Fillmore (1999), la notion de construction implique à la fois des structures purement formelles et des structures associées à des sens particuliers. C’est également le cas de Jackendoff (2013), qui admet l’existence d’éléments « défectifs », c’est-à-dire de principes syntaxiques abstraits qui n’ont ni forme phonologique ni sémantisme. Ces auteurs suggèrent que des constructions comme l’inversion sujet–auxiliaire et la construction SUJET+PRÉDICAT sont des constructions purement formelles, dont d’autres constructions peuvent hériter, mais qui ne portent en elles aucun sémantisme.

Pour Goldberg, à l’inverse, toutes les constructions ont une fonction sémantique ou pragmatique. L’auteure étudie notamment l’inversion sujet–auxiliaire (2006:166-182), qui se retrouve dans un certain nombre de contextes :

- (121) a. Coming up in this half hour, you may remember Toy Story. It’s the first movie by Pixar. **Can you believe it was twenty years ago?** [◇]
- b. Owen, **where have you been?** You look like you’ve been in the swamp. [◇]
- c. **Had I been permitted to,** I’d probably still be at the Times but I had to go to jail. [◇]
- d. Here’s what’s offensive to me. I have had dreads for 40 years and **never have I smelled like patchouli.** Or weed. [◇]

- e. “**May you find a happy home in Australia**, my dear child,” said Uncle Dick, with moistened eyes, as he folded his brother’s child in his arms. [◇]
- f. Thursday, we asked to you vote in our Showbiz Tonight exclusive poll. Moments ago, I was handed the final results, and **boy was it noisy**. Donald Trump may be running for president. [◇]
- g. Instead, it’s because I suddenly realize that the queen of Jordan might know more about U.S. culture and that of most countries **than do I and many other Americans**. [◇]
- h. She didn’t offer him money, or claim to understand and sympathize with him in a pathetic attempt to convert him from nemesis to friend. **Neither did she scream** nor weep nor wail nor curse. [◇]
- i. “But I’m leaving tomorrow,” Javier said. “I have another life.” “I know,” I said. “**So do I**.” [◇]

L’auteure constate que certains mots, comme *home* ou *baby*, ont un sens prototypique qui consiste en un regroupement de plusieurs attributs associés aux référents de ces noms. Toutes les occurrences de ces mots ne manifestent cependant pas la totalité de ces aspects :

- (122) a. Perhaps because of this, Caroline has never felt as though she belongs in America. But how can she feel at **home** in the land that enslaved her ancestors? [◇]
- b. The boy’s senses were dulled by beer and sun, shame and anger, and he failed to answer straightaway. “Don’t be such a **baby**,” she said. “You know I’m with Pat.” Still the boy did not speak. [◇]

Dans certains contextes, le locuteur peut choisir de mettre au premier plan un seul de ces aspects : le sentiment d’appartenance pour *home* en (a), l’immaturité émotionnelle pour *baby* en (b). Le sens de ces unités s’éloigne donc du prototype sans pour autant que l’on postule une acception différente du terme. Le même principe peut selon l’auteure s’appliquer à l’inversion sujet–auxiliaire : il s’agit d’un réseau de constructions qui, individuellement, manifestent certains attributs des phrases non prototypiques. Leur différence systématique de forme (l’inversion entre le sujet et l’auxiliaire) signale une différence systématique de fonction, à savoir un contraste avec les phrases prototypiques.

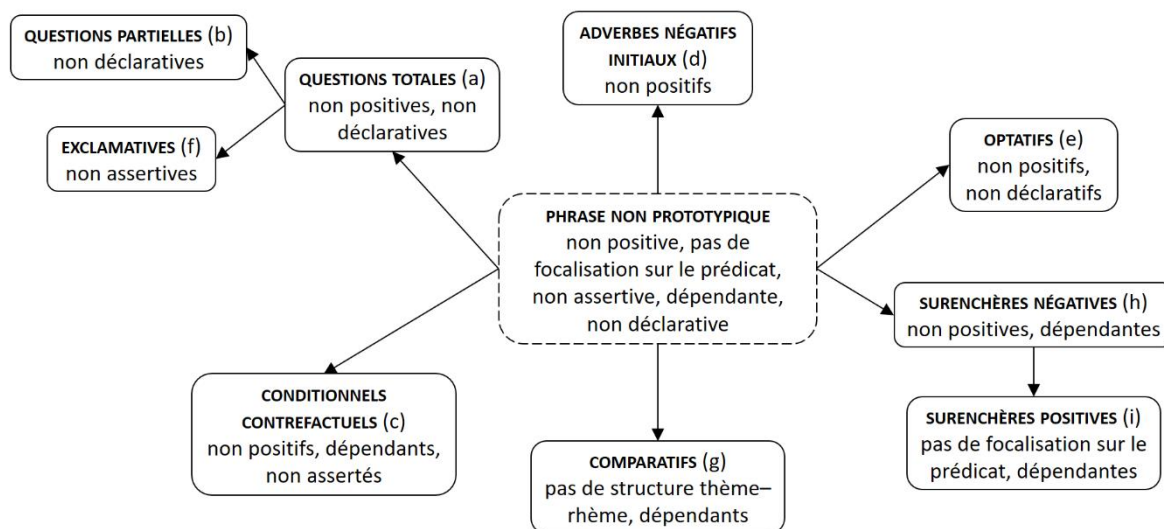


Figure 14. Réseau sémantique de l'inversion sujet-auxiliaire, selon Goldberg (2006)

Le fait de postuler un sémantisme pour l'inversion sujet-auxiliaire n'est pas problématique. Chacun des emplois de cette inversion, donnés ci-dessus, a effectivement un sens identifiable. Le réseau que représentent tous ces emplois peut être considéré comme polysémique — c'est ce que fait Goldberg — ou comme homonymique, si l'on estime qu'il n'existe pas de principe sémantique cohérent qui les unifie. Cette question dépasse cependant le débat sur le sémantisme des constructions ; dans le cas présent, il est inutile de postuler une construction « inversion sujet-auxiliaire » qui n'aurait aucun contenu sémantique.

La question du sémantisme de la construction SUJET+PRÉDICAT est différente. Croft (2007) postule par exemple que cette construction a un sens qu'il représente par 'Pred(Arg)'. En d'autres termes, l'association d'un sujet et d'un prédicat syntaxique signifierait un prédicat sémantique avec au moins un argument.

Le problème de cette caractérisation est qu'elle s'applique à d'autres constructions de la langue anglaise qui n'impliquent pas de sujet ou de verbe :

- (123) a. **Many students** can read words accurately but do so at very slow rates. \diamond
 b. She **drove slowly** for several minutes, stealthily glancing in her rearview mirror to make sure he was still behind her. \diamond
 c. It was then that he noticed **the door was open** and began to feel a sense of panic. \diamond

- d. Mike, who was still standing by **the open door**, pointed toward the visitor's parking lot. [◇]

Les termes en gras de chaque énoncé en (123) sont tous des structures prédicat–argument d’un point de vue logico-sémantique : ‘MANY(STUDENT)’ en (a), ‘SLOWLY(DRIVE)’ en (b), et ‘OPEN(DOOR)’ en (c) et en (d). De telles structures sémantiques ne sont donc pas exclusives à l’association d’un sujet et d’un verbe. Inversement, les verbes météorologiques ont un sujet contraint mais ne forment pas avec celui-ci une structure prédicat–argument dans la mesure où le sujet ne représente pas un argument dans les situations signifiées par ces verbes.

Nous faisons l’hypothèse que ce qui est signifiant est en réalité l’association d’un sujet quelconque et d’un verbe spécifique : SUJET+*sleep*, SUJET+*dress* ou, pour représenter le fait que le sujet fait partie de la complémentation de ces verbes, *sleep*(SUJET), *dress*(SUJET). L’un des éléments de ces constructions est une unité linguistique phonologiquement spécifique : des suites de sons concrets. Le fait de savoir que ces unités sont des verbes permet de faire des généralisations sur leur comportement : le locuteur sait que cette unité peut changer de forme selon certains paramètres, principalement temporels et aspectuels.

L’autre élément est schématique : il n’a pas de forme phonologique préétablie et peut être instancié par un grand nombre d’unités, tant que celles-ci sont compatibles avec le verbe. Cet élément manifeste plusieurs propriétés qui influent sur son comportement. Il a une forme spéciale quand il est pronominalisé ; il apparaît avant le verbe mais peut apparaître après un auxiliaire dans certaines conditions ; il déclenche une forme spéciale du verbe selon certains paramètres (personne et nombre), etc. Ces propriétés se retrouvent systématiquement avec l’un des éléments qui est associé avec tous les autres verbes. Cela permet là également de faire une généralisation en postulant que chaque verbe peut être associé avec ce genre d’élément, qui est alors appelé selon les approches « sujet », « agentif » ou « complément de rang zéro » (Caron 1987:31, Chuquet & Paillard 1987:164).

C’est l’association d’un sujet non spécifié et d’un verbe bien précis qui donne un sens. Ainsi *sleep*(SUJET_x), ⇔ ‘X se repose pendant un certain temps en fermant les yeux et en arrêtant son activité corporelle et mentale’ et *dress*(SUJET_x) ⇔ ‘X couvre son corps de vêtements’. Il n’y a pas besoin de postuler l’existence d’une construction SUJET+PRÉDICAT qui n’aurait littéralement aucun sens. Les propriétés formelles de cette construction putative sont en fait prévisibles de la généralisation que l’on fait de la fonction de sujet en anglais.

8.1.3. Constructions et schémas de création lexicale

Pour Kay (2013), ne peuvent être considérés comme des constructions que les phénomènes linguistiques qu'un locuteur doit connaître pour produire et comprendre tous les énoncés d'une langue, et rien de plus. Selon lui, certains schémas de la langue anglaise ne font pas partie de sa grammaire et ne remplissent pas les conditions nécessaires pour être qualifiés de constructions.

Pour illustrer son propos, l'auteur prend l'exemple du mot *underwhelm*, dont le premier usage connu remonte à 1934 selon le *Merriam-Webster*. Pour expliquer comment le concepteur du terme en est venu à l'employer, deux analyses sont possibles :

- (i) le locuteur a utilisé sa connaissance de l'anglais pour produire une expression nouvelle ;
- (ii) le locuteur a ajouté une expression à son réseau de constructions par un procédé d'analogie.

La première analyse implique qu'il existe en anglais une construction PRÉPOSITION·*whelm* : un verbe morphologiquement complexe, dont la seconde partie est phonologiquement spécifiée et dont la première partie peut être instanciée par n'importe quel élément prépositionnel. Le verbe *overwhelm*, attesté depuis longtemps, serait logiquement une instance de cette construction, au même titre que le verbe *underwhelm*.

Avec la seconde analyse, le locuteur aurait utilisé sa connaissance des constructions *over*, *under* et *overwhelm* pour créer un nouveau mot. Il savait que *X is overwhelmed by Y* \Leftrightarrow 'X est fortement affecté par Y' et que les prépositions *over* et *under* entretiennent une relation antonymique. Il savait par ailleurs que les prépositions spatiales impliquant la verticalité servent à représenter métaphoriquement le degré (MORE IS UP; LESS IS DOWN, Lakoff & Johnson 1980:15). Par analogie, le locuteur aurait donc créé l'unité *underwhelm* pour signifier 'affecter faiblement'.

C'est cette seconde analyse qui a la préférence de Kay et la nôtre. En effet, l'intérêt d'une construction schématique est sa capacité à prédire un grand nombre de formes possibles. Or accepter une construction PRÉPOSITION·*whelm* ne permettrait que de rendre compte de deux cas (*overwhelm* et *underwhelm*) dans la mesure où aucun autre élément prépositionnel ne peut occuper le créneau à instancier. Il est donc peu probable que cette construction partiellement schématique soit stockée dans les connaissances des locuteurs.

Kay distingue donc les constructions à proprement parler (*constructions proper*), qui font partie de la grammaire d'une langue, et les **schémas de création lexicale** (*patterns of coining*).

Les constructions sont des processus qui sont complètement productifs, comme les clivées en *all* ou les associations adjectif–nom, selon Kay. À l'inverse, les schémas de création lexicale ne sont que partiellement productifs, voir improductifs. C'est le cas, d'après l'auteur, du schéma ADJECTIF *as* NOM \Leftrightarrow 'très ADJECTIF' (voir Desagulier 2015) dans la mesure où l'on ne peut pas utiliser ce schéma librement pour créer de nouvelles expressions (*?easy as pudding* pour signifier 'very easy' là où *easy as pie* est attesté). Toute expression dérivée de ce schéma doit être apprise et retenue séparément.

Ces différents schémas ont des degrés de productivité et de transparence très variable. Le schéma ADJECTIF *as* NOM, par exemple, est partiellement productif et toute expression créée par son biais sera immédiatement compréhensible. Le schéma qui a abouti au terme *underwhelm*, au contraire, est *a priori* improductif : il semblerait que l'utilisation de *under* se soit faite en opposition à *over*, son antonyme, et employer toute autre préposition comme préfixe serait peu heureux. Enfin, un schéma comme NOM-*gate* \Leftrightarrow 'scandale impliquant NOM' (*dieselgate*, *Penelopegate*, *Russiagate*) sert à désigner des événements uniques ; il est extrêmement productif et même si sa dénotation est claire, sa référence n'est pas transparente, comme tous les noms propres.

Les schémas de création lexicale sont intéressants à étudier, mais selon Kay ils ne font pas partie de la grammaire des langues. Ils doivent davantage être considérés comme relevant de la métagrammaire, c'est-à-dire un recueil d'affirmations utiles à propos de la grammaire.

8.2. Schémas de complémentation liés et libres

Parmi les possibilités d'association entre les verbes et les schémas de complémentation, il y a deux cas où le statut lexical du schéma ne fait pas de doute :

- (124) a. “My brother **died** in that hospital, and Vietnam put him there,” she says. \diamond
b. Then, her mother did not have arthritis, or anything else. If she wanted to, her mother could **dance** her way through the apartment. \diamond

En (a), le schéma de complémentation intransitif est le schéma de base du verbe *die* ; en (b), le schéma en *way* n'est pas le schéma de base du verbe *dance*, ni d'aucun autre verbe, ce que nous appellerons schéma de complémentation libre. Nous passons successivement ces cas en revue.

8.2.1. Statut lexical des schémas de complémentation de base

Rappelons que selon l'hypothèse de Goldberg, il existe des constructions d'un certain type (des « constructions argumentales »), qui sont des constructions complexes et schématiques et consistent en l'association arbitraire de deux éléments :

- (i) une forme, en l'occurrence un ensemble de fonctions qui seront instanciées par d'autres constructions ;
- (ii) un sens, généralement un événement schématique qui correspond à une expérience humaine quotidienne : action, don, changement de localisation, etc.

Étant donné que tous les éléments du langage sont des constructions, tout ensemble de fonction a nécessairement un sens. Nous avons montré, dans la partie précédente, que cette affirmation était déraisonnable.

- (125) a. “My brother died in that hospital, and Vietnam put him there,” she says. \diamond (SUJET)
- b. At my good-bye dinner, Portillo gave me a book by Arturo Perez-Reverte, his favorite author. \diamond (SUJET, OBJET DIRECT, OBJET INDIRECT)
- c. Almost two years ago, I went to Europe for the first time for the Bologna Book Fair in Italy. \diamond (SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION)

Il est préférable d'admettre que certains schémas de complémentation n'ont pas de contribution sémantique identifiable et qu'ils sont en réalité la façon la plus simple de présenter la situation signifiée par un verbe. Nous rappelons ci-après la décomposition que nous avons faite des verbes *die* et *give* et nous décomposons le sens du verbe *go* lorsqu'il est associé au schéma directionnel :

$die\langle \text{SUJ}_x \rangle \Leftrightarrow$ ‘something happens to X in one moment because of this, after this, X is not alive’

$give\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y^i \text{ OBJ}_Z^d \rangle \Leftrightarrow$ ‘X has Y;
 X wants Y to have Z;
 because of this, X does something to Z;
 because of this, after this, Y has Z’

$go\langle \text{SUI}_X \text{ DEST}_Y \rangle \Leftrightarrow$ ‘X moves;
 because of this, after this, X is at place Y;
 I don’t think like this: “I am at place Y”’

Le verbe et le schéma de complémentation sont interdépendants : on ne peut séparer le schéma de complémentation du verbe pour étudier son sens et inversement. Si l’on enlève de ces décompositions ce que le verbe apporte, il ne restera aucun élément sémantique qui expliquerait le sens du schéma de complémentation.

Ces schémas de complémentation de base n’existent donc pas indépendamment des verbes auxquels ils sont associés. Pour refléter cette dépendance, Stefanowitsch (2011) les nomme **schémas de complémentation liés** (*lexically-bound argument structure construction*). Leur seule fonction est d’apporter aux verbes la configuration de base de leurs compléments. Cette configuration syntaxique est inhérente au verbe, tout comme sa classe lexicale ou, le cas échéant, le fait qu’il soit irrégulier. Ces schémas liés font donc partie intégrante de l’entrée lexicale d’un verbe et ne sauraient apparaître dans le lexique de façon indépendante. Cette configuration syntaxique inhérente peut parfois être déduite du sémantisme du verbe : la grande majorité des hyponymes de *give* ou de *tell* auront le schéma ditransitif pour configuration par défaut. Ce principe a toutefois des exceptions : les verbes *donate* et *explain*, par exemple, ne se construisent pas de façon ditransitive. La configuration syntaxique de base d’un verbe peut donc être prévisible sans être systématique.

8.2.2. Schémas de complémentation libres

Afin d’illustrer le second cas, nous étudions brièvement le schéma en *way*, présent dans les exemples suivants :

- (126) a. Asya Roc now had the two guns out and was trying to jimmy the safety on one of them. “**I’m shooting my way out!**” he shouted. \diamond
- b. He pushed me aside. “I’ve got to lie down,” he said, and **stumbled his way out of the room.** \diamond

- c. We walk into the Fertile Crescent, the prime incubator of human change. [...] Hamoudi, my guide, **sings** his way uphill. He leads a pack mule by a chain, bowed against an icy wind. [◇]

Dans cette construction, l'objet a la particularité d'être plus spécifique que les autres fonctions. Il s'agit d'un syntagme nominal ayant pour tête le nom *way*, déterminé par un pronom personnel à la forme génitive (ou un déterminant possessif, selon les théories), qui est anaphoriquement lié au référent du sujet, et facultativement modifié par un adjectif. Ce syntagme nominal ainsi que l'expression de destination sont bien des compléments : dans beaucoup de cas, l'omission de l'un de ces deux éléments (**Hamoudi sings his way* ; **Hamoudi sings uphill*) entraîne un énoncé agrammatical. Le schéma en *way* est donc un schéma de complémentation dont la forme peut être représentée <SUJET_i, OBJET[Pro_i's way], COMPLÉMENT DE DESTINATION>.

Le schéma en *way* signifie essentiellement le mouvement d'une entité, le référent du sujet, dans une direction donnée exprimée par le syntagme prépositionnel. Le verbe, qui est toujours dynamique (Goldberg 1995:212), représente une situation qui entretient des relations diverses avec le mouvement exprimé par le schéma de complémentation. Selon Israel (1996), trois cas existent et parfois se chevauchent :

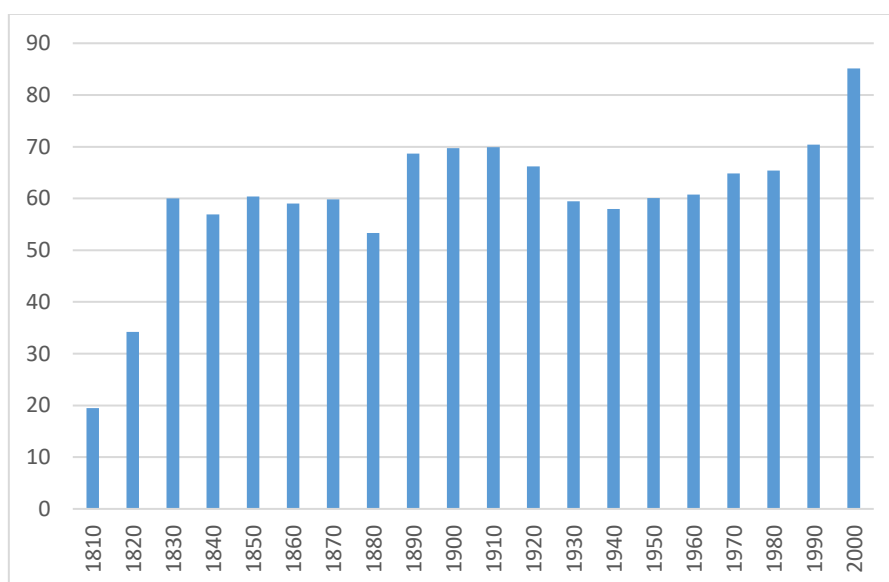
- Le verbe signifie le moyen que le référent du sujet emploie pour atteindre sa destination, comme en (a) ; en d'autres termes, c'est l'action représentée par le verbe qui lui permet de créer une trajectoire ;
- Le verbe est un verbe de mouvement et signifie alors la manière dont le référent du sujet se déplace, comme en (b) ;
- De façon plus marginale, le verbe signifie une activité secondaire, faite pendant le mouvement, comme en (c).

Dans le premier cas au moins, le schéma en *way* signifie un mouvement à travers une foule ou un obstacle, ou bien un mouvement sinueux, indirect (Goldberg 1995:203-204). Du fait de l'obstacle, le mouvement est difficile et il n'existe pas de trajectoire préétablie. Selon l'auteure, c'est donc cette nouvelle trajectoire, créée malgré une difficulté externe afin de la traverser ou de la contourner, qui motive l'utilisation de *way* en tant qu'objet. Cette analyse est en partie partagée par Cotte (2012), pour qui le choix du nom *way* par rapport à des unités de sens proche comme *road* ou *journey* est motivé par le fait qu'il ne dit pas une réalité concrète, mais le cheminement unidirectionnel d'un agent appréhendé comme une voie d'accès à un lieu.

Ce schéma de complémentation est particulièrement productif, comme le montre le tableau ci-après, dont les données sont extraites du *Corpus of Historical American English* :

Décennie	Occurrences	Taille de l'échantillon (en millions)
1810	23	1,2
1820	237	6,9
1830	827	13,8
1840	913	16
1850	995	16,5
1860	1007	17,1
1870	1111	18,6
1880	1084	20,3
1890	1415	20,6
1900	1541	22,1
1910	1587	22,7
1920	1698	25,7
1930	1463	24,6
1940	1411	24,3
1950	1474	24,5
1960	1457	24
1970	1544	23,8
1980	1655	25,3
1990	1968	27,9
2000	2518	29,6

Le rapport entre le nombre d'occurrences du schéma en *way* et la taille de l'échantillon est représenté par décennie dans le graphique suivant, les résultats étant exprimés en pour mille :



Cette productivité, ainsi que le fait que ce schéma peut être associé à de nombreux verbes issus de catégories variées, ne laisse aucun doute sur son statut de construction. Même Jackendoff (2013), qui hésite parfois à donner le statut de construction aux schémas de complémentation, reconnaît que le schéma en *way* est une unité linguistique à part entière avec sa propre syntaxe

et un sens clairement identifiable. Bien que Cotte (2012), dans son étude du nom *way*, montre que l'emploi du génitif et de ce nom est motivé au sein de cette construction, le sens global de celle-ci n'est effectivement pas strictement prévisible de l'addition du sens de ses parties constitutives.

Le schéma en *way* a un sens qui est toujours indépendant de celui des verbes auxquels il est associé. Il est donc facile de distinguer l'apport sémantique du verbe de celui du schéma de complémentation. Le sens du schéma peut s'ajuster au verbe, comme nous l'avons vu, mais ses différents emplois sont clairement reliés. Par ailleurs, le schéma en *way* n'est jamais employé comme schéma de base d'un verbe. Il est de ce fait impossible de considérer que l'on utilise ce schéma par analogie avec la configuration syntaxique d'un autre verbe : il ne se comprend que par lui-même et non en comparaison avec une autre unité linguistique. Nous appelons un schéma qui n'est jamais lié un **schéma de complémentation libre**.

Puisqu'ils ne dépendent d'aucune autre unité linguistique pour être interprétés, nous estimons que les schémas de complémentation libres font partie intégrante du lexique. Le schéma en *way* devrait donc avoir une entrée indépendante dans les dictionnaires. L'absence de forme phonologique et graphique des schémas de complémentation compromet leur présence dans des dictionnaires rangés par ordre alphabétique. Afin de lister au mieux l'ensemble des unités linguistiques d'une langue, il sera donc probablement nécessaire de recourir au format numérique, où le schéma pourrait apparaître sous la forme VERBE⟨SUJET_i, OBJET[Pro_i's *way*], COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩, accompagné de ses contraintes d'utilisation et de son sémantisme.

8.3. Statut lexical des schémas de complémentation mixtes

Nous avons vu, dans la partie précédente, que lorsqu'un schéma de complémentation n'était pas le schéma par défaut d'un verbe, il était signifiant. Tout emploi d'un schéma de complémentation dérivé apporte donc une contribution sémantique à l'énoncé.

La plupart des schémas de complémentation ont un emploi de base ou dérivé, selon le verbe auquel ils sont associés. Nous les appelons **schémas de complémentation mixtes**.

Ensemble de fonctions	Nom	Emploi de base	Emploi dérivé
⟨SUJET⟩	intransitif	<i>die, exist, sleep</i>	<i>dress, kiss, read</i>
⟨SUJET + COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN <i>with</i> ⟩	en <i>with</i>	<i>agree, deal, talk</i>	<i>drip, start</i>
⟨SUJET + OBJET DIRECT + OBJET INDIRECT⟩	ditransitif	<i>give, hand</i>	<i>bake, buy, write</i>
⟨SUJET + OBJET + COMPLÉMENT PRÉDICATIF⟩	résultatif	<i>elect, keep</i>	<i>hammer, paint</i>

Le schéma ditransitif est un exemple de schéma ayant ce double statut :

- (127) a. I know he wants me there. He gave me a cake. He wrote me that sweet poem. [◇]
 b. You've got to bake me a cake every week. [◇]

En (b), le schéma ditransitif a clairement un sens ('avoir l'intention de donner quelque chose à quelqu'un') qui se distingue de celui du verbe ('préparer de la nourriture en la faisant cuire au four') et s'y adjoint. En (a), en revanche, il est difficile de démêler la contribution du verbe et du schéma ditransitif : tous deux participent au sens global de l'énoncé de façon indistincte ('transférer la possession de quelque chose à quelqu'un'). Le schéma ditransitif n'est pas une unité linguistique indépendante en (a) ; il pourrait donc être difficile de maintenir que c'en est une en (b) dans la mesure où le schéma a la même forme dans les deux énoncés et que ses emplois sont clairement liés sémantiquement.

8.3.1. Constructions ou schémas de création lexicale ?

Les schémas de complémentation mixtes peuvent avoir un sémantisme ou non selon le verbe auquel ils sont associés et leur statut lexical est donc problématique. Deux approches sont en concurrence pour analyser les schémas de complémentation dérivés pouvant servir de schémas de base à d'autres verbes :

- Goldberg analyse systématiquement les schémas de complémentation comme des constructions (donc des unités linguistiques de plein droit) dont il faut connaître la forme et le sens pour interpréter les énoncés, au même titre que les éléments lexicaux ou que d'autres structures syntaxiques (par exemple le passif ou le comparatif corrélé) ;
- Fillmore & Kay, ainsi que Jackendoff par moments, estiment au contraire que ces schémas de complémentation ne sont pas des constructions de plein droit : ils préfèrent les analyser comme des schémas de création lexicale.

Aucune de ces approches ne remet en question le fait que les schémas de complémentation dérivés sont signifiants. Elles diffèrent sur la question de savoir s'il faut nécessairement stocker ces emplois comme des unités linguistiques à part ou ils sont créés *ad hoc* par les locuteurs à partir de leurs connaissances préalables.

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons amendé certaines hypothèses de Goldberg pour exclure de la catégorie des unités linguistiques de plein droit les cas où les schémas de complémentations représentent le schéma de base du verbe auquel ils sont associés.

Dans les autres cas, l'hypothèse de Goldberg est que les schémas de complémentation appartiennent à l'inventaire d'unités linguistiques de l'anglais. Lorsqu'un locuteur forme un énoncé, il va parfois puiser dans cet inventaire pour utiliser l'un de ces schémas de complémentation. Ces schémas ont un sens identifiable, qui peut varier en fonction du type de verbe qui leur est associé.

Si l'on prend pour exemple l'énoncé *You've got to bake me a cake every week*, le point de départ est le fait que le verbe représente une situation divalente et qu'il est associé par défaut au schéma transitif. Dans cet énoncé, *bake* est associé à une unité linguistique que nous appelons « schéma ditransitif ». Il s'agit d'un schéma de complémentation qui implique le triplet de fonctions (SUJET, OBJET DIRECT, OBJECT INDIRECT) et dont le sens fondamental, lorsqu'il est utilisé de façon dérivée, est 'transférer quelque chose à quelqu'un'. *Bake* est un verbe de création : le référent de l'objet n'existe qu'une fois l'action effectuée. De ce cas, le schéma de complémentation dévie de son sens prototypique :

bake(SUJ_X OBJⁱ_Y OBJ^d_Z) ⇔ 'X wants Y to have Z;
because of this, X bakes Z'

À l'instar d'autres verbes de création comme *write*, le schéma ditransitif ne signifie plus un transfert effectif mais une simple intention de transfert sans préjuger de sa réalisation effective.

L'autre hypothèse concernant le statut lexical des schémas de complémentation est que ceux-ci sont des schémas de création lexicale. Selon cette approche, ces schémas n'ont pas nécessairement de sens en eux-mêmes. Lorsqu'ils sont utilisés, le locuteur ne puise pas dans un inventaire, mais croise ses connaissances en appliquant au verbe le schéma de complémentation d'un autre verbe.

En reprenant l'exemple *You've got to bake me a cake every week*, cette approche part également du constat que *bake* représente, de façon inhérente, une situation divalente. Lorsque le locuteur encode cet énoncé, il utilise sa connaissance du verbe *bake* et du verbe qui exprime typiquement un transfert de possession, à savoir *give*. Il construit alors son énoncé par analogie : il extrait la complémentation de *give*, qui se construit par défaut de façon ditransitive, lui attribue le sens de transfert de possession et l'associe de façon innovante au verbe *bake*.

De son côté, l'allocutaire décode également l'énoncé en plusieurs étapes. Il remarque tout d'abord que l'utilisation d'une structure ditransitive avec *bake* n'est pas attendue, puisqu'il sait que ce verbe représente une situation divalente. Afin de comprendre cette utilisation innovante, il lui faut donc puiser dans ses connaissances de l'anglais pour déterminer quel verbe est le plus souvent utilisé avec la structure ditransitive. Étant donné qu'il s'agit de *give*, qui signifie un transfert de possession, l'allocutaire rapproche ce sémantisme de celui de *bake*, ce qui lui permet de comprendre que le locuteur a adjoint à ce verbe un élément sémantique de transfert.

Paradoxalement, certaines des hypothèses de Goldberg s'inscrivent dans cette approche. Selon l'auteure, les schémas de complémentation acquièrent leur sens par mimétisme. Le sens ou un aspect du sens du verbe qui y est le plus fréquemment associé, généralement schématique, « déteint » sur le schéma de complémentation. Le rapprochement avec les schémas de création lexicale est aisé : c'est un verbe typique qui, par convergence, donne une interprétation à l'utilisation de son schéma de complémentation avec d'autres verbes.

Deux arguments principaux peuvent être mis en avant pour défendre cette approche des schémas de complémentation en tant que schémas de création lexicale : leur absence de productivité et l'absence de prévisibilité de leur sens.

Pour Kay (2013), un processus grammatical est productif si les conditions de son applicabilité ne requièrent pas une liste d'exceptions. La productivité est certes une question de degré et toutes les constructions grammaticales ont des contraintes sur leurs possibilités d'application. Toutefois, ce degré de productivité est lié à la possibilité de formuler ces contraintes de façon générale, c'est-à-dire par des conditions qui impliquent des propriétés partagées par certaines catégories d'éléments lexicaux plutôt que des listes de mots spécifiques. Un schéma productif n'existe que s'il y a une méthode pour inclure les bons cas et exclure les mauvais cas sans les lister.

Des schémas syntaxiques comme la structure clivée ou le passif sont extrêmement productifs. La première requiert seulement que le cotexte soit favorable à la focalisation et que la fonction de l'élément clivé soit focalisable ; les contraintes du second ne portent que sur le type de verbe et la référentialité de l'objet. À l'inverse, Boas (2005) remarque qu'il est possible de dire *Jerry danced himself to exhaustion* ou *Nancy talked herself hoarse*, ce n'est pas le cas de **Jerry danced himself exhausted* ou **Nancy talked herself to hoarseness*. Les différentes possibilités d'emploi de la structure résultative dépendent donc en majeure partie de l'association de mots spécifiques plutôt que de principes généraux. Pour cette raison, Kay estime que les schémas de complémentation ne sont pas assez productifs pour être qualifiés de constructions.

Par ailleurs, des constructions comme la structure clivée ou le passif ont un sens qui est systématiquement prévisible : la première focalise un élément, le second thématise un élément qui ne le serait pas à la forme active. Le schéma de complémentation ditransitif a certes le sens prototypique de transfert, mais comme nous l'avons vu, ce transfert n'est pas systématiquement effectif avec les verbes de création. Il est impossible de dire **I gave him a pen but he never got it* ; en revanche, un énoncé comme *I baked him a cake but he never got it (because he never came to take it, because someone else ate it, etc.)* est tout à fait acceptable. Il n'y a donc pas de biunicité entre la forme du schéma ditransitif et son sens, puisque d'autres paramètres entrent en jeu dans son interprétation.

8.3.2. Arguments contre les schémas de complémentation comme schémas de création lexicale

Certains schémas de complémentation sont abusivement qualifiés de schémas de création lexicale par certains partisans de cette approche. Pour Kay (2013), il est inutile de postuler l'existence du schéma de mouvement causé (*caused-motion construction*), de la forme ⟨SUJET, OBJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩, illustré par l'énoncé (a) :

- (128) a. Finally, Michael **rolled** the ball toward her. [◇]
 b. The ball **rolled**.
 c. Michael **rolled** the ball.
 d. The ball **rolled** toward her.

Le verbe *roll* représente un mouvement, donc une situation inhéremment monovalente qui n'implique qu'un thème (une entité qui se déplace), comme on le voit dans l'énoncé (b). Le verbe peut être associé à deux schémas dérivés : le schéma transitif (c), qui permet d'ajouter un agent à la situation, et le schéma directionnel (d), qui permet d'ajouter au mouvement une destination. Associés au verbe *roll*, ces deux schémas sont décomposés ci-dessous :

$roll\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y \rangle \Leftrightarrow$ 'X does something to Y;
 because of this, Y rolls'

$roll\langle \text{SUI}_X \text{ DEST}_Y \rangle \Leftrightarrow$ 'X rolls;
 after this, X is at place Y'

Kay estime que le schéma de mouvement causé, qui est généralement postulé, n'est pas une construction au sens propre, car sa forme et son sens sont prévisibles. La forme de ce schéma dérivé est une combinaison de celle du schéma transitif, qui ajoute un objet au verbe, et de celle du schéma directionnel, qui lui ajoute un complément de destination. Par ailleurs, le sens de ce schéma putatif est également une combinaison de celui des deux autres schémas, comme nous le montrons ci-dessous :

$roll\langle \text{SUI}_X \text{ OBJ}_Y \text{ DEST}_Z \rangle \Leftrightarrow$ 'X does something to Y;
 because of this, Y rolls;
 after this, Y is at place Z'

Étant donné que la forme ET le sens du schéma de mouvement causé sont prévisibles à partir de constructions déjà existantes, celui-ci ne respecte pas la définition de la notion de construction donnée plus haut. De ce fait, il est inutile de postuler l'existence d'un tel schéma de complémentation.

Certains verbes ayant pour schéma de base le schéma intransitif ne peuvent être associés ni au schéma transitif, ni au schéma directionnel. Pour autant, ils peuvent très bien être associés au schéma de mouvement causé :

- (129) a. “She doesn’t give it away. She’s anchored. She’d laugh me off the couch if I said that to her, but she has a sense of self and does nothing gratuitously,” says Lily Tomlin, who plays Fey’s mother in *Admission*.[◇]
- b. *She’d laugh me if I said that to her.
- c. *I’d laugh off the couch if I said that to her.
- (130) a. When my daughter was 5, she started coughing during dinner, then sneezed a spaghetti noodle out of her nose. Yucky! But funny![◇]
- b. *She sneezed a spaghetti noodle.
- c. *A spaghetti noodle sneezed out of her nose.

Kay estime qu’il est préférable de considérer ces exemples comme des formulations *ad hoc*, formées par analogie avec les nombreux exemples conventionnalisés du schéma de création lexicale qu’est le schéma de mouvement causé.

Selon Stefanowitsch (2011), cette approche est peu plausible. Elle implique que les interlocuteurs exploitent l’analogie entre les verbes associés avec le schéma de mouvement causé et un verbe ayant dans sa structure argumentale un agent, un thème et une destination. Cela suppose qu’une telle analogie puisse être faite en premier lieu entre ces verbes, selon trois conditions :

- (i) Les locuteurs doivent pouvoir identifier un ou plusieurs verbes qui soient fréquemment associés au schéma de complémentation à interpréter ;
- (ii) L’un de ces verbes doit avoir un emploi conventionnalisé qui correspond formellement et sémantiquement à l’emploi usuel du verbe dont ils essaient d’interpréter l’utilisation nouvelle ;
- (iii) Les deux emplois du verbe qui sert de base à l’analogie doivent entretenir un lien transparent qui puisse être projeté au verbe à interpréter.

Il est aisé de respecter la première condition : selon Goldberg (1995:40), le sémantisme du verbe *put* est très proche de celui du schéma de mouvement causé. L’analogie s’arrête là : *put* ne peut pas être associé au schéma de complémentation intransitif, contrairement à *sneeze* ou *laugh*.

Par ailleurs, si *sneeze* peut être considéré comme un mouvement (‘air moves out of someone’s nose’), ce n’est par exemple pas le cas de *laugh*, qui n’implique aucun changement de localisation. Le fait qu’une analogie entre *put* et d’autres verbes soit difficile à établir est donc un indice que le schéma de mouvement causé est bien une construction de plein droit. Cela n’empêche cependant pas le fait que sa forme et son sémantisme puissent être motivés ou hérités

des deux autres schémas susmentionnés, puisque les constructions peuvent entretenir des liens d'héritage.

Les schémas de complémentation de l'anglais ne peuvent pas réellement être analysés de la même façon que les schémas de création lexicale. Pour le montrer, leur fonctionnement peut être comparé aux processus qui ont abouti aux éléments *underwhelm* et *dieselpate*. La création de ces deux mots s'est basée sur des éléments lexicaux qui existaient déjà, à savoir *overwhelm* et *Watergate*, respectivement.

Ces deux éléments étaient initialement atomiques : il était impossible de les analyser comme une combinaison de parties significatives. Toutefois, des séquences phonologiques au sein de ces mots (*over*, *water*) ressemblent à des unités qui existent en anglais, ce qui a rendu leur réanalyse possible. Dès lors, la seconde partie des éléments *overwhelm* et *Watergate* a pu être considérée comme significative : X·*whelm* signifierait 'affecter quelqu'un à un degré X' et Y·*gate* 'scandale impliquant Y'. Ces nouveaux schémas de création lexicale ont par la suite ouvert la voie à l'élaboration de nouveaux éléments lexicaux.

Si le même procédé est utilisé pour les schémas de complémentation, cela signifie que les locuteurs prennent comme point de référence une association entre un verbe et un schéma qu'ils estiment constituer une unité linguistique de plein droit, comme c'était le cas de *overwhelm* et *Watergate*.

La première solution consisterait à dire que l'emploi d'un schéma dérivé se base sur celui d'un autre schéma dérivé bien établi. Par exemple, l'emploi intransitif du verbe *moisturize*, à sens réfléchi, se baserait sur celui d'un verbe bien établi comme *shave*, qui a également un emploi intransitif réfléchi. Dans ce cas, on admettrait que l'association entre *shave* et le schéma intransitif était une unité linguistique établie alors même que le schéma intransitif a un emploi dérivé avec *shave*. Le raisonnement porte une contradiction intrinsèque : les schémas dérivés ne seraient pas des unités linguistiques à part entière et leur sens viendrait d'une analogie avec des unités linguistiques existantes qui seraient des schémas dérivés.

Il n'y a donc d'autre possibilité que d'opter pour la seconde solution en considérant que les schémas dérivés sont créés par analogie avec des verbes dont le schéma analysé est le schéma de base, comme le propose Kay. Tout emploi dérivé du schéma ditransitif serait donc compris

à l'aune du verbe *give*, typiquement employé avec ce schéma. Plusieurs problèmes émergent cependant de cette analyse.

Tout d'abord, l'utilisation de nouveaux schémas de complémentation n'obéit pas exactement au même procédé que celui qui a donné *underwhelm*. Avec ce dernier élément, le mot originel *overwhelm* était réanalysé en deux parties signifiantes. La tâche est plus délicate avec le schéma ditransitif : si l'on donne à la complémentation seule le sens de transfert, il ne reste aucun élément sémantique à *give*. Comme nous l'avons déjà remarqué, avec un schéma de base, il est impossible de différencier l'apport du verbe et celui du schéma de complémentation : ils sont solidaires.

Ensuite, le sens du schéma ditransitif associé au verbe *bake* n'est pas totalement prévisible à partir du verbe *give*. Comme nous l'avons vu, au contact de verbes de création, dont *bake* fait partie, le sémantisme du schéma ditransitif se voit un peu modifié : au lieu d'un transfert effectif, le transfert est seulement voulu. Cela signifierait qu'en entendant cette association pour la première fois, l'allocutaire serait en mesure de faire une inférence quelconque qui lui permet d'interpréter que le transfert n'est pas forcément effectif. Or l'interprétation selon laquelle le transfert n'est que voulu est clairement attachée à cette catégorie verbale. Il est donc sans doute plus vraisemblable que les locuteurs apprennent que cet emploi du schéma ditransitif est associé à cette catégorie de verbe spécifique.

Troisièmement, l'hypothèse selon laquelle les schémas de création lexicale fondent leur fonctionnement sur un ou plusieurs verbes prototypiques est mise à mal par certains schémas de complémentation. Certains schémas peuvent certes être identifiés à des verbes au sens très schématique : le schéma ditransitif et *give*, le schéma directionnel et *go*, le schéma de mouvement causé et *put*. Dans d'autres cas, le lien est plus difficile à faire. Ainsi le verbe *deal*, le plus fréquemment associé au schéma en *with*, peut difficilement représenter un prototype. Le sens de rapprochement que nous avons identifié dans les emplois de ce schéma n'est pas l'élément le plus saillant du sémantisme du verbe. D'autres schémas de complémentation n'ont pas de verbe prototypique identifiable. C'est le cas des schémas intransitif et transitif, pour lesquels toute généralisation est très difficile du fait de la trop grande variété de rôles sémantiques associés aux compléments qu'ils impliquent.

Enfin, l'un des arguments auxquels Kay fait appel pour justifier sa vision des schémas de complémentation est le fait qu'ils ne sont pas totalement productifs. Si nous reprenons l'exemple du verbe *underwhelm*, celui-ci ne peut être compris comme la combinaison des constructions *under* et PRÉPOSITION·*whelm* car cette dernière « construction » ne serait pas productive. Le sens de cette combinaison n'est pas directement dérivable de ses parties constitutives. Un nouvel énoncé comme *I was asidewhelmed* pourrait être interprété comme 'je n'ai pas réagi comme il fallait', par exemple, mais cette interprétation se ferait après un temps de réflexion, et non immédiatement. L'utilisation d'un schéma de création lexicale résulte parfois en des énoncés qui doivent être expliqués car ils ne sont pas transparents.

Certaines associations de verbes et de schémas de complémentations, comme *bake* ou *write* et le schéma ditransitif, sont devenues conventionnelles. Il ne s'agit pas de cas isolés de créativité individuelle et cette association est possible avec un grand nombre d'autres verbes, tant que le contexte le permet. Les schémas de complémentation sont au moins partiellement productifs : leur association avec un nouveau verbe sera presque toujours comprise de façon instantanée. Le sens qui émerge de cette association ne se comprend parfois qu'à l'aune de la catégorie sémantique du verbe, étant donné que les schémas manifestent parfois des degrés élevés de polysémie. Il n'en demeure pas moins que leur sens est loin d'être opaque, contrairement à certains schémas de création lexicale.

Nous pensons qu'il n'y a pas de raison valable d'analyser les schémas de complémentation dérivés comme des schémas de création lexicale. De ce fait, nous estimons préférable de considérer que ceux-ci sont des unités linguistiques de plein droit et qu'ils font à ce titre partie des éléments que les locuteurs doivent mémoriser.

8.4. Des unités linguistiques (presque) comme les autres

8.4.1. Approche syncrétique de la complémentation du verbe

Dans la première partie, nous avons opposé deux grandes approches de la complémentation du verbe : l'approche lexicaliste et l'approche constructionniste.

Selon l'approche lexicaliste, la configuration syntaxique des compléments d'un verbe est inhérente à celui-ci. L'entrée lexicale de chaque verbe doit donc spécifier, d'un point de vue syntaxique et sémantique, sa « valence », c'est-à-dire les éléments nécessaires à l'utilisation et à l'interprétation du verbe. Toute configuration syntaxique attachée au verbe qui n'est pas sa valence est expliquée par l'emploi de règles transformationnelles qui permettent d'ajouter un complément, d'en enlever un ou de réorganiser leur configuration syntaxique.

Selon l'approche constructionniste, à l'inverse, la configuration syntaxique des compléments est presque totalement indépendante du verbe. Chaque schéma de complémentation a un sens identifiable et peut être associé à un verbe avec lequel il est compatible, selon le principe de cohérence sémantique (Goldberg 1995:50). Le sens du schéma de complémentation peut soit se combiner avec celui du verbe, soit le répéter lorsque le verbe a un sens particulièrement abstrait.

Nous avons vu que dans certains cas, la configuration syntaxique du verbe avait effectivement un sens plutôt autonome par rapport à ce dernier. Dans de tels cas, il est plus économique de postuler l'existence d'un schéma de complémentation qui est lexicalement indépendant plutôt que des règles dont l'application change en fonction de la catégorie sémantique du verbe. Dans d'autres cas, cependant, la configuration syntaxique est totalement liée au verbe : elle ne participe pas clairement au sens global de l'énoncé. Elle apporte une simple opportunité de représenter de façon neutre la situation signifiée par le verbe. C'est donc la conjonction du verbe et de la configuration syntaxique de ses compléments qu'il faut prendre en compte dans ces cas-là, et non chacun de ces éléments pris séparément. L'existence d'une configuration syntaxique inhérente à chaque verbe permettrait par ailleurs d'expliquer pourquoi certains verbes n'ont pas les mêmes possibilités de complémentation que d'autres verbes appartenant à la même catégorie sémantique, comme nous l'avons vu pour *donate* ou *explain*. Ne pas attribuer systématiquement de sens à la complémentation du verbe permet donc de prendre en compte certains comportements idiosyncratiques.

En cela, notre vision de la complémentation du verbe est très proche de celle que Stefanowitsch (2011) propose. Pour l'auteur, la combinaison de ces deux grandes approches permet de mieux refléter la façon dont fonctionne la complémentation verbale. Il estime en effet que toute théorie de ce domaine de la langue anglaise doit permettre d'en traiter deux aspects :

- (i) L'importante productivité des schémas de complémentation, c'est-à-dire leur capacité à être employés de façon innovante avec de nombreux verbes ;
- (ii) Les limites vraisemblablement arbitraires de cette productivité, qui ont pour effet la compatibilité de ces schémas avec certains verbes et pas d'autres.

Sur le premier aspect, les approches constructionnistes prennent l'avantage. Elles ont l'avantage d'être économiques en faisant reposer les changements systématiques de sens des verbes sur le changement systématique de complémentation. Elles évitent de postuler des règles transformationnelles pour expliquer les emplois conventionnels de schémas dérivés ainsi que les emplois *ad hoc*, qui n'ont pas vocation à se stabiliser lexicalement. Nous avons montré que l'explication des schémas dérivés par l'analogie n'était pas appropriée et qu'il était préférable d'envisager ces schémas comme des unités linguistiques à part entière.

Les approches constructionnistes atteignent leurs limites lorsqu'il s'agit d'expliquer pourquoi, au sein d'une même catégorie sémantique, certains verbes n'ont pas le même comportement que la majorité des autres verbes. Elles n'expliquent par exemple pas pourquoi les verbes de regard (comme *gaze*, *peer*, *stare*) se construisent quasiment tous avec un complément prépositionnel en *at*, mais pas le verbe *watch*, qui est pourtant un hyponyme de *look*. Ces approches n'expliquent donc pas l'idiosyncrasie de certaines combinaisons d'un verbe et d'un schéma de complémentation. À l'inverse, les approches lexicalistes n'ont pas ce problème, dans la mesure où elles considèrent que la configuration syntaxique des compléments est spécifique à chaque verbe. Tous les verbes d'une langue sont donc recensés en étant accompagnés de leur configuration de base, que celle-ci soit prévisible du fait de la catégorie sémantique du verbe ou qu'elle dévie du comportement majoritaire.

Le fait de puiser dans ces deux approches permet de respecter doublement le principe de parcimonie.

- (i) En faisant porter aux schémas de complémentation un sémantisme, notre approche permet de corrélérer directement les changements de sens des énoncés aux changements dans la complémentation. Cela permet d'éviter d'avoir recours à des acceptions implausibles ou à des règles syntaxiques non justifiées.
- (ii) En donnant aux verbes une configuration syntaxique inhérente, nous évitons de chercher à expliquer l'incompatibilité entre certains verbes et certains schémas de complémentation. Si elles aboutissaient, des hypothèses faites pour expliquer ces

incompatibilités compliqueraient le sens et les contraintes associés aux schémas de façon importante et probablement inféconde.

Nous adoptons donc une approche syncrétique de la complémentation du verbe, où se côtoient deux types d'éléments :

- des unités linguistiques assez spécifiques (les verbes et leur configuration syntaxique par défaut, dont la forme et le sens sont interdépendants) ;
- des unités plus schématiques (les schémas de complémentation, parmi lesquels les schémas libres, dont le sens est indépendant de celui du verbe).

Étant donné que nous distinguons clairement deux types d'éléments, nous estimons préférable d'amender la terminologie que nous avons employée jusqu'ici. Nous choisissons de maintenir le terme de **schémas de complémentation** uniquement pour désigner les unités linguistiques constituées par des ensembles de compléments qui ont un apport sémantique autonome identifiable. Puisque les éléments que nous avons appelés jusqu'ici des *schémas de complémentation de base* ou *schémas de complémentation liés* n'ont pas d'existence lexicale indépendante des verbes auxquels ils se rattachent, nous préférons parler dorénavant de **configuration syntaxique de base** ou **par défaut**.

Nous avons conscience que ce dernier terme est relativement lourd. Comme cela a été mentionné dans la première partie, les auteurs qui se réclament de l'École sémantique de Moscou, comme Mel'čuk et Kulikov, parlent de **diathèse** pour désigner la façon dont les arguments sémantiques d'un prédicat quelconque sont projetés par défaut sur des fonctions syntaxiques. Au vu du flou terminologique qui entoure encore ce terme en linguistique, nous avons choisi de ne pas en faire usage dans cette thèse. Notons toutefois que l'ancien sens de ce terme — un changement régulier de la forme verbale corrélé à une réorganisation des compléments du verbe — a été repris par la notion de voix. En conséquence, dès lors qu'une clarification terminologique aura été effectuée de façon systématique, nous ne voyons pas d'objection à utiliser à l'avenir le terme de « diathèse », bien plus économique, avec le sens que lui donnent ces deux auteurs.

Les configurations syntaxiques par défaut peuvent être régulières ou irrégulières (Stefanowitsch 2011), selon que leur forme et leur sens se conforme au moins partiellement à des schémas de complémentation ou non. Ainsi la configuration ditransitive des verbes de transfert est

régulière, dans la mesure où ces verbes ont un sens similaire à celui du schéma ditransitif dans son emploi dérivé.

Les schémas dérivés sont en majeure partie le résultat de généralisations faites à partir des divers emplois des configurations syntaxiques par défaut en ayant fait abstraction des verbes qui leur étaient associés. Ces schémas de complémentation peuvent être utilisés de manière productive avec des néologismes, mais également avec des verbes qui font déjà partie du système linguistique anglais. L'approche que nous défendons a donc l'avantage d'être totalement compatible avec les grammaires de construction, dont nous partageons les principes fondateurs, tout en gardant des approches lexicales les éléments qui nous semblent en mesure d'expliquer un certain nombre de comportements individuels.

8.4.2. Définition et propriétés des schémas de complémentation

Les observations que nous avons faites jusque-là nous permettent désormais de définir précisément ce qu'est un schéma de complémentation. Nous récapitulons ici le résultat de notre réflexion. Chacune des propriétés que nous donnerons sera assortie d'un exemple pour l'illustrer.

Les schémas de complémentation sont des unités linguistiques de l'anglais, c'est-à-dire des éléments symboliques d'une langue dont le sens ne peut être déduit de leur forme, et inversement. Il est donc nécessaire de connaître chacune de ces associations forme-sens pour pouvoir les utiliser et les interpréter correctement.

- Un énoncé comme *I'm shooting my way out* comporte un élément de sens ('se frayer un passage') qui n'est pas prévisible simplement à partir de celui des mots qui le composent. Un apprenant qui connaît le sens de chacun des mots de cet énoncé pris individuellement ne sera pas capable de l'interpréter correctement s'il ne connaît pas le sens global de la construction.

Les schémas de complémentation sont des ensembles de fonctions syntaxiques liées à un verbe non spécifié. Ils sont notés VERBE(FONCTION₁, FONCTION₂, ..., FONCTION_n), le verbe pouvant être omis lorsque le schéma de complémentation est considéré seul.

Lorsque la complémentation d'un verbe permet de refléter de façon non marquée la structure argumentale de la situation signifiée par ce verbe, il ne s'agit pas d'une unité linguistique

indépendante. La forme et le sens du verbe et du schéma ne peuvent être dissociés clairement et ils forment ensemble une unité linguistique. En revanche, si le schéma de complémentation a un sens clairement identifiable et indépendant de celui du verbe, il fait partie de l'inventaire des unités linguistiques dont les locuteurs se servent pour produire des énoncés.

- Les verbes *depend* et *rely* se construisent typiquement avec une configuration impliquant un sujet et un complément prépositionnel en *on*. Avec ces verbes, la complémentation n'a pas de sens identifiable : c'est cette configuration qui est utilisée dès que l'on veut exprimer la situation signifiée par *depend* de façon non marquée. L'unité linguistique signifiante est dans ce cas *depend*(SUJET, COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *on*). En revanche, dans un énoncé comme *He died on me*, le schéma de complémentation a un sens indépendant. Tandis que *die* signifie un décès, le schéma en *on* signifie un événement monovalent qui affecte le référent du sujet négativement. Dans ce cas, le schéma en *on* est une unité linguistique à part entière qui fait partie du lexique des locuteurs.

- **Propriétés formelles**

Les fonctions impliquées par un schéma de complémentation sont nécessairement plus proches du prototype du complément que de celui de l'adjectif sur le continuum des dépendants du verbe.

- Dans l'énoncé *He eats every day in the cafeteria along with staffers and the janitors*, tous les constituants soulignés sont des dépendants du verbe *eat*. Parmi eux, seul *he* peut être considéré comme un complément. Tous les autres ont des propriétés telles (non-spécificité au verbe, position linéaire libre, apparition avec des expressions verbales anaphoriques, statut de circonstant) qu'ils sont plus proches du pôle des adjoints. De ce fait, le schéma de complémentation du verbe dans cet énoncé ne sera composé que d'une seule fonction, qui s'avère être le sujet du verbe : on notera donc *eat*(SUJET).

Même si le verbe n'est pas spécifié, il est toutefois possible qu'il y ait des contraintes, généralement sémantiques, sur le type de verbe qui peut régir ces ensembles de fonctions.

- Le schéma en *at* (SUJET, COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *at*) ne pourra par exemple être employé avec un sens de « tentative » qu'avec les verbes d'impact ou de saisie (*punch, clutch*) et non avec ceux qui n'impliquent que le contact (*touch*).

Les fonctions manifestent différentes propriétés morphosyntaxiques distinctives — marquage, position linéaire, participation à divers processus morphosyntaxiques comme la passivation ou la relativisation — et sont instanciées par des éléments compatibles avec elles. Certains schémas ont une ou plusieurs fonctions qui sont systématiquement instanciées par des éléments phonologiquement spécifiques, marqués dans ce cas entre crochets.

- Dans un énoncé comme *It's raining*, le pronom *it* a une fonction de sujet du fait de ses propriétés morphosyntaxiques : position typiquement préverbale, accord avec le verbe recteur, inversion avec l'auxiliaire dans certains contextes, etc. Avec la plupart des verbes anglais, le choix du sujet est relativement libre, selon le référent qui remplit le rôle sémantique aligné avec la fonction sujet. Avec des verbes météorologiques comme *rain*, toutefois, l'instanciation de la fonction est contrainte : seul le pronom *it* peut remplir cette fonction. Dans ce cas, on notera *rain*⟨SUJET[*it*]⟩.

Dans ce dernier cas, le schéma de complémentation peut être considéré de deux façons :

- (i) Il s'agit d'une instance (une version plus spécifique) d'un autre schéma de complémentation existant : le schéma impersonnel serait une instance du schéma intransitif et le schéma en *way* (qui spécifie partiellement la forme du constituant en fonction d'objet) serait une instance du schéma de mouvement causé ;
- (ii) Il s'agit d'un schéma de complémentation différent, notamment si son sémantisme diverge de façon non prévisible de celui du schéma plus schématique.

Les schémas de complémentation ne précisent que les différentes fonctions syntaxiques que le verbe régit. Ils ne précisent pas l'ordre linéaire des fonctions qu'ils impliquent. L'ordre relatif des constituants est déterminé par le type de phrase et le changement éventuel de statut informationnel de l'un des constituants — deux paramètres pris en charge par d'autres constructions.

- Lorsque le verbe *accept* se construit transitivement (*accept*⟨SUJET, OBJET⟩), le sujet apparaît par défaut avant le verbe et l'objet après, mais une question ouverte permettra à l'objet d'être en position initiale (*Which one did she accept?*). De même, avec un contexte approprié, l'objet peut être antéposé juste devant le sujet (*This one she accepted*). L'ordre « par défaut » est donc pris en charge par le fait que la phrase soit déclarative et sans focalisation particulière, et non par le schéma de complémentation.

- **Propriétés sémantiques**

Le sens des schémas de complémentation provient d'un processus de généralisation au cours duquel la forme et le sens de la configuration syntaxique des compléments d'un verbe a été abstraite de ce verbe. Il est parfois possible d'identifier un verbe originel, dont le sens schématique est très proche, voire identique à celui du schéma de complémentation.

- Dans son emploi dérivé, le schéma directionnel ⟨SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩ est généralement associé au sens 'se déplacer en direction de'. Ce sens est également celui du verbe *go*, qui a la même configuration syntaxique par défaut. Il est donc tout à fait possible que les locuteurs se soient mis à dissocier l'apport des deux éléments pour attribuer le sens de déplacement à la complémentation seule, afin de pouvoir l'utiliser en conjonction avec d'autres verbes (*The fly buzzed into the room*).

Étant donné que les schémas de complémentation ont un sens indépendant de celui du verbe auxquels ils sont associés, le sens d'un schéma de complémentation est, pour des verbes ayant la même configuration syntaxique, le sens qui reste une fois que celui du verbe a été isolé.

- Le sens du schéma en *way* ⟨SUJET_i, OBJET[Pro_i's way], COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩ sera le sens qui subsistera une fois que celui de *kick* aura été retranché du sens de l'association *kick*⟨SUJET_i, OBJET[Pro_i's way], COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩, ou que celui de *shoot* aura été retranché du sens de l'association *shoot*⟨SUJET_i, OBJET[Pro_i's way], COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩, etc.

Un schéma de complémentation peut avoir plusieurs acceptions. L'une d'elles servira généralement de prototype, les autres s'éloignant de ce sens central selon certains paramètres. Les différentes acceptions que peut prendre un schéma de complémentation dépendent généralement de la catégorie sémantique du verbe auquel il est associé.

- Le schéma ditransitif signifie typiquement un transfert de possession. Dans son acception centrale, le transfert du patient entre l'agent et le destinataire est réussi ; c'est le cas avec des verbes d'impact comme *kick* ou *shoot* (Goldberg 1995:38). Avec d'autres verbes qui signifient des situations où l'existence d'un objet découle de l'action faite par l'agent, comme *cook* ou *knit*, le transfert de l'objet est voulu par l'agent mais il n'est pas nécessairement effectif.

Enfin, si l'association entre leur forme et leur sens n'est pas prévisible, elle peut tout de même être motivée. Il est donc possible d'expliquer ce lien, soit par analogie avec des schémas de

complémentation existants, soit par congruence avec les parties constitutives du schéma, notamment lorsque le schéma implique une ou plusieurs prépositions.

- La forme et le sens du schéma de mouvement causé ⟨SUJET, OBJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩ peuvent être déduits, dans certains cas, de l'association du schéma transitif ⟨SUJET, OBJET⟩, à sens causatif, et du schéma directionnel ⟨SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩.
- Le sens que nous avons donné au schéma en *with* ⟨SUJET, COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *with*⟩, à savoir le regroupement de plusieurs entités au sein d'un même espace, est assez proche de celui que nous avons donné à la préposition *with* seule, c'est-à-dire la coprésence. Il existe par ailleurs des passerelles entre les différentes acceptions du schéma de complémentation et de la préposition. Si le sens du schéma en *with* n'est donc pas totalement prévisible, le processus qui a mené à cette association peut être expliqué.

8.4.3. L'universalité des schémas de complémentation en question

Les approches constructionnistes postulent que tout élément du langage qui constitue l'association arbitraire d'une forme et d'un sens peut être qualifié de construction, quel que soit le degré de complexité ou de schématicité de cette forme. La force de ce postulat est qu'il permet de décrire des éléments qui n'existent que dans certaines familles de langues sans présumer qu'ils doivent apparaître dans les autres langues du monde. Nous invoquons deux exemples : les unités des langues polysynthétiques et les racines des langues sémitiques.

Les langues polysynthétiques sont des langues principalement présentes en Amérique, en Sibérie, en Australie et en Nouvelle-Guinée dont les unités ont la particularité d'être généralement composés d'un très grand nombre de morphèmes. En cela, elles rendent difficile toute définition universelle de la notion de mot, dans la mesure où certains « mots » des langues polysynthétiques sont décomposables en un grand nombre d'unités rarement indépendantes et peuvent constituer seuls une phrase. En inuktitut, par exemple, le mot suivant forme une phrase complète :

- [×ā×i×], traditionnellement appelé participe actif, qui désigne la plupart du temps la personne qui fait l'action ;
- [×ā×a×a], la forme III des verbes, qui peut notamment signifier la réciprocité ou l'associativité.

En arabe, un mot résulte généralement de la combinaison formelle et sémantique d'une racine et d'un schème. Parmi les différents éléments que nous avons donnés, il y a donc neuf possibilités, présentées dans le tableau suivant :

Schémes Racines	[ma×a×(a ¹)] 'lieu où l'on V'	[×ā×i×] 'personne qui V'	[×ā×a×a] 'V ensemble'
ك-ت-ب [k-t-b] 'écrire'	مكتب 'bureau', مكتبة 'bibliothèque'	كاتب 'écrivain'	كاتب 'correspondre'
د-ر-س [d-r-s] 'étudier'	مدرسة 'école'	دارس 'élève, étudiant'	دارس 'étudier avec'
م-ش-ي [m-š-y] 'marcher'	ممشى 'couloir'	مشي 'piéton'	ماشي 'marcher avec, être d'accord'

La combinaison de racines et de schèmes est un procédé de création lexicale extrêmement productif en arabe. Sans que les correspondances soient parfaites, il est généralement possible de faire émerger de nouveaux mots en combinant une racine et un schème qui n'étaient pas encore conventionnellement associés.

Si les racines consonantiques existaient sans doute en proto-indo-européen, il ne s'agit pas d'un procédé productif en anglais, et il est préférable de ne pas transposer à cette langue ce genre d'élément, typique des langues sémitiques. Les sous-catégories de constructions n'ont pas à être universelles. Le fait de considérer certains schémas de complémentation comme des unités linguistiques à part entière en anglais ne présuppose donc pas leur existence dans d'autres langues⁹⁶.

À l'échelle des langues du monde, les structures résultatives ne sont pas rares. Elles se construisent de la même façon qu'en anglais, dans la mesure où elles impliquent la présence d'un agentif (un sujet, en anglais), d'un patientif (un objet) et d'un lexème à vocation adjectivale (qui a la fonction de complément prédicatif en anglais). Ces structures semblent relativement

⁹⁶ Nous rappelons à ce propos le quatrième principe des approches constructionnistes que donne Goldberg (2013a) : « les langues varient de façon importante et les convergences qui existent entre elles sont expliquées par des processus cognitifs généraux ou par la fonction des constructions utilisées ». Le fait de pouvoir trouver des schémas de complémentation signifiants dans d'autres langues pourrait donc notamment être expliqué par la capacité humaine à abstraire la configuration syntaxique des verbes.

productives, notamment dans les langues germaniques comme l'allemand (132) ou le suédois (133). Il ne s'agit toutefois pas d'un phénomène purement indo-européen ou aréal, puisque les structures résultatives existent également dans des langues finno-ougriennes comme le hongrois (134) ou en mandarin (135).

(132) Niemals sollte man auch seinen Teller oder seine Schale leer **essen**, sondern bei jedem Gang immer Anstandsreste übrig lassen.⁹⁷

niemals sollte man auch seinen Teller oder seine Schale leer essen
jamais devrait on aussi POSS assiette ou POSS bol vide manger

Il ne faut également jamais terminer complètement son assiette ou son bol.

(133) Det fanns kanske trender på den tiden också? En gård målade sin dörr blå och en gård till tyckte det var snyggt och så fortsatte det så?⁹⁸

en gård måla-de sin dörr blå
une ferme peindre-PST POSS.REFL porte bleu

Une ferme a peint sa porte en bleu.

(134) **Főzzük** meg puhára a zöldborsót.

föz-zük meg puhá-ra a zöldborsó-t
cuisiner-IMP.1PL PERF tendre-SUB DEF petit_pois-ACC

Cuisinons les petits pois jusqu'à ce qu'ils soient tendres. (Jurth 2013)

(135) 張三騎累了兩匹馬。

zhāngsān qí lèi le liǎng pǐ mǎ
Zhangsan chevaucher fatigué PERF deux CL cheval

Zhangsan a chevauché deux chevaux jusqu'à les fatiguer. (Zhang 2009:135)

Il semble donc que l'on puisse considérer que les schémas de complémentation existent dans d'autres langues, quoique pas nécessairement en même nombre qu'en anglais.

En français, l'existence de schémas de complémentation indépendants est loin d'être évidente dans la mesure où la configuration syntaxique des verbes à tendance à être plus contrainte qu'en anglais (Perek & Hilpert 2014). Preuve en est la difficulté de traduire en français certaines

⁹⁷ <https://www.welt.de/reise/Fern/article123185744/Essen-Sie-in-China-niemals-den-Teller-leer.html>

⁹⁸ <http://www.familjeliv.se/forum/thread/25225901-falurott-hus-med-bla-dorr>

phrases anglaises de façon concise, dans la mesure où les schémas de complémentation de l'anglais ont peu d'équivalents en français. Parmi les candidats les plus sérieux, on peut citer le schéma ditransitif et le schéma citationnel, tous deux également représentés en anglais.

Le schéma de complémentation ditransitif français est sémantiquement proche de son équivalent anglais. À la différence de ce dernier, il n'implique pas de double objet, ce qui serait agrammatical. L'objet indirect anglais a pour équivalent le complément datif en français, appelé « complément d'objet second » en grammaire traditionnelle. Ce type de complément a pour caractéristiques sa forme de syntagme prépositionnel en *à* et le fait que les pronoms personnels de troisième personne ont une forme spéciale (*lui, leur*), différente des pronoms objets. En français, le schéma ditransitif implique donc le triplet de fonctions syntaxiques (SUJET, OBJET, COMPLÉMENT DATIF). S'il s'agit de la configuration syntaxique par défaut d'un certain nombre de verbes, parmi lesquels *donner*, il s'agit d'un véritable schéma signifiant avec le verbe *tricoter*, qui n'implique pas de destinataire ou de bénéficiaire dans sa structure argumentale :

- (136) a. À Gradignan, dès mon second jour de stage, mon formateur m'a donné ses clés avant de me laisser seul, alors que nous étions censés fonctionner en binôme.⁹⁹
- b. Aujourd'hui, ma grand-mère m'a tricoté de super chaussons pour Noël, mais elle avait également glissé 70 euros dans le paquet.¹⁰⁰

L'extrait d'article suivant illustre l'utilisation du **schéma citationnel** (*quotative pattern*) :

- (137) Le lendemain, 29 août, au micro de Jean-Jacques Bourdin sur RMC, Fillon s'en expliquait, soulignant à quel point il entendait incarner l'intégrité en politique. « Il y a un problème de probité partout, [...] une dégradation de la vie morale », **s'indigna-t-il**.¹⁰¹

L'**objet citationnel** (*quotative object*, Iordanskaja & Mel'čuk 2009:65-67) est une fonction syntaxique dont la seule propriété définitoire est sa prosodie spécifique¹⁰² (généralement

⁹⁹ <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1486952-maton-j-ai-denonce-les-violences-de-collegues-sur-un-detenu-on-me-l-a-fait-payer.html>

¹⁰⁰ https://www.viedemerde.fr/article/aujourd-hui-ma-grand-mere-m-a-tricote-de-super-chaussons-pour-noel-mais-elle-avait-egalement-g_40298.html

¹⁰¹ <http://www.lalibre.be/actu/international/presidentielle-zoom-arriere-sur-la-campagne-de-toutes-les-surprises-recit-58fae11bcd70812a6593cffe>

¹⁰² D'après Canepari (2007:254), d'un point de vue phonétique, les citations sont caractérisées par une accentuation plus forte, une réduction du rythme de parole et une augmentation de la hauteur tonale.

traduite à l'écrit par une ponctuation spécifique). Il partage plusieurs propriétés avec l'objet¹⁰³, d'où son nom, même s'il ne s'agit pas d'un objet à proprement parler. La nécessité de postuler deux fonctions distinctes est due à l'existence d'un contraste entre les deux phrases suivantes :

- (138) a. Il s'approcha très près de mon visage. Si près que je pouvais sentir son souffle chaud sur mes lèvres lorsqu'il me dit trois mots.¹⁰⁴
b. Je pouvais sentir son souffle chaud sur mes lèvres lorsqu'il me dit : « Trois mots. »

Ces énoncés comportent exactement les mêmes lexèmes mais n'ont pas le même sens. La seule différence qui existe entre eux est la présence de guillemets. En conformité avec le principe de contraste sémantique (Mel'čuk 2009), si deux paires de lexèmes L₁ et L₂, tels que L₂ dépend syntaxiquement de L₁, (i) contrastent sémantiquement et (ii) ne diffèrent formellement que par un moyen d'expression syntaxique (dont la prosodie), alors il faut leur attribuer deux fonctions syntaxiques différentes. La séquence *trois mots* n'a donc pas la même fonction auprès du verbe *dire* en (a) et en (b).

Le schéma citationnel est l'une des configurations syntaxiques par défaut du verbe *dire*. À l'instar de *s'indigner*, de nombreux verbes signifiant une émotion ou une réaction peuvent également être utilisés comme verbes introducteurs de discours direct (par exemple *enrager*, *grimacer*, *s'énerver*, *s'étonner*, *s'inquiéter*, Lacaze 2014). Ces verbes n'impliquent pourtant pas nécessairement l'utilisation de la parole : le contenu du discours ne fait donc pas partie de leur structure argumentale. Dans l'exemple (137) la construction globale signifie 'dire en ressentant de l'indignation'. Plutôt que d'opter pour une solution peu parcimonieuse selon laquelle les verbes de réaction ont tous une acception qui signifie 'dire en ressentant X', il est préférable d'attribuer cet élément de sens au schéma de complémentation lui-même.

La recherche sur la complémentation du verbe dans les langues du monde est plutôt bien avancée et permet de nombreuses comparaisons. Il y a en revanche peu de travaux sur les schémas de complémentation en tant que tels, travaux qui restent le plus généralement cantonnés à la langue anglaise. En dehors de quelques schémas assez répandus pouvant faire l'objet d'études typologiques, comme la structure résultative, il n'existe aucune analyse

¹⁰³ Le constituant en fonction d'objet citationnel peut être promu comme sujet dans une structure passive avec l'utilisation d'une construction impersonnelle (*c'est alors que fut annoncé* : « ... ») et il impose au causataire la fonction de complément datif avec le prédicat complexe causatif *faire faire* (*elle lui a fait dire* : « ... »).

¹⁰⁴ Claude Ondine Joannette-Laurin, *Niamh, Tome 1* (2014).

systematique. Cette situation est peut-être justifiée : l'existence d'un grand nombre de schémas de complémentation indépendants serait alors une spécificité de la langue anglaise. Là où l'anglais compense sa morphosyntaxe peu développée par un grand nombre de ces schémas, d'autres langues utilisent un système complexe d'affixes verbaux, comme le tagalog, ou des constructions sérielles, comme le vietnamien. Des recherches rigoureuses devraient donc être menées, car l'existence de nombreux schémas de complémentation indépendants dans d'autres langues ne pourrait que confirmer un certain nombre d'hypothèses que nous avons faites.

9. Un exemple de schéma de complémentation libre : la construction médiopassive

9.1. Forme de la construction médiopassive

9.1.1. Caractéristiques formelles et complémentation

La construction médiopassive (*mediopassive construction*), parfois appelée construction moyenne (*middle construction*), a été largement étudiée dans la littérature tant pour l'anglais que pour d'autres langues européennes. On ne compte plus le nombre d'articles et de chapitres d'ouvrages qui lui ont été consacrés, et ce dans toutes les approches théoriques (Condoravdi 1989 ; Cortés-Rodríguez & Mairal Usón 2013 ; Dixon 2005:446-458 ; Grady 1965 ; Hale & Keyser 1988 ; Huddleston & Pullum 2002:307-308 ; Hundt 2007 ; Jespersen 1949:347-352 ; Langacker 1991:334 ; Lemmens 1998:71-85 ; Levin 1993:25-26 ; Park 2009). En voici quelques exemples :

- (139) a. Even a nonhiker friend out on his first overnight found the system intuitive and fast. Once you fine-tune size, the pack carries well with moderate loads and has welcome extras like a built-in rain cover. [◇]
- b. One of the best trellises I have found is called a hanging aluminum trellis. It is eight feet high and comes in widths of 12, 24, and 36 inches. It is made of freely interlaced, soft, thick, aluminum wire and has a straight bar at either end. It cuts easily so that you can adjust the size to your needs. [◇]
- c. As the only freestanding two-person tent with double doors and vestibules less than 4 pounds, this shelter takes REI's award-winning Half Dome 2 (Editors' Choice, 4/02) and shrinks it to ultralight proportions. It pitches quickly the first time, withstands windy weather, thanks to smart external guys, and sells for less than competitors. [◇]

D'un point de vue formel, la construction médiopassive implique trois éléments :

- (i) un constituant nominal en fonction de sujet (*this boat, it*) ;
- (ii) un verbe à la forme présent (*handles, cuts, pitches*) ;
- (iii) une expression de manière (*well, easily, quickly*).

Le statut de complément de la fonction de sujet ne fait de toute évidence aucun doute en anglais, donc *a fortiori* dans ce type de construction. Les expressions de manière sont la plupart du temps des adjoints. Dans la construction médiopassive, en revanche, le statut de l'expression de manière pose problème :

- Les adverbes *well*, *quickly* et *easily* peuvent être utilisés avec un très grand nombre de verbes avec un sémantisme constant ; l'utilisation de ces expressions de manière n'est donc pas spécifique à certains verbes ;
- Tout adverbe ne pourrait cependant être utilisé avec ces verbes, comme nous le verrons plus loin ; la catégorie sémantique des adverbes pouvant être utilisés avec la construction médiopassive est donc déterminée par la construction elle-même ;
- L'expression de manière n'est pas supprimable : son omission dans les énoncés donnés plus haut les rendrait agrammaticaux (**this boat handles*, **it cuts*, **it pitches*) ;
- La position linéaire de l'expression de manière est contrainte : elle a nécessairement une position postverbale, ne peut être séparée de celui-ci par un adjectif (**it pitches the first time quickly*) et ne peut apparaître en position initiale avec détachement prosodique (**easily, it cuts*) ;
- Le constituant représente un élément de sens qui n'est pas un argument obligatoire de la situation représentée par ces verbes, mais qui joue constamment un rôle de circonstant.

Le tableau ci-dessous récapitule le résultat des différents tests :

		COMPLÉMENT	ADJOINT
Le constituant est-il spécifique au verbe recteur ou a-t-il une forme déterminée par ce verbe ?	*	—	—
Le constituant est-il obligatoire ? Si non, a-t-il une interprétation définie lorsqu'il est absent ?	OUI	✓	—
Le constituant a-t-il une position syntaxique contrainte par des critères qui ne sont pas sémantiques ou informationnels ?	OUI	✓	X
Le constituant peut-il apparaître avec une construction verbale anaphorique ?	NON	—	—
Le constituant représente-t-il un argument obligatoire dans la situation représentée par le verbe ?	NON	—	—
Le constituant représente-t-il un circonstant dans la situation représentée par le verbe ?	OUI	—	✓

Tableau 7. Récapitulatif des propriétés de l'expression de manière de la construction médiopassive

Il semblerait donc que l'on soit plutôt en présence d'un complément, quoiqu'éloigné du prototype. Il s'agit d'un complément particulier, que Huddleston & Pullum (2002:670-671) nomment **complément de manière** (*manner complement*). Le fait de préciser la catégorie sémantique permet d'expliquer pourquoi certains mots et pas d'autres peuvent apparaître dans ce contexte. Une expression de manière requiert une tête syntaxique qui appartient à l'une des trois classes lexicales suivantes :

- (i) un adverbe gradable, typiquement formé à partir d'un adjectif par la suffixation de *-ly* ;
- (ii) le nom *way*, déterminé de façon définie par un démonstratif ou par l'association d'un article et d'un modifieur nominal (adjectif ou proposition relative) ;
- (iii) les prépositions *with* ou *without* complétées par un nom ; la préposition *in* complétée par *way* ou l'un de ses synonymes (par exemple *manner*, *style*, *fashion*), lui-même modifié par un adjectif ou une proposition relative ; les prépositions *as* ou *like* complétées par une proposition ou, dans le cas de *like*, par un syntagme nominal.

Par ailleurs, une expression de manière bloque certaines catégories sémantiques de mots. Il est par exemple impossible de dire **this boat handles thoroughly* (degré), **this trellis cuts temporarily* (durée) ou **this tent pitches probably* (modalité).

Dans le cadre de la construction médiopassive, le complément de manière ne peut qu'avoir la forme d'un syntagme adverbial ou d'un syntagme prépositionnel. Il semble que les expressions de manière sous forme de syntagme nominal soient exclues de la construction médiopassive (**The shirt irons this way*) dans la mesure où elles n'impliquent qu'un élément déictique et ne caractérisent pas la manière de façon absolue.

9.1.2. Construction médiopassive et verbes avec complément de manière

La construction médiopassive est donc selon toute vraisemblance un schéma de complémentation, impliquant un sujet et un complément de manière.

À première vue, il s'agit d'un schéma de complémentation avec lequel d'autres verbes tels que *behave* peuvent être associés :

(140) The idea is to break negative patterns of family interactions by focusing on situations in everyday life where the child behaves well and then reinforcing this behaviour. [◇]

À l’instar des énoncés donnés plus haut, celui-ci est composé d’un sujet (*the child*), du verbe *behave* au présent et d’une expression de manière (*well*). Cette expression de manière est également un complément du verbe : elle est obligatoire, reçoit une interprétation spéciale quand elle est omise (*X behaves* ⇔ ‘X behaves properly’) et représente un argument de la situation signifiée par le verbe.

Le verbe *behave* se comporte différemment des verbes donnés plus haut à plusieurs égards :

- Il peut être mis à n’importe quelle forme verbale (*the child is behaving / (has) behaved well*), là où seul le présent est possible avec les verbes impliqués par la construction médiopassive (**this trellis is cutting / (has) cut easily*) ;
- Avec le verbe *behave*, tout adverbe de manière peut venir remplir la fonction de complément de manière (*behave differently / responsibly / aggressively*) alors que seul un nombre limité d’adverbes peut intervenir dans la construction médiopassive ;
- Le référent du sujet a nécessairement le rôle d’agent avec *behave*, tandis qu’il joue le rôle de patient avec les verbes associés à la construction médiopassive.

Le verbe *behave* peut donc être utilisé sans restriction avec un sujet et un complément de manière, ce qui n’est pas le cas des verbes associés avec la construction médiopassive. Comme nous le verrons plus tard, la construction médiopassive apporte un sens totalement indépendant de celui du verbe qui lui est associé. Ce n’est pas le cas du verbe *behave*, avec lequel la configuration ⟨SUJET, COMPLÉMENT DE MANIÈRE⟩ permet d’exprimer la situation qu’il représente de façon élémentaire. Il s’agit donc de sa configuration syntaxique par défaut :

behave⟨SUJ_X MAN_Y⟩ ⇔ ‘X does many things in way Y for some time’

Le terme de construction médiopassive ne doit donc s’appliquer à ce genre de configuration syntaxique, qui est utilisée par défaut avec des verbes comme *augur*, *behave*, *bode* ou *fare* : sa forme et son sens sont inséparables de ces verbes. À l’inverse, la construction médiopassive a un sens indépendant et présente un certain nombre de contraintes que nous allons détailler.

9.2. Contraintes de la construction médiopassive

9.2.1. Une construction protéiforme ?

Selon Dixon (2005:449-450), la construction médiopassive exige la présence d'une unité linguistique qui dit quelque chose du succès de l'activité exprimée par le verbe : (i) un adverbe, (ii) le marqueur de négation *not*, (iii) un auxiliaire modal ou (iv) un *do* emphatique.

- (141) a. Apparently, Mr. Yamashina's inspirations about religion are not nearly as perspicacious as his inspirations about toys. Unlike the Power Rangers, he noted, "My books don't sell at all." [◇]
- b. Many start-ups are convinced their products will sell or the company will be acquired once the economy improves. [◇]

Aucune occurrence avec un *do* emphatique seul n'a été trouvée en corpus — Hundt (2007:8) estime que ce type de modification est rare. Lorsqu'un *do* apparaît avec le verbe *sell* dans le cadre de la construction médiopassive, il est toujours accompagné d'un adverbe, en l'occurrence *well*.

La plupart des auteurs qui étudient la construction médiopassive (Dixon 2005, Huddleston & Pullum 2002, Hundt 2007, Levin 1993) la caractérisent donc généralement comme une construction protéiforme. Cela signifierait qu'un même sémantisme se retrouverait dans plusieurs formes de surface et que l'élément désigné par le terme de « construction médiopassive » serait en réalité une unité linguistique avec différents allomorphes.

Pour justifier le fait que la construction médiopassive a plusieurs formes de surface, les auteurs prennent généralement pour exemple le verbe *sell*. Cette démarche pose un double problème. D'une part, il semblerait que toutes ces formes ne puissent pas se rencontrer avec tous les autres verbes généralement associés à la construction médiopassive (**This trellis will cut*).

- (142) a. At the Harrods show, in which all of his paintings **sold**, he found that many of the people who bought his pictures were from North America. [◇]
- b. Good software will allow you to do a lot more than ring up sales: It will track which products **are selling**, when your heaviest sales periods occur, and which customers generate the biggest profits. [◇]
- c. I must admit that I find all of these kind of New Age guru things odd. I don't understand why these books **sell**, and obviously— so I'm obviously out of the mainstream on this, because they sell millions and millions and millions of copies. [◇]

D'autre part, le verbe *sell* semble particulièrement flexible. Il peut être utilisé au prétérit (a) ou à la forme progressive (b), comme on peut le voir en (142). Il est probablement plus raisonnable de postuler que *sell* a un fonctionnement particulier et non que la construction médiopassive a plusieurs formes. Il est possible de faire l'hypothèse que le verbe *sell* a un emploi intransitif, lié à son emploi prototypique et qui signifie 'être acheté par des gens en quantité suffisante selon le vendeur'. Le fait qu'il puisse être employé au prétérit ou à la forme progressive signifie qu'il peut représenter un événement unique. Lorsqu'il est au présent simple, comme en (c), il désigne une situation multiple, c'est-à-dire une répétition non bornée de situations similaires (quelqu'un achète un livre *New Age*, puis quelqu'un d'autre achète un autre livre *New Age*, etc.). Dans tous les cas, le verbe représente toujours une situation qui a lieu ou a eu lieu, jamais une situation potentielle. En cela, le verbe s'éloigne de l'emploi de la construction médiopassive, qui représente systématiquement une situation potentielle et non actualisée, comme nous le verrons.

La détermination exacte du périmètre de la construction médiopassive exige donc la plus grande prudence. En l'absence d'arguments convaincants trouvés dans la littérature, nous ne prendrons pour l'instant pas en compte les instances présumées de la constructions médiopassive impliquant uniquement la négation ou un modal. Nous ne nous focaliserons donc que sur les instances qui impliquent des adverbes de manière. Une fois que nous aurons déterminé les contraintes qui pèsent sur le référent du sujet et sur la forme de verbes pouvant être associés à la construction médiopassive, nous serons en mesure de voir si d'autres formes (prétérit, négation seule, élément modal) sont possibles avec ces verbes.

9.2.2. Contraintes sur le référent du sujet

Certaines configurations syntaxiques pourraient être formellement considérées comme des instances de la construction médiopassive :

- (143) a. Despite the four other options, this was ultimately a two-saw test. Some users who tried both this saw and the Stihl might name this one the winner. It was a tough call. This is an outstanding tool that runs powerfully and **cuts** smoothly.[◇]
- b. For towels that won't lose their vibrancy, consider Park Avenue from Peacock Alley (\$29). The elegant cotton **absorbs** well and dries quickly, and looked nearly new after multiple washes, although it shrank about three inches in both width and length.[◇]

L'environnement syntaxique est le même que celui que nous avons étudié jusqu'ici : un verbe au présent avec deux dépendants, un sujet et une expression de manière. Ces énoncés partagent par ailleurs l'un des éléments sémantiques des exemples donnés plus haut : ils expriment des propriétés essentielles du référent du sujet.

Avec les verbes d'action, le référent du sujet a typiquement le rôle d'agent. Selon Dixon (2005), ces énoncés, ainsi que ceux étudiés plus haut, sont toutes des instances d'une construction qui permettent la promotion au rang de sujet d'un argument autre que l'agent, sans changement de forme du verbe (*promotion-to-subject constructions*). Ces constructions permettent donc d'aligner avec la fonction de sujet un rôle sémantique qui ne le serait pas avec le schéma de base du verbe. Il s'agit, selon Langacker (2008:369), d'un procédé classique de réagencement entre rôles sémantiques et fonctions syntaxiques : le sujet exprime l'entité qui a le rôle le plus agentif dans une chaîne causale parmi tous les rôles profilés.

En dépit de ces similitudes, nous ne considérerons pas les énoncés où le sujet a le rôle d'instrument comme des occurrences de la construction médiopassive. Outre le fait que la frontière entre agents et instruments est parfois poreuse, les énoncés où l'instrument est exprimé par le sujet n'ont pas les mêmes contraintes que la construction médiopassive. Par exemple, la même situation peut être exprimée au passé :

(144) a. Suddenly Kato notices something.

CLOSER

Ooops. The saw **cut** off one of his pinky fingers. \diamond

- b. When I was a kid, only one kind of glove had been invented: the brown jersey glove. They were made of a special kind of cotton that **absorbed** 10 times their weight in water and within five minutes would freeze into an icy claw. \diamond

Dans ce contexte, les verbes *cut* et *absorb* ont donc plus de flexibilité que les verbes traditionnellement associés à la construction médiopassive. Ils peuvent signifier une situation actualisée unique, et par extension, une répétition de ce type de situation via l'utilisation du présent, comme c'est le cas en (143).

Nous ne considérerons donc comme des instances de la construction médiopassive que les cas où le référent du sujet a un rôle typiquement exprimé par l'objet dans le schéma de base du verbe, ce qui correspond généralement aux rôles de patient ou de thème.

Il est à noter que dans le *Corpus of Contemporary American English*, la totalité des sujets des constructions médiopassives trouvées ont une référence définie. Le sujet peut donc avoir la forme d'un syntagme nominal défini (a), d'un pronom personnel (b) ou d'un trou syntaxique au sein d'une relative intégrée (c) :

- (145) a. The nonstick surface allows food to glide off while chopping and slicing, and **cleans** easily with a rinse in warm water. \diamond
- b. bitter-sweet story won the 1989 Batchelder award, and justifiably so. It **reads** smoothly and, like Magorian, the author shows deep care and concern for the young protagonist. \diamond
- c. At 6½ pounds in 12 gauge, this is a shotgun_i that ____i **carries** easily in the turkey woods. \diamond

Le référent du sujet de la construction médiopassive doit donc représenter une entité qui est discursivement saillante, la plupart du temps car elle a déjà été mentionnée.

9.2.3. Contraintes sur le lexème verbal

Comme tous les schémas de complémentation, la construction médiopassive ne peut être associée à tous les verbes de la langue anglaise. Il nous faut donc déterminer quels verbes ou quelles catégories de verbes peuvent entrer dans cette construction.

Nous avons donc cherché en corpus quels verbes pouvaient être utilisés au présent avec un sens « passif » suivis directement des adverbes *well*, *easily* et *quickly*, donnés en introduction, ainsi que leurs synonymes *efficiently*, *effortlessly*, *fast*, *instantly*, *promptly*, *rapidly*, *readily*, *simply*, *smoothly*, *speedily* et *swiftly*.

Le tableau ci-dessous récapitule les verbes les plus fréquemment associés à la construction médiopassive en corpus :

FREEZE	30	REHEAT	5	MOUNT	3
SLIDE	10	RAISE	4	PHOTOGRAPH	3
OPEN	8	READ	4	SCRATCH	3
ABSORB	7	SPREAD	4	STARTLE	3
SHRED	6	ASSEMBLE	3	BAKE	2
CLOSE	5	BRUISE	3	CLEAN	2
CUT	5	CARRY	3	RELEASE	2
INSTALL	5	CAST	3	SERVE	2
PITCH	5	LIFT	3		

Tableau 8. Verbes les plus fréquemment associés à la construction médiopassive dans le Corpus of Contemporary American English

Parmi les verbes retenus, certains (*assemble*, *bake*, *close*, *freeze*, *open*, *spread*) sont généralement catégorisés comme des verbes ergatifs. Ces verbes peuvent être associés au schéma intransitif et au schéma transitif, et le référent de l'objet de la version transitive a le même rôle sémantique que celui du sujet intransitif. La version intransitive des verbes ergatifs signifie généralement une situation qui se déroule de façon autonome, sans l'intervention d'un agent. C'est par exemple le cas de certaines occurrences du verbe *spread* :

(146) This genus of the cactus family includes some of the finest plants for indoor growing. *Pereskia aculeata*, the lemon vine, is a plant with woody stems, medium-size leaves, and dull-yellow flowers that produce an edible fruit. It spreads well on a window trellis and is tolerant of a wide range of indoor conditions, making it a safe bet for covering areas with greenery. [◇]

Les plantes sont des entités relativement autonomes, qui peuvent se propager sans intervention extérieure. D'autres occurrences du verbe *spread* représentent cependant des situations dont le déroulement nécessite l'existence d'un agent qui intervient à chaque instant. C'est le cas dans les exemples suivants, où le sujet a pour référent un aliment (a) ou un produit de beauté (b) :

- (147) a. Purchase favorite cheeses, preserves, dried fruits, breads, and crackers, and arrange them on a serving tray or cutting board. Complete your presentation by adding roasted garlic—it spreads well and melts in your mouth. [◇]
- b. A little of this mattifier goes a long way. It spreads quickly and smoothly, and while it does give your skin a matte finish, even in humid weather, it also minimizes the look of your pores. [◇]

Contrairement à l'exemple (146), il est impossible de changer la forme du verbe ou d'utiliser n'importe quel adverbe. Par ailleurs, les verbes en (147) représentent des situations qui ne pourraient se dérouler sans l'intervention d'un agent : un aliment ou un produit de beauté ne sont pas des entités autonomes. Il s'agit donc bien, dans ces cas-là, d'instances de la construction médiopassive.

Selon Fagan (1992), pour qu'un verbe puisse être associé à la construction médiopassive, il doit respecter trois contraintes :

- (i) La contrainte de **transitivité** : la construction médiopassive est interprétée à l'aune d'un verbe qui peut être associé à un schéma de complémentation transitif, pas un schéma ditransitif ;
- (ii) La contrainte d'**aspectualité** : le verbe doit représenter une situation dynamique durative ; les situations statiques (**Orion sees easily*) et les situations ponctuelles (**Leonardo DiCaprio recognizes easily*) sont proscrites de la construction médiopassive ;
- (iii) La contrainte de **responsabilité** : une entité non agentive peut être utilisée comme référent du sujet de la construction médiopassive si on peut la considérer comme responsable de la réalisation de la situation signifiée par le verbe.

Pour déterminer si cette dernière contrainte est respectée, l'auteure suggère un test. Si à la question « Comment X a-t-il pu être V-é ? » (où V-é est le verbe au participe passé et X le

patient ou le thème), il est possible de considérer le patient ou thème comme responsable, alors il peut être utilisé comme référent du sujet de la construction médiopassive.

Selon Hundt (2007:17), le critère de transitivité postulé par Fagan ne fonctionne pas systématiquement. Elle donne des exemples de verbes utilisés avec la construction médiopassive dont le sujet exprime non pas un patient ou un thème mais un lieu :

- (148) a. The routes are designed to **bicycle** in a few hours.
b. This artificial snow does not **ski** badly.
c. The course **is riding** well.
d. Lakes Wanaka and Hawea still continue to **fish** well despite the recent spells of heavy rain and rising lake levels.

(Exemples tirés de Hundt 2007)

Il est cependant tout à fait possible de trouver ces verbes utilisés de façon transitive, notamment dans des contextes sportifs :

- (149) a. Much like other battlefields, Petersburg's green spaces attract a wide array of creatures, including opossums, skunks, snakes, deer, foxes, coyotes, bobcats, and even the occasional bear; as many as 50 percent of park visitors come expressly to walk, horseback ride, or **bicycle** the bucolic trails.[◇]
b. "You can't **ski** the mountain in a day anymore," Jensen says. "You need a weekend or a few days."[◇]
c. We had been together for hours, **riding** the road between Chinle and Tsaille and hadn't exchanged names.[◇]
d. When I was a kid, my dad and I used to **fish** this river, up at Brady's Bend.[◇]

Même s'il s'agit d'occurrences assez marginales de la construction médiopassive, ces verbes ont donc bien une version transitive, dont nous analyserons le sémantisme au moment d'étudier la structure transitive.

La contrainte d'aspectualité postulée par Fagan est globalement respectée par les verbes que nous avons relevés : aucun verbe ne représente de situation statique. Certains verbes signifient cependant des situations ponctuelles, comme *cast* ou *startle*. Tous les autres représentent des situations dynamiques et duratives. Il s'agit pour la majorité d'actions, qui ont un terme inhérent, mais on peut également trouver quelques activités, comme les verbes *carry* ou *spread*. En tant que verbe de mouvement, *slide* est typiquement atélique, mais dans les occurrences que

nous avons trouvées avec la construction médiopassive, il est téléologique puisqu'une destination est systématiquement indiquée.

La dernière contrainte, qui attribue au référent du sujet la responsabilité de la réalisation de l'action signifiée par le verbe, est au cœur du sémantisme de la construction médiopassive, que nous étudierons en détail plus loin. Selon Lemmens (1998:81), la construction médiopassive porte une implication de prédestination, c'est-à-dire que les propriétés du référent du sujet qui sont mises en avant sont souvent celles pour lesquelles l'entité a été conçue en premier lieu. Cette implication n'a toutefois rien de systématique : si un livre est fait pour être lu et que l'utilisation d'un fusil implique qu'on le porte, les êtres humains ne sont pas faits pour être photographiés ou surpris.

9.2.4. Contraintes sur la forme verbale

La forme verbale est l'une des restrictions qui permet de distinguer les verbes ergatifs dans leur version intransitive et ceux qui sont associés à la construction médiopassive. Jusqu'ici nous avons vu que les premiers avaient une forme verbale libre tandis que les seconds étaient nécessairement au présent simple.

Afin de vérifier cette propriété, nous avons comme précédemment recherché les verbes se trouvant juste avant des adverbes synonymes de *well*, *easily* et *quickly*. Au lieu de chercher n'importe quel verbe au présent, nous avons pris les verbes donnés dans la section précédente et les avons cherchés un par un sans spécifier leur forme. L'objectif était de déterminer si ces verbes pouvaient se rencontrer à d'autres formes en gardant la même interprétation que ceux que nous avons trouvés jusque-là.

Nos recherches ont établi que le présent simple n'est pas la seule forme possible. Il n'est pas rare de trouver du prétérit, comme en (a). Par ailleurs, on trouve également des verbes à la forme *-ing*, comme en (b) ou à l'infinitif après un modal — généralement *will* —, comme en (c) :

- (150) a. Dr. Terry Kupers, a psychiatrist and an expert on prison mental health issues, found in interviews of former Pelican Bay inmates conducted for the lawsuit that even years after their release, many still carried the psychological legacy of their confinement. They startled easily, avoided crowds, sought out confined spaces and were overwhelmed by sensory stimulation. [◇]
- b. This freestanding, double-wall, dual-vestibule mountaineering tent comes in at just 4 pounds. **Pitching effortlessly** with clips—including four linking the fly to the X-frame for added stability at the guyline points—it didn't even flutter in 30 mph winds on near-freezing nights at 9,000 feet on Utah's Boulder Mountain. [◇]
- c. This dish can be prepared in advance. All the ingredients will **reheat easily** and can then be plated. [◇]

La contrainte de forme verbale que l'on fait généralement peser sur la construction médiopassive n'est donc pas valable. Nous noterons pour l'instant que l'infinitif et la forme en *-ing* sont des formes non finies ou intégratives (Creissels 2006a:218). Elles n'ont pas de temporalité indépendante et héritent de celle du verbe qui se trouve dans la proposition surordonnée. Le prétérit, en revanche, est une forme verbale finie ; remarquons cependant que le cotexte entier est au prétérit. Nous verrons, en étudiant le sémantisme de la construction médiopassive, que ce n'est pas la forme verbale du verbe qui est contrainte, mais la valeur de cette forme et l'interprétation qui en découle.

9.2.5. Contraintes sur la modification

Selon Dixon (2005:449-450), les expressions de manière qui peuvent être utilisées avec la construction médiopassive sont en nombre réduit. Elles font partie de trois grandes catégories sémantiques :

- (i) VITESSE — *slowly, fast, quickly, rapidly* ;
- (ii) VALEUR — *well, badly, properly, oddly, strangely* ;
- (iii) DIFFICULTÉ — *easily, with(out) difficulty*.

Les adverbes *quickly*, *well* et *easily* se rencontrent effectivement assez souvent avec la construction médiopassive. Nous allons donc tâcher de voir si c'est également le cas des autres

expressions de manière listées par Dixon et si d'autres expressions peuvent être utilisées avec cette construction.

Pour ce faire, nous sommes de nouveau parti de la liste de verbes que nous avons établie précédemment. À partir de verbes fréquemment associés à la construction médiopassive, nous avons cherché quels adverbes pouvaient apparaître en position postverbale immédiate lorsque le verbe est au présent.

	freeze	slide	open	install	close	reheat	read	raise	assemble	cast	mount	photograph	Total
beautifully	13					2	2					1	18
smoothly		1	1				2	3		1			8
nicely	3		1			1							5
neatly		4											4
effortlessly		1	1		1								3
accurately										2			2
comfortably		2											2
perfectly	2												2
appropriately							1						1
badly												1	1
brilliantly							1						1
conveniently											1		1
decently												1	1
flawlessly						1							1
impressively							1						1
instantly							1						1
interestingly							1						1
properly									1				1
readily											1		1
simply				1									1
wonderfully	1												1

Tableau 9. Adverbes en fonction de complément de manière de la construction médiopassive

Le tableau ci-dessus récapitule les différents adverbes — sauf *quickly*, *well* et *easily* — qui peuvent être utilisés avec les verbes les plus fréquemment associés à la construction médiopassive. Parmi les adverbes donnés par Dixon que nous n'avons pas rencontrés dans notre corpus, on trouve *slowly*, *oddly* et *strangely*. À l'inverse, Dixon omet un grand nombre d'adverbes qui peuvent être utilisés avec la construction médiopassive, comme *beautifully*, *nicely* et *smoothly*.

Les adverbes que l'on retrouve au sein de cette construction peuvent être regroupés en plusieurs catégories :

- Ceux qui expriment la vitesse de réalisation d'une action (*fast, instantly, quickly*) ;
- Ceux qui évaluent la facilité de réalisation d'une action (*easily, effortlessly, simply, smoothly*) ;
- Ceux qui évaluent la qualité de la réalisation de l'action ; il peut s'agir de sa désirabilité, c'est-à-dire de savoir à quel point l'action serait appréciée (*badly, beautifully, brilliantly, decently, flawlessly, impressively, interestingly, neatly, nicely, perfectly, well, wonderfully*) ou de sa soumission à des critères préétablis (*accurately, appropriately, properly*).

Les catégories sémantiques d'adverbes données par Dixon sont donc relativement justes, quoiqu'il faille les compléter et les préciser. Parmi les adverbes associés à la construction médiopassive, certains prennent des éléments sémantiques de plusieurs catégories. Ainsi *conveniently* exprime à la fois la facilité d'utilisation d'un produit et sa qualité. De même, l'adverbe *readily* peut, selon les contextes, signifier la vitesse ou la facilité.

Comme nous l'avons vu, la plupart des auteurs estiment que l'élément modificateur de la construction médiopassive peut être un adverbe, mais également un modal ou un élément négatif. Pour vérifier ces hypothèses, nous avons repris les verbes donnés plus haut afin de voir s'ils pouvaient être utilisés de façon intransitive, sans adverbe de manière et avec un référent du sujet non agentif ou instrumental. Nous avons trouvé quelques occurrences de ce genre de construction en corpus :

- (151) a. Fourpanel solid fir doors are found throughout, and while hardwood floors on the main level were an option, the Fagers chose to go with a Congoleum product that looks like hardwood flooring but **doesn't scratch** and is a breeze to clean. [◇]
- b. For best results, make the mashed potatoes just a little moister than usual. A casserole of 6 mashed potatoes **will reheat** in about 3 minutes on high. [◇]

Au total, nous n'avons trouvé que deux occurrences où le verbe n'est accompagné que d'un élément négatif et quatre où le verbe est accompagné d'un modal, qui est systématiquement *will*. Les énoncés postulés par les différents auteurs sont donc attestés, mais sont très marginaux au sein d'une construction médiopassive elle-même statistiquement rare.

Remarquons que ces éléments expriment les mêmes concepts que les adverbes relevés plus haut : l'énoncé (a) exprime la difficulté, voire l'impossibilité de rayer le parquet mentionné, donc met en avant sa qualité ; l'énoncé (b) est accompagné d'un syntagme prépositionnel exprimant la durée (*in about 3 minutes on high*) et se concentre donc sur la vitesse d'exécution de l'action.

Les instances de la construction médiopassive ont donc un grand nombre d'éléments sémantiques en commun, que nous allons détailler ; celles qui ne comportent aucun adverbe de manière seront considérées comme des extensions de l'usage typique de cette construction.

9.3. Sémantisme et statut lexical de la construction médiopassive

Les différentes contraintes qui pèsent sur la construction médiopassive permettent de dégager les trois composantes majeures de son sémantisme : la fréquence du présent simple traduit son aspect générique ; les contraintes sur le référent du sujet et la contrainte de responsabilité reflètent son sens passif ; enfin, les contraintes sémantiques sur les catégories d'adverbes montrent que la construction implique l'expression de l'efficacité.

Nous étudions ces trois composantes sémantiques successivement, avant de donner le sens global de la construction médiopassive et de nous interroger sur son statut lexical.

9.3.1. Généricité et potentialité

La construction médiopassive se rencontre le plus souvent au présent simple. Nous avons par ailleurs vu que les verbes qui pouvaient y être associés signifiaient des situations dynamiques. En anglais, l'association d'un verbe dynamique avec le présent simple porte le plus souvent une interprétation générique.

- (152) a. Elizabeth D. Crawford has translated from German a novel set shortly after the end of World War II, Peter Hirtling's 1988 novel, *Crutches*. [This bitter-sweet story]_i won the 1989 Batchelder award, and justifiably so. It_i reads smoothly and, like Magorian, the author shows deep care and concern for the young protagonist. [◇]

- b. Before I could break in to tell him I'd already tested the gun (it's indeed versatile) he was rattling on that his weighs only a few ounces more than his previous 12-gauge auto, **carries** easily, and that if the long chamber affects patterning of 2¾-inch shells, he can't tell by the way it smokes Sporting Clays. ◇

Dans ces deux cas, la proposition exprime un état général et non un évènement particulier : au moment de l'énonciation, les locuteurs ne savent pas si quelqu'un lit le roman ou porte le fusil. Les actions signifiées par ces deux verbes sont par ailleurs potentielles. La construction médiopassive n'exprime pas le fait que ces actions (lire cette œuvre particulière, porter ce modèle de fusil) sont effectuées fréquemment par un grand nombre de personnes. La construction exprime plutôt le fait que si quelqu'un souhaite lire cette œuvre ou porter ce fusil, il sera facile de le faire car le livre est bien écrit et que le fusil est léger.

Comme souvent dans l'expression du générique, les énoncés disent quelque chose du référent du sujet. On rapporte une situation à une entité pour en faire une propriété définitoire : le livre est caractérisé en tant qu'il est facile à lire, le fusil en tant qu'il est facile à porter. La construction médiopassive signifie donc que l'action potentielle représentée par le verbe est due à des propriétés du sujet lui-même, plutôt qu'à des conditions externes.

Comme nous l'avons montré plus haut, le verbe de la construction médiopassive n'est pas nécessairement au présent simple :

(153) MATT GUTMAN (*off-camera*): Did he sleep with the curtains closed?

SAMANTHA TAYLOR (OSCAR PISTORIUS' EX-GIRLFRIEND): He usually slept with the curtains fairly open. He always had some light coming in.

MATT GUTMAN (*voiceover*): Samantha said that although Pistorius **did** **startle** easily, he would always ask her about any sudden noises. ◇

La forme verbale importe donc peu avec la construction médiopassive. Ce sont les caractéristiques aspectuelles de la situation qui importent : la proposition doit signifier un évènement générique, valable sur toutes les instances de la situation pendant une période donnée. Lorsque la situation n'est plus valable ou que l'on ne prend pas en compte sa validité actuelle — comme c'est le cas dans notre exemple — le prétérit est alors employé avec un sens générique.

Cet élément générique peut à première vue être infirmé par des occurrences de la construction médiopassive où le verbe est à la forme progressive :

(154) In 1989, he blended extra Cabernet Franc and Merlot into the Cabernet. Because both those grapes have more forward fruit than Cabernet Sauvignon, they gave the wine a more immediate appeal. The result? “The 1989s are drinking well now,” he says, “and should improve for four to eight years.”[◇]

Cet énoncé n’est pas générique au sens typique du terme. L’adverbe *now*, qui modifie le verbe, montre clairement que la propriété manifestée par le référent du sujet n’est pas valable à tout moment, même s’il doit être compris avec une acception temporelle plus large (*nowadays*). Dans ce contexte, les interlocuteurs s’intéressent aux millésimes de l’année 1989. Les œnophiles savent que les vins ont différentes phases de développement : maturation, apogée, vieillissement puis déclin. En 1994, l’année où le viticulteur est interviewé, les vins de ce millésime sont donc de bonne qualité, ce que dit l’adverbe *well*. Comme pour tout vin, cette période est nécessairement limitée : après la phase de vieillissement (*four to eight years*), le vin déclinera. La forme progressive exprime donc le fait que les vins de ce millésime manifestent une caractéristique vérifiable systématiquement sur une période limitée de temps incluant le moment d’énonciation.

Dans certains rares cas, il est donc possible de trouver un verbe au prétérit ou à la forme progressive au sein de la construction médiopassive. Selon Hundt (2007:13-15), les restrictions temporelles et aspectuelles sont au cœur de cette construction. Étant donné que la généricité est une composante sémantique centrale du médiopassif, il n’est donc guère surprenant que le présent simple reste la forme verbale par défaut.

Enfin, certains énoncés utilisent une forme verbale dont l’interprétation est ambiguë :

(155) We rarely dole out perfect scores. But in “The 10-Pound Test” (10/03), this lightweight, freestanding tent pitched fast and taut, accommodated two 6-plus footers and gear, gave us respectable vestibule space, and vented better than the competition-earning top marks from all testers.[◇]

À l’aune des valeurs du prétérit en anglais, l’énoncé peut être interprété de deux façons différentes :

- (i) au moment où ils ont testé la tente, les journalistes ont estimé qu'elle avait des qualités telles que n'importe qui pouvait la monter rapidement ;
- (ii) quand ils l'ont testée, les journalistes ont rapidement monté la tente du fait de ses qualités.

La première interprétation est conforme à la valeur générique que nous avons attribuée à la construction médiopassive. Le prétérit servirait alors à situer l'attribution des caractéristiques dans une période passée, peut-être pour se dédouaner si les lecteurs ne retrouvent pas les mêmes qualités à cette tente ultérieurement.

La seconde interprétation, en revanche, implique que le verbe *pitch* réfère à un événement unique. Si une telle interprétation est favorisée, cela signifierait que la construction médiopassive exprime, de façon centrale, un sens passif et se focalise sur les propriétés du référent du sujet. La généralité serait une propriété fréquente de cette construction, mais pas une propriété nécessaire.

Par ailleurs, tout élément potentiel a disparu. Au passé, la possibilité générique devient actualisation unique, comme c'est parfois le cas avec l'auxiliaire CAN (*I couldn't get a ticket for my mother and my brother* ⇔ 'I tried to get a ticket and I didn't get it'). Si la seconde interprétation est favorisée, il faut donc admettre qu'il existe des extensions de la construction médiopassive. De façon centrale, elle signifiera une situation générique potentielle dont la réalisation est due aux propriétés du patient ou du thème ; dans certains cas plus rares, il s'agira d'une action actualisée dont la réussite est due à ces mêmes propriétés.

En l'absence de tout autre marqueur, ces deux interprétations sont difficiles à hiérarchiser. Il est par ailleurs tout à fait possible qu'elles se chevauchent : pendant le test, nous avons été en mesure de monter la tente rapidement, ce qui démontre qu'elle peut être montée facilement en général.

9.3.2. Sens passif

Comme nous l'avons vu, l'une des contraintes de la construction médiopassive est le rôle sémantique du référent du sujet. Celui-ci doit représenter le patient ou le thème de l'action signifiée par le verbe. Beaucoup de verbes pouvant être associés à la construction médiopassive impliquent nécessairement un agent, qui n'est pourtant pas exprimé par un complément dans

cette construction. Il n'en demeure pas moins que la situation signifiée par le verbe suppose un agent à son origine, qui reste donc sous-entendu. En cela, la construction médiopassive est proche de ce que le passif permet de faire :

(156) a. “Ruzak, what are you doing?”

I jerked in my chair. I **startle** easily, which might explain why I haven't seen a scary movie since Aliens, and I only saw that because of Sigourney Weaver. [◇]

b. The stress is still with her today—she remains hyper-vigilant, ever watchful. “I **am** easily **startled**, and jump if someone comes up unexpectedly.” [◇]

Dans la majorité des cas, une proposition au passif est liée morphologiquement et sémantiquement à une version active. Par rapport à celle-ci, le passif a deux fonctions majeures :

- (i) il érige comme thème de l'énoncé le constituant qui correspond à l'objet dans la version active, ce qui permet parfois de conserver la cohérence discursive ;
- (ii) il met à l'arrière-plan le constituant qui correspond au sujet dans la version active : par défaut celui-ci ne sera pas exprimé, mais peut être réintroduit notamment à des fins de focalisation.

Dans la construction médiopassive, contrairement au passif, il n'est jamais possible de réintroduire l'agent en discours (**I startle easily by unexpected sounds*). D'une part, la situation signifiée par le verbe n'est réalisable que grâce aux propriétés du patient ou du thème dans la construction médiopassive. Cette entité a des propriétés qui facilitent grandement la réalisation de l'action, si bien que n'importe qui pourrait la réaliser. La contribution de l'agent est donc maximale réduite. D'autre part, l'interprétation nécessairement générique de la construction médiopassive contraste avec le passif, qui peut être utilisé pour référer à des événements uniques. Avec la construction médiopassive, la situation est valable n'importe quand, donc peut être réalisée par n'importe qui.

Par défaut, l'agent omis de la construction passive est donc spécifique, alors que son absence de contribution et sa validité permanente dans la construction médiopassive le rendent toujours générique. Dans cette dernière, l'agent peut donc être compris comme les gens en général ('I startle easily' ≡ 'people can startle me easily'). Cela explique sans doute pourquoi il est impossible de réintroduire l'agent avec la construction médiopassive. Avec la construction passive, le constituant en *by* peut être focalisé (*I am easily startled by thunder, not by lightning*).

Le fait de le réintroduire en discours peut donc être informatif dans la mesure où il peut y avoir des alternatives à écarter.

À l'inverse, le sémantisme de la construction médiopassive fait que les locuteurs savent que l'agent sera toujours *people*. S'il pouvait apparaître, le constituant *by people* ne serait jamais contrasté avec quoi que ce soit : il n'est donc pas informatif. En cela la construction médiopassive peut être comparée à des verbes comme *see* ou *kick*, qui impliquent un instrument (*eyes, foot*) qui n'est jamais exprimé par défaut : puisqu'il est impliqué par le sens de ces verbes, son expression ne serait pas informative. L'instrument peut toutefois être introduit en discours avec ces verbes s'il est caractérisé d'une façon ou d'une autre, tandis que l'agent sous-entendu par la construction médiopassive sera toujours maximalelement générique.

Langacker (2008:385) schématise de la façon suivante la représentation d'une interaction transitive respectivement à la version active, à la version passive et associée à la construction médiopassive :

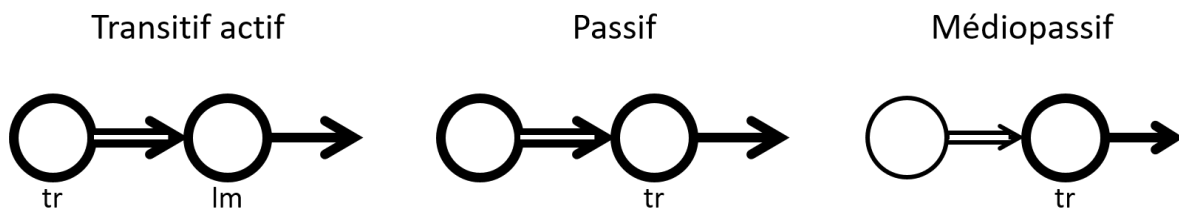


Figure 15. Représentation diagrammatique du sémantisme des structures transitive, passive et médiopassive, selon Langacker (2008)

Ces schémas montrent les similitudes entre le passif et la construction médiopassive. Une seule entité, celle qui est instanciée par le sujet, est mise en avant dans les deux cas. La différence se fait au niveau de la contribution de l'agent à la situation représentée par le verbe. Dans la construction médiopassive, l'agent a très peu d'importance : la réalisation de la situation est possible en grande partie du fait des propriétés du référent du sujet. Avec le passif, l'agent n'est généralement pas exprimé mais il est bien présent en arrière-plan. Il a sa place dans la réalisation de l'action, d'où la possibilité de le réintroduire en discours. Cela explique pourquoi la schématisation de l'actif et du passif sont aussi similaires : ces deux constructions représentent exactement la même situation, avec les mêmes éléments. Il n'y a entre les deux qu'une simple réorganisation de l'énoncé : les mêmes rôles sémantiques sont présents mais sont marqués différemment.

Nous avons noté que certains verbes considérés comme ergatifs pouvaient être utilisés au sein de la construction médiopassive. Certaines constructions intransitives peuvent avoir la même forme de surface que les constructions médiopassives. Les deux constructions impliquent un constituant en fonction de sujet. Par ailleurs, les verbes ergatifs peuvent sans problème être modifiés par une expression de manière dans leur version intransitive. Il peut donc être difficile de distinguer ces deux cas. Nous reprenons ci-après les exemples que nous avons donné avec le verbe *spread* :

- (157) a. *Pereskia aculeata*, the lemon vine, is a plant with woody stems, medium-size leaves, and dull-yellow flowers that produce an edible fruit. **It spreads well** on a window trellis [...].[◇]
- b. Complete your presentation by adding roasted garlic—**it spreads well** and melts in your mouth.[◇]

La différence entre ces deux énoncés réside dans les différentes manipulations qu'il est possible d'effectuer. Le verbe *spread* a moins de contraintes dans l'énoncé (a) que dans l'énoncé (b). Il est par exemple possible d'enlever l'expression de manière en (a) alors qu'elle est obligatoire en (b). Elle n'a donc pas le même statut dans les deux énoncés ; avec un verbe ergatif dans sa version intransitive, les expressions de manière seront des adjoints, tandis qu'il s'agit de compléments avec la construction médiopassive. Par ailleurs, le verbe de l'énoncé (a) peut recevoir sans problème une interprétation spécifique et désigner un événement unique s'il est mis au prétérit tandis qu'en (b) il a une interprétation générique contrainte qui rend l'utilisation du présent quasiment obligatoire.

Cette différence formelle traduit une différence conceptuelle. Dans l'énoncé (a), le verbe n'a besoin que d'un sujet. Il représente une situation autonome, dans laquelle une entité vivante s'étend sans intervention extérieure. À l'inverse, la situation exprimée par l'énoncé (b) ne pourrait se réaliser sans l'intervention d'un agent. L'ail rôti est une entité inanimée qui ne pourrait se mouvoir seule ; en revanche, ses propriétés facilitent grandement le fait de l'étaler si quelqu'un désire le faire.

Langacker (2008:385) schématise de la façon suivante la représentation d'une situation associée à la construction médiopassive et une situation monovalente :

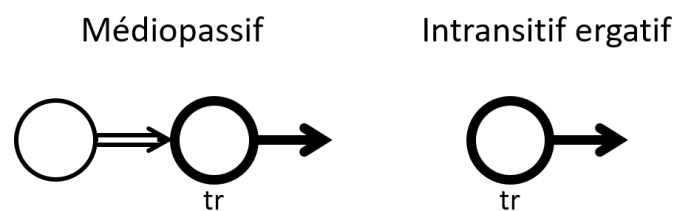


Figure 16. Représentation diagrammatique du sémantisme des structures médiopassive et intransitive, selon Langacker (2008)

Nous défendons une approche parcimonieuse du langage. Dès que cela est possible, nous estimons qu'il faut postuler le moins d'éléments possibles dans l'analyse des phénomènes linguistiques. Nous considérons donc que nous sommes en présence d'une construction médiopassive uniquement s'il est impossible de conceptualiser une situation donnée sans agent. Dans la plupart des cas, la version intransitive des verbes ergatifs permet de voir une situation comme autonome. Si la situation peut se réaliser sans l'existence d'un agent, et même s'il y a une expression de manière, nous considérerons donc qu'il s'agit d'une instance du schéma intransitif et non de la construction médiopassive.

9.3.3. Catégories d'adverbes et expression de l'efficacité

Comme nous l'avons vu, les expressions qui peuvent servir de complément de manière au sein de la construction médiopassive font partie de trois grandes catégories sémantiques : (i) ceux qui expriment la facilité de réalisation de l'action, (ii) ceux qui expriment sa vitesse de réalisation et (iii) ceux qui expriment la qualité de sa réalisation.

Les adverbes qui expriment la facilité se rapportent généralement à des situations dynamiques volontaires, où une entité agit consciemment afin d'atteindre un objectif particulier, comme en (a) :

- (158) a. And in Chicago, Mayor Rahm Emanuel easily **won** reelection in a runoff with Jesus “Chuy” Garcia, a Cook County commissioner. [◇]
- b. At age 58, he can **tire** easily and get testy if he doesn't sleep seven or eight hours a night. [◇]

L'utilisation des adverbes de difficulté implique la conceptualisation d'un certain nombre d'obstacles dans la réalisation de l'action signifiée par le verbe. Avec *easily*, le locuteur signifie que l'agent n'a pas besoin de mettre en place beaucoup d'efforts pour surmonter ces obstacles et réaliser l'action. En (a), la majorité de la population chicogoane était probablement acquise à Rahm Emanuel, en tant qu'ancien chef de cabinet de Barack Obama. De ce fait, *easily* exprime le fait qu'il n'a probablement pas eu besoin de beaucoup s'impliquer (rencontrer les électeurs, organiser des meetings politiques, investir dans des publicités, etc.).

Comme on le voit en (b) avec le verbe *tire*, la situation n'est pas nécessairement une action volontaire : il peut s'agir d'un processus involontaire. L'adverbe garde cependant l'implication que la situation représentée par le verbe peut s'actualiser sans que beaucoup d'efforts soient faits par le référent du sujet ou une entité extérieure.

Les adverbes de vitesse se rencontrent avec des verbes qui représentent des situations de toutes sortes :

- (159) a. Forty percent of Syrian refugees now in Greece are university [accomplisse-
educated, according to the U.N. High Commissioner for Refugees. ment]
Many speak English and could be expected to quickly **learn**
German. \diamond
- b. Jordan and Hillary, both from conservative families, wrote each other [état]
in longhand before they ever met. Once they got acquainted, they
quickly **knew** they wanted to build a life together. \diamond
- c. We quickly **realized** that the properties of Jupiter's atmosphere that [achèvement]
led to the formation of the giant plumes were not unique to that
planet. \diamond
- d. She parks three aisles over from him. He gets out of his car and **walks** [activité]
quickly. She notices he's not carrying a briefcase. \diamond

L'emploi d'un adverbe de vitesse implique typiquement des accomplissements, comme en (a) :

- (i) il s'agit de situations dynamiques, qui impliquent un changement ou une transformation du monde ;

- (ii) il s'agit de situations duratives, dont on peut mesurer le temps de réalisation, alors que les situations ponctuelles sont conceptualisées comme instantanées, donc dépourvues de durée ;
- (iii) il s'agit de situations téléliques, qui ont une fin inhérente, ce qui permet de mesurer le temps qui s'est écoulé entre le début et la fin.

Des adverbes de vitesse comme *quickly* expriment donc le fait qu'il s'écoule peu de temps entre le déclenchement de l'action et l'atteinte de sa borne finale.

Lorsque le verbe signifie typiquement une situation statique, celui-ci est réinterprété en situation dynamique. Avec *quickly*, un verbe comme *know* signifie donc non pas l'état de connaissance mais le processus qui a mené à cet état ; il est donc synonyme de *learn* ou *realize*.

Les situations ponctuelles représentées par des verbes comme *die* ou *realize* n'ont aucune durée conceptualisée : leur début et leur fin sont confondus dans la mesure où ils signifient un passage instantané d'un état à un autre (vie → mort, ignorance → conscience). À première vue, il serait possible de penser que l'adverbe *quickly* ne fait que répéter l'instantanéité de la situation. En réalité, l'adverbe permet de réinterpréter ces situations de la même façon que le fait le progressif (*she is dying*). Ces situations deviennent en quelque sorte duratives : la borne finale reste le passage d'un état à l'autre et la borne initiale est le moment où l'on considère que le référent du sujet peut changer d'état à tout moment. La borne initiale peut être établie de façon rétrospective, comme c'est le cas dans l'énoncé (c) : le locuteur établit un point à partir duquel il aurait été possible pour l'équipe scientifique de se rendre compte que les propriétés de Jupiter n'étaient pas uniques et estime qu'il s'est écoulé peu de temps entre ce point et leur prise de conscience effective.

Enfin, lorsque la situation est typiquement atélique, comme c'est le cas de *walk*, deux solutions peuvent être envisagées pour interpréter *quickly* :

- (i) on estime que le temps écoulé entre chaque étape répétée de l'action (le fait de mettre un pied devant l'autre) est court ;
- (ii) on envisage une borne finale fictive non spécifiée en pensant que si l'agent devait rejoindre cette borne, il le ferait en peu de temps.

Dans tous les cas, ce sont les situations dynamiques, duratives et téléliques (les accomplissements) qui doivent être considérées comme celles qui sont typiquement utilisées avec les adverbes de vitesse.

L’adverbe *well* a différentes acceptions, dont un emploi de degré, comme en (a) :

- (160) a. I mean, I grew up in Paris so it’s a city I **know** well and of course when something hit the city that you consider home, there’s something— there’s an emotional component to it. [◇]
- b. We illustrate these tenets with examples that show how planning “lessons for everybody” will allow teachers to include a wider variety of students in their classrooms and then **teach** those students well. [◇]

Dans ce cas, l’adverbe est utilisable avec tous les types de situations, dont les états comme *know*. En revanche, quand *well* est un adverbe de manière, comme c’est le cas avec la construction médiopassive, il est uniquement compatible avec les situations dynamiques.

L’adverbe *well* et ses synonymes expriment un jugement sur la qualité de la situation signifiée par le verbe, avec deux interprétations possibles :

- l’action est bien menée, c’est-à-dire qu’elle est conforme à l’attente d’un conceptualisateur (par défaut, le locuteur) ou des gens en général ;
- le résultat est conforme à ces mêmes attentes, cette interprétation n’étant possible qu’avec des situations téliques.

Avec les situations téliques, les deux interprétations sont le plus souvent superposées. En (b), l’emploi de *well* avec le verbe *teach* exprime à la fois les grandes qualités pédagogiques des professeurs mentionnés et la qualité ou la valeur des connaissances inculquées aux étudiants.

D’un point de vue sémantique, la construction médiopassive représente donc une action générique potentielle sur une entité, dont la réalisation est facilitée par les propriétés spéciales de cet objet : elle est plus rapide et implique peu d’obstacles. Les mêmes adverbes utilisés avec une construction active ou passive diraient quelque chose des capacités de l’agent à accomplir l’action. Avec la construction médiopassive, l’agent est générique et il passe totalement à l’arrière-plan. On considère que n’importe qui aurait été en mesure de faire l’action signifiée par le verbe. Cette construction dit plutôt quelque chose des qualités du patient ou du thème.

Le point commun des trois catégories sémantiques d’adverbes compatibles avec la construction médiopassive est le concept d’efficacité. L’action doit pouvoir être réalisée de la façon la plus satisfaisante possible, avec le moins de perte de temps et d’effort :

(161) We like the Conair Canine FX Flexi-Groom Professional Cord/Cordless Trimmer because it charges and **cleans** quickly (\$50, amazon.com).[◇]

Pour pouvoir employer cette construction médiopassive, le chargeur doit avoir un certain nombre de propriétés qui permettent à n'importe qui de le laver de façon à ce que cette personne soit satisfaite et qu'elle perde le moins de temps et d'énergie possible à le faire. Le référent du sujet de cette construction doit donc permettre à l'agent, quel qu'il soit, de réaliser l'action dans les meilleures conditions possibles.

Le concept d'efficacité inhérent à la construction médiopassive explique sa fréquence importante dans le milieu de la publicité. Dans ce domaine, les produits sont majoritairement mis en avant pour leur qualité ou pour le fait qu'il n'est pas nécessaire de passer trop de temps ou d'énergie à les utiliser, ce qui laisse du temps libre pour le reste. Pour Lemmens (1998:78), la construction se retrouve particulièrement dans ce milieu du fait qu'elle focalise l'attention sur les qualités du produit annoncé qui permettent de le différencier d'autres produits du même genre.

Outre dans le milieu publicitaire, la construction médiopassive se retrouve également dans un grand nombre de recettes de cuisine :

(162) Return the skillet to the heat and add the pieces of seasoned tenderloin, making sure the bacon fat is hot enough to make them sizzle. Sear for about 3 minutes, until the meat has browned and **releases** easily from the hot pan.[◇]

Ce type de texte s'attache également à la qualité des produits manipulés. Le verbe n'est pas à la forme progressive : même si les propriétés de la viande qui facilitent l'action sont temporaires, puisqu'elle va être transformée par la suite, la recette est valable tout le temps. Si elle est répétée et suivie exactement, le cuisinier est à peu près sûr d'obtenir le même résultat qualitatif. Le verbe reste donc au présent simple.

L'efficacité du produit peut être exprimée de façon ironique :

(163) But Kindle DX, a large-screen e-reader designed to optimize the presentation of newspapers and textbooks, bears little resemblance to anything else in the gadgeteria. The \$489 tablet technically is portable but slides comfortably **into no pocket**.[◇]

Dans la description de cette tablette, le contexte crée une attente (*the \$489 tablet technically is portable*) : d'après les spécifications techniques, le produit peut être emmené partout. La construction médiopassive reprend donc cette attente de facilité d'utilisation en associant au verbe l'adverbe *comfortably*. L'auteur du descriptif exprime ensuite la déception de son attente en niant la facilité de transport du fait de la trop grande taille du produit (*into no pocket*). Dans ce cas, la construction médiopassive sert à exprimer l'inverse de ce qu'elle signifie habituellement. On remarquera cependant qu'avant de nier les qualités du produit, celles-ci sont bien conceptualisées : la facilité et la qualité de la réalisation sont donc des éléments centraux et attendus de cette construction.

9.3.4. Sémantisme et statut lexical de la construction

Selon l'hypothèse de Goldberg, le sens des schémas de complémentation vient de la capacité d'abstraction des locuteurs. Le schéma est isolé d'un verbe avec lequel il est très fréquemment associé et se voit attribuer le sens de ce verbe. Par la suite, il peut être associé à d'autres verbes, auxquels il ajoute le sens ainsi attribué.

Cette hypothèse pose problème à deux égards. En premier lieu, le verbe le plus fréquemment associé à la construction médiopassive dans le *Corpus of Contemporary American English* est *freeze*. Nous décomposons ci-dessous le sémantisme du verbe *freeze* dans son acception alimentaire, qui est la seule acception existante avec cette construction :

freeze(SUX OBJ_Y) ⇔ ‘[[Y is food]];
X wants to eat Y a long time after now;
because of this, X puts Y in a very cold place’

Il s'agit d'un verbe qui emploie comme configuration par défaut la structure transitive, et non la construction médiopassive. Avec cette dernière, l'expression de manière exprime toujours la qualité du résultat obtenu. Pouvoir juger la qualité du résultat d'une action présuppose toujours que l'action ait été accomplie, ce qu'exprime la structure transitive.

Par ailleurs, la décomposition de *freeze* ne fait apparaître aucun point commun avec les différents éléments de sens impliqués par la construction médiopassive : le verbe ne code ni le générique, ni le potentiel, ni l'efficacité. Le seul point commun qui existe entre ces deux unités linguistiques est le fait qu'elles impliquent généralement un patient spécifique.

Il n’y a donc aucun lien sémantique ou historique entre le verbe *freeze* et la construction médiopassive. Puisque cette dernière n’est pas la façon d’exprimer par défaut la situation signifiée par *freeze*, les locuteurs n’ont pas pu l’abstraire du verbe pour en faire un schéma de complémentation indépendant. De ce fait, l’hypothèse de Goldberg ne fonctionne pas dans ce cas-là.

En second lieu, la construction médiopassive n’est la configuration syntaxique par défaut d’aucun verbe. Elle partage sa forme de surface avec la configuration par défaut d’un certain nombre de verbes, qui se construisent nécessairement avec un complément de manière, comme *augur*, *behave*, *bode* ou *fare*. Contrairement à ces verbes, la construction présente toutefois des contraintes aspectuelles et sémantiques. En cela elle n’est pas exceptionnelle : certains verbes ont une forme particulièrement contrainte. Ainsi le verbe *budge* nécessite un élément de sens négatif dans la proposition qui l’englobe ; le verbe *rumor* apparaît nécessairement à la forme passive ; enfin, le verbe *perjure* se construit toujours avec un pronom réfléchi en fonction d’objet.

La construction médiopassive est donc un schéma de complémentation libre. Elle n’est liée à aucun verbe, peu importe le contexte ; il n’y a jamais de processus d’abstraction de la complémentation d’un verbe pour en faire une unité linguistique indépendante.

Cette construction se présente sous la forme d’un schéma syntaxique avec une forme schématique, un sémantisme particulier et un certain nombre de contraintes. Nous proposons ci-dessous une décomposition de son sens en spécifiant les contraintes qui lui sont attachées :

<p>V⟨SUI_X MAN_Y⟩ ⇔ ‘[[you know what X is]] X is like this: when someone wants to V X, this person does not have to do many things, they can do it in a short time; when someone does this, people can say: “this is good”</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p>Contraintes: Y ⇔ { ‘easily’ ‘quickly’ ‘well’ } V⟨SUI OBJ_X⟩ ⇔ ‘someone does something to X’</p> </div>
--

Cette décomposition montre un certain nombre d'éléments :

- (i) le sens de la construction médiopassive implique sémantiquement un agent générique (*people*) qui n'est jamais exprimé formellement ;
- (ii) la construction implique un verbe qui peut être associé au schéma transitif, comme le montre la seconde contrainte.
- (iii) la partie qui concerne la qualité de l'entité décrite (*when someone does this, people can say "this is good"*) est volontairement vague : *this* peut donc référer à l'entité désignée par la variable X, à l'action en elle-même ou à son résultat.

À présent que la construction médiopassive a été décomposée, nous pouvons analyser comment son sémantisme interagit avec celui du verbe qui lui est associé.

(164) Melon Gazpacho: **This chilled soup freezes well** if you'd like to make a big batch or if you have large melons to use up. [◇]

Le segment en gras en (164) peut être décomposé comme suit :

freeze(SUI[*this chilled soup*] MAN[*well*]) ⇔ 'this chilled soup is like this:
when someone puts this chilled soup in a very cold place because they want to eat it a long time after now, people can say: "this is good"'

On remarque que l'apport sémantique des deux éléments, verbe et construction médiopassive, peut clairement être identifié dans la décomposition que nous avons donnée. Le verbe apporte le type d'action et le patient ; le schéma de complémentation apporte l'expression d'une propriété, la généralité de l'agent et le jugement de qualité.

La construction médiopassive peut systématiquement être analysée de façon quasiment indépendante des verbes auxquels elle est associée. Il s'agit donc d'une construction qui est véritablement un schéma de complémentation libre : il ne constitue jamais la configuration syntaxique par défaut d'un verbe. De ce fait, son sens est toujours indépendant de celui du verbe : il a donc systématiquement une plus-value sémantique pour l'énoncé.

En tant que schéma de complémentation, nous estimons donc que la construction médiopassive est une unité linguistique indépendante qui fait partie des connaissances « lexicales » des locuteurs. Au même titre que les mots, cette construction devrait donc être listée avec les autres unités linguistiques qui permettent de produire des énoncés en langue anglaise.

Comme nous l'avons déjà soulevé, l'absence de forme phonologique et graphique de ces schémas fait qu'il est difficile, voire impossible de les inclure dans des dictionnaires linéaires. Dans un billet publié en ligne¹⁰⁵, Haspelmath estime que ceux-ci sont voués à disparaître pour deux raisons :

- (i) la linéarité des dictionnaires est héritée de l'inflexibilité du format papier utilisé ;
- (ii) ils sont assez peu conviviaux et les possibilités de recherche sont assez limitées.

L'avènement de bases de données lexicales structurées au format numérique permettra sans doute de lister les unités linguistiques dont la forme phonologique n'est pas pleinement spécifiée. Dans de telles bases de données, la construction médiopassive, entre autres schémas de complémentation, pourrait donc apparaître dans un format semblable à celui que nous avons donné, accompagnée de ses contraintes et de son sémantisme.

L'ouverture d'une telle possibilité permettra sans nul doute de mieux prendre en compte la contribution de la configuration syntaxique des énoncés au sens global des énoncés. En mettant sur un pied d'égalité les mots et les constructions plus schématiques, celles-ci gagneront en visibilité. La description de l'anglais n'en sera que plus conforme à la réalité de la langue et l'originalité que constitue l'apport de la complémentation des verbes anglais pourra ainsi être davantage considérée.

¹⁰⁵ Martin Haspelmath, *Dictionaria: Farewell to linear dictionaries* (23 juillet 2017). <dlc.hypotheses.org/971>

PARTIE 4. HOMONYMIE DES SCHÉMAS DE COMPLÉMENTATION

10. Le schéma en *at*

Le terme de **construction conative** (du latin *conatus*, ‘effort, tentative’) est généralement appliqué à un schéma de complémentation dont un exemple typique est le suivant :

(165) “But why **are they shooting at us?**” I asked. [◇]

Ce schéma implique deux fonctions syntaxiques à instancier : un sujet et un complément prépositionnel en *at*. Levin (1993:41-42) explique que dans cette configuration syntaxique, le verbe représente une action tentée sans préciser si l’action a bien été réalisée. Dans l’exemple (165), le locuteur exprime le fait que des gens cherchent à blesser le groupe désigné par le pronom *us* en leur tirant dessus mais il ne précise pas si les membres du groupe ont été touchés ou non. Le même verbe associé à un schéma transitif signifie une autre réalité :

(166) Since Trayvon Martin’s death, the man **who shot him** has not been seen in public. [◇]

Lorsqu’il est employé de façon transitive, le verbe *shoot* implique qu’un coup de feu a été tiré, à l’instar de son emploi conatif. Cependant il implique également que la cible a été atteinte : Trayvon Martin a donc bien été blessé et même tué, comme c’est d’ailleurs indiqué en début d’énoncé.

La séquence < VERBE + *at* > recouvre des réalités différentes. Dans le cadre de l’analyse du schéma qui nous intéresse, il nous faut enlever les cas où la préposition *at* peut commuter avec de nombreuses autres prépositions, entraînant une différence de configuration spatiale. Il s’agit dans ce cas généralement d’un complément de lieu ou de destination. Seuls sont retenus :

- (i) les cas où le remplacement de la préposition *at* par une autre préposition résulte en un énoncé agrammatical (par exemple *scoff*) ;

- (ii) les cas où la préposition *at* peut commuter avec un nombre très limité de prépositions, celles-ci n'ayant pas d'emploi spatial (par exemple *talk*).

Une fois enlevés les verbes qui ne sont pas strictement suivis d'un complément prépositionnel en *at*, le tableau ci-après donne la liste des 150 verbes les plus fréquemment associés au schéma ⟨SUJ OBL^{at}⟩ dans le *Corpus of Contemporary American English*.

LOOK	175283	TALK	1060	CATCH	375	STAB	242	SNARL	161
STARE	25467	FROWN	1010	CUT	374	SIP	216	WEEP	161
WORK	14168	STRIKE	932	HIT	371	SWAT	216	SNIPE	158
AIM	10863	SCOFF	874	GAWK	359	EXPLODE	209	PAW	158
GLANCE	8472	SNAP	745	BRISTLE	347	LAP	206	IMPROVE	157
SMILE	7185	EXCEL	713	BEAM	334	DRAW	204	REJOICE	156
LAUGH	6469	BLINK	696	DAB	334	SWIPE	204	RAGE	154
POINT	4572	FAIL	682	PUSH	328	NAG	203	BLOW	143
PLAY	4227	TEAR	656	CHUCKLE	314	FLINCH	202	YANK	139
YELL	3446	WONDER	650	GRASP	308	DIG	201	CHEAT	138
SHOOT	3445	GESTURE	641	PEEK	308	HOLLER	201	HACK	133
GLARE	3096	GRAB	613	SUCK	305	SMIRK	193	RECOIL	133
SPEAK	3056	CRY	567	SPIT	292	PREACH	189	HAMMER	132
GAZE	2785	CLUTCH	539	DROP	289	TAP	187	SNATCH	132
EAT	1998	POKE	532	CRINGE	286	LEER	186	WHISTLE	131
SCREAM	1973	SCOWL	523	PECK	283	TILT	186	RIP	128
MARVEL	1964	KICK	523	WIPE	281	JAB	185	ERUPT	123
HINT	1943	DRIVE ¹⁰⁶	519	RUB	275	GROWL	184	SHRUG	123
SHOUT	1719	BARK	492	NIBBLE	273	LECTURE	184	BRUSH	122
TUG	1677	SUCCEED	491	SHUDDER	270	GRIMACE	179	ROAR	117
NOD	1545	GAPE	478	HISS	268	SLASH	179	TREMBLE	116
FIRE	1368	BEAT	471	GLOWER	266	THRILL	174	PROTEST	113
PEER	1324	SWING	471	NIP	256	LICK	174	SHIVER	112
WINK	1278	CLAW	451	SWEAR	252	SPIN	172	THRIVE	112
GRIN	1276	WINCE	429	PLUCK	248	BITE	171	MELT	111
PULL	1199	BURN	413	GLOW	246	HOWL	169	FUMBLE	109
SQUINT	1169	SNIFF	403	CURSE	245	GIGGLE	168	FLOW	108
WAVE	1142	SNEER	395	CHAFE	244	PRESIDE	168	BREATHE	103
PICK	1100	SCRATCH	389	FREEZE	244	GASP	165	TOUCH	102
BALK	1061	GNAW	383	SLAP	243	STRAIN	162	HONK	101

Tableau 10. Verbes les plus fréquemment associés au schéma en *at* dans le *Corpus of Contemporary American English*

Dans cette partie nous analysons tout d'abord l'utilisation de la préposition lorsque celle-ci a une véritable autonomie sémantique. Afin d'analyser l'apport sémantique du schéma de complémentation ⟨SUJET, COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL EN *at*⟩, désigné dorénavant par le terme « schéma en *at* », nous excluons de notre analyse certains verbes non pertinents. Nous étudions ensuite l'apport sémantique de ce schéma de complémentation selon la catégorie de verbes à laquelle il est associé.

¹⁰⁶ Associé au schéma en *at*, le verbe *drive* est nécessairement à la forme progressive et le complément de la préposition est le pronom *what* au sein d'une construction interrogative directe ou indirecte.

10.1. Emplois pleins de la préposition *at*

10.1.1. Origine de la préposition

D'après le *American Heritage Dictionary of the English Language*, la préposition *at* proviendrait de la racine indo-européenne **ad-*. Cette racine a des descendants dans plusieurs branches de la famille indo-européenne :

- Dans les langues scandinaves, le cognat de la préposition anglaise (*at* en féroïen, *að* en islandais, *åt* en norvégien et en suédois) signifie 'vers, en direction de'. Il est à noter que l'ancêtre de ces prépositions a également donné, dans certaines langues, le marqueur de l'infinitif (*at* en danois et en féroïen, *att* en suédois, *að* en islandais), vraisemblablement selon le même mécanisme qui a donné le marqueur de l'infinitif anglais depuis la préposition *to*.
- En latin, la préposition *ad* (qui a donné la préposition *à* en français et *a* dans les autres langues romanes) signifie avant tout la direction ('vers, en direction de') et secondairement la proximité ('près de, du côté de').
- D'après l'*eDIL (Electronic Dictionary of the Irish Language)*, **ad-* est un préfixe reconstruit, utilisé en vieil-irlandais, dont le sens originel serait 'vers'.

Le *American Heritage Dictionary of the English Language* donne pour cette racine reconstruite le sens 'vers, près de, à', donc un regroupement de sens statiques et dynamiques. Si l'on observe les différents cognats de la préposition *at* dans les autres langues indo-européennes, il semblerait que cette racine ait plutôt le sens dynamique de mouvement en direction d'une cible.

La préposition est devenue *æt* en vieil-anglais. Dès cette étape de la langue anglaise, la préposition a cessé d'être dynamique pour devenir exclusivement statique. Ce côté statique se traduit par le fait que le régime de la préposition est toujours au datif, ce qui est caractéristique des prépositions locatives dans les langues germaniques. En vieil-anglais, la préposition *æt* a un sémantisme de localisation vague :

(167) Hē þē æt sund-e oferflāt hæfde mære mægen.
3SG.NOM 2SG.ACC PREP mer-DAT.SG surpasser.PST.3SG avoir.PST.3SG plus force
Il t'a surpassé en mer, [car] il était plus fort. (Beowulf, vers 517-518)

La préposition *at* a donc connu une évolution sémantique parallèle à son cognat français *à*. Dans les deux cas, la préposition originelle (*ad* en latin, **at* en germanique commun) avait un sens purement dynamique. Elle signifiait la direction, c'est-à-dire le mouvement d'une entité qui

l'approche de la cible au fur et à mesure. Ce sens directionnel a évolué pour signifier ensuite l'approche de la cible, c'est-à-dire les dernières étapes du mouvement qui mène à la cible. Le sémantisme statique actuel est l'état résultant de ce mouvement, c'est-à-dire le fait que l'entité soit près de la cible ou au même endroit que celle-ci.

10.1.2. Emplois pleins de la préposition

Nous nous concentrons à présent sur le sémantisme de la préposition *at* lorsque celle-ci a un emploi plein. Nous excluons les emplois incolores, c'est-à-dire les cas où la préposition introduit un complément (verbal, nominal ou adjectival) sans être en concurrence avec d'autres prépositions. Les emplois pleins concernent donc les cas où la préposition introduit un complément tout en gardant un sens distinct et ceux où elle introduit un modifieur.

Les exemples suivants passent en revue les emplois pleins de la préposition :

- (168) a. My plan was to camp at the foot of Guadalupe Peak, and set off early the next morning. At first I was hopeful: I could see the mountains from over 70 miles away, a jagged silhouette against the horizon. But as I drove, I realized I wasn't going to make it: I had stayed too long at the museum.[◇]
- b. To the Arabs, Hizbullah was known for its affiliation with the Khomeini regime in Iran, which was then at war with Iraq and made many Arab regimes nervous.[◇]
- c. The festival parade will launch at 9 a.m. Sept. 19, and participants are encouraged to get creative for prizes and bragging rights.[◇]
- d. Hillary Clinton is at 56 percent with Democrats in our CNN poll. Joe Biden is at 15 percent.[◇]
- e. Now, if they threw apples and oranges, that wasn't so great, but if they threw an egg, it isn't so bad because the eggs would just break. There was no danger from egg throwing, but—unless they boiled the eggs first, which they sometimes did. And I was— well, I was with Lucinda Childs. We were doing dance one time, and someone ran up to the stage and started throwing things at me.[◇]

Dans son emploi spatial (a), *at* est en concurrence avec d'autres prépositions. Comme l'explique Boulonnais (2013), la préposition est caractérisée par trois traits sémantiques :

- (i) la localisation, qui exprime le repérage entre deux entités distinctes (le repère, qui correspond au complément de la préposition, et le repéré) ;
- (ii) la coïncidence¹⁰⁷, selon laquelle le repère et le repéré occupent le même lieu, contrairement à d'autres prépositions comme *over* ou *near*, où ces entités occupent des espaces différenciés ;
- (iii) la neutralité dimensionnelle, selon laquelle la configuration du repère importe peu, contrairement aux prépositions *in* et *on*, qui impliquent une conceptualisation du repère comme un contenant ou un support, respectivement.

L'auteure reprend donc les observations de Tyler & Evans (2003:178), pour qui la préposition *at* signifie la colocalisation entre un trajecteur et un repère ponctuel. Pour Boulonnais, la préposition *at* exprime l'identification locative par excellence. Du fait de son repérage adimensionnel, la distinction intérieur-extérieur est neutralisée. La préposition peut donc exprimer la localisation inclusive (*at the hotel*) ou la proximité (*at the window, at the table*). La configuration exacte entre le repère et le repéré importe peu : en (a), ce qui compte est le fait que le repéré (le narrateur) n'est pas localisé par rapport à un autre lieu saillant : il n'était pas au parc ou chez lui, par exemple. Par ailleurs, l'absence de prise en compte de la configuration exacte entre les deux éléments permet de se concentrer sur l'activité typiquement associée au lieu en question : dans notre exemple, le narrateur était donc occupé à visiter le musée, ce qui est typique des gens qui s'y trouvent.

Dans l'emploi spatial en (a), le lieu qui complète la préposition est notamment considéré de façon fonctionnelle : on y réfère en tant que lieu qui accueille l'activité du repéré. Dans l'énoncé (b), cet emploi fonctionnel est patent : le nom qui complète la préposition ne représente plus un lieu, mais une activité. La préposition permet donc de signaler que le repéré est impliqué dans une situation dynamique ou statique (*at ease, at peace*) donnée.

Le sens d'identification locative de la préposition *at* est également étendu de façon métaphorique à d'autres domaines. La préposition sert donc à localiser précisément une entité

¹⁰⁷ Notons que les prépositions *at* et *with* expriment toutes deux cette coïncidence. La différence entre ces deux prépositions réside dans la taille du repère. Avec *with*, le repère et le repéré ont sensiblement la même taille et sont de même nature ; le choix du repère est donc celui du point de référence grâce auquel les interlocuteurs pourront accéder au repéré. Avec *at*, le repère sera nécessairement plus grand que le repéré (en vertu des principes de sélection du trajecteur et du repère en linguistique cognitive) et ces deux éléments seront de nature différente : le repère sera un lieu, ou conceptualisé comme tel, tandis que le repéré représentera une entité concrète.

sur l'axe temporel (c) ou sur une échelle de mesure donnée (d) : âge, prix, vitesse ou pourcentage par exemple.

Dans l'énoncé (e), le constituant souligné est un complément du verbe *throw* mais la préposition peut commuter avec d'autres en provoquant des changements de sens. Toute préposition ayant un sens dynamique est possible dans ce contexte ; la plupart (*behind, in front, near, over, toward*) n'implique pas de contact avec le référent de leur complément.

Comme têtes du complément du verbe *throw*, les prépositions *at* et *to* peuvent impliquer un contact avec le référent du complément de la préposition. Selon Chauvin (2007), la différence entre les deux prépositions se trouve dans l'intention du référent du sujet. Utilisé comme complément de la préposition *to*, le référent du pronom *me* serait considéré comme un destinataire : le référent du sujet lui lance des objets afin que le locuteur les attrape et puisse en disposer. L'intention n'est pas la même avec la préposition *at*. Dans l'énoncé (e), le but du référent du sujet est davantage d'atteindre ou de frapper le locuteur : celui-ci n'est plus vu comme un destinataire, mais comme une cible.

Selon Boulonnais (2013), *at* n'exprime pas en tant que tel la cible d'un procès. Pour l'auteure, l'expression d'une cible se fait en collaboration avec le verbe recteur, en l'occurrence *throw*. Le verbe aurait donc dans son programme sémantique le créneau actanciel de cible et la préposition *at* ne servirait qu'à marquer cet argument, en accord avec son sémantisme adimensionnel. Avec *throw*, la préposition n'aurait pas d'emploi plein et transférerait donc son autonomie sémantique au verbe.

Cette hypothèse ne permet cependant pas d'expliquer le contraste sémantique qui existe entre les prépositions *to* et *at*. Comme le montre la décomposition suivante, inspirée de Goddard & Wierzbicka (2016), le verbe *throw* représente une situation qui implique une destination :

throw(S_{UJ_X} OBJ_Y DEST_Z) ⇔ '[[X holds Y]];
X wants Y to be somewhere else after a short time;
because of this, X moves X's hand in one moment;
for a short time after this, Y moves quickly as X wants without
touching the ground;
because of this, after this, Y is Z'

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la destination du mouvement impliqué par le verbe *throw* peut être marquée par des prépositions¹⁰⁸ très variées. *At* est l'une d'entre elle et son utilisation avec le verbe *throw* permet d'exprimer un sens qui lui est propre. L'hypothèse d'un sémantisme indépendant est confirmée par l'utilisation de la préposition dans certains contextes avec un sens d'agressivité :

(169) I'm not trying to make Bligh a hero here because he was an irascible fellow [...], his temper was uncontrollable. And he was at everybody all the time. Nothing could please Captain William Bligh. [◇]

Dans ce cas, le syntagme prépositionnel a un sens prédicatif non locatif, puisque son complément a pour référent des personnes et non un lieu. La préposition équivaut sémantiquement à la séquence *aggressive with*. Cela montre que la préposition peut avoir un sens clairement identifiable qui n'est pas attribué par son verbe recteur.

10.1.3. Unité sémantique de la préposition

Beaucoup de prépositions anglaises (comme *above*, *across*, *around*, *behind*, *beyond*, *inside*, *over*) ont des emplois statiques et dynamiques. La plupart du temps, l'emploi dynamique signifie un mouvement de façon à atteindre la configuration statique exprimée par la préposition. Le cas de la préposition *across* est plus complexe :

¹⁰⁸ Nous prenons le terme *préposition* avec le sens élargi que lui donnent Huddleson & Pullum (2002:598-601), où les prépositions peuvent régir non seulement des constituants nominaux, comme en (a), mais également des constituants phrastiques (là où la grammaire traditionnelle les nomme *conjonctions de subordination*) comme en (b), ou bien ne pas avoir de complément du tout (ce qui correspond à une partie des adverbes de la grammaire traditionnelle) comme en (c).

- (a) I haven't seen her since [the beginning of the war].
- (b) I haven't seen her since [the war began].
- (c) I haven't seen her since _.

Cette approche a le double avantage de clarifier la catégorie des adverbes et de rejeter le cloisonnement d'une même forme en trois classes lexicales différentes malgré une identité sémantique et conceptuelle. Nous considérons donc des unités linguistiques telles que *away* ou *here* comme des prépositions. Sur la recatégorisation des prépositions, des adverbes et des conjonctions, voir Delhem (2017).

- (170) a. Amelia Earhart was the first woman to fly solo across the Atlantic, in 1932. Then she disappeared over the Pacific in 1937 while trying to fly around the world. [◇]
- b. The waters trapped Jones in her house for a time. That house, like so many others, was completely destroyed. She now lives across the Mississippi River in Algiers and drives to Mass at St. Gabriel every Sunday. [◇]

Dans son sens dynamique, *across* représente le mouvement d'une entité d'un bout à l'autre d'un repère. C'est le cas en (a), où Amelia Earhart a effectué un vol d'une rive de l'océan Atlantique (Canada) à l'autre (Irlande du Nord). Entre ces deux points, le trajecteur de la préposition occupe consécutivement chacun des points qui se trouvent le long de la trajectoire qui mène du point d'origine à la destination.

En (b), en revanche, il n'y a pas de mouvement : le trajecteur occupe ce qui ne serait que l'emplacement final du mouvement. Selon Langacker (1990b:17), même si la situation décrite (*live*) est statique, il y a tout de même un mouvement subjectif. Le conceptualisateur, qui est généralement le locuteur, trace mentalement une trajectoire d'un bout à l'autre du repère, à savoir le Mississippi. Le point de départ de ce mouvement est un point de référence choisi par le locuteur ; s'il n'est pas mentionné en discours, il s'agit du locuteur lui-même.

Il s'agit là d'un phénomène que l'on retrouve également pour la préposition *over* et que Langacker appelle **subjectification**. Par ce processus, un mouvement spatial représenté de façon objective est remplacé par un mouvement subjectif, c'est-à-dire un parcours mental (*mental scanning*) qui suit une trajectoire allant d'un point de référence à l'emplacement statique du trajecteur.

Langacker représente ces deux emplois de la préposition *across* de la façon suivante¹⁰⁹ :

¹⁰⁹ Abréviations : tr = trajecteur ; lm = repère (*landmark*) ; C = conceptualisateur ; R = point de référence.

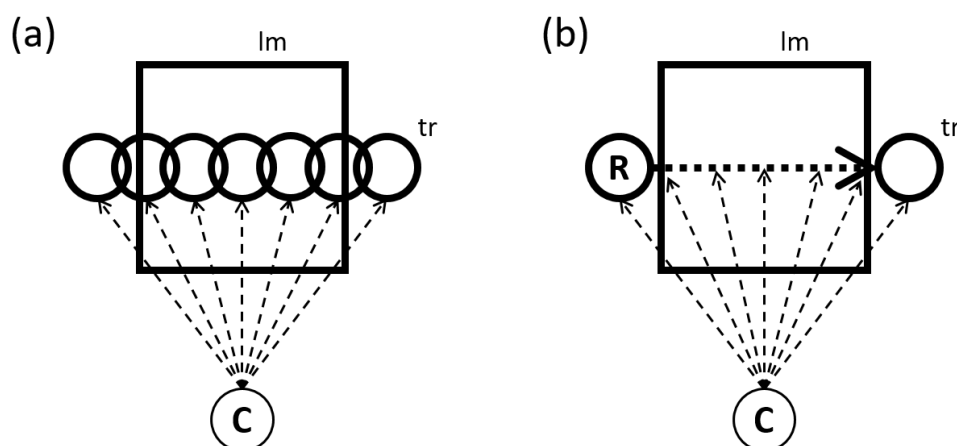


Figure 17. Représentation diagrammatique du sémantisme de *across*

La présence d’emplois statiques et dynamiques pour une même préposition a donc deux explications possibles. La plupart du temps les prépositions signifient une configuration statique et l’emploi dynamique permet de signifier un mouvement dont l’état résultant est la configuration statique exprimée par la préposition en temps normal. Dans d’autres cas, une préposition généralement dynamique est utilisée dans une situation statique mais retient un dynamisme cognitif : la conceptualisation de la situation statique se fait selon la même trajectoire que celle du mouvement physique dit par la préposition.

L’emploi statique principal de la préposition *at* et son emploi dynamique ne sont pas liés de la même façon : il n’est pas possible de dériver l’emploi d’agressivité à partir de celui d’identification locative ou inversement. Cela est dû à l’évolution du sémantisme de la préposition depuis le proto-indo-européen :

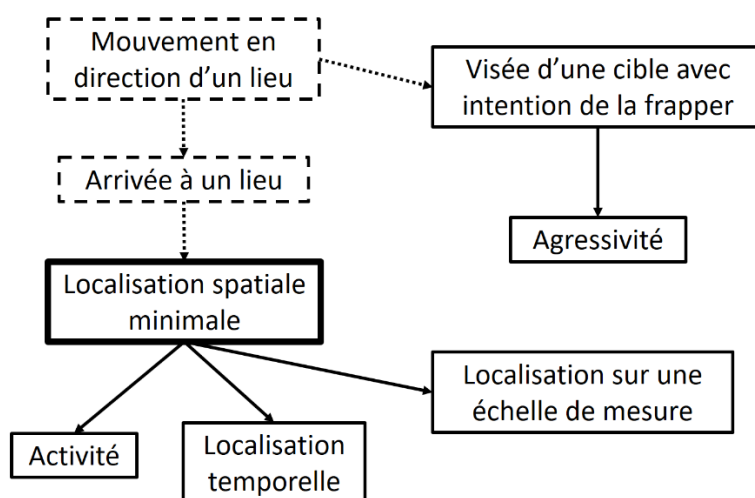


Figure 18. Évolution des emplois de la préposition *at*

Le sens directionnel d'origine a pris deux chemins différents. D'un côté, la préposition est restée dynamique. Cela se retrouve dans les emplois de cible, puis par dérivation dans ceux d'agressivité¹¹⁰. Ce sens dynamique est également à l'origine de l'emploi incolore de la préposition avec les verbes directionnels ou de visée (*look, aim*), qui ont pris cette préposition de façon motivée, comme c'était le cas de nombreux verbes avec *with*. De l'autre côté, la préposition a continué à évoluer sémantiquement au point que son emploi plein principal est devenu statique. Comme l'indique le schéma ci-dessus, en adoptant une approche diachronique globale, on remarque que tous les emplois de la préposition — y compris ceux dont le lien n'est pas évident — sont liés de proche en proche. Ce lien a cependant été rompu au cours de l'évolution de la langue du fait de la disparition de la valeur sémantique d'origine, indiquée par des pointillés sur le schéma. Il existe donc une valeur-origine (Lapaire & Rotgé 1996:428) de la préposition *at* qui a disparu, entraînant en synchronie une absence de relation tangible entre ses différents emplois.

10.2. Exclusion de catégories verbales non pertinentes

Parmi les verbes que l'on peut retrouver dans une séquence < VERBE + *at* + GROUPE NOMINAL >, deux catégories sont exclues de notre analyse sémantique du schéma en *at*. La première catégorie inclut les verbes suivis d'une séquence < *at* + GROUPE NOMINAL > qui n'est pas un véritable complément prépositionnel en *at*. La seconde catégorie inclut les verbes dont le complément prépositionnel fait en réalité partie de la configuration syntaxique par défaut.

10.2.1. Compléments de lieu et de destination

Les verbes de mouvement (comme *arrive, come, jump, run*) et de localisation (comme *be, live, rest*) font partie des verbes qui peuvent avoir pour complément un syntagme prépositionnel introduit par *at*. Ce syntagme représente un argument de la situation représentée par ces verbes :

¹¹⁰ Il est également possible d'envisager une parenté directe entre l'emploi d'agressivité et celui de localisation. Ce dernier peut exprimer la proximité entre le repère et le repéré. On peut imaginer que si une personne est constamment à proximité d'une autre, cette configuration peut être interprétée de façon dynamique comme du harcèlement ou de l'agressivité.

un verbe de localisation représente une situation qui implique une entité localisée, le référent du sujet, et un lieu qui peut être instancié par un syntagme prépositionnel introduit par *at*.

Avec ces verbes, la préposition *at* est en concurrence avec de nombreuses autres prépositions :

- (171) a. Once Miranda was located in the crowd, they figured the terrorist was Tess herself. Though Tess had greeted people as they arrived at the house, she could have changed clothes in her childhood home. \diamond
- b. The day after he left with the parents for the ocean. It was evening when they arrived in the resort town which was just beginning to wake from its daytime lethargy and sun sleep. \diamond
- c. A couple of years ago, a nurse named Diana Moser began working here, and she says when she first arrived on the reservation she was astonished how seldom people saw doctors. \diamond
- d. After months of visiting the cove undisturbed, he'd begun to think of the spot as his own. He'd even nicknamed it "Bloody Bay" because he was usually so bloody exhausted when he arrived there after a 3-mile swim. \diamond

Il ne s'agit donc pas de la préposition par défaut, utilisée simplement pour marquer l'un des arguments de la situation dite par le verbe. L'argument est un lieu, comme le montre en (d) la capacité d'être représenté par *there*, et le complément doit nécessairement avoir la forme d'un syntagme prépositionnel :

arrive(SUI_X LOC_Y) \Leftrightarrow '[[X wants to be at place Y; because of this, X moves]];
X is not far from Y;
if X continues to move, X is at place Y a short time after this time'

Le choix de la préposition elle-même n'est pas contraint par ce type de verbe, ce qui explique que la préposition *at* ait son sens spatial littéral dans l'énoncé (a) : elle résulte du choix de l'énonciateur au détriment d'autres prépositions potentielles. Le verbe n'exige qu'un complément de lieu et la préposition signifie pleinement l'identification locative adimensionnelle, là où les prépositions *in* et *on* ajoutent une composante dimensionnelle.

Lorsqu'un verbe représente la localisation d'une entité ou son déplacement vers un lieu, la séquence < SUJET VERBE [*at* NOM] > n'est donc en fait qu'une instance possible des schémas de complémentation <SUI_X LOC_Y> ou <SUI_X DEST_Y>, ayant respectivement pour sens 'X se trouve à Y' et 'X se rend à Y'.

La concurrence de la préposition *at* avec d'autres est également possible lorsqu'elle est employée de façon dynamique. C'est le cas avec le verbe *come*, qui représente un mouvement vers une entité ou une zone prise comme point de référence — généralement le locuteur ou la situation d'énonciation. Dans ce cas, la préposition *at* peut commuter avec d'autres prépositions dynamiques, dont la préposition *to* :

- (172) a. I didn't really tell anybody. I'm not one like that, but however, in clubs and places we would work, and they would say, they would **come to me** and go oh, yeah, that was a great show, Harold. And I'd say I'm not Harold. [◇]
- b. Sitrick's usual technique is to wear down reporters and cast doubt in their minds about sources and documents. If that fails, an attorney's letter may be sent along to the media outlet.
- “If you **come at me** with a fist, I'm going to hit you back with a brick,” Sitrick snorts in his 1998 self-promoting memoir *Spin* (Regnery Publishing). [◇]

En (a), la préposition *to* implique tout d'abord un rapprochement vers la cible. Cela signifie qu'après le mouvement, le référent du sujet (*they*) est considéré comme étant proche du locuteur ou au même endroit que lui. Toutefois, contrairement à d'autres prépositions qui expriment la proximité (*by, near, next to*), *to* n'a pas un sens uniquement spatial. Le référent du sujet a également un but social : il se déplace en direction de la cible afin d'échanger avec elle, comme le montre l'exemple, dans lequel des gens viennent voir le locuteur en pensant qu'il s'agit d'un artiste célèbre.

À l'inverse, l'utilisation de la préposition *at* implique que le référent du sujet n'a pas de but social, mais cherche à attaquer le locuteur. Son mouvement est donc interprété comme un comportement agressif et entraîne d'ailleurs une réplique tout aussi violente du locuteur (*I'm going to hit you back with a brick*). Par ailleurs, contrairement à *to*, la cible du mouvement n'est pas nécessairement atteinte. Le référent du sujet est perçu comme ayant l'intention d'attaquer le locuteur, mais cette tentative n'est pas nécessairement couronnée de succès.

Quand un syntagme prépositionnel en *at* est complément d'un verbe, il y a donc deux possibilités :

- (i) il s'agit d'un complément prépositionnel en *at* : la préposition est contrainte et rarement en opposition avec d'autres prépositions ;

- (ii) il s'agit d'un complément de lieu ou de destination : la préposition n'est qu'une préposition parmi d'autres possibles et a une très grande autonomie sémantique dans la mesure où elle se comprend en opposition à d'autres prépositions spatiales.

Dans ce dernier cas, le schéma de complémentation n'est pas le schéma en *at* ; nous l'excluons donc de notre analyse.

10.2.2. Verbes avec une configuration syntaxique en *at* par défaut

Les autres verbes que nous excluons de notre analyse sont ceux pour lesquels une complémentation impliquant un sujet et un complément prépositionnel en *at* est la configuration syntaxique par défaut. En effet, cette configuration permet dans ce cas l'expression par défaut des arguments de la situation dite par le verbe et n'apporte aucune plus-value sémantique à l'énoncé.

Parmi les verbes qui sont utilisés avec ces deux fonctions, 65% sont des verbes de regard. Ces verbes signifient une perception visuelle dirigée volontairement vers une cible. Le verbe de cette catégorie qui est à la fois le plus fréquent et qui le plus simple sémantiquement est *look*. Les autres verbes de la catégorie (*gape, gawk, gaze, glance, glare, glower, peek, peer, scowl, squint, stare*) sont des hyponymes de *look*, auquel ils ajoutent une composante de manière. Pour ces verbes, cette configuration syntaxique est celle qui exprime un regard de la façon la plus simple qui soit¹¹¹.

Goldberg (1995:63) a analysé le schéma en *at* dans le cadre de son étude sur les « constructions argumentales ». Selon elle, le sens d'un schéma de complémentation est fortement lié à celui du verbe qui lui est le plus souvent associé. Étant donné qu'il s'agit du verbe *look*, l'auteure retient de son sémantisme la composante de directionnalité. Le schéma de complémentation (SUI OBL^{at}) aurait donc pour sens 'diriger son action sur'.

¹¹¹ Il est en réalité fort probable que le complément postverbal des verbes de regard en anglais soit non pas un complément prépositionnel en *at* mais un complément de destination ou de lieu. En effet, la préposition est en concurrence avec de nombreuses autres, y compris avec les hypéronymes de *look* (*she glanced across the road*) et elle peut être modifiée par des adverbes (*then Marvin, his beloved wife, looked straight at him*), ce qui n'est pas le cas lorsqu'une préposition est utilisée en « valence figée », c'est-à-dire de façon incolore.

Avec les verbes de regard, tout comme avec les verbes de visée comme *aim*, la complémentation impliquant un sujet et un complément prépositionnel en *at* n'apporte aucun sémantisme supplémentaire. Goldberg qualifie ce cas « d'instance » : la complémentation répète simplement le sens du verbe. Selon notre approche, il ne faudrait pas attribuer de sens à la complémentation dans ces cas, puisqu'elle n'a aucune contribution sémantique et ne sert que de support à l'expression non marquée du verbe.

Notons à ce stade que ce sémantisme directionnel putatif ne saurait s'appliquer à tous les verbes :

(173) Peete, who is 6-1 and 175 pounds, has the kind of athleticism that allows him to **excel at** nearly every sport.[◇]

Le verbe *excel* représente une situation qui n'implique aucun mouvement, y compris métaphorique, puisqu'il s'agit avant tout d'une situation statique qui n'implique pas de changement. Il faudrait donc éventuellement employer la même terminologie que Boulonnais (2013), qui sépare les emplois de la préposition *at* en cible (comme avec le verbe *look*), stimulus (*smile*) et domaine (*excel*). Dans les cas que nous étudions, toutefois, la préposition *at* est incolore et transfère son autonomie sémantique au verbe recteur ; certaines approches considèrent alors que la préposition a la même fonction qu'un marqueur casuel (voir Huddleston & Pullum 2002:601). Son emploi est prédit par le verbe et elle ne contribue pas au sémantisme global de la prédication.

À l'instar du schéma en *with*, l'asémantisme de la configuration en *at* avec ces verbes n'exclut pas la possibilité que leur association soit motivée. Étant donné que la préposition *at* peut signifier la localisation, il n'est pas illogique qu'elle serve à marquer l'un des compléments du verbe *excel*, qui signifie la localisation d'une entité au sein d'un domaine qualitatif. D'un autre côté, la préposition a évolué de sa valeur-origine pour marquer la cible d'une action. L'emploi de cette préposition avec les verbes qui impliquent la directionnalité est donc motivé. Il y a une sorte d'harmonie sémantique entre certains emplois de la préposition et le sens de verbes où elle intervient dans la configuration syntaxique par défaut.

Nous étudions à présent les différents emplois du schéma de complémentation en *at* au sens propre, c'est-à-dire lorsque la présence des deux fonctions ne constitue pas la configuration syntaxique par défaut du verbe recteur. Dans ces cas, le schéma a une contribution sémantique de nature variée en fonction des catégories verbales.

10.3. Directionnalité et tentative

L'emploi directionnel du schéma en *at*, postulé par Goldberg, se retrouve avec plusieurs familles de verbes lorsqu'il est utilisé comme schéma dérivé :

- (174) a. "Oh... So you talked with him?" [conversation]
"It was more like I talked at him." [◇]
- b. He was angry all the time. He was yelling at people, not just [mode de
about parking spots but about music and noise. [◇] production vocale]
- c. She frowned at him when he laughed. [◇] [expression]
- d. "Bye, Mrs. Taylor," Karine said and swatted at an imaginary [action physique]
fly. [◇]

Nous passons ces différentes catégories en revue.

10.3.1. Dialogue échoué

Le schéma de complémentation en *at* peut être utilisé avec les verbes *talk* et, dans une moindre mesure, *speak*. Il s'agit de deux verbes de parole généraux signifiant une activité de communication verbale. Si *speak* ne représente une discussion que de façon secondaire, *talk* désigne une situation dans laquelle des interlocuteurs conversent afin d'entretenir ou de développer un lien social. Dans cette situation, aucun participant n'est considéré que comme un locuteur ou un allocutaire : ils assument ces rôles chacun leur tour.

L'allocutaire de la situation dite par le verbe *talk* est généralement introduit en discours au moyen des prépositions *to* ou *with*. Dans les deux cas, la situation implique un échange verbal tel que nous l'avons décrit plus haut : dans le schéma ci-dessous, cette prise de parole est symbolisée par une flèche discontinue. Ce qui distingue ces deux emplois découle du sémantisme de ces deux prépositions : la préposition *with* exprime parfois une relation de symétrie entre le trajecteur et le repère, tandis que *to* désigne le repère comme le point d'aboutissement d'un mouvement (Cotte 1998:168, pour la notion d'afférence ; Boulonnais 2008).

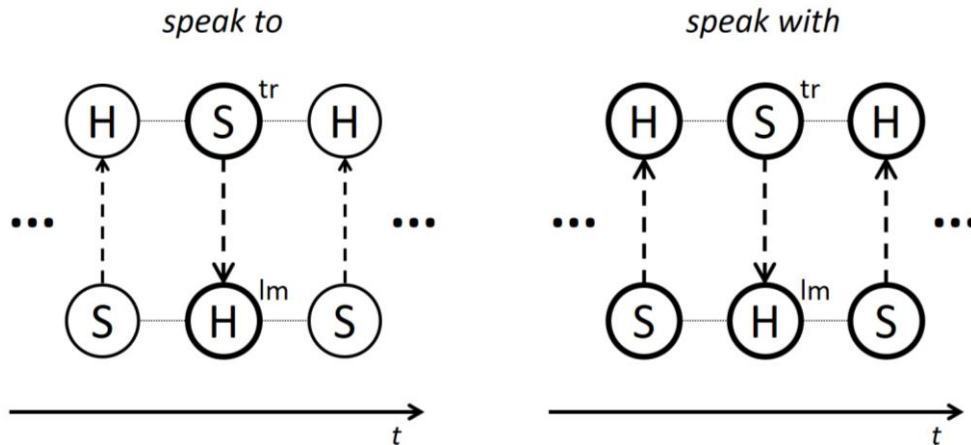


Figure 19. Représentation diagrammatique des séquences *speak to* et *speak with*

Lorsque l’allocutaire est introduit par la préposition *with*, l’échange est saisi dans sa totalité. Chaque tour de parole est conceptualisé, aucun n’ayant plus d’importance que les autres. Sur le schéma ci-dessus, cette saisie totale est symbolisée par la mise en gras de chacun des tours de parole qui composent la conversation. À l’inverse, lorsque l’allocutaire est introduit par la préposition *to*, seule une partie de l’échange est focalisée : un seul tour de parole est mis au premier plan. Cette prise de parole reste cependant localisée au sein d’un échange plus large, qui est mis à l’arrière-plan. Sur le schéma ci-dessus, la conversation est bien représentée, mais un seul tour de parole est en gras, donc mis au premier plan.

Dans certains énoncés, le second participant de la situation signifiée par le verbe *talk* n’est pas marqué par les prépositions *to* ou *with*, mais par *at*. Le contraste entre un allocutaire marqué par *at* et un allocutaire marqué par *with* ou *to* est d’ailleurs fait dans 21 énoncés sur les 74 où apparaît la préposition *at*.

- (175) a. You know Dad doesn’t even vote anymore. He says politicians don’t **talk to you**, they just **talk at you**.[◇]
- b. “There’s a difference between **talking with children** and **talking at them,**” Van Sinden said. “You have to listen to what children are saying and respond to what they’re saying.”[◇]

La différence sémantique apportée par la préposition *at* est plus importante que celle qui existe entre *to* et *with*. Avec *at*, un échange entre les deux interlocuteurs est attendu mais on considère, pour une raison ou pour une autre, qu’il n’a pas véritablement lieu. Cela explique sans doute

pourquoi *talk at* est plus fréquent que *speak at* : *speak* représente davantage une prise de parole qu'une conversation. L'échange est moins attendu avec ce verbe, tandis qu'il l'est avec *talk*, et cette attente peut être déçue.

- (176) a. We always talked either with persons who thought as we did—or who should have. Because we were convinced that we had all the truth, we never listened to those who thought differently from us; we only **talked** at them—a one-way conversation, which is monologue. [◇]
- b. “Shall we return to your patient?” We did, but this time Cora just lay there like a very large lump. Deal and I took turns **talking** at her, both of us failing to elicit any reaction. As always, I sensed that she heard but couldn't or wouldn't respond. [◇]

Les exemples ci-dessus montrent que le marquage de l'allocataire par la préposition *at* peut signifier deux choses.

- (i) L'emploi de la préposition peut signifier que le locuteur n'attend pas de réponse. Il s'adresse à quelqu'un mais ne s'attend pas à ce que la personne réagisse à ses propos ou ne souhaite pas qu'elle le fasse. L'énoncé (a) le montre explicitement en définissant *talk at* comme une conversation à sens unique, où le locuteur ne prend pas en compte le point de vue de son allocataire.
- (ii) À l'inverse, l'emploi de la préposition peut également signifier que le locuteur a la volonté de créer un échange, mais que l'allocataire n'écoute pas. On s'adresse à lui mais il n'est pas en mesure de répondre, est distrait ou n'est pas intéressé par la conversation. C'est le cas dans l'énoncé (b), où les deux protagonistes tentent de faire réagir la patiente, Cora, mais se retrouvent confrontés à un mur de silence.

Les énoncés sont parfois ambigus et font hésiter entre les deux interprétations :

- (177) Now that you've admitted the worst, why don't you tell me about your research? I won't understand a quarter of it, but I listen well. Perhaps if you **talk** at me and listen to yourself, the answer will emerge from the muck. [◇]

Dans cet exemple, il est difficile de déterminer quelles doivent être les intentions des interlocuteurs. On ne sait pas si l'énonciatrice demande au référent du sujet de parler sans s'assurer qu'elle comprenne ce qu'il dira ou si elle lui conseille plutôt de s'adresser à elle comme s'il y allait avoir un échange tout en le prévenant qu'elle ne l'écouterait pas. Cette ambiguïté n'est pas problématique pour déterminer le sens de l'énoncé. Dans les deux cas,

l'utilisation de la préposition *at* marque une rupture de l'échange. On conceptualise un échange potentiel, ce que signifie le verbe *talk*, mais le message du locuteur n'est pas transmis car le locuteur ou l'allocataire ne veut pas prendre en compte ce que l'autre dit ou pourrait dire.

Le schéma de complémentation en *at* est donc signifiant dans une certaine mesure. Il n'a pas de sémantisme absolu : on ne le comprend qu'à l'aune d'une configuration syntaxique de base. C'est parce que les locuteurs connaissent cette dernière, où l'allocataire est marqué par *to* ou *with*, qu'ils savent que le changement de préposition va signifier une situation différente. Ce qui est signifiant, c'est donc avant tout le remplacement de la préposition attendue par une autre. Cela explique sans doute la part importante d'énoncés où la préposition *at* est explicitement contrastée avec *with* ou *to*.

L'emploi de la préposition *at* pour marquer un échange attendu mais non effectif se retrouve, de façon marginale, avec certains hyponymes de *speak*, notamment ceux qui signifient une longue prise de parole :

- (178) a. When people said, 'You write protest songs,' Dylan would say, 'No, I think protest songs are vulgar.' And I agree with him. I can't stand having someone preach at me.[◇]
- b. Oh, I imagine I see you, see your eyes spin, the light in them dimming, as they always did when, in my less naked days, I exercised my prerogatives and lectured at you, poking parts of the enlarged diagrammed sentence I pinned to the cork strip at the top of the scored chalkboard.[◇]

Dans une certaine mesure, la composante de directionalité du schéma en *at* donnée par Goldberg est bien présente lorsque les verbes *talk* et *speak* sont utilisés avec celui-ci. Les verbes de parole impliquent, chez un locuteur, la volonté de transmettre un message à un allocataire ; ils encodent donc bien une action asymétrique dont le résultat — la bonne transmission du message — n'est jamais garanti.

La notion de directionalité n'est cependant pas suffisante pour expliquer les emplois que nous venons d'étudier. La différence entre les deux prépositions ne réside pas dans la présence d'une composante directionnelle, puisque *to* implique également une telle composante dans son sémantisme. En réalité, avec *to*, on conceptualise une intention d'échange chez tous les

interlocuteurs, tandis que cet échange est, d'une certaine manière, rompu par le locuteur ou l'allocutaire lorsque la préposition *at* est utilisée.

10.3.2. Communication agressive

D'autres verbes de parole peuvent être utilisés avec le schéma en *at*. Ils diffèrent des verbes précédemment étudiés par le fait qu'il s'agit d'hyponymes de *speak* et *talk* et que leur association avec ce schéma n'a pas les mêmes effets sémantiques. On retrouve par exemple ces verbes dans les contextes suivants :

- (179) a. Maus is a creature of my imagination; but he is also a real dog that **barks at the postman**, likes to gnaw at Marco's boot, and will, when alarmed by presentiments beyond my ken, crawl under the bed. [◇]
- b. "Idiot. Come on. Just get a move on," he said, and he swore at me. There was fury in his voice. [◇]
- c. Grandsir is angry because Uncle Ovid is going to take on the training of the grand young Pointer named Algonquin; he is angry because he wants no more of the "grief and the rage and the ashes." He shouts at his brother, "Do you know what it does to you? Do you know what it does every time one of them dies?" [◇]

En (a), le verbe *bark* est typiquement monovalent : il signifie l'émission d'un bruit particulier par un chien. Son schéma de complémentation de base est donc le schéma intransitif. Lorsqu'il est associé au schéma en *at*, le constituant prépositionnel permet de spécifier un destinataire. L'animal produit un bruit afin de faire comprendre quelque chose à quelqu'un d'autre : le bruit devient message.

Par extension métaphorique, le verbe peut être utilisé avec le schéma en *at* et un référent du sujet humain. Dans ce cas il ne représente plus un bruit canin mais le fait de s'adresser à quelqu'un en employant un ton qui trahit l'énervement. Il est à noter qu'il est possible d'employer la préposition *to* pour introduire l'allocutaire :

- (180) "Hurry up!" Nonno barked to his grandson in a tone more playful than serious. "Your wife awaits." [◇]

En corpus, l'emploi du verbe diffère de sa version en *at* par le fait que le message est nécessairement mentionné au discours direct. Par ailleurs, les emplois avec *to* n'impliquent pas

de colère : *bark* est utilisé pour signifier une prise de parole brusque et sonore sans émotion sous-jacente.

Dans l'énoncé (b), le verbe *swear* est dans le même cas. Il représente une situation monovalente dans laquelle un locuteur prononce des paroles grossières. Il est intéressant de noter que la préposition *to* peut être utilisée pour marquer l'allocutaire de cette acception du verbe *swear*¹¹² ; dans ce cas, le complément de la préposition est nécessairement un pronom réfléchi :

- (181) a. “As you wish.” Inwardly Nibur swore to himself, much annoyed. [◇]
b. He could hear Kenny grunting and swearing to himself. [◇]

Cela est sans doute dû au fait que dans les situations décrites, les jurons restent dans la sphère intime du locuteur : il les pense (a) ou les dit tout bas (b). De ce fait, il n'y a pas d'agressivité ou de violence envers quelqu'un, et les jurons traduisent une colère qui n'est pas forcément dirigée. La préposition *at*, au contraire, est employée lorsqu'il y a un allocutaire explicite (y compris le locuteur lui-même) envers lequel le locuteur souhaite exprimer sa colère.

Les verbes *shout* et *yell* diffèrent des verbes précédents en ce qu'il s'agit de verbes de communication. Cela signifie qu'ils impliquent, de façon inhérente, un locuteur, un allocutaire et un message ; ils diffèrent de verbes plus généraux comme *speak* ou *talk* dans la mesure où ils spécifient la manière dont le locuteur s'exprime. Leur association avec le schéma en *at* obéit donc au même mécanisme que ces derniers verbes : la préposition *to*, attendue pour marquer l'allocutaire, est remplacée par la préposition *at*.

Dans ce cas également, le choix de la préposition se rapporte à l'intention du locuteur. Pour *shout* et *yell*, la préposition *to* signifie que le locuteur hausse la voix pour mieux se faire entendre :

- (182) He went to the kitchen and threw open the refrigerator. “And what are we going to eat for dinner?” he shouted to her. “This refrigerator is practically empty.” [◇]

Dans cet exemple, l'homme passe dans une autre pièce ; l'autre personne n'est donc potentiellement plus à portée de voix. Pour se faire entendre, il est obligé de hausser la voix, ce que signifie la préposition *to* employée avec le verbe *shout*.

¹¹² Nous excluons donc les cas où *swear* signifie une promesse sincère.

À l'inverse, l'utilisation de la préposition *at* pour marquer l'allocutaire, comme dans l'énoncé (c) de l'exemple (179), signifie que le locuteur hausse la voix afin de manifester son exaspération. C'est le cas dans l'exemple en question, où la colère du locuteur est mentionnée à deux reprises. Si le sémantisme résultant du choix de la préposition n'est pas le même qu'avec le verbe *talk*, tous ces verbes de parole semblent cependant obéir à une même logique : la préposition *to* exprime toujours une volonté d'échange, tandis que la préposition *at* représente une absence de dialogue.

Dans cet emploi, le schéma en *at* représente donc une situation qui implique un locuteur et un allocutaire et chez le premier, la volonté d'exprimer au second son exaspération. Comme nous l'avons vu, cet emploi est possible avec plusieurs familles de verbes.

Les verbes d'émission sonore représentent des situations dans lesquelles une entité physique émet un son : *babble, bark, beep, bellow, blare, bleat, bray, burble, cackle, caw, chatter, cheep, cluck, coo, croak, croon, drone, gobble, growl, grunt, gurgle, hiss, honk, hoot, howl, hum, mew, moo, neigh, purr, quack, rasp, rattle, roar, screech, snarl, squawk, squeak, squeal, thunder, wail, whine, whinny, whistle, yap*. Tous ces verbes représentent des situations monovalentes, qui n'impliquent qu'une entité physique capable de produire un son. Dans cet emploi du schéma en *at*, le complément prépositionnel en *at* permet d'ajouter un allocutaire à la situation représentée par le verbe.

La source sonore est généralement un être animé, humain ou animal, doué d'un canal vocal et de volonté, dont celle de communiquer avec d'autres êtres animés. Il est cependant possible de trouver avec cet emploi des verbes qui signifient des bruits typiquement émis par des objets (par exemple *beep, blare*).

(183) Then I tucked the file folder under my arm and headed out the way I'd come in. The damn door **croaked** at me on the way out, so I shot it. [◇]

Dans cet exemple, le narrateur est dans un état psychologique particulier qui lui fait attribuer à un objet inanimé, en l'occurrence une porte, des caractéristiques anthropomorphiques. De ce fait il est émotionnellement impliqué, comme le montre l'adjectif *damn*, et lui prête une volonté de communication. Il interprète le bruit particulier fait par la porte comme une remarque négative à son encontre et décide de la punir en lui tirant dessus.

Dans certains cas, notamment ceux où la source sonore est nécessairement humaine (*bawl, chant, curse, groan, rant, scream, shout, shriek, sputter, swear, yell*), l'emploi du verbe avec le schéma en *at* n'ajoute pas seulement un allocutaire à la situation. La situation implique nécessairement un allocutaire et l'emploi de la préposition *at* signifie que la prise de parole est empreinte de colère ou d'agressivité.

Par extension, certains verbes signifiant des bruits typiquement animaliers (*bark, grunt, hiss, rattle, squawk*) peuvent être employés avec des référents humains en acquérant une dimension agressive. Dans tous les cas, le bruit doit être typiquement associé à une attitude agressive, comme *grunt*, ou bien être sonore ou brusque, deux caractéristiques typiques des prises de parole agressives.

10.3.3. Geste

Le sens directionnel postulé par Goldberg est également présent lorsque le schéma en *at* est associé à d'autres verbes :

- (184) a. Finally he moved, stepping back from the curb to allow a new yellow taxi to swoop neatly into place. **He smiled at the young woman**, tipped his cap to her patience, and moved to open the door of the cab. \diamond
- b. "Ed!" she called. "Ed! Mick's here!" He didn't answer. **She shrugged at me**, as if to say, "What can I do?" and went into the back room. \diamond

Il s'agit de verbes de mouvement corporel, qui désignent des situations dans lesquelles une entité bouge une partie de son corps : *bob, nod* (tête), *shrug* (épaules). Cette famille sémantique comporte une sous-catégorie importante de verbes qui signifient une expression faciale (*beam, blink, frown, grimace, grin, pout, smile, smirk, wince, wink*) pouvant également être associés au schéma en *at*.

Les verbes d'expression faciale représentent des situations typiquement monovalentes qui n'impliquent qu'un agent. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, les verbes de mouvement corporel sont généralement divalents, mais les deux arguments entretiennent un lien méronymique : le référent de l'objet est systématiquement une partie du corps du référent du sujet. Par ailleurs, ces mouvements sont typiquement associés à une partie du corps spécifique, permettant ainsi d'omettre la partie du corps bougée dans beaucoup de cas.

Les verbes de mouvement corporels qui peuvent être associés au schéma en *at* ont deux propriétés fondamentales :

- (i) La partie du corps doit pouvoir être omise en discours ; sont donc exclus de l'association avec ce schéma des verbes comme *gnash*, pour lesquels la partie du corps associée (les dents) instancie nécessairement le créneau syntaxique d'objet du verbe.
- (ii) Le mouvement corporel signifié par le verbe doit pouvoir être volontaire, ce qui exclut d'emblée des verbes comme *shiver* ou *shudder*, qui expriment une réaction physique involontaire. Ces verbes peuvent se voir adjoindre un syntagme prépositionnel régi par *at*, mais avec un sens différent que nous traiterons plus tard.

La plupart de ces verbes signifient des actions qui sont conventionnellement associées à une émotion : plaisir ou amusement (*beam, grin, smile*), surprise (*blink*), suffisance (*smirk*), mécontentement (*pout*), réprobation (*frown*), douleur ou dégoût (*grimace, wince*). D'autres représentent des mouvements ou des expressions qui, dans la culture anglophone, peuvent servir à transmettre certains messages : connivence (*wink*), assentiment ou signal (*nod, bob*), doute ou ignorance (*shrug*).

Lorsque ces verbes sont associés au schéma en *at*, comme dans les énoncés en (184), le mouvement corporel ou l'expression faciale deviennent des outils de communication. Les verbes de mouvement corporels utilisés de cette façon ont alors un sens proche de celui des verbes de geste (comme *beckon, gesture, signal, wave*), qui signifient essentiellement une communication non verbale et impliquent deux interlocuteurs et un message.

Dans l'énoncé (a) de l'exemple (184), le verbe *smile* ne pourrait être utilisé avec le schéma en *at* si l'homme ne regardait pas la femme pendant qu'il souriait. Par ailleurs, même si la femme n'est pas tenue de voir l'expression, elle doit être en mesure de voir ce sourire pour que la construction puisse être utilisée. On ne peut sourire à quelqu'un s'il est de dos : la personne doit pouvoir voir le sourire, même en tournant légèrement la tête. L'association d'un verbe de mouvement corporel et du schéma de complémentation en *at* représente donc une situation dans laquelle un être humain cherche à attirer l'attention d'une autre personne pour lui communiquer une émotion ou un message.

smile⟨SUI_X OBL^{at}_Y⟩ ⇔ ‘X feels something;
because of this, X smiles;
at the same time X looks at Y;
X wants Y to see that X smiles’

On peut donc considérer qu’il y a un bien un élément de directionalité dans l’utilisation du schéma en *at* avec certains verbes indiquant un mouvement d’une partie du corps ou du visage. Cette directionalité se traduit plus précisément par la volonté d’une entité d’exprimer ses émotions à quelqu’un d’autre. Avec ces verbes, qui représentent des situations typiquement monovalentes, la préposition *at* permet de spécifier le destinataire de l’action. Contrairement aux verbes de la catégorie précédente, la préposition n’exprime cependant pas l’agressivité, mais la simple volonté de communication.

10.3.4. Action physique et tentative

Un dernier cas où l’on peut sans doute retrouver l’élément directionnel mis en avant par Goldberg est celui de certaines actions physiques :

- (185) a. Leila jumped to her feet, but Masoud pulled her back down and, just as she was about to scream, covered her mouth again, harder this time. She fought to free herself, **kicking at him**, trying to peel his hands off of her. [◇]
- b. The bat was heavy for her, so half the time she missed. She was giggling. Some of the men were laughing too. Eriç kept **grabbing at the bat**, but she wouldn’t let him have it. [◇]
- c. Well, this is the first time I flew over North Korea with permission. I was on a helicopter when I served in Korea in December of 1985, went straight in to North Korea, obviously without their permission, and they **shot at us**. And fortunately we made it back to the south. [◇]

Dans les énoncés ci-dessus, on peut effectivement considérer que l’agent dirige son action (un coup de pied, une saisie, un tir) vers une cible. Pour Levin (1993:42), cet emploi décrit une action tentée sans spécifier si l’action a bien été effectuée ou non. Selon Goldberg (1995:63), le verbe représente le résultat escompté de l’action effectuée par l’agent.

En d’autres termes, le schéma permet de signifier l’émission d’une force en direction d’une cible sans préciser s’il y a eu contact entre les deux participants. À l’inverse, l’association de

ces verbes avec le schéma transitif (*she kicked him, Eric grabbed the bat, they shot us*) encode à la fois l'émission de la force et le contact avec la cible.

Selon Levin et Goldberg, les verbes qui peuvent être associés au schéma en *at* en acquérant ce sens impliquent nécessairement le mouvement et le contact. Plus précisément, deux grandes catégories de verbes manifestent cet emploi :

- Les verbes d'impact (*bat, box, club, hit, kick, punch, slap, smack, smite, strike, swat, whack*) désignent des situations dans lesquelles un agent déplace rapidement une partie de son corps afin que celle-ci entre en contact avec une autre entité. Si la cible est une personne, l'action est typiquement faite afin de lui faire mal ; si la cible est un objet, l'action est généralement effectuée pour le déplacer. En fonction du verbe utilisé, la partie du corps utilisée peut être contrainte (*kick, punch*) ou non (*hit, strike*) ; dans ce dernier cas, elle peut être précisée en discours en apparaissant comme adjectif d'instrument¹¹³.
- Les verbes de saisie (*catch, clasp, claw, clench, clutch, grab, grasp, grip, seize, snatch*) signifient des situations dans lesquelles un agent déplace sa main, parfois de façon soudaine, afin d'entrer en contact avec une autre entité et de la tenir. L'action est généralement faite pour contrôler le mouvement de l'objet par la suite. De façon moins typique, elle peut être faite lorsque l'agent cherche à se stabiliser pendant un mouvement involontaire.

Dans ces catégories, certains verbes ne peuvent pas être associés au schéma en *at* avec un sens tel que nous l'avons décrit. C'est notamment le cas de ceux, comme *tap*, qui impliquent dans leur sémantisme un mouvement trop léger et pas nécessairement rapide, qui ne produirait pas ce que l'on qualifie d'impact.

¹¹³ En réalité, avec des verbes comme *kick*, la partie du corps impliquée par l'action est une variable instanciée (Mel'čuk 2015:21). Il s'agit d'un participant constant de la situation, qui ne peut être exprimé que s'il est caractérisé de façon explicite. Ainsi, l'énoncé *he kicked it with his foot* est redondant, tandis que *he kicked it with his left foot* est tout à fait acceptable.

Nous décomposons ci-dessous les verbes *kick* et *grab*¹¹⁴, utilisés dans les énoncés en (185), dans leur sémantisme de base, c'est-à-dire associés avec le schéma de complémentation transitif :

kick⟨SUI_X OBJ_Y⟩ ⇔ ‘one of X’s legs moves quickly for a very short time as X wants;
because of this, after this, one part of this leg touches Y in one moment’

grab⟨SUI_X OBJ_Y⟩ ⇔ ‘one of X’s hands moves quickly for a very short time as X wants;
because of this, after this, X’s hand touches Y on all sides as X wants;
because of this, if X’s hand doesn’t move, Y doesn’t move;
at the same time, if this hand moves, this thing moves at the same time
in the same way’

Les verbes d’impact impliquent donc deux étapes :

- (i) le déplacement rapide, quasiment instantané d’une partie du corps [‘a part of X’s body moves quickly for a very short time as X wants’] ;
- (ii) l’impact entre cette partie du corps et le patient [‘this part of X’s body touches Y in one moment’].

Pour les verbes de saisie, la seconde étape est plus complexe. Il ne s’agit pas d’un simple contact mais d’un maintien : la main de l’agent entoure le patient ou une partie de celui-ci de façon à ce qu’il ne puisse bouger que lorsque l’agent le décide.

Lorsque ces verbes sont associés au schéma en *at*, un élément d’intentionnalité est ajouté au sémantisme initial du verbe : l’agent souhaite faire l’action exprimée par le verbe. Le schéma signifie par ailleurs que l’étape (i) est réalisée, tandis qu’on ne sait pas si l’étape (ii), l’entrée en contact, a eu lieu. Nous pouvons représenter l’association entre le verbe *kick* et le schéma en *at* de la façon suivante :

kick⟨SUI_X OBL^{at}_Y⟩ ⇔ ‘X wants this:
one of X’s legs moves quickly for a very short time as X wants
because of this, after this, one part of this leg touches Y in one
moment
because of this, X’s leg moves quickly for a very short time as X
wants’

¹¹⁴ La décomposition sémantique de *kick* et la deuxième partie de celle de *grab* (qui correspond à la décomposition de *hold*) sont tirées de Goddard & Wierzbicka (2016) et ont été simplifiées.

Avec ces verbes, les séquences $\langle X V \text{ at } Y \rangle$ et $\langle X \text{ tries to } V Y \rangle$ sont parfois posées comme équivalentes, la seconde servant généralement à paraphraser la première (Levin 1993:42, Huddleston & Pullum 2002:298). En réalité, le sens de ces deux constructions n'est pas identique. La première signifie le déclenchement d'un mouvement ayant pour but d'atteindre une cible. Le verbe *try*, quant à lui, implique la mise en place d'une action, qui peut ou non être précisée, par un agent qui espère la réalisation d'une situation. Nous en décomposons ci-dessous le sens :

$try\langle \text{SUX C.INF}[V] \rangle \Leftrightarrow$ 'X wants to V;
because of this, X does something;
X thinks like this: "if I do this, maybe after this I will V"'

Lorsque le verbe en question est *kick*, cela signifie que l'agent souhaite donner un coup de pied à une autre entité et entreprend une action — pas nécessairement spécifiée — en espérant qu'elle lui permette de réaliser ce coup de pied. La différence entre *kick at* et *try to kick* est ténue mais bien réelle :

(186) "What the hell do you think you're doing?" she yelled as blood rushed to her head, making her a little dizzy.

"My job. Go ahead and fight me all you want. You can't hurt me."

It was a challenge she couldn't ignore. But when she **tried to kick** her attacker, he wrapped one arm around her legs, holding her still. Wiggling didn't help either. The man had muscles like rock and a month of immobilizing self-pity had left her girlishly weak. \diamond

Dans la scène décrite ci-dessus, la séquence *she kicked at her attacker* n'aurait pas décrit la même action. *Kick at* implique nécessairement que la première étape de l'action signifiée par le verbe *kick*, à savoir le mouvement de la jambe, a été déclenchée. La séquence *try to kick* a un sens plus évasif et pourrait couvrir tous les cas décrits par *kick at*, tandis que l'inverse n'est pas vrai. *Try* implique une simple intention et une action non spécifiée. La scène telle qu'elle est décrite nous laisse imaginer que la victime a agité sa jambe, trahissant son intention de donner un coup de pied, mais qu'elle n'a pas pu la bouger, sa jambe étant entravée par son agresseur.

Try to kick peut donc décrire les cas où la personne souhaite donner un coup de pied mais n'est pas en mesure de bouger sa jambe en direction de sa cible. Le terme d'action « tentée », utilisé pour décrire cet emploi du schéma en *at*, n'est pas très éloigné de la façon dont la situation est conceptualisée, mais il n'est pas assez précis. Nous préférons donc parler d'action déclenchée pour décrire cet emploi du schéma en *at*.

Les verbes *fire* et *shoot* sont généralement rapprochés des verbes d'impact dans la mesure où ils manifestent la même alternance. Si le schéma en *at* associé à ces verbes signifie une action visée ou tentée, le schéma transitif implique que la cible a bien été atteinte. D'un point de vue sémantique, un verbe comme *shoot* est toutefois plus complexe qu'un verbe comme *kick*. Il s'agit en effet d'un verbe qui implique davantage de participants et davantage d'étapes.

Les verbes d'impact décrivent des situations dans lesquelles un agent utilise une partie de son corps pour toucher une cible. Avec *shoot*, l'agent utilise une arme pour viser une cible, qui se déclenche et envoie le projectile, celui-ci terminant sa course en touchant la cible. *Shoot* représente donc une situation qui implique davantage d'éléments et dans laquelle l'agent et la cible n'entrent pas en contact. Tout comme les autres verbes décrits ci-dessus, la version transitive de *shoot* implique que le projectile a atteint la cible avec succès ; celle-ci est généralement blessée et le tir n'est pas nécessairement mortel. La version « conative » du verbe implique que l'agent a visé la cible et que le projectile est parti, mais ne présume pas que la cible a bien été atteinte.

Comme nous l'avons précisé plus haut, l'emploi du schéma en *at* avec les verbes d'impact et de saisie permet de ne signifier que la première partie de l'action, à savoir le mouvement de la partie du corps. En cela, le fait d'utiliser ce schéma ne spécifie pas l'issue du mouvement impliqué par ces verbes : le locuteur reste neutre quant au succès ou à l'échec de l'entrée en contact avec la cible. Malgré cela, il y a souvent une implicature d'échec de l'action. Les énoncés en (185) déclencheront généralement une interprétation selon laquelle l'agent n'a pas réussi à frapper, saisir ou blesser sa cible.

Il s'agit là d'une **implicature conversationnelle** (Huddleston & Pullum 2002:37-40) c'est-à-dire d'une déduction faite non pas à partir du sens conventionnel des unités linguistiques présentes dans un énoncé mais de principes généraux de coopération entre les interlocuteurs¹¹⁵.

¹¹⁵ Des interlocuteurs sont considérés comme coopératifs (Grice 1975) lorsque leur contribution à la conversation va dans la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel ils sont engagés. Cela revient généralement, pour les interlocuteurs, à respecter les maximes conversationnelles, c'est-à-dire à faire en sorte :

- que leur contribution soit aussi informative que nécessaire (maxime de quantité) ;
- qu'ils ne disent rien qu'ils croient faux ou qu'ils n'ont pas de raisons suffisantes de considérer comme vrai (maxime de qualité) ;
- qu'ils soient pertinents (maxime de relation) ;
- qu'ils soient clairs (maxime de manière).

L'emploi du schéma en *at* avec ces verbes n'implique pas nécessairement l'échec de l'action. Si quelqu'un affirme *she kicked at him*, son interlocuteur ne peut pas répondre : *that's false—she kicked him*.

Un locuteur coopératif qui voudrait dire que le mouvement a eu pour résultat le contact avec la cible emploierait les verbes *kick*, *grab* ou *shoot* dans leur version transitive, puisque cette version encode à la fois le mouvement et le contact. En entendant ces verbes utilisés dans leur version conative, l'interlocuteur pensera donc que si la version transitive n'a pas été employée, c'est sans doute parce que l'action voulue par l'agent ne s'est pas réalisée jusqu'au bout. De ce fait, l'emploi du schéma en *at* avec ces verbes est généralement interprété comme signifiant l'échec de l'action signifiée par le verbe, même s'il ne le signifie pas automatiquement.

10.3.5. Valeur directionnelle du schéma en *at*

L'élément directionnel est fondamental pour Goldberg dans sa description du schéma en *at*. L'étude de ces différents emplois a cependant montré que le terme de « direction » est trop vague :

- Avec certains verbes, en l'occurrence des verbes de parole, il est possible d'utiliser les prépositions *at* ou *to* pour marquer l'allocutaire. Il s'agit de deux prépositions qui peuvent exprimer un mouvement dirigé vers un but. Dans ce cas, la préposition *at* se distingue de *to* par le fait qu'elle exprime l'absence d'une volonté d'échange entre les participants, ce qui peut être parfois interprété comme de l'agressivité.
- Avec d'autres verbes, la commutation entre *at* et *to* n'est pas possible. Dans ce cas le schéma de complémentation permet de signifier une action déclenchée qui n'est pas nécessairement arrivée à son terme. Avec les verbes d'impact comme *kick*, on peut considérer qu'il y a un élément d'agressivité ; cela peut cependant être le cas sans la préposition, avec la version transitive. Le seul élément que la préposition exprime dans ce cas est l'incertitude de l'impact avec la cible.

Ces emplois du schéma en *at* présentent donc en réalité deux grandes valeurs sémantiques qui se chevauchent parfois : (i) l'agressivité, c'est-à-dire la manifestation physique ou vocale de l'énervement de l'agent ; (ii) le déclenchement d'une action qui n'a pas nécessairement atteint — en termes physiques ou communicatifs — la cible visée.

À ces emplois « directionnels », nous pouvons ajouter celui du verbe *work* lorsqu'il est associé au schéma en *at* :

(187) But the notion that we ought to choose to remain in love doesn't wash with me anymore.

Love is a commitment, but the idea of choosing to **work at your marriage** sounds like a drag. [◇]

Nous décomposons ci-après cet emploi du verbe :

$work\langle \text{SUI}_X \text{ OBL}^{at}_Y \rangle \Leftrightarrow$ 'X wants Y to be better;
X knows this: if someone does many things, Y will be better;
because of this, X does these many things for a long time, not something else'

On peut considérer que l'emploi de *work* avec le schéma en *at* porte un élément directionnel : le référent du sujet tend vers quelque chose, cherche à atteindre un meilleur niveau dans un domaine particulier. Cet élément directionnel reste cependant trop vague pour expliquer avec exactitude le sens du verbe, d'autant que cet emploi de *work* s'approche de ceux de *improve* ou *excel*.

Selon Perek & Lemmens (2010), l'approche de Goldberg, qui postule un sens maximalement abstrait — la directionalité — partagé par toutes les instances de la construction, pose problème. Celui-ci est trop vague et ne suffit pas à prédire seul le sens de tous les emplois du schéma en *at* sur la base de la compositionnalité stricte. Les auteurs favorisent une approche pragmatique, dans laquelle l'allocutaire est censé déduire le sens de la combinaison de ces unités non pas à partir de sens conventionnel qui leur est attribué, mais à partir du contexte et de principes cognitifs généraux.

L'élément directionnel ou de visée explique cependant certains emplois marginaux de ce schéma de complémentation :

(188) I think the president has always said that he would be willing to look at additional cuts, particularly **targeting at the deficit**, that he—he shown that we can do \$ 500 billion in deficit reduction, [...]. [◇]

Le verbe *target* se rencontre beaucoup plus souvent avec le schéma de complémentation transitif. La très grande majorité des locuteurs n'accepterait pas l'énoncé en (188). Cet emploi

peut néanmoins être expliqué en prenant en compte les processus d'influence qui peuvent exister entre les verbes. Dans ce cas-ci, le locuteur a probablement extrait le schéma de complémentation d'un autre verbe — sans doute *aim* —, lui a donné un contenu sémantique et l'a appliqué à un verbe de sens proche, qu'il a donc estimé compatible avec le schéma en *at*.

10.4. Autres emplois dérivés du schéma en *at*

Selon Goldberg (1995:64), lorsqu'un verbe est associé avec le schéma en *at*, il y a deux possibilités :

- (i) le verbe porte déjà dans son sémantisme un élément de directionalité, comme c'est le cas de *look* ou *aim*, et le schéma de complémentation répète cette composante directionnelle de façon redondante — l'auteure dit alors que la situation désignée par le verbe est une instance de celle désignée par le schéma ;
- (ii) le schéma ajoute au verbe une composante directionnelle et leur association représente le résultat escompté d'une action.

Avec ce schéma de complémentation, il y a cependant deux cas au moins dans lesquels ce postulat n'est pas vérifié :

- (189) a. My mother winces at the word "bastard".[◇] [cause externe]
b. She'd been nibbling at a piece of fudge and now she popped [action progressive]
the rest into her mouth.[◇]

Nous étudions ces deux cas successivement.

10.4.1. Cause externe

Parmi les verbes de mouvement corporel et d'expression faciale étudiés plus haut, certains peuvent être associés au schéma en *at* sans pour autant manifester de sens directionnel :

- (190) a. A yacht is moored. We recognized it as John's boat. And we recognize Katherine, holding the baby as Lincoln and Ester finish loading. The last canister stowed, Lincoln comes up to her. He smiles at the sight of her with the baby. [◇]
- b. "He has no credentials. He's not a doctor, or even a psychologist. He's not even a certified counselor."
Tory frowned at the "even a psychologist" remark. [◇]

Dans ces deux énoncés, l'interprétation directionnelle est impossible. En effet, l'oblique réfère à un évènement et le schéma ne peut dans ce cas signifier la volonté de l'agent de transmettre une émotion.

Dans ces deux énoncés, le complément de la préposition doit être interprété comme une cause externe, c'est-à-dire un évènement qui amène l'agent à faire le mouvement ou à adopter l'expression signifiée par le verbe. En (a), c'est le fait de voir Katherine avec son enfant qui déclenche un sourire chez Lincoln ; en (b), c'est le fait d'entendre la remarque précédente qui fait froncer les sourcils à Tory.

La cause externe est soit un évènement vu ou entendu par l'agent, soit un processus cognitif (*thought, memory, idea*). Nous donnons ci-dessous le deuxième sens du schéma en *at* lorsqu'il est associé aux verbes de mouvement corporel :

$$V\langle \text{SUI}_X \text{ OBL}^{at}_Y \rangle \Leftrightarrow 'X \left\{ \begin{array}{l} \text{sees} \\ \text{hears} \\ \text{thinks about} \end{array} \right\} Y;$$

because of this, a moment after this, X feels something;
because of this, at the same time X V'

Avec les verbes de mouvement corporel, il semble donc y avoir deux schémas en *at* selon la nature du référent de l'oblique :

- Lorsque l'oblique a pour référent un être animé, le sens du schéma est directionnel ou communicatif : l'action a pour fin la transmission d'une émotion ou d'un message et ne peut être que volontaire.
- Lorsque l'oblique représente une perception ou un processus cognitif, y compris de façon détournée¹¹⁶, le schéma prend un sens causatif. L'action est généralement une réaction physique, déclenchée involontairement par un stimulus extérieur.

¹¹⁶ Ainsi, dans l'énoncé (a) de l'exemple (189), le référent du complément de la préposition, à savoir *word*, ne représente pas un évènement. Il faut donc reconstruire un énoncé comme *everytime she hears the word "bastard", my mother winces.*

La préposition *at* exprime avant tout la localisation, y compris métaphorique. Si l'emploi de visée et d'agressivité s'explique par une valeur sémantique d'origine qui a disparu, l'emploi causal est plus difficile à expliquer.

Pour Boulonnais (2013), le complément de la préposition peut représenter une étape sur un trajet réel ou envisagé. Il peut notamment s'agir d'un trajet spatial, d'un parcours cognitif ou d'une situation. Parmi ces emplois d'étape, l'auteure distingue notamment les « emplois polaires », dans lesquels le complément de la préposition représente un point extrême d'une ligne virtuelle. L'adimensionalité de la localisation exprimée par la préposition *at* fait que ce point peut se trouver en amont ou en aval de cette ligne, qui peut être temporelle. Dans les emplois de déclenchement, le référent du complément de la préposition se situe temporellement avant la situation exprimée par le verbe recteur.

Selon nous, la préposition *at* exprime de façon première une identification locative minimale. Cette identification est nécessairement asymétrique : l'une des deux entités constitue le repère, c'est-à-dire le point de référence grâce auquel il sera possible d'accéder à la localisation de l'autre entité.

Par extension métaphorique, *at* peut signifier la localisation temporelle minimale. Le complément de la préposition est vu comme un point temporel et la préposition signifie l'identité temporelle de deux situations : *quand X [repère] a lieu, Y [repéré] a lieu*. À l'instar de ce qui se passe pour la préposition *since*, ce lien temporel vient à signifier, par une nouvelle extension métaphorique, le lien causal. Étant donné que la localisation est minimale, donc généralement ponctuelle, la situation repère est vue comme non durative : elle déclenche l'autre situation de façon instantanée. La préposition *at* n'exprime donc pas simplement la cause : elle permet de signifier l'enchaînement de deux situations, l'une étant la réaction immédiate de l'autre.

Cet emploi causal de la préposition *at* semble à première vue réservé aux verbes signifiant un mouvement corporel ou une expression faciale. Cependant, parmi les verbes les plus fréquemment associés au schéma en *at*, ceux qui ont cet emploi causal manifestent une grande diversité sémantique :

- (191) a. But his gut **dropped** at the thought of killing anyone in cold blood, [mouvement]
 even to save his brother. [◇]
- b. She **freezes** at the sight of him, surprised. [◇] [halte]
- c. Any good Honduran's heart would **break** at the sight of this [perte d'unité
destruction. [◇] physique]
- d. And Ben **had cried** at the loss of his good friend and his wife, and [action
 for the terrible sorrow. [◇] corporelle]

Cette diversité sémantique apparente signifierait que les syntagmes prépositionnels en *at* ayant un sens causal ne sont pas spécifiques à une catégorie de verbes. Étant donné qu'ils peuvent être utilisés avec un très grand nombre de verbes, il s'agirait plutôt d'adjoints.

Selon Boulonnais (2013), il existe un emploi circonstanciel des syntagmes prépositionnels en *at* lorsque le complément de la préposition représente un signal, un acte directif (*command, request, invitation, suggestion, etc.*), une perception ou un processus cognitif. Dans cet emploi, il s'agit d'un événement qui déclenche la situation représentée par le verbe recteur.

Cet emploi est sémantiquement très proche de celui que nous avons décrit plus haut, que Boulonnais désigne comme emploi de stimulus. Selon Quirk *et al.* (1985:712), ces emplois sont déclenchés par la présence de verbes signifiant une réaction émotionnelle. Pour Boulonnais, ces verbes dénotent généralement des réactions corporelles involontaires en réaction à une émotion soudaine, comme *shudder, cry* ou *wince*. À ces verbes s'ajoutent certaines constructions verbales complexes dont le sens est équivalent à celui d'un verbe seul :

(192) Tears came to her eyes at the thought of her courageous brother. [◇]

Dans cet exemple, la construction complexe *tears come to X's eyes* est sémantiquement équivalente à *X starts to cry*, où le verbe *cry* représente bien une réaction corporelle à une émotion, généralement involontaire et non contrôlée.

La différence entre emploi de déclenchement (adjoint) et emploi de stimulus (complément) faite par Boulonnais est ténue. Selon l'auteure, lorsque le syntagme prépositionnel est en position finale, il est très difficile de savoir s'il s'agit d'un complément ou d'un adjoint. Elle ne donne pour critère de distinction que celui de l'ordre linéaire : si le constituant peut être déplacé en position initiale, il s'agit d'un adjoint. Elle admet cependant que la frontière entre les deux emplois est assez floue :

La pratique des locuteurs fait néanmoins apparaître des phénomènes de continuité entre les deux fonctionnements. [...] Le parallèle établi par la coordination entre le circonstant de temps [...] paraphrasable par « then » et le [syntagme prépositionnel] en at paraphrasable par « at them » laisse apparaître une zone de chevauchement fonctionnel entre les deux catégories de constituants dans le contexte de prédicats de réaction non intentionnelle.

Il ne fait aucun doute que les syntagmes prépositionnels en *at* représentant une situation à l'origine de celle signifiée par le verbe recteur peuvent avoir un emploi d'adjoint :

(193) A skeleton! This he has not planned. Bones. Natasa! At the thought of her he goes weak. ◊

Dans cet exemple, le syntagme prépositionnel en *at* est en position syntaxique initiale, contrairement aux exemples que nous avons vus jusque-là. Le syntagme est équivalent à une proposition subordonnée comme *when he thinks of her*, qui peut toujours apparaître en position initiale dans un énoncé.

Il ne s'agit pas là d'une antéposition qui serait contrainte par des critères informationnels. Selon Huddleston & Pullum (2002:1372-1373), l'antéposition d'un complément n'est possible que si deux conditions sont respectées :

- (i) le constituant antéposé doit représenter de l'information ancienne et entretenir un lien avec une entité évoquée précédemment ;
- (ii) l'un des constituants de la phrase — pas nécessairement le constituant antéposé — doit être focalisé et le contenu du reste de la proposition doit pouvoir être inféré du cotexte gauche.

La première condition est respectée : la présence dans le syntagme prépositionnel d'un pronom personnel qui reprend anaphoriquement le nom propre présent dans la phrase précédente est un exemple de cohésion discursive. Il y a donc bien un lien entre le constituant antéposé et la phrase précédente. La deuxième condition n'est en revanche pas respectée : on ne peut pas inférer le contenu propositionnel '*X happens to him at the thought of Natasa*' à partir du cotexte gauche.

Le syntagme prépositionnel n'est donc pas un complément du verbe *go*. Il s'agit d'un adjectif et il lui est toujours possible d'apparaître en position initiale, ici pour des raisons de cohésion discursive.

La question qu'il faut régler est donc celle de l'existence d'un emploi de la préposition distinct de celui d'adjectif lorsque l'idée de déclenchement est exprimée. Un emploi de complément de ces syntagmes prépositionnels en *at* signifierait que la préposition participe à un schéma de complémentation et qu'elle lui transfère une partie de son autonomie sémantique. Nous passons pour cela en revue les différents critères de distinction entre compléments et adjectifs que nous avons donnés dans la première partie.

▪ **Actance.** À part pour les unités lexicales qui expriment la causalité de façon inhérente (*cause, because, since, etc.*), les entités qui ont le rôle de cause sont toujours des circonstanciés. La cause fait partie des éléments qui ne sont pas nécessaires à l'identité d'une situation.

▪ **Obligation et latence.** Avec les verbes de mouvement corporel et d'expression faciale, le complément prépositionnel en *at* n'est jamais obligatoire d'un point de vue syntaxique : son absence ne rendra pas l'énoncé agrammatical. Par ailleurs, en son absence, aucune interprétation particulière, définie ou indéfinie, n'est déclenchée, ce qui est cohérent avec son statut de circonstancié.

▪ **Spécificité.** Le critère de spécificité détermine si l'emploi d'un constituant est réservé à certaines catégories de verbes recteurs ou s'il a un sémantisme constant avec quasiment n'importe quel verbe. La question est donc de savoir si les syntagmes prépositionnels en *at* à valeur de déclenchement sont utilisés avec des verbes sémantiquement homogènes ou non. Nous commençons par présenter le tableau ci-après, qui donne les noms les plus fréquemment en fonction d'oblique en *at* pour les verbes d'expression faciale, selon le *Corpus of Contemporary American English* :

	<i>beam</i>	<i>frown</i>	<i>grimace</i>	<i>grin</i>	<i>scowl</i>	<i>smile</i>	<i>smirk</i>	<i>wince</i>	Total
THOUGHT	1	9	10	12		75	1	16	124
MEMORY	1	4	12	12	1	70	1	16	117
SIGHT	2	6	3	6		29		11	57
SOUND		3	4			10		10	27
PAIN		5						19	24
IDEA				3	1	10	1	7	22
WAY		4	1	2		11			18
IMAGE		4			1	10		2	17
WORD			1			6		8	15
NOTION				2		9		2	13
PROSPECT	1	1		2		6		2	12
IRONY				1		10			11
MENTION		3	1		1	3		2	10
RECOLLECTION				1	1	8			10
QUESTION						8	1		9
TASTE		6						2	8
ABSURDITY				2		5			7
JOKE				2		5			7
NAME		3				4			7

Tableau 11. Noms les plus souvent associés à des verbes d'expression faciale dans la séquence 'VERBE at the NOM' selon le Corpus of Contemporary American, par lemme.

Avec ces verbes, l'oblique appartient de façon primaire aux catégories sémantiques suivantes :

- une perception visuelle (*image, look, scene, sight*), auditive (*noise, sound*), olfactivo-gustative (*smell, taste*) ou somatique (*pain, pressure, sting*) ;
- un objet cognitif (*idea, image, memory, notion, prospect, recollection, thought*).

En d'autres termes, comme nous l'avons expliqué plus haut, les situations dénotées par les verbes recteurs sont déclenchées par quelque chose que le référent du sujet perçoit ou conçoit. Les autres noms qui peuvent apparaître dans ce contexte n'expriment pas la perception ou la cognition seules ; ils représentent en revanche des réalités qui nécessitent l'une ou l'autre :

- les actes de langage, les messages (*answer, compliment, joke, mention, news, question, story, suggestion*) et les unités linguistiques (*name, term, word*) sont des réalités entendues ;
- les jugements de valeur exprimés par les mots *absurdity, bitterness, hypocrisy, irony* ou *simplicity* supposent une situation perçue ou un contenu de pensée qui est évalué de façon subjective par une personne servant de point de référence, généralement le locuteur ;
- le mot *way* implique la qualification d'une situation que l'on a vu ou entendu se dérouler.

Si l'on étudie à présent les verbes qui apparaissent le plus fréquemment dans la séquence 'VERBE *at the* NOM', où le nom en question est l'un des 12 premiers du tableau précédent, on obtient le tableau page suivante.

Certains verbes, comme *marvel*, ont le schéma en *at* pour schéma de complémentation de base. Les autres verbes avec lesquels on retrouve l'emploi que nous étudions appartiennent aux catégories sémantiques suivantes :

- Les verbes d'expression faciale : *blink, frown, grimace, grin, smile, wince*, auxquels on peut ajouter le verbe *widen*, qui dans cet emploi a toujours pour sujet *eyes* ;
- Les verbes d'émission vocale, certains servant généralement à manifester une émotion spécifique : *chuckle, giggle, laugh* ; *cry, weep* ; *groan, scream* ;
- Les verbes de mouvement corporel : *shiver, shudder, tremble* ; *cringe, flinch, jump, leap, recoil* ; *turn* ; à ces verbes on peut ajouter ceux qui impliquent l'arrêt d'un mouvement, à savoir *freeze* et *stop* ;
- Les verbes qui expriment des réactions physiologiques : *blanch, bristle, drool, faint, gasp*.

Ces verbes représentent des situations matérielles : un mouvement, l'émission d'un bruit, un changement interne (*panic*) ou externe (*blanch*) du corps. Ces situations peuvent être involontaires et sont généralement directement causées par une émotion spécifique. Elles sont donc généralement considérées comme la manifestation physique de la réaction émotionnelle provoquée par l'élément perçu ou conçu.

	<i>thought</i>	<i>memory</i>	<i>sight</i>	<i>sound</i>	<i>pain</i>	<i>idea</i>	<i>way</i>	<i>image</i>	<i>word</i>	<i>notion</i>	<i>prospect</i>	<i>irony</i>	
LAUGH	44	40	17	6	3	59	19	10	1	32	4	20	255
SMILE	75	66	29	8	2	10	11	9	4	9	5	10	238
SHUDDER	82	15	9	2		11	2	2	1	1	5		130
WINCE	16	16	11	10	19	7	1	2	7	2	2	1	94
BALK	5	1	2			53	1	1	1	14	10		88
CRINGE	43	4	4	7		13	3		3	3	5		85
TURN	3		2	78									83
MARVEL	4	1	14	4		2	29				1	3	58
BRISTLE	8	1		1		17	3		1	25	1		57
CHUCKLE	13	12	3			12		1		5		6	52
SHIVER	26	9	4	1			1		3		3		47
JUMP	1		2	28		10					3		44
RECOIL	15		8	1		12			1	1	6		44
GRIN	12	11	6			3	2			2	1	1	38
TREMBLE	16	2	4	2		4			1	1	8		38
FLINCH	4	2	6	14		2	1		5		2		36
GRIMACE	10	12	3	3	5		1				1		35
PANIC	23	1	8	3									35
FROWN	9	4	6	3		1	4		2				29
CRY	9	2	12	3							1	1	28
SALIVATE	12		2			2				1	8		25
STOP	1	1	14	5		2					1		24
BRIGHTEN	2	2	8	1		3					7		23
FREEZE			14	8					1				23
GASP	4		13	2	2		1						22
WEEP	5	2	8	1	3					1	2		22
FAINT			20			1							21
BLANCH	10		2	1		2	1			1	3		20
GIGGLE	7	3	2			1		1	1	3			18
GROAN	8	1	2	1	1	1	1				3		18
WIDEN	1	2	13					1			1		18

Tableau 12. Verbes les plus fréquemment associés à un oblique en at représentant une réalité abstraite

Ce n'est cependant pas le cas de tous les verbes :

(194) Crash! "Aaaah!"

We all **turned** at the sound of glass breaking and startled shrieks. Marigolds, periwinkle, rosemary, and branches of cypress, mixed with small shards of glass that twinkled in the candlelight, littered the floor. [◇]

Le verbe *turn* est un simple verbe de mouvement qui n'est pas conventionnellement associé à une émotion particulière. Dans cet énoncé, le syntagme prépositionnel en *at* réfère bien à un événement soudain qui déclenche automatiquement l'action signifiée par le verbe. Le schéma de complémentation permet donc de représenter non pas une réaction émotionnelle mais un réflexe corporel : lorsqu'un bruit atypique se produit, on a tendance à se tourner vers sa source pour l'identifier.

Lorsque le syntagme prépositionnel en *at* suit le verbe, les verbes recteurs sont relativement homogènes d'un point de vue sémantique. Ils signifient un mouvement du corps qui peut être ou qui est nécessairement involontaire. Ainsi associé au schéma en *at*, le verbe recteur représente alors un réflexe, une réaction directe à une pensée ou à quelque chose que le référent du sujet a perçu.

Les catégories sémantiques de verbe recteur sont plus diverses lorsque le syntagme prépositionnel est en position initiale :

- (195) a. That was the hardest part of all to bear. At the prospect of what he [placement]
now stood to lose, Addison Harvey **put** his head back in his hands
and wept. [◇]
- b. At the thought of her brother, Shirlene **took** another bite of [ingestion]
chocolate. [◇]
- c. At the sight of Mr. Chiu the chief **said**, "Ah, here you are. Please be [énonciation]
seated." [◇]
- d. At the sound of my father's voice, I **looked** down into the yard. [◇] [perception]
- e. As I walked, the full moon rose above the trees and I thought of how [cognition]
the sight of it might awaken romantic thoughts in a young woman's
heart. At that thought, I **decided** to speak with her again. [◇]

En plus d'être possible avec ces verbes, ce type de syntagme en position initiale est possible avec les types de verbes que nous avons identifiés plus haut :

(196) A twig snapped, and her gaze jumped back to the path. At the sight ahead, she **froze**.

There stood a loup-garou—the werewolf—hidden by the mist, blocking her way, feet spread apart, tail poking out behind, and one ear pointing high. [◊]

L'enjeu est de savoir si le constituant souligné dans l'énoncé (196) a la même fonction que dans l'énoncé *she froze at the sight ahead*. Appliqués à ces deux énoncés, les principes exposés par Mel'čuk (2009:162-169) pour distinguer des fonctions syntaxiques entre elles donnent le résultat suivant :

- Les deux constituants en question ne diffèrent que par leur position linéaire sans pour autant contraster d'un point de vue sémantique : le contenu propositionnel de *at the sight ahead, she froze* est le même que celui de *she froze at the sight ahead* ;
- La coprésence de deux constituants de ce type est impossible : si ce type de syntagme apparaît en position initiale, il ne peut apparaître en position postverbale et inversement (**at the sight ahead, she froze at the sound of his voice*). Il s'agit donc d'une relation syntaxique non itérable : seul un constituant peut être relié à son verbe recteur via cette fonction.

Il n'y a donc pas de raison valable de considérer que ces deux constituants prépositionnels entretiennent des relations syntaxiques différentes avec leur verbe recteur. Par extension, nous pouvons considérer que ce genre de syntagme prépositionnel a la même fonction avec des verbes comme *decide* ou *say*. La fonction porte le même sémantisme, celui de cause instantanée, et a les mêmes propriétés syntaxiques. Le verbe qui régit ce genre de syntagme ne signifie donc pas nécessairement une situation potentiellement involontaire : la fonction ne semble pas réservée à une catégorie spécifique de verbes.

▪ **Ordre.** Nous venons d'émettre l'hypothèse selon laquelle les syntagmes prépositionnels en *at* avec sens de déclenchement sont toujours une occurrence de la même fonction, qu'ils soient initiaux ou postverbaux. Dans ce cas, ils sont relativement flexibles quant à leur position linéaire dans l'énoncé.

Le fait que le syntagme prépositionnel n'est pas toujours aisément déplaçable n'est pas nécessairement une indication de son statut de complément. Le déplacement de certains adjoints est parfois freiné par des questions de cohérence discursive ou de poids syntaxique.

Outre la position relativement flexible au sein de l'énoncé, ce type de dépendant peut être séparé du verbe recteur par un adjoint, ce qui indique généralement un statut d'adjoint :

- (197) a. “This is more like owning your own business than going to school,” Adam says. “You do the work when you need to and when you want to.” Most of his classmates agree. Others **laugh nervously at the thought** and settle into their seats. [◇]
- b. “One of the boys was fired last night and we're short-handed. There's a dollar and a half a day and your lunch. Do you want it?” Jack **laughed outright at the idea**. Did he want to earn a dollar and a half a day working in the same studio with Flossie Florede? He would have given all his money. [◇]

▪ **Anaphore verbale.** Les données sur corpus sont rares, mais il semble possible de faire apparaître un syntagme prépositionnel en *at* à sens de déclenchement avec une expression verbale anaphorique :

- (198) When a small, bedraggled woman stumbled out of the shadows of the thick trees, Bened actually caught his breath, surprised by the sight of her as well as his reaction. His heartbeat picked up its pace. **Something it had never done at the sight of a woman**. Certainly not for one like her. [◇]

Nous reprenons ci-dessous le tableau récapitulatif que nous avons établi dans la première partie pour différencier les compléments des adjoints :

		COMPLÉMENT	ADJOINT
Le constituant est-il spécifique au verbe recteur ou a-t-il une forme déterminée par ce verbe ?	NON	X	✓
Le constituant est-il obligatoire ? Si non, a-t-il une interprétation définie lorsqu'il est absent ?	NON	—	—
Le constituant a-t-il une position syntaxique contrainte par des critères qui ne sont pas sémantiques ou informationnels ?	NON	X	✓
Le constituant peut-il apparaître avec une construction verbale anaphorique ?	OUI	—	✓
Le constituant représente-t-il un argument obligatoire dans la situation représentée par le verbe ?	NON	—	—
Le constituant représente-t-il un circonstant dans la situation représentée par le verbe ?	OUI	—	✓

Tableau 13. Récapitulatif des propriétés de l'emploi de déclenchement des syntagmes prépositionnels en *at*

Parmi les différents tests que nous avons proposés, quatre valident ce type de dépendant comme un adjectif tandis qu'aucun ne le valide comme complément — il est même invalidé comme tel par deux tests. Nous en concluons que le sens de déclenchement n'est pas porté par un emploi du schéma en *at*, dans la mesure où le syntagme prépositionnel n'est pas un complément. Le sens d'action réflexe déclenchée par un autre événement est donc porté intégralement par la préposition et son complément, qui forment un constituant qui sera toujours adjectif.

10.4.2. Action répétée ou progressive

Le dernier emploi du schéma en *at* est illustré par les exemples suivants :

- (199) a. “Try to eat something,” she raises her voice. “You can’t walk around with nothing in your stomach.” **I nibble** at a slice of bread.[◇]
- b. She plunged into the thickets the bulldozers had not yet cleared as if dressed in safari gear and guided by a compass. In the first few minutes she had to bend under the branches of a thorny bush which **tore** at her dressing gown, leaving most of its lower half in tatters.[◇]
- c. Here it smells faintly of Ritz crackers and onions and cigarette smoke—like warmth and food in general, and the Dornans in particular. She hesitates for just a second and then gently **tugs** at the refrigerator door. It comes open with a sudden, suctioned whoosh that makes her heart skip.[◇]

Contrairement à l'emploi précédemment étudié, il n'y a ici aucun doute sur le statut de complément du syntagme prépositionnel en *at* lorsqu'il est utilisé ainsi :

- Comme nous allons le voir, l'emploi du syntagme illustré ici ne se rencontre qu'avec des verbes appartenant à des catégories sémantiques bien spécifiques ;
- Le dépendant n'est pas déplaçable librement et apparaît nécessairement après le verbe (**at a slice of bread, I nibble*) ;
- Le dépendant ne peut apparaître aux côtés d'une expression anaphorique verbale (**she gently tugs, and does so at the refrigerator door*) ;
- Les trois syntagmes prépositionnels représentent respectivement l'objet grignoté, l'objet déchiré et l'objet tiré, rôles sémantiques nécessaires à l'identité de la situation exprimée par les verbes *nibble*, *tear* et *tug*.

Aucun test ne range ces dépendants du côté des adjoints, celui de l'anaphore verbale n'étant pas conclusif. À l'inverse, trois d'entre eux (spécificité, ordre et actance) donnent à ces dépendants des caractéristiques des compléments.

Cet emploi du schéma en *at* a un sens que l'on peut désigner comme « graduel » : l'action signifiée par le verbe est effectuée progressivement, en plusieurs petites étapes. Levin (1993) et Boulonnais (2013) rangent cet emploi du schéma en *at* avec celui de tentative, illustré plus haut par des verbes comme *kick* ou *grab*.

Ces deux emplois sont pourtant à différencier d'un point de vue sémantique. Comme nous l'avons vu, la séquence *kick at* représente une situation dans laquelle l'action signifiée par *kick* n'a pas nécessairement été effectuée. Un mouvement a été déclenché avec l'intention de frapper une cible, mais on ne sait pas si cette cible a bien été atteinte ou non. En général, au passé, il y a d'ailleurs une implicature selon laquelle l'action n'est pas réussie.

À l'inverse, lorsqu'un verbe comme *nibble* est associé au schéma en *at*, l'action s'est nécessairement déroulée, au moins en partie. Dans l'exemple en (199), la tranche de pain n'est plus intacte. Il est impossible de savoir si elle sera complètement affectée, donc mangée, mais il est sûr qu'elle l'a été en partie.

Broccias (2001) différencie donc deux emplois du schéma en *at* :

- le **schéma ALLatif**, dans lequel l'action signifiée par le verbe ne se produit pas nécessairement ;
- le **schéma ABLatif**, dans lequel l'action signifiée par le verbe se produit petit à petit, mais pas nécessairement jusqu'à son terme.

Pour l'auteur, les deux schémas impliquent la notion de tentative. Dans le premier cas, la tentative s'applique à la situation dite par le verbe lui-même : l'agent n'est pas certain d'atteindre la cible. Dans le second cas, la tentative s'applique aux conséquences attendues ou désirées de l'action. En d'autres termes, l'action est effectuée afin de déplacer une entité (*pull*), de créer chez elle une réaction (*stroke, tug*) ou de la détruire (*eat, sip*).

Cet élément de tentative est en réalité trop vague. Dans l'énoncé (a) de l'exemple (199), il semble difficile d'affirmer que les branches essaient de déchirer la robe de chambre. La notion

de tentative implique avant toute chose la volonté de voir une situation se réaliser. Les branches sont *a priori* dépourvues de volonté, et il est peu probable que la référente du sujet souhaite voir sa robe de chambre déchirée par des épines.

Par ailleurs, pour un même verbe associé au schéma en *at*, les conséquences désirées ne sont pas systématiquement les mêmes. Le verbe *tug*, par exemple, signifie une situation dans laquelle un agent emploie sa force pour déplacer une entité vers lui. Cette intention est explicite dans l'exemple (199) : la référente du sujet souhaite que la porte du réfrigérateur s'ouvre. Elle n'est en revanche pas présente dans l'énoncé suivant :

(200) As she led the children to her patio, a small girl **tugged** at her skirt for attention. "I'm Laurie," she announced. "I'm Nina's best friend. Can I call you Aunt Julia the way she does?"[◇]

Dans cet énoncé, Laurie tire sur la jupe du référent de *her* non pas pour déplacer son vêtement, mais uniquement pour attirer son attention, comme c'est précisé tout de suite après (*for attention*). S'il peut exister un élément de tentative dans cet emploi du schéma en *at*, celui-ci n'est pas suffisant pour expliquer son sémantisme. L'objectif de l'agent n'est pas strictement prévisible à partir du seul sémantisme du verbe : il faut des informations contextuelles.

L'emploi « ablatif » du schéma de complémentation, pour reprendre le terme de Broccias, est réservé à quelques catégories sémantiques de verbes :

- Les verbes d'ingestion et de mastication (*chew, gnaw, lap, munch, nibble, peck, pick, piece, puff, sip*) ;
- Les verbes de traction, qui signifient le déplacement d'un objet pour l'amener à soi (*drag, draw, haul, jerk, pluck, pull, tug, tweak, tweeze, yank*) ;
- Les verbes qui représentent la création d'une entaille sur la surface d'un objet, pouvant aller jusqu'à la division de cet objet en plusieurs parties distinctes (*carve, chip, cut, nick, rip, slice, tear*) ;
- Les verbes de frottement (*brush, paw, rub, scour, scrape, scrub, wipe*).

Tous les verbes d'ingestion ne peuvent s'employer avec le schéma en *at* :

- Les verbes *consume*, *drink*, *eat*¹¹⁷, *ingest* et *smoke*, sont trop hyperonymiques et n'impliquent aucune composante de manière dans leur sémantisme.
- Des verbes comme *breakfast*, *lunch*, *dine*, *sup* ou *feast* n'impliquent pas simplement l'ingestion d'un aliment — ils ne supposent d'ailleurs pas de patient saillant et ne se construisent pas transitivement —, mais la prise d'un repas à une heure définie.
- Le schéma de complémentation ne peut pas être associé avec des verbes comme *devour*, *down*, *guzzle* ou *slurp*, qui signifient des actions trop rapides dont on ne peut pas décomposer les étapes, ou trop intenses, qui ne peuvent donc pas être effectuées petit à petit.

Selon le verbe employé, cet emploi du schéma en *at* a en réalité deux interprétations possibles, vraisemblablement selon l'effet de l'action signifiée par le verbe sur la cible.

Certains des verbes représentent des actions qui ne peuvent être effectuées qu'une seule fois. C'est le cas des énoncés (a) et (b) des exemples en (199). Lorsque qu'un agent a terminé de manger ou de déchirer quelque chose, il ne peut poursuivre la même action. Le changement d'état du patient signifié par ces verbes est irréversible. De ce fait, une action du même type impliquera nécessairement un autre patient : il faudra manger ou déchirer autre chose. Associé avec ces verbes, le schéma en *at* signifie que l'agent prend du temps pour effectuer les différentes étapes de l'action, d'où l'impression d'une réalisation progressive, pas à pas.

À l'inverse, les autres verbes, comme *tug* en (c), n'impliquent pas nécessairement de changement d'état chez le référent de l'objet. L'action peut donc être faite à plusieurs reprises sur la même entité. Dans ce cas, le schéma en *at* signifie la répétition de cette action.

Parmi les verbes qui peuvent être utilisés avec le schéma en *at*, beaucoup impliquent un contact entre l'agent et le patient, parfois par l'intermédiaire d'un instrument (*cut*). Ces catégories sont cependant réparties entre les deux grands emplois de ce schéma de complémentation. Il semblerait que cette répartition ne soit pas complètement arbitraire. Le schéma « allatif », qui décrit un mouvement n'aboutissant peut-être pas à un contact, est possible avec des verbes

¹¹⁷ Il est à noter que le verbe *eat* peut être employé avec le schéma en *at* avec pour oblique une partie du corps, mais uniquement dans une acception métaphorique signifiant 'ronger, tourmenter' : il ne s'agit donc pas de la même acception.

ouvrir la portière — ne s'est pas réalisé, soit parce que celui-ci cherche à extérioriser sa colère ou sa frustration.

Il semblerait donc qu'il n'y ait pas de simple « division du travail » entre les différents sens que peut prendre le schéma en *at* selon la catégorie sémantique du verbe. Ce dernier exemple montre qu'il faut également prendre en compte le référent des compléments du verbe ou le contexte.

D'autres énoncés trouvés en corpus sont ambigus :

(202) Bog flies buzzed around Ridimon, **biting at him**, swarming, he tried to swat at the noise but he couldn't, his arms did not respond. [◇]

Deux interprétations de cet énoncé sont possibles ici. D'après la première, Ridimon serait entouré d'insectes, et il interprète leur mouvement autour de lui comme une intention de le piquer. La seconde interprétation est que chaque insecte a piqué Ridimon ; du fait de leur statut d'entité plurielle, l'action est alors considérée comme répétée. L'énoncé est tiré d'une fiction ; il est impossible d'accéder au contexte, et de fait impossible de choisir entre ces deux interprétations, toutes deux aussi acceptables l'une que l'autre.

10.5. Schéma en *at* et scission constructionnelle

Pour Perek & Lemmens (2010), le sens de résultat escompté mis en avant par Goldberg ne saurait s'appliquer avec précision à tous les verbes associés au schéma en *at*. Les différents emplois de ce schéma sont sémantiquement trop éloignés les uns des autres. Il est peu plausible que les locuteurs entreposent dans leur inventaire d'unités linguistiques un seul schéma en *at* avec un sens maximalelement abstrait, dont l'interaction avec différentes catégories de verbes résulte en des emplois difficiles à prédire. Il serait donc préférable de distinguer en réalité deux schémas :

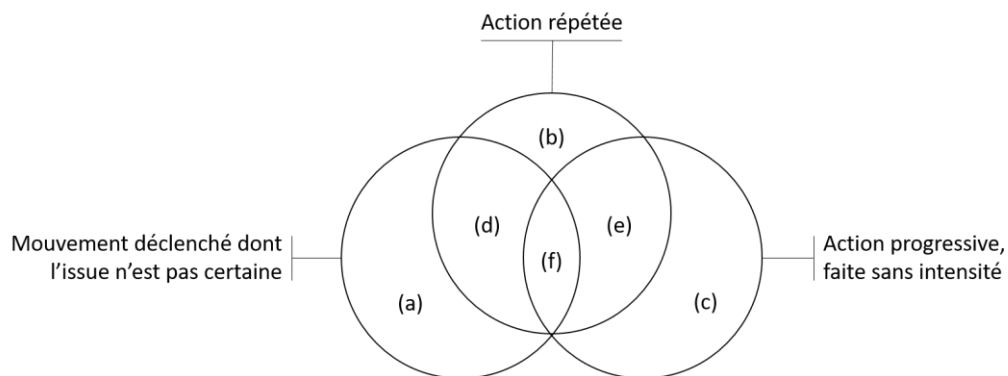
- Le schéma « allatif », qui signifie une action déclenchée, pas nécessairement aboutie, ou une action agressive ;
- Le schéma « ablatif », qui signifie une action graduelle ou répétée.

Il s'agirait là d'unités linguistiques différentes. À la faveur d'une évolution historique, ces différents schémas auraient fini par s'éloigner d'un point de vue sémantique, au point de devenir

homonymes, un processus que les auteurs nomment **scission constructionnelle** (*constructional split*).

De ces deux schémas de complémentation différents, seul le premier pourrait mériter d'être appelé « conatif », quoiqu'il s'agisse en réalité d'un terme qui étymologiquement ne désigne ce schéma que lorsqu'il est employé avec les verbes d'impact et de saisie.

L'association de certains verbes avec le schéma en *at* porte un sémantisme nettement distinct des autres emplois (action déclenchée, répétition, progressivité). Dans d'autres cas, le sémantisme de l'association entre le schéma et certains verbes incorpore plusieurs de ces éléments de sens.



Le diagramme ci-dessus montre les différents points de contact entre ces éléments de sens. Il représente les trois grands pôles sémantiques :

- (a) L'agent cherche à entrer en contact avec la cible, généralement sans succès ;
- (b) L'agent répète la même action sur la même cible ;
- (c) L'agent met peut d'intensité dans l'exécution de l'action, d'où une réalisation progressive.

Dans certains cas, ces trois sémantismes distincts peuvent se chevaucher.

- (d) Associé au schéma en *at*, le verbe peut signifier une action qui a échoué (il n'y a pas eu de contact ou le but n'a pas été atteint) et qui est répétée par l'agent pour qu'elle finisse par réussir : c'est parfois le cas avec les verbes d'impact comme *kick*.
- (e) Le verbe peut signifier une action peu intense, assez lente. De ce fait elle se prolonge par rapport à la norme et il est possible de distinguer clairement plusieurs étapes dans

son déroulement. Des verbes comme *nibble* ou *sip* associés au schéma en *at* peuvent signifier ce chevauchement entre répétition et faible intensité.

- (f) Enfin, dans certains cas, les trois valeurs que nous avons données se chevauchent. C'est le cas de verbes comme *tug* [*at a door*] ou *push* [*at someone's arm*]. Ces associations désignent des situations dans lesquelles un agent tente de déplacer un objet. Du fait d'une trop grande résistance de cet objet ou d'un effort trop faible de la part de l'agent, le mouvement n'est pas immédiat et l'agent doit s'y prendre à plusieurs reprises jusqu'à la réussite ou l'abandon.

À ces cas de chevauchement il faut ajouter les verbes dont l'interprétation peut être ambiguë lorsqu'ils sont associés au schéma en *at*. Avec des verbes comme *claw* ou, dans l'exemple (202), *bite*, il est possible de donner au schéma de complémentation plusieurs interprétations qui s'excluent mutuellement. Le fait que de telles ambiguïtés existent ou que plusieurs sens soient présents en même temps montre que les frontières entre ces différents emplois sont poreuses. Il semble donc que le versant conceptuel du schéma en *at* soit un réseau de sémantismes dont la cohérence globale est difficile à établir, mais qui peuvent être reliés de proche en proche dans la représentation de certaines situations.

Malgré l'homonymie du schéma de complémentation qu'ils proposent, Perek & Lemmens admettent que tous ses emplois ont en commun un contraste sémantique avec le schéma transitif. Même si ce contraste va différer selon le verbe associé, l'alternance de ces verbes entre schéma transitif et schéma en *at* donne probablement de très bonnes indications sur le sémantisme partagé par tous les emplois de ce dernier.

En effet, d'une certaine façon, les différentes situations signifiées par le schéma en *at* ne respectent pas l'évènement transitif prototypique tel que nous l'avons défini dans la première partie. Dans le cas du schéma « allatif », le patient visé peut ne pas être affecté ; dans le cas du schéma « ablatif », l'action est durative, faite sans grande implication de l'agent ou en plusieurs étapes qui se distinguent suffisamment pour être conceptualisées. En cela la présence de la préposition renforce l'hypothèse de Hopper & Thompson (1980), selon laquelle l'éloignement du prototype transitif selon un ou plusieurs paramètres entraîne un marquage spécial de l'un des éléments de la proposition. Cette hypothèse est reprise par Dixon (2005:297-298), pour qui l'insertion d'une préposition avec un verbe typiquement transitif marque une déviation de l'évènement transitif idéal.

L'observation des sémantismes que peuvent prendre les différents emplois du schéma en *at* mène donc à deux conclusions possibles. Il est possible d'affirmer que chacun des emplois de ce schéma obéit à un principe conceptuel très abstrait — l'éloignement de l'évènement transitif typique — que l'on retrouve sous différentes formes. L'autre conclusion consiste à dire que ce schéma a plusieurs emplois qui se distinguent nettement lorsqu'il est associé à certains verbes tout en présentant des cas intermédiaires. Comme nous le verrons au moment d'étudier l'homonymie des schémas de complémentation en général, tout dépend de l'approche adoptée quant aux valeurs sémantiques des unités linguistiques.

11. Le schéma transitif

Le schéma transitif est un schéma de complémentation dont les deux fonctions constitutives sont le sujet et l'objet. Il se retrouve dans les exemples suivants :

- (203) a. “You talk about it like it was a daily occurrence. I’ve just **killed** a man!”[◇]
b. “I really **liked** your first book,” she said.[◇]
c. Each grain has split, and each side has curled until the individual grain **resembles** a tiny butterfly.[◇]
d. I'm here today to say that climate change **constitutes** a serious threat to global security, an immediate risk to our national security.[◇]

Nous retenons une définition très stricte du terme « transitif ». Nous récusons par exemple les termes « transitif direct » et « transitif indirect », dans la mesure où nous estimons que l'existence du terme d'objet « indirect » n'est pas justifiée, comme nous le montrerons plus tard. Par ailleurs, nous ne désignons pas comme transitif un schéma qui, en plus d'un sujet et d'un objet, implique un autre complément (complément prédicatif, complément de destination, etc.).

Après avoir posé les bases sémantiques et formelles du schéma transitif, nous en étudierons les différents emplois, qui par leur nombre et leur diversité remettent en question sa cohérence sémantique.

11.1. La transitivité : sémantisme et problèmes formels

11.1.1. Sémantisme de la construction transitive : rappels

Dans la première partie, nous avons vu que les approches non traditionnelles de la transitivité (approches typologique et cognitive) offraient des points de convergence. Elles s'appuient notamment sur un prototype pour définir la notion de transitivité : une action matérielle, effectuée par un être animé volontaire sur une entité et qui entraîne chez cette entité un changement d'état.

Pour les typologues, cette définition de la transitivité est purement utilitaire en ce qu'elle permet d'effectuer des comparaisons claires entre des langues parfois très éloignées dans leur fonctionnement. Langacker (1990a:209-224), en revanche, estime qu'il est possible de caractériser la structure transitive d'un point de vue sémantique.

Selon l'auteur, l'évènement prototypique représente une chaîne d'action impliquant une transmission d'énergie d'une entité agentive à une autre entité qui subit un changement d'état. C'est le cas de l'énoncé (a) en (199) : le verbe *kill* représente l'action directe d'un agent sur une autre entité ayant pour conséquence un changement d'état irréversible chez ce dernier, à savoir la mort.

Langacker estime que cette notion de chaîne d'action ne suffit pas à caractériser l'ensemble des emplois de la structure transitive. Il postule donc que cette structure exprime fondamentalement une interaction asymétrique entre deux participants. Cela couvre en premier lieu les cas prototypiques, c'est-à-dire les verbes d'action qui impliquent la transmission d'une force physique d'une entité à une autre. Cela permet également de prendre en compte les verbes émotionnels, comme dans l'énoncé (b) de l'exemple (199), conceptualisés comme des trajectoires mentales qui atteignent une autre entité. Enfin, cette caractérisation peut s'appliquer aux verbes qui expriment une relation *a priori* symétrique, comme en (c), mais dont l'un des participants est davantage mis en relief que l'autre puisqu'il sert de thème, donc de point de départ de l'énoncé.

La caractérisation de la structure transitive en ces termes pose toutefois problème avec certains verbes. C'est le cas de *constitute*, dans l'énoncé (d), ainsi que des verbes *provide* ou *represent*. Dans une acception de ces verbes, la relation exprimée par le verbe entre le sujet et l'objet est la même qu'avec le *be* attributif (*ascriptive be*, Huddleston & Pullum 2002:266). Dans notre exemple, le verbe *constitute* pourrait d'ailleurs être remplacé par *be* sans changement perceptible de sens (*climate change is a serious threat to global security*). L'objet de *constitute* a donc la même contribution à l'énoncé que le complément prédicatif de *be*. Les deux types de constituants sont cependant bien distincts : le complément postverbal de *constitute* ne pourrait pas avoir la forme d'un nom comptable sans déterminant ou d'un adjectif, comme c'est le cas des compléments prédicatifs. Le verbe *constitute* est donc bien transitif mais ne représente pas une interaction asymétrique entre deux participants, dans la mesure où l'objet du verbe n'est pas une entité distincte du sujet qui participerait à une relation.

Les verbes *constitute*, *provide* et *represent* sont donc des exemples de discordance entre syntaxe et sémantique. Il s'agit de verbes transitifs qui ne valident pas l'hypothèse de Langacker. Une première solution serait d'inclure dans l'étude de la structure transitive tous les cas où un verbe se construit avec un complément prédicatif, comme c'est le cas de *be*, *become* ou *seem*. Cette solution ferait perdre de son pouvoir explicatif à l'hypothèse de Langacker, puisqu'elle inclurait un trop grand nombre de cas, et il faudrait supprimer toute référence aux participants. Les compléments prédicatifs nominaux servent notamment à attribuer une catégorie à une entité : ils ne représentent aucunement des entités spécifiques qui participent à une relation quelconque. L'autre solution serait d'admettre que l'hypothèse de Langacker ne peut pas prendre en compte tous les cas de verbes transitifs. Il est possible de considérer que la structure transitive a un prototype et des extensions. On ne peut cependant pas étendre le prototype de façon maximale pour inclure tous les cas dans un même sens schématique.

11.1.2. Définition de la fonction d'objet

Les fonctions syntaxiques sont parfois tenues pour acquises par certains ouvrages de grammaire. Larreya & Rivière (2005) ou Brasart (2015), par exemple, ne définissent à aucun moment ce qu'est un objet, bien qu'ils étudient différentes constructions syntaxiques, dont les constructions transitives. Parmi les linguistes qui tentent de caractériser cette fonction, la définition n'est pas toujours précise. Ainsi, selon Huddleston & Pullum (2002:245), la fonction d'objet a très peu de propriétés distinctives. Elle se caractérise davantage par l'absence des propriétés typiques du sujet ou du complément prédicatif que par l'existence de caractéristiques qui lui sont propres.

Oriez (2009:83-84) définit comme un objet tout complément nominal qui suit un verbe. Selon Mignot (2016:62), un objet est un complément qui réfère typiquement à un argument qui garde la trace du procès : il est modifié, détruit ou créé. Le référent de l'objet est « déterminé » par le procès, c'est-à-dire qu'il est vu en tant qu'il participe à la situation signifiée par le verbe. Si cette définition peut s'appliquer aux cas prototypiques, nous avons vu qu'elle ne saurait rendre compte de toutes les occurrences d'objet en anglais.

Dans les grammaires de l'anglais de tradition francophone, une distinction est généralement faite entre les objets directs et les objets indirects. Un objet indirect est défini comme un objet qui est introduit par une préposition, donc qui a la forme d'un syntagme prépositionnel. Cette

distinction n'existe pas dans les grammaires de tradition anglophone ; Quirk *et al.* (1987:1156) et Huddleston & Pullum (2002:225) appellent ces éléments respectivement *obligatory adverbial* et *PP-complement*. Après avoir présenté les différentes propriétés des objets, nous verrons que cette distinction direct–indirect n'est pas pertinente.

Afin d'étudier le schéma de complémentation transitif, il nous faut une vue d'ensemble des propriétés des objets en anglais. Nous n'étudierons pas les verbes ditransitifs, qui permettent la présence de deux objets. En effet, dans un tel cas, les deux objets impliqués par le schéma se partagent les caractéristiques typiques de la fonction sans que l'un ou l'autre les ait toutes, ce qui rend toute généralisation difficile.

Comme nous l'avons vu, le codage syntaxique des rôles d'agent et de patient sert déjà de base de comparaison entre les langues dans le domaine de la transitivité. La notion de patientif — qui correspond à l'objet en anglais — s'appuie sur la façon dont est codé le patient des verbes d'action prototypiques. De ce fait, nous prendrons pour base de comparaison de la fonction d'objet les propriétés du constituant en fonction d'objet d'un verbe d'action typique, en l'occurrence *kill*.

Pour Huddleston & Pullum (2002:233), dans les propositions canoniques qui représentent une situation impliquant un agent et un patient, l'agent est aligné sur la fonction sujet tandis que le patient est aligné sur la fonction objet. Ce principe, vraisemblablement sans exception, ne permet cependant pas de prédire avec certitude quel sera le rôle rempli par le constituant en fonction d'objet lorsque le verbe signifiera une situation qui n'implique pas d'agent ou de patient.

Il est très difficile de donner à la fonction d'objet une cohérence sémantique. En effet, les constituants qui peuvent apparaître dans cette fonction ont des rôles très variés en fonction du verbe recteur, comme nous le montrons en (204).

- (204) a. “You talk about it like it was a daily occurrence. I’ve just **killed a** [patient]
man!”[◇]
- b. It’s not possible to **dig a tunnel from my well to his well.** [◇] [produit]
- c. Johnny put the mug on the table and **opened a window.** [◇] [thème]
- d. I **travel the world and the seven seas**, everybody’s looking for [trajectoire]
something. (Eurythmics, *Sweet Dreams*)
- e. John felt a cold shock as he **remembered his peculiar dream about** [contenu]
the school psychologist. [◇]
- f. “I really **liked your first book,**” she said. [◇] [stimulus]
- g. “We wanted our pets to go out safely and not **annoy the neighbors,**” [expérient]
she said. [◇]
- h. Each grain has split, and each side has curled until the individual grain [référence
resembles a tiny butterfly. [◇] comparative]
- i. I’m here today to say that climate change **constitutes a serious threat** [catégorie]
to global security, an immediate risk to our national security. [◇]

Langacker (2008:365) définit un objet comme une expression nominale qui code le repère (*landmark*) d'une relation, c'est-à-dire le participant de la relation sur lequel porte la focalisation secondaire¹¹⁸. Le prototype de l'objet est l'objet direct, dont le référent est le participant final d'une chaîne d'action — qu'il s'agisse d'une chaîne d'action physique ou d'une interaction conceptualisée comme semblable.

La notion de repère est cependant floue et pourrait très bien s'appliquer à des constituants qui n'ont pas la fonction d'objet. Dans des énoncés comme *the cat is crawling with fleas*, Langacker (2008:389) considère que *fleas* est le repère de la préposition *with*, mais pas de la structure composite *X crawl with Y*. Devant la difficulté — et sans doute l'impossibilité — d'attribuer des propriétés sémantiques indiscutables à la fonction d'objet, nous choisissons de ne pas prendre en compte le rôle sémantique du constituant en fonction d'objet.

¹¹⁸ Le participant qui reçoit la focalisation primaire, appelé le trajecteur (*trajector*), est l'entité localisée, évaluée ou décrite ; il reçoit la fonction de sujet.

Nous donnons ci-après des phrases illustrant les différentes propriétés des objets prototypes¹¹⁹, en prenant pour schéma le verbe *kill*.

- (205) a. Ah, I almost accidentally killed a pure-hearted lowborn hero! [◇]
- b. We need laptops. One of our laptops has died over the last year. Another laptop I killed about two weeks ago. [◇]
- c. Wealthy, arrogant, spoiled American kid who felt he could, you know, kill with impunity a lovely local girl. [◇]
- d. Ruby thought that he would be a national hero if he killed this man. And that's why he did it. [◇]
- e. His expression said it all. Hector knew this cop would not hesitate to kill him. [◇]
- f. In fact, that detective who answered the call remained convinced that Sheena did kill herself, and he went on local station WTSP to say so. [◇]
- g. "No, sir. I mean, who did he kill?" "Why, General Tomoyuki Yamashita," I answered. [◇]
- h. If they believe that they are on the side of the people that we killed ____, i.e. Usama bin Laden, then we have every option to go... [◇]
- i. "Mr. Phinnly, sir, I was just with Jason. He isn't dead," Bart said calmly, trying to defuse the tension. "Maybe it wasn't Jason that you killed ____." ¹²⁰
- j. Paul was there with us, finally seeing the full truth he could deny before. He stalked back toward the wheelhouse. "You killed him. My brother, you killed him!" [◇]
- k. When your 17-year-old son was killed—what did you find out about the killer? [◇]
- l. Despair gives up on his humanity. A not fully human person is easy to kill ____ [◇]
- m. Cigarettes are an inexpensive, legal, and easy way to self medicate depression or anxiety, they don't impair functioning (they can actually increase productivity and concentration) and they usually don't kill their victims young. ¹²¹

(a) Position postverbale stricte. Un constituant en fonction d'objet a une position linéaire stricte en anglais. En dehors de certaines structures de conditionnement de l'information que

¹¹⁹ Il est à noter que beaucoup de ces propriétés ne sont pas exclusives à la fonction d'objet en anglais. Il s'agit donc de propriétés descriptives et non définitives, au sens de Iordanskaja & Mel'čuk (2009).

¹²⁰ Antonio Gilyard, *Bartholomew Nelson and the World of Zathya: The Prince and The Heir* (2014).

¹²¹ <http://www.westfallassociates.com/page.asp?id=54>

nous traiterons juste après, ce constituant apparaît immédiatement après son verbe recteur. Un objet ne peut être séparé librement de son verbe recteur que par deux types d'éléments :

- (i) une proposition incise (*there was a horrific car bombing that killed, I believe, 21 Iraqi applicants for a position in the police force*) ;
- (ii) une particule¹²², sauf si l'objet est un pronom personnel non accentué.

(b) Antéposition. Un objet peut être antéposé, c'est-à-dire apparaître en début de proposition, s'il respecte les deux contraintes que nous avons déjà évoquées et que nous rappelons ici :

- (i) il représente de l'information ancienne et entretient un lien avec une entité évoquée précédemment ;
- (ii) l'un des constituants de la phrase doit être focalisé et le contenu du reste de la proposition doit pouvoir être inféré du cotexte gauche.

Dans l'énoncé que nous avons donné en exemple, ces deux contraintes sont respectées. Les ordinateurs portables ont déjà été évoqués ; par ailleurs, les phrases précédentes expriment le besoin de racheter plusieurs ordinateurs, l'un d'entre eux ayant cessé de fonctionner. Le cotexte permet donc d'inférer 'quelque chose est arrivé à un autre ordinateur' ; dans la dernière phrase, c'est donc l'information *I killed it* qui est focalisée.

Lorsqu'un objet est antéposé, le sujet garde nécessairement sa position préverbale. Il aurait donc été impossible de dire **another laptop killed I about two weeks ago*.

(c) Postposition. Un objet peut être postposé, c'est-à-dire qu'il peut apparaître à droite de sa position linéaire par défaut, généralement à la fin d'une proposition. Les constituants postposés doivent être syntaxiquement plus lourds que ceux qui se trouvent entre lui et sa position canonique¹²³.

(d) Référence définie. Les objets peuvent avoir un référent défini, c'est-à-dire un référent que l'allocutaire peut identifier en combinant les informations fournies par le constituant nominal avec des indications suggérées par le contexte.

¹²² Les particules (Huddleston & Pullum 2002:280) sont dans la plupart des cas des prépositions intransitives (voir Delhem 2017), mais il peut également s'agir d'adjectifs (*They cut **short** their holiday*) ou de verbes (*She let **go** his hand*), dans un nombre restreint d'idiomes verbaux.

¹²³ C'est notamment la raison pour laquelle il est possible d'insérer une particule, qui est nécessairement un seul lexème, entre un verbe et un syntagme nominal en fonction d'objet.

(e) Pronominalisation. Un objet peut avoir la forme d'un pronom. Lorsqu'un pronom personnel est utilisé en fonction d'objet, il a une forme spéciale (*me, her, him, us, them*, éventuellement *whom*) si la distinction entre la forme sujet et l'autre forme n'est pas neutralisée, comme c'est le cas de *it* et *you*.

(f) Réflexivation. Un constituant en fonction d'objet doit avoir la forme d'un pronom réfléchi si son référent est le même que celui du constituant en fonction de sujet de la proposition dans laquelle il se trouve. Cette propriété peut être étendue au cas des pronoms réciproques *each other* et *one another*, dont le fonctionnement est très proche des pronoms réfléchis.

(g) Remplacement par un élément interrogatif. Dans une proposition interrogative ouverte, lorsque la variable est exprimée par le constituant en fonction d'objet, celui-ci aura généralement la forme des pronoms interrogatifs *who(m)*, si la variable est conceptualisée comme un animé humain, ou *what* dans les autres cas.

(h) Relativisation. Le constituant en fonction d'objet peut être relativisé, c'est-à-dire avoir la forme d'un élément anaphorique dont l'interprétation repose sur un antécédent. L'élément anaphorique peut être un pronom relatif en *wh-* ou un trou syntaxique, comme dans notre exemple, lorsque la construction relative est introduite par le subordonnant *that* ou n'est introduite par rien.

(i) Clivage. Les clivées impliquent des constructions relatives particulières qui peuvent avoir pour antécédents des éléments plus divers que les relatives classiques. De ce fait, l'élément relativisé dans une construction clivée peut *a fortiori* avoir la fonction d'objet du verbe principal de la construction relative. Le foyer d'une construction clivée peut donc être l'antécédent d'un élément anaphorique en fonction d'objet.

(j) Dislocation. Une proposition disloquée comporte un constituant généralement nominal prosodiquement détaché, situé en position initiale ou finale et anaphoriquement lié à un pronom au sein de cette proposition. Il s'agit d'une construction typique des énoncés oraux, dans le sens donné par Modicom (2015). Dans une proposition disloquée, le pronom qui est anaphoriquement lié à l'élément détaché peut avoir la fonction d'objet.

(k) Correspondance au sujet passif. L'objet d'une proposition dont le verbe est à la forme active correspond typiquement au sujet d'une proposition passive liée. Cette propriété n'est pas absolue, dans la mesure où tous les verbes ne peuvent avoir de forme passive et que tous les sujets d'une proposition passive ne correspondent pas à l'objet d'un verbe à l'actif. Huddleston

& Pullum (2002:246-247) estiment toutefois que la capacité d'un constituant à devenir sujet d'un énoncé au passif est un diagnostic précieux. Si un complément verbal peut devenir sujet d'un passif lié, alors il s'agit d'un objet. La correspondance avec un sujet passif est donc une condition suffisante, mais pas une condition nécessaire, pour attribuer à un constituant la fonction d'objet d'un verbe.

(l) Proposition creuse. L'objet peut être un trou syntaxique dans une proposition creuse (*hollow clause*, Huddleston & Pullum 2002:1245). Il s'agit d'une proposition non-finie dans laquelle un syntagme nominal non sujet est manquant mais peut être récupéré par le biais d'un antécédent. Dans notre exemple, la proposition creuse *to kill* ___ contient un trou syntaxique dont l'antécédent est le sujet de la phrase, à savoir *a not fully human person*.

Cette propriété s'applique aux proposition creuses infinitives, comme dans notre exemple, mais également à celles où le verbe est à la forme *-ing* (*You don't have a point of view, Stumpy, you; ain't worth killing* ___i).

(m) Prédicande. L'objet peut servir de prédicande à un adjectif prédicatif (*predicative adjunct*, Huddleston & Pullum 2002:262-263). Ainsi, dans la phrase d'exemple, la propriété exprimée par l'adjectif *young* est prédiquée des victimes, c'est-à-dire du référent de l'objet. Il ne s'agit pas d'une construction résultative, dans la mesure où l'adjectif ne représente pas une propriété du référent de l'objet qui résulterait de l'action exprimée par le verbe. L'élément prédicatif est dépicatif et signifie simplement qu'au moment où la situation signifiée par le verbe s'est déroulée, le référent de l'objet avait la propriété dite par l'adjectif.

11.1.3. Objet direct et « objet indirect »

Maintenant que nous avons relevé les différentes propriétés des objets, nous pouvons déterminer si les constituants traditionnellement appelés « objets indirects » manifestent ces propriétés. Nous prenons pour exemple la phrase suivante :

(206) He soon realized, to his horror, that he was looking at a dead body. [◇]

Dans cette phrase, le constituant prépositionnel *at a dead body* est analysé comme un objet indirect par la grammaire traditionnelle francophone. Cela tient au fait que la séquence *a dead body* représente un argument de la situation signifiée par *look*, comme c'est généralement le

cas des objets en anglais. Ce constituant n'est cependant pas lié directement au verbe : il est nécessairement introduit par la préposition *at*.

À l'aune des propriétés typiques des objets, nous examinons les caractéristiques des dépendants du verbe *look* ayant respectivement les mêmes propriétés que les constituants *at a dead body* et *a dead body*. Comme le montre le tableau comparatif de la page suivante, le syntagme prépositionnel a très peu de propriétés communes avec les objets. Du fait de son caractère non nominal, les propriétés qui supposent la nominalité — la référence définie et celles qui impliquent une pronominalisation — sont inapplicables. Par ailleurs, les propriétés que partagent les « objets indirects » avec les objets typiques (antéposition, postposition, clivage) se manifestent chez d'autres fonctions (compléments prédicatifs, compléments de destination, etc.) : il ne s'agit donc pas de propriétés définitives des objets.

	<i>look at X</i>	<i>look at X</i>
(a) POSITION POSTVERBALE STRICTE	X	—
(b) ANTÉPOSITION	✓	✓
(c) POSTPOSITION	✓	—
(d) RÉFÉRENCE DÉFINIE	—	✓
(e) PRONOMINALISATION	—	✓
(f) RÉFLEXIVATION	—	✓
(g) REMPLACEMENT PAR <i>wh-</i>	—	✓
(h) RELATIVISATION	X	✓
(i) CLIVAGE	✓	✓
(j) DISLOCATION	—	✓
(k) CORRESPONDANCE AU SUJET PASSIF	X	✓
(l) PROPOSITION CREUSE	X	✓
(m) PRÉDICANDE	X	X

Il est donc selon nous difficilement tenable de continuer à appeler « objet » le complément prépositionnel qui suit le verbe *look*. Étant donné le peu de points communs qu'ils ont, il faut envisager le fait qu'il s'agisse là de deux fonctions syntaxiques bien distinctes. À l'inverse, le complément de la préposition *at* a quasiment les mêmes propriétés que les objets. D'un point de vue syntaxique, cet élément ne dépend toutefois pas du verbe mais de la préposition. Puisque les objets des verbes et les compléments des prépositions spécifiées n'ont pas le même type de terme recteur, il s'agit de deux fonctions syntaxiques distinctes.

Il est à noter que Huddleston & Pullum appellent toutefois « objet » d'une préposition tout complément nominal d'une préposition, ce qui est probablement dû à la proximité des propriétés des deux types de constituants. En lieu et place du terme « objet indirect »¹²⁴ de la grammaire traditionnelle, nous utilisons celui de complément prépositionnel, plus neutre, en précisant si besoin la préposition spécifiée par le verbe (« complément prépositionnel en *at* »). Le complément d'une préposition spécifiée, qui a des propriétés syntaxiques et sémantiques particulières et un lien certain avec le verbe, sera appelé **oblique**, à l'instar de ce que font Huddleston & Pullum (2002:216).

11.1.4. Objet et mesure

Comme nous le verrons au moment d'étudier l'apport sémantique de la structure transitive, la fonction d'objet recouvre des cas parfois très divers, à tel point que la nature exacte de la fonction de certains constituants peut être mise en doute. Parmi les constituants dont la classification pose problème, on trouve les compléments de verbes qui expriment la mesure d'une entité selon une dimension particulière, tels que *cost*, *measure* ou *weigh* :

- (207) a. These pretty jewel-toned velvet boxes **cost** between \$5 and \$12 each. [◇]
 b. In charcoal, on a canvas that **measures** approximately 6½ by 15½ feet, Dine inscribed the names of every person he could remember meeting up until 1965. [◇]
 c. Her name is Mary Lee. She's sixteen feet long. She **weighs** about thirty-five hundred pounds. [◇]

Avec ces verbes, le statut de complément du constituant postverbal ne fait aucun doute :

- il est obligatoire ;
- il a une forme (expression de quantification + nom) déterminée par le verbe ;
- il a une position postverbale fixe ;
- il n'apparaît jamais aux côtés d'expressions verbales anaphoriques ;
- il représente un argument obligatoire de la situation signifiée par le verbe.

¹²⁴ Nous suivons Huddleston & Pullum (2002:245), qui réservent le terme d'objet indirect à l'objet des constructions ditransitives qui porte typiquement le rôle de destinataire. Cela permet de distinguer les deux objets de ces constructions, qui manifestent des propriétés syntaxiques similaires mais distinctes.

Le qualifier d'objet est plus délicat, d'autant que ces trois verbes ont une forme transitive concurrente¹²⁵ :

- (208) a. The panel of four scientists listed 14 options for dealing with the forests, ranging from doing nothing to protecting almost everything, and **costed** each option in terms of lost jobs and lost income. [◇]
- b. Objects in the sale may or may not be at the auction itself, so this is your opportunity to inspect every square inch of a Ming vase or Louis XVI chair, **measure** a table or feel the threads of a rug. [◇]
- c. I don't count calories or **weigh** my food. I eat my food. [◇]

Nous tenons les emplois des verbes en (207) pour des emplois de base : de façon élémentaire, le verbe représente la position d'un objet sur une échelle par rapport à une dimension donnée (prix, taille, poids). Les emplois en (208) expriment la détermination par un humain d'une telle position et ajoutent donc un participant à la situation de base. Le dépendant postverbal de l'emploi dérivé de ces verbes est clairement un objet : il peut être pronominalisé et correspond au sujet lorsque le verbe est au passif. Déterminer la fonction de ces constituants est plus délicate avec la version de base de ces verbes.

Langacker (2008:391), par exemple, estime que ces compléments pourraient être considérés comme des objets dans la mesure où ils reçoivent la focalisation secondaire dans la relation exprimée par le verbe. Huddleston & Pullum sont plus hésitants. Ils estiment que dans des énoncés comme *It cost me \$5*, *me* est un objet indirect. Puisque, selon eux, il ne peut y avoir d'objet indirect dans une proposition s'il n'y a pas d'objet direct (2002:251), cela fait logiquement de \$5 l'objet direct. Nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence en corpus pour corroborer leur hypothèse :

- (209) I have said that in executing the war in Iraq that he's incompetent, that he showed no knowledge, experience, or judgment, that the over 1,000 young people who have lost their lives did not have to die, except for his lack of preparation, and that the hundreds of billions of dollars that **are cost** to the taxpayer has to be accounted for. [◇]

Dans cet exemple, le verbe *cost* est à la forme passive, tandis que le constituant qui correspond au prix est en fonction de sujet. Cela fait donc de lui un candidat sérieux à la fonction d'objet dans les énoncés transitifs. Notons toutefois qu'aucune occurrence de *cost* au passif n'a été

¹²⁵ Il est à noter que dans cet emploi, le verbe *cost* est régulier.

trouvée dans laquelle le prix était en fonction de sujet sans que soit exprimé le détrimentaire de l'action (*the taxpayer* dans notre exemple).

Les auteurs qualifient par la suite les compléments en (207) de **compléments de mesure** (*measure complement*, 2002:693) dans leur étude des différentes catégories d'adjoints.

Il nous faut donc déterminer, à l'aide des propriétés typiques des objets données plus haut, s'il est possible de classer ces compléments. L'impossibilité de trouver ces verbes dans une construction passive ou dans une proposition creuse peut s'expliquer par leur sémantisme : ils représentent des relations non dynamiques difficilement compatibles avec ces contextes.

Comme beaucoup de fonctions syntaxiques, ces compléments peuvent faire l'objet d'une antéposition ou d'un clivage. Ils peuvent par ailleurs faire l'objet d'une relativisation :

(210) And that was surely borne out by my experience one evening at Nueltin when, after several scotches all around, I complained once again about having to release my 22-pound lake trout (it had grown from the 18-1/2 pounds it **weighed** that morning).[◇]

La différence majeure entre ces compléments et les objets typiques est que ces premiers ne peuvent pas librement avoir une référence définie. Outre l'exemple précédent, où c'est en réalité l'antécédent qui est défini, nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de tels compléments avec un déterminant défini :

(211) Given my admitted margin of error, Lawton's fish most probably **weighed** the 49 pounds 8 ounces indicated in the notations at the bottom of the smoking gun photo.[◇]

Dans le contexte, le locuteur cherche à vérifier que le poids du poisson indiqué en légende d'une photographie est vrai. Il y a donc un poids de référence connu des interlocuteurs, d'où la référence définie. Cette occurrence est cependant modifiée par une proposition relative et aucune occurrence de mesure non modifiée ayant une référence définie n'a été trouvée. Une conséquence de cette impossibilité est que ces compléments ne peuvent avoir la forme d'un pronom. Ils ne peuvent donc *a fortiori* pas faire l'objet d'une réflexivation ou d'une dislocation, deux processus qui exigent la possibilité d'être pronominalisé.

Enfin, ces compléments ont la particularité d'avoir deux versions interrogatives possibles : le pronom interrogatif *what* ou le syntagme interrogatif *how much* :

- (212) a. Cinnamon Lee now is like huge, right? How much— how much does she **weigh**?[◇]
 b. “What do you **weigh**, anyhow? Can't be more 'n fifty, sixty pound. I'm three times bigger 'n you!”[◇]

Le tableau suivant récapitule les différentes propriétés que manifestent les dépendants postverbaux des verbes de mesure à l'aune de celles des objets typiques :

(a) POSITION POSTVERBALE STRICTE	✓
(b) ANTÉPOSITION	✓
(c) POSTPOSITION	?
(d) RÉFÉRENCE DÉFINIE	✗
(e) PRONOMINALISATION	✗
(f) RÉFLEXIVATION	✗
(g) REMPLACEMENT PAR <i>wh</i> -	*
(h) RELATIVISATION	✓
(i) CLIVAGE	✓
(j) DISLOCATION	✗
(k) CORRESPONDANCE AU SUJET PASSIF	✗
(l) PROPOSITION CREUSE	✗
(m) PRÉDICANDE	✗

Les verbes de mesure ont donc deux possibilités de complémentation. Lorsqu'ils expriment la détermination de la mesure d'un objet, comme en (208), le complément pourra toujours être instancié par un nom prototypique et aura toutes les propriétés typiques des objets anglais. Quand les verbes expriment une simple propriété, comme en (207), le complément sera nécessairement instancié par un nom quantifié ou un équivalent (*it costs a fortune*). Dans ce dernier cas, il est donc probablement plus prudent de dire qu'il s'agit d'un type de complément nominal spécifique aux verbes de mesure sans faire de généralisation. Il est éventuellement possible de leur donner l'étiquette de « complément de mesure » si l'on estime qu'ils ont des propriétés suffisamment remarquables (réalisation par un nom quantifié, forme interrogative en *how much* ou *what*).

L'utilisation de la structure transitive est particulièrement hétérogène en anglais et recouvre des réalités très diverses, que nous allons à présent passer en revue après avoir écarté deux cas de notre analyse.

11.2. Schéma transitif avec contribution sémantique minimale

11.2.1. Schéma transitif comme configuration syntaxique par défaut

Nous reprenons ici les exemples que nous avons donnés en début de chapitre :

- (203) a. “You talk about it like it was a daily occurrence. I’ve just **killed** a man!”[◇]
b. “I really **liked** your first book,” she said.[◇]
c. Each grain has split, and each side has curled until the individual grain **resembles** a tiny butterfly.[◇]
d. I’m here today to say that climate change **constitutes** a serious threat to global security, an immediate risk to our national security.[◇]

Dans ces quatre cas, la structure transitive sert à ces verbes de configuration syntaxique par défaut. Dès qu’un locuteur veut exprimer de façon élémentaire un meurtre avec *kill*, un sentiment de satisfaction avec *like*, une relation de ressemblance avec *resemble* ou une catégorisation avec *constitute*, il n’a d’autre choix que d’utiliser la structure transitive en combinaison avec ces verbes.

De ce fait, la structure transitive n’a aucune plus-value sémantique dans ces énoncés : elle entretient avec ces verbes une relation d’interdépendance formelle et sémantique. Il est donc difficile d’isoler clairement l’apport sémantique du verbe et celui de la complémentation. Comme nous l’avons fait jusque-là, nous excluons donc de notre analyse sémantique du schéma de complémentation ce genre d’emploi.

11.2.2. Arguments omis

Le schéma transitif peut se retrouver avec des verbes qui sont typiquement considérés comme ditransitifs :

- (213) a. What are we learning here about the Clinton Foundation and the charities they run?
DAVID BROOKS: Yes, it’s way more egregious than I expected. I thought there were donations and people were **giving** money. But there were probably people **giving** money for the noblest of reasons to the foundation, some people not— apparently **giving** money not for the noblest of reasons.[◇]

- b. When Luce was told that many CEOs said children should not be paid to learn, he said it was the same as **awarding merit scholarships**, something CEOs would unanimously support, he says. [◇]
- c. An inspiration came to him. He called Western Union, and sent a telegram to the man, **offering fifty dollars** for the drum, and requesting a reply collect. [◇]

Dans les trois énoncés donnés en exemple, l'objet du verbe représente une somme d'argent plus ou moins précise. Avec les verbes *give* et *award*, la somme d'argent est transférée : elle passe de la sphère du donneur à celle du destinataire. On pourrait donc considérer que le sens schématique qui avait été attribué à la structure transitive s'applique dans ces cas : après une action de l'agent, la somme d'argent change d'état, en l'occurrence de localisation métaphorique.

Avec le verbe *offer*, en revanche, un tel sémantisme ne s'applique pas. Le transfert de la somme d'argent est virtuel en attendant un accord du destinataire mais le verbe ne signifie pas réellement une action sur cette somme d'argent. Le transfert est d'autant plus potentiel qu'il peut ne pas avoir lieu pour diverses raisons, notamment car la somme d'argent n'existe même pas dans la sphère du donneur potentiel (*I offered/*gave/*awarded her fifty dollars but I didn't have them*).

Ces trois verbes ont une complémentation ditransitive pour configuration syntaxique par défaut. Dans leur version transitive, l'argument qui est typiquement exprimé par l'objet indirect (le destinataire) est omis. Dans les énoncés (a) et (c), l'omission reçoit une interprétation définie : le destinataire est connu et mentionné dans le cotexte gauche (respectivement *the Clinton Foundation* et *the man*). La non-répétition du destinataire permet donc une économie de texte. Dans l'énoncé (b), en revanche, l'omission déclenche une interprétation indéfinie. Le locuteur n'a pas de référent précis en tête ; il signifie simplement que l'argent est alloué à des personnes dont l'occupation principale est d'étudier, c'est-à-dire des élèves. L'omission de l'un des arguments d'une situation trivalente obéit donc aux mêmes principes qu'avec une situation divalente. Comme nous l'avions fait avec l'emploi intransitif de certains verbes typiquement transitifs, nous n'étudierons pas l'emploi transitif de verbes typiquement ditransitifs dont l'omission d'un argument déclenche une simple interprétation définie ou indéfinie.

11.3. Verbes « ergatifs »

Le terme de **verbes ergatifs**¹²⁶ (*ergative verbs*, Keyser & Roeper 1984 ; Hunston & Francis 2000:183 ; Radford 2009:293) est employé pour faire référence à des verbes labiles pouvant être associés à un schéma de complémentation intransitif ou transitif. Ils ont pour particularité le fait que le rôle sémantique du référent du sujet intransitif est le même que celui du référent de l'objet transitif :

- (214) i a. While he waited in line for his coffee and bagel, the door **opened**, and a man bellowed, “Everyone on the floor!”[◇] b. “I’m glad you looked to see who was there before you **opened** the door. We’d have less crime if everyone would do that.”[◇]
- ii a. The woman then went to her car and got a souvenir bat. She said she hit her husband on the shoulder and on the legs and the bat **broke**.[◇] b. A 28-year-old woman whipped out a souvenir baseball bat and hit her husband so hard that she **broke** the bat during an argument about the couple's children Sunday evening.[◇]

Les énoncés en (214) montrent que les verbes *open* et *break* peuvent avoir un emploi intransitif (a) ou transitif (b). Le rôle sémantique du référent du sujet intransitif est aligné avec celui de l'objet transitif : il s'agit du thème avec *open* et du patient avec *break*. Dans les deux cas, le référent du sujet transitif se voit attribuer le rôle d'agent ou de causateur. La version transitive de ces verbes porte généralement une interprétation causative (*X causes Y to open/break*). Nous verrons que cet élément causatif doit être précisé afin de mieux caractériser l'apport sémantique du schéma transitif.

11.3.1. Note sur le terme « ergatif »

Le terme « ergatif » est utilisé principalement en linguistique typologique pour désigner un type d'alignement morphosyntaxique. Lorsque l'on compare la façon dont les compléments sont marqués dans les structures intransitive et transitive, l'un des compléments d'une structure est aligné avec celui de l'autre structure s'ils sont marqués de la même façon (Creissels 2006a:299).

¹²⁶ Notons que Larreya & Rivière (2005:334-335) appellent **verbes réversibles** ce que la plupart des auteurs nomment « verbes ergatifs ».

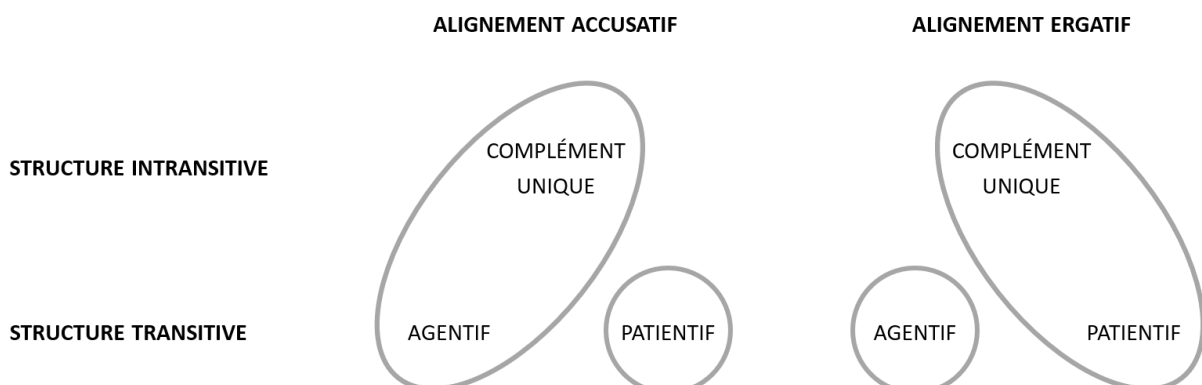
Deux termes syntaxiques alignés auront donc les mêmes propriétés morphosyntaxiques de codage.

En anglais ou en français, par exemple, l'unique complément d'une structure intransitive est marqué de la même façon que l'agentif — le dépendant qui représente l'agent des verbes d'action typiques — dans la structure transitive : tous deux auront la fonction syntaxique de sujet. Le patientif reçoit un marquage spécifique : dans les deux langues, il est représenté par une fonction à part, celle d'objet. De telles langues ont un alignement dit « accusatif ».

Dans d'autres langues, en revanche, l'alignement des fonctions entre la structure intransitive et la structure transitive est différent. L'unique complément de la structure intransitive manifeste le même marquage que le patientif. Lorsque les langues concernées ont un système de cas nominaux, ces deux éléments sont au cas absolu ou absolutif, généralement non marqué. C'est l'agentif qui reçoit un cas spécifique, appelé cas ergatif. Un tel alignement morphosyntaxique est appelé « alignement ergatif » (ou « ergatif-absolutif ») ; les langues qui le manifestent sont par extension appelés « langues ergatives » (Givón 2001:174), le basque étant un exemple classique :

(215) Ertzain-ak espetxe-ra darama Koldo.
 policier-ERG.SG prison-ALL.SG emmener.PRS.3SG>3SG Koldo[ABS]
Le policier emmène Koldo en prison. (Exemple tiré de Creissels 2006a:286)

Dans cette langue, le constituant qui représente le patientif (ici *Koldo*) est à la forme absolue, ce qui serait également le cas s'il s'agissait du complément unique d'une proposition intransitive. L'agentif, en revanche, reçoit un cas particulier (*ertzainak*).



Le terme « ergatif » permet donc initialement de caractériser des langues selon les correspondances entre les propriétés de codage des compléments dans différentes structures.

Les linguistes se sont ensuite mis à l'utiliser pour caractériser les verbes anglais selon les correspondances entre les rôles sémantiques des compléments impliqués par leurs différentes configurations syntaxiques. Il s'agit d'une étiquette qui pose quelques problèmes (Dixon 2005:447). Toute discipline scientifique, et la linguistique ne fait pas exception, se doit de désigner chaque concept par un unique terme et d'utiliser chaque terme pour ne désigner qu'un seul concept. D'une certaine façon, le fait d'employer le même terme pour désigner un type d'alignement morphosyntaxique et une catégorie sémantique de verbes nuit à la scientificité de la discipline. Nous choisissons toutefois de la conserver, à défaut d'une autre étiquette bien établie. Précisons que nous considérons les « verbes ergatifs » comme faisant partie intégrante des verbes labiles et que nous ne nous intéressons qu'à l'apport sémantique du schéma transitif lorsqu'il est associé avec ces verbes ; la présente thèse ne mènera pas de réflexion sur le bien-fondé d'une telle sous-catégorie et sur sa dénomination.

11.3.2. Types de verbes ergatifs et primauté de l'intransitif

Huddleston & Pullum (2002:306-307) remarquent que les verbes ergatifs peuvent être divisés en trois sous-catégories, selon les caractéristiques sémantiques de la version intransitive des verbes :

- (216) i a. The search for mates often begins underwater, before surface ice **has melted**.[◇] b. A glacier, or thick sheet of ice, covered Eyja. The lava **melted** the ice, turning it into a raging river.[◇]
- ii a. Lydia tapped her fingers on the steering wheel. In her peripheral vision a horse **galloped** in the fenced pasture.[◇] b. About two months later, I stopped by my neighbor's house and found her galloping the horse all over her farm.[◇]
- iii a. The carpet was a dusty taupe and smelled new. Colorful Jackson Pollock paintings **hung** on the walls.[◇] b. My young uncle **hung** his paintings all over his living room.[◇]

Dans les trois cas, la version transitive en (b) désigne une action dynamique généralement effectuée par une entité de façon volontaire. Les versions intransitives en (a) divergent par

l'aspectualité de la situation et par le degré d'agentivité du référent du sujet : (i) situation dynamique non agentive, (ii) situation dynamique agentive, (iii) situation statique.

La première catégorie est de loin la plus représentée au sein des verbes ergatifs. Il s'agit de verbes qui, dans leur version intransitive, signifient une situation dynamique typiquement non agentive, donc bien souvent involontaire. Parmi les catégories sémantiques les plus représentées, on trouve les suivantes :

- Les verbes qui signifient un mouvement involontaire (*capsize, drop, overturn, spill, tilt, tip, topple, trip, tumble, upset*) ;
- Les verbes d'ouverture et de fermeture (*close, lock, open, shut*) ;
- Les verbes qui signifient un changement de forme (*bend, coil, contort, curl, deform, extend, fold, spread, stretch, transform, twist*) ou d'état, au sens physique du terme (*dissolve, liquefy, melt, solidify, thaw, vaporize ; boil, burn, cool [down], freeze, heat [up], warm [up]*) ;
- Les verbes qui signifient la perte d'unité physique d'une entité (*blow up, break, burst, bust, chip, collapse, crack, crash, crumble, crumple, crush, detonate, disintegrate, explode, fracture, rupture, shatter, smash, snap, splinter*)
- Les verbes qui signifient une activité corporelle (*abort, bleed, burp, grow, heal, hurt, swell, wake*), dont ceux qui représentent une entrave à la respiration (*asphyxiate, choke, drown, stifle, suffocate*).

Tous les verbes de ces catégories ne peuvent manifester cette alternance intransitif–transitif, cette impossibilité étant la plupart du temps justifiée d'un point de vue sémantique :

- Les verbes comme *compress, pinch* ou *squeeze*, qui signifient un changement de forme, sont dus à l'intervention d'un corps extérieur, ce qui les rend nécessairement transitifs.
- Parmi les verbes de perte d'unité physique, les verbes *damage* et *wreck* ne sont jamais intransitifs dans la mesure où ils ne signifient pas seulement le changement d'état d'un patient, mais l'intervention, souvent violente, d'un agent ou d'une force qui cause ce changement d'état. À l'inverse, le verbe *erupt* représente une action naturelle qui ne peut être contrôlée ; il ne peut donc avoir de forme transitive.
- Les verbes corporels sont principalement intransitifs puisqu'ils expriment une activité interne à un être animé, généralement humain. Dans beaucoup de cas, cette activité ne pourra pas être contrôlée directement par une entité extérieure : c'est notamment le cas

de *breathe, wink, sneeze, laugh* ou *cry*. Un verbe comme *burp* constitue une exception dans la mesure où il représente une activité que l'on peut provoquer physiquement et directement chez les nouveau-nés.

Les situations dynamiques agentives sont typiquement des activités de mouvement spécifique (*canter, gallop, jump, leap, march, run, rush, trot, walk*). Inversement, les verbes ergatifs dont la version intransitive signifie une situation statique représentent quasiment tous des positions ou des postures spécifiques (*dangle, float, hang, lean, rest, sit, stand*).

Les verbes qui signifient également la manière dont quelqu'un se déplace ne peuvent pas tous être utilisés transitivement avec un sens causatif. *Dive*, par exemple, signifie un mouvement de plongée que l'on peut contrôler à l'impulsion mais pas dans son déroulement, sauf à être champion olympique. Il est donc difficile de se représenter une situation dans laquelle une tierce personne accompagnerait ce mouvement tout en le contrôlant un tant soit peu. Enfin, un verbe comme *stroll*, par son sens, ne peut être contraint, car il implique le loisir, le plaisir.

Parmi les verbes de posture, *kneel, crouch* et *squat* ne sont pas des positions typiques qu'il est facile de provoquer directement. Un causateur à l'origine de telles positions chez quelqu'un d'autre emploiera souvent la contrainte, ce qui bloque la possibilité d'utiliser un causatif lexical. Enfin, le verbe *lie* représente une posture relativement simple mais a déjà un équivalent transitif, *lay*, dont la forme est le reliquat du verbe *lie* associé à un ancien suffixe causatif germanique (van Gelderen 2011 ; Ottosson 2013).

Comme nous l'avons vu, ces verbes ont sensiblement les mêmes caractéristiques aspectuelles dans leur version transitive, quelles que soient celles de leur version intransitive. La cohérence des versions transitives de ces verbes est due au fait qu'une opération causative implique toujours l'émergence d'une nouvelle situation. Le causateur, c'est-à-dire le référent du sujet transitif, opère un changement sur le monde en créant une situation qui n'existait pas auparavant. Les situations statiques n'ont pas de borne initiale ; étant donné que l'émergence d'une nouvelle situation implique l'apparition d'une borne initiale, qui représente le passage d'un état de fait à un autre, tout état auquel on applique une opération causative devient logiquement dynamique.

Dans son étude des verbes ergatifs, Dixon (2005:309) s'interroge sur la primauté de la version intransitive ou transitive sur l'autre. Il affirme que selon les locuteurs anglophones natifs, la

grande majorité des verbes ergatifs sont inhéremment intransitifs et que la version transitive leur ajoute un sens causatif. Il estime toutefois que certains verbes sont inhéremment transitifs (*break, crush, smash ; drop, spill, upset, overturn ; extend, stretch, coil*) dans la mesure où il s'agit de situations dans lesquelles on attend généralement un causateur. Dans ce cas la version intransitive permettrait une opération anticausative, grâce à laquelle le causateur serait mis à l'arrière-plan au point de conceptualiser la situation comme se réalisant de façon autonome.

Comme nous l'avons montré dans la deuxième partie, c'est la version transitive de ces verbes qui est parfois la plus fréquente. Cela confirme la vision des typologues et des cognitivistes sur la transitivité : l'évènement le plus facile à conceptualiser implique un agent qui agit volontairement, rapidement, sur un patient qui est totalement affecté du fait de cette action.

Nous considérons toutefois qu'il est plus simple de voir la version intransitive de ces verbes comme leur version de base. D'un point de vue purement sémantique, cette version a une charge sémantique moindre que la version transitive, qui apporte nécessairement un élément causatif. Par ailleurs, il est plus aisé de donner une interprétation unique à la version transitive : toute situation initialement monovalente utilisée de façon transitive devient dynamique, peu importe ses caractéristiques aspectuelles initiales.

Ainsi, d'après la classification des situations de Pustejovsky telle qu'elle est présentée par Corre (2009:329), les verbes *break* et *sit* sont dans leur version transitive des transitions : ils impliquent le passage d'un état à son état opposé (respectivement un passage d'entier à cassé et de debout à assis). Dans sa version intransitive, *sit* devient typiquement un simple état. Le verbe *break*, qui était pourtant du même type que *sit*, se comporte différemment lorsqu'il est intransitif, puisqu'il signifie là encore une transition. Dans le sémantisme de la version transitive, rien ne peut prédire la différence de comportement des deux verbes lors du passage à un schéma intransitif. En d'autres termes, rien ne justifie que dans sa version intransitive *break* soit interprété comme 'become broken' plutôt que 'be broken' (là où *sit* signifie à peu près 'be sitting'). Le « modèle anticausatif » souffre donc d'une incapacité à expliquer les modifications dans la structure événementielle lors du passage de la version transitive à la version intransitive là où le « modèle causatif » permet à des situations de tous types de devenir invariablement dynamiques.

La prise en compte de la catégorie sémantique et des caractéristiques aspectuelles de la version intransitive permet par ailleurs de rendre compte des divergences de sens qui existent entre les

versions transitives des verbes. Lorsque la version intransitive du verbe représente une situation non agentive, comme *melt* ou *hang*, la version transitive signifie l'intervention directe d'un agent sur un patient afin de faire émerger la situation signifiée par le verbe.

Lorsque la situation est typiquement agentive, il y a *a priori* conflit entre l'agentivité inhérente du référent du sujet et la perte de contrôle induite par l'opération causative. Avec de tels verbes, l'agent-causataire transfère donc une partie de son autonomie au causateur, à l'origine de l'action, tout en conservant un certain contrôle sur celle-ci :

- (217) a. Fettus, a former horse trainer and veterinary technician, also does extensive massage therapy on Hughes's horses during regular training. By **galloping the horses** as well, she gets a better gauge of how they feel. [◇]
- b. She hates the neighbors seeing her in public with her laundry basket full of clothes, says it makes her look like a homeless person. I told her to take it at night, but she's scared to go outside after dark, even though I've offered to **walk her**. [◇]

La plupart des verbes de mouvement qui peuvent être utilisés de façon causative (*canter, gallop, jump, leap, run, trot*) ont un cheval pour référent du sujet. Ainsi dans l'énoncé (a) de l'exemple (217), le référent du sujet initie le mouvement du cheval par une action, mais c'est bien le cheval qui effectue le mouvement et il peut décider à tout moment de ne pas se mouvoir de la façon souhaitée.

Les autres mouvements sont généralement faits par des êtres humains. Dans ces cas, l'autonomie du thème, c'est-à-dire du référent du sujet intransitif, est partiellement transférée au causateur. En (b), l'énoncé peut ainsi être contrasté avec un autre où l'objet serait remplacé par un adjectif d'accompagnement (*walk with her*). Dans ce dernier cas, le référent du sujet se meut en même temps que sa camarade et selon la même trajectoire, comme nous l'avons vu dans la deuxième partie. En revanche, lorsque *walk* est transitif, le référent de l'objet effectue toujours le mouvement mais le référent du sujet le contrôle en partie. Celui-ci encadre plus qu'il n'accompagne : sa présence permet d'éviter tout événement fâcheux. Le causateur contrôlera donc notamment la trajectoire du mouvement en empêchant le référent de l'objet de prendre un autre chemin que celui qu'il aura déterminé.

Cet emploi du schéma transitif s'éloigne donc de l'événement transitif prototypique. Étant donné que l'agent garde un certain contrôle sur l'action qu'il effectue, le référent du sujet ne le force pas réellement à agir. Par ailleurs il ne s'agit pas d'une causation continue, mais d'un accompagnement, c'est-à-dire d'une action quasiment parallèle à celle du causataire.

11.3.3. Causatifs lexicaux et périphrastiques : différences sémantiques

La causation est une notion particulièrement difficile à définir ; les approches décompositionnelles (Métalangue sémantique naturelle, École sémantique de Moscou) font d'ailleurs de BECAUSE ou CAUSE un primitif sémantique, c'est-à-dire un concept intuitif, impossible à définir sans le complexifier. Selon Shibatani (1976), deux situations entretiennent un lien de causalité si l'on envisage l'une d'elles comme postérieure à l'autre et dépendante de celle-ci. Cette dépendance se traduit par une inférence contrefactuelle selon laquelle l'évènement causé ne se serait pas déroulé à ce moment particulier si l'évènement causant n'avait pas eu lieu, à condition que tout le reste soit resté tel quel.

De façon simpliste, une opération causative consiste à ajouter à un verbe un terme syntaxique dont le référent est considéré comme responsable de l'existence de la situation signifiée par le verbe. Comme dans beaucoup de langues du monde (Dixon 2012:268), cette opération peut être codée de plusieurs façons en anglais :

- (218) a. Tell the women in the morning to look back quickly at where their tears have fallen to the ground. I will **cause** a plant **to grow** there quickly. [...] I'll **make** the plant **grow** so fast at first that by afternoon they'll see a white rose, a beautiful blossom with five petals. [◇]
- b. Jones uses another method of growing wasabi, one the average gardener can duplicate with a little effort. He **grows** the plants in compost under shade cloth. [◇]

La première stratégie, illustrée en (a), consiste à utiliser deux lexèmes verbaux ; le premier, qui peut être conjugué, porte un sens causatif plus ou moins spécifique, tandis que le second, à l'infinitif, représente la situation causée. Dixon (2012:245) appelle ce type de construction des **causatifs périphrastiques**.

La seconde stratégie, que nous avons déjà étudiée, implique les verbes ergatifs. Dans ce cas, le sens causatif est porté par l'utilisation d'une structure transitive avec un verbe dont la configuration syntaxique par défaut est intransitive, comme c'est le cas en (b). L'élément de sens causatif n'est donc pas porté par un lexème indépendant du verbe qui désigne la situation causée, mais par l'ajout d'un objet. Puisque l'on peut considérer que le verbe signifie à la fois

l'action du causateur et la réalisation de la situation causée, ces constructions sont appelées **causatifs lexicaux**¹²⁷ par Dixon (2012:247).

Étant donné que tous les verbes de la langue anglaise n'ont pas d'emploi causatif lexical, le causatif périphrastique est la construction utilisée par défaut en anglais. Lorsque les deux constructions sont possibles, elles offrent un contraste sémantique. Parmi les neuf paramètres dégagés par Dixon (2012:268-269) pour distinguer les différentes constructions causatives à l'échelle du monde¹²⁸, seuls la volonté, la médiation et la congruence sont pertinents en anglais.

Le premier paramètre pertinent est celui de volonté. Il suppose le contrôle du causataire sur l'action, donc ne s'applique qu'à des situations agentives où le causataire est une entité animée.

- (219) a. Right from the start, they said that Saddam Hussein was interested in hostages, not as revolutionary exhibits, the way Iran was ten years ago, but as human shields against American air power. In a way, it's reminiscent of the way the Nazi SS men in World War II used to **make civilians march** in front of tanks in order to clear mine fields. [◇]
- b. At the far end of the valley the road ran up a steep hill. As Hannibal **marched his army** over this route, he noticed a thick morning fog rising from the lake that made visibility difficult. [◇]

¹²⁷ Nous choisissons de conserver cette appellation établie malgré notre hypothèse selon laquelle le sens causatif est apporté non pas par le verbe mais par le schéma de complémentation.

¹²⁸ Les neuf critères sont les suivants :

- (i) aspect sémantique de la situation ;
- (ii) transitivité du verbe ;
- (iii) contrôle, selon que le causataire exerce ou non un contrôle sur l'évènement cible ;
- (iv) volonté (*volition*), selon que le causataire fait l'action volontairement ou non ;
- (v) altération (*affectedness*), selon que le causataire est affecté partiellement ou complètement ;
- (vi) médiation (*directness*), selon que le causateur agit directement ou indirectement ;
- (vii) intention, selon que le causateur agit de façon accidentelle ou intentionnelle ;
- (viii) congruence (*naturalness*), selon que le causateur fournit ou non un effort conséquent pour que l'évènement cible se réalise ;
- (ix) implication (*involvement*), selon que le causateur participe à l'évènement cible ou non.

- (220) a. The cab smelled like morning breath cigarettes, but the cabdriver put in a piece of gum like she was aware. She looked about fifty but probably wasn't, with gray hair down to her waist under patches of orange highlights. When we got to post she had to wake me—or **make me sit up** and open my eyes rather—to give the gate guard my ID. [◇]
- b. I carried the woman back through the spent diesel fumes to my truck and laid her across the backseat. She was regaining consciousness when **I sat her up**. [◇]

En (219), dans l'énoncé (a), le causateur (les Nazis) n'effectue pas nécessairement l'action de marcher, contrairement aux civils qui n'agissent en réalité que sous la contrainte ou la menace. Cela contraste avec l'énoncé (b) où les soldats obéissent volontiers à leur chef Hannibal du fait de son statut hiérarchique, ce dernier les accompagnant d'ailleurs pour encadrer leurs actions.

Les énoncés en (220) corroborent cette interprétation : le causateur en (a), à savoir la chauffeuse de taxi, force en quelque sorte le causataire à se redresser. En (b), en revanche, le causateur est bienveillant : il aide la femme à se redresser et celle-ci lui transfère le contrôle de l'action, étant à moitié consciente.

Avec la construction périphrastique, le causateur ne participe pas à l'action et le causataire garde le contrôle sur cette action sans l'effectuer de façon volontaire. À l'inverse, la construction lexicale permet de signifier le transfert volontaire d'une partie du contrôle de l'action au profit du causateur. Paradoxalement, les critères de contrôle et de volonté semblent donc inversement corrélés dans les constructions causatives de l'anglais.

Le paramètre de médiation (*directness*) permet de différencier les deux constructions causatives selon que le causateur agit directement ou indirectement. Un lien de causation direct ou immédiat signifie que l'action du causateur et la situation qu'ils visent forment un seul et même événement dans la mesure où l'action du causateur a un effet instantané. À l'inverse, une causation indirecte signifie qu'il y a un certain nombre d'événements intermédiaires entre les deux. Lemmens (1998 :24) explique que ce n'est pas la séparation temporelle, quoiqu'elle soit importante, qui est le paramètre le plus pertinent pour différencier les deux constructions. Ce qui importe est la conceptualisation par le locuteur des deux actions en un événement unique.

- (221) a. They have to make sure the technology doesn't drain either the batteries in guests' phones or the ones embedded in the door locks. Someone will have to explain to

travelers used to swiping or tapping a key card how to position their phone to **make the door open** [...].[◇]

b. “I’m glad you looked to see who was there before you opened the door. We’d have less crime if everyone would do that.”[◇]

(222) a. When Brad felt the tube stiffen with pressure, he released his thumb and a cloud of steaming water jetted out. The temperature of the water was barely over freezing, but that was enough to **make it boil** in vacuum.[◇]

b. As the coffee brewed, David boiled water for oatmeal. He was absurdly proud of his ability to time the morning ritual.[◇]

Dans les énoncés en (a) des exemples (221) et (222), le locuteur conceptualise le causateur comme n’affectant pas directement le causataire (respectivement la porte et l’eau). La responsabilité du causateur peut être retracée par le truchement d’un événement intermédiaire qu’il a provoqué. Il n’y a généralement pas de contact entre causataire et causateur : ce dernier doit manipuler son téléphone pour que la porte s’ouvre en (221) ou faire en sorte que la pression à l’intérieur du tube augmente pour que l’eau bouille en (222).

À l’inverse, l’utilisation de la construction lexicale dans les énoncés en (b) permet de signifier que l’effet de l’action du causateur est immédiat. Il n’y a pas de période d’attente, pas d’étapes qui viennent s’intercaler entre l’action du causateur et la situation visée. La construction causative lexicale permet donc, en ce sens, de marquer une action et un effet confondus. Cette immédiateté est perceptible en (221), où le causateur manipule directement la porte pour l’ouvrir. L’énoncé (222) est intéressant dans la mesure où il confirme le postulat de Lemmens. Même si ce n’est pas une action directe du causateur qui fait bouillir l’eau, dans la mesure où il n’a aucun pouvoir surnaturel, on conceptualise l’intervention du causateur et l’ébullition de l’eau comme un seul et même événement.

Enfin, le paramètre de congruence (*naturalness*) présuppose un lien direct entre événement causant et événement causé. Il détermine si le causateur fournit ou non un effort conséquent pour que l’évènement cible se réalise, si la réalisation de l’action est naturelle. Nous reprenons ici l’exemple (218) donné plus haut :

- (218) a. Tell the women in the morning to look back quickly at where their tears have fallen to the ground. I will **cause** a plant **to grow** there quickly. [...] I'll **make** the plant **grow** so fast at first that by afternoon they'll see a white rose, a beautiful blossom with five petals. [◇]
- b. Jones uses another method of **growing** wasabi, one the average gardener can duplicate with a little effort. He **grows** the plants in compost under shade cloth. [◇]

L'exemple montre que l'utilisation du causatif lexical dans l'énoncé (b) permet de signifier que la situation est naturelle, non problématique. Il n'y a pas d'obstacle particulier à la réalisation de l'action par le causateur. À l'inverse, l'action en (a) présente une difficulté : en temps normal, une plante ne pousse pas naturellement là où des larmes tombent. Le causateur doit donc mettre en place des efforts supplémentaires en utilisant la magie pour que la situation visée se déroule.

La congruence est le principal paramètre de différenciation entre les différentes constructions causatives de l'anglais selon Cotte (1998:181-182) et Dixon (2012:278). Sa place privilégiée s'explique par le fait que le critère de volonté est étroitement lié à celui de congruence et peut être expliqué en fonction de ce dernier. En effet, on peut s'attendre à ce qu'un causataire qui n'est pas volontaire résiste en quelque sorte à l'action du causateur et la rende plus difficile à réaliser ; inversement, un causataire volontaire n'opposera aucune résistance particulière lorsque le causateur agira sur lui.

Étant donné que le paramètre de congruence présuppose un lien direct de causalité et qu'il est étroitement lié à celui de volonté, il est clair que ces différents paramètres de différenciation ne sont pas indépendants les uns des autres.

11.3.4. Constructions causatives et iconicité

Selon Dixon (2012:281), à l'échelle du monde, les différents types de constructions causatives peuvent être positionnés sur une échelle de compacité (*compactness scale*), selon le niveau d'intégration de l'élément de sens causatif dans le lexème verbal signifiant la situation causée :

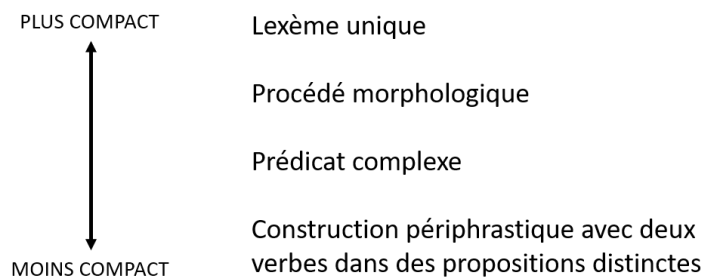


Figure 20. Échelle de compacité des constructions causatives, selon Dixon (2012:281)

D'un point de vue formel, les causatifs lexicaux sont donc plus compacts que les causatifs périphrastiques : aucun élément causatif n'apparaît formellement alors qu'il est explicite avec les constructions périphrastiques. On peut considérer que le degré de compacité de ces différentes constructions est sémantiquement motivé. Selon Cotte (1998:183), le fait d'avoir deux verbes distincts permet de marquer une séparation spatiotemporelle entre le causateur et la situation causée.

Ainsi, dans les constructions périphrastiques, chaque verbe représente une action. Le verbe causatif indique que son sujet est le premier maillon d'une chaîne de causation, tandis que l'autre verbe représente le dernier événement pertinent sur lequel le locuteur concentre son attention. Cette distinction permet la non-coïncidence de ces événements : ils peuvent ne pas être simultanés et peuvent donc avoir lieu à une certaine distance spatiale ou temporelle. La non-coïncidence peut également s'interpréter en termes d'effort : le verbe causatif montre formellement qu'il existe un obstacle entre le causateur (le sujet) et la situation visée (le verbe à l'infinitif) du fait d'un effort conséquent à fournir, ou d'un manque de coopération de la part du causataire.

À l'inverse, les causatifs lexicaux, plus compacts, marquent une proximité conceptuelle entre le causateur et la situation causée. D'une part, l'action du causateur et la situation visée sont conceptualisées au sein de la même temporalité : le lien de causalité entre les deux est directement établi et l'effet de l'action du causateur est immédiat. La forme indivisible de ces causatifs permet de marquer la fusion conceptuelle des deux événements. D'autre part, cette fusion permet de signaler que le causateur dépasse formellement la difficulté que représente le verbe causatif : il n'y a pas d'obstacle particulier à la réalisation de la situation par le référent du sujet, qui peut donc agir de façon naturelle.

La forme des deux types de constructions causatives de l'anglais peut être considérée comme iconique. L'iconicité (Haiman 1983, Haspelmath 2008) est définie comme un principe selon

lequel la structure de certaines expressions linguistiques tend à refléter la structure conceptuelle des situations qu'elles encodent. La différence de compacité de ces constructions permet de refléter la différence de cohésion entre les événements causant et causé. La longueur de la construction causative périphrastique reflète l'absence d'effet immédiat ou la difficulté d'exécution de l'action faite par le causateur. Inversement, la construction lexicale, plus brève, permet de montrer que le lien de causalité est plus direct et plus facile. La distance conceptuelle entre la cause et l'effet est donc reflétée par la distance formelle entre les unités qui signifient ces deux éléments ; comme d'autres éléments de la grammaire, la syntaxe des causatifs permet de mettre en adéquation le sens et la forme.

11.3.5. Transitivité et causativité

Avec les verbes ergatifs, le schéma de complémentation transitif est véritablement signifiant. Il ajoute un élément de sens causatif à la situation de base signifiée par la version intransitive du verbe. Ce sens s'approche, voire se confond, avec celui que les cognitivistes donnent prototypiquement à la structure transitive : une entité, par son action, provoque chez une autre un changement d'état ou de localisation. C'est ce que suggère Goldberg (1999), qui attribue au schéma transitif le sens 'X acts on Y'.

D'après Matisoff (1976), la causativité et la transitivité sont similaires, dans le sens où elles partagent le trait de directionalité, de telle sorte que l'action verbale est canalisée ou dirigée vers une chose ou une personne externe. Les opérations causatives impliquent que le référent du sujet est à l'origine de la situation causée et en a un certain contrôle, en agissant activement pour la faire émerger, tandis que le causataire perd au moins une partie du contrôle de l'action au profit du causateur. Il s'agit là d'aspects que partage le prototype transitif. D'après Dixon (2005:287-288), dans une structure transitive, le sujet est le constituant dont le référent est l'entité dont dépend le plus le succès ou l'existence de la situation. Cela se traduit souvent par un sujet agentif, doué de volonté, qui désire la réalisation de l'action et s'implique activement dans sa réalisation. Le référent de l'objet est souvent le plus affecté par la situation et il est privé de son agentivité de façon plus ou moins prononcée. Que ce soit donc un sujet transitif « classique » ou le sujet d'une construction causative périphrastique, dans les deux cas l'implication du sujet est totale car celui-ci a une portée sur la situation dans son ensemble (origine et déroulement).

Cela explique notamment pourquoi le sens causatif est le sens par défaut qui émerge lors de l'utilisation dérivée du schéma transitif. Une expérience menée par Ambridge *et al.* (2014) a consisté à présenter des verbes typiquement intransitifs utilisés de façon transitive et à demander à des sujets de choisir entre une interprétation causale ou non causale. Les deux groupes testés, enfants et adultes, ont choisi l'interprétation causale dans au moins 82% des cas. L'étude montre donc que dès que le schéma transitif est utilisé de façon inattendue avec des verbes typiquement intransitifs (*laugh someone, die someone*), il est fort probable que le verbe soit interprété causativement par la majorité des locuteurs. La proximité sémantique entre transitivité et causation mise en avant par Matisoff permet donc d'expliquer pourquoi l'interprétation causative est statistiquement la plus fréquente.

11.4. Autres catégories de verbes transitifs dérivés

Si l'emploi causatif du schéma transitif avec les verbes ergatifs s'approche du prototype transitif donné plus haut, certains emplois du schéma divergent de façon plus ou moins importante de ce prototype :

- | | | |
|----------|--|-----------------|
| (223) a. | Jack grinned <u>a weak grin</u> and nodded his head. [◇] | [objet cognat] |
| b. | Peggy saw him staring and frowned <u>her annoyance</u> . [◇] | [émotion] |
| c. | I made <u>this decision</u> , and we will figure it out. [◇] | [verbe support] |
| d. | Two friends and I bicycled <u>the Natchez Trace</u> . [◇] | [circonstance] |
| e. | The cabin sleeps <u>six</u> . [◇] | [contenance] |

Nous étudions à présent ces différents cas.

11.4.1. Constructions à objet cognat

Les constructions à objet cognat, ou à objet interne (*cognate object constructions*, Huddleston & Pullum 2002:305, Levin 1993:95, Quirk *et al.* 1985:750) sont des constructions transitives spécifiques illustrées par les exemples suivants :

- (224) a. She was drunk and tired and sick of everyone and everything. She just wanted to go home and **sleep** a peaceful sleep in her own bed. [◇]
- b. Suddenly Sarah finds herself urgently sleepy and **yawns** a big yawn. [◇]
- c. “I want to take life more seriously because most of my friends are gone from that day,” she said. “It was traumatizing. Friends you were so close to— and then they **died** a horrific death.” [◇]

Ces constructions ont deux caractéristiques principales :

- (i) l’objet a pour tête syntaxique un nom qui est morphologiquement lié au verbe recteur ;
(ii) le nom est généralement modifié par un adjectif mais peut également l’être par une proposition relative (a) ou une expression de comparaison (b) :

- (225) a. She grinned a **grin** I recognized from my friend Amanda, the grin of somebody who legitimately liked their parents. [◇]
- b. They fired so many shots into Gerard’s head that his head was blown off. The priest that went in was just shaken. He said no one deserved to die a **death** like that... [◇]

Avec de tels verbes, il n’est généralement pas possible de trouver en fonction d’objet un nom qui n’est pas morphologiquement lié au verbe (**they died a horrible demise*) ou qui n’est pas modifié (**they died a death*). Si dans la majorité des cas le nom est indéfini, il ne s’agit pas d’une condition nécessaire :

- (226) a. Mrs. Owens **sighed** the sigh of those blessed with intelligence and insight most could only aspire to. [◇]
- b. He **smiles** his ugly smile. She smiles back. [◇]

Les objets cognats se rapprochent sémantiquement des adverbes dérivés de l’adjectif utilisé pour modifier le nom tête de l’objet. Nous reprenons ici l’énoncé (a) de l’exemple (224) :

(227) She just wanted to go home and **sleep** a peaceful sleep in her own bed.

Le syntagme nominal pourrait être remplacé par l’adverbe *peacefully* sans grande différence de sens. Dans ce cas, l’adverbe serait nécessairement un adjectif, puisqu’il aurait toutes les caractéristiques de ce type de dépendant. D’un point de vue purement sémantique, *a peaceful sleep* représente un circonstant de manière de la situation signifiée par le verbe : celle-ci

n'implique qu'une seule entité (l'être dont l'état de conscience change, c'est-à-dire le référent du sujet).

Au vu de l'équivalence sémantique entre ce syntagme nominal et l'adverbe *peacefully*, il est légitime de se demander si les dépendants communément désignés par le terme « objet cognat » sont réellement des objets, voire des compléments. Plusieurs caractéristiques tendent à montrer que c'est bien le cas :

- (228) a. In 1962, when I began writing the book, the civil rights movement still had the quality of conciliation; Martin Luther King, Jr.'s grand and impossible dream **was dreamed** in a spirit of amity, concord, and the hope of a mutual understanding. [◇]
- b. EMILIA: O sweet Desdemona! Help! Help!
DESDEMONA: A guiltless death **I die.** [◇]
- c. “What do you do the rest of the year?” I ask. “Collect unemployment!” she says, and laughs the sad laugh you laugh when you're saying something really unfunny. [◇]
- d. A doctor came quickly, but Mrs. Stanford died soon after he arrived. As she was dying, she said, “My jaws are stiff,” adding, “It is a horrible death to **die.**” [◇]

L'exemple (a) montre que le constituant en fonction d'objet cognat est passivable, ce qui pour Huddleston & Pullum est une condition suffisante pour en faire un objet. L'exemple (b) montre qu'il est possible d'antéposer ce constituant sans aucun détachement prosodique. Comme beaucoup d'autres fonctions syntaxiques, ces dépendants sont ouverts à la relativisation, comme dans l'énoncé (c). Enfin, ces dépendants peuvent constituer l'antécédent d'un trou syntaxique à l'intérieur d'une proposition creuse, comme en (d).

Parmi les propriétés typiques des objets, seule la pronominalisation semble inapplicable et de ce fait les propriétés qui en dérivent. Le processus de pronominalisation permet de remplacer un syntagme nominal entier. Dans ce cas, la modification qui s'applique sur le nom cognat ne serait pas explicite et la construction perdrait son intérêt. La réflexivisation, qui implique la pronominalisation, est également impossible pour des raisons sémantiques : l'objet cognat ne représente pas un participant de la situation signifiée par le verbe ; de ce fait il ne peut être coréférentiel avec le sujet. Il semblerait donc que les objets cognats soient bien des objets d'un point de vue syntaxique, quoique des objets peu typiques.

Il est probable que les constructions à objets cognats proviennent de la réanalyse de syntagmes nominaux apposés au verbe :

- (229) a. Laszlo started **coughing**, a thick cough that rattled his whole body, his hands braced against the table, and Jed jumped up to get him more water. [◇]
- b. She **laughed**, a laugh that might also be described as svelte, as polished, calculated, and in good taste but with a slight rush that hinted at a willingness to cross boundaries. [◇]

Dans les énoncés ci-dessus, les noms sont morphologiquement liés au verbe auquel ils sont apposés. Le locuteur reprend l'action, connue car déjà mentionnée, et lui apporte une nouvelle caractérisation, ce qui explique la présence de l'article indéfini (Lapaire & Rotgé 1999:102 ; Mignot 2016:96-97). Cela rejoint l'hypothèse de Langacker (2008:93-108), selon lequel la partition des unités en différentes classes a une assise conceptuelle. Selon l'auteur, un nom permet de saisir une réalité de façon holistique plutôt que de façon séquentielle comme le ferait un verbe et permet à un événement complexe (*cough, laugh*) de participer à une nouvelle prédication (*X rattled his whole body ; X might also be described as svelte...*).

Il est également possible de considérer que la construction à objet cognat permet de caractériser le résultat perceptible de l'action signifiée par le verbe. Nous reprenons un exemple donné plus haut :

- (230) Suddenly Sarah finds herself urgently sleepy and **yawns** a big yawn.

Le nom *yawn* est modifié par l'adjectif *big*, qui ne peut caractériser que des entités de premier ordre, à savoir des objets physiques, et jamais des actions. La construction permet donc de donner des détails non pas sur la situation *yawn*, mais sur la réalité physique que Sarah produit. L'adjectif caractérise donc l'intensité du son produit par le personnage ou le degré d'ouverture de sa bouche.

L'intérêt principal des objets cognats réside cependant dans leur flexibilité syntaxique :

- (231) a. He's huddled in his coat, gazing out at old snowbanks. I hear him sniffing. He **coughs** a heavy smoker's cough that actually sounds black and spiderwebby.[◇]
- b. J.P. was so ignorant. I'll be the invisible boy, he said, and **laughed** that stupid horse laugh of his.[◇]
- c. My mother died shortly before her 85th birthday, in a quiet hospital room in Connecticut. [...] She did not die a perfect death. But she **died** a "good-enough" death, thanks to choices she made earlier that seemed brutal at the time.[◇]

Dans les énoncés en (231), plusieurs éléments modifient le nom : un génitif classifiant et une relative en (a), un double génitif et un démonstratif en (b), un adjectif complexe en (c). Dans de tels contextes, il aurait été difficile de se passer de la construction à objet cognat pour employer un verbe associé : les éléments de sens qui modifient le nom en fonction d'objet n'ont parfois pas d'équivalent adverbial. Lorsque c'est le cas, la structure résultante est bien trop complexe et non naturelle (*He coughed in a way that was typical of heavy smokers / in a way that evoked spiderwebs*).

Selon Croft (2002:185), les adjectifs ont un lien privilégié avec l'opération cognitive de modification ou d'attribution¹²⁹. Lorsqu'un locuteur fait cette opération, il est donc plus naturel de le faire à l'aide d'un adjectif plutôt qu'un autre type d'unité linguistique. D'une certaine façon, la construction à objet cognat permet donc de faciliter le traitement cognitif de la modification du prédicat sémantique.

11.4.2. Geste et émotion

Certains verbes de mouvement corporel ou d'expression faciale, typiquement intransitifs, sont parfois utilisés de façon transitive :

¹²⁹ Selon l'auteur, cela explique pourquoi, notamment en anglais, les adjectifs sont non marqués lorsqu'ils servent à modifier, tandis que les noms et les verbes auront un marquage explicite (respectivement une construction prépositionnelle ou un génitif et une forme de participe).

- (232) a. “Sometimes I’m selfish enough to be jealous that other people are listening when you play.” Meiglan **blinked** her surprise. “Pol— I play only for you. To hear you sing.”[◇]
- b. Two Step was a hard man to impress, but he **grinned** his approval and climbed into the truck to get his gear, punched them both in the shoulder to wake them up.[◇]
- c. They were young men, smooth-faced and a little shy. They spoke to her in Spanish, but Ellen smiled and **shrugged** her helplessness.[◇]

Les compléments postverbaux représentent diverses réalités qui ne sont pas des arguments des situations signifiées par ces verbes. Comme nous l’avons vu au moment d’étudier le schéma en *at*, ces verbes représentent de simples mouvements qui ne nécessitent qu’un agent pour les effectuer.

Ces mouvements sont en revanche typiquement liés à la transmission d’un message ou à l’expression d’une émotion particulière : *blink* traduit typiquement la surprise, *grin* la satisfaction ou l’amusement et *shrug* une absence d’implication. Associer ces verbes au schéma de complémentation transitif permet d’expliciter ce que l’agent souhaite transmettre. Avec le schéma en *at*, le schéma transitif est donc l’une des stratégies utilisées pour convertir un simple mouvement en acte de communication.

Le tableau de la page suivante récapitule les différents lexèmes nominaux dont on peut trouver au moins deux occurrences en fonction d’objet selon le verbe recteur.

Ces différents lexèmes nominaux appartiennent à trois grandes catégories sémantiques :

- Les émotions (par exemple *amusement*, *annoyance*, *delight*, *disgust*, *pleasure*, *satisfaction*, *surprise*) ;
- Les actes cognitifs, que ce soit la connaissance d’un fait avéré (*comprehension*, *understanding*), l’attitude du cogniseur par rapport à un fait avéré (par exemple *appreciation*, *approval*, *indifference*) ou par rapport à un fait visé (par exemple *concurrency*, *determination*, *reluctance*, *uncertainty*) ;
- Les actes de langage (par exemple *answer*, *apology*, *consent*, *encouragement*, *hello*, *thanks*, *welcome*) qui impliquent nécessairement la transmission de la volonté du locuteur, ici de façon non verbale.

	beam	blink	bob	bow	frown	gesture	grin	nod	scowl	shrug	shudder	smile	wave
ACCEPTANCE								8					
ACKNOWLEDG(E)MENT				3				5					
ACQUIESCENCE								2					
AGREEMENT			2			1		77				2	
APPRECIATION							1	10					
APPROVAL	5						2	99				9	
ASSENT								24					
COMPLIANCE								2					
COMPREHENSION								2					
CONSENT								6					
DELIGHT	1											1	
DISAPPROVAL					2				2		1	1	
ENCOURAGEMENT								3					
FAREWELL				1				3					
GOODBYE								1					5
GRATITUDE				1				4				4	
GREETING								6				2	1
HELPLESSNESS										2			
PLEASURE	1											3	
SATISFACTION								4				2	
SURPRISE		2										2	
SYMPATHY							1	1					
THANKS				2			1	62				17	8
UNDERSTANDING							1	37					
WELCOME												2	

Tableau 14. Lemmes nominaux figurant en tête du constituant objet des verbes de mouvement corporel et d'expression faciale

Certains de ces verbes peuvent être employés avec un objet cognat. C'est notamment le cas de *frown*, *grin*, *nod*, *scowl*, *shrug*, *shudder* et *smile*. L'association entre certains verbes et le schéma de complémentation transitif peut donc avoir deux sens possibles selon le constituant qui est placé en fonction d'objet. Cela montre qu'il est parfois insuffisant de ne préciser que la catégorie sémantique du verbe associé au schéma de complémentation. Dans certains cas, il est également nécessaire de préciser les caractéristiques formelles ou sémantiques de certains des compléments impliqués. Pour les verbes de mouvement corporel associés au schéma transitif, il faut donc préciser si l'objet est lié morphologiquement au verbe, auquel cas celui-ci signifie la manière d'effectuer l'action, ou s'il représente une émotion ou un message, auquel cas le verbe signifie la transmission de cette émotion ou de ce message.

11.4.3. Constructions à verbe léger

Les structures couramment désignées par le terme de **constructions à verbe léger** (*light verb constructions*) sont illustrées par les exemples suivants :

- (233) a. Nor do I agree that the liberal court is dead. This very term the court **made** several rather extraordinary liberal decisions.[◇]
- b. “I’m in a bit of trouble,” he said.
“There’s a shock. Is it the work or the women?”
Brian **gave** a bitter laugh. “I guess you could say both.”[◇]
- c. No one said it was Brigid’s fault. But, then, they didn’t have to. That afternoon she’d been left alone to **do** the cleaning and was also told to watch over Michelle, Michael, Patrick, and the nieces.[◇]

Un **verbe léger** (*light verb*, Huddleston & Pullum 2002:290) ou verbe support est un verbe qui, dans son contexte d’utilisation¹³⁰, a une contribution sémantique très faible par rapport à celle de ses compléments. Le contenu prédicatif principal se trouve non dans le verbe, mais dans le nom qui régit le constituant en fonction d’objet : en (b), par exemple, même si le verbe principal est *give*, la proposition représente une occurrence de rire plutôt que de don ou de transfert de possession.

Ce nom est lié morphologiquement à un verbe autre que le verbe recteur (*decide, laugh, clean*), que Huddleston & Pullum nomment **verbe associé**¹³¹. Wierzbicka (1988:295) est plus stricte dans la délimitation du phénomène : elle estime qu’une construction à verbe léger (elle n’emploie pas le terme) n’a lieu d’être que lorsque la tête de l’objet a exactement la même forme qu’un verbe à l’infinitif — elle postule d’ailleurs qu’il ne s’agit pas de noms déverbaux. Dans la mesure où sa définition est beaucoup trop stricte, voire erronée — il s’agirait de la seule structure anglaise où un verbe peut être directement précédé d’un article indéfini —, nous choisissons de garder la définition donnée par Huddleston & Pullum.

¹³⁰ Puisque le contexte d’utilisation est crucial, Huddleston & Pullum préfèrent parler d’emploi léger des verbes, comme on parle d’emploi transitif ou intransitif plutôt que de verbe transitif ou intransitif.

¹³¹ Cela permet d’éviter toute généralisation impossible sur la dérivation morphologique entre les noms et les verbes concernés.

Selon Huddleston & Pullum, les constructions à verbe léger ont une souplesse syntaxique plus importante que les verbes associés. Elles permettent notamment au nom de se voir adjoindre des dépendants qui permettent une modification plus élaborée que si elle était appliquée à un verbe. Par exemple, dans l'énoncé (a), les adjectifs ont un équivalent adverbial (*extraordinarily, liberally*) mais leur utilisation avec le verbe *decide* entraîne un énoncé très peu compréhensible (*the court decided this rather extraordinarily and liberally*). L'emploi d'un nom permet donc de caractériser un événement de façon bien plus naturelle que le feraient certaines associations de verbes et d'adverbes.

Cet énoncé montre par ailleurs que les noms en fonction d'objet peuvent être quantifiés, y compris par un article indéfini (*the court made a decision*). Le déterminant sert donc à spécifier le nombre d'occurrences de l'action signifiée par le nom, notamment lorsqu'il serait difficile d'utiliser une expression de fréquence avec le verbe associé (*they decided something several times*).

Dans certains cas, cependant, l'article indéfini ne sert pas réellement à quantifier le nombre d'occurrences de l'action. L'énoncé (b), par exemple, ne contraste pas avec d'autres énoncés comme **He gave three bitter laughs*. À la différence d'un énoncé comme *He laughed bitterly*, la construction à verbe léger signifie ici un événement continu et bref, là où le verbe associé pourrait également couvrir des cas où le rire est prolongé ou intermittent.

Enfin, la détermination du nom en fonction d'objet peut être définie, comme en (c). Dans ce cas le périmètre exact de l'action (quelles pièces de la maison sont concernées, s'il faut laver le sol, passer l'aspirateur ou simplement ranger, etc.) a été défini à l'avance et l'article défini sert à indiquer cette connaissance. Cette référence à une action connue aurait été impossible à exprimer de façon simple avec le verbe associé (*she'd been left alone to clean [something], as decided beforehand*) : la construction à verbe léger est donc à la fois un outil de fluidité et d'économie.

La souplesse syntaxique que ces constructions manifestent rappelle celle des constructions à objet cognat. L'utilisation d'un nom morphologiquement lié à un verbe permet une syntaxe plus fluide, notamment l'utilisation de déterminants et d'adjectifs qui n'ont pas d'équivalent adverbial naturel, voire aucun équivalent du tout.

Les différences purement sémantiques entre les verbes associés et les constructions à verbe léger sont plus faciles à identifier avec certains verbes légers comme *have* et *take*. Pour Wierzbicka (1988:299-300), Huddleston & Pullum (2002:292) et Dixon (2005:469-476), ces constructions servent surtout à signifier une activité récréationnelle :

(234) Today, Attallah Shabazz is a writer, teacher, mentor, and a daughter still trying to clarify her father's place in history. We **took a walk** with her in his old neighborhood, on the street now named in his honor. [◇]

La situation représentée est atélique : il serait impossible d'y adjoindre une expression de destination (**we took a walk to his old neighborhood*) alors que cela ne pose aucun problème avec le verbe associé *walk*. Cette activité n'est donc pas faite pour atteindre un but spécifique et généralement l'agent s'y adonne pour se distraire ou se calmer. Puisqu'il s'agit d'un passe-temps, l'expression de durée qui accompagnerait la construction ne pourrait pas représenter une période trop longue (**we took a walk for five hours*). Il s'agit donc d'une activité faite pour le plaisir sur une période assez courte et sans but spécifique.

11.4.4. Promotion des circonstants

Les constructions à objet cognat ne sont pas les seuls emplois du schéma transitif qui permettent de placer en fonction d'objet un constituant qui a un sens circonstanciel. Selon les verbes, l'emploi transitif permet de placer en fonction d'objet une étendue (a) ou une localisation (b) :

- (235) a. History is riddled with stories of people who didn't survive because their hands froze. You can **walk a thousand miles** on frozen feet, but you can't survive six hours with frozen hands. [◇]
- b. "You can't **ski the mountain** in a day anymore," Jensen says. "You need a weekend or a few days." [◇]

La promotion d'une étendue ou d'une localisation est possible avec les verbes de mouvement qui précisent la manière qu'a l'agent de se déplacer (comme *hike*, *run*, *swim*, *wander*) ou l'instrument avec lequel il se déplace (comme *canoe*, *paddle*, *sail*).

Dans l'énoncé (a), le statut d'objet de l'élément postverbal est problématique : son équivalent interrogatif est *how far* ou *how much* et il n'est pas passivable (**a thousand miles can be walked on frozen feet*). La passivation n'est possible que lorsque l'expression est définie (*The last few*

miles will have to be walked, Huddleston & Pullum 2002:693). Les auteurs préfèrent ne considérer comme des objets que les expressions d'étendue qui peuvent être passivées ; les autres expressions sont simplement appelées **compléments d'étendue** (*extent complements*).

L'énoncé (a) contraste assez peu avec un énoncé dans lequel une préposition exprimant la durée apparaîtrait (*you can walk for a thousand miles on frozen feet*). La différence se trouve dans l'aspect de la situation qui est ciblé. Avec la préposition, l'énoncé se focalise sur l'activité de l'agent et potentiellement sur les efforts nécessaires pour marcher. Lorsque la préposition n'apparaît pas, en revanche, l'activité passe à l'arrière-plan : ce qui intéresse le locuteur est le résultat de la situation et non son déroulement. La durée ou la difficulté de la marche importe donc peu. Le schéma transitif permet simplement de tracer une trajectoire mentale du point de départ au point d'arrivée et d'en mesurer la distance.

Lorsque l'élément circonstanciel de localisation apparaît en fonction d'objet, comme c'est le cas en (b), la différence avec un énoncé où le circonstant aurait une fonction d'adjoint (*ski down the mountain*) est plus nette. Lorsque la préposition apparaît, le verbe signifie une action et l'adjoint une localisation ou une trajectoire : le locuteur précise simplement dans quel endroit l'activité se déroule. La promotion du lieu en fonction d'objet permet une interprétation holistique (Levin 1995:43-44) : le lieu est parcouru, traversé de part en part. De ce fait la situation devient téléique, d'où la présence dans l'énoncé de l'adjoint de durée *in a day*, là où il n'est pas possible d'avoir **ski down the mountain in a day*.

11.4.5. Construction capacitive

Nous nommons construction capacitive la structure présente dans les énoncés suivants :

- (236) a. This comfortable log cabin **sleeps** up to 14 people overnight and comes with a live-in “hut master” who stokes the woodstove and cooks gourmet meals. [◇]
- b. An island and ample counter space were also high on everyone's list. Our cabin's island **sits** three comfortably and doubles as a worktop and serving sideboard when you need to feed a mob of hungry hunters buffet-style. [◇]
- c. This field **grazes** 100 Holstein cows for an average of 210 days a year. ¹³²

¹³² L'énoncé est tiré de Marty (2017).

Les verbes présents dans ces énoncés ont un schéma de base intransitif. Ils sont employés de façon transitive et l'objet a pour tête un nom, parfois sous-entendu, qui est quantifié de façon plus ou moins précise.

Le statut d'objet peut être conféré au complément postverbal de ce genre de construction au vu du nombre de propriétés qu'il partage avec les objets prototypiques :

(a) POSITION POSTVERBALE STRICTE	✓
(b) ANTÉPOSITION	✓
(c) POSTPOSITION	?
(d) RÉFÉRENCE DÉFINIE	?
(e) PRONOMINALISATION	✓
(f) RÉFLEXIVATION	✗
(g) REMPLACEMENT PAR <i>wh-</i>	?
(h) RELATIVISATION	✓
(i) CLIVAGE	✓
(j) DISLOCATION	✗
(k) CORRESPONDANCE AU SUJET PASSIF	✗
(l) PROPOSITION CREUSE	✗
(m) PRÉDICANDE	✗

D'après Marty (communication personnelle), le complément postverbal peut être pronominalisé :

(237) This is a self-contained, almost self-sustained college. **It sleeps them and eats them and learns them** as it rolls along.

Cela signifierait que ce complément est vraisemblablement un objet, même si sa forme non pronominale reste assez contrainte (nom quantifié). Il ne s'agit toutefois pas d'un objet typique, dans la mesure où il ne peut prendre la fonction de sujet d'une proposition passive associée (**up to 14 people are slept by this comfortable log cabin*). En cela, ils peuvent être rapprochés des énoncés en (238), qui ont été décrits par Langacker (2008:387-390).

- (238) a. I have no time for jokes. This package contains a land mine, some grenades and copper wiring. [◇]
- b. There was nothing romantic about this field during the day: It buzzed with mosquitoes, and smelled of the overflowing septic tank. [◇]
- c. Despite rising incomes, the past several years have witnessed a stunning increase in the incidence of public protest in China. [◇]

Ces énoncés ne sont pas canoniquement transitifs au sens cognitif du terme car ils ne représentent pas une interaction asymétrique entre deux participants. Il s'agit d'exemples de constructions à sujet cadre, dans lesquelles la focalisation est déplacée sur un lieu. Comme nous l'avons expliqué dans la deuxième partie, la construction passive et les constructions à sujet cadre permettent de réorienter la perspective de la proposition de manière à ce que l'énoncé prenne comme point de départ un élément autre que l'agent. Ces constructions représentent deux alternatives distinctes à l'alignement transitif canonique et sont donc mutuellement exclusives.

Le profil sémantique des verbes qui peuvent être associés à la construction capacitive est encore flou. D'après les conclusions provisoires de Marty (2017), un verbe ne peut être employé dans cette construction que s'il respecte les deux conditions suivantes :

- (i) la situation doit être non problématique et naturelle pour le référent de l'objet : il doit s'agir d'une réalité naturelle des entités animées ou du programme des artefacts ;
- (ii) la situation doit correspondre à la fonction ou l'une des fonctions premières du lieu : une cabane utilisée comme hébergement est faite pour accueillir des gens pour la nuit, une table est faite pour que l'on puisse s'asseoir autour, un champ peut être exclusivement consacré au pâturage du bétail.

Lorsqu'ils sont utilisés avec la construction capacitive, ces verbes expriment la capacité d'un objet ou d'un lieu. La notion de capacité fait intervenir trois concepts élémentaires : (i) la notion de contenant ou d'intérieur, (ii) la quantité et (iii) la possibilité matérielle. Il s'agit de trois concepts basiques de l'expérience humaine, instantanément compréhensibles. Exprimer une capacité, c'est signifier quelle quantité maximale d'un genre d'entité donné peut se trouver à l'intérieur d'un contenant ou sur une surface au même moment.

Nous décomposons ci-dessous la version capacitive du verbe *sleep* :

sleep⟨SUI_X OBJ[Num_# N_Y]⟩ ⇔ ‘X is like this:
when # Y sleep inside X, people can think like this:
there cannot be more Y inside X’

D’un point de vue sémantique, cette construction permet de promouvoir l’entité qui tient le rôle sémantique de lieu. Plutôt que d’apparaître en fonction d’adjectif, celle-ci est sujet du verbe, fonction qui porte le plus souvent un rôle informationnel de thème. La construction capacitive permet donc avant tout de parler des propriétés du lieu ou du contenant.

À l’instar de la construction médiopassive, la construction capacitive invoque une situation potentielle, signifiée par le verbe, pour exprimer une propriété générique du référent du sujet. La réalisation de cette situation potentielle est donc avant tout permise par les propriétés du contenant et non à celles du participant de la situation. Celui-ci est renvoyé à la simple fonction de quantité ajustable : on peut imaginer que la quantité mentionnée variera en fonction de l’unité de mesure, c’est-à-dire des propriétés ontologiques des entités contenues. Par exemple, si une tente peut accueillir deux adultes, on peut imaginer qu’elle puisse accueillir trois ou quatre enfants.

En cela, la construction exprime le même sens que les verbes de contenance comme *hold*, *accomodate* ou *contain*. Ces derniers n’expriment cependant que la contenance : ils ne permettent que d’indiquer la quantité d’objets qui pourraient se trouver à l’intérieur du référent du sujet. À l’inverse, les verbes utilisés avec la construction capacitive, comme *sleep* ou *seat*, expriment à la fois la contenance du référent du sujet et l’action effectuée par les entités contenues.

Si les verbes *hold* ou *accomodate* sont typiquement transitifs et portent dans leur sémantisme la notion de capacité, ce n’est pas le cas pour les verbes utilisés avec la construction capacitive. On pourrait cependant très bien envisager que par imitation syntaxique et sémantique, ces derniers verbes aient pu acquérir progressivement le même sémantisme que *accomodate* en assimilant le schéma transitif avec un objet quantifié à l’expression de la capacité.

11.5. Scission du schéma transitif

Toutes les structures que nous avons étudiées sont transitives. Nous avons écarté celles où la complémentation n’avait aucune plus-value sémantique pour l’énoncé dans la mesure où elle

était liée au verbe et participait de l'expression par défaut de la situation verbale. Dans les cas où le schéma transitif a une véritable contribution, en revanche, se pose la question de sa cohérence sémantique.

Différents auteurs ont tenté de donner une unité conceptuelle au schéma transitif. Tous s'accordent à dire que celui-ci exprime de façon prototypique l'action d'un agent qui entraîne un changement d'état chez un patient. Ce sémantisme causatif se retrouve effectivement dans l'emploi transitif des verbes ergatifs. Étant donné leur nombre et les études faites sur la productivité du schéma transitif, nous pouvons effectivement considérer que l'interprétation causative du schéma transitif est son interprétation par défaut.

Il y a en revanche un grand nombre d'instances de la construction transitive qui ne satisfont pas ce sens prototypique.

- Dans les constructions où l'objet représente un circonstant ou l'émotion exprimée par un mouvement corporel, le référent du sujet n'interagit pas avec le référent de l'objet, qui est un élément non essentiel de la situation représentée par le verbe ;
- Dans la construction capacitive, l'objet n'a pas véritablement de référent identifiable, tandis que le référent du sujet s'apparente à un circonstant et n'agit pas ;
- Dans les constructions à objet cognat et à verbe léger, l'objet ne représente pas un participant à la situation signifiée par le verbe, mais contribue avec ce dernier à l'expression du prédicat sémantique.

Dans tous ces cas, les verbes employés sont le plus souvent associés par défaut au schéma de complémentation intransitif. Même si elles sont formellement transitives, les constructions à objet cognat et à verbe léger représentent des situations qui sont monovalentes et non divalentes. Il est donc très difficile d'établir un sémantisme unique convaincant pour tous les emplois dérivés du schéma transitif.

Dans les approches constructionnistes, les différentes constructions sont liées entre elles par des liens d'héritage (Goldberg 2013a). Les cinq emplois du schéma transitif que nous venons de mentionner hériteraient donc de la forme du schéma transitif général, qui implique la présence d'un sujet et d'un objet. Ces emplois sont toutefois bien plus spécifiques d'un point de vue formel : leur objet a une forme plus ou moins spécifiée, tandis que le schéma transitif général n'a aucune contrainte de ce point de vue. De plus, le sens global de chacun de ces emplois n'est

pas prévisible à partir de la combinaison de chacun de leurs éléments. Le sens de certaines instances de la construction à verbe léger (action volontaire faite à des fins de divertissement), par exemple, ne pourrait aucunement être considéré comme un sens plus spécifique que le sens causatif du schéma transitif.

La déconnexion entre la forme commune de ces emplois transitifs et leur sens peut être considérée de deux façons. La première consiste à affirmer que tous ces emplois sont le résultat d'une scission constructionnelle au sens de Perek & Lemmens (2010). Il y aurait donc en réalité plusieurs constructions transitives. La plus fréquente — celle qui a un sens causatif — a assez peu de contraintes, voire aucune, tandis que les autres impliquent des objets dont la forme est plus ou moins spécifiée. De fait, chacune de ces constructions instancie le couple de fonctions syntaxiques ⟨SUJET, OBJET⟩ à des degrés différents de spécificité et mérite d'être appelée « schéma transitif ».

Il est également possible de considérer qu'il se passe pour le schéma transitif la même chose qu'entre les séquences *kick* OBJET et *kick the bucket*. Les deux unités sont syntaxiquement similaires puisqu'elles impliquent notamment la présence d'un objet. D'un point de vue strictement formel, la seconde unité est moins schématique que la première puisque le constituant en fonction d'objet a une forme phonologique totalement spécifiée. Son sens n'est cependant pas strictement prévisible à partir de la combinaison *kick* OBJET \oplus *the bucket* : elle ne signifie pas 'donner un coup de pied dans un seau identifiable de façon unique', mais 'mourir'. Le sens de *kick the bucket* est donc non compositionnel, ce qui en fait par définition une construction à part.

Le même raisonnement peut être appliqué à des unités comme *do the cleaning*. Il s'agit formellement d'une construction transitive, ce qui explique le comportement morphosyntaxique des compléments désignés par les termes « sujet » et « objet ». Du fait de son sémantisme particulier, qui n'a rien à voir avec celui du schéma transitif plus général, il faut cependant le considérer comme une instance d'une construction spécifique, à savoir la construction à verbe léger.

Dans tous les cas, il n'est pas approprié de parler de la « construction transitive » comme s'il s'agissait d'une seule grande famille d'unités linguistiques. En dehors de la présence d'un objet à des degrés variables de spécificité phonologique, les différentes instances de cette construction transitive putative n'ont rien en commun d'un point de vue sémantique. Il est donc nécessaire de reconnaître différentes unités linguistiques spécifiques du fait de leur non-

compositionnalité. Même si, d'un point de vue formel, elles ont une propriété commune, il est plus probable que d'un point de vue cognitif, les locuteurs emmagasinent ces différentes unités linguistiques séparément.

L'étude que nous venons de faire montre les limites de la théorie traditionnelle de la transitivité. La présence ou non d'un objet rattaché au verbe recteur importe finalement peu. Ce qui compte, c'est le nombre de créneaux à instancier selon le contexte d'utilisation et la nature des éléments qui viendront instancier ces créneaux : classe lexicale, forme ou catégorie sémantique particulière.

Par exemple, la construction à objet cognat n'a qu'un seul créneau syntaxique de véritablement libre, à savoir le sujet, qui peut être occupé par tout syntagme qui est sémantiquement compatible avec le verbe. L'objet est beaucoup plus contraint, dans la mesure où sa tête nominale sera morphologiquement liée au verbe recteur ; le syntagme nominal comporte néanmoins un créneau libre occupé par un modifieur, généralement un adjectif. En revanche, dans une construction transitive classique, les deux créneaux syntaxiques du sujet et de l'objet pourront bien être instanciés librement.

Il nous semble donc nécessaire, dans la description de l'anglais et dans l'enseignement de sa grammaire, de ne pas utiliser le terme « transitif » pour désigner toute construction qui implique un objet. Il serait plus juste et plus judicieux de distinguer différentes unités en décrivant précisément les contraintes qui pèsent éventuellement sur les différents constituants impliqués.

12. Les schémas de complémentation : réseaux de sens ou unités distinctes ?

Le comportement sémantique du schéma en *at* et du schéma transitif montre que la cohérence sémantique des schémas de complémentation n'est pas chose acquise. Il n'est pas toujours aisé d'établir clairement si leurs différents emplois entretiennent des liens sémantiques clairement identifiables. Nous allons donc nous interroger sur les notions de polysémie et d'homonymie avant d'examiner les liens qui existent ou non entre les différents emplois des schémas de complémentation que nous avons étudiés.

12.1. Monosémie, polysémie et homonymie des unités linguistiques

Les différents emplois des unités linguistiques sont reliés entre eux de façon plus ou moins étroite. Selon le nombre d'acceptions d'un signifiant et le lien qu'elles entretiennent, les lexicographes distinguent généralement trois cas :

- Les unités **monosémiques** n'ont qu'une seule acception identifiable (par exemple *opine*, 'exprimer une opinion') ;
- Les unités **polysémiques** ont plusieurs acceptions qui forment généralement un réseau organisé autour d'un prototype, les autres acceptions y étant reliées de proche en proche par divers liens sémantiques (par exemple *caravan*, 'groupe de voyageurs traversant un désert' ou 'véhicule remorqué') ;
- Les **homonymes** ont le même signifiant (c'est-à-dire la même forme) mais sont considérés comme des unités distinctes car elles n'entretiennent aucun lien sémantique identifiable (par exemple *fluke*, 'coup de chance', 'ver parasite' ou 'partie inférieure d'une ancre').

La distinction entre polysémie et homonymie n'est pas toujours évidente. Si *caravan* est clairement polysémique et *fluke* clairement homonymique, la limite entre ces deux possibilités n'est pas aussi claire pour toutes les unités de la langue anglaise. Selon Blank (2003:273), la distinction entre variation contextuelle, polysémie et homonymie est encore problématique en sémantique lexicale :

Polysemy as a concept of semantic description is distinct from but related to “contextual variation” (also called “vagueness”) and “homonymy” (also known as “ambiguity”). Generally, it is difficult, if not indeed impossible, to make a clear-cut distinction between these three phenomena [...]. Indeed, in real-life situations, words only occur in concrete utterances and not in their more abstract and somewhat idealized dictionary definition.

Plusieurs auteurs, parmi lesquels Blank, ont toutefois tenté d'établir des critères très précis afin de différencier ces trois notions.

12.1.1. Critères d'identification de la polysémie

D'après Blank (2003:267), la polysémie est le résultat d'une transgression. Elle apparaît lorsqu'un locuteur crée une innovation sémantique, c'est-à-dire qu'il utilise un mot pour signifier une réalité qui n'était pas couverte par son invariant. Si l'innovation est acceptée par un nombre non négligeable de locuteurs, elle est lexicalisée et devient un nouvel invariant de ce mot. La polysémie résulte donc d'un processus diachronique et plusieurs relations sémantiques lient les différentes acceptions d'un mot. Suivant Bréal (1897:154-155), l'auteur estime donc que la polysémie est le pendant synchronique du changement sémantique des mots.

Blank admet sept grands types de polysémies, selon la relation entretenue par les acceptions étudiées ; nous illustrons chacun de ces types par un exemple anglais :

1. **Métaphorique** : basée sur une similarité plus ou moins saillante entre deux concepts qui appartiennent à des domaines conceptuels différents, voire distants (par exemple *mouse*, 'petit rongeur' ou 'outil informatique') ;
2. **Cohyponymique** : Basée sur une similarité à l'intérieur du même domaine ou sur la taxonomie populaire, donc un estompement des limites référentielles des concepts impliqués (par exemple *elk*, 'élan, orignal' ou 'wapiti') ;
3. **Taxonomique** : basée sur des relations concomitantes de classification, l'une des acceptions étant l'hyponyme de l'autre (par exemple *man*, 'personne de genre masculin' ou 'être humain') ;

4. **Métonymique** : basée sur la contiguïté conceptuelle, c'est-à-dire la cooccurrence ou la succession saillante d'éléments dans un même cadre (par exemple *tongue*, 'organe à l'intérieur de la bouche' ou 'système d'expression, langage') ;
5. **Auto-inverse** : basée sur la connexion réciproque de participants dans un cadre (par exemple *rent*, 'donner en location' ou 'prendre en location') ;
6. **Antiphrastique** : basée sur un contraste dans la connotation (par exemple *perfect lady*, 'femme parfaite' ou 'prostituée') ;
7. **Antilogique** : basée sur un contraste dans la dénotation (par exemple *bad*, 'mauvais' ou [argot] 'excellent').

Ces sept relations sont, selon l'auteur, des sous-types de polysémies idiosyncratiques, conséquences d'un changement sémantique qui s'est peu à peu conventionalisé. La polysémie idiosyncratique s'oppose à la polysémie régulière (*rule-based polysemy*, Blank 2003:281), qui implique des liens prévisibles entre les acceptions, liens que l'on retrouve avec d'autres mots.

- (239) a. He pulls an **album** with a black cover from his bag and hands it across the table to Darnell. [◇]
- b. Patty Loveless has always had an attractive voice, able to turn pretty melodies into hits, but only in the past few years has she acquired the emotional depth of country's greatest singers. That new maturity has set the stage for her best **album** by far. [◇]

Ces deux énoncés montrent que le terme *album* peut à la fois référer au contenant (l'objet physique) et au contenu (l'œuvre d'art). Le procédé par lequel le contenant vient à désigner le contenu est courant et il est utilisé de façon régulière pour d'autres objets comme *book*, *painting* ou *photograph*. Il ne s'agit donc pas du résultat d'un changement sémantique spécifique à un mot, mais d'un procédé cognitif fréquent, présent dans un très grand nombre de langues.

La polysémie s'oppose notamment à la variation contextuelle. Pour illustrer la différence, nous pouvons prendre l'exemple le nom *arm* :

- (240) a. He was suddenly aware that the robot was utterly still. It was watching him. It extended one telescoping arm and poked at a chunk of rock. "Yeah?" Bandicut said dreamily. "What do you want?" The robot raised its **arm** and pointed at him. [◇]

- b. Adam steps out onto the sidewalk and sunlight falls on him much brighter than anything he has ever seen. He looks at it on the **arm** of his coat and then, slowly, he looks up at the sky. [◇]

When I finished the marshmallows, I went back inside. Mama was asleep again on the sofa. The **arm** of the record player bumped against the record. [◇]

It is early fall, but blue-gray ice already fringes the coast. Within weeks, most of the Gulf of Bothnia, the northernmost **arm** of the Baltic Sea, will be frozen solid. [◇]

Typiquement, ce nom sert à référer à une partie spécifique du corps humain. Pour Blank, il y a variation contextuelle lorsque le sens du terme étudié est reconnu comme une occurrence d'une acception lexicalisée de ce terme. Cela inclut les contextes où tous les traits sémantiques définitoires d'une acception ne sont pas applicables. C'est le cas en (a) : même si le nom fait référence à une partie d'une entité inanimée, cette dernière a été façonnée sur un modèle humain. En dehors de l'animéité, cet emploi du nom *arm* réfère au même genre d'objet que l'emploi prototypique du nom.

Lorsqu'il y a un chevauchement clair entre deux emplois dont le sens ne peut être relié par l'une des sept relations sémantiques données plus haut, alors il s'agit d'une variation contextuelle de la même acception. En revanche, dès qu'un tel lien peut être établi et que les référents doivent être considérés comme des occurrences de deux classes extensionnelles différentes, il s'agit de polysémie.

Ainsi, les occurrences du mot *arm* en (b), (c) et (d) ne sont pas directement reliées à la partie supérieure du corps humain ou de tout autre corps façonné à partir du modèle humain. Les processus sémantiques à l'œuvre dans la polysémie ne permettent pas d'étendre une catégorie conceptuelle, mais de lier une nouvelle catégorie extensionnelle à un mot établi.

12.1.2. Polysémie et homonymie

L'homonymie est définie par Neveu (2004) comme une relation de similarité formelle entre des unités du lexique présentant des significations différentes. Cette similarité peut être d'ordre phonique ou graphique ; on parle alors respectivement d'homophonie et d'homographie. Une telle situation, dans laquelle des mots distincts ont le même signifiant, peut provenir de deux procédés diachroniques.

- (241) a. “I hardly think they’re going to be impressed because my corset-covers are embroidered with a flower-and-leaf pattern.” The remark earned her a **box** on the ear, but in her agitation Diantha had not cared. [◇]
- b. **Box** makes a statement without having to do much: just trim twice a year and keep it weeded. It’s a bit of a lazy gardener’s plant.¹³³
- c. I found some of those packing peanuts that you're not supposed to use anymore, and put it in a **box** in the trunk. [◇]

Dans le premier cas, l’homonymie provient d’une collision phonologique. C’est le cas dans l’exemple (241) du nom *box* en (a) (‘claque’) d’un côté et des noms *box* en (b) (‘buis’) et (c) (‘boite’) de l’autre. Le premier vient d’un mot germanique non reconstruit, tandis que les deux autres viennent en premier lieu du latin *buxum* ou du grec ancien *πόζος*. À la faveur de changements phonétiques convergents, les deux termes, initialement de formes différentes, ont fini par adopter la même prononciation et la même orthographe tout en maintenant des sens distincts. Une différence d’étymologie est souvent l’indice d’un comportement homonymique¹³⁴, mais nous allons voir que cela n’a rien de systématique.

Dans le second cas, des homonymes ont la même étymologie. C’est par exemple le cas des noms *box* en (b) et en (c). Le terme originel en latin et en grec signifie ‘buis’. Par métonymie, le terme a été peu à peu utilisé pour désigner tout objet fait à partir de bois de buis, dont les contenant. L’acception de contenant fait en buis a ensuite subi une extension sémantique pour désigner tout contenant sans distinction de matière. Initialement, le mot *box* était donc polysémique et ses acceptions formaient un réseau, représenté ci-dessous¹³⁵ :

box ‘buis’ >MÉTON> ‘contenant fait en bois de buis’ >TAX> ‘contenant’

Par la suite, les boîtes sculptées en buis ont été moins courantes, d’autres bois ou matériaux étant plus utilisés. Le lien initialement évident qui existait entre les deux acceptions s’est donc peu à peu perdu, à l’instar de ce qui s’est passé pour le verbe *voler* en français (Jacquet *et al.* 2005), ce que nous indiquons par la présence de crochets :

¹³³ Ambra Edwards, “Topiary: We're all going bonkers about box”, *telegraph.co.uk*, 19 novembre 2014.

¹³⁴ Il s’agit d’ailleurs du seul critère pris en compte par la plupart des dictionnaires pour distinguer des homonymes, selon Frath (2001).

¹³⁵ Nous empruntons ici la représentation de Blank (2003). MÉTON : polysémie métonymique, TAX : polysémie taxonomique.

box 'buis' [>MÉTON> 'contenant fait en bois de buis' >TAX>] 'contenant'

Dans certains cas, la valeur sémantique originelle a produit des acceptions qui lui sont directement liées, sans que ces acceptions soient liées entre elles : c'était le cas de la préposition *at*, comme nous l'avions vu. Lorsque la valeur-origine s'est perdue, les liens qui existaient entre toutes les acceptions de la préposition ont cessé d'être perçus. Il y a donc homonymie dès que l'acception qui faisait le lien entre d'autres acceptions disparaît.

Selon Nerlich & Clarke (2003:11) la polysémie d'un terme est un processus qui peut être découpé en plusieurs étapes :

- (i) polysémie émergente, lorsqu'un locuteur ou un groupe réduit de locuteurs se met à employer un mot existant pour désigner une nouvelle réalité en établissant un lien sémantique avec une réalité existante ;
- (ii) polysémie conventionalisée ou lexicalisée, lorsque la majorité des locuteurs d'une langue accepte le lien sémantique entre les deux acceptions ;
- (iii) polysémie morte ou homonymie, lorsque le lien entre deux acceptions se perd définitivement.

L'absence de lien perçue entre les emplois de *box* en (b) et en (c) est donc l'aboutissement du processus de différenciation sémantique qui mène deux acceptions à perdre peu à peu leur lien originel.

12.1.3. Réanalyse des homonymes

L'étymologie ne saurait être un critère nécessaire et suffisant pour déterminer l'homonymie de deux formes. Il arrive en effet que des homophones soient réanalysés comme des acceptions d'un même mot polysémique, ce que Blank (2003:277) appelle **polysémie secondaire**.

Nous prenons pour exemple le verbe *stall*, illustré dans les énoncés suivants :

- (242) a. The only way out was to drive through that flame. I gunned the engine and went through the flame. And right after that, the truck **stalled**. \diamond
- b. Each day she'd intended to confess the truth, and each day she **stalled**, telling herself that the longer Lisa knew the real her, the less difference it would make to Lisa whether Meredith's father was rich or poor. \diamond

Dans l'énoncé (a), le verbe *stall* signifie 'caler' ; dans l'énoncé (b) il signifie 'essayer de gagner du temps'. Un lien sémantique peut être établi entre ces deux significations : dans les deux cas il y a ralentissement ou interruption d'un processus qui aurait dû suivre son cours normal si quelqu'un ou quelque chose n'était pas intervenu. On peut donc considérer que synchroniquement, il s'agit du même lexème.

Les deux formes ont pourtant une étymologie différente. Le premier signifie originellement 'mettre dans une écurie', en parlant d'un animal, et provient du vieil-anglais *steall* 'poste, écurie', lui-même provenant de la racine indo-européenne reconstruite **stel-* signifiant 'poser'. La seconde forme signifie initialement 'complice d'un pickpocket' et provient de l'anglo-normand *estale*, provenant lui-même indirectement de la racine reconstruite **stā-* 'être debout'. Nous estimons fort probable que ces deux racines indo-européennes reconstruites proviennent initialement du même mot : soit **stel* est une version causative dérivée de **stā-*, soit ces deux racines sont dérivées d'une racine tierce.

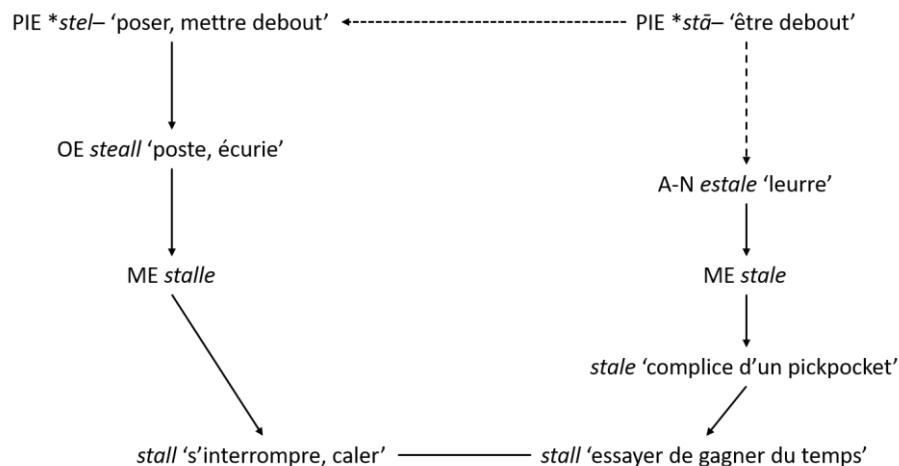


Figure 21. Évolution du mot *stall*

Il est intéressant de noter que dans ce cas, ces deux acceptions du mot *stall* proviendraient en définitive de la même racine indo-européenne reconstruite. Elles se seraient différenciées par la suite, tant dans la forme que dans le sens ; le lien initial se serait donc totalement perdu, mais

à la faveur d'une collision phonologique et d'une évolution sémantique convergente, ce lien se serait reconstitué d'une autre façon.

Le nom *groom* est un autre exemple de polysémie secondaire. Parmi ses différentes acceptions, on trouve 'palefrenier, garçon d'écurie' et 'homme sur le point de se marier'. Un lien métonymique peut être établi sans peine entre ces deux acceptions : toutes deux font référence à une personne de sexe masculin qui est conventionnellement assez jeune. Elles n'ont pourtant pas la même étymologie : le premier sens provient du moyen-anglais *grom*, signifiant 'garçon, domestique' et l'autre du vieil-anglais *brȳdguma*, composé des noms *brȳd* 'mariée' et *guma* 'homme, héros'. Au fil du temps, les locuteurs ont perçu un lien entre les deux mots, si bien que le premier mot a influencé l'autre et qu'un <r> a été inséré dans le mot *gome* en moyen-anglais. Le lien perçu est resté, au point d'entraîner une collision phonologique entre ces mots, qui sont impossibles à distinguer en synchronie.

Enfin, le cas du nom *mole* est intéressant, quoique pas nécessairement consensuel. Les emplois signifiant 'taupe' et 'grain de beauté' ont une étymologie différente (respectivement *mol* et *mole* en moyen-anglais). En synchronie, il est toutefois possible de tracer un lien métonymique et métaphorique entre les deux emplois, les grains de beauté ayant un effet visuel saillant sur la peau, proche de l'effet qu'a une taupinière sur une pelouse.

Si l'étymologie peut être un indice important pour déceler des homonymes, celle-ci peut donc être trompeuse dans la mesure où des réanalyses peuvent se faire avec le temps. Il est donc nécessaire de ne prendre en compte que la présence ou non de liens sémantiques identifiables en synchronie. Le problème posé par la notion d'homonymie est qu'elle est généralement le résultat du choix d'un lexicographe. C'est ce dernier qui va estimer s'il y a un lien sémantique suffisamment fort entre deux formes pour les considérer comme deux acceptions d'un même mot ou s'il faut considérer qu'il s'agit de deux mots différents. Afin de réduire autant que possible la subjectivité d'une classification polysémie-homonymie, nous suivrons la méthode mise en avant par Blank : si deux formes n'entretiennent aucun des sept liens de polysémie donnés plus haut, nous considérerons qu'il s'agit d'homonymes.

12.2. Schémas de complémentation et réseaux de sens

12.2.1. Des schémas majoritairement polysémiques

Comme un grand nombre d'unités linguistiques traditionnellement qualifiées de « mots », les schémas de complémentation sont en majorité polysémiques.

Le schéma ditransitif ⟨SUJET, OBJET DIRECT, OBJET INDIRECT⟩ manifeste deux emplois significatifs majeurs :

- (243) a. I called for the medic that we had a severe head wound. He looked over and said, "You're right." **He threw me a compress** and I put that up against the wound [...].[◇]
- b. Soon, though, I wanted to see these objects through an eyepiece myself rather than just in the pages of books. Knowing this, **my parents bought me a telescope** when I turned 12: a Sears 60mm refractor.[◇]

D'après Goldberg (1995:38), le sens du schéma ditransitif dans l'énoncé (a) est son emploi prototypique. Il signifie un transfert effectif de possession qui fait suite à l'action signifiée par le verbe. L'interprétation selon laquelle le narrateur n'a pas eu la compresse est donc impossible.

À l'inverse, par extension métonymique, le schéma ditransitif en (b) n'exprime qu'une simple intention de transfert. L'association du verbe et du schéma de complémentation signifie simplement que les parents du narrateur ont acheté un télescope en ayant à l'idée de lui offrir. Du fait d'une implicature, le transfert est le plus généralement interprété comme effectif. Par définition, cependant, cette implicature peut être annulée : il est tout à fait possible de dire *My parents bought me a telescope, but in the end they decided not to give it to me.*

Le schéma directionnel ⟨SUJET, COMPLÉMENT DE DESTINATION⟩ a également deux emplois majeurs :

- (244) a. According to legend, the saint Haji Ali died while on pilgrimage to Mecca, and **his casket floated across the Arabian Sea** and landed on a tiny islet where the mosque now stood.[◇]
- b. The pickup sped away around the corner, and **the four-wheel drive ahead of her** followed suit, swerving angrily before **screeching through the intersection.**[◇]

Ce schéma signifie fondamentalement le mouvement, volontaire ou non, d'une entité dans une direction spécifiée par le complément de destination. Ce sens peut interagir de différentes façons avec celui du verbe en fonction de la catégorie sémantique de ce dernier. Un verbe de mouvement permettra ainsi de caractériser le mouvement avec précision. La relation sémantique entre le verbe et le schéma de complémentation est causale : c'est parce que le référent du sujet se meut de la façon spécifiée par le verbe qu'il est en mesure d'aller dans la direction spécifiée.

Avec des verbes d'émission sonore comme *screech* en (b) ou *buzz*, le sens du schéma est étendu de façon métonymique par rapport à l'emploi prototypique observable en (a). Le son que représente le verbe ne permet pas au référent du sujet de se mouvoir dans la direction spécifiée. L'association du verbe et du schéma permet plutôt de signifier deux événements concomitants : un mouvement et un son qui l'accompagne.

Que ce soit pour le schéma ditransitif ou pour le schéma directionnel, il y a donc une acception prototypique bien identifiable. L'autre acception est très clairement liée à la première par un lien métonymique. Si l'on suit les critères d'identification de Blank (2003), il s'agit donc de deux schémas polysémiques.

Enfin, le schéma en *way* a trois emplois principaux, illustrés par les exemples suivants, que nous avons déjà utilisés dans l'exemple (126) :

- (126) a. Asya Roc now had the two guns out and was trying to jimmy the safety on one of them. "**I'm shooting my way out!**" he shouted. [◇]
- b. He pushed me aside. "I've got to lie down," he said, and **stumbled his way out of the room.** [◇]
- c. We walk into the Fertile Crescent, the prime incubator of human change. [...] Hamoudi, my guide, **sings his way uphill.** He leads a pack mule by a chain, bowed against an icy wind. [◇]

Le schéma signifie essentiellement le mouvement d'une entité dans une direction donnée, exprimée par le syntagme prépositionnel. Ce mouvement est très souvent considéré comme difficile pour le référent du sujet : en (a), deux gangsters armés se trouvent sur le chemin d'Asya Roc ; en (b), le référent du sujet éprouve des difficultés à se mouvoir (*stumbled*) ; enfin, en (c), le narrateur conceptualise le trajet de Hamoudi comme difficile du fait des conditions

climatiques extrêmes (*bowed against an icy wind*), même si le guide, étant donné son attitude, ne semble pas présenter de difficulté particulière à se déplacer.

Les trois exemples montrent toutefois que le verbe et le schéma de complémentation n'ont pas systématiquement la même relation sémantique : en (a), le verbe signifie l'action qui va permettre à l'agent de créer sa trajectoire malgré les obstacles ; en (b), le verbe exprime la manière dont le référent du sujet se déplace ; en (c), le verbe signifie une action simultanée au mouvement.

En dépit de la diversité de ces interactions entre le verbe et le schéma, le même élément sémantique de trajectoire entravée est présent dans chacun des emplois, faisant du schéma en *way* une unité polysémique cohérente.

L'exemple de ces trois schémas de complémentation montre donc qu'il s'agit de réseaux de sens où des acceptions sont liées entre elles par des relations sémantiques diverses, l'une de ces acceptions pouvant être considérée comme le prototype de la catégorie. Puckica (2008) montre qu'un très grand nombre d'unités grammaticales de l'anglais sont polysémiques. Il en déduit donc que pour les unités grammaticales comme pour les unités lexicales, « la monosémie n'est pas la règle, mais plutôt l'exception ».

Le schéma médiopassif, que nous avons étudié dans la troisième partie, est un exemple de schéma de complémentation qui peut être considéré comme monosémique. Si l'on exclut le cas litigieux où le prétérit exprime peut-être une action unique actualisée, les différentes occurrences du schéma que nous avons relevées sont homogènes d'un point de vue sémantique.

- (245) a. Once you fine-tune size, the pack carries well with moderate loads and has welcome extras like a built-in rain cover.
- b. [The trellis] is made of freely interlaced, soft, thick, aluminum wire and has a straight bar at either end. It cuts easily so that you can adjust the size to your needs.
- c. [...] This shelter takes REI's award-winning Half Dome 2 (Editors' Choice, 4/02) and shrinks it to ultralight proportions. It pitches quickly the first time, withstands windy weather, thanks to smart external guys, and sells for less than competitors.

Dans les trois énoncés ci-dessus, le schéma médiopassif exprime fondamentalement la même situation. Il représente une action générique potentielle dont la réalisation est facilitée par les propriétés intrinsèques du référent du sujet. Les différences de sens qui existent entre chaque

énoncé en (245) ne sont imputables qu'aux unités qui viennent instancier les créneaux disponibles (sujet, verbe, complément de manière). Dès que l'on abstrait de ces énoncés le sens des éléments qui viennent instancier ces créneaux, seul subsiste le sémantisme du schéma médiopassif, que nous avons décrit. Il s'agit donc d'un schéma qui ne manifeste aucune polysémie.

Ces analyses montrent que le sémantisme des différents emplois des schémas de complémentation peut être décrit de la même façon que celui d'autres éléments d'une langue. À l'instar des unités lexicales, ces schémas peuvent être caractérisés en termes de monosémie et de polysémie, avec dans ce dernier cas un emploi central et des extensions qui entretiennent avec cette acception prototypique des relations sémantiques diverses.

12.2.2. Les schémas de complémentation peuvent-ils être homonymes ?

Si la question de la polysémie des schémas de complémentation a été soulevée dès leur naissance théorique (Goldberg 1995:31-39), ce n'est pas le cas de la question de leur homonymie potentielle. Cette question peut sembler surprenante dès lors que l'on dépasse l'échelle du mot¹³⁶, mais elle est en réalité légitime. Elle découle en effet des observations que nous avons faites dans cette partie sur le schéma en *at* et le schéma transitif.

Il est à noter que Goldberg (2006:38n) elle-même ne rejette pas la possibilité que certains schémas de complémentation soient homonymes.

It is possible for a construction to be ambiguous: the same form being paired with unrelated functions, just like ambiguous words. However, as is true of words, ambiguity is relatively rare compared with polysemy. (Goldberg 2013a)

Elle n'a cependant étudié aucun des schémas que nous avons examinés, en dehors du schéma en *at* (1995:63-64), pour lequel elle n'a pas pris en compte l'emploi « ablatif ».

¹³⁶ On notera cependant l'existence d'oronymes, c'est-à-dire de séquences de sons qui, sans prendre en compte le schéma accentuel, présentent un enchaînement similaire de voyelles et de consonnes mais un découpage morphémique ou syllabique différent : [ais.kri:m] *ice cream*, [ai.skri:m] *I scream*.

Rappelons ici que dans le cadre des approches constructionnistes, tout élément du langage est soit une construction, soit un assemblage de constructions (*construct*, Fried & Östman 2004:18, Hoffmann & Trousdale 2013, Hilpert 2014:12) : il n'existe aucune autre unité analysable. Par ailleurs, les grammaires de construction partent du principe que la division entre lexique et grammaire est arbitraire, et qu'il s'agit en réalité des deux extrémités d'un même continuum. Les constructions sont différenciées selon deux dimensions :

- leur degré de complexité, c'est-à-dire si elles peuvent être davantage divisées en parties signifiantes (constructions complexes) ou non (constructions atomiques) ;
- leur degré de schématicité, c'est-à-dire si elles ont une forme phonologique entièrement spécifiée (constructions spécifiques) ou si elles contiennent des créneaux qui peuvent être instanciés par d'autres éléments (constructions schématiques).

Nous reproduisons ci-dessous la Figure 6, que nous avons utilisé pour illustrer les deux dimensions qui servent à distinguer les types de constructions :

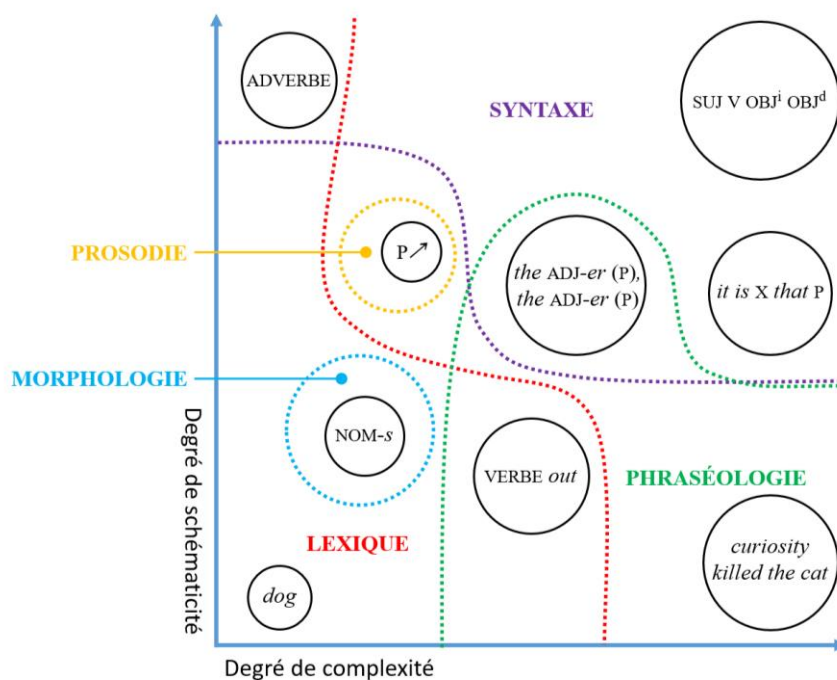


Figure 6. Types de constructions selon le degré de complexité et de schématicité.

En gardant ce principe à l'esprit, il nous faut admettre que si deux objets d'étude sont de même nature, il doit être possible de les analyser de la même façon. Puisqu'un lexème et un schéma de complémentation sont tous deux des instances de constructions, ce qui peut s'appliquer à l'un peut donc en théorie s'appliquer à l'autre. Or nous savons que les mots peuvent être polysémiques, et parfois homonymes.

Pour paraphraser Puckica (2008) :

Si le lexique et la grammaire ne sont que deux sous-parties aux frontières floues d'un seul et même réseau d'unités symboliques, si les unités dites lexicales et les unités dites grammaticales sont fondamentalement du même type, i.e. des constructions, alors il n'y a priori aucune raison pour que la polysémie — ou la monosémie, d'ailleurs — soit une propriété exclusive des signes lexicaux.

À la polysémie, nous pouvons donc ajouter l'homonymie. Dans la logique des approches constructionnistes, il est possible pour une même forme, aussi schématique soit-elle, d'avoir des sens distincts désambiguïsables selon le verbe qui lui est associé ou le contexte.

Si l'homonymie des schémas de complémentation est acceptée, il s'agira dans ce cas d'une homonymie particulière. Certains schémas (intransitif, transitif) ne peuvent être homographes, dans la mesure où ils n'ont pas de forme graphique véritable. Dans de tels cas il est également difficile de parler d'homophonie, puisqu'ils n'ont pas de forme phonologique complètement spécifiée. En dépit de cette absence d'homographie ou d'homophonie, nous garderons le terme d'homonymie¹³⁷ dans la mesure où certains schémas de complémentation impliquent les mêmes fonctions. Ils partagent donc bien, à un certain niveau de granularité, la même forme au sens constructionniste du terme.

12.3. L'homonymie des schémas de complémentation en question

12.3.1. Schéma en *at* et homonymie

Le cas du schéma en *at* est intéressant, dans la mesure où il permet deux interprétations quant aux relations qui existent entre ses divers emplois. Nous reprenons ici des exemples déjà donnés auparavant :

¹³⁷ Puckica (2008) préfère parler d'**homomorphie**.

- (246) a. Eric kept **grabbing at the bat**, but she wouldn't let him have it. [◇]
- b. In the first few minutes she had to bend under the branches of a thorny bush which **tore at her dressing gown**, leaving most of its lower half in tatters. [◇]
- c. Bog flies buzzed around Ridimon, **biting at him**, swarming, he tried to swat at the noise but he couldn't, his arms did not respond. [◇]

Ces trois énoncés illustrent les trois emplois principaux du schéma en *at* avec des verbes signifiant des situations matérielles :

- a. Le schéma signifie que le mouvement signifié par le verbe a été déclenché par l'agent mais que le contact avec la cible n'est pas certain ;
- b. Le schéma signifie que l'action représentée par le verbe est faite sans intensité, généralement de façon progressive ;
- c. Le schéma signifie une même action répétée sur un patient.

De prime abord, ces trois sens sont assez difficiles à relier : ils ont peu d'éléments sémantiques en commun. En l'absence de relations polysémiques clairement identifiables, il est donc possible de considérer ces trois emplois comme homonymiques.

L'approche homonymique de ce schéma peut toutefois être mise à mal. Nous avons ainsi montré qu'il y avait une sorte de continuum dans ses différents emplois. Il est rare de trouver des verbes qui n'expriment qu'un seul sens parmi les trois emplois donnés :

- (247) a. Their father swung at the man, chased him into his car, then **kicked at the locked door**. [◇]
- b. She hesitates for just a second and then gently **tugs at the refrigerator door**. It comes open with a sudden, suctioned whoosh that makes her heart skip. [◇]

En (a), l'agent tente d'ouvrir la portière en donnant un coup de pied dedans (emploi de déclenchement), ne réussit pas du premier coup et, de ce fait, renouvelle l'action (emploi itératif). En (b), l'agent tente d'ouvrir la porte en tirant dessus (déclenchement), n'y met pas assez d'intensité (gradualité) ; la porte résiste, l'agent n'arrive pas à l'ouvrir, donc elle répète son action plusieurs fois (itération). Toutefois, ce n'est pas parce que les différents emplois peuvent se chevaucher dans certains contextes qu'une valeur sémantique commune émerge mécaniquement.

Cette valeur commune est néanmoins perçue par certains linguistes (Dixon 2005: 297-298, Perek & Lemmens 2010) comme étant l'éloignement de l'évènement transitif prototypique.

Cela se traduit de deux façons selon le sémantisme de base du verbe auquel le schéma est associé.

- Il peut être associé à des verbes qui signifient un mouvement spécifique suivi d'un contact avec une cible, sans s'intéresser aux conséquences. Dans ce cas, c'est la réalisation du contact qui est essentielle : le schéma transitif signifiera nécessairement le contact, tandis que le schéma en *at* n'impliquera ni sa réussite ni son échec.
- Il peut aussi être associé à des verbes qui signifient un contact, suivi d'un mouvement spécifique qui crée un effet. C'est ce qui suit le contact avec la cible qui est alors crucial. Le schéma transitif signifiera une action unique et rapide ; par opposition, le schéma en *at* signifiera une action peu intense ou répétée.

La valeur commune de ce schéma implique donc d'attribuer une valeur sémantique au schéma transitif et se définit en opposition à ce dernier. À l'instar de ce qu'a fait Goldberg (2006:176) pour l'inversion sujet-auxiliaire, le schéma en *at* se voit donc attribuer une valeur sémantique abstraite qui est définie de façon négative.

D'un point de vue sémantique, le schéma en *at* peut donc être caractérisé de deux manières aussi acceptables l'une que l'autre :

- (i) soit ses différents emplois sont liés par un même principe sémantique abstrait,
- (ii) soit ils n'entretiennent aucun lien sémantique.

La première possibilité implique que l'on accepte que les différents emplois d'une même unité linguistique partagent un certain nombre de principes cognitifs communs qui ne sont pas nécessairement exprimables par des mots. C'est ce que fait Langacker pour caractériser les différentes classes lexicales ou Goldberg dans son étude de l'inversion sujet-auxiliaire¹³⁸. Dans ce cas on peut accepter que l'éloignement de la transitivité typique est un principe commun à tous les emplois du schéma et que le sens précis qu'il prend dépend des propriétés sémantiques du verbe.

¹³⁸ Comme le montre Puckica (2008), cette approche est étonnante pour des linguistes qui se réclament du cognitivisme. En effet, les linguistes cognitifs ont tendance à adhérer à la théorie du prototype, selon laquelle une catégorie d'emplois se caractérise par l'existence d'un emploi prototypique et d'extensions de ce prototype. Dire que l'inversion sujet-auxiliaire signifie une 'phrase non prototypique' ou que le schéma en *at* signifie un 'éloignement du prototype transitif' revient à ne pas attribuer à ces deux constructions de véritable emploi central. Au contraire, ces approches leur attribuent une valeur sémantique centrale et sont donc semblables à la théorie de l'invariant.

L'autre possibilité consiste à considérer que les emplois d'une même forme sont homonymiques dès qu'il est impossible d'exprimer leur lien sémantique avec une langue naturelle, non technique. Dans ce cas l'inversion sujet-auxiliaire et le schéma en *at* sont des formes homonymiques dans la mesure où leurs différentes acceptions n'ont pas suffisamment d'éléments sémantiques communs. Le schéma en *at* a donc différents sens bien distincts, même si dans certains cas les locuteurs peuvent puiser plusieurs d'entre eux et les faire se chevaucher, comme pour le verbe *tug*.

La question de l'homonymie du schéma en *at* dépend donc de l'approche sémantique choisie. Dans un cadre cognitiviste, en l'absence d'un emploi prototypique clairement identifiable, il est probablement plus raisonnable de considérer que ce schéma de complémentation est homonymique. Cela n'empêche cependant pas de considérer que sa forme est motivée dans les trois cas, dans la mesure où elle peut se comprendre à l'aune de la valeur sémantique du schéma transitif.

12.3.2. Schéma transitif et homonymie

Nous rappelons ici, à l'aide d'exemples déjà donnés au cours de l'étude du schéma transitif, différents emplois n'impliquant qu'un sujet et un objet :

- (248) a. The lava **melted** the ice, turning it into a raging river. \diamond
b. Jack **grinned** a weak grin and nodded his head. \diamond
c. Peggy saw him staring and **frowned** her annoyance. \diamond
d. I **made** this decision, and we will figure it out. \diamond
e. Two friends and I **bicycled** the Natchez Trace. \diamond
f. The cabin **sleeps** six. \diamond

Comme nous l'avons montré, le schéma transitif a un emploi qui peut être considéré comme prototypique, illustré par l'énoncé (a), où un verbe typiquement intransitif est utilisé de façon transitive et acquiert un élément de sens causatif. Les autres énoncés illustrent des emplois du schéma qui s'éloignent de façon importante de cette acception centrale.

Dans une certaine mesure, il est possible d'identifier les différents processus qui ont mené à l'expression de ces autres emplois par une structure transitive.

- Les emplois en (b) et (c), ainsi que celui où l'objet représente une distance (*walk three miles*), sont assez proches des verbes de création. D'une certaine façon, l'action signifiée par le verbe dans ces contextes peut faire émerger une expression sur le visage de l'agent (*a weak grin*), la compréhension d'une émotion (*her annoyance*) par un interlocuteur ou la mesure rétrospective d'une distance entre deux points (*three miles*).
- Les verbes légers peuvent être considérés comme une extension métaphorique de verbes à sens plein dont ils peuvent garder certains traits schématiques (Dixon 2005:475).
- L'interprétation holistique de l'énoncé (e), où le lieu est considéré comme totalement parcouru, s'approche métaphoriquement de l'interprétation transitive selon laquelle le patient est totalement affecté par l'action de l'agent. Dans ce cas, l'action devient mouvement et l'objet devient lieu.
- Les emplois capacitifs en (f) ont probablement émergé à la faveur d'une analogie avec des verbes comme *accomodate*.

Il s'agit là d'extensions plausibles d'un point de vue diachronique. Ces hypothèses permettent d'expliquer pourquoi les différents sens portés par les énoncés en (248) sont exprimés par une structure transitive. Ils sont le résultat de différentes analogies avec des verbes ou des familles de verbes très variées, dont la structure transitive provient parfois elle-même d'une analogie faite avec des verbes d'action prototypiques (Creissels 2006a:282-283). L'hétérogénéité des différentes sources de ces extensions fait qu'en synchronie, les différents emplois transitifs présentés en (248) n'entretiennent des liens que très indirects avec l'emploi prototypique de causation. Dès qu'il est difficile, voire impossible d'identifier les liens qui existent entre les différents emplois d'une même forme, cela justifie de considérer que cette forme soit homonymique.

Dans la prise en compte des différents emplois du « schéma transitif », deux possibilités s'offrent à nous.

Une première approche consisterait à considérer que tous les emplois en (248) sont des occurrences d'une même forme schématique, à savoir ⟨SUJET, OBJET⟩. Dans la mesure où il est très difficile d'établir des liens clairs entre tous ces emplois en synchronie, la forme peut être considérée comme homonymique. Il y aurait dans ce cas une scission constructionnelle, dans le sens donné par Perek & Lemmens (2010).

L'autre approche consisterait à considérer que toutes les formes données en (248) sont des occurrences de constructions différentes :

- La construction en (a), à interprétation causative, est la moins contrainte dans la mesure où elle n'exige comme sujet et objet que des constituants qui sont sémantiquement compatibles avec la situation signifiée par le verbe recteur ;
- Certaines constructions impliquent un objet dont la forme est au moins partiellement instanciée : le nom recteur est nécessairement modifié en (b), et il doit être déterminé par un possessif en (c) et par un quantifieur ou une unité équivalente en (f) ;
- Certaines constructions présentent des contraintes morphologiques : ainsi le nom qui régit le constituant en fonction d'objet doit être morphologiquement lié à un verbe quelconque en (d) ou au verbe recteur en (b) ;
- Enfin, certaines constructions font peser des contraintes de catégorie sémantique sur le nom recteur du constituant objet : c'est le cas en (c), où le nom doit représenter une émotion, un acte cognitif ou un acte de langage.

La différenciation de ces différentes constructions se fait donc par l'existence de contraintes de natures diverses (morphologique, syntaxique, sémantique) qu'elles présentent ou non.

Dans les deux cas que nous avons exposés, il faut admettre que les différentes formes en (248) sont des occurrences d'unités linguistiques distinctes, malgré la présence des mêmes fonctions syntaxiques. Les différentes configurations englobées sous le nom de « structure transitive » doivent donc être distinguées de tous les points de vue, y compris dans leur appellation.

12.3.3. Schéma intransitif et homonymie

Nous terminons de traiter la question de l'homonymie des schémas de complémentation en interrogeant celle du schéma intransitif.

- (249) a. He **dressed** quickly, gobbled a cinnamon roll, and drank a cup of hot chocolate before heading out into the frosty Alaska morning to feed his teammates. [◇]
- b. Edward **shrugged**. He could be so careless when he didn't care. [◇]
- c. There's two men **kissing** and holding hands over there. I mean, it's not natural. [◇]
- d. I would say every smoker has the right to **smoke** until the smoke hits my nose. [◇]

Au moment d'étudier le schéma de complémentation intransitif, nous avons vu qu'il pouvait avoir au moins quatre emplois signifiants lorsqu'il était utilisé de façon dérivée :

- a. Le schéma signifie l'action d'un agent sur lui-même ;
- b. Le schéma signifie le mouvement par l'agent d'une de ses parties du corps ;
- c. Le schéma signifie l'action réciproque de plusieurs entités ;
- d. Le schéma signifie une action sur une entité indéfinie appartenant à une catégorie sémantique particulière.

Le lien entre les deux premiers emplois est assez flagrant, dans la mesure où ils incluent tous deux un élément de réflexivité. Par extension méronymique, l'agent n'agit plus sur lui-même, mais sur une partie de son corps.

L'extension du réfléchi en (a) au réciproque en (c) pour une même forme est très fréquente à l'échelle des langues du monde, selon Creissels (2006b:37-38). D'après l'auteur :

L'extension de l'emploi de formes réfléchies à l'expression de la réciprocité découle du fait que la signification de réciprocité peut être considérée comme un cas particulier de la notion de réflexivité appliquée à un individu pluriel : reconnaître le cumul de deux rôles par un individu pluriel implique seulement que chacun des deux rôles en question soit assumé par une proportion significative des individus singuliers qui le constituent, soit par rapport à eux-mêmes, soit par rapport à d'autres membres du groupe.

Ces deux opérations ont donc en commun une certaine confusion des rôles, dans laquelle une même entité peut être à la fois agent et patient d'une même situation. Le passage de l'une à l'autre peut donc être expliqué et son existence dans un grand nombre de langues montre qu'il s'agit là d'un processus cognitif relativement fréquent.

En revanche, l'emploi indéfini spécial illustré par l'énoncé (d) n'entretient aucun lien identifiable avec les trois autres emplois. Le processus qui mène le schéma intransitif à être utilisé pour sous-spécifier la catégorie sémantique du patient n'a rien à voir avec celui que nous venons de décrire pour les emplois réfléchi et réciproque.

Lorsque la situation signifiée par le verbe est au moins divalente, l'association de ce verbe avec le schéma intransitif entraîne mécaniquement l'omission de l'expression d'un argument. Dans

certains cas, cette omission provoque une réorganisation des différents rôles. Tous ces emplois ont en commun le fait qu'un seul argument est mis en avant après avoir placé les autres arguments de la situation à l'arrière-plan. Il s'agit toutefois d'une similitude fonctionnelle des différents emplois du schéma intransitif, induite automatiquement par sa forme syntaxique. En aucun cas ces différents emplois ne présentent une quelconque cohérence sémantique.

En l'absence d'une valeur sémantique commune ou d'un emploi prototypique à partir duquel se créent des extensions, il est impossible de considérer le schéma intransitif comme une unité polysémique. De ce fait, ce schéma de complémentation doit être considéré comme homonymique, à l'instar du schéma en *at* ou du schéma transitif. Au moins deux sémantismes différents — sous-spécification d'un argument et réorganisation des rôles sémantiques — partagent la même forme, celle-ci étant toutefois motivée par le processus cognitif général de rétention d'une seule entité à l'avant-plan discursif.

L'étude des liens sémantiques qui existent ou non entre les emplois de différents schémas de complémentation faite tout au long de cette partie vient donc parachever ce que nous avons entrepris dans la troisième partie. Les hésitations qui peuvent poindre entre polysémie et homonymie montrent que les schémas de complémentation de la langue anglaise ont le même comportement que les unités lexicales et soulèvent les mêmes interrogations. Cela confirme qu'il n'est pas déraisonnable de traiter de la même façon les unités « lexicales » et les unités « grammaticales » d'une même langue.

CONCLUSION

La présente thèse se proposait de répondre à plusieurs problématiques. Nous souhaitons :

- (i) expliquer la capacité d'un verbe à avoir des environnements syntaxiques variés ;
- (ii) savoir s'il existait des catégories sémantiques de verbes labiles qui permettraient de prédire leur comportement syntaxique ;
- (iii) déterminer si les schémas de complémentation pouvaient être considérés comme des unités linguistiques à part entière ;
- (iv) examiner le degré d'autonomie sémantique des schémas de complémentation et la possibilité, pour certains d'entre eux, de présenter une homonymie dans leurs emplois.

Cette thèse ne vise pas l'exhaustivité descriptive. Le travail présenté n'a pas pour but de lister le fonctionnement formel et sémantique de tous les schémas de complémentation de la langue anglaise. Seuls certains schémas ont été étudiés dans le but de mettre au jour des principes sur lesquels il est possible de bâtir une théorie linguistique de la complémentation du verbe.

Le travail de recherche que nous avons mené a démontré l'importance de la prise en compte des schémas de complémentation des verbes dans la théorie linguistique, notamment en anglais. Leurs emplois sont très divers et dans nombre de cas, la complémentation apporte un sens différent de celui du verbe. Les schémas de complémentation font donc partie des stratégies qui permettent notamment la représentation différente d'une même situation.

Tout en nous situant au sein des approches constructionnistes, nous avons tâché de montrer que les différents postulats de Goldberg n'étaient pas tous recevables. Ainsi l'hypothèse selon laquelle le sens d'un schéma de complémentation proviendrait du sens du verbe qui lui est le plus fréquemment associé n'est pas vérifiée avec certains schémas. Il existe très probablement une influence sémantique entre certains verbes et certains schémas, mais il est préférable de ne pas se fonder uniquement sur la fréquence pour expliquer l'émergence du sens de ces schémas. Celle-ci obéit certainement à des facteurs plus complexes ; il ne faut donc pas négliger un

certain nombre d'évolutions diachroniques, qui résultent bien souvent en une forte idiosyncrasie en synchronie.

Nous avons également montré qu'il fallait accepter que dans certains cas, la complémentation du verbe n'était pas signifiante et ne servait qu'à accompagner l'expression de la situation signifiée par le verbe. Un schéma n'est signifiant que par rapport à une autre configuration syntaxique attendue. Il permettra alors d'ajouter ou d'omettre un participant de la situation, ou de modifier le rôle d'un participant ou la conceptualisation globale de la situation. Cette hypothèse exige de postuler que les verbes ont donc une configuration syntaxique par défaut ; c'est par la suite l'association d'un verbe avec un autre schéma que celui qui était attendu qui fera émerger un sens qui pourra être prévisible selon la catégorie sémantique du verbe.

Par ailleurs, les différentes études sur corpus ont révélé qu'il existait une véritable compatibilité sémantique entre les schémas de complémentation et certaines catégories de verbes. Cette compatibilité n'est pas absolue, dans la mesure où certains verbes échappent à la logique de leur famille et ne sont pas associés au même schéma, rendant nécessaire la prise en compte du comportement idiosyncratique de ces verbes. Elle nous donne toutefois de véritables indications quant à la formation de futurs verbes : si la majorité des verbes d'une catégorie sémantique emploie un schéma donné, il est très probable qu'un nouveau membre de cette catégorie fasse de même.

Dans le cadre de l'étude de la complémentation du verbe, il n'est pas nécessaire de postuler l'existence de règles lexicales pour rendre compte du comportement des verbes labiles. Il est en revanche essentiel de prendre en compte la structure argumentale des situations signifiées par les verbes labiles ainsi que leur configuration syntaxique de base pour expliquer un certain nombre de divergences dans l'interprétation d'autres schémas qui seraient associés à ces verbes.

En cela nous cautionnons une approche mixte de la complémentation du verbe, qui intègre des éléments d'explication provenant à la fois de l'approche constructionniste et de l'approche lexicaliste. Toute approche de ce domaine doit pouvoir à la fois expliquer la productivité de certains schémas syntaxiques et en expliquer les limites.

L'approche constructionniste stricte de Goldberg, qui donne à tous les schémas de complémentation un sémantisme clairement identifiable, permet d'expliquer, voire de prédire le sens d'associations entre ces schémas et certains verbes parfois utilisés de façon *ad hoc*. Elle

ne permet cependant pas de montrer pourquoi certains verbes de sens proche, synonymes ou cohyponymes, n'ont pas les mêmes configurations syntaxiques. En cela les approches lexicalistes ne rencontrent aucun problème, puisqu'elles postulent un comportement syntaxique particulier à chaque verbe. Il est donc nécessaire, à côté des généralisations inévitables pour rendre compte du fonctionnement de la complémentation verbale, de reconnaître un certain nombre de comportements individuels chez les verbes.

Nous avons également interrogé le statut lexical de ces schémas de complémentation. Nous avons ainsi démontré que ceux-ci méritaient d'être considérés comme des unités linguistiques, ou constructions, à part entière si et seulement si leur contribution au sens global de l'énoncé était clairement identifiable. Les schémas de complémentation ont donc toute leur place dans un dictionnaire, ou dans tout autre répertoire des différentes unités linguistiques de l'anglais, aux côtés d'unités lexicales, d'affixes ou d'autres schémas syntaxiques.

L'absence de distinction fondamentale entre ces schémas et les éléments traditionnellement désignés sous l'étiquette de « mots » ouvre la possibilité de s'interroger sur le sémantisme de ces premiers. L'analyse que nous avons menée a ainsi montré qu'il y avait une grande diversité dans les relations sémantiques qui existent entre différents emplois d'une même forme syntaxique. Si, à l'instar des unités lexicales, les schémas de complémentation de l'anglais sont majoritairement polysémiques, il est également possible de considérer qu'une poignée d'entre eux présente un caractère homonymique.

Les verbes sont, parmi les classes lexicales de l'anglais, les mots qui ont les schémas de complémentation les plus variés. Ils sont par ailleurs labiles dans leur très grande majorité et peuvent ainsi manifester différentes associations avec ces schémas.

Il serait intéressant d'étudier si la labilité peut être une propriété des adjectifs et des prépositions en anglais¹³⁹. Comme les verbes, les unités qui appartiennent à ces deux classes représentent des prédicats sémantiques : elles signifient des situations qui impliquent au moins un argument.

¹³⁹ Si elle peut se poser, la question de la labilité des adverbes est secondaire. Huddleston & Pullum (2005:125) montrent effectivement qu'il n'existe finalement qu'un nombre très limité d'adverbes pouvant avoir des compléments, y compris parmi les adverbes morphologiquement dérivés d'adjectifs admettant des compléments. Leurs différentes configurations syntaxiques sont donc assez peu diversifiées et il est peu probable qu'un même adverbe puisse utiliser plusieurs schémas de complémentation de façon significative.

Il faudrait donc étudier si le marquage syntaxique de leurs arguments est varié ou non, puis, après avoir déterminé les différentes configurations syntaxiques des prépositions et des adjectifs de l'anglais, si certaines unités peuvent manifester plusieurs configurations.

Les noms ne sont pas en reste. Bien souvent ceux qui permettent des compléments sont morphologiquement dérivés de verbes ou d'adjectifs et prennent par analogie le même schéma de complémentation de base. Il serait toutefois intéressant d'étudier les éventuelles divergences de complémentation entre certains noms et les unités dont ils sont dérivés. Il existe par ailleurs des noms (que Mel'čuk nomme « quasi-prédicats ») qui représentent des entités, et non des faits, impliquant tout de même des arguments et dont la configuration syntaxique pourrait être analysée dans toute sa diversité. Une étude approfondie des possibilités de complémentation de ces différents types de noms permettrait sans doute d'examiner si des généralisations sont possibles ou si la modification de la complémentation offre des contrastes sémantiques.

Si cette thèse propose une réflexion théorique sur la complémentation du verbe, il serait également intéressant d'en explorer le versant didactique. Nous espérons avoir pu démontrer, si cela était encore nécessaire, à quel point la prise en compte de la configuration syntaxique des mots anglais était importante dans l'interprétation des énoncés. Selon nous, le fait de ne pas sensibiliser les étudiants à ces questions les empêche de produire des énoncés plus idiomatiques, moins calqués sur la structure de leur langue maternelle. Cela entrave par ailleurs leur compréhension de certains énoncés, lorsque ceux-ci comportent des schémas de complémentation qu'ils n'ont jamais rencontrés et dont ils ne peuvent par définition pas déduire le sens d'après leurs parties constitutives. Nous souhaitons ainsi que la présente thèse contribue à revaloriser l'enseignement de la complémentation du verbe, au moins dans l'anglais destiné aux spécialistes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aarts, Bas. 2013. *English Syntax and Argumentation*. 4^{ème} édition. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Abney, Steven Paul. 1987. *The English noun phrase in its sentential aspect*. Cambridge : Massachusetts Institute of Technology. (Thèse de doctorat.)
- Áfarli, Tor. 2007. Do verbs have argument structure?. In Reuland, Eric & Bhattacharya, Tanmoy & Spathas, Giorgos (dir.), *Argument Structure* (Linguistik Aktuell 108), 1-16. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Ambridge, Ben & Noble, Claire & Lieven, Elena. 2014. The semantics of the transitive causative construction: Evidence from a forced-choice pointing study with adults and children. *Cognitive Linguistics* 25(2). 293-311.
- Apresjan, Juri. 2000. *Systematic lexicography*. Oxford : Oxford University Press.
- Arka, I Wayan. 2005. On the distinction between core and oblique arguments in the Austronesian languages of Indonesia. (Communication, ALT VI (Association for Linguistic Typology) conference, Padang [Indonésie], 21-25 juillet 2005.)
- Arka, I Wayan. 2014. Locative-related roles and the argument-adjunct distinction in Balinese. *Linguistic Discovery* 12(2). 56-84.
- Barker, Chris. 2004. Paraphrase is not enough. *Theoretical Linguistics* 29(3). 201-209.
- Barlow, Michael & Kemmer, Suzanne (dir.). 2000. *Usage-based models of language*. Stanford : CSLI Publications.
- Blank, Andreas. 2003. Polysemy in lexicon and discourse. In Nerlich, Brigitte & Todd, Zazie & Herman, Vimala & Clarke, David (dir.), *Polysemy: Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language* (Trends in Linguistics 142), 267-293. New York : Mouton de Gruyter.

- Boas, Hans. 2005. Determining the productivity of resultative constructions: A reply to Goldberg and Jackendoff. *Language* 81(2). 448-64.
- Boas, Hans. 2014. Lexical and phrasal approaches to argument structure: Two sides of the same coin. *Theoretical Linguistics* 40(1-2). 89-112.
- Boulonnais, Dominique. 2008. Les prépositions *to* et *for* : grammaticalisation et subjectivation. *Anglophonia/Sigma* 24. 45-97.
- Boulonnais, Dominique. 2013. AT et la sémantique des prépositions. *Anglophonia/Sigma* 34. 9-65.
- Bouscaren, Janine & Chuquet, Jean. 1988. *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Gap : Ophrys.
- Brame, Michael. 1982. The head selector theory of lexical specifications and the non-existence of coarse categories. *Linguistic Analysis* 10. 321-325.
- Brasart, Charles. 2015. *L'Essentiel de la grammaire anglaise*. Paris : Armand Colin.
- Bréal, Michel. 1897. *Essai de sémantique : science des significations*. Paris : Hachette.
- Bresnan, Joan. 1982. Polyadicity. In Bresnan, Joan (dir.), *The mental representation of grammatical relations*, 149-172. Cambridge : The MIT Press.
- Broccias, Cristiano. 2001. Allative and ablative *at*-constructions. In Andronis, Mary & Ball, Christopher & Elston, Heidi & Neuvel, Sylvain (dir.), *CLS 37: The Main Session. Papers from the 37th Meeting of the Chicago Linguistic Society, Volume 1*, 67-82. Chicago : Chicago Linguistic Society.
- Broccias, Cristiano & Hollmann, Willem. 2007. Do we need summary and sequential scanning in (Cognitive) grammar?. *Cognitive Linguistics* 18(4). 487-522.
- Cadiot, Pierre. 1997. Les paramètres de la notion de préposition incolore. *Faits de langues* 9. 127-134.
- Canepari, Luciano. 2007. *Natural Phonetics & Tonetics: Articulatory, auditory, and functional*. Munich : Lincom.
- Cappelle, Bert. 2015. The syntax-lexicon discontinuum: A blasphemous notion in Construction Grammar?. (Communication, Workshop 'Construction Grammar between Morphology and Syntax', Gand [Belgique], 22 juin 2015.)

- Caron, Bernard. 1987. Remarques sur la diathèse causative (anglais, français, haoussa) ou *dance me to the end of love*. In *La transitivité : domaine anglais*, 29-48. Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne.
- Chauvin, Catherine. 2007. La complémentation verbale : syntaxe ou sémantique ? (*at/to*). In Lebaud, Daniel & Paulin, Catherine & Ploog, Katja (dir.), *Constructions verbales et production de sens*, 173-186. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Chomsky, Noam. 1995. *The Minimalist Program*. Cambridge : MIT Press.
- Chuquet, Hélène & Paillard, Michel. 1987. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Gap : Ophrys.
- Col, Gilles & Aptekman, Jeanne. 2016. Sémantique instructionnelle : propositions et études de cas. *Corela*, HS-19.
- Condoravdi, Cleo. 1989. The middle: where semantics and morphology meet. *MIT Working Papers in Linguistics* 11. 16-30.
- Corre, Éric. 2009. *De l'aspect sémantique à la structure de l'événement*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Cortés-Rodríguez, Francisco & Mairal Usón, Ricardo. 2013. Constraints on English middle structures: A Lexical-Constructional analysis. *Onomázein* 27. 220-240.
- Cotte, Pierre. 1998. *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cotte, Pierre. 2012. *One's way* ou le résultat d'avant. In Le Querler, Nicole & Neveu, Franck & Roussel, Emmanuelle (dir.), *Relations, connexions, dépendances : Hommage au professeur Claude Guimier*, 25-39. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cowper, Elizabeth. 1992. *A concise introduction to syntactic theory: The Government-Binding approach*. Chicago : University of Chicago Press.
- Creissels, Denis. 2006a. *Syntaxe générale, une introduction typologique. Tome 1 : catégories et constructions*. Paris : Hermès.
- Creissels, Denis. 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique. Tome 2 : la phrase*. Paris : Hermès.

- Creissels, Denis. 2014. Cross-linguistic variation in the treatment of beneficiaries and the argument vs. adjunct distinction. *Linguistic Discovery* 12(2). 41-55.
- Croft, William. 2001. *Radical construction grammar: Syntactic theory in typological perspective*. Oxford : Oxford University Press.
- Croft, William. 2002. *Typology and Universals*. 2^{ème} édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Croft, William. 2007. Construction Grammar. In Geeraerts, Dirk & Cuyckens, Hubert (dir.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, 463-508. Oxford : Oxford University Press.
- Culicover, Peter & Jackendoff, Ray. 2005. *Simpler syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- Delhem, Romain. 2017. Prépositions, adverbes et conjonctions en anglais : reconstruire les frontières des catégories. (Communication, 57^{ème} congrès annuel de la SAES, Reims, 1-3 juin 2017.)
- De Mattia-Viviès, Monique. 2012. Syntax in Wonderland, les déconnexions forme / sens et la syntaxe dite mensongère. *E-rea* 9(2). 1-9.
- Dendale, Patrick. 2001. L'emploi spatial de *contre* : propositions pour un traitement unifié. *Travaux de linguistique* 43. 229-239.
- Desagulier, Guillaume. 2015. Le statut de la fréquence dans les grammaires de constructions : *simple comme bonjour ?*. *Langages* 197(1). 99-128.
- de Saussure, Ferdinand. 1916. *Cours de linguistique générale*. Texte établi par Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger. Paris : Payot & Rivages.
- Dixon, R. M. W. 1994. *Ergativity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dixon, R. M. W. 2005. *A Semantic Approach to English Grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- Dixon, R. M. W. 2010. *Basic Linguistic Theory. Volume 1: Methodology*. Oxford : Oxford University Press.
- Dixon, R. M. W. 2012. *Basic Linguistic Theory. Volume 3: Further Grammatical Topics*. Oxford : Oxford University Press.

- Dixon, R.M.W. & Aikhenvald, Alexandra. 2002. Word: a typological framework. In Dixon, R.M.W. & Aikhenvald, Alexandra. (dir.), *Word: a cross-linguistic typology*, 1-41. Cambridge : Cambridge University Press.
- Dowty, David. 1991. Thematic proto-roles and argument selection. *Language* 67(3). 547-619.
- Du Bois, John. 2003. Argument structure: Grammar in use. In Du Bois, John & Kumpf, Lorraine & Ashby, William (dir.), *Preferred Argument Structure: Grammar as architecture for function* (Studies in Discourse and Grammar 14), 11-60. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Evans, Vyvyan. 2005. The meaning of *time*: polysemy, the lexicon and conceptual structure. *Linguistics* 41. 33-75.
- Fagan, Sarah. 1992. *The syntax and semantics of middle constructions: A study with special reference to German*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Fillmore, Charles. 1976. Frame semantics and the nature of language. *Annals of the New York Academy of Sciences* (280). 20-32.
- Fillmore, Charles & Lee-Goldman, Russell & Rhodes, Russell. 2012. The FrameNet Constructicon. In Boas, Hans & Sag, Ivan (dir.), *Sign-based Construction Grammar*, 283-299. Stanford : CSLI Publications.
- Forker, Diana. 2014. A canonical approach to the argument / adjunct distinction. *Linguistic Discovery* 12(2). 27-40.
- Frath, Pierre. 2001. Polysemy, homonymy and reference. *RANAM (Recherches Anglaises et Nord-Américaines)* 34. 43-56.
- Fried, Mirjam & Östman, Jan-Ola. 2004. *Construction Grammar in a Cross-language Perspective* (Constructional Approaches to Language 2). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Gamut, L.T.F. 1991. *Logic, language, and meaning. Volume 1: Introduction to Logic*. Chicago : University of Chicago Press.
- Gardelle, Laure. 2010. Structures à montée et structures à contrôle. *Cercles, Occasional Papers*. 79-91.

- Gatelais, Sylvain. 2010. *With est-elle une préposition spatiale ?*. In Delmas, Claude (dir.), *Espace-Temps Anglais : Points de vue* (Faits de langues 34), 109-122. Paris : Ophrys.
- Geeraerts, Dirk & Cuyckens, Hubert. 2007. Introducing Cognitive Linguistics. In Geeraerts, Dirk & Cuyckens, Hubert (dir.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, 3-21. Oxford : Oxford University Press.
- Givón, Talmy. 2001. *Syntax: An Introduction, Volume 1*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company
- Goddard, Cliff (dir.). 2008. *Cross-Linguistic Semantics* (Studies in Language Companion Series 102). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Goddard, Cliff. 2010. The Natural Semantic Metalanguage approach. In Heine, Bernd & Narrog, Heiko (dir.), *The Oxford Handbook of Linguistic Analysis*, 459-484. Oxford: Oxford University Press.
- Goddard, Cliff. 2012. Semantic primes, semantic molecules, semantic templates: Key concepts in the NSM approach to lexical typology. *Linguistics* 50(3). 711-743.
- Goddard, Cliff & Wierzbicka, Anna. 2014. *Words and Meanings: Lexical Semantics Across Domains, Languages, and Cultures*. Oxford : Oxford University Press.
- Goddard, Cliff & Wierzbicka, Anna. 2016. Explicating the English lexicon of ‘doing’ and ‘happening’. *Functions of Language* 23(2). 214-256.
- Goldberg, Adele. 1995. *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- Goldberg, Adele. 1999. The emergence of the semantics of argument structure constructions. In MacWhinney, Brian (dir.), *The Emergence of Language*, 197-212. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Goldberg, Adele. 2006. *Constructions at work: The nature of generalization in language*. Oxford : Oxford University Press.
- Goldberg, Adele. 2013a. Constructionist approaches. In Hoffmann, Thomas & Trousdale, Graeme (dir.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, 15-31. Oxford : Oxford University Press.

- Goldberg, Adele. 2013b. Argument structure constructions versus lexical rules or derivational verb templates. *Mind & Language* 28(4). 435-465.
- Grady, Michael. 1965. The medio-passive voice in modern English. *Word* 21. 270-272.
- Grice, Paul. 1975. Logic and conversation. In Cole, Peter & Morgan, Jerry (dir.), *Syntax and semantics, Volume 3: Speech acts*, 41-58. New York: Academic Press.
- Haiman, John. 1983. Iconic and economic motivation. *Language* 59(4). 781-819.
- Hale, Ken & Samuel Jay Keyser. 1987. *A view from the middle* (Lexicon Project Working Papers 10). Cambridge : Center for Cognitive Science, MIT.
- Hale, Ken & Samuel Jay Keyser. 1988. Explaining and constraining the English middle. In Tenny, Carol (dir.), *Studies in Generative Approaches to Aspect* (Lexicon Project Working Papers 24), 41-58. Cambridge : Center for Cognitive Science, MIT.
- Halliday, Michael & Matthiessen, Christian. 2004. *An Introduction to Functional Grammar*. 3^{ème} édition. Londres: Hodder Arnold.
- Hamelin, Lise. 2009. *L'alternance entre complémentation ditransitive et complémentation prépositionnelle : étude des marqueurs to et for*. *Cahier du CRISCO* 27.
- Hartmann, Iren & Haspelmath, Martin & Cysouw, Michael. 2014. Identifying semantic role clusters and alignment types via microrole coexpression tendencies. *Advances in research on semantic roles* 38(3). 463-484.
- Haspelmath, Martin. 2008. Frequency vs. iconicity in explaining grammatical asymmetries. *Cognitive Linguistics* 19(1).
- Haspelmath, Martin. 2011. The indeterminacy of word segmentation and the nature of morphology and syntax. *Folia Linguistica* 45(1).
- Haspelmath, Martin. 2014. Arguments and adjuncts as language-particular syntactic categories and as comparative concepts. *Linguistic Discovery* 12(2). 3-11.
- Haspelmath, Martin. 2015. Transitivity prominence. In Malchukov, Andrej & Comrie, Bernard (dir.), *Valency Classes in the World's Languages, Volume 1: Introducing the Framework, and Case Studies from Africa and Eurasia* (Comparative Handbooks of Linguistics 1), 131-148. Berlin : De Gruyter Mouton.

- Haspelmath, Martin & Hartmann, Iren. 2015. Comparing verbal valency across languages. In Malchukov, Andrej & Comrie, Bernard (dir.), *Valency classes in the world's languages*, 41-72. Berlin : De Gruyter Mouton.
- Haspelmath, Martin & Müller-Bardey, Thomas. 2004. Valency change. In Booij, Geert & Lehmann, Christian & Mugdan, Joachim (dir.), *Morphology: A Handbook on Inflection and Word Formation, Volume 2*, 1130-1145. Berlin : de Gruyter.
- Herbst, Thomas. 2010. Valency constructions and clause constructions or how, if at all, valency grammarians might *sneeze the foam off the cappuccino*. In Schmid, Hans-Jörg & Handl, Susanne (dir.), *Cognitive Foundations of Linguistic Usage Patterns* (Applications of Cognitive Linguistics 13), 225-255. Berlin: De Gruyter Mouton.
- Hilpert, Martin. 2014. *Construction Grammar and its Application to English*. Edimbourg : Edinburgh University Press.
- Hoffmann, Thomas. 2007. Complements versus adjuncts: A Construction Grammar approach of English prepositional phrases. *Occasional Papers in Language and Linguistics* 3. 92-119.
- Hoffmann, Thomas & Trousdale, Graeme. 2013. Construction Grammar: Introduction. In Hoffmann, Thomas & Trousdale, Graeme (dir.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, 1-12. Oxford : Oxford University Press.
- Hopper, Paul. & Thompson, Sandra. 1980. Transitivity in grammar and discourse. *Language* 56(2). 251-299.
- Huddleston, Rodney & Pullum, Geoffrey. 2002. *The Cambridge Grammar to the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Huddleston, Rodney & Pullum, Geoffrey. 2005. *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hundt, Marianne. 2007. *English Mediopassive Constructions: A Cognitive, Corpus-based Study of Their Origin, Spread, and Current Status*. Amsterdam : Rodopi.
- Hunston, Susan & Francis, Gill. 2000. *Pattern Grammar: A Corpus-driven Approach to the Lexical Grammar of English*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Ibrahim, Amr Helmy. 2003. Le cadre du lexique-grammaire. *Linx* 48.

- Iordanskaja, Lidija & Mel'čuk, Igor. 2009. Establishing an inventory of surface-syntactic relations: Valence-controlled surface-syntactic dependents of the verb in French. In Polguère, Alain Polguère & Mel'čuk, Igor (dir.), *Dependency in Linguistic Description*, 151-234. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Israel, Michael. 1996. The way constructions grow. In Goldberg, Adele (dir.), *Conceptual Structure, Discourse and Language*, 217-230. Stanford : CSLI Publications.
- Jackendoff, Ray. 1997. *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff, Ray. 2013. Constructions in the Parallel Architecture. In Hoffmann, Thomas & Trousdale, Graeme (dir.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, 70-92. Oxford : Oxford University Press.
- Jacobs, Joachim. 1994. *Kontra Valenz*. Trier: Wissenschaftlicher Verlag Trier.
- Jacquet, Guillaume & Venant, Fabienne & Victorri, Bernard. 2005. Polysémie lexicale. In Enjalbert, Patrice (dir.), *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*, 99-132. Paris : Hermès.
- Jespersen, Otto. 1949. *A Modern English Grammar, on Historical Principles. Part III: Syntax, second volume*. Copenhagen : Einar Munksgaard.
- Jurafsky, Daniel. 1992. *An on-line computational model of human sentence interpretation: A theory of the representation and use of linguistic knowledge*. Berkeley : University of California. (Thèse de doctorat.)
- Jurth, Réka. 2013. On the distribution of verbal particles and nominal resultatives in Hungarian. *Argumentum* 9. 332-345.
- Kahane, Sylvain & Mazziotta, Nicolas. 2015. Syntactic polygraphs: a formalism extending both constituency and dependency. *Proceedings of the 14th Meeting on the Mathematics of Language*. 152-164.
- Kay, Paul. 2013. The limits of (construction) grammar. In Hoffmann, Thomas & Trousdale, Graeme (dir.), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, 32-48. Oxford : Oxford University Press.
- Kay, Paul & Fillmore, Charles. 1999. Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The *What's X doing Y?* Construction. *Language* 75. 1-33.

- Keenan, Edward. 1976. Towards a universal definition of 'subject'. In Li, Charles (dir.), *Subject and topic*, 303-334. New York : Academic Press.
- Keizer, Evelien. 2015. *A Functional Discourse Grammar for English*. Oxford : Oxford University Press.
- Keyser, Samuel Jay & Thomas Roeper. 1984. On the middle and ergative constructions in English. *Linguistic Inquiry* 15(3). 381-416.
- Khalifa, Jean-Charles. 2004. *Syntaxe de l'anglais : théories et pratique de l'énoncé complexe*. Gap : Ophrys.
- Koenig, Jean-Pierre & Mauner, Gail & Bienvenue, Breton. 2003. Arguments for adjuncts. *Cognition* 89. 67-103.
- Krifka, Manfred. 2006. Basic notions of information structure. *Interdisciplinary Studies on Information Structure* 6. 13-56.
- Kulikov, Leonid. 2010. Voice typology. In Song, Jae Jung (dir.), *The Oxford Handbook of Linguistic Typology*, 368-398. Oxford: Oxford University Press.
- Kuno, Susumu & Takami, Ken-ichi. 2004. *Functional constraints in grammar: On the unergative-unaccusative distinction*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Lacaze, Grégory. 2014. Les verbes introducteurs de discours direct comme marqueurs de discours agonale dans *Le Monde* : mise en scène d'actes énonciatifs et création d'un ethos discursif. *Actes du 4^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*. 2069-2084.
- Lacassain-Lagoin, Christelle. 2012. It's not what it looks to be! : Déconnexion entre forme et sens dans les énoncés avec verbe de perception à emploi dit « copule ». *E-rea* 9(2).
- Lakoff, George & Johnson, Mark. 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press.
- Lakoff, George & Ross, John Robert. 1966. A criterion for verb phrase constituency. In Oettinger, Anthony (dir.), *Mathematical Linguistics and Automatic Translation, Report NSF-17*, 1-11. Cambridge : The Computation Laboratory, Harvard University.
- Langacker, Ronald. 1990a. *Concept, Image, and Symbol: The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter.
- Langacker, Ronald. 1990b. Subjectification. *Cognitive Linguistics* 1. 5-38.

- Langacker, Ronald. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar. Volume II: Descriptive Application*. Stanford, CA : Stanford University Press.
- Langacker, Ronald. 2008. *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*. Oxford : Oxford University Press.
- Langacker, Ronald. 2009. *Investigations in Cognitive Grammar* (Cognitive Linguistics Research 42). Berlin : Mouton de Gruyter.
- Lapaire, Jean-Rémi. 1993. Le vide et le plein dans l'étude du langage. In Lapaire, Jean-Rémi & Rotgé, Wilfrid (dir.), *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, 89-98. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Lapaire, Jean-Rémi & Rotgé, Wilfrid. 1996. De la valeur fondamentale, de l'invariant dans l'analyse linguistique. *SIGMA* 17-18. 63-82.
- Lapaire, Jean-Rémi & Rotgé, Wilfrid. 1999. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- Larrea, Paul & Rivière, Claude. 2005. *Grammaire explicative de l'anglais*. 3^{ème} édition. Paris: Pearson Éducation France.
- Lazard, Gilbert. 1993. La zone objectale. *Actances* 7. 15-34.
- Lazard, Gilbert. 1995. La notion actancielle. In Bouscaren, Janine & Franckel, Jean-Jacques & Robert, Stéphane (dir.), *Langues et langage : Problèmes et raisonnement en linguistique*, 135-146. Paris : PUF.
- Lehmann, Christian & Shin, Yong-Min & Verhoeven, Elisabeth. 2004. Direkte und indirekte Partizipation. Zur Typologie der sprachlichen Repräsentation konzeptueller Relationen. *Arbeitspapiere des Seminars für Sprachwissenschaft der Universität Erfurt* 13.
- Lemaréchal, Alain. 1991. Transitivité et théories linguistiques : modèles transitivistes contre modèles intransitivistes ?. *Linx* 24. 67-94.
- Lemmens, Maarten. 1998. *Lexical Perspectives in Transitivity and Ergativity: Causative constructions in English*. Amsterdam : John Benjamins.
- Letuchiy, Alexander. 2009. Towards a typology of labile verbs: Lability vs. derivation. In Arkhipov, Alexandre & Epps, Patience (dir.), *New Challenges in Typology: Transcending the Borders and Refining the Distinctions*, 247-268. Berlin : Mouton de Gruyter.

- Levin, Beth. 1993. *English Verb Classes and Alternations: A Preliminary Investigation*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Lyons, John. 1977. *Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Macchi, Yves. 2005. Le poème comme sculpture de la temporalité intraphrastique – Chronosyntaxe (V). *Bulletin Hispanique* 107(1). 35-70.
- Mairal Usón, Ricardo & Faber, Pamela. 2002. Functional Grammar and lexical templates. In Mairal Usón, Ricardo & Pérez Quintero, María Jesús (dir.), *New Perspectives on Argument Structure in Functional Grammar* (Functional Grammar Series 25), 39-94. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Malchukov, Andrej. 2005. Case pattern splits, verb types and construction competition. In Amberber, Mengistu & de Hoop, Helen (dir.), *Competition and variation in natural languages: The case for case*, 73-118. Amsterdam : Elsevier.
- Marty, Caroline. 2017. Analyse sémantico-syntaxique et discursive des énoncés du type *The cottage sleeps four* en anglais. (Communication, Journée doctorale du CÉLiSo, Paris, 3 février 2017.)
- Matisoff, James. 1976. Lahu causative constructions. In Shibatani, Masayoshi (dir.), *The Grammar of Causative Constructions* (Syntax and semantics 6), 413-442. New York : Academic Press.
- McMillion, Alan. 2006. *Labile verbs in English: their meaning, behavior and structure*. Stockholm : Stockholm University. (Thèse de doctorat.)
- Mel'čuk, Igor. 1997. Vers une linguistique Sens-Texte. (Leçon inaugurale au Collège de France, Paris, 10 janvier 1997.)
- Mel'čuk, Igor. 2006. Explanatory combinatorial dictionary. In Sica, Giandomenico (dir.), *Open Problems in linguistics and lexicography*, 225-355. Monza : Polimetrica.
- Mel'čuk, Igor. 2009. Dependency in natural language. In Polguère, Alain & Mel'čuk, Igor (dir.), *Dependency in Linguistic Description* (Studies in Language Companion Series 111), 1-110. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Mel'čuk, Igor. 2012. *Semantics: From meaning to text. Volume 1*. Amsterdam : John Benjamins.

- Mel'čuk, Igor. 2013. *Semantics: From meaning to text. Volume 2*. Amsterdam : John Benjamins.
- Mel'čuk, Igor. 2015. *Semantics: From meaning to text. Volume 3*. Amsterdam : John Benjamins.
- Mel'čuk, Igor & Polguère, Alain. 2008. Prédicats et quasi-prédicats sémantiques dans une perspective lexicographique. *Lidil* 37. 99-114.
- Mélis, Gérard. 2014. Le passif anglais BE+EN et l'objet affecté. *Linx* 70-71. 185-196.
- Merle, Jean-Marie. 2009. La prédication, présentation générale. *Faits de langues* 31-32. 5-12.
- Mignot, Élise. 2016. *Linguistique anglaise*. Paris : Armand Colin.
- Modicom, Pierre-Yves. 2015. *L'opposition oralité–scripturalité dans l'analyse de DISCOURS/TEXTES : une introduction au programme de Koch & Oesterreicher*. <halshs-01242845v2>
- Montrul, Silvina. 2016. *The Acquisition of Heritage Languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Müller, Stefan & Wechsler, Stephen. 2014. Lexical approaches to argument structure. *Theoretical Linguistics* 40(1-2), 1-76.
- Næss, Åshild. 2007. *Prototypical Transitivity* (Typological Studies in Language 72). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Needham, Stephanie & Toivonen, Ida. 2011. Derived arguments. In Butt, Miriam & King, Tracy Holloway, *Proceedings of the LFG '11 Conference*, 401-421. Stanford : CSLI Publications.
- Nerlich, Brigitte & Clarke, David. 2003. Polysemy and flexibility: introduction and overview. In Nerlich, Brigitte & Todd, Zazie & Herman, Vimala & Clarke, David (dir.), *Polysemy: Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language* (Trends in Linguistics 142), 3-30. New York : Mouton de Gruyter.
- Neveu, Franck. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Newmeyer, Frederick. 2003. Grammar is grammar and usage is usage. *Language* 79. 682-707.

- Novakova, Iva. 2006. La transitivation causative (approche contrastive et typologique). In Lebaud, Daniel & Paulin, Catherine & Ploog, Katja (dir.), *Constructions verbales et production de sens*, 115-140. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Oriez, Sandrine. 2009. *Syntaxe de la phrase anglaise*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Ottosson, Kjartan. 2013. The anticausative and related categories in the Old Germanic languages. In Josephson, Folke & Söhrman, Ingmar (dir.), *Diachronic and Typological Perspectives on Verbs*, 329-382. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Park, Kabyong. 2009. Explaining English middle sentences. *Journal of Pan-Pacific Association of Applied Linguistics* 13(2). 125-140.
- Pasero, Robert & Sabatier, Paul & Stéfanini, Marie-Hélène. 2010. Syntaxe et sémantique formelle des constructions verbales exprimant des relations symétriques. *Langages* 179. 115-141.
- Paul, Michael & Yamamoto, Hirofumi & Sumita, Eiichiro & Nakamura, Satoshi. 2009. On the importance of pivot language selection for statistical machine translation. *Proceedings of NAACL HLT 2009: Short Papers*. 221-224.
- Perek, Florent & Hilpert, Martin. 2014. Constructional tolerance: Cross-linguistic differences in the acceptability of non-conventional uses of constructions. *Constructions and Frames* 6(2). 266-304.
- Perek, Florent & Lemmens, Maarten. 2010. Getting at the meaning of the English *at*-construction: the case of a constructional split. *CogniTextes* 5.
- Perlmutter, David. 1978. Impersonal passives and the unaccusative hypothesis. *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society* 38. 157-189.
- Perlmutter, David & Postal, Paul. 1983. Toward a universal characterization of passivization. In Perlmutter, David (dir.), *Studies in Relational Grammar 1*, 3-29. Chicago: University of Chicago Press.
- Pino Serrano, Laura. 2010. Limites fonctionnelles et transitivité. *Travaux de linguistique* 60(1). 11-27.
- Polguère, Alain. 1998. La Théorie Sens-Texte. *Dialangue* 8-9. 9-30.

- Puckica, Jérôme. 2008. Sens et relations de sens dans les grammaires de construction. *Lexis* 1.
- Radden, Günter & Dirven, René. 2007. *Cognitive English Grammar* (Cognitive Linguistics in Practice 2). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Radford, Andrew. 2009. *An Introduction to English Sentence Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Runner, Jeffrey & Aranovich, Raul. 2003. Noun incorporation and rule interaction in the lexicon. In Müller, Stefan (dir.), *Proceedings of the 10th International Conference on Head-Driven Phrase Structure Grammar, Michigan State University*, 359-379. Stanford : CSLI Publications.
- Ruppenhofer, Josef & Ellsworth, Michael & Petruck, Miriam & Johnson, Christopher & Scheffczyk, Jan. 2006. *FrameNet II: Extended Theory and Practice*. Berkeley: International Computer Science Institute.
- Quirk, Randolph & Greenbaum, Sidney & Leech, Geoffrey & Svartvik, Jan. 1985. *A comprehensive grammar of the English language*. London : Longman.
- Shibatani, Masayoshi. 1976. The grammar of causative constructions: a conspectus. In Shibatani, Masayoshi (dir.), *The Grammar of Causative Constructions* (Syntax and semantics 6), 1-40. Los Angeles : Academic Press.
- Shibatani, Masayoshi. 2006. On the conceptual framework for voice phenomena. *Linguistics* 44(2), 210-269.
- Sideeg, Abdunasir. 2016. Key arguments for the determiner phrase hypothesis. *IOSR Journal Of Humanities And Social Science* 21(2). 18-25.
- Siemund, Peter & Hole, Daniel. 2006. Introduction: Operations on argument structure. *Linguistics* 44(2). 203-216.
- Spang-Hanssen, Ebbe. 1963. *Les prépositions incolores du français moderne*. Copenhague : Gad.
- Stefanowitsch, Anatol. 2011. Argument structure: item-based or distributed?. *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 59(4). 369-386.
- Taylor, John. 2012. *The Mental Corpus: How Language is Represented in the Mind*. Oxford: Oxford University Press.

- Tesnière, Lucien. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Tournadre, Nicolas. 1996. *L'ergativité en tibétain*. Louvain : Peeters.
- Tyler, Andrea & Evans, Vyvyan. 2003. *The Semantics of English Prepositions: Spatial Scenes, Embodied Meaning and Cognition*. Cambridge: Cambridge University Press.
- van Gelderen, Elly. 2011. Valency changes in the history of English. *Journal of Historical Linguistics* 1(1). 106-143.
- van Valin, Robert. 2001. *An Introduction to Syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- van Valin, Robert. 2005. *Exploring the Syntax-Semantics Interface*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Vendler, Zeno. 1957. Verbs and times. *The Philosophical Review* 66(2). 143-160.
- Wells, John. 2006. *English Intonation: An Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Wierzbicka, Anna. 1988. *The Semantics of Grammar* (Studies in Language Companion Series 18). Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Wierzbicka, Anna. 1996. *Semantics: Primes and Universals*. Oxford : Oxford University Press.
- Zhang, Jun. 2009. A review on the analyses of resultative constructions in English and Chinese. *HKBU (Hongkong Baptist University) Papers in applied language studies* 13. 120-152.
- Zifonun, Gisela & Hoffmann, Ludger & Strecker, Bruno. 1997. *Grammatik der deutschen Sprache*. Berlin : de Gruyter.

INDEX DES TERMES

actant v. *argument*

adjoint 17-19, 29-47, 207, 220, 272, 335-344

affixe 232-234

agentif 49, 150, 178, 238, 264, 368

aktionsart v. *aspect sémantique*

alignement austronésien 55

alternance de diathèse 63, **115-127**, 148, 370

argument **20-29**, 37-40, 44-45, 93, 96-97, 114, 126-127, 143, 169, 199, 239-240, 368 (au sens de Goldberg, v. *mésorôle*)

~ **facultatif** 39

arité 96

aspect sémantique 104, 161, 280-282, 287-288, 372-374

cadre de sous-catégorisation 28n17

capacitive (construction ~) 393-397, 417

causatif 117, 135-138, 264, **373-383**, 397-398, 416

chose 171

clivée (structure ~) 234-236, 251, 360

coercition 68

complément 1-2, 16-19, 28, **29-47**, 49, 54, 58, 143, 245, 261, 337-344

~ **circonstanciel** v. *adjoint*

~ **de destination** 3, 33, 60, 73, 91, **115-116**, 135, 187, 205, 209, 223, 245, 251-252, 263-264, 311-314, 392, 408-409

~ **d'étendue** 393

~ **de lieu** 19, 30, 205, 209, 302, 312-314

~ **de manière** 19, 199, 272-274, 411

~ **de mesure** 365-366

~ **prépositionnel** 3, 33, 60, 64, 115-116, 119-120, 191, 200, 209, 258, 302-303, 311, 314-315, 322, 362-363

~ **prédicatif** 3, 138, 266, 354-355

~ **de temps** 19

conatif 78, 119, 302, **329-330**, 350

configuration syntaxique par défaut 141, 244, **257-260**, 263, 314-315, 367-368 (v. aussi *schéma de complémentation de base*, *schéma de complémentation lié*)

constructicon 67, 236-237

construction 67, 82-84, **235-242**, 246-248, 251-254, 264-266, 411-413

construction argumentale 28, 68-71, 78-79, 152, 164, 243

construction à sujet cadre 147n73, 226, 395

constructionniste (approche ~) 67-79, 89-90, 236-237, 256-260

dépendant 12, 14-19, 42-47

diathèse **57-58**, 69, 126, 257

École sémantique de Moscou 103, 109, 112, 159-160, 259, 376

élément de cadre 24-25

entité de premier / deuxième ordre 172, 384

- entité plurielle** 190-191, 216-218
- ergatif (verbe ~)** 117, 137-138, 279, 292-293, **369-383**
- fictive (unité ~)** 69
- Grammaire de construction** v. *constructioniste*
- Grammaire fonctionnelle-discursive** 97-98
- homonymie** 59-61, 397-398, **400-404**, 408-420
- iconicité** 381-382
- inversion sujet-auxiliaire** 235-237, 412-413
- isolat** 213
- labile (verbe ~)** 4, **58-65**, 118-122, 134-136, 143
- léger (verbe ~)** 390-392, 397-398, 417
- lexicaliste (approche ~)** **66-78**, 89, 256-258, 422
- macrorôle** **25-27**, 151
- mésorôle** **23-24**, 28, 70-71
- Métalangue sémantique naturelle** **98-104**, 109, 112-114, 129, 159-160, 234, 376
- microrôle** **23-25**, 70-71
- modifieur** **16**, 273, 305, 399
- molécule sémantique** **100**, 111-113, 160
- monosémie** **400**, 410-411
- motivation** 82n48, 147n73, 204, 231, 245-247, 263-264, 315, 381
- nom sémantique** 168-169
- objet** 3, 17-18, 23-24, 31, 47-51, 63-64, 148, 178-179, 187-188, 262, 266-269, **353-366**, 383-399, 416-418
- ~ **citationnel** 268-269
- oblique** 145, **204**, 333-334, 338, **363**
- participant** v. *argument* [sens général] ou *microrôle* [sens donné par Goldberg]
- patientif** **49-52**, 178, 356, 370
- pivot (schéma ~)** 123-126
- polysémie** 2-4, 60-62, 219, 229, **400-407**, 408-411
- prédicat sémantique** 168-170, 423
- prédicat syntaxique** 14
- préposition**
- ~ **incolore** **203-204**, 207, 305, 311, 315
- ~ **pleine** **203-204**, 229, 305-307
- primitif sémantique** **98-105**, 109-113, 159-160, 232-235, 376
- procès** 13, 20-23
- productivité** 212, 219, 242, 246, 250-251, 256-260, 266-267
- quark sémantique** 160
- quasi-prédicat** 169n79, 424
- racine trilitère** 265-266
- réciproque** 177-178, 189-194, 216-217, 419-420
- réfléchi** **177-185**, 360, 419
- relation** 169-172
- rôle sémantique** **22-27**, 33, 39, 203, 206-207, 221, 262, 277-279, 357, 369
- schéma de complémentation** 28-29, 68, **259-270**
- ~ **en at** 122, 261, **302-352**, 413-416
- ~ **de base** **127-146**, 164-174, 198-199, 243-244 (v. aussi *configuration syntaxique par défaut*, *schéma de complémentation lié*)
- ~ **citationnel** 268-269
- ~ **datif en to** 64, 91, 120, 144
- ~ **dérivé** 143, 168, 247-249, 254-256
- ~ **directionnel** 63, 152, 252, 263-264, 408-409
- ~ **ditransitif** 64, 70-71, 90-91, 120, 131, 144, 152, 248-251, 255-256, 263, 268, 408

- ~ **élémentaire** 129, 134-143
- ~ **intransitif** 47-48, 63, 85-86, 117-118, 130, 133-138, **147-199**, 216-218, 369-375, 418-420
- ~ **libre** 244-247
- ~ **lié** 243-244, 259 (v. aussi *configuration syntaxique par défaut, schéma de complémentation de base*)
- ~ **médiopassif** **271-301**, 396, 410-411
- ~ **mixte** 247-251
- ~ **de mouvement causé** 63, 187, 251-254, 264
- ~ **en on** 261
- ~ **préférentiel** 132-142
- ~ **résultatif** 128, 251, 266-267, 361
- ~ **transitif** 47-53, 63-64, 74, 78, 117-118, 128, 131, 133-138, 148, 150-152, 162, 218-224, 252, 262, 280-281, 302, 324-330, 351-352, **353-399**, 416-418
- ~ **en way** 63, 73, 148, 167, **244-247**, 263, 409-410
- ~ **en with** 200-231
- schéma de création lexicale** **242**, 248-256
- schéma de valence** 28n17
- schème sémitique** 265-266
- scission constructionnelle** 349-352, 397-398, 417
- sérielle (construction ~)** 56-57, 270
- situation** 13, 20-29, **168-174**
- structure argumentale** **27-28**, 66-68, 77, 143, 172, 260, 268-269
- subjectification** 309
- sujet** 3, 10, 12-14, 17-18, 23-24, 31, 37-39, 48, 50, 85-86, 147-151, 177-178, 239-240, 277-278, 360-361, 369-370
- support (verbe ~)** v. *léger*
- tête syntaxique** 8-14
- Théorie Sens–Texte** 69, 92, 103
- transitivité** **47-53**, 280-281, 353-355, 374, 382-383
- unité linguistique** 82-92, 164, **232-236**, 246, 249, 258-261, 301
- valence** **19-22**, 27-28, 48, 96, 126-127, 257
- voix** 26, 53, **54-58**

Verbes labiles et schémas de complémentation en anglais

Résumé

Dans le cadre des approches constructionnistes, cette thèse étudie les verbes labiles de l'anglais, qui peuvent manifester des configurations syntaxiques variées sans changer de forme. L'étude de la complémentation de ces verbes montre que leur catégorisation en familles sémantiques est pertinente mais pas suffisante pour expliquer leur comportement. La thèse défend une approche syncrétique de la complémentation du verbe qui rend compte de son importante productivité et de ses limites parfois arbitraires. Une analyse montre que les verbes ont tous une configuration syntaxique par défaut, qui n'est pas signifiante et qui permet simplement au verbe d'exprimer ses arguments de façon non marquée, en accord avec certains principes de cohérence conceptuelle. À l'inverse, lorsque la complémentation du verbe a un apport sémantique identifiable, l'existence de schémas de complémentation pleinement signifiants est postulée. Il s'agit d'ensembles de compléments dont le sens est distinct de celui du verbe auquel ils sont associés et se retrouve de façon régulière avec des verbes de catégories diverses. Il est démontré que les schémas de complémentation doivent être considérés comme des unités linguistiques de plein droit de l'anglais. Cela implique qu'en synchronie, ces schémas sont emmagasinés par les locuteurs plutôt que le résultat d'un processus d'analogie avec des constructions existantes. Leur statut d'unité linguistique permet d'étudier leur sémantisme de la même façon que des unités lexicales plus classiques. S'ils sont en majorité polysémiques, certains schémas ont des emplois difficiles à relier sémantiquement et doivent donc être considérés comme des homonymes.

Mots-clés : verbes labiles ; complémentation du verbe ; schémas de complémentation ; transitivité ; compléments ; adjoints ; valence ; structure argumentale ; arguments ; actants ; circonstants ; polysémie ; homonymie ; Grammaire de construction

English labile verbs and patterns of complementation

Summary

Within a constructionist framework, this thesis studies English labile verbs, which can enter into various syntactic configurations without changing form. A study of their complementation shows that categorizing them into semantic families is relevant but not sufficient to explain their behavior. The thesis defends a syncretic approach to verb complementation to that accounts for its important productivity and its sometimes arbitrary limits. It is shown that all verbs have a default syntactic configuration, which is not meaningful and which simply allows the verb to express its arguments in an unmarked way, in accordance with certain principles of conceptual coherence. Conversely, when the complementation of the verb has an identifiable semantic contribution, the existence of fully meaningful patterns of complementation is posited. These are defined as sets of complements, whose meaning is distinct from that of the verb with which they are associated and is found regularly with verbs of diverse categories. It is shown that patterns of complementation should be considered fully-fledged English linguistic units. This implies that synchronically, these patterns are mentally stored by speakers rather than the result of a process of analogy with existing constructions. Their status as linguistic units makes it possible to study their meaning in the same way as more classical lexical units. Although most of them are polysemic, some patterns of complementation exhibit uses that are difficult to link semantically and must therefore be viewed as homonyms.

Keywords : labile verbs; verb complementation; patterns of complementation; transitivity; complements; adjuncts; valency; argument structure; arguments; actants; circumstants; polysemy; homonymy; Construction Grammar

SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE :

ED 5 – Concepts et langages

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Linguistique